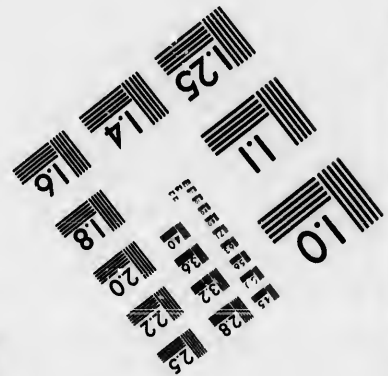
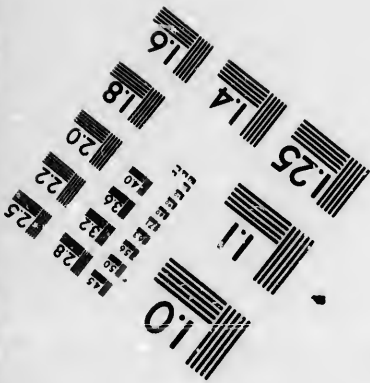
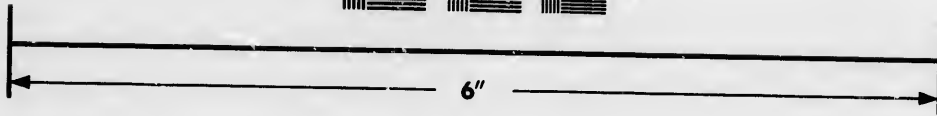
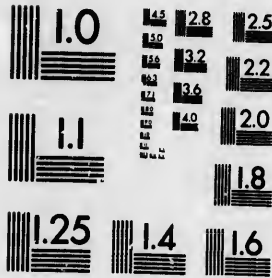


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

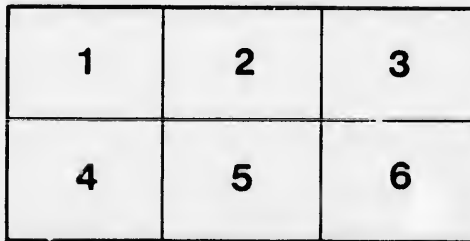
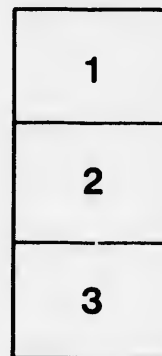
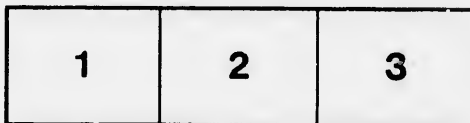
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

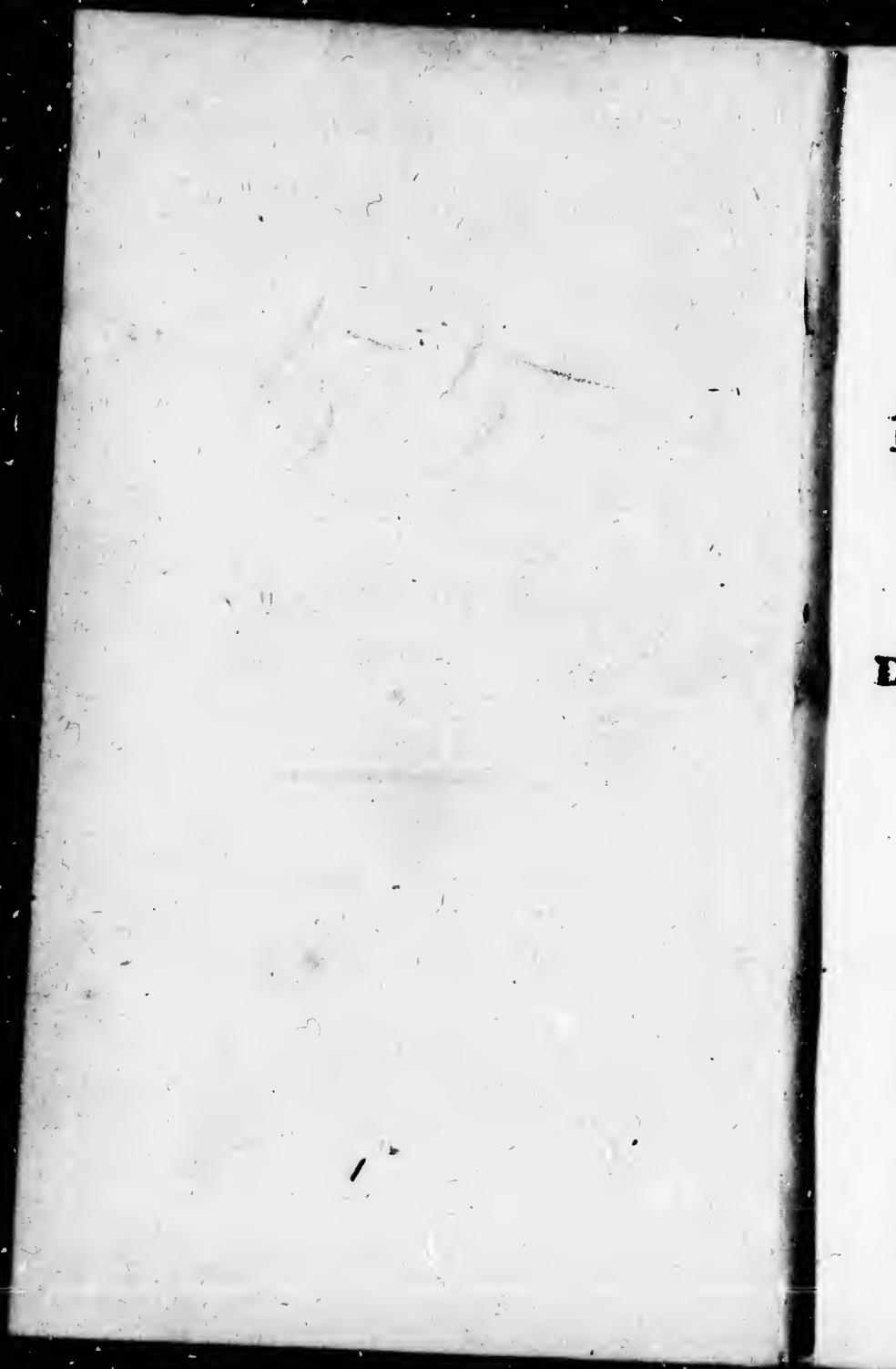
Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



LES SIÈCLES
CHRÉTIENS,
ou
HISTOIRE
DU CHRISTIANISME.

TOME SEPTIÈME.

THE SELECTED

CHRISTMAS

OF

THE YEAR

1851

FOR THE YEAR

I
D
M
Son
the
Che

243

LES SIÈCLES
CHRÉTIENS,
OU
HISTOIRE
DU CHRISTIANISME,

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET SES PROGRÈS,
DEPUIS J. C. JUSQU'À NOS JOURS.

Par M. l'Abbé ***.

Nouvelle Edition, corrigée & augmentée.

TOME SEPTIÈME.

*Séminaire des Missions
Étrangères du Québec
A PARIS,*

Che } GUEFFIER, Imprimeur-Libraire, au
bas de la rue de la Harpe.
MOUTARD, Imprimeur-Libraire de
la REINE, de MADAME, & de Mad.
la Comtesse d'ARTOIS, rue des Ma-
thurins, Hôtel de Cluny.

M. DCC. LXXXV.

vec Approbation, & Privilège du Roi



*Bibliothèque
Le Séminaire de Québec
3, rue de l'Université,
Québec 4, Q.U.E.*

1771
The first of the year
was a very cold one
and the snow lay
on the ground
for several weeks
The weather was
very disagreeable
and the people
were much
concerned
for the winter
The snow was
very deep
and the roads
were very
difficult to
travel
The people
were much
concerned
for the winter
The snow was
very deep
and the roads
were very
difficult to
travel

1772
The first of the year
was a very cold one
and the snow lay
on the ground
for several weeks
The weather was
very disagreeable
and the people
were much
concerned
for the winter
The snow was
very deep
and the roads
were very
difficult to
travel

C
N
gue
qu



LES SIÈCLES
CHRÉTIENS,
OU
HISTOIRE
DU CHRISTIANISME,
DANS SON ÉTABLISSEMENT ET
SES PROGRÈS;

Depuis J. C. jusqu'à nos jours.

QUINZIÈME SIÈCLE.

ARTICLE PREMIER.

*Chûte de l'Empire Grec. Progrès de la
puissance Ottomane.*

XV.
SIÈCLE.

Nous avons dit que Manuel Paléologue étoit en ôtage chez les Turcs, lorsqu'il apprit la mort de Jean Paléologue I^{er}.

Tome VII.

À

son père. Bajazet le tenoit renfermé
 XV. dans sa capitale, & l'on pense même
 S I È C L E. qu'il avoit formé le projet de le faire
 mourir, sans doute pour faciliter par sa
 mort, la conquête de Constantinople
 qui étoit depuis long-tems le but de
 toutes les entreprises des Princes Otto-
 mans, & l'objet de leur ambition. Ma-
 nuel s'étoit évadé furtivement de Pruse,
 & sa fuite fut ménagée avec tant de
 prudence, qu'il eut le bonheur d'arri-
 ver à Constantinople. Il y fut reçu de
 tous les Ordres avec une grande joie, &
 sa proclamation à l'Empire se fit sous les
 plus heureux auspices, en 1391.

Bajazet irrité de la fuite de Manuel,
 vint mettre le Siège devant Constantino-
 ple. Pressée de toutes parts & manquant
 de vivres, la Capitale de l'Empire Grec
 seroit tombée dès-lors au pouvoir des
 Musulmans, si l'inquiétude que don-
 noient à Bajazet les progrès de Tamer-
 lan, ne l'eussent forcé à prendre le parti
 d'entrer en négociation avec l'Empereur,
 pour tourner ses armes contre un con-
 quérant qui l'alarmoit. Une des condi-
 tions du traité fut que Manuel associe-
 roit à la dignité Impériale Jean Paléolo-
 gue son neveu, fils d'Andronic. C'étoit

probablement pour détruire un jour ces deux Princes l'un par l'autre, en profitant des divisions qui ne manqueroient pas de s'élever entr'eux, que Bajazet voulut les placer à la fois sur le même Trône. Mais ce guerrier politique n'eut pas le tems d'exécuter ses projets. Manuel implora la protection de Tamerlan dont il avoit moins à craindre la Puissance & les entreprises, parce qu'ils étoient moins voisins l'un de l'autre. Le Prince Mogol ordonna impérieusement à Bajazet de restituer les Provinces de l'Empire Grec dont il s'étoit emparé. Celui-ci courroucé d'un ordre qui lui parut aussi choquant qu'il étoit nouveau pour lui, outragea les Envoyés qui avoient osé le lui intimer. Le Mogol & l'Ottoman, qui se croyoient également offensés, prirent les armes pour se venger. Bajazet succomba & trouva la mort, comme nous l'avons dit, sur le chemin de Samarcande, où le vainqueur l'envoyoit prisonnier.

Manuel, qui avoit profité de la paix achetée par le partage de son Trône, pour aller en Occident solliciter les secours des Princes Chrétiens contre les Turcs, & qui n'en rapportoit que de

vains honneurs & de foibles espérances ;
 XV. apprit tous ces événemens en route ,
 SIÈCLE. avant d'arriver à Constantinople. Son
 premier soin fut de se débarrasser du
 collègue que Bajazet l'avoit obligé de se
 donner , en reléguant son neveu à Les-
 bos. Il crut ce coup d'autorité nécessaire
 au repos de l'Etat & à sa propre tran-
 quillité : ensuite il s'occupa tout entier
 à réparer les pertes que l'Empire avoit
 faites , & ses opérations furent condui-
 tes avec tant d'habileté , qu'il recouvra
 la plus grande partie des Provinces
 d'Europe dont les Ottomans avoient
 dépouillé les Souverains de Constantino-
 ple. La division qui s'étoit mise entre les
 Princes Turcs favorisa ses entreprises.
 Les trois fils de Bajazet , Soliman ,
 Mufa & Mahomet se faisoient la guerre
 avec acharnement , chacun d'eux voulant
 régner seul. Après quelques succès , les
 deux premiers périrent , l'un par le cor-
 don , l'autre par le fer , & Mahomet I
 se vit sans concurrent , l'an 1413 ou
 1415. Occupé à reconquérir les posses-
 sions que les Mogols avoient enlevées à
 son père , ce Prince laissa Manuel jouir
 paisiblement du fruit de ses victoires. En
 1419 , Manuel fit proclamer Empereur

son fils, Jean Paléologue II, sans néanmoins renoncer aux affaires, dont il continua de s'occuper avec succès jusqu'à sa mort, qui n'arriva qu'en 1425, après quarante-un ans d'un règne agité, mais glorieux & prospère. XV.
S I È C L E.

Jean Paléologue II, qui avoit déjà pris les rênes du Gouvernement avec Manuel son père, monta paisiblement sur le Trône que ce Prince laissoit vacant. Pendant tout le cours de son règne qui fut de vingt-sept ans, en comptant les six années qu'il avoit gouverné l'Empire, conjointement avec son père, les Turcs lui laissèrent à peine le tems de respirer. Amurath, l'un des fils de Mahomet I, l'assiégea dans sa Capitale, & s'en seroit emparé, si d'autres ennemis n'eussent fait une puissante diversion, & n'eussent obligé le Prince Ottoman à quitter son entreprise, pour employer ses forces ailleurs. La fin de ce danger, d'où le hazard tout seul tira Paléologue, ne fut pas le terme de ses craintes. Amurath délivré d'un concurrent que l'intrigue & l'ambition lui avoient suscité, reprit le plan de ses opérations militaires, & sa valeur lui soumit un grand nombre de villes dans la Macédoine, l'Étolie,

XV. **S I È C I E.** la Phocide & la Béotie. Il auroit tourné de nouveau ses armes contre la Capitale des Grecs, si les victoires de Jean Corvin - Hunniade & de Scanderberg, deux guerriers célèbres, dont nous parlerons bien-tôt, ne l'en avoient détourné. Réduit à la seule ville de Constantinople, dont les environs étoient sans cesse ravagés par les Turcs, Maîtres de la Campagne, Paléologue conçut le dessein de travailler à la réunion de l'Eglise Grecque avec la Latine, afin de mettre les Princes Chrétiens d'Europe dans ses intérêts, par la médiation du Pape. Nous rapporterons ce qu'il fit dans cette vue, lorsque nous parlerons du nouveau projet d'union qu'il proposa, & de la manière dont cette affaire fut traitée au Concile de Florence: il suffit de dire ici, qu'elle n'eut pas le succès que l'Empereur & les véritables amis de la paix s'en étoient promis. Le zèle de Paléologue fut traversé par ceux qui auroient dû le seconder, & ce Prince eut la douleur de voir le fruit de ses bonnes intentions anéanti pour jamais. Le chagrin que lui causèrent les troubles excités de nouveau par les Schismatiques, & la perte de sa troisième épouse, Marie

C H R É T I E N S .

Comnène, qu'il aimoit tendrement, le conduisirent au tombeau; il mourut en 1448, âgé de cinquante-huit ans, regretté de ses Sujets qu'il avoit tâché de rendre heureux, par un gouvernement plein de sagesse & de douceur. XV. S I È C L E .

Jean Paléologue, quoique marié trois fois, ne laissa point d'enfant, & Constantin son frère. XV du nom, fut appelé au Trône par sa mort. Sa politique le porta d'abord à ménager les Princes Ottomans, ses plus grands ennemis, & à renouveler avec eux les traités qu'ils avoient conclus avec son frère. Mahomet II, fils & successeur d'Amurath, feignit d'entrer dans ses vues; mais ce n'étoit que pour avoir le tems de faire ses préparatifs, & se mettre en état de l'attaquer avec plus d'avantage. En effet, ce Prince Turc, qui passoit pour le plus ambitieux & le plus perfide des hommes, employa le tems de cette fausse paix à disposer tout ce qui lui étoit nécessaire pour attaquer la Capitale de l'Empire, qui étoit presque tout ce qui restoit aux Empereurs Grecs de leur ancien domaine. Afin de s'en assurer la conquête, il s'étoit emparé de toutes les petites places des environs, & il avoit

fait construire sur le détroit deux for-
 XV. resses, l'une du côté de la Romanie ,
 l'autre du côté de la Natolie , ce qui
 S I È C L E . empêchoit les vaisseaux de la mer
 Noire de pouvoir apporter du secours
 à la ville. Après avoir fait toutes ces
 dispositions , Mahomet commença le
 Siège , par terre & par mer. Son ar-
 mée de terre montoit à trois cent mille
 hommes , & sa flotte étoit de trois cents
 voiles. On a écrit que ce Prince Turc ,
 ayant trouvé le port fermé de deux for-
 tes chaînes qui en défendoient l'entrée ,
 fit transporter ses Galères de l'autre côté
 du Golfe de Cérat : ce trajet par terre
 étoit de deux lieues , & dut coûter un
 travail infini.

La ville assiégée , avoit sept lieues de
 circuit , & pour défendre tous les pos-
 tes repandus dans une si vaste enceinte ,
 Constantin n'avoit à ses ordres que neuf
 mille hommes , six mille Grecs , & trois
 mille , tant Vénitiens que Génois. Le
 courage & l'activité que ce Prince leur
 inspiroit par son exemple , sembloient
 augmenter leur nombre & leur valeur.
 Il étoit présent en tous lieux , donnant
 les ordres nécessaires , réparant les acci-
 dens imprévus , & repoussant les atta-

ques avec une prudence & une intrépidité qui méritoient que la fortune le secondât. Le canon dont Mahomet se servoit pour battre les murs, machine terrible & nouvelle pour les assiégés, jeta d'abord la consternation & l'effroi dans tous les cœurs; mais on revint bientôt de cette première impression, & la crainte de tomber entre les mains des Infidèles, surmontant tout autre sentiment, rendoit le Citoyen comme le Soldat, capable d'affronter les plus grands dangers. Une résistance si longue & si dangereuse commençoit à rebuter le Prince Turc; il songeoit même à lever le Siège, lorsque plusieurs de ses Lieutenans le déterminèrent à donner un assaut général; l'attaque fut si vive, les troupes & les Officiers, à l'exemple du Sultan, y mirent tant d'ardeur & d'impétuosité, qu'enfin la ville fut emportée: c'étoit le 29 Mai 1453. Constantin avoit fait pendant l'attaque des prodiges de valeur. Ce Prince, digne d'un meilleur sort, tomba percé de coup, & n'eut pas la honte de survivre à la perte de son Empire. Il étoit âgé de cinquante ans, & il en avoit régné huit. La ville fut abandonnée au pillage, &

XV. pendant trois jours que le Soldat eut la liberté d'y faire ce qu'il voulut, il n'y a point d'horreurs ni de crimes atroces dont il ne se rendit coupable. Constantinople éprouvoit tous les maux auxquels une ville peut être en proie, dans un pareil événement, excepté l'incendie, parce que Mahomet, qui vouloit en faire sa résidence & le Siège de son Empire, avoit défendu qu'on y mît le feu.

Ainsi finit l'Empire d'Orient, qui avoit duré 1123 ans, depuis que Constantin le Grand avoit fait la dédicace solennelle de Constantinople. On a remarqué que cette ville, théâtre de tant de révolutions sanglantes, tomba au pouvoir des infidèles, sous un Prince du même nom que son fondateur. On avoit fait une remarque semblable, lorsqu'Odoacre renversa le Trône des Césars en Italie. Auguste avoit été le premier Empereur, Augustule fut le dernier en Occident. Il restoit deux frères de Constantin Paléologue, les Princes Démétrius & Thomas; ils se maintinrent encore pendant quelque tems dans le Péloponèse, où ils avoient réuni toutes leurs forces; mais ils cédèrent à leur tour à la fortune du vainqueur. Maho-

met, s'en rendit maître en 1458. Une ombre de l'ancienne puissance des Grecs subsistoit encore, dans ce qu'on appelloit l'Empire de Trébifonde. David Comnène y régnoit au milieu des alarmes. La chute de Constantin annonçoit la finne; elle ne tarda qu'autant de jours qu'il en fallut à Mahomet pour terminer d'autres expéditions qu'il avoit plus à cœur. Le Trône de Trébifonde fut acquis par ce redoutable conquérant, & David tomba dans ses fers en 1462. Il fut porté à Constantinople, où le Prince plus cruel encore qu'il n'étoit heureux guerrier, le fit mettre à mort.

La conquête de Constantinople & l'entière destruction de la puissance des Grecs, mit le comble à celle des Ottomans. Les armes victorieuses de Tamerlan qui faisoit trembler toute l'Asie, l'avoient mise à deux doigts de sa perte. Ce conquérant que rien n'arrêtoit dans ses progrès, auroit anéanti les Turcs, & détruit pour toujours leur domination, si son inquiétude naturelle ne l'eût entraîné vers d'autres peuples qu'il vouloit soumettre. La puissance Ottomane ébranlée, se rétablit peu à peu, malgré les dissensions intestines qui s'al-

lumèrent entre les fils de Bajazet. Après
 XV. Tamerlan, deux nouveaux adversaires,
 S I È C L E. opposèrent de puissantes barrières aux
 conquêtes des Turcs. Jean Corvin Hun-
 niade, Veivode de Transylvanie, fut
 le premier, & Georges Castriot, célèbre
 sous le nom de Scanderberg, fils de Jean
 Castriot, Roi d'Albanie, fut le second.
 Tous les deux habiles Généraux, étoient
 infatigables dans les travaux de la guerre,
 féconds en ressources, d'un courage à
 toute épreuve, & justement appelés les
 héros de leur siècle. Hunniade sauva deux
 fois la Hongrie, & peut-être l'Europe
 entière du joug des Musulmans, en
 forçant Amurath & Mahomet de lever
 le Siège de Belgrade, qu'ils attaquèrent
 l'un après l'autre avec des forces capables
 d'enlever des villes beaucoup plus for-
 tes. Ce grand Capitaine remporta des
 avantages signalés sur les deux Princes
 Ottomans, toutes les fois qu'ils osèrent
 se mesurer avec lui par eux-mêmes ou
 par leurs Visirs, & tant qu'il vécut, il
 fut le boulevard de la Chréienté, con-
 tre ce torrent d'Infidèles, qui faisoient
 de continuels efforts pour s'y répandre
 & l'engloutir. Aussi la mort de ce grand
 homme, arrivée en 1456, fut-elle

regardée comme une calamité publique, & tous les Chrétiens pleurèrent-
 ils sa perte, comme celle d'un défenseur généreux qu'on ne pouvoit assez regretter. XV. S I È C L E.

Le père de Scanderberg, Jean Castriot, ayant été vaincu par Amurath qui s'étoit emparé de sa Capitale, fut obligé de livrer au Sultan, ses quatre fils pour étages & garants de sa soumission. Trois de ces Princes moururent empoisonnés par les ordres d'Amurath. Le plus jeune, nommé Georges, fut épargné : sa figure intéressante, son esprit & sa vivacité, lui gagnèrent l'affection du Sultan, qui le fit élever dans les principes du Mahométisme. Ce Prince annonça de bonne heure de grands talens pour la guerre, & un desir très-vif de se signaler par les armes. Amurath lui confia d'abord un corps de troupes qu'il conduisit avec toute la prudence & toute l'habileté qu'on auroit pu attendre d'un vieux Capitaine. Il continua pendant quelque tems de servir dans les armées Turques, & toujours avec la plus grande distinction ; mais il nourrissoit dans son cœur le desir de retourner à la religion de ses pères, & de venger sa famille. Il cacha

XV. ce dessein tant qu'il fallut pour faire naître l'occasion de l'exécuter, sans donner d'ombrage au Sultan. Enfin, d'intelligence avec Hunniade, il quitta tout à coup le service des Turcs, & passant du côté de leurs ennemis, il assura leur défaite; après quoi, tournant ses pas du côté de l'Albanie, il rentra dans la Capitale & recouvra ses Etats, avant qu'Amurath eût pu donner des ordres, ni faire aucun mouvement pour arrêter l'exécution de ses projets. Depuis ce moment il fut l'ennemi déclaré des Turcs, & il les défit dans toutes les rencontres. Amurath qui n'oublia rien pour se venger de lui, ne put jamais le vaincre, ni même le surprendre. Mahomet, plus habile encore, & plus heureux, fut obligé de le reconnoître pour son vainqueur, & de conclure avec lui une paix dont tout l'avantage & toute la gloire furent de son côté. Ferdinand d'Aragon, Compétiteur de Louis, Duc d'Anjou, au Royaume de Naples, assiégé dans Bari, & ne sachant comment éviter sa perte, appella Scanderberg à son secours. Ce héros accourut, fit lever le Siège, & reçut pour récompense d'un si grand service les villes de Tarni, de Siponte.

& de Saint-Jean-le-Rond, domaines qui passèrent à sa postérité. Illustré par une infinité de belles actions, & par vingt-deux batailles gagnées sur les Turcs, Scanderberg mourut en 1467, laissant un fils, qui, dix ans après, fut dépouillé de ses États par Mahomet II, & qui ne conserva de la fortune de son père, que les Places du Royaume de Naples, que Ferdinand lui avoit données, pour prix de sa valeur.

Si les progrès de la puissance Ottomane furent retardés pendant quelques tems par les deux héros que nous venons de faire connoître, elle ne tarda pas à prendre un nouvel essor, dès que par leur mort ils eussent cessé d'être à craindre. Mahomet II, si justement appelé le fléau des Chrétiens, ne mit point de bornes à son ambition, & ne rencontra personne qui fût en état de la réprimer. Il s'empara de la Morée, attaqua l'Isle de Négrepont, appartenante aux Vénitiens, la plus grande de celles qui sont dans la mer Egée, prit Chalais, Capitale de cette Isle, & l'abandonna au pillage. Ensuite il fit attaquer par son Visir, l'Isle de Rhodes, qui fut vigoureusement défendue & conservée par

le Grand-Maître d'Aubuffon. Mais il se
 XV. dédommagea de ces mauvais succès par la
 S I È C L E. prise d'Otrante, ville du Royaume de
 Naples, sur le Golfe de Venise. Cette
 conquête des Turcs fit trembler toute
 l'Italie, & jetta l'alarme dans le reste
 de l'Europe. On s'imaginait déjà voir les
 Infidèles se répandre au loin, & mettre
 sous le joug toutes les nations chrétiennes;
 mais la mort de Mahomet, arrivée l'an 1481,
 délivra les peuples de ces vives terreurs.
 Il étoit dans la cinquante-troisième
 année de son âge, & depuis trente-un
 ans qu'il occupoit le Trône des Ottomans,
 il n'avoit pas cessé de faire la guerre
 aux Chrétiens, contre lesquels il avoit
 conçu dès l'enfance une haine implacable.
 Ce n'étoit ni par fanatisme, ni par
 attachement pour sa religion, comme les
 autres Musulmans, qu'il desiroit ainsi
 la destruction du Christianisme; car on
 assure qu'indifférent pour tous les cultes,
 il regardoit celui du Prophète de la
 Mecque, comme l'ouvrage de l'imposture;
 mais c'étoit par un effet de son ambition
 démesurée, qu'il vouloit établir par-tout
 le Mahométisme, comme plus propre que
 toute autre religion à retenir sous ses loix les

Peuples soumis par ses armes. Du reste, il est représenté dans l'histoire, sous les traits d'un Prince hardi, entreprenant, avide de gloire, dévoré de la soif de dominer sur les nations, dissolu dans ses mœurs, perfide dans ses engagements, cruel dans ses vengeances, sacrifiant tout à sa politique & à son ambition, & n'ayant pour motif en tout ce qu'il faisoit, que la réussite de ses desseins; il étoit outre cela d'une force de corps capable de soutenir les plus rudes travaux, & d'une étendue d'esprit qui le rendoit propre à concevoir les plus vastes projets, & à trouver les moyens de les exécuter. Il renversa deux Empires, conquit douze Royaumes, & prit plus de deux cents Villés.

A la mort de ce conquérant, la puissance des Turcs également étendue, également redoutée en Europe & en Asie, sembloit ne pouvoir plus s'accroître. Bajazet II, fils & successeur de Mahomet, ne devoit donc s'occuper qu'à conserver le vaste Empire que son père lui avoit laissé, & à l'affermir par un gouvernement sage. Les commencemens de son règne furent troublés par les prétentions de Zizim, son frère,

Mais il se
accès par la
yaume de
nife. Cette
bler toute
ns le reste
jà voir les
& mettre
s chrétien-
mer', arri-
peuples de
dans la cin-
on-âge, &
occupoit le
oit pas cessé
iens, con-
s l'enfance
étoit ni par
nt pour sa
lufulmans,
ruction du
qu'indiffé-
ardoit celui
omme l'ou-
c'étoit par
démefurée,
ur le Maho-
e que toute
ses loix les

qui entreprit de lui disputer le Trône.
 XV. Tous ceux qui ont parlé de ce Prince, lui
 S I È C L E. attribuent le précieux & rare assem-
 blage des belles qualités qui pouvoient
 en faire un grand Monarque. Ils ont
 sur-tout loué sa douceur, sa magnani-
 mité, la bonté de son caractère & son
 inclination pour les Chrétiens. Bajazet
 maître de la Capitale, avoit à ses ordres
 toutes les forces de l'Empire, & Zizim,
 quoique généralement aimé, n'étoit
 soutenu que par les troupes d'Asie. Son
 armée fut défaite, & son parti étant
 devenu trop foible, pour qu'il pût espé-
 rer de vaincre dans une autre rencon-
 tre, il alla demander une retraite à
 Pierre d'Aubusson, Grand-Maître de
 Rhodes. Il resta quelques mois dans
 cet asyle; mais le Grand-Maître crai-
 gnant d'attirer sur lui toutes les forces
 de Bajazet, le fit passer en France, où
 il fut gardé pendant plusieurs années
 dans une Commanderie du Poitou. Il
 en fut tiré pour être remis aux Dépu-
 tés du Pape Innocent VIII, qui le con-
 duisirent à Rome. On a écrit que Baja-
 zet sachant ce Prince entre les mains
 du Pape, lui fit offrir une somme con-
 sidérable pour le garder avec soin, pro-

mettant de plus de ne point troubler la Chrétienté. Lorsque le Roi Charles VIII passa par Rome en 1494, il exigea d'Alexandre VI de lui remettre son prisonnier, ce qui fut exécuté; mais ce malheureux Prince mourut subitement peu de jours après: on soupçonna une mort si prompte, d'être l'effet du poison. Si les Historiens du tems qui nous l'ont fait connoître n'ont point flatté son portrait, il étoit digne d'un meilleur sort.

Cependant l'esprit de conquête dont tous les Musulmans étoient possédés depuis Mahomet, fondateur de leur religion & de leur Empire, ne permit pas au Sultan de tenir la parole qu'il avoit donnée de laisser les Chrétiens en repos. Appelé par Ludovic-Sforce, usurpateur du Duché de Milan, il fit une irruption en Italie, & ravagea le Frioul. Cette expédition fut la cause d'une guerre entre les Vénitiens & Bajazet, qui dura cinq ans, avec divers succès, tantôt heureux, tantôt contraires, de part & d'autre. C'étoit toujours le desir de s'agrandir & d'étendre leur domination qui dirigeoit les entreprises des Turcs. Bajazet II vécut encore jusqu'à

XV.

S I È C L E

l'an 1512 ; mais cet espace de tems ; marqué dans l'Histoire Turque par quelques dissensions domestiques entre les fils du Sultan , ne nous offre rien qui mérite de s'y arrêter. La puissance Ottomane , continuant toujours à s'accroître & menaçant l'Europe des mêmes feux dont elle avoit embrasé l'Asie , les Papes firent les plus grands efforts , comme nous le verrons dans la suite , pour engager les Princes Chrétiens à former entr'eux une ligue capable de s'opposer à leurs progrès : mais les circonstances furent toujours contraires à l'exécution de ce dessein , & les intérêts particuliers ne permirent pas aux Souverains les mieux intentionnés , de s'unir pour l'intérêt commun de la Religion & de la société , qui réclamoient également leurs secours.

 A R T I C L E II.

État des Puissances politiques en Occident.

Nous commençons par l'Allemagne, le tableau que nous allons tracer des

e de tems ;
 ue par quel-
 es entre les
 fre rien qui
 uissance Ot-
 s à s'accroî-
 des mêmes
 fé l'Asie, les
 nds efforts ,
 ns la fuite,
 Chrétiens à
 capable de
 mais les cir-
 contraires à
 & les intérêts
 pas aux Sou-
 nnés, de s'u-
 e la Religion
 noient égale-

Puissances politiques d'Occident, & des révolutions que l'Europe éprouva pendant le quinziesme siècle. Nous avons dit ailleurs, que l'Empereur Wencefflas avoit été déposé du Trône de Germanie dans les dernières années du siècle précédent, à cause de ses cruautés, de son avarice & de ses débauches. Les Electeurs assemblés pour lui donner un successeur, avoient choisi Frédéric, Duc de Brunswich & de Lunebourg, Prince recommandable par sa prudence & sa valeur ; mais il périt sous les coups d'un assassin, avant d'avoir reçu la Couronne Impériale. Peu de tems après ce funeste événement, Robert Electeur Palatin, surnommé le Débonnaire, fut donné pour chef à l'Empire d'Occident. Les habitans d'Aix la-Chapelle attachés à Wincefflas, quoique juridiquement déposé, refusèrent d'ouvrir les portes de leur ville au nouvel Empereur, pour y être couronné selon l'usage. Une révolte si dangereuse au commencement d'un Règne, fut punie avec la sévérité qui convenoit pour en arrêter les suites. Robert s'occupa d'abord du soin important de rétablir le bon ordre & la tranquillité en Allemagne, après quoi il tourna

XV.
 SIÈCLE.

II.
 itiques en

l'Allemagne,
 ns tracer des

————
 XV. révolte & d'indépendance causoient les
 S I È C L E. plus funestes dissensions. Mais ayant été
 mal secondé, cette expédition ne fut
 pas heureuse, & Galéas Visconti qu'il
 vouloit dépouiller du Duché de Milan,
 dont Winceflas l'avoit investi, l'ayant
 battu, resta malgré lui en possession de
 cette Principauté. Ce Prince mourut en
 1410, qui étoit la dixième année de son
 règne.

Sigismond de Luxembourg, l'un des
 plus grands Princes qui ayent gouverné
 l'Empire, fut élu & couronné en 1414.
 Il étoit Roi de Hongrie, du chef de
 Marie, sa première femme; qui lui
 avoit porté ce Royaume en dot. Cette
 Princesse étant morte sans enfans, Sigis-
 mond eut beaucoup de peine à se main-
 tenir sur le Trône où elle l'avoit fait
 monter. Mais son courage & sa sagesse
 dissipèrent en peu de tems les ennemis
 que l'inquiétude & la rivalité des grands
 lui avoient suscités. Il conserva par droit
 de conquête un Royaume qu'il avoit
 mérité d'obtenir par les grandes qualités
 qu'on admiroit en lui. La même pru-
 dence qui l'avoit conduit dans les cir-
 constances difficiles où il s'étoit trouvé,

où l'esprit de
causoient les
mais ayant été
lition ne fut
Visconti qu'il
né de Milan,
vesti, l'ayant
possession de
ce mourut en
année de son

urg, l'un des
yent gouverné
onné en 1414.

du chef de
me, qui lui
en dot. Cette
enfans, Sigis-
ne à se main-
lle l'avoit fait
& sa sagesse
s les ennemis
lité des grands
serva par droit
e qu'il avoit
randes qualités
la même pru-
dans les cir-
s'étoit trouvé,

le porta à faire plusieurs réglemens uti-
les, pour le rétablissement de la paix
dans l'Empire. Par la mort de Winces-
las, Sigismond, frère de ce Prince,
acquit une nouvelle couronne, qui fut
pour lui une nouvelle source de tra-
vaux & de soins. La Bohême dont
ce Prince devoit Souverain par droit
de succession, étoit en proie aux Huf-
sites, qui avoient formé sous la conduite
de Jean Zisca une armée nombreuse &
animée de toute l'ardeur qu'inspire le
fanatisme. Six expéditions consécutives
où Sigismond déploya inutilement tout
ce qu'il avoit de valeur & d'habileté, ne
purent soumettre ces redoutables Sec-
taires. Toujours vainqueurs, & par la
supériorité du nombre, & par cette ar-
deur impétueuse, qui est le fruit de
l'enthousiasme, ils avoient par-tout
l'avantage sur les Catholiques de l'armée
royale, & soit dans les combats, soit
dans les sièges, qu'on faisoit pour sou-
tenir leurs attaques ou les repousser, les
plus grands efforts ne servoient qu'à re-
lever l'éclat de leur triomphe. Ce ne
fut qu'à la faveur des divisions qui s'éle-
verent entr'eux, & après la mort de
Zisca, qu'on put réussir à les faire en-

trer dans un accommodement, que l'Empereur lui avoit déjà proposé sans succès.

XV. **SIÈCLE.** Il fut conclu à Iglau, ville de Moravie, en 1436, & ce fut de cette époque que Sigismond commença de régner paisiblement en Bohême. Il mourut l'année suivante, & emporta les regrets de tous ceux qui savent que c'est par les vertus & par les talens, plutôt que par les succès, qu'on doit apprécier le mérite des grands Princes. Nous parlerons ailleurs du zèle qu'il montra pour la pureté de la Foi, & des mouvemens qu'il se donna pour assurer le triomphe de la vérité, contre les sectes impies qui travailloient à l'anéantir.

Le règne d'Albert II fut si court, que ce Prince ne put réaliser les heureuses espérances que ses grandes qualités faisoient concevoir de lui. Il étoit Duc d'Autriche, & gendre de Sigismond. Il réunit sur sa tête les trois Couronnes que son beau-père avoit portées, & il en auroit soutenu le poids avec gloire, si le Ciel lui avoit accordé plus de jours. Ce préjugé est fondé sur les sages mesures qu'il prit aussi-tôt après son couronnement, pour établir une paix solide & durable dans l'Empire. C'est par lui que

les

les Royaumes de Bohême & de Hongrie sont entrés dans la Maison d'Autriche. C'est aussi l'époque de ce haut degré de splendeur & de puissance, où cette auguste Maison ne tarda pas à s'élever bien-tôt, & qu'elle a conservé jusqu'à nos jours. Après avoir pacifié l'Allemagne, il marchoit avec une bonne armée pour s'opposer aux progrès d'Amurath II, lorsqu'il fut attaqué d'une dyssenterie dont il mourut, en 1439, âgé de quarante ans. Il fut regretté de tous ses Sujets, dont il avoit su gagner les cœurs, quoiqu'il n'eût fait que paroître sur le Trône.

Les Electeurs partagés sur le choix d'un Empereur, jettèrent d'abord les yeux sur Louis, Landgrave de Hesse; mais ce Prince refusa une dignité qu'il ne se sentoit point en état de soutenir. Les suffrages tombèrent donc sur le Duc d'Autriche, Frédéric III, parent d'Albert II, que l'Empire venoit de perdre. On le surnomma le Pacifique, non pour honorer en lui une qualité bien précieuse dans les Souverains, l'amour de la paix, qui ne va guère sans celui de la justice; mais pour désigner l'indolence de son caractère, qui l'éloignoit de

Tome VII.

B

toute occupation pénible & fatigante.
 XV. Parmi les historiens du tems, les uns ont
 S I È C L E. donné des éloges à la douceur & à la
 piété de ce Prince ; les autres l'ont ac-
 cusé d'avarice & d'avoir tout sacrifié
 aux intérêts particuliers de sa Maison.
 Malgré le peu de goût qu'il avoit pour
 l'application & les affaires, il fut obligé
 de prendre part à tous les grands événe-
 mens de son tems. Les troubles qui
 agitèrent la Bohême & la Hongrie,
 l'obligèrent souvent à sortir de ce repos
 qui lui étoit si cher ; mais il se paya des
 peines qu'ils lui donnèrent, par des
 traités avantageux à sa Maison, qu'il
 décora du titre d'Archiducale, & dans
 laquelle il fit rentrer, par les justes
 mesures qu'il sut prendre, la Couronne
 de Hongrie, que l'élection de Mathias
 Corvin, fils du célèbre Jean Hunniade,
 en avoit fait sortir.

Cette mollesse & cette nonchalance
 qui endormoient Frédéric sur le Trône,
 excitèrent contre lui un murmure gé-
 néral dans l'Empire, dont il laissoit
 flotter les rênes au gré des événemens.
 On l'accusoit de négliger les soins du
 Gouvernement, & d'en abandonner la
 conduite au Légat Æneas-Sylvius, qui

& fatigante:
 s, les uns ont
 ceur & à la
 utres l'ont ac-
 tout sacrifié
 sa Maison.
 il avoit pour
 il fut obligé
 grands événe-
 troubles qui
 la Hongrie,
 r de ce repos
 il se paya des
 nt, par des
 maison, qu'il
 cale, & dans
 par les justes
 la Couronne
 n de Mathias
 n Hunniade,

nonchalance
 sur le Trône,
 murmure gé-
 nt il laissoit
 s événemens.
 les soins du
 abandonner la
 -Sylvius, qui

fut depuis Pape sous le nom de Pie II. On se plaignoit aussi des atteintes portées au Concordat Germanique, par le Ministre du Pape, sans que Frédéric s'y opposât, quoique ce Règlement dressé au nom de toute la nation, en 1448, fût en partie son ouvrage, & qu'un de ses devoirs, comme chef de l'Empire, fût d'en procurer l'exécution. Ce Concordat fixoit le droit public ecclésiastique, dans toute l'Allemagne, touchant la manière de pourvoir aux Evêchés, aux Prélatures, aux grandes dignités des Cathédrales & des Collégiales, & aux autres Bénéfices qui venoient à vaquer. Les Electeurs représentèrent à Frédéric, qu'au préjudice de cette loi, dont l'observation importoit infiniment au bien de l'Etat, les élections étoient ou traversées, ou éludées par les expectatives & les réserves; que la Cour de Rome accorderoit indistinctement des provisions à tous ceux qui se présentoi-ent; que ses Officiers faisoient payer arbitrairement toutes les expéditions qu'ils délivroient, & qu'ils exigeoient de même le paiement des annates, sans égard à la taxe qui avoit été réglée. Ces représentations n'eurent aucun effet, de

sorte que le mécontentement augmentant de jour en jour, on songea aux moyens d'arrêter les progrès du mal dont on se plaignoit. Parmi ces moyens, on n'en voyoit point d'autres que la déposition de l'Empereur, ou l'élection d'un Roi des Romains, qui prît le timon du Gouvernement; on s'en tint à ce dernier parti : c'étoit en effet le plus doux & le moins dangereux dans ses suites. Georges Podiébrad, qui, d'Administrateur du Royaume de Bohême, en étoit devenu Souverain, attiroit sur lui tous les regards, par l'élévation de son génie, & son expérience dans le grand art de gouverner les hommes & de les faire concourir au bien public, malgré la diversité de leurs intérêts & de leurs passions. On crut voir dans ce Prince le défenseur & le guide dont l'Empire avoit besoin. Les États assemblés à Ratisbonne, alloient reprendre le projet déjà proposé à Nuremberg, de l'élire Roi des Romains, lorsqu'on apprit sa mort. Cet événement dissipa l'orage qui grondoit sur la tête de Frédéric mais il ne dissipa point les murmures que sa négligence & sa foiblesse avoient excitées. Ils ne cessèrent qu'à sa mort, at

riivée en 1493. Ce Prince étoit âgé de soixante dix-huit ans, & comptoit la cinquante-quatrième année de son règne : c'est le dernier Empereur d'Occident qui ait été couronné à Rome.

Maximilien I, fils de l'indolent Frédéric, avoit été élu Roi des Romains en 1486. Aussi-tôt après la mort de son père, il reçut la Couronne Impériale, du consentement unanime des Electeurs. Son mariage avec Marie fille & unique héritière de Charles-le-Téméraire, dernier Duc de Bourgogne, fit entrer dans la Maison d'Autriche, les vastes Etats qui avoient égalé les Ducs de Bourgogne aux plus grands Monarques, pour les richesses & la puissance. Le Prince Philippe, qui naquit de ce mariage, ayant épousé dans la suite, Jeanne qui devint aussi héritière des Royaumes de Castille & d'Arragon, ces deux Couronnes passèrent encore dans la famille Impériale, dont la grandeur fut portée à son comble. Maximilien entra dans presque toutes les querelles qui divisoient les Princes de son tems, mais il n'y fit qu'un rôle subalterne. Tantôt uni avec les Vénitiens & le Roi de France Louis XII, contre le Pape Jules II, qu'il vouloit,

dit-on, renverser du Trône Pontifical ,
 XV. pour y monter à sa place, tantôt allié de
 S I È C L E T. ce Pontife plus habile que lui, tantôt
 enfin, servant en simple Officier, sous
 les drapeaux du Roi d'Angleterre, & re-
 cevant une solde de cent écus par jour,
 Maximilien, qui pouvoit être l'arbitre
 de l'Europe, régna sans gloire, & mou-
 rut en 1519, peu considéré dans ses
 propres Etats, où il n'avoit rien fait
 pour le bonheur de la nation Germani-
 que. C'est sous le règne de Maximilien
 que les Postes ont été établies en Alle-
 magne; par les soins de François de la
 Tour-Taxis; ce qui a rendu la charge
 du Grand-Maître des Postes de l'Empire
 héréditaire dans cette illustre Maison.

Nous avons vu Charles VI sur le
 Trône des François, à la fin du XV^e.
 siècle. Il y étoit monté en 1380, à l'âge
 de douze ans & neuf mois. Avec du
 courage, de la pénétration, de la bonté,
 de la douceur, & un caractère bienfai-
 sant, qui lui fit donner le beau titre de
 Bien-aimé; jamais Prince ne fut plus
 malheureux, & jamais la France ne
 tomba dans un état plus déplorable que
 sous son règne. Les troubles qui agi-
 tèrent le Royaume tant qu'il vécut, &

qui
 tres
 parv
 jou
 Bou
 de v
 Rég
 chac
 d'An
 pour
 le fr
 les V
 droit
 il ne
 impô
 pour
 tion
 financ
 un au
 murm
 ctes,
 cun l
 Capita
 comm
 embrâ
 Une
 entre l
 & Jea
 le plus

qui furent suivis des plus affreux désastres, commencèrent au moment qu'il parvint à la Couronne. Les Ducs d'Anjou, de Berri, de Bourgogne & de Bourbon, ses oncles, eurent entr'eux de vives contestations, au sujet de la Régence & du Gouvernement, dont chacun d'eux vouloit s'emparer. Le Duc d'Anjou l'emporta, mais ce ne fut que pour s'approprier les trésors qui étoient le fruit de la sage économie de Charles V : il les destinoit à faire valoir ses droits sur le Royaume de Naples, dont il ne put se mettre en possession. Les impôts & les vexations furent employés pour remplir le vuide que la déprédation du Régent avoit mis dans les finances : c'étoit réparer un désordre par un autre plus grand & plus ruineux. Les murmures éclatèrent, & les quatre oncles, toujours mal d'accord, ayant chacun leur parti, on vit naître dans la Capitale cet esprit de faction qui, se communiquant bientôt aux Provinces, embrâsa tout le Royaume.

Une haine implacable s'étant allumée entre le Duc d'Orléans, frère du Roi, & Jean-fans-Peur, Duc de Bourgogne, le plus fier & le plus vindicatif des hom-

mes, cette querelle particulière devint
 XV. la source de tous les malheurs qui désolo-
 S I È C L E. rèrent le Royaume. On dit que la galan-
 terie d'une part, & la jalousie de l'autre,
 furent le premier feu qui causa ce terri-
 ble incendie. Louis, Duc d'Orléans,
 étoit un Prince aimable, qui s'étudioit
 à plaire, & qui faisoit gloire de ses con-
 quêtes. Le Duc de Bourgogne eut lieu
 de croire que la Duchesse son épouse,
 étoit du nombre de celles qui ne voyoient
 pas le frère du Roi avec indifférence. Il
 n'en fallut pas davantage pour lui inspi-
 rer le désir de la vengeance. Dans le
 dessein de la rendre plus sûre, il feignit
 une réconciliation, qui fut cimentée
 par les actes les plus saints de la religion,
 suivant l'usage du tems, & par les
 marques les moins équivoques en ap-
 arence, d'une amitié sincère. L'assas-
 sinat du Duc d'Orléans, manifesta peu
 de jours après les sentimens que son en-
 nemi avoit eu l'art de si bien déguiser.
 Cet attentat fut commis dans un lieu
 public, au sein de la paix & au milieu
 de la Capitale où la Cour faisoit sa ré-
 sidence. Le Duc de Bourgogne eut l'au-
 dace de se déclarer auteur d'un crime
 si lâche; &, ce qu'il y a de plus éton-

nan
 core
 de
 suje
 un
 fort
 A
 étoit
 accè
 reno
 Isabe
 avare
 peu
 moind
 ment
 vivre
 Bour
 par la
 enner
 pour
 ses bo
 de ré
 son ne
 dens.
 recouv
 que po
 & les
 tantôt
 unie a

nant, c'est qu'il trouva un Docteur encore plus hardi que lui, qui entreprit de justifier ce meurtre, & qui fit à ce sujet, en présence de tous les Seigneurs, un discours très-long, qui fut trouvé fort éloquent.

Avant cette horrible scène, le Roi étoit tombé dans une frénésie, dont les accès longs & fréquents l'obligèrent à renoncer au soin des affaires. La Reine Isabelle de Bavière, femme impérieuse, avare, inconstante, & d'une conduite peu régulière, vouloit gouverner l'Etat, moins pour l'honneur du commandement, que pour être indépendante, & vivre au gré de ses désirs. Le Duc de Bourgogne, autant par ambition, que par la nécessité de se soutenir contre ses ennemis, faisoit aussi tous ses efforts pour s'emparer du pouvoir. Le Roi, dans ses bons intervalles, n'avoit pas le tems de réparer les maux qu'on faisoit sous son nom pendant la durée de ses accès. Ce Prince infortuné sembloit ne recouvrer de tems en tems la raison, que pour sentir le malheur de sa situation & les calamités de la France. La Reine, tantôt opposée au Bourguignon, tantôt unie avec lui, n'avoit d'autre règle dans

XV. **SIÈCLE.** ses démarches, que l'intérêt de ses
 amours, qui changeoient souvent d'ob-
 jet, ou celui de grossir le trésor qu'elle
 amassoit avec une insatiable avidité.
 Pour comble de maux, l'Anglois pro-
 fitoit de tous ses désordres, & se pré-
 paroît à réaliser le projet formé depuis
 long-tems, de conquérir la France;
 projet que la sagesse de Charles V avoit
 fait évanouir, & que les tems désastreux
 de son fils, virent renaître; & peu s'en
 fallut qu'on ne le vît exécuté. La funeste
 bataille d'Azincourt, trop semblable à
 celles de Crécy & de Poitiers, mit en
 deuil toute la France, sans ouvrir les
 yeux aux auteurs des discordes civiles
 qui causoient tous les malheurs du
 Royaume. Déchiré par des factions
 dont la haine se nourrissoit de sang, il
 paroissoit arrivé au comble de l'infor-
 tune, lorsque de nouveaux désastres,
 plus grands que les premiers, ajoutè-
 rent à ses calamités qui sembloient ne
 devoir plus croître.

Deux Dauphins étoient morts dans
 la fleur de leur âge; & par la perte de
 le second, Charles Comte de Ponthieu
 devenoit l'héritier naturel d'un Trône
 ébranlé par tant de secousses. Isabeau de

Bav
 dep
 ce P
 où l
 rech
 raiso
 chan
 fem
 son
 Roy
 Bour
 son
 en p
 Mon
 foi p
 la di
 jamai
 Reine
 leur v
 Franc
 Troye
 time
 son fa
 verfan
 connu
 success
 auquel
 mépris
 momen

Bavière, marâtre cruelle, le haïssoit depuis long-tems. Ses trésors enlevés par ce Prince, qui, dans l'état d'imbécillité où le Roi son père étoit tombé par des rechûtes fréquentes, se regardoit avec raison comme chargé de l'intérêt public, changèrent en fureur l'aversion de cette femme implacable. Elle jura la perte de son fils, dût-elle entraîner celle du Royaume entier. Le sang du Duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, ennemi de son Roi & tyran de son pays, assassiné en présence du Dauphin sur le pont de Montereau, où il s'étoit rendu sur la foi publique, loin d'éteindre les feux de la discorde, les rendit plus violens que jamais. Son fils se lia d'intérêt avec la Reine, & tous deux, pour satisfaire leur vengeance particulière, livrèrent la France à l'étranger. Alors fut conclu à Troyes, par la mère de l'héritier légitime du Trône, & par un Prince de son sang, ce monstrueux traité, qui renversant toutes les loix du Royaume, reconnut Henri V, Roi d'Angleterre, pour successeur du malheureux Charles VI, auquel on ne sembloit laisser, que par mépris, le vain titre de Roi. Dès ce moment, il n'y eut plus que meurtres,

XV. brigandages, atrocités dans la Capitale
SIÈCLE. & dans les Provinces, jusqu'à la mort
 de Charles VI, qui termina sa triste
 & douloureuse carrière en 1422. Le
 peuple seul accompagna ses funérailles,
 & honora sa mémoire par des larmes
 qu'on ne pouvoit refuser à l'excès de
 ses malheurs & au souvenir de ses
 belles qualités.

Sa mort fut le salut de la France,
 quoique l'Anglois y exercât tous les
 droits de la Souveraineté. Henri V
 avoit fini ses jours deux mois avant que
 Charles VI cessât de vivre. Son fils,
 Henri VI, enfant de neuf mois, fut pro-
 clamé Roi de France, sous la tutèle du
 Duc de Betfort; son oncle, qui prit les
 rênes du Gouvernement avec le titre
 de Régent. Charles VII, Roi légitime,
 exclus du Trône par sa mère, se retira
 au-delà de la Loire. Aidé par le petit
 nombre de ses sujets fidèles, que l'esprit
 de vertige répandu de toutes parts,
 n'avoit pas séduits, il fut obligé de
 conquérir son Royaume, comme Henri
 IV, quelques siècles après. Nous ne
 suivrons pas ce Prince dans toutes les
 variations de sa fortune; mais nous
 le pouvons nous dispenser de faire con-

noit
 C
 la c
 d'An
 Vau
 extra
 com
 trait
 qui
 nouv
 ce q
 Mais
 son f
 n'eut
 & c
 Fran
 Irrép
 pide
 les e
 elle e
 elle
 par t
 riers
 s'emp
 & le
 avoir
 Patrie
 Elle a
 que l

notre le principal agent de ses victoires.

On voit que nous voulons parler de la célèbre Pucelle d'Orléans, Jeanne d'Arc, native de Domremi près de Vaucouleurs en Champagne. Cette fille extraordinaire fut-elle inspirée du Ciel, comme elle le disoit, ne fut-elle au contraire qu'un instrument de la politique, qui avoit besoin d'un ressort puissant & nouveau pour remuer les esprits? c'est ce que nous n'essayerons pas de décider. Mais quelque opinion qu'on embrasse sur son sujet, on ne peut disconvenir qu'elle n'eût toutes les qualités d'une héroïne, & que le titre de libératrice de la France ne fut justement dû à ses exploits. Irréprochable dans sa conduite, intrépide dans les dangers, habile dans tous les exercices de la guerre, comme si elle en eût fait une étude approfondie, elle fut honorée par le Roi, respectée par tous les Grands, obéie par les guerriers qu'elle égaloit en valeur, & qui s'empressoient à combattre sous elle; & le supplice dont elle fut punie, pour avoir servi son Maître, & vengé sa Patrie, mit le dernier sceau à sa gloire. Elle avoit promis de délivrer Orléans que les Anglois assiégeoient avec tout

XV.

SIÈCLE:

ce qu'ils avoient de meilleures troupes, & de conduire Charles VII à Reims, pour y recevoir l'Onction sacrée, elle fit l'un & l'autre; c'étoit l'objet de sa mission, & dès qu'il fut rempli, le bonheur qui l'avoit accompagnée partout, l'abandonna.

Les Anglois qui faisoient tous les jours de nouvelles pertes, avoient commencé le siège de Compiègne. Jeanne d'Arc qu'on mettoit au nombre des plus grands Capitaines, se jeta dans la place, pour la défendre. Son activité, son courage intrépide, déconcertoient déjà les assiégeans, lorsqu'elle fut prise dans une sortie. Cet événement causa tant de joie aux Anglois, qu'ils en firent chanter le *Te Deum* à Paris. La vengeance & la politique persuadèrent au Duc de Bedford qu'il falloit, pour l'honneur de son parti, que la Pucelle fût condamnée à mort, & flétrie par une sentence juridique. Un Evêque de Beauvais, cinq autres Prélats, des Docteurs & un Vicaire de l'Inquisition, tous François, n'eurent pas honte de se prêter à ce projet infâme. Après une procédure monstrueuse qui porte à chaque mot l'empreinte du délire & de la passion, cette fille qui ne

méritoit que des éloges & des statues, fut condamnée à expirer dans les flammes. Elle conserva dans le cours de l'instruction juridique, & au milieu du supplice, cette fermeté d'ame & ce courage intrépide qu'on avoit toujours admirés en elle. Son supplice fut la honte de ceux qui l'avoient ordonné, & ne servit de rien pour le rétablissement de leurs affaires. La mémoire de Jeanne d'Arc fut réhabilitée quelques années après, & la France qu'elle sauva, l'honore tous les ans, par une pompe solennelle à Orléans, principal théâtre de ses exploits, comme une héroïne & un martyr d'Etat.

Charles VII, après avoir été sacré à Reims, ne compta plus que des succès, & chaque jour il remporta de nouveaux avantages sur les Anglois. Paris se soumit à son obéissance, en 1436, & il y fit son entrée deux ans après. La réduction des autres villes qui tenoient encore pour l'étranger, se fit successivement, jusques dans les Provinces les plus éloignées. Par de sages Réglemens, le Roi parvint peu à peu à rétablir le bon ordre & à réparer les maux infinis que la guerre avoit causés. On a comparé ce

XV. Prince à Henri IV, & en effet il y a plusieurs traits de ressemblance entr'eux. **SIÈCLE.** L'un & l'autre, héritiers légitimes du Trône, ont été proscrits, sous les noms les plus odieux; l'un & l'autre ont conquis leur Royaume avec le secours d'un petit nombre de sujets fidèles, qu'ils étoient hors d'état de récompenser; l'un & l'autre furent combattre & pardonner; l'un & l'autre, après avoir dissipé leurs ennemis, les armes à la main, furent en butte aux cabales & aux conjurations; enfin, pour achever le parallèle, Charles, persécuté par son fils, menacé du poison, se priva de toute nourriture, & mourut d'inanition: Henri poursuivi par le fanatisme, périt sous le fer d'un assassin.

Louis XI, impatient de régner, avoit rempli d'amertume les dernières années de Charles VII, son père. Tous les Historiens sont d'accord pour représenter ce Prince comme le plus perfide & le plus foible des hommes. La singularité de son caractère rassembloit tant de qualités contraires, & même incompatibles, qu'il n'en fut jamais de plus difficile à saisir & à peindre. Il se montra dans toutes les actions de sa vie, fier & po-

pulair
& tim
ruse &
extérie
son ra
qu'à fa
lui cau
princip
& sup
pudeur
plus sa
ne con
tion d
tant la
les ver
sant co
trompe
XI. Il
procura
me; l'u
princip
ment q
toujour
son att
dura pr
mettre
quérir
avoient
en les te

pulaire, indulgent & cruel, impérieux & timide, avare & prodigue, plein de ruse & d'imprudence, simple dans son extérieur jusqu'à négliger la décence de son rang, & jaloux de son pouvoir jusqu'à sacrifier sans ménagement ceux qui lui causoient le moindre ombrage : sans principes fixes en matière de religion, & superstitieux à l'excès ; se jouant sans pudeur des promesses & des sermens les plus sacrés ; ne donnant des paroles & ne concluant des traités qu'avec l'intention de ne les pas remplir ; enfin, mettant la dissimulation à la tête de toutes les vertus nécessaires aux Rois, & faisant consister sa politique dans l'art de tromper les hommes : telle fut Louis XI. Il commit de grandes fautes, & procura de grands avantages au Royaume ; l'un & l'autre étoit une suite des principes de conduite & de gouvernement qu'il s'étoit faits, & qu'il suivit toujours. Les deux principaux objets de son attention, pendant son règne, qui dura près de vingt-trois ans, furent de mettre les Anglois hors d'état de reconquérir dans le Royaume ce qu'ils y avoient possédé, & d'abaisser les Grands, en les tenant dans la dépendance, même

lorsqu'il se servoit d'eux pour l'exécution de ses projets. Pour remplir ces deux objets, il passa toute sa vie dans les intrigues, suscitant des embarras aux autres Princes, jusques dans le sein de leurs familles, épiant par ses émissaires tout ce qui se passoit dans les Cours, corrompant la fidélité des Ministres par des pensions & des présens, & n'épargnant pas l'or, quoique ce fût ce qu'il aimoit le plus, après la vie, pour dévoiler un secret qu'il lui importoit de savoir. L'administration intérieure ne fut jamais plus ferme & plus éclairée, que sous ce Prince, malgré les fréquentes méprises de la fausse politique qui le dirigeoit en tout, & si son règne ne fut pas un des plus heureux de la Monarchie, il fut du moins utile à ses successeurs qui trouvèrent, après lui, les finances en bon état, le domaine accru, & l'autorité royale plus affermie qu'elle n'avoit jamais été.

Charles VIII n'avoit que treize ans & deux mois, lorsqu'il parvint à la Couronne, par la mort de Louis XI, son père, en 1483. La tutèle de ce Prince, & la régence du Royaume furent données à sa sœur, Anne de France, Dame

de
 sen
 des
 gré
 à l
 & r
 léan
 de
 mu
 dem
 con
 non
 jori
 sur
 Son
 par
 la ju
 & f
 serva
 avoit
 nemi
 encor
 sa po
 CH
 génie
 son c
 le dé
 lantes
 accoro

de Beaujeu, par les Etats généraux as-
semblés à Tours, conformément aux
dernières intentions du feu Roi, mal-
gré l'usage qui déféroit l'une & l'autre
à la Reine Mère, Charlotte de Savoye,
& malgré les prétentions du Duc d'Or-
léans, premier Prince du Sang. La Dame
de Beaujeu, femme impérieuse & diffi-
mulée comme son père, mais plus pru-
dente & plus égale que lui dans sa
conduite, disposa de tout, sous le
nom du jeune Roi, même après sa ma-
jorité, par l'ascendant qu'elle avoit pris
sur lui, & qu'elle conserva toujours.
Son gouvernement fut sage & modéré,
par l'heureux accord qu'elle fut faire de
la justice & de la douceur. Par ses soins
& son habileté, Charles VIII, con-
serva la supériorité que Charles VII
avoit acquise par ses armes sur les en-
nemis de l'Etat, & que Louis XI avoit
encore augmentée par les intrigues de
sa politique.

Charles n'avoit pas les talens & le
génie de sa sœur; mais la franchise de
son caractère & la bonté de son cœur
le dédommagèrent des qualités bril-
lantes que la nature ne lui avoit pas
accordées. Il étoit doux, bienfaisant,

———— juste, folide dans ses attachemens, &
 XV. aussi courageux qu'aucun Prince de son
 S I È C L E. tems. Ses armes furent presque toujours
 heureuses, tant qu'il ne les tourna que
 contre ses voisins jaloux; mais la guerre
 qu'on lui persuada mal-à-propos de por-
 ter en Italie, pour faire valoir les droits
 de la seconde Maison d'Anjou sur le
 Royaume de Naples, fut pour lui &
 pour la France une source de nouvelles
 disgraces. Ces droits avoient été trans-
 férés à Louis XI, & à ses successeurs,
 par le testament de Charles d'Anjou,
 mort sans enfans. Les personnes les plus
 sages du Conseil de France ne goûtoient
 point ce projet; il ne fut appuyé que
 par Erienne de Vêse, Chambellan du
 Roi, & par Guillaume Briçonnet, Mi-
 nistre des Finances, qui fut depuis Car-
 dinal. Tous deux avoient un intérêt per-
 sonnel à conseiller au Roi cette entre-
 prise, qui pouvoit les conduire, l'un,
 aux honneurs militaires, l'autre, aux
 dignités de l'Eglise.

Jamais expédition n'eut des commen-
 cemens plus heureux & des succès plus
 rapides que celle-ci. En quatre mois
 Charles, à la tête d'une armée de vingt-
 cinq mille hommes, traversa l'Italie,

fan
 de
 Co
 fan
 de
 Ro
 gistr
 cont
 neur
 Imp
 sion
 de l
 fait
 exer
 sous
 qui
 Saint
 conq
 suites
 de N
 tems
 mettr
 ligue
 les V
 Castil
 paroit
 pes q
 confes
 ne tar

sans obstacle, & la conquête du Royaume de Naples ne lui coûta que quinze jours. Couvert de gloire & ne prévoyant pas sans doute les revers qui devoient suivre de si près son triomphe, il entra dans Rome, suivi de ses troupes; les Magistrats & le Peuple, venus à sa rencontre, lui rendirent de grands honneurs; il s'y montra vêtu des ornemens Impériaux, sans doute à cause de la cession qu'André Paléologue, seul héritier de l'Empire de Constantinople lui avoit fait de ses droits; & on assure qu'il y exerça plusieurs actes de souveraineté, sous les yeux du Pape Alexandre VI, qui s'étoit enfermé dans le Château Saint-Ange. Qui auroit pensé qu'une conquête aussi rapide n'auroit pas des suites durables, & que le Royaume de Naples seroit perdu en aussi peu de tems qu'il en avoit fallu pour le soumettre à la domination Françoisse? Une ligue puissante, formée entre le Pape, les Vénitiens, l'Empereur, le Roi de Castille, & le Duc de Milan, se préparoit à chasser d'Italie le peu de troupes que Charles y avoit laissées pour la conservation de sa conquête. Ce projet ne tarda pas à être rempli; & Ferdinand

d'Arragon, Compétiteur de Charles;
 XV. **SI È C L E.** rentra presque sans résistance dans toutes
 les places que celui-ci lui avoit enlevées.
 La précipitation avec laquelle le Roi
 étoit revenu en France, sans se donner
 le tems de mettre ordre aux affaires
 de Naples, & d'y affermir sa domina-
 tion, fut la cause d'une révolution si
 prompte. Charles mourut en 1498,
 âgé de vingt-huit ans, avec le dessein
 de repasser en Italie, & de réparer les
 fautes qu'il avoit faites.

Malgré les avantages que les Anglois
 remportèrent sur la France, les révolu-
 tions qui s'opérèrent chez eux, leur
 firent payer chèrement les lauriers qu'ils
 cueillirent au loin. Le Règne le plus
 paisible de tous les Princes qui donnèrent
 des loix aux Peuples de cette Isle fa-
 meuse, pendant le XV^e. siècle, fut ce-
 lui de Henri IV, successeur du mal-
 heureux Richard II; cependant il fut
 rempli de troubles & de conspirations.
 L'événement qui avoit précipité Richard
 du Trône, étoit un exercice dangereux
 du pouvoir que la nation s'attribuoit sur
 ses maîtres. Henri ne fut occupé, tant
 qu'il vécut, qu'à maintenir son pouvoir
 & à se garantir des coups qu'une infi-

nité d
 porter
 à sou
 punir.
 Chefs
 à vain
 par les
 quelqu
 par un
 Son
 chimér
 son bir
 à bou
 Royaur
 nemies
 joignoi
 les talen
 jets de
 Appellé
 de Tro
 turée,
 vengean
 côté de C
 seul apr
 déjà plu
 Henri V
 eux, qu
 pecté. L
 Souverain

mité de mécontents cherchoient à lui porter. Il eut toujours de petites guerres à soutenir, des factieux à dissiper ou à punir, des complots à découvrir, & des Chefs de parti à gagner par des bienfaits, à vaincre par les armes, ou à exterminer par les supplices. Il commençoit à jouir de quelque tranquillité, lorsqu'il fut enlevé par une maladie de langueur, en 1413.

Son fils Henri V, qui fit revivre les chimériques prétentions d'Edouard III, son bifaïeul, sur la France, & qui vint à bout de conquérir une partie du Royaume, à la faveur des factions ennemies qui le déchiroient au-dedans, joignoit à une ambition lémésurée, tous les talens propres à faire réussir les projets de conquête qu'elle lui inspiroit. Appelé en France par l'infâme traité de Troyes, ouvrage d'une mère dénaturée, & d'un Prince aveuglé par la vengeance, assis sur le même Trône à côté de Charles VI, & prétendant y rester seul après la mort de ce Roi qui n'étoit déjà plus rien dans ses propres Etats, Henri V fut plutôt un conquérant heureux, qu'un Monarque puissant & respecté. La nation dont il étoit légitime Souverain, alarmée de ses succès, ne

XV.

SIÈCLE

l'aida que foiblement, dans la crainte
 XV. qu'il n'employât contre elle la force &
 S I È C L E. le pouvoir, que la France auroit mis
 dans sa main, s'il en eût achevé la con-
 quête; & la nation qu'il avoit entre-
 pris de soumettre, ne tarda pas à sentir
 combien le joug d'un étranger étoit
 honteux pour elle. Henri mourut avec
 le titre de Roi de France & tous les ca-
 ractères extérieurs de la Souveraineté,
 laissant un fils au berceau, qui perdit
 par une suite de revers inouis, les deux
 Couronnes que son père avoit portées.

Le malheureux Henri VI, héritier de
 deux Royaumes qui lui furent enlevés
 tour à tour l'un après l'autre, régna en
 Angleterre sous la tutéle du Duc de
 Gloucester, l'un de ses oncles. Les cabal-
 es & les brigues, assoupies durant quel-
 que tems, par la prudence & l'activité
 de Henri V, se réveillèrent de toutes
 parts. La jalousie du commandement,
 & les prétentions des Seigneurs qui
 regardoient une minorité, comme un
 tems favorable à leurs vues ambitieuses,
 remplirent toute l'Angleterre de nou-
 veaux troubles. Les haines réciproques
 mirent les armes à la main de tous ceux
 qui cherchoient à s'emparer des digni-
 tés,

tés,
 inén
 écar
 eût
 aux
 ce d
 guer
 mag
 son
 Al
 d'Yo
 de R
 qui
 aux t
 avoit
 qui a
 mort
 doit a
 étoit
 VI, c
 tions
 fendir
 nement
 tailles
 égalem
 fureur
 ardent
 rer à
 elle; f
 Ton

tés, à disposer des places pour eux-mêmes, ou pour leurs créatures, & à écarter leurs rivaux. Si quelque chose eût été capable de soustraire Henri VI aux malheurs qui lui étoient réservés, ce devoit être son mariage avec Marguerite d'Anjou, Princesse habile & magnanime, qui fut comptée avec raison parmi les héros de son tems.

Alors naquirent les deux factions d'York & de Lancaſtre, ſous les noms de Roſe Blanche & de Roſe Rouge, qui ſervoient de marques diſtinctives aux troupes des deux partis : la première avoit pour chef Richard Duc d'York, qui avoit été Régent de France après la mort du Duc de Bedford, & qui prétendoit au Trône d'Angleterre ; la ſeconde étoit attachée aux intérêts du Roi Henri VI, de la maiſon de Lancaſtre. Ces factions ennemies ſ'attaquèrent & ſe défendirent tour à tour avec tout l'acharnement des guerres civiles. Treize batailles ſanglantes, & pluſieurs ſièges également meurtriers ſignalèrent leur fureur. L'habileté de la Reine, le zèle ardent & généreux qu'elle ſavoit inſpirer à ceux qui s'étoient déclarés pour elle ; ſon courage, ſon intrépidité, ſon

Tome VII.

C

 XV.

SIÈCLE.

————— éloquence touchante, la justice de sa
 XV. cause, ses victoires mêmes, car elle
 S I È C L E F. en remporta, & les pertes de ses enne-
 mis, rien ne put arracher son malheu-
 reux époux au sort funeste qui l'atten-
 doit. Ce Prince éprouva dans un court
 espace de tems ; tout ce que la bonne
 & la mauvaise fortune peuvent rappro-
 cher d'événemens opposés. Deux fois
 précipité du Trône, & deux fois réta-
 bli, arrêté deux fois & mis dans les fers,
 délivré deux fois pour jouir d'un rayon
 de prospérité, qui s'évanouit à l'instant,
 il fut repris encore ; & un Duc de
 Gloucester, qui avoit déjà immolé le
 Prince de Galles, son fils, dernière es-
 pérance de sa maison, le poignarda
 lâchement.

Edouard IV, premier Roi de la mai-
 son d'York, recueillit le fruit de tous
 les crimes que la vengeance & la poli-
 tique avoient fait commettre. La fortune
 de ce Prince eut aussi des alternatives
 continuelles de prospérités & de revers.
 Tantôt vainqueur & tantôt chargé de
 fers, Londres le reçut en triomphe au
 milieu des acclamations & des trans-
 ports de joie, & peu de tems après il
 se vit obligé de fuir, pour chercher un

asyl
 & l
 son
 faire
 reté.
 truct
 gagn
 qu'il
 étoit
 succé
 M
 Le je
 ans,
 eau c
 qui s
 Royau
 & les
 eurent
 assemb
 il fut
 Richar
 avec lu
 la surpa
 & le I
 infortun
 la perit
 troces,
 panies.
 victimes

asyle chez l'étranger. Enfin, sa constance & ses efforts ramenèrent la victoire de son côté. Tous ceux qui pouvoient lui faire ombrage, furent sacrifiés à sa sûreté. Possesseur du Trône par la destruction de ses ennemis, il parvint à gagner l'estime de ses sujets, & lorsqu'il mourut en 1483, sa domination étoit si bien affermie, que son fils lui succéda tranquillement.

Mais le calme ne dura pas long-tems. Le jeune Prince qui n'avoit que treize ans, trouva un persécuteur & un bourreau dans son oncle, le Duc de Gloucester, qui s'étoit fait déclarer Protecteur du Royaume. En deux mois, les intrigues & les fourdes menées de cet ambitieux eurent tant de succès, que dans une assemblée de gens dévoués à ses intérêts, il fut proclamé Roi, sous le nom de Richard III. Tous les vices montèrent avec lui sur le Trône, il en cimentait la usurpation par le sang de son pupille, & le Duc d'York, frère de ce Prince infortuné, fut enveloppé dans sa perte. La perfidie de Richard, & ses cruautés atroces, ne restèrent pas long-tems impunies. Le Ciel suscita un vengeur aux victimes que cet usurpateur avoit sacri-

fiées à son ambition. Ce fut Henri, Comte
 XV. de Richemont, seul reste de la maison
 S I È C L E. de Lancaſtre. Il défit Richard, qui fut
 tué les armes à la main dans la bataille
 de Boſworth, & la Couronne d'Angle-
 terre fut le fruit de ſa victoire. Richard
 III fut le dernier Prince de la race Ange-
 vine, ou des Plantagénets, qui régnoit en
 Angleterre depuis plus de trois cents ans.

Pendant le XV^e. ſiècle, l'Eſpagne tou-
 jours partagée en quatre Monarchies,
 fut déchirée par des guerres continuel-
 les, comme elle l'avoit été dans les ſiè-
 cles précédens. Elle portoit dans ſon ſein
 le principe des maux qu'elle éprouvoit.
 Il étoit impoſſible que quatre Rois ſi
 voiſins les uns des autres, n'euffent ſou-
 vent des intérêts politiques à diſcuter,
 & que l'ambition de tous ces Princes,
 tentés d'envahir, & jaloux de conſervér,
 ne fit naître de ces grandes querelles
 qui ne ſe décident que par les armes.
 Les alliances entre les familles royales
 de ces différens Etats, étoient encore
 ainſi que nous l'avons déjà remarqué, un
 germe fécond de prétentions, d'entre-
 priſes, d'ufurpations, & par conféquent
 de guerres nationales. Sous chaque
 règne, il y eut toujours quelque Prince

méc
 qui
 dont
 avoi
 pés
 les
 la f
 lats e
 jalou
 ſion
 à ce
 Ainſi
 d'un
 l'autr
 conte
 préte
 Ajou
 guère
 arme
 Les a
 Mah
 y éto
 induſt
 l'autre
 qui ré
 aucun
 à l'in
 Div
 & leu

mécontent, qui se prétendit lésé, & qui réclama les droits d'une héritière dont il descendoit. Les Seigneurs qui avoient conservé tous les privilèges usurpés par les grands Vassaux, dans tous les pays où le système monstrueux de la féodalité s'étoit établi, & les Prélats eux-mêmes, qui n'étoient pas moins jaloux de se maintenir dans la possession des mêmes droits, prenoient part à ces démêlés, suivant leurs intérêts. Ainsi les discordes civiles se rallumoient d'un côté, lorsqu'elles s'éteignoient de l'autre, & les ambitieux unis aux mécontents, avoient toujours de nouveaux prétextes de troubler la paix publique. Ajoutons à cela qu'on ne connoissoit guère d'autre profession que celle des armes dans toute l'Espagne Catholique. Les arts & les manufactures, dont les Mahométans s'occupoient avec succès, y étoient absolument ignorés. Nulle industrie, point de commerce; l'une & l'autre étoient entre les mains des Juifs, qui réunissoient dans ce pays, plus qu'en aucun autre, l'utile activité des facteurs, à l'insatiable avidité des usuriers.

Divisés entr'eux par leurs querelles & leurs intérêts, les Princes qui ré-

XV. **S I È C L E.** gnoient dans ces belles contrées, fongeoient rarement à s'unir contre les Maures. Il est vrai que la puissance de ce peuple, autrefois si redoutable, n'étoit plus en état d'inspirer de la crainte, à l'époque dont nous rappellons ici le souvenir. Leurs divisions les avoient affoiblis, encore plus que les conquêtes faites sur eux par les Chrétiens. De tous les Etats qu'ils avoient possédés dans le continent, il ne leur restoit plus que le Royaume de Grenade; encore les tems approchoient-ils qu'ils alloient en être chassés pour toujours. Cependant quelques Princes Espagnols profitant de leurs discordes, armèrent de tems en tems contr'eux, & leur enlevèrent différentes places, dont la perte augmenta leur foiblesse, & prépara leur ruine totale. Les Rois de Portugal, dont la puissance augmentoit de jour en jour, leur firent la guerre avec succès, jusqu'à donner de l'inquiétude aux Mahométans d'Afrique. Mais ce ne fut qu'après la réunion des Royaumes de Castille & d'Arragon, sous le règne florissant d'Isabelle & de Ferdinand le Catholique, vers la fin de ce siècle, que les Maures perdirent enfin Grenade &

son to
confe
Cet é
pas à
tière,
confid
Do
Prince
scanda
celles
été for
en sou
Jeanne
séquen
reconn
pour f
te prix
Roi. M
par sa
Cette u
que l'
vue, d
siens, c
nuitièm
noient f
fusion c
éciproq
principe
ls unire

son territoire, foible reste qu'ils avoient conservé de leur ancienne splendeur.

XV.

Cet événement dont l'influence ne tarda pas à se faire sentir dans l'Europe entière, mérite qu'on s'y arrête, pour en considérer les effets.

SIÈCLE.

Dom Henri IV, Roi de Castille, Prince dont les débauches & les mœurs scandaleuses n'étoient égalées que par celles de Dona Juana, sa femme, avoit été forcé de consentir à son déshonneur, en souscrivant un acte qui déclaroit Jeanne, sa fille, illégitime, & par conséquent incapable de lui succéder. Il reconnut la Princesse Isabelle, sa sœur, pour son héritière, & ce ne fut qu'à ce prix qu'on lui conserva le titre de Roi. Isabelle épousa Ferdinand, appelé par sa naissance au Trône d'Arragon. Cette union forma une puissance telle que l'Espagne n'en avoit pas encore eue, depuis le tems des Princes Chrétiens, dépouillés par les Musulmans au huitième siècle. Les deux époux gouvernoient séparément leurs Etats, sans confusion de pouvoir, & sans dépendance réciproque; mais leurs intérêts & leurs principes de politique étoient les mêmes. Ils unirent leurs forces pour achever de

détruire la domination des Maures, qui
 dans les foibles restes de leur puissance,
 résistèrent encore long-tems aux efforts
 de leurs ennemis. Il fallut six ans de
 travaux & de combats aux armées com-
 binées de Castille & d'Arragon, pour
 conquérir le petit Royaume de Grenade;
 & la Capitale attaquée, défendue, avec
 une égale valeur, ne se rendit qu'après
 six mois de siège, en 1492. Boadalla
 en fut le dernier Souverain. On fait
 combien le célèbre Cardinal Ximenès,
 Ministre d'Isabelle, & l'un des plus
 grands hommes de son siècle, contri-
 bua par sa prudence & ses conseils, à
 cette importante conquête qu'il avoit
 préparée de loin, & dont il partagea
 la gloire avec les deux Rois. Les Ma-
 hométans ne se relevèrent pas de leurs
 ruines, & l'Espagne fut délivrée pour
 toujours d'un joug qu'elle avoit porté
 pendant près de huit siècles. Par cet
 heureux événement, Ferdinand mérita
 le titre de Roi Catholique, titre glo-
 rieux, que les Monarques d'Espagne ont
 toujours porté depuis.

Les États du Nord étoient en proie à
 des révolutions & des guerres éternelles,
 comme dans les siècles passés. Après le

régn
 trois
 Norv
 sous
 verné
 noien
 tion
 jours
 Gran
 pouvo
 les b
 & n'e
 lence
 l'oppr
 jaloux
 prenoi
 volte
 Clergé
 tention
 Nation
 des loi
 qui en
 elle qu
 atteinte
 bien-tô
 l'excito
 venger.
 phe, d
 les deux

Maures, qui
r puissance,
aux efforts
six ans de
mées com-
gon, pour
e Grenade;
ndue, avec
dit qu'après
2. Boadalla
n. On fait
l Ximenès,
des plus
le, contri-
conseils, à
qu'il avoit
il partagea
. Les Ma-
as de leurs
livrée pour
avoit porté
s. Par cet
and mérita
titre glo-
spagne ont
en proie à
éternelles,
s. Après le

régne mémorable de Marguerite, les trois Royaumes de Danemark, de Norwége & de Suède, tantôt réunis sous un même Prince, & tantôt gouvernés par des Souverains qu'ils se donnoient, ne furent jamais dans une situation paisible. L'autorité des Rois, toujours restreinte par les privilèges des Grands, du Clergé, de la Nation, ne pouvoit rien faire d'utile, en restant dans les bornes où elle se voyoit resserrée, & n'en pouvoit sortir que par la violence, qui conduit presque toujours à l'oppression & à la tyrannie. Les Grands, jaloux à l'excès de leurs prérogatives, prenoient ombrage de tout, & la révolte suivoit de près les murmures. Le Clergé portoit encore plus loin ses prétentions & l'abus de son pouvoir. La Nation avoit aussi ses droits fondés sur des loix anciennes, ou sur des usages qui en avoient la force. Soupçonnoit-elle que ses Rois voulussent y porter atteinte? Ses plaintes éclatoient, & bien-tôt elle trouvoit des chefs qui l'excitoient à prendre les armes & à se venger. Les Régnes d'Eric, de Christophe, des deux premiers Christierns, & des deux administrations de Canut-Son

— & de Stéen-Sture, s'écoulèrent au milieu de ces orages, dont quelques instans de calme adoucirent rarement la violence, pendant toute la durée de ce siècle.

XV.
S I È C L E.

Nous n'avons pu tracer le tableau de l'Allemagne, sans faire connoître en partie la situation de la Bohême & de la Hongrie, dont les intérêts se sont presque toujours trouvés mêlés avec ceux des Princes qui ont gouverné l'Empire dans cette époque. La Pologne dont la constitution étoit dès-lors telle, qu'à la mort de ses Princes, elle ne pouvoit exercer le droit de se donner un nouveau chef, sans éprouver les plus violentes convulsions, fut presque toujours en guerre contre les Chevaliers de l'Ordre Teutonique. Ces Religieux guerriers, dont la première destination avoit été d'appuyer par les armes le zèle des Ministres évangéliques qui travailloient à la conversion des Idolâtres du Nord, avoient perdu de vue depuis long-tems le pieux objet de leur institution. L'ambition, l'avidité, l'esprit de conquête, qui s'étoient emparés d'eux, en avoient fait un corps dangereux, qui toujours armé pour défendre ses possessions, ou pour en reculer les limites, méditoit sans cesse de nouvelles invasions, sans

respectés.
traités.
Jagello
réprima
entrepre
à lui ce
ne lui l
relevant
ment, l
venus m
tables,
bler le r
Ce fu
qui avoi
Tartares
dépendan
Jean Baz
ces, qui
d'une éti
briller d
dans Pier
pour régr
des loix
de la for
Princes T
ghiskan,
Cette cor
celle de
de sa don

respecter, ni la justice, ni la foi des traités. Casimir V, de la famille des Jagellons, dont il augmenta la gloire, réprima l'inquiétude de cette Noblesse entreprenante. Ce Prince força l'Ordre à lui céder une Partie de la Prusse, & ne lui laissa l'autre qu'à titre de fief, relevant de la Pologne. Par cet arrangement, les Chevaliers Teutoniques, devenus moins puissans & moins redoutables, furent moins en état de troubler le repos de leurs voisins.

Ce fut vers ce tems que la Russie, qui avoit long-tems porté le joug des Tartares, rompit ses fers & devint indépendante. Elle dut cet avantage à Jean Bazilowitz, le premier de ses Princes, qui prit le titre de Czar. Animé d'une étincelle de ce génie qu'on a vu briller de nos jours avec tant d'éclat dans Pierre-le-Grand, il se sentit né pour régner sur une Nation qui ne reçut des loix que de lui. Il se rendit maître de la forte ville de Novogrod, où les Princes Tartares, descendans de Genghiskan, avoient déposé leurs trésors. Cette conquête fut bien-tôt suivie de celle de Moscou, dont il fit le siège de sa domination & la Capitale de son

=====
 XV. Empire. C'est avec raison que ce Prince
 est regardé comme le fondateur d'une
 S I È C L E. Puissance, que de nouveaux accroisse-
 mens ont enfin rendue l'une des plus
 vastes & des plus florissantes Monarchies
 qu'il y ait sur la terre.

Tandis que les deux Maisons d'Anjou
 & d'Arragon, fondant leurs droits sur
 des titres à peu-près de même valeur,
 se disputoient le Royaume de Naples,
 & que cette contrée étoit le théâtre de
 mille combats sanglans, l'intérieur de
 l'Italie étoit déchiré par des factions
 cruelles. Au milieu de ces troubles, il
 se formoit de petits Etats, qui, ayant
 acquis plus de consistance avec le tems,
 se sont maintenus jusqu'à nos jours. Ainsi
 la Maison d'Est s'empara de Modène &
 de Ferrare, & perpétua sa domination
 dans la première de ces deux Principau-
 tés. La Maison de Gonzague s'établit
 dans Mantoue, & ces Princes tiennent
 encore un rang distingué parmi les Sou-
 verains qui régnerent au-delà des monts.
 Les Visconti se rendirent maîtres de
 Milan, qui étoit déjà la Capitale d'un
 Duché considérable par son étendue &
 ses richesses, lorsque les Sforces en ac-
 quirent la Souveraineté. Florence qui se

gouve
 doit f
 &, c
 disco
 son a
 ces v
 tes da
 & fes
 rope
 fance
 ses
 l'escla
 ni se
 ni féc
 puissa
 prime
 joug
 fin, l
 dans
 toujou
 Répub
 à trois
 son un
 ces, c
 Etats
 enviro
 che en
 dats à
 plissoie
 sangui

gouvernoit toujours en République, étendoit sa domination sur d'autres Villes, &, quoique déchirée au-dedans par la discorde & les dissensions, elle voyoit son alliance recherchée par les Puissances voisines. Venise faisoit des conquêtes dans le Continent & dans les Isles, & ses flottes étoient le rempart de l'Europe du côté du midi, contre la Puissance Ottomane. Gènes déchirée par ses propres citoyens, flottoit entre l'esclavage & la liberté, ne pouvant, ni se gouverner par ses propres loix, ni fléchir sous la tyrannie des familles puissantes qui tendoient toutes à l'opprimer, ni porter sans inquiétude le joug d'une domination étrangère. Enfin, la Suisse devenue libre en partie dans le siècle précédent, s'affermir pour toujours dans l'indépendance. Cette République naissante, réduite d'abord à trois Cantons, en reçut d'autres dans son union, & par-là augmenta ses forces, devint peu à peu respectable aux Etats plus puissans qu'elle, dont elle est environnée, & se vit bien-tôt assez riche en hommes, pour fournir des Soldats à la plupart des Princes qui remplissoient l'Europe de leurs querelles sanguinaires.

XV.

SIÈCLE.

XV.
SIÈCLE.

ARTICLE III.

Découverte de l'Amérique.

LA découverte de l'Amérique doit être regardée comme le plus grand événement de toute l'histoire moderne. Il est également intéressant pour la politique, pour le commerce, pour les mœurs générales, & pour la religion. Mais il faut reprendre les choses d'un peu plus haut, pour rassembler sous un même point de vue les nouvelles découvertes que l'invention de la boussole ne pouvoit manquer de produire, soit dans un tems, soit dans un autre, & qui devoient conduire tôt ou tard les navigateurs, à celle d'un nouvel hémisphère, dont quelques esprits plus pénétrants que les autres, avoient déjà soupçonné l'existence. L'aiguille aimantée, qui supplée aux astres qu'on ne peut pas voir toujours, & qui, fixée vers le nord, où elle revient sans cesse, indique ce point du monde, mieux que l'étoile polaire elle-même, étoit connue depuis quelque tems; d'habiles navigateurs

s'en étoit
l'Océan
l'Isle de
faisant p
suite ver
frigue, i
du Roi d
excité le
dépenfes
courage
poussere
tatives. L
Tempête
Bonne-E
une nou
tales, de
prompt d
rencontré
rent le d
découvert
considérab
péditions
Ce gra
une impu
le portoit
il étoit n
Gênes en
forte d'in
naissances

s'en étoient déjà servi pour voyager dans l'Océan Atlantique. Ils avoient découvert l'Isle de Madère & celle de Ténériffe, faisant partie des Açores. Ramenés ensuite vers les côtes occidentales de l'Afrique, ils en prirent possession au nom du Roi de Portugal, Jean I, qui avoit excité leur industrie, en fournissant aux dépenses de ces divers armemens. Encouragés par ces premiers succès, ils poussèrent encore plus loin leurs tentatives. Les uns découvrirent le Cap des Tempêtes, appelé depuis Cap de Bonne-Espérance, & par-là s'ouvrirent une nouvelle route aux Indes Orientales, dont le commerce devint plus prompt & plus facile; les autres ayant rencontré les côtes du Brésil, y arborèrent le drapeau Portugais. Toutes ces découvertes, qui préludoient à de plus considérables, avoient précédé les expéditions de Christophe Colomb.

Ce grand homme avoit reçu du ciel une impulsion forte & dominante qui le portoit vers les entreprises maritimes. il étoit né sujet de la république de Gênes en 1442. Il avoit acquis par une forte d'instinct naturel, quelques connaissances astronomiques, & le même

XV.

S I È C L E.

instinct le porta, comme de lui-même;
 XV. à faire l'application de ses idées à la
 S I È C L E. navigation & aux voyages de long cours.
 Guidé par son génie, & seulement
 aidé par une carte imparfaite, il con-
 çut que l'Océan Occidental devoit bai-
 gner des Terres & des Isles considé-
 rables, dans un autre hémisphère dont
 la découverte ne lui parut pas imposs-
 ble. Il proposa d'abord ses vues à sa
 Patrie, en Citoyen zélé, comme un
 moyen d'accroître sa puissance, & de lui
 assurer tout le commerce du monde,
 avec l'empire des mers. A peine sit-on
 quelqu'attention à ce qu'il proposoit;
 mais ce mauvais accueil ne le rebuta
 point. Plein de son dessein, il ne dé-
 sespéra pas de trouver une Puissance
 qui fit par ambition ou par amour de
 la gloire, ce qu'il falloit pour l'exécu-
 ter. On dit qu'il s'adressa successive-
 ment aux Cours de France, d'Angle-
 terre & de Portugal, & qu'il fut par-
 tout refusé. Quant à l'Angleterre & à
 la France, nous le croyons volontiers.
 Les Princes qui régnoient alors dans
 ces deux Royaumes, étoient trop oc-
 cupés chez eux à dissiper les orages qui
 troubloient leur repos, & à maintenir

leur auto-
 jets de c
 Portugal
 treprises
 avoit dé
 poser à
 que Colo
 Il eut
 nand-le-C
 s'adresser
 grandes c
 mais d'ab
 plus favo
 lut huit a
 ver le r
 projet. Il
 soient l'o
 gnoit les
 faire pour
 religion,
 posa enfi
 du titre c
 cer sa pé
 gieux qu
 de la R
 l'expéditi
 vant ses p
 nouvelle
 naires, &

leur autorité, pour songer à des projets de cette nature. Mais à l'égard du Portugal, il nous semble que les entreprises du même genre que cette Cour avoit déjà favorisées, devoient la disposer à bien accueillir un homme tel que Colomb.

Il eut assez bonne opinion de Ferdinand-le-Catholique & d'Isabelle, pour s'adresser à ces Rois déjà célèbres par les grandes choses qu'ils avoient exécutées; mais d'abord cette Cour ne lui fut pas plus favorable que les autres, & il fallut huit ans de persévérance pour trouver le moment de faire agréer son projet. Il offroit des Royaumes où croissoient l'or & les diamans, & l'on craignoit les modiques avances qu'il falloit faire pour les acquérir. Le motif de la religion, plus que tout le reste, disposa enfin Isabelle à revêtir Colomb du titre qu'il sollicitoit pour commencer sa périlleuse entreprise. Un Religieux qui avoit du crédit sur l'esprit de la Reine, lui fit entendre que si l'expédition de Colomb réussissoit suivant ses promesses, elle ouvreroit une nouvelle carrière au zèle des Missionnaires, & procureroit le salut d'un grand

nombre d'ames. Cette raison l'emporta
 XV. sur toutes les difficultés, & Colomb
 SI È C L E. honoré du titre d'Amiral, partit avec
 trois vaisseaux, en 1492.

Ce premier voyage eut tout le succès
 qu'il pouvoit avoir. Après trente-trois
 jours de navigation, Colomb décou-
 vrit l'Isle de Saint-Domingue, l'une
 des plus grandes & des plus fertiles
 qu'il y ait dans ces mers. Mais avant
 d'y arriver, il eut souvent besoin de
 toute la fermeté de son ame, pour sur-
 monter les obstacles qui traversèrent son
 entreprise. Ils ne vinrent pas de la mer
 ni des tempêtes, mais de l'esprit indo-
 cile & soupçonneux des gens qui for-
 moient son équipage. Colomb n'étoit
 occupé qu'à les adoucir, à calmer leurs
 murmures, & à soutenir leurs espé-
 rances, pour les empêcher de se révol-
 ter ouvertement. L'or des Indiens qu'ils
 obtinrent pour des bagatelles, les con-
 sola de leurs fatigues. Après avoir pris
 possession de l'Isle, qu'il nomma His-
 paniola, Colomb revint en Europe,
 apportant beaucoup d'or, & conduisant
 à la Cour quelques Américains, pour
 marques de son triomphe. Un succès
 si heureux étoit la meilleure réponse que

'Amira
 tions de
 légiers q
 et au m
 fabelle
 mage d
 noit de
 moignèr
 es honn
 & son c
 Colon
 quit bâti
 es plu
 nouvelle
 duits en
 & la rév
 rdres n
 continuel
 urer la
 que, éto
 Colomb
 Cour d'E
 objet de
 croire l
 monter d
 bien vue,
 qu'il exh
 etirer tan
 e constan

L'Amiral pouvoit donner aux objections des faux Savans & des Courtisans légers qui avoient d'abord mis son projet au rang des chimères. Ferdinand & Isabelle auxquels il apportoit l'hommage d'un nouveau monde, qu'il venoit de reconnoître pour eux, lui témoignèrent leur satisfaction, par tous les honneurs capables d'exciter son zèle & son courage.

Colomb se remit en mer, avec dix-huit bâtimens, en 1493; on attendoit les plus grands avantages de cette nouvelle expédition. Elle les auroit produits en effet, si l'envie, la cupidité & la révolte de ceux qui étoient à ses ordres n'eussent mis sa patience à de continuelles épreuves. Le moyen d'assurer la conquête de Saint-Dominique, étoit d'y établir une Colonie. Colomb en avoit proposé le plan à la Cour d'Espagne, & c'étoit le principal objet de ce second voyage. On a peine à croire les difficultés qu'il eut à surmonter dans l'exécution d'une chose si bien vue, si raisonnable, & dont ceux qu'il exhortoit à y concourir devoient retirer tant d'avantages. Enfin, à force de constance & de sagesse, il en vint

XV.

SIÈCLE.

 XV.

S I È C L E.

à bout : les Indiens effrayés par le canon & les fusils, qu'ils ne distinguoient pas d'avec la foudre, venoient mettre aux pieds des Espagnols, leurs richesses & leur liberté. Mais bien-tôt ils apperçurent que ces étrangers qu'ils avoient regardés d'abord comme des Ministres des Dieux, étoient des hommes avides, emportés, sanguinaires, dévorés par la soif de l'or, & qui ne pouvoient vivre en paix les uns avec les autres. Ils ne les virent bientôt qu'avec mépris & avec horreur. Le désespoir ranima leur courage, & leur apprit à compenser par la ruse, la supériorité que la différence des armes donnoit à leurs ennemis. Ainsi Colomb, qui étoit allé découvrir la Jamaïque, trouva sa Colonie en désordre, & les Indiens révoltés, lorsqu'il revint à Saint-Domingue.

Tandis que la discorde & l'avarice renversoient dans les Indes Occidentales les établissemens qu'il commençoit à former, les envieux le décrioient à la Cour, & tâchoient de rendre ses intentions suspectes. Il revint en Europe, & se justifia. Mais il ne pouvoit demeurer oisif. Le plan qu'il s'étoit formé n'étoit pas rempli; il brûloit d'a-

chever sa
 au Cont
 découve
 troisièm
 faire qu
 ne cesso
 son abse
 premiers
 Cour, r
 çons con
 ses maît
 Gouvern
 pour le
 bien loir
 qu'il ve
 bien à l'
 Par ses
 fers, fur
 la Cour
 nemis
 avoit été
 ses vues
 fut pas
 se remit
 flotte pr
 Il fit de
 du grand
 la jalou
 pagnons

chever son entreprise, & de parvenir
 au Continent, qu'il n'avoit pas encore
 découvert. Il le découvrit enfin dans un
 troisième voyage qu'on ne lui permit de
 faire qu'après bien des retards. L'envie
 ne cessoit pas de le persécuter pendant
 son absence; & les ennemis que ses
 premiers succès lui avoient fait à la
 Cour, réussirent enfin à jeter des soup-
 çons contre sa fidélité, dans l'esprit de
 ses maîtres. On envoya sur ses traces un
 Gouverneur dans le nouveau monde,
 pour le remplacer. Ce successeur étoit
 bien loin de ressembler au grand homme
 qu'il venoit de supplanter; il y parut
 bien à l'abus qu'il fit de son pouvoir.
 Par ses ordres, Colomb, chargé de
 fers, fut reconduit en Europe. Quoique
 la Cour fût prévenue & que ses en-
 nemis fussent puissans, sa conduite
 avoit été si noble, & si désintéressée,
 ses vues étoient si pures, qu'il ne lui
 fut pas difficile de se justifier encore. Il
 se remit donc en mer, à la tête d'une
 flotte propre à seconder ses desseins.
 Il fit de nouvelles découvertes du côté
 du grand Continent. Mais l'ingratitude,
 la jalousie & l'indocilité de ses com-
 pagnons, lui ayant encore donné des

XV.

S I E C L E :

dégoûts, il sentit qu'il lui seroit impossible de suivre jusqu'au bout les grandes idées qui l'avoient dirigé dans les tentatives qu'il avoit déjà faites. Il résolut de venir jouir de sa gloire, sous la protection des Princes qu'il avoit si bien servis, & de passer le reste de ses jours dans un honorable repos. A son retour en Espagne, il ne trouva plus Isabelle : le politique Ferdinand ne lui fit que de fausses caresses, qu'il prodiguoit à tant d'autres. Les Courtisans déprisèrent ses services, & ce qu'on avoit combattu d'abord comme une entreprise impossible, fut regardé, après l'événement, comme une chose ordinaire, que tout autre auroit pu faire aussi bien. Colomb, dégoûté de tout, & convaincu par son expérience, que se dévouer au service des Grands, c'est presque toujours travailler pour des ingrats, mourut dans sa retraite, en 1509, avec le regret de n'avoir pas été plus utile à son siècle & à la nouvelle patrie qui l'avoit adopté.

Colomb avoit ouvert la route d'un monde jusqu'alors inconnu. Une foule de Navigateurs, excités par la soif de l'or, & par la curiosité, s'empessa d'y

C
 suivre se
 parut ave
 Vespucci
 le génie
 oppé, &
 de guide
 commenç
 fort avanc
 ancé le p
 qu'un seu
 voyage, c
 tilité dont
 Ferdinand
 veau mon
 tendre sa
 moitié du
 & des hon
 attaché. A
 parcourut l
 ent, & pé
 ique. De
 le dix-hui
 ouverte d
 donna son
 ompensés.
 avoient é
 disgraces. I
 comme lui
 loire de la

suivre ses traces. Dans ce nombre, parut avec quelque réputation Améric-Vespucci, Florentin : car en tout genre, le génie des Italiens étoit plus développé, & ce peuple étoit destiné à servir de guide aux autres nations. Vespucci commença lorsque Colomb étoit déjà fort avancé dans la carrière où il s'étoit lancé le premier. On a dit qu'il n'avoit qu'un seul vaisseau dans son premier voyage, dont il ne tira pas toute l'utilité dont il s'étoit flatté. Mais le Roi Ferdinand, à qui la découverte du nouveau monde avoit inspiré le désir d'étendre sa domination dans cette autre moitié du globe, donna des vaisseaux & des hommes à Vespucci, qu'il s'étoit attaché. Avec ces moyens, le Florentin parcourut les côtes dans le grand Continent, & pénétra jusqu'au Golfe du Mexique. De retour en Espagne, au bout de dix-huit mois, il s'attribua la découverte du nouveau monde, & lui donna son nom. Ses services furent récompensés, comme ceux de Colomb avoient été, par l'ingratitude & les ingraces. Il mourut en 1504, oublié comme lui; mais il eut au moins la gloire de laisser, dans le nom que tous

XV.

SIÈCLE

les Peuples ont conservé au nouvel
 XV. hémisphère, un monument de ses tra-
 S I È C L E. vaux, que l'envie & le tems n'ont
 pu détruire.

Les préjugés de l'ignorance avoient
 opposé aux desseins de Christophe Co-
 lomb, les plus grands obstacles qu'il
 eut à surmonter. L'opinion des Antipo-
 des, hasardée quelques siècles aupara-
 vant, avoit paru absurde. Comment
 concevoir dans une portion du globe
 opposée à celle que nous habitons, des
 hommes marchant dans un sens con-
 traire ? Voilà ce qu'objectoit l'igno-
 rance. D'un autre côté, comment pen-
 ser que dans ces contrées séparées de
 nous par tant de mers, il y eût des
 hommes sortis de la même souche que
 les autres, ayant la même origine, &
 destinés à la même fin ? C'étoit le rai-
 sonnement de quelques Théologiens Es-
 pagnols, servilement attachés aux pré-
 jugés dans lesquels ils avoient vieilli,
 & fortement persuadés qu'il ne pouvoit
 y avoir rien de réel & de vrai au-delà
 du cercle étroit de connoissances que
 l'habitude avoit tracé autour d'eux. La
 bonne Physique, & une Théologie plus
 épurée que celle de ce siècle, ont cor-
 rigé

rigé de
 deux P
 dont n
 Reine
 Colomb
 possible
 & les a
 lointain
 prise pr
 par la co
 rités sal
 munique
 routes le
 auprès d'
 tre Colon
 nesses,
 Indiens
 plus d'in
 pieuse Pr
 furent pas
 avec un s
 de ses esp
 naires env
 l'ignoranc
 qu'autre p
 d'approfon
 progrès da
 ne fut qu'
 tianisme s'
 rigé

rigé depuis les idées des hommes sur ces deux points ; & même dès les tems dont nous parlons , le Religieux que la Reine Isabelle consulta sur le projet de Colomb , supposa comme une chose possible , & l'existence des Antipodes , & les avantages infinis que ces Peuples lointains pouvoient retirer de l'entreprise proposée , dans l'ordre spirituel , par la connoissance de J. C. & des vérités salutaires qui leur seroient communiquées. Nous avons dit que de toutes les raisons dont on fit usage auprès d'Isabelle , pour l'engager à mettre Colomb en état de réaliser ses promesses , le desir de procurer le salut des Indiens Idolâtres , fut celui qui fit le plus d'impression sur l'esprit de cette pieuse Princesse : mais ses intentions ne furent pas remplies d'abord sur cet objet avec un succès qui répondît à l'étendue de ses espérances. Les premiers Missionnaires envoyés vers les Indiens , soit par l'ignorance de la langue , soit par quelque autre principe qu'il seroit trop long d'approfondir , firent d'abord peu de progrès dans le nouveau monde , & ce ne fut qu'avec le tems que le Christianisme s'y établit d'une manière solide

XV.
S I È C L E.

& durable. Nous verrons dans la suite l'influence que les nouvelles découvertes ont eue sur les diverses Nations de l'Europe, dans l'ordre politique & religieux.

A R T I C L E IV.

État des Lettres & des Sciences.

LA prise de Constantinople, par Mahomet II, qui fut par ses suites, un événement si considérable dans l'ordre politique, n'influa pas moins sur l'état des lettres & des sciences. On connoissoit en Europe les bons modèles de l'antiquité profane & sacrée. On lisoit les ouvrages des anciens, sur-tout depuis qu'on s'étoit appliqué aux langues savantes; mais les règles primitives du goût, les idées du beau en littérature, ne s'étoient nulle part mieux conservées que dans les villes polies de l'Empire d'Orient. Les Grecs ayant l'esprit plus cultivé, plus délicat, & l'organisation plus parfaite, étoient aussi plus sensibles aux beautés répandues dans les ouvrages du génie, & ces beautés qui

tenoient
monie du
des impr
fondes. S
leurs pro
ment qu'
une finesse
aux Littér
qu'il y a
avantages
Grèce qui
la chute
qu'une éru
leçons n'a
goût dans
de la litté
On ne
dent, mêm
Littérateu
au tems
trouvé une
ni Orateur
être de que
dont le j
lecture des
peuvent é
& du génie
c'est que l
constitue l

tenoient en partie aux formes & à l'harmonie du langage, faisoient sur eux des impressions plus vives & plus profondes. S'ils ne les imitoient pas dans leurs productions, au moins le sentiment qu'ils en avoient, leur donnoit une finesse de discernement qui se refusoit aux Littérateurs des autres Nations. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'avec des avantages si précieux, les Savans de la Grèce qui se réfugièrent en Italie après la chute de l'Empire, n'y portèrent qu'une érudition pésante, & que leurs leçons n'avancèrent pas les progrès du goût dans aucune des diverses branches de la littérature.

On ne vit donc point éclore en Occident, même depuis que les meilleurs Littérateurs qui fussent dans la Grèce, au tems de la révolution, y eurent trouvé une retraite honorable, ni Poëte, ni Orateur, dont les ouvrages puissent être de quelque mérite aux yeux de ceux dont le jugement s'est formé par la lecture des anciens. Les productions ne peuvent être marquées au coin du goût & du génie, quand on ignore ce que c'est que le génie & le goût, ce qui en constitue l'essence & la nature, & les

principes inamuables d'où dérivent les
 XV. règles propres à guider l'Ecrivain qui
 S I È C L E. compose dans la chaleur de l'imaginacion , & l'homme de lettres qui juge dans le silence du cabinet. Les Savans qui se formèrent à l'école des Grecs modernes , n'étudièrent les anciens qu'en Scholiasstes & en Commentateurs. Pas un d'eux ne chercha dans ces monumens si précieux des beaux siècles d'Athènes & de Rome , les idées pures & simples du beau , les graces de l'élocution , le choix des pensées , les peintures naïves & vraies , le sentiment délicat , le langage des passions , & moins encore ce feu créateur qui donne la vie à tout , & qui devient le rival de la nature. La science des mots fut leur partage , & les textes , sans égard aux choses qu'ils renfermoient , exerçoient la sagacité de leur critique. Nous parlons sur-tout ici de ceux qui écrivirent dans la langue des anciens. Copier les tours & les expressions , suivre la marche du style & la forme grammaticale des phrases , donner aux idées la même teinte & les mêmes couleurs , coudre ensemble des lambeaux ramassés de toutes parts , sans ordre & sans choix ; voilà ce qu'on ap-

pelloit i
 d'après e
 Quoiqu
 tur les p
 pre à hà
 la raison
 matériaux
 après. Le
 tes , les
 la carrièr
 lirent pe
 beaucoup
 lettres un
 les cultiv
 partager l
 rent les é
 de quelq
 travaux ,
 toit déjà
 manière d
 du bon &
 proche de
 qu'il fallo
 les princip
 des règles
 & pure cou
 qui venoie
 voit trouva
 imiter ; & c

pelloit imiter les anciens & travailler
d'après eux.

XV.

SIÈCLE.

Quoique cette manière de marcher sur les pas de l'antiquité fût peu propre à hâter les progrès du goût & de la raison, elle fournit au moins des matériaux aux bons esprits qui vinrent après. Les Grammairiens, les Scholiaſtes, les ſerviles imitateurs applanirent la carrière des ſciences; & ſ'ils recueillirent peu de gloire, en ſe donnant beaucoup de peine, ils rendirent aux lettres un ſervice, dont tous ceux qui les cultivèrent dans la ſuite, durent partager la reconnoiſſance. Ils arrachèrent les épines, & la route, au bout de quelque tems, devint par leurs travaux, auſſi facile qu'agréable. C'étoit déjà beaucoup de ſentir que la manière des anciens portoit l'empreinte du bon & du vrai; qu'ils avoient approché de la perfection en tout genre; qu'il falloit chercher dans leurs écrits les principes de l'art & la connoiſſance des règles; que cette ſource abondante & pure couloit également pour tous ceux qui venoient y puiser; qu'on ne pouvoit trouver ailleurs des modèles à imiter; & qu'il n'y avoit de gloire à eſpé-

XV. **SIÈCLE.** rer, qu'en marchant sur leurs traces, dans la carrière dont ils avoient atteint le but. D'abord on se traîna lourdement après eux, mais ensuite on osa prétendre, comme eux, au mérite de l'invention, & sans les perdre de vue, on essaya de prendre un vol plus hardi, & de foibles Copistes, les Poètes, les Orateurs, les Historiens, les Écrivains de toutes les Nations polies, devinrent enfin rivaux de ceux qu'ils avoient cru d'abord ne pouvoir égaler.

Le XV^e. siècle, plus laborieux & plus éclairé que le XIV^e. qui avoit beaucoup enchéri sur les connoissances des âges précédens, touchoit de plus près à l'heureuse révolution que l'état présent des lettres faisoit espérer. Il la promettoit, il l'annonçoit, mais on n'en jouissoit pas encore. La rouille de la barbarie avoit pénétré si avant, les ténèbres avoient été si épaisses, les préjugés, les fausses maximes & le mauvais goût, avoient jetté de si profondes racines, qu'il falloit encore bien du tems & bien des efforts pour dégager l'esprit humain de toutes les entraves que dix siècles d'ignorance lui avoient données. Les premières tentatives ne furent pas heu-

teuses ;
 luire, s
 & quoid
 la lumièr
 les échau
 soit à d
 que solid
 L'Imp
 tion de l
 vers le n
 dans l'Em
 tion pare
 du nouve
 nées aprè
 vernemen
 sa naissan
 Strasbourg
 la plus ce
 siers, fai
 de tems a
 lever à C
 imaginé l
 livres, par
 quels on
 dont la par
 tibles. Ce
 Mayence p
 fer : c'est
 uns, qu'il

teuses ; mais le jour qui commençoit à
 luire , s'épura , s'étendit peu à peu ,
 & quoique ses progrès fussent lents ,
 la lumière qui pénéroit les esprits , qui
 les échauffoit insensiblement , les dispo-
 soit à des productions aussi brillantes
 que solides.

L'Imprimerie , la plus belle inven-
 tion de l'esprit humain , qui fut trouvée
 vers le milieu de ce siècle , produisit
 dans l'Empire des sciences , une révolu-
 tion pareille à celle que la découverte
 du nouveau monde opéra quelques an-
 nées après , dans la politique & le gou-
 vernement des Nations. Ce bel art doit
 sa naissance à Jean Guttemberg , de
 Strasbourg , & l'an 1440 en est l'époque
 la plus certaine. Quelques essais gros-
 siers , faits à Harlem par Rufter , peu
 de tems auparavant , ne doivent pas en-
 lever à Guttemberg la gloire d'avoir
 imaginé les moyens de multiplier les
 livres , par des caractères mobiles , aux-
 quels on donne toutes les combinaisons
 dont la parole & l'écriture sont suscep-
 tibles. Ce nouvel art fut perfectionné à
 Mayence par Jean Faust & Pierre Schoëf-
 fer : c'est ce qui a fait dire à quelques-
 uns , qu'il avoit pris naissance dans cette

ville. On a demandé si cet art précieux, étant également propre à reproduire les erreurs & les vérités, n'a pas fait autant de mal que de bien dans le monde ? Pour résoudre ce problème, il faudroit connoître tous les livres, avoir analysé toutes les productions de la press, être entré dans la discussion exacte de toutes les idées, de toutes les opinions enfantées par tous les Ecrivains de chaque Nation & de chaque siècle, depuis qu'on imprime ; avoir enfin recueilli & comparé tout ce qu'il y a de vrai & de faux, d'utile & de dangereux, de raisonnable & d'absurde dans les ouvrages que l'art de l'impression a fait circuler dans l'univers : or, comme il est impossible de remplir cette tâche, & qu'il seroit insensé de l'entreprendre, nous pensons qu'on doit jouir avec reconnoissance du bienfait que le plus ingénieux des arts nous procure, sans le déprimer par la considération des abus qui en peuvent naître. Il est certain que l'Imprimerie a servi plus d'une fois à corrompre les mœurs & à transmettre d'un siècle, ou d'un peuple à l'autre, les germes du fanatisme ; mais il n'est pas moins certain que, par elle, les connoissances utiles se sont com-

muniqué
que de
lumière
affermie
née a écl
beau, to
rière qu
parcourir
Les s
fectionno
autres b
Théologi
siècle, ce
dent. On
& on y su
méthode
tôt d'Av
du Philo
Occident.
proscrite
Souverain
Maîtres,
en discuta
soient la
tres, soit
dans les le
des dispute
haut degré
ferentes op

muniquées au loin comme au près ; que depuis cette heureuse époque la lumière s'est étendue , les vérités se sont affirmées , & que la raison perfectionnée a éclairé successivement de son flambeau , toutes les parties de la vaste carrière que les arts & les sciences ont à parcourir.

Les sciences ecclésiastiques se perfectionnoient avec lenteur , comme les autres branches de la Littérature. La Théologie étoit à peu près dans ce siècle , ce qu'elle avoit été dans le précédent. On y traitoit les mêmes questions , & on y suivoit la même méthode. Cette méthode étoit celle d'Aristote , ou plutôt d'Averroës , par qui les ouvrages du Philosophe Grec étoient connus en Occident. Sa Dialectique , autrefois proscrire dans les écoles ; y régnoit en Souveraine , & il étoit défendu aux Maîtres , aux Écoliers de s'en écarter , en discutant les divers objets qui exerçoient la subtilité des uns & des autres , soit dans les actes publics , soit dans les leçons particulières. La chaleur des disputes étoit toujours portée au plus haut degré entre les partisans des différentes opinions qui divisoient les Doc-

XV. teurs & leurs Disciples. On disputoit
 sur les questions les plus frivoles, avec
 des clameurs, un tumulte & des inju-
 res qui faisoient dégénérer les assem-
 blées les plus graves, en scènes ridicules
 & souvent indécentes. Les écoles étoient
 devenues des arènes, où la force des pou-
 mons & les éclats de la voix décidoient
 presque toujours la victoire en faveur de
 ceux qui avoient la vigueur de soutenir
 plus long-tems le combat. C'étoient tou-
 jours les mêmes sectes & les mêmes par-
 tis qui paroissoient dans la lice; Réalistes,
 Nominaux, Thomistes, Scotistes; dé-
 fenseurs & adversaires de l'Immaculée
 Conception, Franciscains & Domini-
 cains; ils s'attaquoient & se repoussioient,
 non avec les armes de la raison, mais
 avec des sophismes, des distinctions,
 des écarts, des objections & des re-
 pliques subtiles; tellement qu'après des
 journées entières, les points qu'on
 sembloit vouloir éclaircir, étoient en-
 core au même état d'incertitude &
 d'obscurité, qu'au commencement de
 la dispute.

Cependant il y eut parmi ceux qu'on
 appelloit alors Philosophes & Théolo-
 giens, de bons esprits qui secouèrent la

poussiè-
 leurs éc-
 qui, sa-
 ment s-
 tant de
 matière
 discipli-
 geoient
 particul-
 Nicolas
 & quel-
 ailleurs
 donc af-
 ce que
 la bon-
 principe
 commen-
 vans dis-
 Dans le
 la précie-
 clair, le
 une for-
 sujet;
 d'une qu-
 pes étab-
 plus gra-
 encore l-
 d'objets
 morale d-

pouffière de l'école, qui écartèrent de leurs écrits les restes de la barbarie, & qui, sans s'arrêter aux questions purement scholastiques, traitèrent avec autant de noblesse que de solidité, les matières de doctrine, de morale & de discipline, dont les erreurs du tems exigeoient qu'on s'occupât d'une façon plus particulière. Tels furent, Pierre d'Ailly, Nicolas de Clémengis, Jean Gerson, & quelques autres, dont nous parlerons ailleurs plus au long. Nous pouvons donc assurer avec vérité, sans détruire ce que nous venons de remarquer, que la bonne Théologie fondée sur les principes de l'écriture & de la tradition, commençoit à être cultivée par des Savans dignes du nom de Théologiens. Dans leurs ouvrages régnoient l'ordre, la précision, la netteté. Leur style étoit clair, leurs preuves se présentoient sous une forme naturelle & convenable au sujet; ils passoient méthodiquement d'une question à l'autre, & les principes établis servoient à mettre dans un plus grand jour les points qui avoient encore besoin d'être discutés. Il est peu d'objets appartenans au dogme, à la morale & à la discipline, qui n'aient

XV.
 S I È C L E S. été traités de cette manière dans ce siècle par des hommes d'une érudition profonde. L'éloquence sacrée sortit plus tard des ténèbres de la barbarie. En général, la façon d'annoncer la parole de Dieu étoit basse, rampante, puérile. On la trouveroit même indécente & scandaleuse aujourd'hui. Nous en pouvons juger par les Sermons qui nous restent d'Olivier Maillard, & des autres Prédicateurs qui eurent la plus grande réputation en France & même à la Cour, dans les tems dont nous parlons. Cependant leurs discours remplis de contes ridicules, d'allusions froides, de citations étrangères & déplacées, de traits & de faillies, qui auroient mieux convenu à des Histriens qu'à des Ministres évangéliques, ne laissent pas de renfermer des choses qui étonnent par la naïveté de l'expression & la force des idées. Ce qu'il y a de vrai, c'est que les Auditeurs étoient souvent touchés jusqu'aux larmes, & que les mêmes endroits qui nous font rire aujourd'hui parce que nous les jugeons d'après les principes d'un goût épuré, entraînent plus d'une fois dans les Cloîtres les plus austères, des hommes & des femmes qui vivoient

depuis
 dans le
 n'est de
 Religio
 énergie
 rieures

La f
 en Fran
 émulation
 événem
 les Can
 qu'on n
 Il en ré
 des vrai
 maximes
 pour rec
 Officiers
 droits de
 plus si f
 aux ancie
 aux sourc
 chercha le
 nons des
 autorité r
 police de
 changeme
 & à la p
 L'étude

depuis long-tems dans les délices & dans le crime. D'où cela vient-il, si ce n'est de ce que les grandes vérités de la Religion ont par elles-mêmes une énergie indépendante des formes extérieures sous lesquelles on les présente ?

La science canonique étoit cultivée en France & ailleurs avec une extrême émulation. Le grand Schisme & les événemens dont il fut suivi, obligèrent les Canonistes à examiner des questions qu'on n'avoit pas encore approfondies. Il en résulta un examen plus approfondi des vrais principes, & de nouvelles maximes dont les Tribunaux se servirent pour rectifier la Jurisprudence, & les Officiers du Roi, pour défendre les droits de la Couronne. On ne s'attacha plus si servilement qu'on avoit fait, aux anciennes décrétales; on remonta aux sources de la discipline, & on en chercha le véritable esprit dans les Canons des Conciles qui jouissoient d'une autorité respectée, avant le tems où la police de l'Eglise avoit éprouvé des changemens peu conformes aux règles & à la pratique de l'antiquité.

L'étude des langues savantes, sur-tout

s ce siècle
profonde.
plus tard
général,
de Dieu
e. On la
scanda-
avons ju-
s restent
tres Pré-
ande ré-
a Cour,
Cepen-
e contes
de cita-
traits &
convenu
es évan-
fermer
naïveté
idées.
es Au-
squ'aux
bits qui
ce que
ncipes
s d'une
tères,
voient

XV.
S I È C L E.

de l'Hébreu & de l'Arabe, mit les Savans en état de combattre par des écrits solides, les Juifs & les Mahométans. Il nous reste beaucoup d'ouvrages publiés contr'eux dans ce siècle. Les vérités attaquées par les Wicléfites & les Hussites, trouvèrent des défenseurs aussi remplis d'érudition que de zèle. Ils discutèrent favamment tous les points de doctrine & de morale que ces novateurs osoient mettre au nombre des erreurs qu'ils reprochoient à l'Eglise. Pour montrer la pureté, l'antiquité de la foi catholique, sur tous les objets contestés, il fallut remonter aux sources, & puiser les preuves de la tradition dans les ouvrages des Pères Grecs & Latins. On le fit avec succès; & après les avoir consultés d'abord comme des témoins fidèles de la croyance de l'Eglise dans tous les siècles, on reconnut que c'étoient les plus parfaits modèles & les meilleurs guides que pussent suivre ceux qui travailloient sur les mêmes matières. Ainsi l'étude des Pères, si long-tems négligée, devint plus commune qu'elle n'avoit jamais été. Toutes les parties de la science ecclésiastique y gagnè-

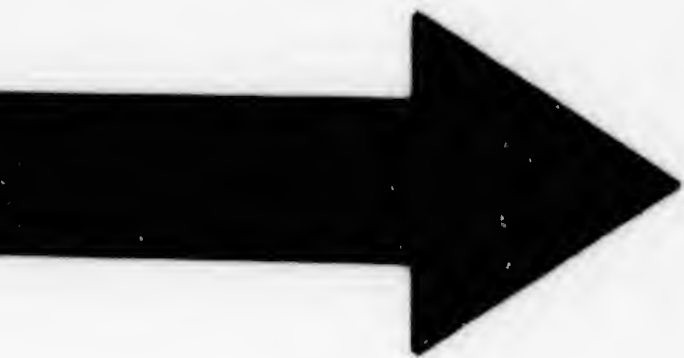
rent; & des, grâces, on & d'écri

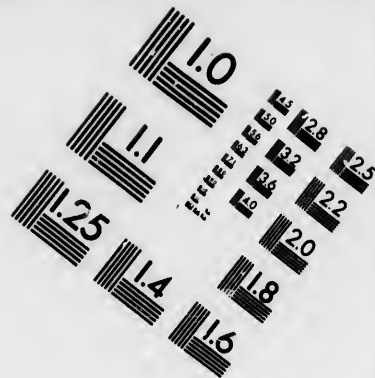
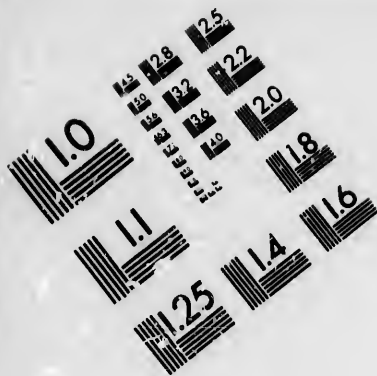
On p
nombre
Les hom
sur ces r
d'être to
S. Vincè
nien, S
de-Dieu
dole, l'A
d'autres
Les trait
l'Eglise,
extraordi
règles cor
pratique
les Cont
avoient e
En comp
qués qui
cette épo
nous par
étoient s
bornes, p
exaltée, &
rés, plus

rent ; & à force de lire des choses solides , graves , lumineuses , bien présentées , on contracta l'habitude de penser & d'écrire de même. XV.
S I È C L E.

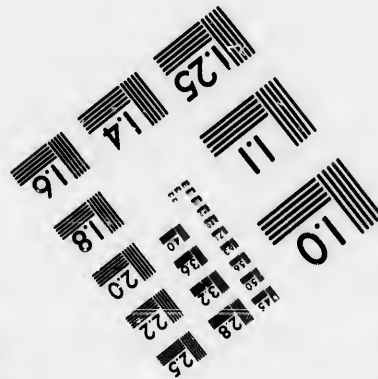
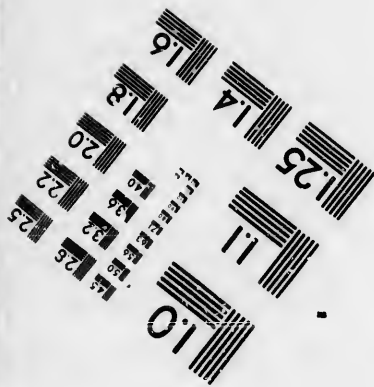
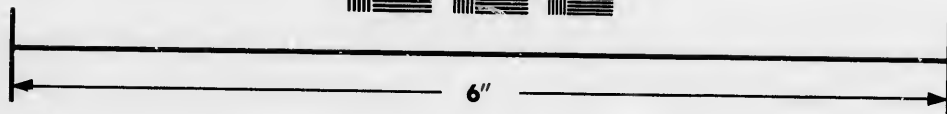
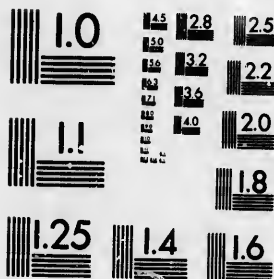
On publia dans ce siècle un grand nombre d'ouvrages sur la vie spirituelle. Les hommes les plus célèbres écrivirent sur ces matières , où il est si difficile d'être toujours exact & précis. Gerson , S. Vincent-Ferrier , S. Laurent-Justinien , S. Antonin , le vénérable Jean-de-Dieu Chartreux , Pic de la Mirandole , l'Abbé Trithème , & une infinité d'autres entrèrent dans cette carrière. Les traités de piété qu'ils donnèrent à l'Eglise , sont moins remplis de choses extraordinaires , plus conformes aux règles communes de la morale , & d'une pratique plus universelle , que ceux dont les Contemplatifs du siècle précédent avoient essayé d'accréditer les maximes. En comparant les ouvrages des Mystiques qui s'étoient fait un nom jusqu'à cette époque , avec ceux du tems dont nous parlons , on voit que les premiers étoient souvent entraînés au-delà des bornes , par la chaleur d'une imagination exaltée , & que les seconds , plus mesurés , plus exacts ; songeoient davantage







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

à former des ames solidement pieuses,
 XV. par l'exercice des vertus recommandées
 S I È C L E. à tous les Chrétiens.

A R T I C L E V.

État de l'Eglise Grecque.

DEPUIS le commencement de ce siècle, jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, l'Eglise Grecque éprouva les plus violentes agitations au-dedans & au-dehors. La secte des Palamites que nous avons vu triomphante à la fin du siècle précédent, se servoit de son crédit pour accabler ses adversaires. Ceux-ci oppoïent de leur côté la résistance à la force. On se portoit de part & d'autre aux plus grands excès, & les scènes que l'acharnement réciproque faisoit éclorre chaque jour, remplissoient la ville de confusion, souvent même de carnage. Ni l'intérêt de la patrie, ni les calamités publiques, ni le danger toujours menaçant de tomber sous le joug des Infidèles, ne ralentirent point ces haines envénimées que les coups portés & rendus allumoient dans tous les cœurs.

L'Empereur Manuel Paléologue, qui régnoit à Constantinople au commencement de ce siècle, voyant les Turcs maîtres de tout le pays d'alentour, & ne pouvant douter que la conquête du peu qui lui restoit, ne fût l'objet ultérieur de leur ambition, tourna toutes ses vues du côté de l'Occident. Les secours qu'il espéroit d'en tirer, étoient en effet le seul moyen qui pût empêcher ou retarder sa ruine. Mais il sentit qu'il ne pourroit rien obtenir, si le Pape n'entroit pas dans ses intérêts, & que le Pontife Romain n'agiroit point en sa faveur, tant que le Schisme subsisteroit. La politique & le besoin, firent donc concevoir à ce Prince le dessein de travailler à la réunion des deux Eglises. Toutes les négociations entamées sur le même objet depuis l'Empereur Michel, au treizième siècle, avoient eu le même motif. Dirigées par l'intérêt & par des vues humaines, l'issue n'en avoit jamais été heureuse. On soupçonna Manuel de n'avoir pas des intentions plus pures. Quoi qu'il en fut dans le vrai, ce Prince parut en suppliant dans toutes les Cours de l'Europe. On rendit à sa dignité de grands honneurs,

XV.

SIÈCLE

XV.
SIÈCLE. on plaignit son infortune , on lui fit des promesses magnifiques ; mais à l'exception du Roi de France , dont il obtint quelques foibles secours , aucun Prince ne se hâta d'effectuer ses engagements. Manuel revint dans sa Capitale , mécontent de son voyage & de tous ceux qu'il s'étoit efforcé d'intéresser au sort de l'Empire. Ce sentiment augmenta sa haine pour les Latins , qu'il avoit peut-être mal dissimulée. Il s'unit à leurs adversaires , & il écrivit contre eux sur la procession du Saint-Esprit.

Cependant la puissance effrayante des Turcs , & le bonheur de leurs armes dont rien n'arrêtoit les progrès , annonçoient à l'Empire une chute prochaine. Jean Paléologue II , successeur de Manuel , pressé de tous côtés , réduit à sa Capitale , & ne voyant dans ses murs que des hommes acharnés à se détruire les uns les autres pour de vaines opinions , fut obligé de recommencer à traiter avec les Latins. Il envoya des Ambassadeurs à l'Empereur Sigismond & au Pape. Il témoignoit la plus sincère ardeur pour l'extinction du Schisme ; il représentoit les armées Ottoma-

nes ,
 dre d
 destru
 si l'on
 fante
 ture n
 d'Occ
 ceux d
 vivem
 foi da
 & l'on
 à l'uni
 en ass

Le
 sans d
 Pape ,
 été in
 de tra
 cette a
 divers
 les deu
 moyens
 tre , sa
 Paléolo
 che Jo
 pl. fleur
 tionnés
 sonnes
 tirées ta

nes, comme un torrent prêt à se répandre dans l'Europe, & il annonçoit la destruction inévitable du Christianisme, si l'on ne se pressoit d'opposer une puissante barrière aux Infidèles. Cette peinture n'avoit rien d'exagéré. L'Empereur d'Occident, le Pape, les Prélats, tous ceux qui aimoient la religion en furent vivement touchés. On entra de bonne foi dans la proposition du Prince Grec, & l'on songea aux moyens de donner à l'union toute la solennité qui pouvoit en assurer la durée.

Le Prince Grec parut se prêter à tout sans dissimulation. Sur l'invitation du Pape, il se rendit au Concile qui avoit été indiqué à Ferrare, & qu'on venoit de transférer à Florence. C'étoit dans cette assemblée qu'on devoit discuter les divers points de doctrine qui divisoient les deux Eglises, & délibérer sur les moyens de les rapprocher l'une de l'autre, sans toucher à leurs usages. Jean Paléologue étoit accompagné du Patriarche Joseph, Prélat savant & pieux, de plusieurs Evêques également bien intentionnés, & d'un grand nombre de personnes de la plus haute considération, tirées tant du Clergé, que du Sénat &

XV.

SIÈCLE.

XV. de la Cour. Après bien des conférences, où toutes les difficultés qu'on s'ob-
 S I È C L E. jectoit de part & d'autre furent examinées pour & contre, l'union fut enfin conclue. Nous rapporterons plus en détail les circonstances de cette grande affaire, lorsque nous parlerons du Concile de Florence, où elle fut consommée. Nous ne la considérons ici que relativement à l'influence qu'elle eut sur l'état de l'Eglise Grecque.

Le Décret d'union ne changeoit rien à la discipline des Grecs ; il maintenoit les deux Eglises dans leurs usages ; il n'altéroit la morale dans aucun point. Cependant, au lieu de procurer la paix, il excita des troubles si violens & si funestes, que la Religion & l'État tombèrent dans le plus grand danger. Le Clergé ne voulut ni accéder au Décret, ni admettre aux fonctions ecclésiastiques ceux qui l'avoient signé. Les Evêques qui avoient concouru à l'union, ceux qui l'approuvoient, les Clercs & les Laiques qui pensoient de même, étoient regardés comme des Apostats, des traîtres, des ennemis de la foi. On les avoit en horreur, on évitoit toute communication avec eux, on

les
 Mar
 à la
 hom
 tieux.
 Josep
 Ordre
 Prélat
 tères,
 dans
 qui d
 cience
 voir le
 échauf
 & leur
 leurs i
 lace. I
 lexand
 rent co
 se sépa
 prouvé
 souleve
 ; ceux
 Florenc
 plus étr
 Schisma
 audacier
 forts, r
 Impéria

les fuyoit en les chargeant d'injures. Marc, Métropolitain d'Ephèse, se mit à la tête des Schismatiques. C'étoit un homme violent & d'un caractère séditieux. Il souleva contre le Patriarche Joseph, le Clergé, le peuple, tous les Ordres de la Société, de sorte que le Prélat voulant célébrer les saints Mystères, ne trouvoit personne pour l'assister dans les fonctions sacrées. Les Moines qui dirigeoient presque seuls les consciences, secondèrent de tout leur pouvoir le faux zèle de Marc d'Ephèse. Ils échauffèrent les esprits par leurs clameurs & leurs impostures, & firent entrer dans leurs intérêts jusqu'à la plus vile populace. Les Patriarches d'Antioche, d'Alexandrie & de Jérusalem, se déclarèrent contre celui de Constantinople. Ils se séparèrent de sa communion, & approuvèrent la révolte de son Clergé. Ce soulèvement général ébranla plusieurs ; ceux qui avoient adopté le Décret de Florence. Ils se rétractèrent, se lièrent plus étroitement que jamais avec les Schismatiques ; ceux-ci devenus plus audacieux, parce qu'ils se sentoient plus forts, remplirent de confusion la ville Impériale, & peu à peu les partisans

de l'union furent réduits à un si petit
 XV. nombre, que la multitude de leurs
 S I È C L E. adverfaires les accabla. Le Patriarche
 Joseph ne fut pas témoin de cette dé-
 fection presque générale de ceux qui
 avoient travaillé avec lui à Florence au
 rétablissement de la Communion entre
 les deux Eglises. Ce généreux ami de
 la paix, victime de son zèle & succom-
 bant à la persécution dont il étoit de-
 venu l'objet, étoit mort à la fin d'Avril
 1440, peu de tems après son retour
 d'Italie.

Les secours promis à l'Empereur
 étoient le prix de l'union conclue à
 Florence. Les mêmes motifs de politici-
 que & de nécessité qui l'avoient porté
 à la solliciter, l'engageoient à la main-
 tenir. Mais les Schismatiques, peu tou-
 chés des malheurs de la Patrie & des
 besoins de l'Etat, le menacèrent de l'ex-
 communier, s'il ne renonçoit pas à
 la Société des Latins. Ni le respect de
 la Majesté Impériale, ni les maux pu-
 blics, ni l'intérêt de la Nation, qui étoit
 celui de tous ses membres, rien n'étoit
 capable de calmer leur fureur. On voyoit
 les Turcs autour de la Capitale, ébran-
 ler ses murailles par le canon, & prêts

à s'en
 mens
 les c
 il con
 Empi
 rimes
 penda
 Schism
 le tur
 qu'un
 devoit
 Sultan
 de Ro
 Un
 en état
 intérêt
 éviter
 son ave
 qu'il l
 Ce Prin
 Chrétie
 ger ses
 Religio
 Grégoir
 Rome,
 antinop
 crainte
 ordonna
 la forme

à s'en emparer, sans concevoir des sentimens de paix. Le fanatisme endurec les cœurs, il rend les hommes féroces, il compte pour rien la destruction des Empires, pourvu qu'il déchire ses victimes. On en vit un exemple terrible pendant le siège de Constantinople. Les Schismatiques disoient tout haut, que le turban étoit un objet moins odieux qu'un chapeau de Cardinal, & qu'on devoit moins redouter la domination du Sultan, que les ordres d'un Ministre de Rome.

Un Peuple aussi forcené n'étoit plus en état de sentir ce que ses véritables intérêts exigeoient de lui, & ne pouvoit éviter sa ruine. Mahomet II profita de son aveuglement, pour l'accabler des fers qu'il lui préparoit depuis long-tems. Ce Prince, tout ennemi qu'il étoit des Chrétiens, sentit la nécessité de ménager ses nouveaux sujets sur le fait de la Religion. Ayant appris que le Patriarche Grégoire Mélissène s'étoit réfugié à Rome, & que les Chrétiens de Constantinople avoient interrompu, par crainte, l'exercice de leur culte, il ordonna au Clergé de s'assembler dans la forme ordinaire, & de choisir un

Patriarche. On élut Georges Scolarius
 qui prit le nom de Gennade. Le Sultan
 remplit à son égard tout le cérémonial
 que les Empereurs Grecs avoient cou-
 tume d'observer à l'installation des nou-
 veaux Patriarches. Gennade reçut de sa
 main le bâton Pastoral, en présence de
 toute sa Cour. On le fit monter ensuite
 sur un cheval richement équipé, &
 tous les Grands, à pied, le conduisi-
 rent en cortége jusqu'à l'Eglise des
 Apôtres, où il fut intronisé avec les
 solemnités ordinaires. Gennade avoit
 assisté au Concile de Florence, & il
 étoit parfaitement instruit de tout ce qui
 s'y étoit passé. Aussi étoit-il solidement
 attaché à l'union, parce qu'il connoissoit
 la vérité des principes qui lui avoient ser-
 vi de base. Il travailla pendant cinq ans
 avec un zèle infatigable à combattre le
 Schisme. Mais l'opiniâtreté des Grecs
 étoit portée si loin, que, malgré sa dou-
 ceur & sa prudence, il ne put les rame-
 ner à l'unité. L'inutilité de ses efforts
 le dégoûta d'un ministère où il ne ren-
 controit que des peines, sans opérer
 aucun fruit : il renonça donc au Gou-
 vernement d'un Peuple indocile, qui
 n'écoutoit que ses préjugés & sa fureur.

Après

A
 Patri
 froit
 ment
 forme
 voit
 vaine
 sirs ch
 qu'ils
 élever
 age,
 de la
 natures
 ations
 deplor
 éduite
 nation

Etat de

A
 Au m
 ent en
 ournée
 es ann
 impossib

Tome

Après la retraite de Gennade, le Patriarcat devint vénal. Celui qui offroit le plus d'argent, obtenoit l'agrément du Prince & des Ministres. La forme extérieure de l'élection s'observoit encore; mais ce n'étoit qu'une vaine cérémonie. Le Sultan & ses Vassaux chassoient à leur gré le Patriarche qu'ils avoient mis en place, pour en élever un autre qui leur offroit davantage, & celui-ci étoit bientôt supplanté de la même manière. Toutes les Préfatures étoient sujettes aux mêmes révolutions, & c'est encore aujourd'hui l'état déplorable où l'Eglise Grecque se trouve réduite dans toute l'étendue de la domination Ottomane.

ARTICLE VI.

Etat du Christianisme chez les diverses Nations de l'Europe.

AU milieu des désordres qui régnoient en France depuis la malheureuse journée d'Azincourt, jusqu'aux dernières années de Charles VII, il étoit impossible que la Religion seule arrêtât

Tome VII.

E

tous les crimes. Les passions plus fortes
 XV. & plus impérieuses, étouffoient sa voix.
 S I È C L E. Celles des loix & de l'humanité n'étoient
 même pas écoutées. Dans la confusion
 où tout se trouvoit alors, on avoit tel-
 lement perdu de vue les vrais principes
 de la morale & de l'honneur, qu'on
 osa faire en public l'apologie du meur-
 tre, & justifier l'assassinat le plus atroce,
 par des exemples tirés de l'Écriture.
 On doit pourtant convenir que, sans
 le frein de la Religion, sans les no-
 tions d'équité qu'elle grave dans les
 cœurs, & les remords qu'elle excite
 au fond des consciences, on auroit en-
 core vu plus d'actions barbares dans les
 tems funestes dont nous parlons. Par qui
 la doctrine homicide de Jean Petit fut-
 elle condamnée? Par un Evêque de Paris,
 & par les Ecclésiastiques qu'il s'étoit as-
 sociés pour l'examiner. Le Roi & le
 Parlement ne prononcèrent que d'après
 eux. C'étoit donc encore dans le Clergé
 que les loix sacrées de la Société trou-
 voient des défenseurs.

Quoique les Anglois, oppresseurs de
 la France, fussent Catholiques, comme
 la Nation qu'ils désoloient, ils étoient
 peu touchés des liens de la foi, qui

Les rendoit frères de ceux dont ils cau-
 soient les malheurs. Les haines nation-
 nales, le désir de la domination, & les autres passions qui s'allument au
 flambeau de la guerre, étouffent tout
 autre sentiment. Mais au milieu de cet
 horrible incendie, on vit plus d'une fois
 les Ministres des Autels interposer leur
 médiation, & rappeler enfin la dou-
 leur, la justice, & l'humanité, dans
 les cœurs que l'habitude de répandre
 le sang rendoit si farouches. Les Pa-
 pes, les Evêques proposoient des trêves
 & les faisoient accepter. Pendant qu'el-
 les duroient, les cruautés étoient suf-
 fendues, & ces intervalles toujours trop
 courts, étoient souvent marqués par
 des actes de bienfaisance & de piété.
 Les Prélats jouissoient en France
 d'une grande considération, & plusieurs
 méritoient autant par leurs vertus que
 par leur dignité. Ils furent souvent em-
 ployés par les Princes dans les plus im-
 portantes affaires de l'Etat, avec un suc-
 ès qui répondit à leur zèle & à leur
 capacité: nous observerons néanmoins
 que ce fut peut-être un mal. En dé-
 tournant les Ecclésiastiques de leurs fonc-
 tions, pour les occuper d'intérêts tem-

XV.
 SIÈCLE

porels, & de négociations purement
 politiques, on les mit dans la nécessité
 presque inévitable de contracter l'esprit
 d'intrigue & d'oublier leurs devoirs. Le
 désir de parvenir aux honneurs, & l'amour
 d'une gloire toute humaine entroient
 dans leur cœur; leurs inclinations
 changeoient avec leurs emplois, & bien-
 tôt ce n'étoient plus que des hommes
 tout séculiers par leurs principes & leur
 conduite; quelques-uns mêmes devin-
 rent perfides & traîtres par ambition.
 Tels furent sous Louis XI, le Cardinal
 de la Balue, & d'Araucourt, Evêque de
 Verdun; & sous Charles VIII, les
 Evêques du Puy & de Montauban. La
 punition de ces coupables excita de
 grands démêlés à cause des privilèges
 ecclésiastiques qu'on réclamoit en leur
 faveur, & que la Cour de Rome ap-
 puyoit de tout son pouvoir. On auroit
 évité ces discussions toujours fâcheuses,
 si les Ministres de l'Eglise se fussent
 renfermés sagement dans les saintes oc-
 cupations de leur état.

Nous parlerons ailleurs de la conduite
 qu'on tint en France relativement aux
 affaires générales de l'Eglise, pendant
 le reste du tems que dura le grand

Schism
 tiles c
 'extinc
 ci, qu
 rent pa
 e Cler
 nières
 es tem
 in gra
 nouvea
 éprima
 qui, da
 sèrent
 ormes a
 e ianga
 aris ve
 enion
 acré de
 Censure
 qui pour
 loyoit t
 et son au
 e l'ense
 u dogm
 noit pa
 u'ils se
 es cas
 es rétra
 sistance

Schifine, & pendant la tenue des Conciles qu'on assemblea pour en procurer l'extinction. C'est assez de remarquer XV.
 ci, que tous les Ordres de l'Etat prirent part à ce grand événement, & que le Clergé ne montra pas moins de lumière, que de zèle & de fermeté, dans ces tems orageux. Il témoigna de même un grand éloignement pour toutes les nouveautés en matière de doctrine. Il reprima fortement les esprits téméraires, qui, dans les disputes & dans les écrits, osèrent avancer des propositions peu conformes à l'exactitude rigoureuse qu'exige le langage de la foi. L'Université de Paris veilloit de son côté avec une attention infinie à la conservation du dépôt sacré de la vérité. Elle écartoit, par ses censures, jusqu'aux moindres nuages qui pouvoient en ternir l'éclat. Elle employoit toujours avec succès son savoir & son autorité, pour conserver la pureté de l'enseignement sur tous les objets du dogme & de la morale. Elle n'éparagnoit pas ses propres membres, lorsqu'ils se rendoient repréhensibles. Dans ces cas affligeans, elle exigeoit d'eux des rétractations claires & publiques; la résistance & l'opiniâtreté ne ralentis-

XV.
S I È C L E.

soient pas son zèle; au contraire, elle retranchoit impitoyablement de son sein, tous ceux que sa voix ne ramenoit pas à la vérité.

Ce Corps célèbre fut encore agitée de quelques orages, excités par les Mendians. Les prétentions de ces Religieux & l'exercice des privilèges qu'ils avoient obtenus des Papes, au préjudice du droit des Cûrés, furent le sujet de ces nouveaux démêlés. En vertu du pouvoir qu'Alexandre V leur avoit accordé ils vouloient confesser au tems de Pâques, malgré le Décret du Concile de Latran, universellement reçu dans l'Eglise. Calixte III, auquel ils s'adresserent pour avoir la confirmation de ce pouvoir, ne balança pas à la leur accorder. L'Université qui en sentoit les dangereuses conséquences, s'opposa fortement à l'usage qu'ils commençoient d'en faire; & pour les obliger à demander eux-mêmes la révocation de la Bulle de Calixte, elle les déclara exclus de son Corps. Le Pape révoqua sa Bulle, & la dispute fut terminée, pour ce tems du moins, car on la vit renaître plus d'une fois dans la suite; tant il est important de ne pas fournir aux nouveaux

Ordre
le plu
un jou
la poli
Qu
Comp
dans
pour l
liastiqu
glisser
querell
l'indéc
différen
grand
souven
ses aff
d'heureux
employ
vérité
puis lon
Ce gra
sommé
d'Estou
Nicolas
glemen
le bon
illustre
cienne
Pend

Ordres qui s'établissent dans l'Eglise, le plus léger prétexte dont ils puissent un jour se servir, pour en troubler la police. XV.

Quoique l'Université de Paris fut la Compagnie la plus savante qu'il y eût dans toute l'Eglise, & la plus zélée pour le maintien de la discipline ecclésiastique, il n'avoit pas laissé de s'y glisser beaucoup d'abus. L'animosité des querelles académiques, l'aigreur & même l'indécence des disputes, la rivalité des différentes portions qui composoient ce grand Corps, les scènes bruyantes, & souvent scandaleuses qui éclatoient dans ses assemblées, enfin les moyens frauduleux que l'ignorance & l'ambition employoient pour se soustraire à la sévérité des épreuves, faisoient sentir depuis long-tems la nécessité d'une réforme. Ce grand ouvrage fut entrepris & consommé avec succès, par le Cardinal d'Estouteville, sous l'autorité du Pape Nicolas V, en 1452. Les beaux Réglemens que fit ce Prélat, rétablirent le bon ordre dans le sein de cette illustre Ecole, & lui rendirent son ancienne splendeur.

Pendant les étranges révolutions qui

XV. **SIÈCLE.** enfanglantèrent plus d'une fois le Trône
 d'Angleterre, la Religion qui condamne
 tous les crimes, ne pouvoit s'occu-
 per qu'à déplorer ses propres maux avec
 ceux de l'Etat. Le tumulte des passions
 qui régnoient seules, étouffoit sa voix,
 & l'empêchoit de se faire écouter.
 Le zèle de ses Pasteurs étoit forcé de
 rester dans l'inaction. Tous les partis
 prétendoient avoir la justice de leur côté,
 & tous se permettoient des violences
 dont les loix de la nature & celles de
 l'Evangile auroient dû leur inspirer une
 égale horreur. Mais ce qui affligea da-
 vantage l'Eglise dans ces tems de cala-
 mités, ce fut de voir des Evêques par-
 tager les passions funestes des Grands,
 exciter le feu des discordes civiles, &
 déchirer le sein de la patrie, de ces
 mêmes mains qui ne devoient s'étendre
 que pour la bénir. Le calme ne fut
 rétabli, & les choses ne rentrèrent dans
 l'ordre, que sous le règne du sage
 Henri VII. Alors on eut honte des
 excès auxquels on s'étoit porté dans la
 fureur des dissensions. Les Ministres
 du Sanctuaire se reprochèrent d'avoir
 quitté leurs fonctions paisibles & salu-
 taires, pour se mêler avec des troupes

d'hom
 ne se
 & n'av
 leurs e
 ruines.
 deur de
 si long
 aux mo
 rent de
 semble
 ils fire
 peller,
 la régul
 mœurs.

Le P
 mesures
 autorité
 plus da
 l'étendu
 d'asyle é
 sacrés à
 eût com
 les pour
 on pres
 noircis
 trouver
 vines &
 ces mai
 où ils s

d'hommes emportés, licencieux, qui ne se plaisoient qu'à répandre le sang, & n'avoient d'autre but que d'écraser leurs ennemis, pour s'élever sur leurs ruines. Les Pasteurs, voyant la grandeur des maux causés par des guerres si longues & si meurtrières, songèrent aux moyens d'y remédier. Ils assemblèrent des Conciles, ils conférèrent ensemble sur les besoins de leurs Eglises; ils firent des Réglemens pour y rappeler, autant qu'il dépendroit d'eux, la régularité, l'édification & les bonnes mœurs.

Le Prince de son côté prit de justes mesures pour déraciner les abus que son autorité seule pouvoit détruire. Un des plus dangereux par ses effets, étoit l'étendue qu'on avoit donnée au droit d'asyle dont jouissoient les temples consacrés à Dieu. Quelques crimes qu'on eût commis, on y étoit en sûreté contre les poursuites de la justice. Aussi voyoit-on presque tous les jours des scélérats noircis des actions les plus horribles, trouver l'impunité, braver les loix divines & humaines, dans les Eglises, ces maisons de paix & d'adoration, où ils se réfugioient. Henri VII en-

XV.
S I È C L E. gagea le Pape Innocent VIII à s'unir à lui pour arrêter ce désordre. Le plus court & le plus raisonnable eût été sans doute de supprimer entièrement ce privilège des asyles; mais le Pape se contenta de le restreindre. Il est assez probable qu'il voulut ménager les Evêques, & le reste du Clergé, dont il connoissoit les préventions sur cet article. On ne peut trop s'étonner que des Prélats qui ne manquoient ni de lumières, ni d'amour pour le bien public, se soient refusés à une loi de police que la sûreté publique rendoit si nécessaire. Cependant il est certain que le Clergé d'Angleterre ne vit pas sans mécontentement les restrictions que le Pape crut devoir mettre à un droit si manifestement abusif.

Nous croyons avoir suffisamment fait connoître l'état où se trouvoit le Christianisme en Espagne, au XV^e. siècle, en racontant les exploits glorieux de Ferdinand-le-Catholique & les suites du bon usage que la Reine Isabelle fit toujours de l'autorité qu'elle avoit de son chef sur les deux Castilles. La conquête du Royaume de Grenade, & l'entière abolition du culte de Mahomet qui en

fut l'
 l'ava
 Dep
 devin
 toute
 cord
 queu
 sibles
 le for
 nomb
 condé
 zèle
 que d
 Isabel
 ferons
 action
 pouvo
 déles.
 pour a
 au cu
 contra
 de ces
 raison
 & à l'e
 effets e
 l'être.
 autorité
 qui vo
 comma

fut la fuite, ne pouvoient tourner qu'à l'avantage de la Religion Chrétienne. Depuis cet heureux événement, elle devint la seule Religion dominante dans toutes les Espagnes. La politique, d'accord avec la piété, conseilla au vainqueur de prendre tous les moyens possibles, pour gagner à la foi, ceux que le fort des armes venoit de mettre au nombre de ses Sujets. Il fut bien fécondé dans ce louable dessein par le zèle du Cardinal Ximènes, Archevêque de Tolède, & Ministre de la Reine Isabelle. Ce grand homme, dont nous ferons connoître ailleurs les talens & les actions, n'oublia rien de tout ce qui pouvoit procurer la conversion des Infidèles. Il y avoit deux voies à choisir pour attirer les Sectateurs de Mahomet au culte de J. C., la persuasion & la contrainte. On essaya d'abord le premier de ces deux moyens, si conforme à la raison, à la nature du cœur humain, & à l'esprit du Christianisme. Mais les effets en étoient lents, & ils devoient l'être. Un Prince ardent, jaloux de son autorité, ennemi de la résistance, & qui vouloit être obéi sitôt qu'il avoit commandé, ne put attendre les fruits

tardifs de l'instruction. Accoutumé à
 XV. faire tout plier sous lui, au premier
 S I È C L E. signe de sa volonté, il crut qu'il suffisoit
 d'ordonner aux Mahométans subjugués,
 de croire, pour les voir tomber aux
 pieds de nos Autels. Il ne connoissoit
 pas la force des préjugés, ni l'empire
 qu'ils ont sur l'homme, quand l'éduca-
 tion & l'exemple les ont profondément
 gravés dans les ames. Impatient d'être
 obéi, ce Prince eut recours à la con-
 trainte, qui ne fait ordinairement que
 des hypocrites, ou des victimes. L'In-
 quisition lui parut un moyen propre à
 soumettre les indociles & à punir les dé-
 fecteurs de la foi. Il faut croire pour la
 justification de ce Prince, dont la politi-
 que n'étoit pas cruelle, qu'il ne pré-
 voyoit point ce que ce Tribunal qu'il
 établissoit, deviendrait un jour, ni les
 maux qu'il causeroit à la Religion, à
 l'Etat & à l'humanité. On ne tarda pas
 à sentir combien cette nouvelle institu-
 tion seroit bien-tôt funeste à la Société,
 par la nature même de son pouvoir,
 par son objet, son étendue & la ma-
 nière dont il s'exerce. On connoît assez
 la rigueur de ce Tribunal & l'étrange
 forme de procéder qui lui est propre;

sans q
 étendre
 produit
 ciction
 des Pr
 clairer
 Les l
 & de
 des ma
 dissensie
 Etats. I
 & de S
 gés de
 mens, r
 la Répu
 cité des
 les Paste
 pouvoien
 Ministre
 faire ob
 tre les v
 jours pl
 à détruir
 de ces tr
 plaires,
 par leurs
 cipline,
 nèrent au
 empêchè

sans que nous soyons obligés de nous étendre davantage sur les effets qu'il a produits dans tous les lieux où sa jurisdiction s'est établie, quand la sagesse des Princes n'a pas été attentive à l'éclairer & à la contenir.

Les Eglises d'Allemagne, de Bohême & de Hongrie se ressentirent vivement des maux causés par les guerres & les dissensions civiles qui désolèrent ces Etats. Les Prélats, en qualité de Princes & de Seigneurs temporels, étoient obligés de prendre part à tous ces événements, non moins contraires au repos de la République Chrétienne, qu'à la félicité des Peuples. Il arrivoit delà, que les Pasteurs distraits de leurs devoirs, ne pouvoient pas veiller à la conduite des Ministres employés sous leurs ordres, faire observer les Canons, & combattre les vices, que l'impunité rend toujours plus contagieux & plus difficiles à détruire. Il y eut cependant au milieu de ces troubles, des Prélats zélés, exemplaires, charitables, qui contribuèrent par leurs travaux au maintien de la discipline, & qui, par les soins qu'ils donnèrent au gouvernement de leurs Eglises, empêchèrent que les scandales n'étouffas-

— sent toute semence de vertu. On leur
 XV. dut, & des réglemens sages, & des
 S I È C L E. établissemens de piété, qui furent au-
 tant de barrières contre le progrès des
 abus & du vice.

La Bohême livrée en proie durant une
 partie de ce siècle, aux fureurs des
 Hussites, voyoit couler de toutes parts
 le sang humain; les Peuples armés par
 le fanatisme, ne respiroient que le car-
 nage & la destruction. Nous tracerons
 le tableau de ces affreuses scènes, lors-
 que nous parlerons de l'hérésie qui les
 fit éclore. Les Eglises de Pologne & de
 Hongrie, quoique moins exposées aux
 ravages des nouveaux Sectaires, ne
 jouissoient pas non-plus d'une tranqui-
 lité parfaite. Elles ne pouvoient être
 sans alarmes, en jettant les yeux sur les
 armées nombreuses des Turcs, qui fai-
 soient de continuels efforts pour s'ou-
 vrir une route dans ces climats qu'ils
 ambitionnoient de soumettre à leur
 joug & à leur culte. Cependant elles
 furent rassurés par les victoires du
 vaillant Hunniade: ce grand homme
 ayant appris aux Ottomans, que les
 armées Chrétiennes n'étoient pas si
 faciles à vaincre, quand elles étoient

condu
 comm
 tems
 goûtes
 sous l
 Sigism
 les no
 tous le
 Dan
 qui pé
 le fer
 comme
 les tou
 renonc
 bre un
 André
 longs
 admira
 n'ayant
 cre son
 leurs. U
 satisfait
 tèrent l
 prolong
 poient c
 quelque
 ainsi mu
 rent-la
 le récit,

conduites par des Chefs dignes de les commander. Mais ces contrées, si long-tems dévastées par le fer & par le feu, goûtèrent enfin des jours plus heureux, sous le règne de Ladislas Jagellon, de Sigismond, & de Mathias Corvin, dont les noms rappellent toutes les vertus & tous les talens des grands Rois.

Dans cette multitude de Chrétiens qui périrent en Asie & en Europe par le fer des Mahométans, on a regardé comme des Martyrs ceux qui souffrirent les tourmens & la mort, plutôt que de renoncer à la foi. On met de ce nombre un fidèle de l'Isle de Chio, nommé André, qui supporta des tourmens aussi longs que cruels, avec une constance admirable. Les promesses & les menaces n'ayant pu l'ébranler, on essaya de vaincre son courage, par la violence des douleurs. Une mort prompte n'auroit pas satisfait ses bourreaux, ils lui déchiquèrent le corps par pièces, & afin de prolonger son supplice, ils lui coupoient chaque jour quelque membre & quelque morceau de chair. Après l'avoir ainsi mutilé en détail, ils lui tranchèrent la tête. Mahomet à qui l'on en fit le récit, ne pouvant s'empêcher d'ad-

mirer son courage, permit aux Chrétiens de recueillir ses restes, & de lui donner une sépulture honorable.

S I È C L E. L'Archevêque d'Otrante, ville de Calabre, dont les Turcs s'étoient emparés après avoir échoué dans leur expédition contre l'Isle de Rhodes, en 1480, donna aussi un exemple de fermeté digne des premiers siècles. Ce vieillard courbé sous le poids des ans & des infirmités, fut scié en deux par le milieu du corps, avec une scie de bois, supplice affreux, qu'il soutint sans donner la moindre marque de foiblesse. Son exemple & ses exhortations inspirèrent le même courage aux autres prisonniers Chrétiens. Huit cents d'entr'eux furent conduits à quelque distance de la ville dans un vallon où ils furent tous égorgés. Ce lieu est encore appelé la vallée des Martyrs, en mémoire d'un événement si glorieux à la Religion. Nous avons rapporté ces faits, pour montrer que, malgré le relâchement des mœurs, malgré le peu de zèle d'un trop grand nombre de Chrétiens pour les intérêts de la foi, il y avoit encore dans l'Eglise des ames fortes, capables de mépriser les tourmens & la mort, comme les anciens Martyrs.

Nou
vations
lire; n
mieux
tentons
cle, qu
idée de
les dif
qu'aprè
articles
reprend
sante d
IX où
sites &
que par
sur la
juger sa
l'époque

Continua
Concil
Baste.

Nous
XVI^e. si
de ce Sc

Nous aurions encore d'autres observations à joindre à celles qu'on vient de lire ; mais nous croyons qu'elles seront mieux placées ailleurs. Nous nous contentons de dire, en finissant cet article, qu'on ne pourra se faire une juste idée de l'état du Christianisme, chez les différentes Nations de l'Europe, qu'après avoir jetté les yeux sur les articles VII & VIII, où nous devons reprendre la suite de l'histoire intéressante du grand Schisme, & sur l'article IX où nous tracerons celles des Wiclitites & des Hussites. Ce n'est en effet, que par l'influence de ces grands objets sur la société chrétienne, qu'on peut juger sagement de ce qu'elle étoit dans l'époque où nous sommes parvenus.

ARTICLE VII.

*Continuation du Schisme d'Occident ;
Conciles de Pise, de Constance, & de
Basle.*

Nous avons vu dans l'histoire du XVI^e. siècle, la naissance & les progrès de ce Schisme funeste, qui, donnant

XV. à la fois deux Chefs à l'Eglise, faisoit
 douter qu'elle en eût un. Toutes les
 Nations Chrétiennes s'étoient partagées
 entre Boniface IX & Benoît XIII. La
 France, qui s'étoit rangée d'abord sous
 l'obédience de celui-ci, mécontente de
 voir qu'il se refusoit aux voies de con-
 ciliation qu'elle avoit proposées, avoit
 pris le parti de rester dans la neutra-
 lité, en attendant que des conjonctures
 plus favorables ramenassent la paix. Ce-
 pendant Benoît assiégé, comme nous
 l'avons dit, dans le Château d'Avignon,
 avoit trouvé le moyen de s'évader.
 Lorsqu'il fut en sûreté, & que les Car-
 dinaux de son parti l'eurent rejoint, il
 écrivit au Roi Charles VI, par deux
 de ces Cardinaux qu'il lui envoya. Sa
 lettre ne respiroit que le désir de l'union
 & l'amour de la paix. Il y protestoit
 dans les termes les plus forts, qu'il étoit
 prêt à sacrifier ses droits les plus légi-
 times, pour mettre fin au Schisme,
 pourvu que son Compétiteur en fît au-
 tant. Ses envoyés ne cessèrent de ré-
 péter les mêmes choses, & à force d'in-
 sister sur la sincérité de ses intentions,
 ils parvinrent à persuader la Cour, les
 Grands & le Clergé. Le fruit de ces

prote
 tout
 dienc
 suivi
 avoit
 même
 rentre
 voulu
 ce qu
 tractio
 soit q
 soit q
 ceux
 moyen
 il voi
 & por
 dinaux
 lui pe
 chang
 formé
 blies,
 tralité.
 vais fu
 de dis
 de Bér
 chir se
 Boni
 gnoit
 disposit

protestations fut un Edit, par lequel XV.
 tout le Royaume rentra dans l'Obé- SIÈCLE.
 dience de Benoît. La Castille qui avoit
 suivi l'exemple de la France, lorsqu'elle
 avoit abandonné ce Pontife, l'imita de
 même lorsqu'elle revint à lui. Benoît
 rentra dans l'exercice de son autorité,
 voulut en faire usage pour annuller tout
 ce qui avoit été fait pendant la souf-
 traction, relativement aux Bénéfices,
 soit qu'il en eût disposé de nouveau,
 soit qu'il eût confirmé la possession de
 ceux qui les avoient obtenus : c'étoit un
 moyen sûr de se procurer l'argent dont
 il avoit besoin pour soutenir sa dignité,
 & pour retenir dans son parti les Car-
 dinaux qui l'avoient suivi ; mais on ne
 lui permit pas en France, de rien
 changer à ce qui avoit été fait, con-
 formément aux règles qu'on y avoit éta-
 blies, pour tous le tems de la neu-
 tralité. La Castille le consola de ce mau-
 vais succès, en lui donnant la liberté
 de disposer à son gré de tout, en fait
 de Bénéfices : il en profita pour enri-
 chir ses parens & ses créatures.
 Boniface IX, qui de son côté, sei-
 gnoit d'avoir dans le cœur les mêmes
 dispositions à la paix, dont son con-

current se paroît aux yeux de l'Europe, ne mettoit pas plus de sincérité que lui dans ses discours & ses démarches. Il ne parloit que de renoncer au Pontificat, s'il le falloit, pour rendre la paix à l'Eglise; & quand on le pressoit d'exécuter un dessein si généreux, il trouvoit toujours de nouveaux moyens de l'éluider, ou bien il se retranchoit sur le peu de confiance qu'on devoit avoir aux promesses de son adversaire. Sans doute il en jugeoit par les sentimens cachés dans son propre cœur, & en cela, il rendoit justice à tous les deux. Les choses étoient dans cet état, lorsque Boniface mourut, le premier d'Octobre 1404. Si les Cardinaux qui étoient auprès de lui, eussent été animés d'un véritable amour pour l'Eglise, n'eussent-ils pas saisi cette occasion de travailler au rétablissement de l'unité, en différant de procéder à l'élection d'un nouveau Pape, jusqu'à ce que toutes les Puissances Catholiques se fussent concertées sur les moyens d'éteindre le Schisme? Les Envoyés de Benoît XIII les en pressoient vivement; mais dans les uns la défiance, dans les autres l'ambition, ne leur permirent pas de voir

ce que
 d'eux.
 dix-sept
 à l'unan
 liorati,
 Avan
 avoient
 devien
 ficat, su
 noncer
 ce serm
 Trône
 même p
 voie de
 dépouill
 valut, &
 me duro
 vaises di
 qu'on de
 langage
 peu de p
 connoiss
 avoit rés
 second
 premier.
 qu'on ju
 Pape. Et
 tromper.
 ours ten

ce que l'intérêt de la Religion exigeoit d'eux. Ils entrèrent en Conclave, & le dix-septième jour d'Octobre, ils élurent à l'unanimité, le Cardinal Cosmat Méliorati, qui prit le nom d'Innocent VII.

Avant l'élection, tous les Cardinaux avoient juré que celui d'entr'eux qui deviendrait Pape, abdiqueroit le Pontificat, supposé que Benoît voultut y renoncer aussi; mais Innocent VII oublia ce serment, sitôt qu'il fut assis sur le Trône Apostolique; il ne dissimula même pas son éloignement pour toute voie de conciliation, qui tendoit à le dépouiller de son droit. Benoît s'en prévalut, & publia par-tout que si le Schisme duroit encore, ce n'étoit qu'aux mauvaises dispositions de son Compétiteur, qu'on devoit s'en prendre. Quoique ce langage eût quelque chose de spécieux, peu de personnes le crurent sincère. On connoissoit Benoît, & l'on savoit qu'il avoit résolu de ne jamais descendre au second rang, après avoir occupé le premier. C'étoit sur-tout en France, qu'on jugeoit ainsi des intentions de ce Pape. En effet, on ne pouvoit guère s'y tromper. La conduite qu'il avoit toujours tenue, & qu'il tenoit encore,

manifestoit ses sentimens , de manière
 XV. ne pas laisser le moindre doute. Dans
 S I È C L E. cette persuasion ; le Clergé de France
 s'assembla vers la Saint Martin de l'an
 1406 , & prit de nouveau la résolution
 de se soustraire entièrement à l'Obé-
 dience de Benoît. D'abord les opinions
 avoient été partagées ; mais l'Université
 de Paris fit prévaloir cet avis , regard-
 ant la soustraction d'Obéissance comme
 une précaution de prudence & même
 de nécessité , dans les conjonctures où l'on
 se trouvoit.

Tandis qu'on prenoit en France ces
 mesures , pour se délivrer des exactions
 auxquelles Benoît soumettoit avec une
 extrême rigueur , tous les pays où il
 étoit reconnu , Innocent VII terminoit
 sa carrière. Dès qu'on eût appris sa
 mort en France , le Roi écrivit aux
 quatorze Cardinaux qui étoient à Rome,
 pour les engager à différer l'élection d'un
 autre Pape. Mais ils étoient déjà renfer-
 més au Conclave , lorsque ces lettres
 arrivèrent. Ils n'étoient pas d'accord
 entr'eux sur la conduite qu'ils devoient
 tenir dans les circonstances présentes.
 Étoit-il convenable de donner un suc-
 cesseur à Innocent , avant qu'on eût vu

ce que
 de faire
 comme
 Étoit-il
 tion affi-
 tions ch
 qu'on ne
 belles pu
 leurs in
 aux uns
 que cel
 en quel
 Pontifica
 que l'int
 On dret
 délibérat
 Cardinau
 ment sur
 uter , s
 qu'on av
 depuis la
 événeme
 lité. Le
 unanimi
 aint-Sièg
 uite , q
 assé dev
 ir. Il rat
 lave , &

manière
 ute. Dans
 de France
 in de l'an
 résolution
 à l'Obé-
 s opinions
 Université
 is, regar-
 nce com-
 e & même
 res où l'on
 rance, ces
 exactions
 avec une
 pays où il
 terminoit
 appris sa
 crivit aux
 à Rome,
 tion d'un
 déjà renfer-
 es lettres
 d'accord
 devoient
 présentes.
 un suc-
 on eût vu

ce que la France ne manqueroit pas
 de faire, pour obliger Benoît à céder, **XV.**
 comme il l'avoit promis tant de fois? **SIECLE**
 Etoit-il plus à propos de presser l'élec-
 tion afin de convaincre toutes les Na-
 tions chrétiennes, & Benoît lui-même,
 qu'on ne s'en laissoit pas imposer par ses
 belles promesses? Ces deux partis avoient
 leurs inconvénients. On crut remédier
 aux uns & aux autres, en convenant
 que celui qu'on nommeroit, ne seroit
 en quelque sorte que le dépositaire du
 Pontificat, & qu'il s'en demettrait si-tôt
 que l'intérêt de l'Eglise le demanderoit.
 On dressa un acte conforme à cette
 délibération, & il fut signé de tous les
 Cardinaux, qui s'obligèrent avec ser-
 ment sur les saints Evangiles, à l'exé-
 cuter, s'ils étoient élus; précaution
 qu'on avoit déjà prise plus d'une fois
 depuis la naissance du Schisme, & dont
 l'événement avoit toujours montré l'inu-
 tilité. Le Cardinal Ange Corario, que
 l'unanimité des suffrages éleva sur le
 saint-Siège, fit bien voir par sa con-
 duite, qu'à cet égard l'expérience du
 passé devoit être une leçon pour l'ave-
 nir. Il ratifia l'acte souscrit dans le Con-
 clave, & témoigna par ses discours le

— plus vif desir de mettre fin au Schisme ;
 XV. n'ayant, disoit-il, accepté le Pontificat,
 S I È C L E. que pour être en état d'y travailler plus
 efficacement. Ce langage avoit été celui
 de tous ses prédécesseurs ; Benoît lui-
 même n'en tenoit pas d'autre ; mais la
 sincérité y avoit toujours manqué. Gré-
 goire XII, c'étoit le nom que le nouveau
 Pape avoit pris, ne montra pas dans sa
 conduite plus de bonne foi, que les
 autres. Il donna une preuve, malheu-
 reusement trop évidente, de sa duplicité,
 lorsque les Ambassadeurs de France lui
 proposèrent de se rendre à Savone, où
 Benoît devoit se trouver, & où l'un &
 l'autre abdiquant la Papauté, mettroient
 les Cardinaux des deux Obédiences, en
 état de donner à l'Eglise un Chef dont
 le droit ne seroit plus douteux, & que
 toutes les Nations s'empresseroient
 reconnoître. Ses neveux qui le gouver-
 noient, lui fournirent mille prétextes
 pour éluder cet arrangement. C'étoit
 Benoît qui en avoit fait l'ouverture, &
 l'on peut présumer sans témérité, qu'il
 ne s'étoit avancé jusqu'à ce point, que
 dans l'idée où il étoit que ses offres ne
 seroient point acceptées.

On étoit également mécontent en France

de l
 les
 enn
 les
 pen
 sans
 de r
 dou
 Con
 nég
 tame
 plus
 céder
 Lune
 Pape
 auroi
 deux
 tèrent
 Après
 que l
 étoit
 mais
 causés
 Pontif
 sonne
 des ch
 convoc
 Concu
 l'autor
 Tom

de l'un & de l'autre Pontife, parce qu'on les regardoit tous deux comme également ennemis de la paix. La Cour, le Clergé, les Seigneurs, tous les Ordres de l'État pensoient de même. Après avoir tenté sans succès tous les moyens imaginables de rétablir l'union, on ne pouvoit plus douter que l'ambition & la duplicité des Contendans ne fissent échouer toutes les négociations qu'on pourroit encore entreprendre. Il fut donc arrêté qu'il n'y avoit plus d'autre chose à faire, que de procéder juridiquement contre Pierre de Lune & Ange Corario, afin d'élire un Pape légitime, lorsque l'un & l'autre auroient été déposés. Les Cardinaux des deux Obédiences se réunirent, & adoptèrent les vues de l'Eglise Gallicane. Après un mûr examen, ils convinrent que la tenue d'un Concile universel étoit le seul moyen qu'il y eût désormais à prendre pour remédier aux maux causés par le Schisme, que les deux Pontifes s'obstinoient à perpétuer. Personne ne douta que, dans l'état actuel des choses, ce ne fût aux Cardinaux à convoquer le Concile, où les deux Concurrents devoient être jugés, toute l'autorité de l'Eglise Romaine étant

alors dévolue au sacré Collège, qui en est le Sénat.

XV.

SIÈCLE. Le Concile fut indiqué à Pise, pour le vingt-cinquième jour de Mars de l'an 1409 : ce jour-là même on en fit l'ouverture, malgré les intrigues de Grégoire XII, qui en craignoit les suites, & qui n'oublia rien pour l'empêcher. L'assemblée fut des plus augustes, par le grand nombre de Cardinaux, de Patriarches, d'Archevêques, d'Evêques, d'Abbés, de Députés des Cathédrales, de Théologiens & de Canonistes, qui s'y trouvèrent, avec les Ambassadeurs des Rois de France, d'Angleterre, de Portugal, de Bohême, de Sicile, de Chypre, de Pologne, & de presque tous les autres Princes de l'Europe chrétienne. Ce Concile qui dura environ quatre mois, tint vingt-deux sessions. La première ne fut remplie que par des cérémonies d'usage, dont il seroit inutile de rapporter ici le détail. La seconde fut toute consacrée à des actes solennels de piété, pour implorer la protection du Ciel : on fit dans les autres toutes les opérations préparatoires qui devoient conduire au but qu'on se proposoit. On cita plusieurs

fois le
auxqu
de Pie
on exp
on en
d'avoir
Procur
La qu
Juillet
pronon
tre l'un
portoit
Lune,
rario,
deux co
par leur
de scanc
troubles
ment de
dignité,
tholique
pateurs d
Ce Ju
le Concil
soit plus
d'un Pape
Les Card
clave dan
Pise, les

fois les deux Prétendans à la Papauté, auxquels on ne donnoit plus que les noms de Pierre de Lune, & d'Ange Corario; on exposa les griefs allégués contr'eux; on en produisit les preuves; &, faute d'avoir comparu en personne, ou par Procureur, on les déclara contumaces. La quinzième session, tenue le cinq Juillet, fut la plus importante. On y prononça la Sentence de déposition contre l'un & l'autre prétendu Pape; elle portoit en substance, que Pierre de Lune, dit Benoît XIII, & Ange Corario, appelé Grégoire XII, tous deux convaincus d'entretenir le Schisme par leur opiniâtreté & leurs parjures, de scandaliser l'Eglise, d'entretenir les troubles, & de s'opposer au rétablissement de la paix, sont déchus de toute dignité, séparés de la Communion Catholique, & regardés comme des usurpateurs de l'autorité Pontificale.

Ce Jugement ayant été prononcé dans le Concile, & rendu public, il ne s'agissoit plus que de procéder à l'élection d'un Pape, dont le titre fût incontestable. Les Cardinaux étant donc entrés en Conclave dans le Palais de l'Archevêque de Pise, les voix, au bout de dix jours, se

réunirent en faveur de Pierre de Candie, appelé le Cardinal de Milan, âgé de soixante-dix ans, qui prit le nom d'Alexandre V. Il présida, comme chef de l'Eglise, à la session qui fut tenue immédiatement après son élection, & aux suivantes qui, jusqu'à la fin du Concile, furent consacrées par son autorité. On y publia différens Décrets, dont l'objet étoit de pourvoir à la tranquillité des Eglises, en approuvant tout ce qui s'étoit fait dans les deux Obédiences, selon les règles canoniques, pendant la durée du Schisme. On prit aussi des mesures contre ce que Pierre de Lune & Ange Corario pourroient entreprendre pour soutenir leurs prétendus droits, & continuer les troubles dont la cause venoit d'être anéantie.

Il s'est trouvé des Ecrivains qui ont contesté au Concile de Pise le titre & l'autorité de Synode légitime. Mais une seule observation suffit pour les réfuter; c'est que tous les actes, tous les Décrets de cette assemblée ont été confirmés par Alexandre V, à qui toutes les Eglises se soumirent, comme au vrai Pape & au vrai Chef de la Hiérarchie, de même qu'à Jean XIII, élu après lui, & que

toute
accor
d'aill
la pl
Const
Ale
homm
obscu
& leu
exemp
des Pa
& d'un
connu
doute
tendre
pain,
asyle d
où il tr
Etant e
fourni
s'y dist
sciences
nut sa
donna f
de ce P
l'Evêché
& de ce
Devenu
comme

toutes les Nations catholiques se sont accordées dans ce sentiment, autorisé d'ailleurs, & consacré de la manière la plus authentique, par le Concile de Constance. XV.
SIÈCLE.

Alexandre V est du nombre de ces hommes fortunés, qui, de l'état le plus obscur, se sont élevés par leur mérite & leurs talens, au faite des grandeurs: exemple assez commun dans l'histoire des Papes. Ses parens étoient si pauvres & d'une condition si basse, qu'il ne les connut jamais, la misère les ayant sans doute forcés de l'abandonner dès sa plus tendre enfance. D'abord il mendia son pain, jusqu'à ce qu'il eût rencontré un asyle dans un couvent de Franciscains où il trouva la subsistance & l'éducation. Etant entré dans l'Ordre qui lui avoit fourni les premiers besoins de la vie, il s'y distingua par ses progrès dans les sciences. Jean Galéas Visconti qui connut sa capacité pour les affaires, lui donna sa confiance. Avec la protection de ce Prince, il passa rapidement de l'Evêché de Vicence à celui de Novare, & de ce dernier Siège, à celui de Milan. Devenu Cardinal, les circonstances, comme on vient de voir, le portèrent

sur le Trône Pontifical. Si son grand
 XV. âge lui eût permis de l'occuper plus
 S I È C L E long-tems, peut-être ses talens & son
 habileté eussent pû contribuer à réparer
 les maux innombrables que le Schisme
 avoit causés ; mais il mourut lorsqu'il
 comptoit à peine dix mois & quelques
 jours depuis son élection.

Le Cardinal Balthasar Cossa, qui
 avoit gouverné Alexandre V, devint
 son successeur. Il étoit Génois, d'une
 naissance illustre ; mais sa vie avoit été
 remplie des vicissitudes les plus étranges,
 & ses mœurs justement décriées, ne
 le désignoient pas comme un sujet
 propre à remplir dignement le Saint
 Siège dans les tems difficiles où l'on se
 trouvoit. On prétend qu'il avoit exercé
 le métier de pirate dans sa jeunesse.
 Etant né dans une ville maritime qui
 devoit sa puissance & ses richesses à la
 navigation, il ne seroit pas étonnant
 que jeune encore, & ses démarches, à
 raison de son âge, ne pouvant tirer
 à conséquence pour la suite, il eût
 fait quelques courses sur mer, comme
 la plupart de ses compatriotes. Il dut
 son élévation à Boniface IX, auquel il
 s'étoit attaché. Ce Pape le fit Cardinal,

& l'
 Il é
 dign
 Apo
 Lou
 men
 trou
 l'ua
 Nap
 avec
 oblig
 conf
 trepr
 & p
 Si
 ne f
 sion
 Chré
 Chef
 conso
 d'abor
 lui pe
 pita c
 monté
 reméd
 à Jean
 & peu
 causa
 donné

& lui donna la Légation de Boulogne. Il étoit encore dans l'exercice de cette dignité, lorsqu'il fut porté sur la Chaire Apostolique, par la protection de Louis d'Anjou, Roi de Sicile. Les commencemens de son Pontificat furent troublés par ses démêlés avec Ladislas, l'un des Prétendans à la Couronne de Naples. Brouillé, réconcilié tour à tour avec ce Prince qui le jouoit, il fut obligé d'acheter de lui la paix & de lui conférer le titre de Roi, dont il avoit entrepris de le dépouiller par ses Bulles & par ses armes.

Si les premières années de ce Pontife ne furent pas tranquilles, la soumission des Etats les plus puissans de la Chrétienté, qui reconnurent en lui le Chef légitime & certain de l'Eglise, le consola des traverses qu'il avoit éprouvées d'abord. Mais l'orage qui s'éleva contre lui peu de tems après, & qui le précipita du faite des grandeurs où il étoit monté, fut sans adoucissement & sans remède. Rien, ce semble, n'annonçoit à Jean XXIII une chute si prochaine, & peut-être eût-il évité la révolution qui causa son infortune, s'il n'eût pas donné les mains à la tenue d'un Concile

XV. général, ailleurs qu'à Rome, ou dans
SIÈCLE. quelque autre ville d'Italie, peu éloignée
 de la Capitale du monde chrétien, où
 ses partisans eussent été les plus forts ;
 mais l'Empereur Sigismond ayant choisi,
 par une raison contraire, la ville de
 Constance, & le Pape, malgré sa répu-
 gnance, ayant consenti que le Concile
 s'y assemblât, s'y étant même rendu
 pour y présider, il ne put éviter le
 coup funeste qui le précipita. Nous
 allons développer les causes & les prin-
 cipaux incidens de cette grande affaire.

Le Concile de Piise avoit fait un Dé-
 cret, par lequel il étoit dit, que l'Eglise
 s'assembleroit encore au bout de trois
 ans, pour travailler à la réformation de
 la discipline & des mœurs. L'opiniâtreté
 de Benoît XIII & de Grégoire XII, qui
 s'obstinoient à conserver une dignité
 dont ils avoient été solennellement dé-
 pouillés, faisoit desirer la tenue de ce
 nouveau Concile. Il étoit nécessaire pour
 porter le dernier coup au Schisme, &
 aux deux faux Papes qui vouloient le
 perpétuer. Tout le monde étoit d'accord
 sur ce point ; mais dans quelle partie de
 l'Europe chrétienne, dans quelle ville
 célébreroit-on ce Concile, dont les suj-

res dev
 égard
 tre po
 la dive
 & aux
 ces, qu
 réunit
 Sigismon
 vouloie
 hors de
 Cour e
 opinion
 poser.
 tous ceu
 que le
 endroit
 rations à
 suspendr
 posé qu'
 leurs inn
 Ladislas,
 au Trôn
 avoient
 un état d
 embrassé
 fussent c
 plupart,
 courir,
 dans auc

res devoient être bien importantes, eu égard à la situation des affaires? Cet autre point n'étoit pas si facile à régler, la diversité des intérêts inspirant aux uns & aux autres des craintes, des défiances, qui ne permettoient pas qu'on se réunît dans les mêmes vues. L'Empereur Sigismond & la plupart des Princes vouloient que le lieu de l'assemblée fût hors de l'Italie, afin que le Pape & sa Cour eussent moins d'influence sur les opinions de ceux qui devoient la composer. Le Pontife, au contraire, & tous ceux qui tenoient à lui, desiroient que le Concile fût indiqué dans un endroit où ils pussent en diriger les opérations à leur gré, & même transférer, suspendre ou dissoudre l'assemblée, supposé qu'elle ne se conduisît pas suivant leurs intentions. Mais les ravages que Ladislas, Compétiteur de Louis d'Anjou au Trône de Naples, faisoit en Italie, avoient mis la plupart des villes dans un état déplorable, soit qu'elles eussent embrassé sa querelle, soit qu'elles se fussent déclarées contre lui. Dans la plupart, il y avoit de grands risques à courir, & l'on ne voyoit de sûreté dans aucune. Le Pape fut donc forcé

XV.

SIÈCLE.

XV.
S I È C L E. de condescendre aux volontés de l'Empereur, & il fut arrêté que la ville de Constance dans la Souabe, désignée par ce Prince, seroit le lieu où le Concile s'assembleroit le premier de Novembre de l'an 1414.

Les Prélats de toutes les nations chrétiennes furent invités par le Pape à se trouver au tems marqué, dans la ville où le Concile étoit convoqué. L'Empereur y invita de son côté, tous les Princes & toutes les Républiques de l'Europe. Le Pape s'y rendit vers la fin d'Octobre. Les ordres étoient donnés pour l'y recevoir avec les honneurs & la magnificence qu'on devoit à son rang. A l'ouverture du Concile qui se fit le cinq Novembre, l'assemblée n'étoit pas encore bien nombreuse, parce que la plupart des Prélats, les Ambassadeurs, les Généraux d'Ordres & les Députés des Corps ecclésiastiques, n'avoient pas eu le tems d'arriver. Ils ne vinrent que successivement. Cependant vers la fin de Décembre, le Concile se trouva pleinement formé, & ceux qui le composoient sous différens caractères, étoient en si grand nombre, que sans excepter celui de Pise, il y avoit long-tems qu'on

n'avoit
 par le
 en un
 l'Eglise
 prises
 régnèr
 la dur
 trois a
 plus de
 gers q
 murs d
 L'Emp
 vé ave
 Princes
 de Do
 Univer
 prétend
 ayant e
 des Pri
 leur O
 cérémon
 s'observ
 dehors,
 l'assemb
 cile com
 objets p
 à Const
 monde
 les préli

n'avoit vu tant de personnes illustres par leurs titres & leurs dignités, réunies en un même lieu, pour les affaires de l'Eglise. Les mesures avoient été si bien prises, que le bon ordre & l'abondance régnèrent dans la ville, pendant toute la durée du Concile, qui fut de près de trois ans, quoique l'on fasse monter à plus de cent mille, le nombre des étrangers que cet événement amena dans les murs de Constance & dans ses environs. L'Empereur Sigismond y étant arrivé avec les Ambassadeurs de plusieurs Princes, une grande quantité d'Evêques, de Docteurs & de Députés, soit des Universités, soit des Chapitres, & les prétendus Papes Grégoire & Benoît ayant envoyé leurs Députés, avec ceux des Princes qui étoient demeurés dans leur Obédience, on régla d'abord le cérémonial, de même que la police qui s'observeroit, tant au-dedans, qu'au-dehors, pendant tout le tems que dureroit l'assemblée. Après cela les Peres du Concile commencerent à s'occuper des grands objets pour lesquels ils s'étoient rendus à Constance, de toutes les parties du monde chrétien. On avoit établi dans les préliminaires, deux choses qui dé-

plurent beaucoup au Pape Jean XXIII
 XV. & à sa Cour : premièrement, qu'on
 S I È C L E. opineroit dans le Concile, non par
 personnes, comme cela s'étoit toujours
 pratiqué, mais par Nations : secon-
 dement, que les Docteurs Laiques
 auroient voix délibérative, afin que
 leurs lumières contribuassent à l'éclai-
 cissement des questions épineuses qu'on
 se proposoit de discuter. On sépara
 donc en quatre Corps, ou Nations,
 la totalité de ceux qui formoient cette
 immense assemblée. Ce furent les Na-
 tions Angloise, Françoisse, Alleman-
 de, Italienne, auxquelles on ajouta dans
 la suite la Nation Espagnole, lorsque
 les Prélats & Députés de Castille,
 d'Arragon & de Navarre se furent
 rendus au Concile.

Nous avons dit que le Concile de
 Constance dura près de trois ans, pen-
 dant lesquels l'Empereur Sigismond fut
 presque toujours présent aux délibéra-
 tions qui se préparoient dans les Con-
 grégations particulières, pour être con-
 sommées dans les séances générales. Il
 y eut en tout quarante-cinq sessions, de-
 puis le cinquième jour de Nov. 1414,
 jusqu'au vingt-deuxième d'Avril 1418.

Elles n
 resstant
 ment
 l'une a
 ne dev
 il se p
 que, &
 du gran
 l'objet

Le I
 verture
 mière
 le plus
 Congrè
 mière
 l'orage
 tife. U
 lui imp
 les préc
 qu'elle
 person
 les faits
 en avoi
 honorar
 nécessai
 pareille
 à renom
 L'extiné
 ment de

Elles ne sont pas toutes également intéressantes, & ce seroit alonger inutilement cet article, que de les parcourir l'une après l'autre. Nous croyons donc ne devoir nous arrêter qu'à celles, où il se passa des choses dignes de remarque, & à celles qui tiennent à l'histoire du grand Schisme, dont l'extinction étoit l'objet principal de ce Concile.

Le Pape Jean XXIII avoit fait l'ouverture du Concile, & présidé à la première session. Tout s'y étoit passé dans le plus grand calme; mais dans les Congrégations qui suivirent cette première séance, on vit les indices de l'orage qui se formoit contre le Pontife. Une liste détaillée des crimes qu'on lui imputoit, fut produite; &, malgré les précautions qu'on avoit prises pour qu'elle demeurât secrète, beaucoup de personnes en eurent connoissance. Parmi les faits que ce mémoire contenoit, il y en avoit de si scandaleux & de si déshonorans pour le Saint-Siège, qu'on crut nécessaire de prévenir les suites d'une pareille accusation, en engageant le Pape à renoncer de lui-même au Pontificat. L'extinction du Schisme, & le rétablissement de la paix dans l'Eglise, lui four-

XV.

SIÈCLE.

n XXIII
 , qu'on
 non par
 toujours
 : secon-
 Laïques
 afin que
 l'éclair-
 es qu'on
 a sépara
 tations,
 ont cette
 les Na-
 lleman-
 uta dans
 lorsque
 astille,
 furent
 cile de
 s, pen-
 ond fut
 élibéra-
 s. Con-
 tre con-
 ales. Il
 ns, de-
 1414,
 1418.

niffoient un motif propre à couvrir les
 XV. raisons secrètes d'une abdication qui de-
SIÈCLE. venoit honorable pour lui, en paroif-
 fant volontaire; mais on eut bien de la
 peine à le faire entrer dans ces vues.
 La feule crainte d'une déposition flé-
 triſſante, qu'il n'évita cependant pas,
 fut capable de le déterminer à ſigner
 l'acte de ceſſion qui lui fut préſenté;
 car on rejeta, comme trop vagues &
 trop ambigus, tous ceux qu'il avoit
 dreſſés lui-même. Après avoir obtenu
 de Jean XXIII une démarche ſi cou-
 teuſe, on en exigeoit une autre, qui
 ne l'étoit pas moins; c'étoit une Bulle
 par laquelle on vouloit qu'il déclarât
 lui-même ſon abdication, dans une for-
 me publique & ſolemnelle: il la refuſa
 conſtamment, & ſe contenta d'en don-
 ner une autre, où il notifioit à toutes
 les Nations Chrétiennes l'acte de ceſ-
 ſion qu'il avoit ſigné.

Jean XXIII ne tarda pas à ſentir qu'il
 s'étoit trop engagé & qu'il n'y avoit
 plus de ſûreté pour lui à Conſtance.
 Il ſongea donc à ſe dérober, par la
 fuite, au danger dont il étoit mena-
 cé. Il y réuſſit à la faveur d'un déguiſe-
 ment ſous lequel on ne put le recon-

nôtre. L
 ville de
 d'Autric
 tection;
 d'où il
 Fribourg
 tomber
 qui avoi
 d'Autric
 bien-tôt
 paix avec
 tiſe fut l

L'éval
 beaucoup
 Conſtanc
 rent quel
 ce qu'ils
 ayant ma
 ſa vigilan
 de crain
 dans la t
 les opéra
 qu'il eût
 quels il
 aſſurer l'a
 différens
 l'attaquer
 eſſayeroit
 Dans cett

noître. Il se retira d'abord à Schaffouse, ville de Suisse, qui appartenoit au Duc d'Autriche, dont il avoit acheté la protection; il passa delà à Lauffembourg, d'où il sortit encore pour se rendre à Fribourg en Briscau, par la crainte de tomber entre les mains de Sigismond, qui avoit pris les armes contre le Duc d'Autriche, son unique protecteur; mais bien-tôt après, ce Prince ayant fait sa paix avec l'Empereur, la liberté du Pontife fut le prix de leur accommodement.

L'évasion de Jean XXIII causa d'abord beaucoup de trouble dans la ville de Constance, & les Peres du Concile furent quelque tems dans l'incertitude de ce qu'ils devoient faire; mais l'Empereur ayant maintenu par-tout le bon ordre par sa vigilance, & la première impression de crainte étant dissipée, on résolut dans la troisième session, de continuer les opérations du Concile, jusqu'à ce qu'il eût rempli tous les objets pour lesquels il s'étoit assemblé. Il falloit en assurer l'autorité contre tout ce que les différens partis pourroient tenter pour l'attaquer, & prévenir ce que Jean XXIII essayeroit de son côté pour s'y soustraire. Dans cette vue, on dressa une déclaration

—
 XV.
 SIÈCLE

contenant plusieurs articles, dont les
 XV. plus remarquables portoient, que le
 S I È C L E. Concile étoit légitimement assemblé,
 qu'il représentoit l'Eglise universelle,
 qu'il en avoit l'autorité, que la retraite
 du Pape ne pouvoit y porter atteinte,
 que sa puissance émanoit immédiate-
 ment de J. C., qu'il avoit en lui-même
 tout ce qu'il falloit pour travailler à
 l'extinction du Schisme, à la décision
 des points de doctrine qui appartiennent
 à la foi, & à la réformation de
 l'Eglise dans son Chef & dans ses
 Membres, & que le Pape même étoit
 obligé de lui obéir, ainsi qu'à tout autre
 Concile général. Ces différens articles
 qui ont été regardés dans la suite comme
 autant de maximes fondamentales du
 droit public de l'Eglise, furent arrêtés
 dans la troisième & la quatrième session,
 proposés de nouveau & confirmés dans
 la cinquième.

Le Concile ayant ordonné qu'on procé-
 deroit juridiquement, par informa-
 tion & audition de témoins, contre le
 Pape Jean XXIII, qui étoit détenu pri-
 sonnier à Fribourg, les procédures fu-
 rent commencées par les Commissaires
 nommés à cet effet, au nombre de

trente-
 la neu-
 les fai-
 sieurs
 rendus
 Religie
 jetta le
 les arti
 cer en
 ment à
 tificat,
 juge me
 avec les
 les Père
 Il en re
 sentime
 à tout
 & le re
 revêtu d
 ble. Il té
 respect d
 notiffia l
 avoit été
 zième se
 Les D
 goire XI
 dans la
 rèrent l'
 Grégoire

trente-trois. Ils firent leur rapport dans la neuvième & la dixième session. Tous les faits étoient graves, & même plusieurs de nature à ne devoir pas être rendus publics pour l'honneur de la Religion & du Siège Apostolique. On jeta le voile sur ces derniers, & sans les articuler, on se contenta de les énoncer en général, pour servir de fondement à la Sentence de suspension du Pontificat, qu'on prononça contre lui. Ce jugement préparatoire lui fut notifié, avec les motifs qui avoient déterminé les Pères du Concile à le prononcer. Il en reçut la nouvelle avec de grands sentimens de résignation, se soumettant à tout ce que le Concile ordonneroit, & le reconnoissant comme son Juge, revêtu d'une autorité sainte & infaillible. Il témoigna les mêmes sentimens de respect & de soumission, lorsqu'on lui notifia la Sentence de déposition, qui avoit été lue & confirmée dans la douzième session du Concile.

Les Députés du prétendu Pape Grégoire XII, se présentèrent au Concile dans la quatorzième session. Ils assurèrent l'Empereur & les Prélats, que Grégoire étoit disposé à donner sa

XV.

SIÈCLE.

renonciation au Pontificat ; mais qu'il

XV. ne vouloit pas faire cet acte dans un

SIÈCLE. Concile dont il ne reconnoissoit pas

l'autorité. Pour lever cet obstacle, on con-

vint que les Envoyés de Grégoire XII

convoqueroient le Concile au nom de ce

Pape, & qu'alors il remettroit son acte

de cession. On proposa cet expédient, &

on l'accepta d'autant plus volontiers,

qu'il ne pouvoit préjudicier à l'autorité

du Concile, & qu'il facilitoit une dé-

marche intéressante pour toute l'Eglise.

Conformément à ce projet, Charles de

Malatesta, Seigneur de Rimini, où

Grégoire faisoit sa résidence, renonça

pour lui au Souverain Pontificat. Gré-

goire ratifia cette renonciation, & le

Concile fit un Décret, par lequel il fut

déclaré, pour tout le reste de sa vie, le

premier des Cardinaux, & Légat du

Saint-Siège dans la Marche d'Ancône.

L'abdication de Grégoire XII étoit

un acheminement à la paix de l'Eglise,

& à l'entière abolition du Schisme. Mais

il restoit encore un grand obstacle à sur-

monter ; c'étoit l'opiniâtreté de Benoît

XIII, qui paroissoit plus entêté que ja-

mais des vains honneurs du Pontificat.

Déposé en même tems que Grégoire par

le Co

lui, c

frapp

de ce

Il s'éto

il av

l'oppo

lui av

petit n

rendus

qu'on

réitéré

cution

heureu

avec lu

tion, é

vieillar

l'égard

sans es

réunion

d'Arra

formoi

puffés

tance,

s'unir

ils env

leurs P

de sa fo

moins i

le Concile de Pise, il s'étoit roidi comme lui, contre l'anathème dont il avoit été frappé, & s'étoit vengé par ses foudres de celles qu'on avoit lancées contre lui. Il s'étoit retiré d'abord à Perpignan, où il avoit convoqué un Concile, pour l'opposer à celui de Pise. Ce moyen ne lui avoit pas réussi, tant à cause du petit nombre d'Evêques qui s'y étoient rendus, qu'à cause du peu de confiance qu'on avoit à ses promesses tant de fois réitérées, & toujours restées sans exécution. Sigismond espéra d'être plus heureux que tous ceux qui avoient traité avec lui. Ce Prince entama la négociation, & ne put rien obtenir de l'obstiné vieillard. Cette tentative infructueuse à l'égard de Benoît, ne fut pourtant pas sans effet pour le grand ouvrage de la réunion des Eglises. Les Rois de Castille, d'Arragon, de Navarre & d'Écosse, qui formoient seuls l'Obéissance de Benoît, poussés à bout par son invincible résistance, se détachèrent enfin de lui, & s'unirent au Concile de Constance, où ils envoyèrent leurs Ambassadeurs & leurs Prélats. Benoît, sans être effrayé de sa solitude, ne croyoit pas ses droits moins incontestables, quoique toutes les

Nations se fussent déclarées contre lui.
 XV. Du Château de Paniscole, où il s'étoit
 retiré, & où il s'imaginait que toute
 l'Eglise étoit concentrée avec lui, il ful-
 minoit chaque jour de nouvelles Bulles
 d'excommunication contre tous ceux qui
 étoient séparés de lui, c'est-à-dire, con-
 tre l'univers entier. Malgré cet appareil
 de pouvoir qui ne seroit qu'à le rendre
 plus ridicule, il fut dégradé du Sacer-
 doce, & dépouillé de la dignité Pon-
 tificale, comme Simoniaque, Hérési-
 que, parjure, Fauteur du Schisme, &
 perturbateur de l'Eglise. La Sentence fut
 publiée dans les rues de Constance, &
 notifiée à tous les Peuples. L'obstination
 de Benoît, ses artifices & sa duplicité
 étoient si connues, que tout le monde
 applaudit à sa chute.

La déposition de Jean XXIII & celle
 de Benoît XIII, & la renonciation vo-
 lontaire de Grégoire XII, applanissoient
 les plus grands obstacles qui s'étoient
 opposés jusques-là au rétablissement de
 la paix & de l'unité dans l'Eglise. C'étoit
 un des objets du Concile, & pour ache-
 ver de le remplir, il ne s'agissoit plus
 que d'élire un Pape. Mais il y avoit un
 autre objet, non moins important,

dont il
 s'occup
 d'un
 parler
 jamais
 Concile
 loient
 grande
 prévoy
 ment, q
 viendro
 un Pape
 tous ce
 échouer
 de succè
 de l'am
 autres,
 lection
 l'affaire
 constanc
 que la ré
 qu'il y a
 rité s'un
 qui veill
 crets. C
 l'on prit
 sion toute
 venables
 et de ces

dont il sembloit que le Concile devoit
 s'occuper avant de procéder à l'élection
 d'un nouveau Pontife. Nous voulons
 parler de la réformation qu'on n'avoit
 jamais perdue de vue, depuis que le
 Concile étoit assemblé. Les uns vou-
 loient qu'on se livrât totalement à cette
 grande affaire, & sans la différer. Ils
 prévoyoiént avec beaucoup de fonde-
 ment, que l'ouvrage de la réformation de-
 viendroit plus difficile lorsqu'il y auroit
 un Pape, qui seroit obsédé, conseillé par
 tous ceux qui avoient intérêt à faire
 échouer cette importante opération, dont
 le succès auroit renversé tous les projets
 de l'ambition & de la cupidité. Les
 autres, au contraire, regardoient l'é-
 lection d'un Chef de l'Eglise, comme
 l'affaire la plus pressante, dans les cir-
 constances où l'on étoit. Ils prétendoient
 que la réformation seroit plus facile lors-
 qu'il y auroit un Pontife, dont l'auto-
 rité s'uniroit à celle du Concile, &
 qui veilleroit à l'exécution de ses Dé-
 crets. Ces derniers l'emportèrent, &
 l'on prit dans la quarante-unième ses-
 sion toutes les mesures qu'on jugea con-
 venables pour accélérer l'élection. L'ob-
 jet de ces mesures étoit de concilier les

XV.

S I È C L E.

contre lui,
 où il s'étoit
 t que toute
 lui, il ful-
 velles Bulles
 ous ceux qui
 i-dire, con-
 cet appareil
 à le rendre
 é du Sacer-
 ignedité Pon-
 e, Hérési-
 chisme, &
 entence fut
 nstance, &
 obstination
 à duplicité
 le monde

III & celle
 iation vo-
 lanissoient
 s'étoient
 ement de
 e. C'étoit
 our achè-
 iffoit plus
 avoit un
 portant,

droits des Cardinaux, avec ceux du
 XV. Concile. On arrêta donc que, pour cette
 fois, & sans tirer à conséquence, six
 SIÈCLE. Prélats de chacune des cinq Nations,
 seroient joints aux Cardinaux, pour faire
 tous ensemble le choix du nouveau Pape,
 & que celui qui auroit les deux tiers des
 voix, seroit aussi-tôt reconnu pour Sou-
 verain-Pontife. Tout étant ainsi réglé,
 les Cardinaux & les Prélats entrèrent en
 Conclave le 8 Novembre 1417, & le 11
 du même mois, ils élurent le Cardinal
 Othon-Colonne, qui prit le nom de
 Martin V.

Quoique ce Pape eût des vertus & de
 bonnes intentions, sa conduite justifia
 les craintes de ceux qui vouloient qu'on
 travaillât d'abord à la réformation de l'E-
 glise, tandis que toute l'autorité résidoit
 dans le Concile, & que personne ne
 pouvoit le traverser. Cependant Martin
 parut entrer dans les vues de toutes les
 Nations, en nommant une Commission
 de Cardinaux pour travailler à la réforme
 des abus, avec les Députés du Concile.
 Mais la multitude des affaires dont il
 fut obligé de s'occuper tour à tour,
 détourna son attention de ce grand ob-
 jet. Ainsi les choses restèrent à cet égard

dans l'état
 du Conc
 comme
 nement,
 formation
 dans les l

Le nou
 du Conci
 Il présida
 de cette
 tenues de
 quarante
 dernière,
 pour la te
 devoit étri
 Avril 141
 node, en
 tous ceux
 avoient co
 du Schism
 long-tems

Nous n
 fit le Con
 condamna
 tion de ce
 ment de s
 tière de d
 plus conv
 où nous r

dans l'état où elles étoient avant la tenue
 du Concile, & l'on fut encore réduit, XV.
 comme on l'avoit été jusqu'à cet évé- SIÈCLE.
 nement, à former des vœux pour la ré-
 formation de l'Eglise dans son Chef &
 dans les Membres.

Le nouveau Pape confirma les Décrets
 du Concile de Constance par une Bulle.
 Il présida à presque toutes les sessions
 de cette auguste assemblée, qui furent
 tenues depuis son élection; & dans la
 quarante - quatrième, qui fut l'avant-
 dernière, il désigna la ville de Pavie,
 pour la tenue du prochain Concile, qui
 devoit être assemblé en 1423. Le 22
 Avril 1418, Martin V congédia le Sy-
 node, en donnant de grands éloges à
 tous ceux dont la sagesse & les lumières
 avoient concouru à l'heureuse extinction
 du Schisme qui désoloit l'Eglise depuis si
 long-tems.

Nous n'avons point parlé de ce que
 fit le Concile de Constance, pour la
 condamnation des Hérésies, & la puni-
 tion de ceux qui refusèrent opiniâtre-
 ment de souscrire à ses décisions en ma-
 tière de doctrine. Nous y reviendrons
 plus convenablement dans l'article X,
 où nous rassemblerons tout ce qui con-

XV. **S I È C L E.** cerne l'histoire des Wicléfites & des Hussites. La narration auroit été coupée, & les objets confondus, si nous n'avions pas rangé sous des titres différens, les choses que l'ordre & la clarté ne nous permettoient pas de réunir dans un même tableau.

On ne pouvoit pas se flatter que la paix fût parfaitement rétablie, tant que Pierre de Lune, sous le nom de Benoît XIII, continueroit à troubler l'Eglise, en soutenant ses prétentions au Pontificat. L'opiniâtreté de ce vieillard dura jusqu'à sa mort, arrivée en 1424. On peut même dire qu'il la porta au-delà du tombeau, puisqu'avant de mourir, il recommanda aux deux Cardinaux, qui formoient toute sa Cour, de lui donner un successeur. Si Alphonse Roi d'Arragon, ne s'étoit pas brouillé avec le Pape Martin V, pour des intérêts temporels, les dernières volontés de Benoît auroient été sans exécution; mais ce Prince, pour se venger du Pape, & pour l'amener à son but, favorisa l'élection de Gilles Mugnos, Chanoine de Barcelone, qui prit le nom de Clément VIII. Cet Antipape, continua le Schisme jusqu'en 1429. Alors, n'étant plus soutenu par

le Roi
avec M
Pontific
monies
puérites
Rome d
toit le
Schisme
Martin
que. Ass
gretter
peu, il v
pacifique
Quelq
Concile
qui avoit
XXIII,
légitime
& le reco
de Jesus-
Catholiqu
démarche
grands tén
le rapproc
ble, du ra
ce Pape a
dinaux lu
dans tout
il eût qu
Tome

le Roi d'Arragon qui s'étoit raccommo-
 dé avec Martin V, Mugnos abdiqua le
 Pontificat, avec un appareil de céré-
 monies aussi vaines que ridicules &
 puérides. Cependant on lui fut gré à
 Rome de cette renonciation, qui met-
 toit le dernier sceau à l'extinction du
 Schisme; & pour l'en récompenser,
 Martin V lui donna l'Evêché de Major-
 que. Assez raisonnable pour ne pas re-
 gretter une élévation qui avoit duré si
 peu, il vécut dans son Eglise en Evêque
 pacifique & vertueux.

Quelque tems après la conclusion du
 Concile de Constance, Balthazar Cossa,
 qui avoit été Pape sous le nom de Jean
 XXIII, étoit venu se soumettre au
 légitime Pontife, implorant sa bonté,
 & le reconnoissant comme le seul Vicaire
 de Jesus-Christ, le vrai Chef de l'Eglise
 Catholique. Martin V, touché de cette
 démarche, l'avoit reçu avec les plus
 grands témoignages d'affection; & pour
 le rapprocher, autant qu'il étoit possi-
 ble, du rang dont il avoit été dépouillé,
 ce Pape avoit voulu que tous les Car-
 dinaux lui cédaient le pas, & que,
 dans toutes les cérémonies publiques,
 il eût quelque distinction, quelques

honneurs attachés particulièrement à sa
 XV. personne. Il en avoit joui jusqu'à sa
 S I È C L E. mort, qui étoit arrivée au mois de
 Décembre 1419.

Le Concile de Constance, en rendant la paix à l'Eglise, n'avoit par remédié aux maux infinis que le Schisme avoit causés. La réformation tant désirée, étoit le seul moyen qui pût réparer les brèches de la discipline, anéantir les abus, & rendre aux mœurs leur ancienne pureté. Nous avons vu comment les intentions du Concile avoient été traversées, & comment son zèle, enchaîné par les obstacles qu'on fit naître, étoit demeuré sans effet. Cependant on ne perdoit pas de vue ce grand objet & l'on espéroit réparer dans le prochain Concile indiqué à Pavie pour l'an 1423, la faute qu'on avoit faite à Constance, en créant un Pape, avant d'avoir consommé l'ouvrage nécessaire de la réforme.

Il ne se rendit à Pavie qu'un très-petit nombre de Prélats. La peste s'étoit manifestée dans cette ville & dans les environs. Ce fut pour Martin V une raison de transférer le Concile à Sienne. L'Assemblée n'y fut pas plus nombreuse,

soit qu'
 qu'on se
 Il faisoit
 changer
 le transfe
 du tems
 1431. M
 ce terme
 briel Con
 succéda,
 ratifia tou
 prises ava
 du Conci
 choix que
 du Cardin
 sa place a
 sider en f
 un des ho
 plus vertu
 pour le Sa
 versé dans
 connoissoit
 une grande
 dans l'état p
 n'étoit plus
 opérations c
 toit l'Eglise
 Les Décr
 étoient la

soit qu'on craignît la contagion, soit qu'on se défiât des intentions du Pape. Il faisoit habilement ce prétexte pour changer encore le lieu du Concile, en le transférant à Basle; & afin de gagner du tems, il ne l'indiqua que pour l'an 1431. Martin V ne vivoit plus, lorsque ce terme fut arrivé. Le Cardinal Gabriel Condolmère, Vénitien, qui lui succéda, sous le nom d'Eugène IV, ratifia toutes les mesures qui avoient été prises avant son élection pour la tenue du Concile. Il confirma sur-tout, le choix que son prédécesseur avoit fait du Cardinal Julien Césarini, pour tenir sa place au Concile de Basle, & y présider en son nom. Ce Cardinal étoit un des hommes les plus éclairés & les plus vertueux de son tems. Il passoit pour le Savant de toute l'Italie le plus versé dans la science des Canons; il connoissoit les maux de l'Eglise; il avoit une grande expérience des affaires, & dans l'état présent des choses, personne n'étoit plus propre que lui à diriger les opérations d'une assemblée qui représentoit l'Eglise universelle.

Les Décrets du Concile de Constance étoient la règle que celui de Basle se

XV. propoſoit de ſuivre. Eugène IV, qui
 ſiècle. paroiſſoit les reſpecter plus que per-
 ſonne, vouloit qu'on en ſuivît en tout les
 vues, & que le travail des Pères de
 Baſſe, appuyé ſur les mêmes principes,
 pût être regardé comme une ſuite de
 ce que les Pères de Conſtance avoient
 commencé. Cependant, ce fut pour s'être
 tre attaché trop fidèlement à prendre l'eſ-
 prit de ces Décrets ſi ſages & ſi repe-
 tés, que ce nouveau Concile ne tarda
 pas à devenir ſuſpect au Pontife Romain,
 & que celui-ci tenta tous les moyens
 imaginables pour le diſſoudre, avant
 qu'il eût rien fait d'important. Cette
 Aſſemblée n'avoit qu'un ſeul objet, la
 réformation de l'Egliſe dans ſon Chef
 & dans ſes Membres. C'étoit donc vers
 ce ſeul point que devoient ſe porter
 toutes les lumières & tous les travaux
 des Prélats, des Docteurs, des hommes
 ſavans & zélés que Baſſe voyoit réunis
 en ſi grand nombre dans ſes murs. On
 devoit donc s'attendre que le concert
 de tant de perſonnes réſolues à reprendre
 dre le fil des opérations du Concile de
 Conſtance, & à marcher fidèlement ſur
 ſes traces, produiroit enfin des change-
 mens heureux dans la diſcipline & dans

les mo
 un hor
 cela p
 c'étoit
 ſentoit
 ques re
 l'Egliſe
 d'abord
 le Pape
 ſur les
 ſi long-
 Pontific
 En eſ
 le Conc
 ſes deſſe
 s'étoit fi
 ſupérieur
 & leur a
 représen
 nant leu
 Jeſus-Ch
 que dign
 leur étoit
 Décrets.
 moître au
 devoient
 débutoit p
 traires à le
 tif à toute

les mœurs. Eugène IV, qui passoit pour un homme habile & pénétrant, voyoit cela plus clairement qu'un autre, & c'étoit le sujet de ses inquiétudes. Il sentoit que si le Concile faisoit quelques réglemens pour la réformation de l'Eglise, ces réglemens tomberoient d'abord sur la Cour de Rome, & sur le Pape lui-même, ou, pour mieux dire, sur les abus qui s'étoient glissés depuis si long-tems dans l'exercice de l'autorité Pontificale.

En effet, dès les premières sessions, le Concile de Basse annonça hautement ses desseins. Il renouvela tout ce qui s'étoit fait à Constance pour assurer la supériorité des Synodes œcuméniques, & leur autorité suprême. Il déclara que représentant l'Eglise universelle & tenant leur puissance immédiatement de Jesus-Christ, toute personne, de quelque dignité qu'elle fut, même Papale, leur étoit soumise, & devoit obéir à leurs Décrets. C'en étoit assez pour faire connoître au Pape & à sa Cour, ce qu'ils devoient attendre d'une Assemblée qui débutoit par établir des principes si contraires à leurs intérêts. Le Pontife, attentif à toutes ces démarches, & prévoyant

~~le but où elles devoient conduire ,~~
 XV. la résolution de s'opposer ouvertement
 au Concile de Basle , s'il ne pouvoit le
 dissoudre , ou le transférer. Ce projet
 étoit conforme aux vues de sa politique,
 nécessaire même au maintien de son
 autorité dont il ne vouloit rien rabattre,
 mais l'exécution n'en étoit pas facile.
 Les Princes , qui avoient presque tous
 des Ambassadeurs à Basle , protégeoient
 le Concile , sur-tout Charles VII , Roi
 de France , dont le Clergé desiroit ar-
 demment la réformation , & l'Empereur
 Sigismond , auquel il n'avoit pas tenu
 qu'elle n'eût été consommée à Con-
 stance. D'ailleurs , si Eugène avoit péné-
 tré les intentions du Concile , les sien-
 nes ne se manifestoient pas moins évi-
 demment à ceux qui tenoient les yeux
 ouverts sur lui.

On le mit dans la nécessité de le
 dévoiler encore davantage , en le som-
 mant de venir au Concile , pour con-
 courir avec lui au grand ouvrage de la
 réformation. Eugène ne répondit à ces
 démarches que par des lettres menaçan-
 tes , qui annonçoient sans équivoque la
 résolution où il étoit d'arrêter l'activité
 des Pères , par une prompte dissolution

de leur
 procédé
 des int
 vifs dén
 rife. L
 particul
 tions qu
 Constan
 ne rete
 le Pape
 soumett
 méconn
 blioit d
 le Conc
 chrétien
 l'Assem
 node , e
 voir , &
 un faux
 person
 à l'Egli

On a
 public
 Congrè
 parusse
 qu'Eugè
 accomm
 bassadeu
 dus mé

de leur assemblée. Cette diversité de procédés, dont le fondement étoit celle XV.
 des intérêts, devint l'objet des plus SIÈCLE.
 vifs démêlés entre le Concile & le Pon-
 tife. Les Congrégations générales &
 particulières, les Conférences des Na-
 tions qui étoient distinguées, comme à
 Constance, enfin les sessions publiques
 ne retentissoient que de plaintes contre
 le Pape, & de projets formés pour le
 soumettre, malgré lui, à l'autorité qu'il
 méconnoissoit. Eugène, de son côté, pu-
 blioit des Bulles peu honorables pour
 le Concile, & déclaroit dans toute la
 chrétienté, que ne reconnoissant plus
 l'Assemblée de Basle pour un vrai Sy-
 node, elle étoit dépouillée de tout pou-
 voir, & ne devoit plus passer que pour
 un faux Concile, une assemblée de
 personnes mal-intentionnées, & rebelles
 à l'Eglise.

On avoit déjà tenu quinze sessions
 publiques, & un plus grand nombre de
 Congrégations, sans que les esprits
 parussent disposés à se rapprocher, lors-
 qu'Eugène entra tout-à-coup dans un
 accommodement proposé par les Am-
 bassadeurs des Princes qui s'étoient ren-
 dus médiateurs entre ce Pontife & le

Concile. Eugène accepta un projet de
 XV. Bulle dressé par le Concile, sans y faire
 S I È C L E. le moindre changement. C'étoit une
 révocation solennelle de celles qu'il
 avoit données pour dissoudre l'Assemblée
 de Basle. A cette condition, on
 consentit de recevoir ses Légats. Ils furent
 adjoints au Cardinal Julien, ancien
 Président, dans la dix-septième session,
 & admis au Concile dans la dix-huitième;
 mais on y prit toutes les précautions
 qu'on jugea nécessaires pour empêcher
 qu'ils ne s'attribuassent plus d'autorité
 qu'ils ne devoient en avoir. Après cette
 réunion, le Pape & le Concile parurent
 agir de concert pendant quelque tems,
 & les personnes qui désiroient le bien,
 espérèrent que les deux autorités cessant
 d'être rivales, l'objet du Concile seroit
 enfin rempli, conformément aux vœux
 de toute l'Eglise. Mais cette harmonie,
 qui pouvoit produire les plus heureux
 effets, ne dura pas long tems. Le Concile
 vouloit la réforme, le Pape & sa Cour
 la craignoient. Nouvelle source de
 division, qui eut bientôt les plus
 fâcheuses suites. Les Légats se retirèrent,
 sans excepter le Cardinal Julien, qui
 s'étoit

montré
 au Concile
 Bulle qu'
 rare, ou
 pour tr
 Eglises.
 regardèr
 dissous
 nous ve
 puis l'o
 troisièm
 la fin de

A cet
 ment ou
 qu'on n
 d'autre.
 pends, &
 nia de f
 ceux qui
 & de Sc
 ne s'en
 avoient p
 regardan
 ils ordon
 tion d'un
 VIII, D
 dans la f
 sous l'ha
 vain fast

montré jusque-là si fortement attaché au Concile. Aussi-tôt le Pape donna une Bulle qui transféroit le Concile à Ferrare, où les Grecs devoient se rendre, pour travailler à la réunion des deux Eglises. De ce moment, les Romains regardèrent le Concile de Basle, comme dissous & sans autorité. Tout ce que nous venons de rapporter se passa depuis l'ouverture du Concile, le vingt-troisième jour de Juillet 1431, jusqu'à la fin de Juillet 1437.

A cette époque, la rupture fut tellement ouverte entre le Concile & le Pape, qu'on ne se ménagea plus de part ni d'autre. Eugène fut d'abord déclaré suspendu, & ensuite déposé. Il excommunia de son côté le Concile, & traita ceux qui le composoient, d'Hérétiques & de Schismatiques. Les Pères de Basle ne s'en tinrent pas au Jugement qu'ils avoient prononcé contre le Pape; mais regardant le Saint-Siège comme vacant, ils ordonnèrent qu'on procédât à l'élection d'un nouveau Pontife. Amédée VIII, Duc de Savoye, qui s'étoit retiré dans la solitude de Rippaille où il vivoit sous l'habit d'Hermite, détrompé du vain faste des grandeurs qu'il savoit

XV.
S I È C L E

XV. **SIÈCLE.** apprécier , avec une société de Courtisans qui partageoient les goûts , eut la pluralité des suffrages. Surpris qu'on eût pensé à lui pour le faire Pape , il n'accepta cette dignité qu'avec peine , regrettant son repos , & craignant les orages auxquels son élévation alloit l'exposer. Il prit le nom de Félix V & se rendit à Basse , où se fit avec éclat & magnificence la cérémonie de son couronnement , au mois de Mars 1440.

Par l'élection de Félix V, l'Eglise, à peine sortie des horreurs d'un Schisme qui avoit duré plus d'un demi-siècle, en voyoit recommencer un autre, dont les suites pouvoient n'être pas moins longues, ni moins funestes. On prit des mesures en France, pour prévenir les effets de ces nouveaux troubles; & sans renoncer à l'Obédience d'Eugène, on statua qu'on n'auroit aucun égard aux censures que le Pape & le Concile avoient lancées l'un contre l'autre. Cependant les Pères de Basse, dont le nombre deminuoit de jour en jour, continuèrent leurs opérations sur le plan qu'ils s'étoient formé depuis la retraite du Cardinal Julien & des autres Légats. Ils tinrent encore vingt sessions,

depuis
la rup
le Con
se prêt
autres
V, co
Vicaire
tholiqu
empres
fance,
compte
titre de
que le
& que
rassemb
l'ouvrag
foit à L
gnées à
après a
quarante
Mai 14

Tand
entre le
de Basse
Charles
une cèle
Seigneur
éclairées
Régleme

depuis la vingt-cinquième qui précéda la rupture. Le Cardinal d'Arles, que le Concile s'étoit donné pour Président, se prêtoit à tout & travailloit avec les autres Prélats à faire reconnoître Félix V, comme le vrai Pape & le seul Vicaire de J. C. Mais les Nations Catholiques ne montroient pas un grand empressement à se ranger sous son obéissance, & lui-même ne paroissoit pas compter beaucoup sur la légitimité du titre dont on l'avoit revêtu. Il consentit que le Concile terminât ses travaux, & que, sans être censé dissous; il se rassemblât dans trois ans pour continuer l'ouvrage de la réformation, soit à Lyon, soit à Lausanne, Villes qui furent désignées à cet effet. Les Pères se séparèrent après avoir arrêté cet article dans la quarante-cinquième session, tenue le 19 Mai 1443.

Tandis que la division qui s'étoit mise entre le Pape Eugène IV & le Concile de Basle éclatoit, le Roi de France Charles VII, tint à Bourges en 1438, une célèbre Assemblée du Clergé, des Seigneurs, & des personnes les plus éclairées du Royaume, pour dresser un Règlement sur les affaires ecclésiastiques.

XV.
 S. I È C L E. qui servît à l'avenir de loi fixe & universelle dans le Royaume. Les Pères de Basse avoient invité Charles VII à former cette Assemblée, afin de concourir avec eux à l'abolition des abus qui s'étoient introduits pendant le grand Schisme, ou du moins de ceux qui étoient le plus ouvertement contraires à la liberté des Eglises. L'Assemblée de Bourges, entrant dans les vues du Concile, tira de ses Décrets la substance du fameux Règlement qu'elle dressa, & qu'on connoît encore sous le titre de Pragmatique-Sanction. Il contenoit vingt-trois articles, dont les objets principaux étoient le rétablissement des élections dans l'ancienne forme; l'abolition des amates, des réserves & des expectatives; l'application du tiers des Bénéfices aux Gradués; la défense d'appeller au Pape, sans passer par le Tribunal des Ordinaires; l'obligation imposée au Pape, en cas d'appel, de nommer des Commissaires pour juger sur les lieux; la supériorité du Concile général, auquel le Pape même est obligé de se soumettre dans ce qui concerne la foi; l'extinction du Schisme, & la réformation

des
 Régl
 gistré
 fut o
 pend
 & m
 gré l
 rent
 tance
 que
 entre
 nous
 siècle

Con

P E N
 procé
 tise a
 dont
 des G
 fois p
 des ob
 reur c
 gue M
 desiroi

des mœurs, &c. Le Roi confirma ce Règlement par un Édit qui fut enregistré au Parlement. La Pragmatique fut observée comme une loi précieuse, pendant tout le règne de Charles VII, & même long-tems encore après, malgré les atteintes que les Papes essayèrent de lui porter en diverses circonstances. Elle ne fut totalement abolie que par le fameux Concordat passé entre Léon X & François I, comme nous le dirons dans l'histoire du XVI^e. siècle.

A R T I C L E V I I I .

Conciles de Ferrare & de Florence.

P E N D A N T que le Concile de Basse procédoit contre Eugène IV, ce Pontife assembloit à Ferrare un Concile dont l'objet étoit de travailler à l'union des Grecs & des Latins; union tant de fois projetée & toujours traversée par des obstacles insurmontables. L'Empereur de Constantinople, Jean Paléologue II, fils & successeur de Manuel, desiroit vivement la conclusion de cette

affaire. Il étoit secondé par le Patriar-
 che Joseph , homme d'un grand mé-
 rite , qui joignoit une profonde éru-
 dition , à toutes les vertus épiscopales.
 Plusieurs autres Prélats de l'Eglise Grec-
 que , recommandables par leur science
 & leur piété , entroient dans les vues
 du Prince. Mais un plus grand nom-
 bre encore s'y oppoisoit fortement. Les
 Moines sur-tout étoient les plus opi-
 niâtres dans le Schisme : ils frémissaient
 de colère au seul mot d'union : ils
 inspiroient leurs sentimens au peuple ,
 & par l'empire qu'ils avoient sur lui,
 ils le rendoient aussi fanatique qu'eux.
 Les prétentions des Pères de Basle ,
 étoient un autre obstacle à ce grand
 ouvrage. Continuant à se regarder com-
 me les représentans de l'Eglise univer-
 selle , & l'unique Tribunal où toutes
 les causes de la foi devoient être por-
 tées , ils vouloient que les Grecs trai-
 tassent avec eux , soit dans la ville
 même de Basle , soit dans celle d'Avi-
 gnon , où ils consentoient de se trans-
 porter.

Le Pape Eugène n'eut pas plus d'égard
 à ces prétentions du Concile de Basle ,
 qu'aux procédures qu'il continuoit de

faire
 dissol
 pouvo
 comm
 & sa
 autre
 princ
 loit le
 relativ
 Eugèn
 pressa
 Ferrar
 On ti
 Grecs
 dans l
 régler
 Conci
 il ne
 les S
 pour
 à leur
 envoy
 Il ne
 douze
 des pa
 un gr
 peu de
 espo
 seroit

faire contre lui. Depuis la Bulle de dissolution qu'il avoit donnée, il ne pouvoit plus regarder ce Concile que comme une assemblée illégitime, nulle, & sans pouvoir. La convocation d'un autre Concile à Ferrare, étoit dans ses principes une nouvel acte qui dépouilloit les Pères de Basle de toute autorité, relativement aux affaires de l'Eglise. Eugène IV agissoit conséquemment en pressant l'ouverture de son Concile de Ferrare. Elle se fit le 8 Janvier 1438. On tint deux sessions avant l'arrivée des Grecs; le Pape présida à la seconde, dans laquelle il ne fut question que de régler l'ordre qui s'observeroit dans le Concile. Jusqu'à l'arrivée des Grecs, il ne fut pas fort nombreux, parce que les Souverains qui s'étoient déclarés pour le Concile de Basle, défendirent à leurs Evêques de s'y rendre, & n'y envoyèrent point leurs Ambassadeurs. Il ne s'y trouva d'abord que soixante-douze Evêques, la plupart d'Italie, ou des pays voisins. Ce fut pour les Grecs un grand sujet d'étonnement, de voir si peu de Prélats dans une assemblée où ils espéroient que toute l'Eglise d'Occident seroit réunie. Ils en témoignèrent leur

~~_____~~
 XV. peine au Pape; mais on pallia comme
 on put les raisons de ce vuide, & l'on
 trouva moyen de leur persuader que le
 Pape assisté des Cardinaux, & d'une
 certaine quantité d'Évêques, suffisoit
 pour traiter avec eux la grande affaire
 de l'union.

L'Empereur Grec, le Patriarche de Constantinople, les Vicaires des autres Patriarches d'Orient, les Evêques, les Députés du second Ordre, les Abbés & tous ceux qui les accompagnoient, arrivèrent à Ferrare dans le commencement de Mars. Les premiers jours furent remplis par le cérémonial des réceptions & des visites réciproques; après cela on régla, de concert avec les Orientaux, l'ordre qui seroit observé, tant dans les séances publiques, que dans les conférences particulières où les matières seroient discutées. Quand ces préliminaires furent remplis, on proposa d'examiner les différents points de controverse qui divisoient les deux Eglises; savoir, la Procession du Saint-Esprit, l'usage des pains azymes dans le Sacrifice, le Purgatoire & la Primauté du Pape, car tout se réduisoit à ces quatre articles. On commença par le Purga-

toire.
 des de
 on re
 rence
 conve
 autres
 roient
 voir
 fiées d
 disoien
 l'afflic
 peine
 étant
 étoit a
 L'an
 Esprit
 cultés
 étendu
 confère
 Grecs
 c'étoit
 qui tir
 du disc
 ves, &
 dont il
 solidem
 & laiss
 objecti
 au cont

toire. Lorsqu'on eut expliqué la doctrine des deux Eglises sur ce premier objet, on reconnut qu'il y avoit peu de différence entre les Grecs & les Latins. Ils convenoient du dogme les uns & les autres, quant au fond, & ils ne différoient que dans la manière de concevoir comment les ames étoient purifiées dans ce lieu d'expiation: les Grecs disoient que c'étoit par les ténèbres & l'affliction; les Latins y ajoutoient la peine sensible du feu. Le point de foi étant reconnue de part & d'autre, il étoit aisé de s'accorder sur le reste.

L'article de la Procession du Saint-Esprit renfermoit de plus grandes difficultés, & demandoit une discussion plus étendue: on s'en occupa dans plusieurs conférences & plusieurs sessions. Les Grecs y parlèrent avec éloquence; mais c'étoit une éloquence vague & diffuse, qui tiroit tout son éclat de l'agrément du discours. Du reste, foible de preuves, & souvent hors de la question dont il s'agissoit, elle n'établissoit pas solidement ce qu'elle mettoit en thèse, & laissoit presque toujours subsister les objections des adversaires. Les Latins, au contraire, étoient plus méthodiques,

plus précis ; leurs preuves étoient bien
 déduites & présentées dans un jour lu-
 XV. mineux ; leurs raisonnemens forts &
 Si È C L E. ferrés , leurs objections pressantes , &
 leurs réponses tranchoient ordinaire-
 ment , par des raisons sans réplique ,
 tout ce qu'on leur oppoisoit de difficul-
 tés spécieuses. Cependant par tous ces
 longs débats , on avançoit peu vers
 le but , parce que les Grecs , avec leur
 subtilité ordinaire , écartoient autant
 qu'ils le pouvoient le fond de la ques-
 tion , pour se jeter sur des accessoires ,
 afin de traîner la dispute en longueur.
 Lorsqu'ils se sentoient pressés , & que
 les bonnes réponses leur manquoient ,
 ils en revenoient toujours à la défense
 faite par le Concile d'Ephèse , de rien
 ajouter au symbole , comme si cette
 défense avoit pu dépouiller l'Eglise du
 droit qu'elle a d'expliquer le dogme ,
 & d'introduire dans son langage , des
 expressions propres à discerner la vérité
 d'avec l'erreur.

Marc d'Ephèse , Bessarion de Nicée ,
 & l'Empereur même , car ce Prince
 étoit savant , se distinguoient du côté
 des Grecs , dans ces combats où ils se
 plaisoient à déployer tout ce que l'éru-

dition
 l'art
 Mais
 d'eux
 Evêqu
 de l'
 mé J
 point
 & por
 ils les
 écarts
 point
 tigués
 même
 mots ,
 quant
 rent t
 questio
 éternit
 comm
 que , e
 conten
 & dan
 ils pas
 Mal
 qui ter
 points
 pour le
 miner

dition a de plus grave, & tout ce que
 l'art de la parole à de plus séduisant. XV.
 Mais ils avoient des adverfaires dignes SIECLE.
 d'eux, dans le Cardinal Juliën, André,
 Evêque de Rhodes, & un Théologien
 de l'Ordre de Saint-Dominique, nom-
 mé Jean. Ceux-ci ne s'en laiffoient
 point imposer par les discours abondans
 & pompeux des Grecs. Attentifs à tout,
 ils les fuivoient pied à pied dans leurs
 écarts, & les ramenoient toujours au
 point fixe qu'il s'agiffoit d'éclaircir. Fa-
 tigués d'entendre fans cefle répéter les
 mêmes chofes, touchant l'addition des
 mots, *Filioque*, & de ne rien conclure
 quant au fond de la difpute, ils réduifi-
 rent toute la controverfe à ces deux
 queftions: 1^o. Est-il de foi, que de toute
 éternité le Saint-Efprit procède du Fils
 comme du Père? 2^o. Ces mots, *Filio-*
que, expriment-ils clairement le dogme
 contenu dans cet article du fymbole,
 & dans cette fuppoftion, ne doivent-
 ils pas être confervés.

Malgré cette précaution des Latins,
 qui tendoit à fimplifier la difcuffion des
 points controverfés, on eut encore,
 pour les Grecs, la condefcendance d'exa-
 miner avec eux les autorités qu'ils allé-

guoient ; & afin de ne leur laisser aucun
 XV. prétexte, s'ils résistoient à l'évidence ,
 S I È C L E , on se servit des éditions des Pères
 qu'ils avoient apportées d'Orient. Il ne
 fut pas difficile de les convaincre par
 les textes les plus formels , que les
 saints Docteurs , pour lesquels ils avoient
 le plus de vénération , s'étoient exprimés,
 comme l'Eglise Romaine , sur le dogme de la
 Procession. Mais quoique la force de cette
 démonstration , ôtât aux Partisans du
 Schisme les armes dans lesquelles ils met-
 toient toute leur confiance , Marc d'Ephèse
 persévéra dans son enêtement. Bessarion ,
 qui étoit moins prévenu , & qui cherchoit
 de bonne foi la vérité , se rendit & con-
 vint que la doctrine des Latins étoit celle
 de tous les anciens qui avoient écrit avec
 le plus d'exécitude sur cette matière. De plus ,
 il avoua que si quelques Pères avoient dit
 que le Saint-Esprit procède du Père par le
 Fils , cette façon de parler devoit être
 interprétée & rectifiée par les autres
 endroits de leurs ouvrages , où ils ensei-
 gnent expressément que la troisième
 Personne procède également des deux
 autres. Le sentiment de ce Savant Prélat
 entraîna la plupart de ses

com
 nes
 & s
 L
 mien
 foi q
 men
 en ce
 Trin
 Espr
 fesson
 recev
 Espr
 Fils ,
 tre ,
 une m
 ration
 vée &
 toient
 Latins
 se trou
 les qui
 si long
 sur l'a
 pain le
 fice ,
 veaux
 laisser
 liberté

compatriotes, & fit cesser toutes les chicanes qui avoient rendu la dispute si longue & si contentieuse.

XV.

SIÈCLE.

Lorsqu'on fut d'accord sur ce premier article, on dressa la profession de foi qui devoit fixer à jamais l'enseignement des deux Eglises. Elle étoit conçue en ces termes : *au nom de la Très-Sainte Trinité, du Père, du Fils, & du Saint-Esprit; nous, Grecs & Latins confessons que tous les Chrétiens doivent recevoir cette vérité de foi; que le Saint-Esprit est éternellement du Père & du Fils, & qu'il procède de l'un & de l'autre, comme d'un seul principe, & par une même opération, qu'on appelle spiration.* Cette déclaration fut approuvée & signée de tous ceux qui assistoient au Concile, tant Grecs que Latins. Ainsi la plus grande difficulté se trouvoit heureusement terminée. Celles qui restoit ne devoient pas arrêter si long-tems. On étoit déjà d'accord sur l'article du Purgatoire. L'usage du pain levé, ou non levé, dans le Sacrifice, ne pouvoit donner lieu à de nouveaux débats, puisqu'on convenoit de laisser chaque Eglise dans la pleine liberté de suivre à cet égard la pra-

rique qu'elle avoit toujours observée.

XV. Le seul point qui fut sujet à contestation, étoit la primauté du Pape, & le pouvoir de Jurisdiction que l'Eglise Romaine s'attribuoit sur toutes les autres Eglises.

On fait quelles étoient les anciennes préventions des Grecs, contre l'autorité des Papes, & combien les Partisans du Schisme avoient travaillé de tout tems à les nourrir, en peignant les Pontifes de Rome & ceux qu'ils chargeoient de leurs ordres, sous des couleurs odieuses. Ces préjugés, dans lesquels on prenoit à tâche de nourrir tous les Orientaux, depuis l'époque des premières divisions, fortifiés par le cours des années, & par des événemens dont la mémoire étoit encore toute récente, devoient faire craindre que cet article si délicat à traiter au gré de tous, n'occasionnât des contestations interminables. En effet, il s'en éleva de très-vives, & l'on eut beaucoup de peine à convenir des termes dont on se serviroit pour exposer les sentimens des deux Eglises, sur un objet qui avoit été la source de tous leurs démêlés. En reconnoissant la primauté du Pape, les

Grecs
ler à R
les Pat
vouloie
du Sièg
Pontife
même
Ces den
Orient
de les a
mander
pour en
père
pour en
rendre
union su
termes q
placés p
rité. Be
la paix,
douce &
prochère
mu acc
être le ré
pénible.

Ce D
aux deux
qu'elles v
long, po

Grecs ne vouloient pas qu'on pût appeler à Rome des Jugemens prononcés par les Patriarches d'Orient; & les Latins vouloient qu'en parlant des prérogatives du Siège Apostolique, il fût dit que les Pontifes Romains en jouiroient conformément à l'Écriture & à la Tradition. Ces dernières expressions choquoient les Orientaux; ils refusèrent absolument de les admettre, & s'obstinèrent à demander qu'on y substituât celles-ci : *pour en jouir selon les Canons*. L'Empereur se donna de grands mouvemens pour engager les uns & les autres à se rendre faciles, & à ne pas rompre une union si désirée, par attachement à des termes qui pouvoient être aisément remplacés par d'autres, sans nuire à la vérité. Bessarion qui desiroit sincèrement la paix, le seconda par son éloquence douce & persuasive. Les esprits se rapprochèrent, & l'on rédigea d'un commun accord le Décret d'union qui devoit être le résultat d'un travail si long & si pénible.

Ce Décret destiné à servir de règle aux deux Eglises, & de base à la paix qu'elles venoient de conclure, est trop long, pour le rapporter ici en entier. Il

porte en titre : *définition du saint Concile œcuménique , célébré à Florence.*

XV.

S I È C L E .

Le nom du Pape Eugène se lit à la tête , puis le titre ajoute ; du consentement de notre cher fils Jean Paléologue , très-illustre Empereur des Romains , & de ceux qui tiennent la place de nos très-vénérables frères les Patriarches , & des autres Prélats représentans l'Eglise Grecque. Après ce titre , on lit une préface ; c'est une espèce d'Hymne , où toute la nature est invitée à partager la joie de ce grand événement. Après quoi suit la teneur du Décret qui statue sur les quatre points de doctrine , dont l'examen avoit occupé ce Concile , depuis l'arrivée des Grecs ; savoir , la Procession du Saint-Esprit , le Purgatoire , l'usage du pain levé ou non levé dans le Sacrifice , & la primauté du Pape. Nous avons rapporté d'avance ce que le Décret prononce sur ces quatre chefs , en racontant comment la controverse avoit été traitée de part & d'autre dans le Concile , & comment les Pères s'étoient accordés sur chaque article en particulier. A cet égard le Décret est conforme à ce qu'on avoit successivement arrêté dans les conférences & les sessions où la matière

avois

avoit
nouvel
autres
quatre
Consta
& aprè
tioche
Telle
célèbre
dernière
1439 ,
tous les
à l'exc
rien ne p
main de
publié d
ce , où
tout leun
Cardinal
étant mo
la lectur
Grec ; to
ses qui fo
vèrent de
célébrée
graces de
grande aff
de paix à
après quo

Tome

avoit été discutée. Enfin, le Décret renou-
 nouvelle & confirme ce qui avoit été XV.
 autrefois réglé touchant le rang des SIÈCLE.
 quatre Patriarches d'Orient ; celui de
 Constantinople est nommé le premier,
 & après lui ceux d'Alexandrie, d'An-
 tioche & de Jérusalem.

Telle est la substance de ce Décret
 célèbre. Il fut signé dans la dixième &
 dernière séance, tenue le 6 Juillet
 1439, par le Pape, l'Empereur, &
 tous les Prélats, tant Latins que Grecs,
 à l'exception de Marc d'Ephèse, dont
 rien ne put fléchir l'opiniâtreté. Le lende-
 main de la signature, l'acte d'union fut
 publié dans la grande Eglise de Floren-
 ce, où le Pape & l'Empereur, avec
 tout leur cortège, s'étoient rendus. Le
 Cardinal Julien, & Bessarion de Nicée
 étant montés dans l'Ambon, en firent
 la lecture, l'un en Latin, l'autre en
 Grec ; tous les membres des deux Egli-
 ses qui formoient l'Assemblée, l'approu-
 vèrent de nouveau : ensuite la Messe fut
 célébrée solennellement en action de
 grâces de l'heureuse conclusion de cette
 grande affaire. Le Pape y donna le baiser
 de paix à tous les Pères du Concile,
 après quoi ils s'embrassèrent les uns les

autres en signe de concorde & d'amitié.
 XV. Tout étant ainsi terminé, à la satisfac-
 S I È C L E. tion des deux Partis, les Grecs songè-
 rent à s'en retourner chez eux. Le Pape
 leur donna généreusement beaucoup
 plus qu'il ne s'étoit obligé par son traité
 avec l'Empereur, & l'on se sépara avec
 un contentement égal des deux côtés.
 Nous avons vu dans l'article VI, com-
 ment le Décret d'union fut regardé
 par le Clergé de Constantinople, &
 comment le fanatisme des Schismati-
 ques rendit sans effet ce qui avoit coûté
 tant de peines au Pape, à l'Empereur,
 & aux Représentans des deux Eglises.

Après le départ des Grecs, Eugène
 IV continua le Concile, qui eut en-
 core cinq sessions. Dans la seconde, on
 fit un Décret d'union en faveur des Ar-
 méniens, dont le Patriarche avoit en-
 voyé des Députés au Concile. Dans la
 troisième, on fit la même chose en fa-
 veur des Jacobites, qui, comme nous
 l'avons dit ailleurs, suivoient les erreurs
 d'Eutichès, auxquelles ils avoient fait
 quelques changemens. Leur Patriarche
 avoit envoyé au Concile, André, Abbé
 de Saint-Antoine au Mont-Liban. Ce
 Député étoit chargé de supplier le Pape

de l'adm
 étoient
 l'Eglise
 que la
 règle de
 dans la
 feroit le
 plus à p
 de l'Itali
 grands th
 Concile
 Saint-Jea
 séances.
 les Syrien
 nites. Ces
 de divers
 Rome qu
 mander l
 & de l'E
 au Pape
 soucrire
 Sainteté l
 descendit
 sincérem
 Peuples n
 à leurs an
 ils ont to
 me, exce
 restés atta

de l'admettre avec tous ceux qui lui étoient soumis, à la Communion de l'Eglise Romaine, dont ils protestoient que la doctrine seroit désormais la règle de leur foi. Enfin, le Pape déclara dans la cinquième session, qu'il transféroit le Concile à Rome, pour être plus à portée de travailler aux affaires de l'Italie, qui étoit agitée par de grands troubles. Mais cette espèce de Concile qui s'assembla dans l'Eglise de Saint-Jean de Latran, n'eut que deux séances. On y fit des Décrets touchant les Syriens, les Chaldéens & les Maronites. Ces Nations, qui étoient infectées de diverses erreurs, avoient envoyé à Rome quelques Evêques, pour demander la Communion du Saint-Siège & de l'Eglise Apostolique. Ils offrirent au Pape d'abjurer leurs erreurs, & de souscrire la profession de foi, que Sa Sainteté leur proposeroit. Eugène condescendit à leur demande, les croyant sincèrement convertis. Mais tous ces Peuples ne tardèrent pas à retourner à leurs anciennes opinions, & depuis, ils ont toujours persévéré dans le Schisme, excepté les Maronites, qui sont restés attachés à l'Eglise Romaine.

XV.

S I È C L E .

A R T I C L E I X .

*Caractère des Papes, depuis l'extinction
du grand Schisme, jusqu'à la fin de
ce siècle.*

LES Pontifes qui se sont disputé la Chaire Apostolique depuis le commencement de ce siècle jusqu'au tems du Concile de Constance, & à l'élection de Martin V, se sont peints eux-mêmes dans cette Histoire, par leur conduite & leurs actions. Nous les avons vus tous presque également faux dans leurs promesses, sourds aux désirs & aux gémissemens de la Religion, insensibles aux maux causés par le Schisme, éblouis de leur dignité, résistant aux vœux & aux conseils des hommes les plus sages, feignant d'être toujours prêts à se dépouiller du Pontificat, & ne connoissant aucun moyen qui ne fût juste pour s'y maintenir. L'intérêt personnel qui paroît avoir été leur unique mobile, dans tous les événemens auxquels ils ont pris part, leur ferma les yeux sur ce que le bien général de

l'Eglise
la cupidité
contribua
cette op
vaincre,
jets d'un
Une chose
tous ces l
de naissan
ractère,
même en
convenus
pes, & q
mis à fo
avant son
vif amour
disposé au
pour la pr
il parvenu
beaux senti
comptoir p
fés par le S
servât dans
Nous ne
observation
sentir le da
changemens
grandeurs h
toujours dan

l'Eglise exigeoit d'eux. L'ambition & la cupidité de ceux qui les entouroient, contribua, sans doute, à leur inspirer cette opiniâtreté, que rien ne put vaincre, & contre laquelle tous les projets d'union vinrent toujours échouer. Une chose digne de remarque, c'est que tous ces Pontifes, d'ailleurs si différens de naissance, d'éducation & de caractère, se soient rassemblés par un même endroit, comme s'ils étoient convenus entre eux des mêmes principes, & que le mourant les eût transmis à son successeur. Chacun d'eux avant son élection, témoigna le plus vif amour pour la paix, & se montra disposé aux plus généreux sacrifices pour la procurer; mais à peine étoit-il parvenu à la Papauté, que tous ces beaux sentimens s'évanouissoient, & qu'il comptoit pour rien tous les maux causés par le Schisme, pourvu qu'il se conservât dans le rang où il étoit monté. Nous ne devons pas omettre cette observation: elle est bien propre à faire sentir le danger de l'élévation, & les changemens funestes que la vision des grandeurs humaines occasionne presque toujours dans les ames les plus droites.

Le Concile de Constance, en donnant
 XV. à l'Eglise un Chef certain & légitime,
 termina le Schisme; mais il ne put
 S I È C L E. détruire du même coup tous les désor-
 dres qu'une guerre si longue & si vive-
 ment soutenue, avoit fait naître. Mar-
 tin V, qu'on avoit jugé propre à gou-
 verner l'Eglise dans les tems difficiles où
 l'on étoit, avoit des lumières, des vues
 pures, du talent pour les affaires; mais
 en montant sur le Trône Pontifical, il
 adopta les principes de sa Cour, & il se
 fit une maxime, d'écarter avec soin tout
 ce qui pouvoit porter quelque atteinte à
 son autorité, en la renfermant dans ses
 justes bornes. Ce fut par cette raison,
 que, sans s'opposer directement aux
 desseins du Concile de Constance, par
 rapport à la réformation dont il sentoit
 lui-même le besoin, il détourna l'atten-
 tion de cette assemblée sur d'autres ob-
 jets, afin d'éloigner un travail dont il
 redoutoit les suites. Sa conduite uni-
 quement dirigée par la politique, fit
 évanouir toutes les espérances qu'on
 avoit conçues de lui, pour le rétablif-
 sement de la discipline & des mœurs;
 de sorte que les Historiens bornent son
 éloge à dire qu'il travailla avec quel-

que succ
 la fureur
 Rome d

Le C
 qui fut é
 & qui p
 chercha
 mainteni
 tendu q
 donnée,
 étoit plus
 l'Eglise.
 paisée,
 se ranim
 vit donc
 renaître à
 leur qu'au
 en se déc
 les Colon
 cuser cert
 que ceux
 abusé de
 de Martin
 ou parens
 s'être em
 appartenar
 le trésor d
 que le P
 Ce qu'il y

que succès à pacifier l'Italie, & à calmer la fureur des séditions qui désoloient Rome depuis si long-tems.

XV.
SIÈCLE.

Le Cardinal Condolmère, Vénitien, qui fut élu après la mort de Martin V, & qui prit le nom d'Eugène IV, ne chercha comme son prédécesseur, qu'à maintenir son autorité dans toute l'étendue que ses prédécesseurs lui avoient donnée, sans penser à la réforme, qui étoit plus que jamais, le vœu de toute l'Eglise. L'animosité des factions, apaisée, ou contenue par Martin V, se ranima sous le nouveau Pontife. On vit donc les troubles & les dissensions, renaître à Rome, avec autant de chaleur qu'auparavant. Eugène y contribua, en se déclarant pour les Ursins, contre les Colannes, leurs ennemis. Pour excuser cette préférence, il faut avouer que ceux-ci avoient prodigieusement abusé de leur crédit sous le Pontificat de Martin V, dont ils étoient neveux ou parens. On les accusoit même de s'être emparés de plusieurs domaines appartenans à l'Eglise, & d'avoir pillé le trésor destiné aux frais de la guerre que le Pape vouloit faire aux Turcs. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ayant

été chassés de Rome & pour suivis avec
 XV. vigueur, ils s'estimèrent heureux d'ac-
 S I È C L E. cheter leur paix au prix d'une somme
 de cent treize mille ducats, qu'Eugène
 exigea d'eux.

Nous avons parlé ailleurs des démêlés
 de ce Pontife avec les Pères du Con-
 cile de Basse, & avec le Roi d'Arra-
 gon, Alphonse V, Prince adroit & po-
 litique, qui, pour obtenir des Papes
 ce qu'il vouloit, prit & quitta plus
 d'une fois le parti de Benoît XIII. Le
 zélé d'Eugène IV pour la réunion de
 l'Eglise Grecque avec celle de Rome,
 les peines infinies qu'il se donna pour
 conduire ce grand ouvrage à une heu-
 reuse fin, & la générosité qu'il eut de
 fournir seul aux dépenses que le voyage
 & la présence des Grecs occasionnèrent
 pendant la durée des Conciles de Fer-
 rare, & de Florence, sont les plus
 beaux traits de sa vie. Traversé dans
 cette utile entreprise par les Pères de
 Basse, & peu secondé par les autres
 Prélats d'Occident, il eut assez de cou-
 rage & d'habileté pour surmonter tous
 les obstacles; de sorte qu'on peut dire
 sans blesser la vérité, que la gloire du
 succès n'appartient qu'à lui. Il mourut

au mo
 ron f
 d'éven
 qui a
 d'un c
 dont i
 que av
 Le
 mois d
 dinal
 nom d
 ractère
 fin des
 Felix
 par les
 ployoie
 de ce
 dans un
 méniqu
 moyens
 soient
 canonic
 au pren
 l'Eglise
 soins, i
 son adv
 songeoi
 capables
 fice qu'

au mois de Février 1447, après environ seize ans d'un Pontificat rempli d'événemens singuliers, embarrassans, qui auroient déconcerté tout homme d'un caractère moins courageux, & dont il fut presque toujours tirer quelque avantage. XV.
SIÈCLE.

Le Saint-Siège fut rempli, après un mois de vacance, par l'élection du Cardinal Thomas de Sarzane, qui prit le nom de Nicolas V; il étoit d'un caractère doux & pacifique; il désiroit la fin des troubles que les partisans de Felix V entretenoient dans l'Eglise; par les raisons specieuses qu'ils employoient pour appuyer les prétentions de ce Pontife, élu, sacré & couronné dans un Concile qui se qualifioit d'œcuménique. Nicolas V chercha tous les moyens de détromper ceux qui se laissoient éblouir par les apparences de canonicité que l'élection de Félix offroit au premier coup d'œil. Mais la paix de l'Eglise étant le premier objet de ses soins, il ne se proposoit pas d'humilier son adversaire, ni de le décrier; il ne songeoit qu'à le gagner par des offres capables de le dédommager du sacrifice qu'il feroit en renonçant au Pon-

tificat. Felix, qui n'avoit point ambi-
 tionné la Papauté, s'en dépouilla sans
 regret, & Nicolas fut assez généreux
 pour lui accorder tout ce qu'il demanda.

XV.

SIÈCLE.

Ce Pape, uniquement attentif aux
 intérêts de la Religion, voyoit avec une
 extrême douleur les progrès du Ma-
 hométisme, que les armes triomphan-
 tes des Turcs étendoient au loin, dans
 le Continent & dans les Islès, sur les
 débris de l'Empire d'Orient. Il exhorta
 fortement l'Empereur Constantin à se
 déclarer pour l'union si solemnelle-
 ment jurée à Florence, afin de mériter
 que Dieu excitât les Princes Latins à
 s'armer pour le secourir. Il lui écrivit
 à ce sujet de la manière la plus pathé-
 rique & la plus pressante; & comme
 si ses regards eussent pénétré dans l'ave-
 nir, il lui annonça la chute prochaine
 de l'Empire Grec, s'ils persévéroient,
 son Peuple & lui, dans le Schisme qui
 attiroit sur eux les vengeances du Ciel.
 L'événement ne vérifia que trop bien
 la prédiction du Pontife. Lorsque Ma-
 homet II se rendit maître de Constans-
 tinople, Nicolas V fut si touché de
 cette nouvelle perte des Chrétiens, qu'il
 en mourut de chagrin, en 1455, après

avoir di-
 un peu
 dable pa-
 envers le
 moins p-
 aux gens
 de la pe-
 vaux av-
 à les pla-
 talens po-
 & à la

Bessar-
 été oblig-
 ché de N-
 dent pou-
 geance d-
 cile de
 de succé-
 raisons d-
 firent do-
 qui avoi-
 vernemen-
 aussi écla-
 partagés
 du Card-
 famille i-
 dont il é-
 de Calix-
 habile d-

avoir dignement rempli le Saint-Siège
 un peu plus de huit ans. Recomman- XV.
 dable par sa piété, & par sa libéralité SIÈCLE.
 envers les pauvres, il ne le fut pas
 moins par la protection qu'il accorda
 aux gens de Lettres. Il les approcha
 de sa personne, récompensa leurs tra-
 vaux avec magnificence, & se plut
 à les placer dans les postes où leurs
 talens pouvoient être utiles à l'Eglise
 & à la Société.

Bessarion, ce Grec célèbre qui avoit
 été obligé de renoncer à son Archevê-
 ché de Nicée, & de se retirer en Occi-
 dent pour ne pas s'exposer à la ven-
 geance des Schismatiques, après le Con-
 cile de Florence, se vit au moment
 de succéder au Pape Nicolas. Mais des
 raisons de jalousie & de politique, lui
 firent donner l'exclusion par tous ceux
 qui avoient sujet de craindre le gou-
 vernement d'un homme aussi ferme &
 aussi éclairé. Les suffrages long-tems
 partagés, se réunirent enfin en faveur
 du Cardinal Alphonse Borgia, né d'une
 famille illustre, à Valence en Espagne,
 dont il étoit Evêque, & qui prit le nom
 de Calixte III. Il étoit grand politique,
 habile dans le maniement des affaires;

& plein de zèle pour la discipline ecclésiastique. On l'a loué de n'avoir jamais voulu accepter de Bénéfice en com-
 mende, à l'exemple des autres Cardi-
 naux. Mon épouse est Vierge, disoit-il, en parlant de son Eglise; je ne veux pas la souiller, en devenant adultère. Il condamnoit par ces paroles, la plupart des Prélats de son tems. Après son couronnement, il reprit les projets de son prédécesseur, touchant la guerre contre les Turcs: ce fut le principal objet de ses soins, pendant tout le tems qu'il occupa le Saint-Siège. Il ne cessa de solliciter les Princes Chrétiens, par ses Lettres & ses Légats, pour les engager à s'unir à lui, dans une entreprise qui n'intéressoit pas moins le repos de l'Europe, que l'honneur de la Religion. Il n'épargna rien pour envoyer des secours au brave Hunniade, qui étoit le boulevard de la Chrétienté, contre les Infidèles. La mort de ce grand homme lui fit verser des larmes, & pendant deux ans qu'il vécut encore, il ne put se consoler de cette perte. Dans les derniers tems de son Pontificat, l'Italie fut affligée de divers fléaux, dont il essaya de profiter, pour

XV.
 SIÈCLE.

exciter
 les ma-
 ses ex-
 grand f-
 âgé de
 Saint-Si-
 On a d-
 furé de
 le Con-
 écrit le
 la guerr-
 titre de
 Si ce fa-
 chose q-
 le choi-
 pour se p-
 Æne-
 Cardina-
 Calixte
 cile de
 partisan
 même
 intérêts
 table po-
 eussent
 Sylvius
 nom de
 & trava-
 les max-

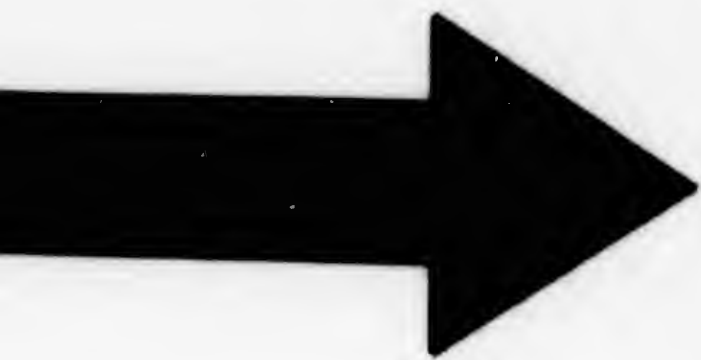
exciter les Peuples à la pénitence. Mais les mœurs étoient si corrompues, que ses exhortations ne produisirent pas un grand fruit. Calixte III mourut en 1458, âgé de quatre-vingt ans, ayant tenu le Saint-Siège près de trois ans & demi. On a dit qu'il se tenoit tellement assuré de parvenir à la Papauté, que dans le Conclave où il fut élu, il mit par écrit le vœu qu'il faisoit de continuer la guerre contre les Turcs, prenant le titre de Pape & le nom de Calixte. Si ce fait est vrai, il ne prouve autre chose que l'habileté de ce Pape dans le choix des moyens qu'il avoit pris pour se procurer la pluralité des suffrages.

Æneas-Sylvius Piccolomini, que les Cardinaux donnèrent pour successeur à Calixte III, avoit été Secrétaire du Concile de Basle, & l'un des plus zélés partisans de cette Assemblée. Il avoit même écrit en sa faveur, contre les intérêts d'Eugène IV, qui fut assez équitable pour estimer ses talens, quoiqu'ils eussent été employés à le combattre. Sylvius étant devenu Pape, sous le nom de Pie II, changea de langage, & travailla par ses Bulles, à détruire les maximes qu'il avoit établies autre-

XV.

SIÈCLE.





18
20
22
25

10

fois dans ses ouvrages. Quand on lui objectoit son changement d'opinion, il ne dissimuloit pas les motifs des nouveaux sentimens qu'il avoit embrassés. C'étoit, disoit-il, qu'il ne voyoit plus du même œil étant Pape, les principes qu'il avoit soutenus lorsqu'il n'étoit que simple particulier. Ses intérêts n'étant plus les mêmes, étoit-il étonnant que ses idées eussent changé? c'est pour cela qu'il déclaroit nettement dans sa fameuse Bulle *Execrabilis*, qu'on devoit abandonner ce qu'Æneas Sylvius avoit enseigné, & s'attacher uniquement à ce que Pie II reconnoissoit comme vrai.

Le dessein de réunir toutes les forces de la Chrétienté contre les Turcs, qui avoit occupé ses prédécesseurs, fut aussi l'affaire la plus importante de son Pontificat. Il indiqua dans cette vue une Assemblée à Mantoue, & il invita tous les Princes de l'Europe à s'y trouver en personne, s'ils le pouvoient, ou du moins à y envoyer leurs Ambassadeurs. On délibéra pendant six mois sur les moyens d'abaisser la Puissance Ottomane, & d'arrêter ses progrès, qui devenoient tous les jours plus inquiétans. On parut entrer avec ardeur dans les desseins du

Pontif
der de
plus a
& de
de les
pas à
contre
Infidèl
tems,
dans l
ne ces
tiens
avoien
soit d
ratifs
d'une
mer,
courag
entier
posoit
fut arr
rut à
de cin
Pontifi
à sa v
dans la
zèle ce
peut-ê
pour t

Pontife, & chacun promit de le secon-
 der de tout son pouvoir; mais il est
 plus aisé de former des plans de guerre, XV.
 & de concerter des expéditions, que SIÈCLE.
 de les exécuter. Cependant il ne tint
 pas à Pie II, que l'armement projeté
 contre les Turcs n'eût lieu, & que ces
 Infidèles ne fussent attaqués en même
 tems, du côté de l'Europe & de l'Asie,
 dans le Continent & dans les Isles. Il
 ne cessoit de presser les Princes Chré-
 tiens de remplir les engagements qu'ils
 avoient pris avec lui à Mantoue. Il fai-
 soit de son côté les plus grands prépa-
 ratifs, résolu de se mettre à la tête
 d'une des deux armées de terre ou de
 mer, & d'exciter, par sa présence, le
 courage des combattans. Il se livroit tout
 entier à cette grande affaire, & se dis-
 posoit même à s'embarquer, lorsqu'il
 fut arrêté par la maladie dont il mou-
 rut à Ancône, le 14 Août 1464, âgé
 de cinquante-neuf ans, après six ans de
 Pontificat. On a donné de justes éloges
 à sa vaste érudition, à son habileté
 dans la conduite des affaires, & à son
 zèle contre les Turcs, dont il auroit
 peut-être mieux fait de s'occuper moins,
 pour travailler à rétablir la concorde

XV. entre les Princes Chrétiens, que l'ambition & la jalousie armoient sans cesse les uns contre les autres.

Le Cardinal Pierre Barbe, Vénitien, monta sur le Siège Apostolique, sous le nom de Paul II. Il n'abandonna point les projets de guerre formés par son prédécesseur contre les Turcs; mais il s'occupa plus utilement encore pour le bien des Peuples & l'intérêt de la Religion, en s'appliquant à pacifier les troubles de l'Italie. A force de peines & d'exhortations, il réconcilia, pour un tems au moins, les Villes & les petits Souverains, qui s'acharnoient depuis tant d'années à s'entre-détruire. La Pragmatique, dont il ne désiroit pas moins l'abolition que Pie II, lui fit mettre en mouvement tous les ressorts de la politique, jusqu'à envoyer en France un Légat pour cet unique objet. Mais la résistance qu'il rencontra dans le Parlement & l'Université, ne lui permit pas d'en venir à ses fins. Au commencement de son Pontificat, il avoit excité les plaintes des Cardinaux, en n'exécutant pas un Règlement fait dans le Conclave avant son élection, & auquel il avoit promis de se confor-

mer.
corda
tr'autr
Il aim
les b
renou
reurs,
les, p
des ne
à la p
tion,
ordon
au mo
quante
la sep
On
le Car
Rovère
de Ce
prit le
du sava
muniq
ces da
sacrée
études,
Francis
son sav
connoît
aimoit

mer. Il sçut les appaiser, en leur accordant de nouvelles distinctions, entr'autres, celle de porter l'habit rouge. XV.
 Il aimoit la magnificence, sur-tout dans les bâtimens. On lui attribue d'avoir renouvelé l'usage des anciens Empereurs, qui faisoient frapper des médailles, pour les mettre dans les fondemens des nouveaux édifices, afin de constater à la postérité, le tems de leur construction, & le nom de ceux qui les avoient ordonnés. Paul II mourut d'apoplexie, au mois de Juillet 1472, dans la cinquante-quatrième année de son âge, & la septième de son Pontificat.

On donna pour successeur à Paul II, le Cardinal François Albescola de la Rovère, fils d'un Pêcheur du village de Celles, à cinq lieues de Savone. Il prit le nom de Sixte IV. Il étoit élève du savant Bessarion, qui lui avoit communiqué une partie de ses connoissances dans la littérature grecque, tant sacrée que profane. Après ses premières études, il étoit entré dans l'Ordre des Franciscains, où il s'étoit distingué par son savoir & sa piété. Bessarion le fit connoître à Paul II, & ce Pontife qui aimoit les hommes de mérite, l'éleva

XV. **S I È C L E.** au Cardinalat. Revêtu de cette éminente dignité, il ne changea rien à son ancienne manière de vivre; c'étoit toujours la même modestie, la même régularité; de sorte que sa maison ressembloit plutôt à un Monastère, qu'au Palais d'un Prince de l'Eglise. Dès qu'il fut élu Pape, il songea sérieusement à réaliser les projets de Paul II & de ses autres prédécesseurs, contre les Turcs, dont les succès devenoient tous les jours plus alarmans pour la Chrétienté. Il donna l'exemple aux Princes qui s'étoient engagés dans l'Assemblée de Mantoue, à fournir des troupes & de l'argent pour cette expédition: il arma vingt-neuf galères, dont le Cardinal Caraffe eut le commandement: il envoya de toutes parts des Légats chargés d'exciter les Rois & les Peuples à s'unir à lui, contre l'ennemi commun du Christianisme. Il ouvrit même les trésors spirituels, & accorda des Indulgences très-amples à ceux qui contribueroient au succès de cette pieuse entreprise, soit par un service personnel, soit en y destinant une partie de leurs biens. Ce fut par ses secours que le Roi de Naples vint à bout de chasser les Inf-

dèles
sur e
toien
tife n
n'éua
venoi
la Ré
se fû
du de
pas l
mour
nèren
qu'il
faste,
diren
& à
Pape
qualit
Roma
mour
ficat d
ne ren
gémis
Jea
Grec
de M
cette
après l
bale p

dèles du Continent, après avoir repris sur eux la ville d'Otrante, dont ils s'étoient emparés. La mémoire de ce Pontife ne seroit ternie d'aucune tache, s'il n'eût pas pris plus de part qu'il ne convenoit aux discordes civiles qui agitoient la République de Florence, & s'il ne se fût pas livré à toutes les foiblesses du dépotisme. Ses neveux qui n'étoient pas l'édification de l'Eglise par leurs mœurs, disposèrent de tout, & tournèrent à leur profit l'aveugle confiance qu'il avoit en eux. Leur avidité, leur faste, & le scandale de leur vie, rendirent Sixte IV odieux aux Cardinaux & à tout le Peuple; tellement que ce Pape, qui étoit doué des plus belles qualités, qui pouvoit se faire aimer des Romains, & respecter de toute l'Eglise, mourut peu regretté, après un Pontificat de treize ans, pendant lequel il ne remédia à aucun des maux dont il gémissoit tout le premier.

Jean Baptiste Cibo, Noble Génois, Grec d'extraction, appelé le Cardinal de Melfi, parce qu'il étoit Evêque de cette ville, fut élevé sur le Saint-Siège, après la mort de Sixte IV, par une cabale puissante, qui dominoit dans le

XV.
 SIÈCLE. **C**onclave & se rendit maîtresse du scrutin, à force de menaces & d'intrigues. Si l'on ne s'étoit proposé que de donner à l'Eglise un Chef recommandable par ses mœurs & sa piété, le choix des Cardinaux ne se seroit pas réuni sur lui. Il s'en falloit beaucoup que sa vie & sa conduite fussent dignes d'un rang qui exige encore plus de vertus que de talens. Ce Pape qui prit le nom d'Innocent VIII, avoit fouillé la pourpre Romaine par des scandales publics. Il avoit eu de différentes Maîtresses plusieurs enfans illégitimes, qu'il plaça dans le sacré Collège, lorsqu'il fut parvenu au Trône Pontifical. Nous lui devons cependant la justice de remarquer que depuis son élévation, on ne put lui reprocher aucune des fautes qu'il s'étoit permises auparavant; au contraire, il parut à cet égard un homme tout différent de ce qu'il avoit été jusques-là. Aucun Pape n'avoit encore montré plus de zèle qu'il en fit paroître pour l'intérêt commun de la Chrétienté, toujours menacée par les Turcs. Il se donna des soins & des mouvemens continuels pour appaiser les dissensions, & terminer les différends qui divisoient les

Rois
 contre
 & se
 tous l
 blique
 vives
 étoit
 des In
 que le
 des gu
 mêmes
 leur p
 le zèle
 pas, q
 pensèr
 dent,
 Croisac
 Mais c
 suites,
 veau à
 neur du
 motif.
 c'est qu
 mes im
 partie a
 mens à
 la guerr
 dinand
 nuels p

Rois & les Princes, afin de les réunir contre l'ennemi de la foi. Ses Légats & ses Nonces parcouroient sans cesse tous les Royaumes & toutes les Républiques, faisant les peintures les plus vives du danger où l'Europe Chrétienne étoit exposée de tomber sous le joug des Infidèles, & répétant en tous lieux, que les Chrétiens, en se déchirant par des guerres continuelles, couroient eux-mêmes au devant des fers que les Turcs leur préparoient. Ces exhortations, & le zèle du Pontife qui ne se ralentissoit pas, quoiqu'il rencontrât des obstacles, pensèrent encore ébranler tout l'Occident, & ranimer l'enthousiasme des Croisades, éteint depuis plus d'un siècle. Mais ces belles apparences eurent peu de suites, & l'exécution manqua de nouveau à ces projets de guerre, dont l'honneur du nom Chrétien paroissoit être le motif. Tout ce qu'ils eurent d'effectif, c'est qu'ils procurèrent au Pape des sommes immenses, dont il employa une partie à procurer de riches établissemens à ses fils, & l'autre à soutenir la guerre contre le Roi de Naples Ferdinand, qui faisoit des efforts continuels pour se rendre indépendant &

XV.

SIÈCLE.

libre de tout hommage envers le Pape.
 XV. Innocent VIII ayant eu le crédit, ou
 S I È C L E. l'adresse de faire remettre en son pou-
 voir le fameux Zizime, frère & Com-
 pétiteur de Bajazet II, qui s'étoit réfugié
 auprès du Grand-Maître de Rhodes, ce
 fut encore pour lui une source abon-
 dante de richesses. Il reçut des sommes
 immenses du Sultan Turc pour retenir
 ce Prince prisonnier, & du Soudan
 d'Egypte pour le relâcher, & le met-
 tre à la tête de l'armée qu'il avoit ras-
 semblée contre Bajazet. La conduite
 qu'il tint à cet égard, a fait douter
 s'il étoit sincère dans le zèle qu'il mon-
 troit contre les infidèles. On ne peut
 au moins disconvenir que la manière
 dont il se comporta dans cette rencon-
 tre, ne soit pas, à juger d'après le fait,
 très-difficile à concilier avec les inten-
 tions qu'il faisoit paroître. Quoi qu'il en
 soit, Bajazet ne regardoit pas comme
 une feinte les desseins dont ce Pape
 étoit occupé, puisqu'il tenta de le faire
 empoisonner, pour rendre inutiles tous
 ces grands préparatifs de guerre dont il
 craignoit les suites. Mais ce noir com-
 plot fut découvert, & ceux qui en étoient
 complices expirèrent dans les tortures,

après
 n'en
 projet
 pourr
 entre
 Zizim
 il fut
 Il n'en
 rétabl
 res la
 Il vécu
 plus o
 autre
 lentem
 vie av
 d'abor
 affaires
 de hui
 Nou
 ble, f
 rien fic
 impéne
 imméd
 mais o
 des fait
 crits ?
 faire qu
 nous e
 gémir

après avoir tout avoué. Innocent VIII n'en fut que plus ardent à suivre ses projets, & à tirer tout le parti qu'il pourroit du précieux dépôt qu'il avoit entre les mains, dans la personne de Zizime. Une attaque d'apoplexie dont il fut frappé, suspendit ses opérations. Il n'en mourut pas, mais il ne put se rétablir entièrement, ni donner aux affaires la même application qu'auparavant. Il vécut encore deux ans dans cet état, plus occupé de son salut que de tout autre objet. Sa mort qu'il vit arriver lentement, fut aussi édifiante, que sa vie avoit été presque toujours agitée, d'abord par les passions, ensuite par les affaires. Il avoit tenu le Saint-Siège près de huit ans.

Nous voudrions qu'il nous fût possible, sans manquer au devoir d'Historien fidèle & véridique, de jeter un voile impénétrable sur le Pontificat qui suivit immédiatement celui d'Innocent VIII; mais comment dérober à la postérité des faits consignés en une infinité d'écrits? Nous n'avons donc autre chose à faire que de nous en tenir à ce qu'il ne nous est pas permis d'omettre, & de gémir sur la rigueur d'un devoir austère,

 XV.

SIÈCLE.

XV. ~~qui~~ ne nous laisse pas la liberté de supprimer ce qu'on nous reprocheroit de S I È C L E. n'avoir pas dit.

Avant d'entrer au Conclave, dans lequel se devoit faire l'élection du Pape, tous les Cardinaux paroissoient touchés de l'état déplorable où se trouvoient les affaires de l'Eglise. On les croyoit persuadés de la nécessité qu'il y avoit de donner à la Religion un Chef qui fût tout à la fois recommandable par son mérite, son expérience & ses mœurs; qui eût du savoir, du zèle & de la fermeté; qui, dégagé de toute vue d'ambition & de cupidité, soit pour lui-même, soit pour les siens, ne fût occupé que des vrais intérêts de l'Eglise; en un mot, qui possédât toutes les vertus & tous les talens qu'il falloit réunir pour remplir dans les circonstances présentes, le Saint-Siège avec sagesse & avec gloire. Ceux qui devoient élire le Pontife, étant, ou semblant être dans ces dispositions, quel fut l'étonnement de tous les gens de bien, lorsqu'on apprit, au bout de deux jours, que leurs suffrages s'étoient réunis en faveur du Cardinal Rodrigue Borgia, Archevêque de Valence en Espagne,
l'homme

l'homme
qu'il
où la
pas
n'y
d'un
tion
& fa
dans
On c
ville a
vive a
hâtere
d'urs
avener
epinic
VI (c
la pro
il s'éto
ses vic
plus p
mes. I
tion a
ayant
Cardin
ses. L
qu'il f
lité de
des ch
Ton

l'homme le plus décrié pour ses mœurs, qu'il y eût alors dans le sacré Collège, où la décence & la régularité n'étoient pas des vertus communes. Cependant il n'y avoit peut-être pas eu depuis plus d'un siècle de Pontife dont l'exaltation eût causé tant de joie à Rome, & fait naître de plus belles espérances dans toutes les Cours de la Chrétienté. On célébra son couronnement dans la ville avec toutes les marques de la plus vive allégresse, & tous les Princes se hâtèrent de lui envoyer des Ambassadeurs, pour le féliciter sur son heureux avènement au Pontificat. Cette bonne opinion qu'on avoit conçue d'Alexandre VI (c'est le nom qu'il prit) venoit de la profonde dissimulation avec laquelle il s'étoit étudié de tout tems à déguiser ses vices, sous l'apparence des vertus les plus propres à gagner l'estime des hommes. Il étoit presque assuré de son élection avant l'ouverture du Conclave, ayant acheté les voix de la plupart des Cardinaux, par argent & par promesses. Lorsqu'on vit dans la suite l'usage qu'il faisoit de sa puissance, la vénalité des graces, & le commerce public des choses spirituelles, tout le monde

disoit hautement à Rome, qu'il se ser-
 XV. voit de son droit, vendant aux uns ce
 S I È C L E. qu'il avoit payé aux autres. Avant de
 parvenir à la Papauté, il avoit vécu publi-
 quement dans un commerce scandaleux
 avec une Dame Romaine, nommée
 Vanozia, qui lui avoit donné trois fils
 & une fille. L'ambition de ces quatre
 enfans, qui devoient leur naissance au
 crime, l'amour aveugle que leur père eut
 pour eux, ont été la cause de tous les
 forfaits qui ont rendu la mémoire de
 ce Pontife odieuse à la postérité. Rien
 ne lui coûta pour leur procurer des ri-
 chesses, des titres & des honneurs. Il
 mit en feu pour eux, l'Italie & une
 partie de l'Europe. Ce fut dans la vue
 d'élever l'un d'eux, appelé César Bor-
 gia, au rang des Souverains, qu'il ap-
 pella Charles VIII, en-deçà des Alpes,
 & qu'il le trahit ensuite, parce que
 les intérêts de ce fils avoient changé.

Ce fils qu'Alexandre préféra toujours
 à ses autres enfans, & pour lequel il
 viola toutes les loix divines & humain-
 es, étoit un monstre de scélératesse,
 d'avarice & de cruauté. Il étoit entré
 d'abord dans le sacré Collège; mais
 bientôt dégoûté de son état, quoiqu'il

n'en r
 les bi
 Princip
 troupe
 de Ca
 étoit u
 assassin
 de se j
 monde
 davan
 passion
 avoit fa
 trois fo
 par Ale
 du sang
 jamais
 de nom
 fut pen
 xandre
 l'opprob
 César
 lerent à
 avoit vue
 Comme
 Cardina
 du sacré
 riche, p
 c'étoit or
 lexandre

n'en respectât ni les devoirs, ni même les bienfécances, il voulut se faire une Principauté dans la Romagne, avec les troupes & l'argent de son pere. Le Duc de Candie & de Bénévent son frere, étoit un obstacle à ses desseins; il périt assassiné; & César ne prit pas la peine de se justifier de ce crime, dont tout le monde l'accusa. Il ne s'inquiéta pas davantage des soupçons odieux que sa passion trop connue pour sa sœur Lucrece avoit fait naître. Cette Lucrece, mariée trois fois, & trois fois enlevée à ses époux par Alexandre, étoit digne elle-meme du sang d'où elle étoit sortie. Famille à jamais exécration, dont il seroit difficile de nommer le plus coupable, & qui fut pendant tout le Pontificat d'Alexandre VI, le scandale de l'Eglise & l'opprobre de l'humanité.

César Borgia & son pere renouvelerent à Rome toutes les horreurs qu'on y avoit vues sous les plus détestables Tyrans. Comme alors les Papes héritoient des Cardinaux, il suffisoit qu'un membre du sacré Collège eût la réputation d'être riche, pour que sa mort fût résolue, & c'étoit ordinairement par le poison qu'Alexandre se rendoit le maître de sa suc-

cession. Le Chapeau vacant étoit aussi-tôt
 XV. vendu à quelque Prélat ambitieux & en
 S I È C L E. état de le payer, dont la fortune devenoit
 à son tour la proie de ces deux hommes,
 en qui la prodigalité égaloit l'avarice.
 Pendant plus de seize ans qu'Alexandre
 VI occupa le Saint-Siège, ce fut toujours
 par de semblables moyens qu'il fournit
 aux dépenses excessives de sa famille &
 aux siennes.

La mort de ce Pontife fut digne de
 sa vie. Son fils & lui avoient fait pré-
 parer du vin empoisonné pour se dé-
 faire, suivant leur usage, du Cardinal
 Cornetto & de trois autres qui passaient
 pour les plus opulens du sacré Collège.
 Ce nouveau crime devoit être exécuté
 dans un souper que le Pape donnoit à
 ces Cardinaux & à plusieurs autres. Il
 faisoit très-chaud ce jour là; Alexandre
 & son fils demandèrent en arrivant à se
 rafraîchir; l'Officier à qui la liqueur fa-
 tale avoit été confiée, étoit absent; un
 autre prit une des bouteilles empoison-
 nées, & leur servit à tous les deux du
 vin qu'elle contenoit. Le Pape le but
 pur, & fut aussi-tôt atteint des plus
 vives douleurs, qui s'irritant par les re-
 mède, lui donnerent la mort au bout

de qu
 convu
 de l'e
 aussi
 mais
 de son
 la vic
 vint à
 dans
 noit
 Telle
 VI. S
 de tou
 ceste,
 tantes
 la haï
 tée, l
 n'a pa
 les Hi
 suffise
 ble ju
 reculé
 La
 lité la
 plume
 tout l
 n'avon
 de fau
 toit di

de quelques heures, après d'horribles convulsions. César Borgia qui avoit mêlé de l'eau dans ce vin mortel, ressentit aussi des tranchées très-douloureuses, mais le poison ayant perdu une partie de son activité, les antidotes calmèrent la violence des douleurs, & l'on parvint à lui sauver la vie, en le mettant dans le ventre d'une mule qu'on venoit d'ouvrir & qui palpitoit encore. Telle fut la déplorable fin d'Alexandre VI. Sa mémoire est demeurée chargée de tous les crimes, parmi lesquels l'inceste, & des actions encore plus révoltantes n'ont pas été oubliées. Peut-être la haine qu'il avoit si justement méritée, lui en a-t-elle fait imputer qu'il n'a pas commis. Mais ceux dont tous les Historiens de son tems l'ont accusé, suffissent pour rendre son nom exécrationnable jusques dans la postérité la plus reculée.

La plus exacte sincérité, l'impartialité la plus entière, ont conduit notre plume dans cet article, comme dans tout le reste de cette Histoire. Nous n'avons rien omis de vrai, rien avancé de faux, rien dissimulé de ce qu'il falloit dire, & nous n'avons parlé que

d'après les monumens les plus certains.

XV. Nous permettra-t-on de revenir en quel-
SIÈCLE. que sorte sur nos pas, & de jeter un re-
 gard général sur tous ces Pontifes dont
 nous avons tracé le caractère en rappor-
 tant les actions les plus frappantes de leur
 vie ? Depuis l'élection de Martin V,
 jusqu'à la fin de ce siècle, neuf Papes
 ont occupé le Saint-Siège ; & s'ils n'ont
 pas été tous d'une vertu éminente,
 d'un mérite accompli, on peut néan-
 moins assurer qu'à l'exception des deux
 derniers, les autres ont été recomman-
 dables par des qualités qui ne les ren-
 dirent pas indignes du rang suprême
 où ils monterent. Il n'en est pas un en
 qui l'on n'ait admiré un zèle ardent &
 généreux pour la défense de la Chré-
 tienté menacée par les Turcs. Que de
 mouvemens ne se donnerent-ils pas, afin
 d'exciter les Souverains de l'Europe à
 faire une ligue puissante contre ces en-
 nemis du Christianisme ? Que d'assem-
 blées, de conférences & d'exhortations
 de leur part sur ce grand objet ? Que
 de dépenses, pour envoyer de tous côtés
 des Légats & des Nonces chargés de leurs
 ordres, pour lever des troupes, équi-
 per des galères, & faire tous les autres

prép
 trepr
 inté
 fut l'
 xand
 étoit
 moig
 d'une
 assez
 trem
 du c
 raspi
 un d
 est év
 Les c
 leurs
 dispo
 trop
 guerr
 nécess
 doit p
 la Re
 l'envi
 d'une
 Rois
 Mais
 de n'a
 pour l
 pation

préparatifs de guerre? Cette grande entre-
 prise, plus facile & certainement plus
 intéressante que les anciennes Croisades, fut l'objet principal de leurs soins. Alexandre VI, lui-même, tout livré qu'il étoit à l'intrigue, aux passions, témoigna aussi de l'ardeur pour le succès d'une guerre qui devoit, ce semble, être assez indifférente à un homme de sa trempe. Si tant d'efforts & tant de soins du côté des Papes, ne réussirent pas à inspirer aux Princes & aux Nations, un desir efficace de les seconder, il est évident que ce ne fut pas leur faute. Les circonstances contrarièrent toujours leurs intentions; & les Princes les mieux disposés à les aider puissamment, étoient trop occupés de leurs affaires & de leurs guerres, pour éloigner d'eux les troupes nécessaires à leur propre sûreté. On ne doit pas moins savoir gré aux Chefs de la Religion, de tout ce qu'ils ont fait à l'envi les uns des autres, pour le succès d'une cause, qui étoit celle de tous les Rois & de tous les Peuples Chrétiens. Mais on reproche à ces mêmes Papes, de n'avoir pas fait paroître autant de zèle pour la réformation des mœurs & l'extirpation des vices qui ravageoient l'Eglise

XV.

S I È C L E.

XV.
S I È C L E. au-dedans, que pour la destruction des ennemis qui menaçoient la république Chrétienne au-dehors. C'étoit cependant de tous les objets qui s'offroient à leur sollicitude, le plus intéressant en lui-même, & le plus étroitement lié avec les devoirs que leur imposoit l'éminence de leur dignité. On accuse même quelques-uns d'eux d'avoir traversé ce pieux dessein, par des vues d'intérêt personnel, & d'avoir craint, qu'en attaquant des abus, dont ils connoissoient tout le danger, les Réformateurs ne missent des bornes à l'autorité Pontificale, que les Papes & leurs Courtisans ne trouvoient jamais trop étendue.

Nous ne pouvons disconvenir que l'ouvrage de la réformation ne fut plus important; & plus digne d'occuper le zèle des Pontifes, que tout projet de guerre étrangère. Nous convenons même encore, que si les Papes de ce siècle eussent plus consulté les intérêts de l'Eglise, que les vues particulières de leur politique; ou, pour mieux dire, s'ils eussent plutôt pensé en Pasteurs qu'en Souverains, ils eussent abandonné ou renvoyé à d'autres tems, ces desseins d'expéditions militai-

res,
 les se
 les ab
 & à
 condi
 profe
 princ
 IV. S
 gager
 les C
 eusse
 dant
 geant
 nant
 & un
 quel
 l'Egli
 feroie
 n'auro
 côté,
 oppos
 ver d'
 lemen
 porter
 voient
 ce, n
 auroit
 blie c
 canon

res, & n'auroient songé qu'à détruire les scandales, à combattre les vices & les abus, sur-tout dans leur propre Cour, & à rendre les Chrétiens de toutes les conditions, dignes de la Religion qu'ils professoient. Cette observation tombe principalement sur Martin V & Eugène IV. Si ces deux Pontifes, au lieu de s'engager dans un combat d'autorité avec les Conciles de Constance & de Basle, eussent agi de concert avec eux, présidant à toutes leurs délibérations, dirigeant & animant leurs travaux, donnant une nouvelle activité à leur zèle, & un nouveau poids à leurs Décrets, quel bien n'auroient-ils pas procuré à l'Eglise entière ? Quel honneur ne se feroient-ils pas fait à eux-mêmes ? On n'auroit pas vu les Prélats assemblés d'un côté, & d'un autre le Chef de l'Eglise, opposés de vues & d'intérêts, s'observer d'un œil jaloux, s'attaquer mutuellement par des actes injurieux, & se porter à des démarches qui ne pouvoient être conseillées ni par la prudence, ni par l'amour du bien public. On auroit vu au contraire, la réforme établie dans tous les Ordres, les règles canoniques remises en honneur, les

=====
XV.
S I È C L E.

XV. abus & les scandales proscrits, & les heureux fruits de cette union auroient enlevé aux Hérétiques le prétexte ordinaire dont ils se servoient pour autoriser leur révolte.

Ces réflexions sont vraies ; mais l'équité nous oblige de remarquer ici, que les Papes les mieux intentionnés ne furent pas toujours les maîtres d'accomplir le vœu qu'ils formoient eux-mêmes pour le renouvellement des mœurs & la réformation des abus. Outre les obstacles qu'ils rencontrèrent dans leur propre Cour, & de la part de ceux dont il falloit qu'ils se servissent pour l'exécution de leurs desseins, combien n'en rencontrèrent-ils pas d'autres dans la situation où se trouvoit l'Europe de leur tems ? Par-tout des discordes intestines, ou des guerres étrangères ; par-tout les Nations armées les unes contre les autres, & dans chaque Nation des partis opposés ; par-tout des factions rivales, qui ne connoissoient ni les bornes de la modération, ni les premières maximes de l'humanité ; tel étoit l'état de tous les Royaumes & de tous les Peuples. L'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Pologne, la Bohême, la Hongrie, l'Es-

pagn
théâtr
la fu
jour
cet ét
en fa
nique
envir
défen
prises
teurs
uniqu
& do
du te
droitu
songe
leur a
tance
partie
unive
charg
Siège
trava
& en
donc
n'avo
l'imp
pu le
tant

pague & l'Italie, n'étoient qu'un vaste théâtre, où l'ambition, la vengeance & la fureur civile renouvelloient chaque jour les scènes les plus atroces. Dans cet état des choses, que pouvoient faire, en faveur du bon ordre & des loix canoniques, des Papes accablés d'affaires, environnés de cabales, & obligés de se défendre eux-mêmes contre les entreprises de vassaux inquiets, & d'usurpateurs puissans? La nécessité devint leur unique règle; elle dirigea leur politique, & domina leur sagesse même. Les soins du temporel, & la conservation de leurs droits, ne leur donnerent pas le tems de songer à d'autres objets plus dignes de leur attention. Entraînés par ces circonstances, ils furent plus touchés de l'intérêt particulier de leur Eglise, que du bien universel dont ils n'étoient pas moins chargés, & crurent s'acquitter envers leur Siège de tout ce qu'ils lui devoient, en travaillant à maintenir son autorité, & en préservant ses domaines. Il semble donc qu'on doive moins les accuser de n'avoir pas fait le bien dont ils sentoient l'importance, que les plaindre de n'avoir pu le faire. Ajoutons qu'il s'étoit passé tant de choses extraordinaires, & qu'il

XV. s'étoit introduit tant de nouveautés dans la discipline, pendant le séjour des Papes à Avignon, & plus encore pendant la durée du Schisme d'Occident, que la réformation générale étoit devenue une entreprise qui exigeoit tout à la fois, & le plus grand courage, & la plus grande habileté. Or, on fait que si ces qualités prises séparément sont rares, il est plus rare encore de les trouver réunies.

A R T I C L E X.

Hérésies des Wicléfites & des Hussites.

Nous avons fait connoître la personne, les écrits & la doctrine de Wicléf dans l'histoire du XIV^e siècle. Nous avons dit que ses erreurs furent prosrites, dès qu'elles commencerent à se produire, & que sa secte étoit peu nombreuse & peu répandue au tems de sa mort, arrivée au mois de Décembre de l'an 1384. Mais vers la fin du même siècle, les ouvrages de cet Hérésiatque, ayant été portés en Allemagne, y furent lus avec avidité, de sorte que ces princi-

pes, g
mation
ébranl
des pr
riches
l'Eglis
deux s
Les L
magne
désord
Wicle
gletern
haine
tisme
ralliem
du mêt
tume
efforts
profély
les No
& les
Mais l
de prog
simples
posent
Cette
cipes in
Wicléf
sans bo

pes, goûtés de tous ceux dont les déclamations des Hérétiques avoient déjà ébranlé la soumission, se lièrent avec des préjugés peu favorables aux Prélats riches & titrés, que les ennemis de l'Eglise s'appliquoient depuis plus de deux siècles, à répandre dans l'Europe. Les Lollards, hérétiques sortis d'Allemagne, où ils avoient causé de grands désordres, se joignirent aux disciples de Wicléf, & formerent avec eux, en Angleterre, une même Société, dont la haine du Clergé, portée jusqu'au fanatisme & à l'atrocité, étoit le point de ralliement. Les uns & les autres animés du même esprit, mirent, suivant la coutume des Sectes naissantes, tous leurs efforts & toute leur activité, à faire des prosélytes; ils en eurent plusieurs parmi les Nobles, qui jalousoient la puissance & les grands biens des gens d'Eglise. Mais leurs opinions firent encore plus de progrès dans l'ordre du Peuple & des simples Citoyens, dont les Députés composent la Chambre des Communes. Cette Chambre, fondée sur les principes inculqués dans les divers écrits de Wicléf, & que ses disciples étendoient sans bornes, avoit présenté plusieurs

XV.

S I È C L E .

XV. adresses au Roi, pour l'engager à s'em-
SIÈCLE. parer de tous les biens possédés par les
 Evêques, les Abbés & les Monastères.

On s'imaginoit sans doute que l'Etat
 acquérant par-là de nouvelles ressources,
 se seroit un motif de soulager la Nation
 du poids des subsides, qui deviendroient
 moins considérables, lorsque la Cour
 auroit un moyen de plus pour subvenir à
 ses besoins. Mais les Princes qui régnoient
 en Angleterre durant ce siècle, bien loin
 d'accueillir un projet qu'on leur présen-
 toit sous des dehors si propres à les
 éblouir, le rejettèrent comme une in-
 justice, & sévirent avec rigueur contre
 ceux qui en avoient fourni l'idée par
 leurs maximes séditieuses. Ces Princes
 crurent même qu'il importoit à la tran-
 quillité publique d'empêcher les progrès
 de l'erreur. Ils déployèrent donc leur
 pouvoir indifféremment contre tous ceux
 qui travailloient à les répandre, étran-
 gers & nationaux, nobles & plébeïens.
 On éclaira leurs démarches, on les
 poursuivit dans les retraites où ils se ca-
 choient, & tous ceux qui furent décou-
 verts, périrent au milieu des supplices.

Tel étoit l'état du Wicléfisme en An-
 gleterre au commencement de ce siècle.

Le Ch
 mort,
 mais s
 magne
 les sui
 funeste
 n'étoien
 position
 nombre
 de tou
 violente
 faisoit
 & de sa
 souvent
 l'orguei
 parmi c
 la cond
 mes d'i
 tendoie
 joug de
 à détrui
 comme
 des prin
 morale,
 de rappo
 de la P
 qu'on tro
 écrits du
 plus prop

Le Chef de cette nouvelle hérésie étoit mort, frappé des censures de l'Eglise ; **XV.** mais ses écrits ayant été portés en Alle-**SIXIÈME** magne, y excitèrent une curiosité, dont les suites ne tardèrent pas à devenir funestes. On y puisa des idées qui n'étoient que trop analogues aux dispositions où se trouvoient un grand nombre de personnes de tout rang & de toute condition. Des déclamations violentes contre l'usage que le Clergé faisoit depuis long-tems de ses richesses & de sa puissance ; une peinture vive & souvent exagérée de la corruption, de l'orgueil & de l'avidité qui régnoient parmi ceux à qui les Papes confioient la conduite des affaires ; plusieurs maximes d'indépendance & de liberté, qui-tendoient, non seulement à secouer le joug de la puissance ecclésiastique, mais à détruire toute autorité quelconque comme illégitime & véxatoire ; enfin des principes hardis sur le dogme & la morale, dans les points qui ont le plus de rapport au culte public & à l'exercice de la Puissance spirituelle : voilà ce qu'on trouvoit à chaque page, dans les écrits du Docteur Anglois. Rien n'étoit plus propre à développer les germes que

tant d'autres Hérétiques avoient déjà
 XV. jettés dans les esprits, depuis le XIII^e.
 SIÈCLE. siècle. Aussi vit-on ces germes funestes
 prendre un accroissement rapide, si-tôt
 que les nouvelles opinions eurent ren-
 contré des hommes capables, soit par
 leurs talens, soit par leur audace, de les
 accréditer dans le monde.

Dans le tems que les ouvrages de
 Wicléf commençoient à faire du bruit
 en Allemagne, l'Université de Prague,
 voyoit parmi ses plus illustres Docteurs,
 un homme dont les opinions appro-
 choient beaucoup de celles que le Clergé
 d'Angleterre s'étoit hâté de proscrire.
 Il étoit né de parens obscurs, dans un
 village de Bohême, dont il prit le non,
 suivant l'usage de ce tems-là, en l'ajou-
 tant à celui qu'il avoit reçu au Bap-
 tême. Une physionomie noble, un air
 grave & mortifié, une grande applica-
 tion à l'étude, couronnée par de bril-
 lans succès, une conduite régulière,
 beaucoup de talens pour la prédication,
 l'art d'étonner les esprits par la force
 des pensées, & d'émuouvoir les cœurs
 par le pathétique des expressions: tel-
 les étoient les qualités sur lesquelles
 Jean Hus avoit établi sa réputation.

Il étoit
 place i
 niversité
 bres de
 soit de
 lorsqu'il
 Bethléem
 Prague
 l'Église.

Dans
 chargé
 s'en acc
 cès, atti
 diteurs:
 qu'il se
 ment c
 n'épargn
 tingués
 ni la C
 de l'Egl
 cours p
 des mo
 dre la p
 invectiv
 regardée
 néreux,
 trop d'é
 qua poi
 ligion,

Il étoit parvenu par son mérite , à la place importante de Recteur de l'Université de Prague , une des plus célèbres de toute l'Allemagne , & il y jouissoit de la plus haute considération , lorsqu'il fut fait Curé de la Paroisse de Bethléem , dont un riche Bourgeois de Prague venoit de bâtir & de doter l'Eglise.

Dans ce nouveau poste , Jean Hus , chargé du ministère de la parole , & s'en acquittant avec le plus grand succès , attiroit une foule prodigieuse d'Auditeurs à ses prédications. Ce fut alors , qu'il se mit à déclamer , sans ménagement contre les désordres du Clergé , n'épargnant ni les Prélats les plus distingués par l'éminence de leur dignité , ni la Cour de Rome , ni le Chef même de l'Eglise. L'extrême liberté de ses discours plaisoit à tous ceux qui avoient des motifs pour envier , ou pour craindre la puissance ecclésiastique , & ses invectives les plus violentes étoient regardées comme les effets d'un zèle généreux , auquel on ne pouvoit donner trop d'éloges. D'abord Jean Hus n'attaqua point les dogmes essentiels de la Religion , ni les formes du culte établi

XV.

SIÈCLE.

dans l'Eglise. Ses déclamations avoient
 ordinairement pour objet les mœurs
 déréglées des Ecclésiastiques, le luxe &
 la mollesse où ils vivoient, l'abus qu'ils
 faisoient de leur autorité, soit en l'étend-
 ant au-delà de ses justes bornes, soit
 en l'appliquant à des causes purement
 temporelles, les guerres ordonnées par
 les Papes entre des Nations chrétiennes,
 les Croisades publiées dans cette vue,
 & les Indulgences accordées à cette oc-
 casion, les injustices, les cruautés & tout
 les autres crimes que la guerre entraîne
 avec elle, autorisés & même consacrés
 par ceux, qui, au mépris de l'Évangile,
 excitoient ainsi les Chrétiens à prendre
 les armes contre leurs frères, enfin, les
 richesses excessives possédées par les gens
 d'Eglise, source intarissable de corrup-
 tion, de faste, d'orgueil, & d'une mul-
 titude de scandales. Il donnoit à tout
 cela les couleurs les plus propres à faire
 une impression vive & profonde sur
 l'esprit de ses auditeurs. Rarement ce
 moyen employé par les Chefs de Secte,
 manque son effet. En peu de tems on
 vit à Prague, une foule de personnes,
 sur-tout parmi le peuple, penser & s'ex-
 primer comme le Curé de Bethléem.

XV.

S I È C L E.

Il est
 savant
 nouvelle
 écarts.
 idées, l
 former
 des rais
 d'être en
 qui les a
 qu'on ve
 qu'ils p
 C'est ce
 faire. Il
 ploya to
 lité lui
 étayer l
 ver. Son
 glise un
 médité.
 l'usage
 libre en
 Sur le p
 premiers
 pussent
 fures, &
 tés entiè
 causes l
 nels. Ce
 l'erreur,

Il est rare qu'un homme d'esprit, un ~~_____~~ **XV.**
savant qui se jette dans des opinions nouvelles, s'en tienne aux premiers **STICLER.**
écarts. On veut donner de l'ordre à ses idées, les appuyer sur des principes, en former un système suivi, les justifier par des raisonnemens & des preuves, afin d'être en état de les défendre contre ceux qui les attaquent, & de présenter à ceux qu'on veut attirer, un corps de doctrine qu'ils puissent comprendre & retenir. C'est ce que Jean Hus ne tarda pas à faire. Il écrivit divers traités où il employa tout ce que l'érudition & la subtilité lui fournirent de ressources, pour étayer l'édifice qu'il se proposoit d'élever. Son but étoit d'introduire dans l'Eglise un plan de réformation qu'il avoit médité. Ce plan embrassoit deux objets, l'usage de la puissance spirituelle, & le libre enseignement de la parole de Dieu. Sur le premier objet, il vouloit que les premiers Pasteurs, & le Pape même ne pussent lier qui que ce fût par des censures, & moins encore des Communautés entières, & des Nations, pour des causes légères & des intérêts personnels. Ce n'étoit pas en cela que consistoit l'erreur, mais en ce qu'il rendoit le peu-

XV.
 S I È C L E. ple juge des motifs qui portoient les Supérieurs ecclésiastiques à faire usage des peines spirituelles. Il alloit même plus loin, & ayant posé pour principe de tout son système, que l'Eglise n'est effectivement composée que des seuls élus, qui seront infailliblement sauvés, il en concluoit, qu'ils ne peuvent être séparés extérieurement par l'excommunication, du Corps mystique de Jesus-Christ dont ils sont membres. Il ajoutoit à cela, que comme il étoit évident que le Pape & les Evêques abusoient du pouvoir de lier & de délier, soit parce qu'ils l'employoient contre les vues de Jesus-Christ & les règles de l'Eglise, soit parce qu'ils ne pouvoient faire le discernement des élus & des réprouvés, l'Eglise ne subsisteroit pas moins, & l'autorité ministérielle ne cesseroit pas d'être exercée dans le sein de la Société religieuse, quand il n'y auroit ni Papes, ni Evêques.

Sur le second objet, qui est le libre enseignement de la parole de Dieu, il prétendoit que tous ceux qui ont été admis au saint ministère, peuvent prêcher sans que le pouvoir qu'ils ont reçu à cet égard, puisse être resserré dans au-

cunes
 damne
 lecture
 tenter
 afin qu
 eux - n
 l'erreu
 que ce
 c'est l'u
 vre. O
 cipes e
 les tem
 où l'o
 l'exten
 suscep
 depour
 diction
 discipl
 Jean
 systèm
 qui p
 main,
 nombre
 doctrin
 soient
 nêtres,
 tholiqu
 nombre
 dit qu'

cunes bornes ; qu'on ne doit point condamner les Hérétiques , ni défendre la lecture de leurs livres ; qu'on doit se contenter d'enseigner la vérité aux Fidèles , afin qu'ils soient en état de discerner par eux-mêmes la saine doctrine , d'avec l'erreur ; que c'est par l'Écriture-Sainte que ce discernement doit se faire , & que c'est l'unique règle de foi qu'il faut suivre. On voit aisément combien ces principes étoient dangereux , sur-tout dans les tems de trouble & de fermentation où l'on étoit , & qu'en leur donnant l'extension dont on pouvoit les rendre susceptibles , on parviendroit bien-tôt à dépouiller les Pasteurs de toute Jurisdiction , par rapport à la foi & à la discipline.

Jean Hus ayant ainsi développé son système de réforme dans plusieurs écrits , qui passaient rapidement de main en main , se fit en peu de tems un grand nombre de disciples. Les progrès de sa doctrine , & le zèle ardent que faisoient paroître ceux qui s'en étoient pénétrés , jettèrent l'alarme parmi les Catholiques. Jean Hus s'étoit fait un grand nombre d'ennemis , en abusant du crédit qu'il avoit dans l'Université de Pra-

XV.

S I È C L E :

~~_____~~ **XV.** **SIÈCLE.** gue, pour dépouiller les Allemands des privilèges dont ils y jouissoient. Ces ennemis personnels s'unirent à ceux que l'intérêt de la Religion animoit, pour décrier sa doctrine, & le rendre suspect dans la foi. L'Archevêque de Prague, que la licence de ses discours avoit offensé, commença contre lui des procédures qui furent poursuivies à Rome par Nicolas V, & par Jean XXIII. Ce dernier Pape le condamna comme hérétique, & jeta un interdit sur toutes les Eglises de Prague, tant qu'il resteroit dans la ville. Ces premiers actes de sévérité, loin de refroidir les partisans de Jean Hus, excitèrent de plus en plus leur faux zèle, & ne ménageant plus rien, ils exercèrent de grandes violences contre les Catholiques, dans tous les endroits où ils étoient les plus forts. Leur maître ne les désapprouvoit pas, & quoiqu'il se fût retiré de Prague, par le motif de sa propre sûreté, il ne déclamoit pas avec moins d'emportement contre le Pape, & contre les autres Prélats auxquels il prodiguoit tout ce que le ressentiment & la fureur peuvent mettre à la bouche d'un ennemi, qui ne garde plus de mesures.

Le Concile de Constance s'étant as-

semblé
 floit de
 contre
 reurs d
 par un
 teur de
 de sa do
 conséqu
 Concile
 sentime
 lui attri
 muni d'
 Sigisino
 fauf-con
 comme
 lecture
 rapporté
 histoire
 1, liv.
 avoit dé
 se soume
 l'on pou
 gné quel
 dant que
 sa condu
 célérité de
 roître d'a
 de sa per
 sans viole

semblé dans le tems que Jean Hus souffroit de tous côtés le feu de la sédition contre l'Eglise & ses Pasteurs, les erreurs de ce Prédicant y furent dénoncées par un Curé de Prague, & par un Docteur de l'Université. La seule exposition de sa doctrine en fit sentir la fausseté, les conséquences & le danger. Il fut cité au Concile pour rendre compte de ses sentimens sur les principes erronés qu'on lui attribuoit. Il s'y rendit, après s'être muni d'un sauf-conduit de l'Empereur Sigismond. Il faut observer, 1^o. que ce sauf-conduit n'étoit que pour la route, comme on peut s'en convaincre par la lecture de cette pièce, telle qu'elle est rapportée par M. l'Enfant, dans son histoire du Concile de Constance, tom. 1, liv. 1, pag. 39 : 2^o. que Jean Hus avoit déclaré que son intention étoit de se soumettre au jugement du Concile, si l'on pouvoit le convaincre d'avoir enseigné quelque erreur. Il y fut libre pendant quelque tems ; mais ses discours & sa conduite ayant rendu suspecte la sincérité des dispositions qu'il avoit fait paroître d'abord, on crut devoir s'assurer de sa personne. Il fut donc arrêté, mais sans violence & sans éprouver aucun mau-

XV. **SI È C L E.** ~~_____~~ vais traitement : au contraire, le Concile, à sa détention près, lui témoigna toute la considération & tous les égards qu'on peut avoir pour un homme qu'on estime, & qu'on veut détromper par la voie du raisonnement & de la douceur. Députations, conférences publiques & particulières, exhortations, prières même, il n'est rien que le Concile ne mît en usage pour l'engager à reconnoître ses erreurs & à se rétracter. On eut d'abord quelque espérance d'y réussir, parce qu'il parut se prêter de bonne foi à l'examen de sa doctrine. Mais on s'aperçut bien-tôt qu'il n'avoit offert de s'en rapporter à la décision du Concile, que dans la persuasion où il étoit que sa doctrine étant vraie, il n'avoit pas lieu de craindre qu'on pût lui en démontrer la fausseté, & qu'ainsi toutes ses protestations de soumission au Concile étoient subordonnées à l'idée qu'il avoit de la certitude inattaquable de sa doctrine, & par conséquent illusoires.

Cependant le Concile ne diminua rien de la modération qu'il avoit mise dans tous ses procédés à l'égard de Jean Hus. On lui proposa des formules de rétractation, dressées de la manière la plus

plus p
son ho
pereun
emplo
pour l
Mais s
les dé
lui pos
il ne ré
Concil
procéd
nir au
on le co
enseign
écrits ;
tous les
puis qu
Romain
ne l'aya
Sentenc
prononc
lorne ;
cerdoce
pareil c
l'Emper
opiniâtr
& sédit
comme
& le fit
Tome

plus propre à ménager la délicatesse de son honneur & de sa réputation. L'Empereur entrant dans les vues du Concile, employa tous les moyens imaginables pour l'amener à ce qu'on desiroit de lui. Mais son opiniâtreté sembloit croître par les démarches qu'on faisoit auprès de lui pour le fléchir. Tout étant inutile, il ne restoit plus qu'à le condamner : le Concile eut encore l'attention de n'y procéder que par degrés, avant d'en venir au dernier acte de sévérité. D'abord on le convainquit des erreurs qu'il avoit enseignées, par l'extrait de ses propres écrits; ensuite on brûla en sa présence tous les ouvrages qu'il avoit publiés depuis qu'il s'étoit élevé contre l'Eglise Romaine. Ce commencement de rigueur ne l'ayant point ébranlé, on lui lut la Sentence définitive que le Concile avoit prononcée contre ses erreurs & sa personne; après quoi on le dégrada du Sacerdoce avec les formalités ordinaires en pareil cas, & aussi-tôt il fut remis à l'Empereur, pour être puni comme opiniâtre dans l'erreur, rébelle à l'Eglise & séditieux. L'Empereur s'en fit, comme Avocat & défenseur de l'Eglise, & le fit conduire au Magistrat de Conf-

= tance , pour être jugé suivant la rigueur
 XV. des loix impériales ; ces loix condam-
 S I È C L E . noient au feu les Hérétiques opiniâtres
 qui persistoient dans l'erreur après la
 décision de l'Eglise , sans vouloir se
 soumettre & se rétracter. C'étoit le
 cas où Jean Hus s'étoit mis , par son
 obstination & son attachement invinc-
 ble à la doctrine perverse dont il avoit
 été convaincu par les Jugés de la foi ,
 d'après ses écrits , ses discours publics ,
 & ses propres aveux. Le Magistrat se
 crut donc forcé de prononcer contre
 lui la peine portée par la Loi , puisque
 l'évidence du fait & l'opiniâtreté du
 coupable prouvoient clairement qu'il
 l'avoit encourue. Cependant , avant de
 procéder à l'exécution du jugement ,
 on fit encore de nouveaux efforts pour
 l'engager à rentrer en lui-même , &
 à déférer au jugement du Concile :
 mais on ne put rien obtenir. En allant
 au supplice , il marcha d'un pas ferme
 & d'un visage serein , chantant des
 Pseaumes & priant avec ferveur. Dès
 que le bûcher fut allumé , la flamme le
 suffoqua. Son courage & sa fermeté ,
 dignes , sans doute , d'une meilleure
 cause , passèrent dans l'esprit de ses dis-

triples
 innoc
 Ap
 rôme
 zélé d
 Const
 fort.
 ayant
 nomm
 académ
 tion d'
 le fonc
 talent
 subtil
 dévelop
 captieu
 rasser
 d'une
 promis
 jamais,
 vint à C
 dant tou
 eut pou
 disciple
 violable
 ardent p
 par son
 ne fût p
 même o

tiples, pour la preuve certaine de son innocence & de la pureté de sa doctrine. XV.

Après le supplice de Jean Hus, Jérôme de Prague, le plus fidèle & le plus zélé de ses disciples, qui l'avoit suivi à Constance, craignit d'avoir le même sort. C'étoit un simple laïc, mais qui ayant étudié dans les écoles les plus renommées, étoit parvenu aux degrés académiques, & s'étoit acquis la réputation d'un Théologien habile, tant pour le fond des connoissances, que pour le talent de la dispute. Plus savant & plus subtil que son maître, il savoit mieux développer ses preuves, donner un tour captieux à ses raisonnemens, & embarrasser ses Adversaires par les artifices d'une dialectique insidieuse. Il avoit promis à Jean Hus de ne l'abandonner jamais, & fidèle à cette promesse, il vint à Constance pour le défendre. Pendant tout le cours de la procédure qui eut pour le maître une si triste fin, le disciple témoigna un attachement inviolable pour la personne, & un zèle ardent pour sa doctrine. Mais intimidé par son supplice, & ne doutant pas qu'il ne fût puni de même, s'il montrait la même opiniâreté, il crut devoir se pré-

XV.

S I È C L E.

ter aux instances qu'on lui faisoit pour obtenir de lui une rétractation : il la donna dans les termes qu'on lui prescrivit, adoptant sans réserve l'acte que le Concile avoit fait dresser à cet effet. Jérôme de Prague y déclaroit qu'il n'avoit pas cru d'abord que les articles remplis d'erreurs, attribués à Jean Hus, fussent de lui, mais que les ayant lus dans ses ouvrages, écrits de sa main, il sousscrivoit à la condamnation que le Concile en avoit faite. Il lut cet acte à haute voix au milieu de l'Assemblée, & le signa sans hésiter, assurant le Concile de la parfaite sincérité de ses sentimens, & se soumettant à toutes les peines décernées par les loix ecclésiastiques & civiles, s'il en avoit d'autres à l'avenir. Mais il ne se rendoit si souple & si docile en apparence, que pour recouvrer sa liberté, bien résolu dans le fond à revenir contre une démarche que la crainte lui arrachoit, lorsqu'il pourroit le faire sans danger. Mais, soit qu'on eût pénétré ses intentions secrètes, soit qu'il lui fût échappé quelque chose qui rendit sa sincérité suspecte, on continua de le tenir sous bonne garde; on lui donna même de nouveaux Commis-

saies
auxque
répond
faisant
duite,
manda
signé,
interro
eu éga
eussent
présum
sons p
Jérôme
Cett
fondée
qu'il al
lation,
déclara
voit po
tre sa c
de Wi
ce dern
vérité,
contre
la rega
eût con
à l'exp
plus de
de le fa

faïres pour l'interroger sur des articles auxquels on pensoit qu'il n'avoit pas répondu d'une manière précise & satisfaisante. Il se plaignit de cette conduite, comme d'une injustice, & demanda qu'on s'en tint à l'acte qu'il avoit signé, sans lui faire subir de nouveaux interrogatoires. Le Concile n'ayant point eu égard à ses plaintes, quoiqu'elles eussent une apparence de justice, il faut présumer qu'il avoit les plus fortes raisons pour suspecter la bonne foi de Jérôme de Prague.

Cette conjecture paroît d'autant mieux fondée, que Jérôme de Prague voyant qu'il alloit perdre le fruit de sa dissimulation, leva tout-à-coup le masque. Il déclara donc que la crainte du feu l'avoit porté à consentir lâchement & contre sa conscience à condamner la doctrine de Wiclef & de Jean Hus. Il parla de ce dernier comme d'un défenseur de la vérité, & d'un Saint; enfin il protesta contre la rétractation qu'il avoit faite, la regardant comme le seul crime qu'il eût commis, & se montrant déterminé à l'expier, s'il le falloit, par la mort la plus douloureuse. Il ne fut pas possible de le faire changer de sentiment, quel-

XV.
S I È C L E. que moyen qu'on employât tour à tour, pour le toucher, ou pour le vaincre. Il fut donc condamné comme opiniâtre dans l'erreur, parjure, rébelle à l'Eglise & relaps. Livré au bras féculier, il fut conduit au même endroit où son maître avoit été exécuté, pour y subir le même genre de mort. Il s'y laissa conduire, sans donner la moindre marque de crainte ou de foiblesse. En chemin il chanta d'une voix ferme le Symbole des Apôtres & une Hymne de la Sainte Vierge. Arrivé au lieu du supplice, il en vit l'appareil sans effroi, & continuant de chanter, il attendit la mort avec un visage tranquille & une intrépidité qui ne se démentit point.

Le Concile de Constance, & avant lui, des Théologiens de diverses Nations, avoient examiné les ouvrages de Wiclef & de Jean Hus, & en avoient extrait les principales erreurs. Les livres du premier avoient fourni quarante-cinq propositions, ou articles, déjà condamnés par les Universités de Paris & de Prague; & ceux du second, trente-neuf. Le Concile condamna de nouveau les uns dans la huitième session, & proscrivit les autres dans la quinziesme, sous

les c
 fait
 offer
 Sur
 Père
 form
 pas
 un p
 les
 une
 sonn
 ses o
 entie
 tout
 mati
 des
 les
 poier
 3^o. C
 quel
 tible
 effet
 les e
 ce qu
 comp
 4^o C
 ment
 & à
 vant

les qualifications générales d'hérétiques, fausses, captieuses, blasphématoires, offensant les oreilles pieuses, &c. &c. XV.

SIÈCLE.

Sur quoi il faut observer, 1^o. que les Pères de Constance, en employant cette forme de condamnation, ne pensèrent pas qu'on pût leur reprocher de tendre un piège à la simplicité des Fidèles, & les exposer à prendre pour hérétique, une proposition qui ne seroit que mal-sonnante ou captieuse, & pour captieuses ou mal-sonnantes, celles qui seroient entièrement hérétiques. 2^o. Que presque toutes ces propositions roulent sur des matières abstraites, dont le commun des Fidèles est rarement instruit, & que les subtilités des Hérétiques enveloppoient de nuages difficiles à écarter. 3^o. Que parmi ces propositions, il en est quelques-unes qui paroissent susceptibles d'un sens orthodoxe, & qu'en effet Jean Hus & Jérôme de Prague les expliquoient dans ce sens favorable, ce qui n'empêcha pas le Concile de les comprendre dans une censure commune. 4^o Que le Concile crut avoir suffisamment pourvu à la conservation de la foi, & à l'instruction des Fidèles, en proscrivant l'erreur sous cette forme,

XV. ~~_____~~ qu'en effet c'est assez pour remplir l'un & l'autre objet, qu'on sâche par le jugement de l'Eglise, que le venin de l'hérésie est renfermé, en général dans les propositions condamnées, & qu'on n'en peut soutenir aucune sans danger d'errer dans la foi. 5°. Enfin, que ni les Théologiens Catholiques, ni les Sectateurs de Wiclef & de Jean Hus, plus intéressés que personne à trouver des défauts dans la censure prononcée par le Concile, n'ont fait la plus légère objection contre la forme qu'il lui a donnée.

Tout Lecteur impartial & judicieux trouvera de lui-même dans le récit fidèle que nous venons de faire, la réponse aux objections qu'on a tant de fois répétées contre le Concile de Constance. Les Théologiens Protestans, qui en sont les premiers Auteurs, les ont cru si fortes & si favorables à leur cause, qu'ils se sont plû à les faire reparoître dans une infinité d'Ouvrages, avec une affectation & une chaleur qui décèlent assez leurs motifs. Plusieurs Ecrivains de nos jours, beaucoup moins savans qu'eux, mais encore plus prévenus contre l'Eglise catholique, sans avoir lo

même i
copier
même
donner
faute. d'
paré des
tant de
égalemen

Ces o
ni dissim
à deux.
conduit a
rendre à
le Conci
doctrine
r-il au f
eût enga
promettra
acte revè
Cette con
tion cria
trait de p
que tout
du Conci
suivre les
tions?

Il résul
venons de
vent rebat

même intérêt, n'ont pas balancé à les copier servilement, & quelques-uns même ont renchéri sur eux pour donner un air de nouveauté. Mais faute d'avoir examiné les faits, & comparé des circonstances qu'il est important de ne pas confondre, ils se sont également trompés les uns & les autres.

Ces objections, que nous ne voulons ni dissimuler, ni affoiblir, se réduisent à deux. La première est tirée du sauf-conduit accordé à Jean Hus, pour se rendre à Constance : pourquoi, dit-on, le Concile, après avoir condamné la doctrine de cet hérésiarque, l'envoyait-il au supplice, quoique l'Empereur eût engagé, envers lui, sa foi, en lui promettant liberté & sûreté, par un acte revêtu des formes authentiques ? Cette conduite n'est-elle pas une violation criante du droit naturel, & un trait de perfidie d'autant plus révoltant, que tout cela fut exécuté sous les yeux du Concile, dont Sigismond ne fit que suivre les principes & remplir les intentions ?

Il résulte du simple exposé que nous venons de faire d'une objection si souvent rebattue, que ceux qui la proposent

n'ont point réfléchi sur l'objet du fauf-
 conduit accordé à Jean Hus, d'après
 XV. sa propre demande, & sur la teneur.
 S I È C L E S. de cet acte, quoiqu'il fût conçu dans
 les termes les moins équivoques. En
 effet, il suffit de lire attentivement cet
 acte fameux, tel qu'il est rapporté par
 l'Historien Protestant du Concile de
 Constance, pour sentir combien les
 inductions qu'on en veut tirer sont fri-
 voles, & combien on est en contra-
 diction avec l'histoire, en accusant de
 perfidie & de cruauté les Prélats qui
 composoient cette auguste assemblée. A
 quelle fin Jean Hus demanda-t-il le
 fauf-conduit de l'Empereur, lorsqu'il
 eut formé la résolution de se rendre
 à Constance, pour défendre sa doctrine
 & répondre sur sa foi? Il avoit à tra-
 verser des pays, dont les Souverains &
 les Peuples étoient fortement prévenus
 & animés contre lui. Il craignoit d'être
 arrêté, emprisonné, maltraité dans les
 lieux de son passage; & ce fut pour
 se garantir de ces dangers, qu'il prit la
 précaution d'obtenir l'acte impérial qui
 mettoit sa personne en sûreté dans toute
 sa route, depuis la Ville d'où il par-
 toit, jusqu'au terme de son voyage. La

teneur d
 forme a
 licité, &
 cru néce
 que la f
 pire lui
 son retou
 ne dépen
 trouvé les
 sûreté, s
 par l'imp
 ses discou
 ses erreun
 & son op
 qu'elles e
 par la vic
 qu'il avoi
 trainte, d
 l'Eglise,
 enseigné c
 catholique

Les Pè
 douter de
 une déclar
 thentique.
 cédèrent a
 men de se
 principes
 qui l'accu

teneur de cet acte est pleinement conforme aux vues de celui qui l'avoit sollicité, & au but pour lequel il avoit cru nécessaire de s'en munir. Il est vrai que la sauve-garde du Chef de l'Empire lui étoit également assurée pour son retour en Bohême ; mais ce retour ne dépendoit que de lui, & il y auroit trouvé les mêmes avantages, la même sûreté, s'il n'y eût pas mis d'obstacle, par l'imprudence de sa conduite & de ses discours, par sa témérité à répandre ses erreurs pendant la tenue du Concile, & son opiniâtreté à les soutenir après qu'elles eurent été condamnées ; enfin par la violation de la promesse publique qu'il avoit faite librement & sans contrainte, de se soumettre au jugement de l'Eglise, si on le convainquoit d'avoir enseigné des sentimens contraires à la foi catholique.

Les Pères de Constance ne pouvoient douter de sa parfaite sincérité, d'après une déclaration aussi précise & aussi authentique. Dans cette persuasion ils procédèrent avec tout le soin possible à l'examen de ses écrits, à la discussion de ses principes & à l'audition des témoins qui l'accusoient. Ils le convinquirent

XV.

S I È C I E.

par l'extrait de ses écrits, & par des
 XV. témoignages multipliés, d'avoir enseigné
 S I È C L E R. les erreurs de Wiclef, auxquelles il en
 avoit ajouté de nouvelles qui n'étoient
 pas moins dignes d'anathême. On ne
 voit pas qu'il ait argué d'infidélité ces
 extraits, ni qu'il ait désavoué, comme
 n'étant pas de lui, les ouvrages d'où ils
 étoient tirés, ni qu'il ait refusé les
 témoins qui rappoient en termes
 clairs & naturels ce qu'ils avoient en-
 tendu de sa bouche. D'ailleurs, il est
 évident que parmi les propositions qui
 lui étoient attribuées, il n'y en a pas
 une seule qui ne soit condamnable.
 Quel parti Jean Hus avoit-il donc à
 prendre? Point d'autre, sans doute,
 que d'abjurer ses erreurs & d'adhé-
 rer avec sincérité au décret du Con-
 cile, ou de se déterminer à subir les
 peines auxquelles il s'étoit soumis. Il
 les connoissoit parfaitement, ces peines;
 il savoit combien elles étoient rigou-
 reuses; elles existoient avant le Concile,
 qui n'y a rien ajouté. Ce ne fut donc
 qu'à lui-même qu'il dût attribuer sa
 fin malheureuse. Il suit de ces obser-
 vations, qu'on parle contre la vérité,
 lorsqu'on dit & qu'on imprime, comme

on le
 de lib
 fut con
 Conci
 nume
 trent
 aussi p
 ne rou
 injusti

La
 grave
 barrass
 pas bi
 cipes
 d'usag
 juste a
 décret
 lesque
 maxim
 dont l
 Canon
 savoir
 les pro
 que les
 comm
 depou
 & par
 rempli
 compr

on le fait tous les jours dans une foule de libelles sans aveu, que Jean Hus fut condamné au supplice du feu par le Concile de Constance. Tous les monumens historiques du tems démontrent la fausseté de cette imputation, aussi peu fondée que tant d'autres, qu'on ne rougit pas d'avancer avec la même injustice & la même témérité.

La seconde objection, quoique moins grave & moins spécieuse, pourroit embarrasser davantage ceux qui ne seroient pas bien affermis dans les vrais principes de cette matière, ou qui, (faute d'usage, n'en sauroient pas faire une juste application. Elle est tirée de deux décrets de la dix-neuvième session, par lesquels le Concile paroît autoriser une maxime très-fausse & très-pernicieuse, dont la plupart des Théologiens & des Canonistes de ce siècle étoient imbus; savoir, qu'on n'est point tenu de garder les promesses faites aux Hérétiques, parce que leur révolte contre l'Eglise, & l'excommunication dont ils sont frappés les dépouillent de tous les droits de citoyens, & parce qu'on ne pourroit être fidèle à remplir ces sortes d'engagemens, sans compromettre les intérêts de la foi &

~~de la vérité, qui sont préférables à tout.~~
 XV. Reconnoît-on, disent les Auteurs Pro-
 S I È C L E S. testans & ceux qui les copient, recon-
 noît-on la sagesse d'une assemblée dirigée
 par le S. Esprit, dans une décision qui
 tend à détruire toute bonne-foi parmi
 les hommes, & qui renverse un des
 plus sûrs fondemens de la société?

La réponse n'est point difficile, &
 tout esprit sans prévention n'aura pas
 de peine à l'adopter. Nous observons
 d'abord que le second de ces deux dé-
 crets ne se trouve point dans la plupart
 des exemplaires imprimés & manuscrits
 dont les Savans ont fait usage, avant
 la collection de Von-der-Hardt, publiée
 à Amsterdam en 1700, & que par-
 conséquent, il ne faut le regarder que
 comme un projet, semblable à plusieurs
 autres qui furent proposés au Concile,
 & qui ne reçurent pas le sceau de son
 approbation, ordinairement marquée par
 le mot *placet*. A l'égard du premier
 décret, qui n'est point douteux, & qu'on
 lit dans toutes les éditions & toutes les
 copies des actes du Concile reconnues
 pour authentiques, l'objection elle-
 même, telle qu'on la propose, nous
 en fournit une interprétation très-natu-

relle &
 du préj
 les Ecol
 commu
 aux Hér
 traire à
 qu'ils av
 assurer
 les artifi
 pervers
 pas fair
 teurs de
 d'avouer
 cette op
 cussion n
 n'est pas
 faites à
 l'autorité
 sans déte
 Fleury,
 avant ne
 node œ
 de Doct
 points d
 des sent
 & form
 tout ince
 de J. C.
 accordé

ruelle & très-satisfaisante. On convient

 du préjugé qui règnoit alors dans toutes les Ecoles, touchant les effets de l'ex-communication, & la nécessité d'enlever aux Hérétiques tout moyen de se soustraire à l'anathème & aux autres peines qu'ils avoient encourues, afin de mieux assurer le triomphe de la foi, malgré les artifices & l'opiniâtreté des hommes pervers qui osoient l'attaquer. Ce n'est pas faire injure aux Pères & aux Docteurs du Concile de Constance, que d'avouer qu'ils étoient presque tous dans cette opinion, dont l'examen & la discussion n'entroient pas dans leur objet. Ce n'est pas non plus affoiblir les promesses faites à l'Eglise par J. C., ni altérer l'autorité des Conciles, que de convenir sans détour, comme le judicieux Abbé Fleury, & plusieurs autres l'ont fait avant nous, que les membres d'un Synode œcuménique peuvent, en qualité de Docteurs particuliers, avoir, sur des points douteux & non encore décidés, des sentimens que l'Eglise n'adopte pas, & former leur avis sur ces sentimens, tout incertains qu'ils sont; les promesses de J. C. & le privilège de l'infailibilité accordé aux décisions de l'Eglise, ne

XV. tombent que sur les objets qui appartiennent à la foi & à la règle des mœurs, & non sur des opinions libres, problématiques, qui n'ont été ni approfondies, ni consacrées par un jugement solennel du Tribunal, à qui, suivant l'ordre établi de Dieu, il appartient d'en connaître.

De plus, si l'on examine attentivement le décret dont il s'agit, on verra, que quand il y est dit qu'un faux-conduit accordé par la Puissance séculière, à quelque Hérétique que ce soit, n'empêche pas que cet Hérétique, reconnu pour tel, & juridiquement convaincu d'une doctrine erronée, ne puisse être jugé, condamné, puni par les Juges de la foi; cela doit s'entendre du jugement, de la condamnation & des peines que l'Eglise a droit de prononcer. Or, tout le monde fait que la doctrine seule est soumise à l'autorité de l'Eglise, & que les peines auxquelles elle condamne les errans, sont purement canoniques. Dans ce sens, le décret de Constance, ne présente rien qui ne soit conforme à la plus exacte vérité.

Les bûchers qui consumèrent Jean Hus & Jérôme de Prague, furent le

signal de
qui ne
de carna
Moravie
Les Hus
rent dan
ennemie
que le fa
suggérer
nou, Sei
lan du E
sionné de
se mit à
pris les a
dans l'his
de Zisca
aveugle,
geux qu'i
dans l'art
vinrent de
ordres. Il
breuse, q
courage &
à tous ces
Soldats. Il
tagne voi
pellée le
rèresse, d
plat pays,

signal d'une guerre longue & cruelle, qui ne se ralentit qu'après avoir rempli de carnage & de sang, la Bohême, la Moravie & une partie de la Pologne. Les Hussites & les Catholiques formèrent dans ces pays comme deux Nations ennemies, qui se portèrent à tout ce que le fanatisme & la barbarie peuvent suggérer de plus atroce. Jean de Trefnou, Seigneur Bohémien, Chambellan du Roi Wenceslas, Sectateur passionné de la doctrine de Jean Hus, se mit à la tête des rebelles qui avoient pris les armes. Ce Général, si connu dans l'histoire de ce siècle, sous le nom de Zisca, mot Bohémien, qui signifie aveugle, étoit l'homme le plus courageux qu'il y eût alors, & le plus habile dans l'art de la guerre. Les Hussites vinrent de tous côtés se ranger sous ses ordres. Il en forma une armée nombreuse, qu'il rendit invincible, par le courage & la docilité qu'il sut inspirer à tous ces Fanatiques transformés en Soldats. Il bâtit une ville sur une montagne voisine de Prague, qui fut appelée le Thabor, & il en fit une forteresse, d'où il se répandoit dans le plat pays, brûlant & pillant les villes,

XV.

S I È C L E.

~~_____~~ faisant passer les habitans au fil de l'épée,
 XV. massacrant, sur-tout, les Catholiques &
 S I È C L E S. les Prêtres, & détruisant les monastères,
 dont les biens étoient aussi-tôt envahis
 par les Seigneurs, qui pour la plu-
 part avoient embrassé les opinions de
 la nouvelle Secte.

Tandis que Zisca désoloit ainsi sa
 patrie, & que ses troupes signaloient
 leur faux zèle, par le meurtre & la
 destruction, un Curé de Prague, nom-
 mé Jacobel, fournissoit un nouvel ali-
 ment au fanatisme des Hussites. Ce
 Curé, déjà imbu de la doctrine de Jean
 Hus, qui avoit été son ami, ayant pris
 à la lettre le passage de l'Évangile de
 Saint Jean, chap. 6, où J. C. dit à ses
 Apôtres : *Si vous ne mangez la chair
 du Fils de l'Homme, & si vous ne buvez
 son sang, vous n'aurez point la vie en
 vous*, regarda comme une profanation
 du Sacrement & une impiété, de sépa-
 rer les deux espèces dans la Commu-
 nion. Il se mit à prêcher contre l'usage
 qui s'étoit établi depuis plusieurs siècles
 dans l'Église, de ne recevoir la Com-
 munion que sous l'espèce du pain,
 persuadant au Peuple, que pour satis-
 faire au précepte de J. C., il falloit

recevoir le
 tant tous
 communie
 des sacrilè
 velle erreu
 tous les H
 à un poin
 Les Catho
 de ne com
 pain, devi
 mes abom
 miner. Ils
 de ceux qui
 & parcour
 portant po
 où l'on av
 le Symbole
 tout à feu
 qu'aucun d
 du fanatifi
 pereur Sig
 toutes les t
 mais autan
 commirent
 tant de fois
 publia contr
 rent toutes
 peu de suc
 l'audace de

recevoir les deux espèces, & représentant tous ceux qui se contentoient de communier sous une seule, comme des sacrilèges & des impies. Cette nouvelle erreur fut tout-à-coup adoptée par tous les Hussites, & leur fureur s'acerut à un point qu'on a peine à concevoir. Les Catholiques qui suivoient l'usage de ne communier que sous l'espèce du pain, devinrent à leurs yeux des hommes abominables, qu'il falloit exterminer. Ils ne faisoient grace à aucun de ceux qui tomboient entre leurs mains; & parcourant toutes les Provinces, en portant pour étendard une bannière, où l'on avoit peint une coupe, comme le Symbole de leur foi, ils mettoient tout à feu & à sang. Zisca plus emporté qu'aucun d'eux, leur donnoit l'exemple du fanatisme & de la cruauté. L'Empereur Sigismond fit marcher contr'eux toutes les troupes qu'il put ramasser; mais autant de fois que ses armées se commirent avec celles des Hussites, autant de fois elles furent battues. Le Pape publia contr'eux trois Croisades qui furent toutes également inutiles, & leur peu de succès ne servit qu'à augmenter l'audace des Fanatiques.

On crut devoir entrer en négociation
 XV. avec ces rebelles, qu'on ne pouvoit ré-
 S I È C L E. duire par la force. Zisca parut s'y prêter
 avec un désir sincère de faire la paix ;
 mais les conditions qu'il proposa étoient
 si outrées, si humiliantes même pour
 l'Empereur & pour les Catholiques,
 qu'on ne put rien conclure : ainsi les
 troubles & les ravages recommencè-
 rent avec un nouvel acharnement. Zisca
 étant mort de la peste en 1424, les
 victoires des Hussites ne furent pas in-
 interrompues par cette perte. Ils trouvèrent
 un Chef digne de les commander dans
 la personne de Procope-Rase dit le
 Grand, élève de Zisca. Sous ce nou-
 veau Général, secondé par son frère,
 Procope-le-Petit, excellent homme de
 guerre, quoique moins renommé que
 lui, ils continuèrent leurs brigandages
 & répandirent la terreur dans toutes les
 villes de Bohême, qui n'avoient pas en-
 core été leur proie. Les deux Procope
 étant morts en 1434, des blessures
 qu'ils avoient reçues dans un combat,
 la division qui s'étoit déjà mise parmi
 les Hussites, augmenta de plus en plus,
 & parvint à un tel degré, qu'ils se par-
 tagèrent en différentes Sectes, sous les

noms
 Calixti
 unis q
 Cathol
 C'éto
 de Bas
 & cont
 Constan
 propos
 tion av
 paroiss
 Bohém
 Balle p
 Concile
 Ils s'y
 nombre
 nombre
 débats,
 à l'Egl
 de la c
 voudro
 espèces
 nécessit
 le préce
 du pain
 ques re
 qui s'en
 fussent
 qu'on se

noms de Thaborites, d'Orébités, de Calixtins, d'Orphelins, &c. Ils n'étoient XV. unis que dans leur fureur contre les Sticlé. Catholiques.

C'étoit dans ce tems que le Concile de Basse étoit assemblé, pour reprendre & continuer les opérations que celui de Constance avoit commencées. Il y fut proposé de tenter les voies de conciliation avec les Hussites, dont le fanatisme paroissoit un peu ralenti. Les Seigneurs Bohémiens furent invités de venir à Basse pour travailler, avec les Pères du Concile, au rétablissement de la paix. Ils s'y rendirent en effet, avec une suite nombreuse de gens de leur parti, au nombre de trois cens. Après bien des débats, on convint qu'ils se réuniroient à l'Eglise, à condition, 1^o que l'usage de la coupe seroit accordé à ceux qui voudroient communier sous les deux espèces, en avertissant qu'il n'est pas de nécessité, & qu'on remplit également le précepte, en ne recevant que l'espèce du pain. 2^o. Que les biens ecclésiastiques resteroient entre les mains de ceux qui s'en étoient emparés, jusqu'à ce qu'ils fussent retirés, moyennant des sommes qu'on se réservoirit d'arbitrer. 3^o. Que les

XV. Religieux chassés de leurs Monastères y rentreroient, à la réserve de ceux qui avoient été détruits, qu'on ne rétablirait pas. 3°. Que le Concile examinerait les points de doctrine, de police & de discipline qui avoient servi de prétexte aux Hussites pour se séparer de l'Eglise, & qu'ils se soumettroient au jugement qui seroit prononcé sur ces divers objets.

Les Hussites ne tardèrent pas à violer les conditions de ce traité ; & lorsque le Concile eut statué définitivement sur la Communion sous les deux espèces, & sur les autres articles, ils refusèrent de souscrire à ces Décrets. Alors ils s'unirent avec toutes les autres Sectes ennemies de l'Eglise, qui étoient répandues en Allemagne, & dans les Royaumes du Nord. Ils adoptèrent les erreurs particulières qui distinguoient chacune de ces Sectes ; de sorte que le Hussitisme, dans son dernier état, fut un amas de toutes les opinions erronées que l'Eglise avoit prosrites depuis deux ou trois siècles. Quoique toujours également déchainés contre la puissance ecclésiastique & l'autorité des Pasteurs, les Hussites devinrent peu à peu moins turbulens & moins sanguinaires, parce qu'avec le

tems or
ble, &
& s'ép
verrons
res née
celles q
les nou
encore
la moit

Person

QUEL
nages de
même t
célèbres
Nous les
aspect d
les honn
qui l'on
de la sci
mandabl
de leur
deux qua
la plus re
S. Vin
se présen

tems on se lasse de vivre dans le trouble, & que la fureur du fanatisme s'use & s'épuise comme tout le reste. Nous verrons dans le seizième siècle les Sectes nées de Wiclef & de Jean Hus, & celles qui s'y incorporèrent, s'unir avec les nouveaux réformateurs, & porter encore le flambeau de la sédition dans la moitié de l'Europe.

XV.

SIÈCLE

ARTICLE XI.

Personnages illustres par leur sainteté.

QUELQUES-UNS des illustres Personnages dont nous allons parler, sont en même tems du nombre des Ecrivains célèbres qui ont fleuri dans ce siècle. Nous les considérerons ici sous le double aspect de la sainteté qui leur a mérité les honneurs que l'Eglise décerne à ceux qui l'ont édifiée par leurs vertus, & de la science qui les a rendus recommandables parmi les hommes éclairés de leur tems, ne pouvant séparer ces deux qualités, dont la première, comme la plus respectable, assigne ici leur place. S. Vincent-Ferrier est le premier qui se présente en suivant l'ordre des tems,

XV.
S I È C L E. Il vint au monde à Valence, en Espagne, l'an 1357. Ses parens qui étoient d'une condition honnête & d'une fortune aisée, ne négligèrent rien pour lui donner une éducation chrétienne & le faire instruire dans les sciences: Il se sentit de bonne-heure appelé à la vie religieuse, & lorsqu'il eut atteint l'âge de dix-sept ans, il entra dans l'Ordre de S. Dominique, où il se perfectionna dans la pratique de la vertu, & la culture des lettres. Ses études étant finies, il tourna ses talens & son zèle du côté de la prédication. En peu de tems il devint un des plus célèbres Orateurs Chrétiens de son siècle. L'Espagne où il avoit commencé à exercer ce pénible ministère, ne lui parut pas un théâtre assez vaste pour y déployer l'ardeur dont il étoit comme dévoré, de convertir les pécheurs, & de gagner des ames à Dieu. Il parcourut successivement la France, l'Italie, l'Allemagne, la Flandre, l'Angleterre, & l'Ecosse, marchant à pied, vivant de la manière la plus dure, & prêchant par-tout avec une véhémence qui faisoit tomber à ses pieds les hommes les plus endurcis dans le crime. Le Cardinal Pierre de Lune, qui

qui conno
 près de l
 sous le m
 fut penda
 de ce Pon
 fenseurs d
 dans la su
 tous les ho
 l'Obédien
 au Concile
 tamment
 autres Prél
 préférant l
 à toutes
 l'ambition
 plus d'auto
 pes lui acco
 Légat. Il p
 faisoit des i
 de ses Au
 interrompu
 par les cris
 l'écoutoient
 toute l'Euro
 Bretagne pa
 pour y faire
 travaillé de
 avec le suc
 tout à son z
 Tome VI

qui connoissoit son mérite, l'attira auprès de lui, lorsqu'il fut devenu Pape sous le nom de Benoît XIII. Vincent fut pendant plusieurs années Confesseur de ce Pontife, & l'un des plus ardens défenseurs de ses droits à la Papauté; mais dans la suite il renonça, comme presque tous les hommes éclairés de son tems, à l'Obéissance de Benoît, pour s'attacher au Concile de Constance. Il refusa constamment la dignité de Cardinal & les autres Prélatures qui lui furent offertes, préférant le titre de simple Missionnaire à toutes les distinctions qui excitent l'ambition des hommes. Pour donner plus d'autorité à son ministère, les Papes lui accordèrent tous les pouvoirs d'un Légat. Il prêchoit avec tant de force, & faisoit des impressions si vives sur l'esprit de ses Auditeurs, que souvent il étoit interrompu au milieu de son discours par les cris & les sanglots de ceux qui l'écoutoient. Sa réputation remplissoit toute l'Europe, lorsqu'il fut appelé en Bretagne par le Duc Jean V, en 1417, pour y faire une Mission. Après avoir travaillé deux ans dans cette contrée, avec le succès que Dieu accordoit partout à son zèle, il mourut saintement

à Vannes, en 1419. Le Pape Calixte XV. III, dont on dit qu'il avoit prédit l'élévation dans le tems que ce Pontife étoit encore loin de prétendre à la Thiare, le canonisa en 1455. Nous avons de S. Vincent-Ferrier plusieurs ouvrages imprimés, entr'autres ses sermons, qui ne répondent pas à la grande réputation d'éloquence dont il a joui dans son siècle.

S. Bernardin de Sienne naquit à Massa, ville de Toscane, en 1380; ayant perdu son père & sa mère dans sa première enfance, des parens qu'il avoit à Sienne, le firent venir dans cette ville, pour lui donner de l'éducation. Il étudia sous des Maîtres célèbres, & fit en peu de tems de grands progrès dans les Sciences: Il en fit encore de plus rapides & de plus heureux dans la vertu. On remarquoit en lui une sagesse au-dessus de son âge, & une tendre piété envers la Sainte Vierge. Pendant la contagion qui désola l'Italie en 1400, il se consacra au service des malades, avec un courage & un zèle qu'on ne pouvoit trop admirer dans un jeune homme, que l'amour naturel de la vie devoit éloigner d'un emploi si périlleux. A

Page de
l'Ordre
au minist
des plus
tems. A
Bernardi
des enne
trine sus
avancé d
Mais le
lui-même
conçut un
humilité
qui lui fi
la qualite
Ordre da
l'autorité
qu'il trava
à rétablir
soumis à
un grand
tout la pi
modèle. Il
soixante-qu
mit fin à
pour lors à
Royaume
& l'éclat d
son tombe

Page de vingt-deux ans, il entra dans l'Ordre de S. François; & s'étant destiné au ministère de la parole, il devint un des plus célèbres Prédicateurs de son tems. Avec des talens & des succès, Bernardin ne pouvoit manquer d'avoir des ennemis. On voulut rendre sa doctrine suspecte, & on l'accusa d'avoir avancé des propositions reprehensibles. Mais le Pape Martin V l'ayant examiné lui-même, le jugea très-Catholique, & conçut une grande estime pour lui. Son humilité lui fit refuser plusieurs Evêchés qui lui furent offerts. Il se contenta de la qualité de Vicaire-Général de son Ordre dans toute l'Italie. Ce fut par l'autorité que lui donnoit cette place, qu'il travailla pendant plusieurs années à rétablir la régularité dans les Couvens soumis à son inspection. Il en réforma un grand nombre, & fit refleurir partout la piété, dont il étoit un parfait modèle. Il n'étoit encore âgé que de soixante-quatre ans, lorsque la mort mit fin à ses travaux, en 1444: il étoit pour lors à Aquila, ville de l'Abruze au Royaume de Naples. Le grand nombre & l'éclat des miracles qui s'opérèrent à son tombeau, manifestèrent sa sainteté.

XV.
S I È C L E.

Le Pape Eugène IV qui l'avoit connu en différentes villes, & qui étoit plein de vénération pour sa mémoire, commença les informations nécessaires pour le canoniser. Ces procédures furent continuées sous le Pontificat de Nicolas V, qui le mit solennellement au rang des Saints, en 1450. S. Bernardin a laissé plusieurs ouvrages, recueillis en deux volumes in folio. Ce sont des sermons pour le Carême, l'Avent, les Dimanches de l'année & les Fêtes des Saints, dans le goût & le style de son siècle, avec quelques traités sur divers sujets de morale & de piété.

La famille des Justiniani, l'une des plus anciennes & des plus illustres de Venise, ne compte pas la gloire d'avoir produit Saint Laurent Justinien, parmi ses titres les moins honorables. Il naquit l'an 1381, & perdit son père, étant encore enfant. Sa mère Quirine, qui étoit dans l'âge de penser à un nouvel engagement, se consacra toute entière à l'éducation de la famille que Dieu lui avoit donnée. Sous la conduite de cette vertueuse mère, Laurent fit de grands progrès dans la piété. Il étoit d'un caractère sérieux, & se refusoit à tous les

amusement
des dev
tems qu
ou à pr
où les j
coutume
effrayé d
alloit se
le desse
litude, p
service c
de rien e
dent jeu
forces, a
sif. Sans
ses exerc
toutes les
qu'il se
avoir sou
tems, fan
eussent c
exécuta la
& se reti
liers d'A
cette Co
aucun vo
pénitente
austérités
formés. La

amusemens de son âge, pour s'occuper des devoirs qui lui étoient prescrits. Le tems qui lui restoit, il le passoit à lire ou à prier. Lorsqu'il approcha de l'âge où les jeunes gens de sa condition ont coutume d'entrer dans le monde, il fut effrayé des dangers auxquels sa vertu alloit se trouver exposée, & il conçut le dessein de se retirer dans quelque solitude, pour s'y dévouer entièrement au service de Dieu. Mais dans la crainte de rien entreprendre au hazard, le prudent jeune homme voulut essayer ses forces, avant de prendre un parti décisif. Sans rien changer au-dehors dans ses exercices, il pratiquoit en secret toutes les austérités du genre de vie qu'il se proposoit d'embrasser. Après avoir soutenu cet essai pendant quelque tems, sans que son courage & sa ferveur eussent diminué, Laurent Justinien exécuta la résolution qu'il avoit formée, & se retira chez les Chanoines Réguliers d'Alga. Ceux qui composoient cette Communauté, sans être liés par aucun vœu, menaient une vie très-pénitente, & pratiquoient toutes les austérités des Monastères les plus réformés. Laurent Justinien les suivit avec

XV.

S I È C L E

ardeur dans la voie étroite où ils mar-
choient, & enchérit encore sur ces mo-
dèles de pénitence.

Laurent travailloit depuis plusieurs années à sa perfection dans cette retraite où il ne songeoit qu'à se dérober aux yeux du monde, pour n'être connu que de Dieu, lorsque le Pape Eugène IV, qui savoit combien son mérite & sa vertu pouvoient le rendre utile à l'Eglise, le nomma à l'Evêché de Venise. Épouvanté de ce fardeau, Laurent résista aux ordres du Souverain Pontife, autant que le respect & la soumission le lui permirent. Mais ses représentations & ses craintes ne furent point écoutées. Forcé d'accepter une dignité dont il n'envisoit que les devoirs, il prit possession de son Eglise en 1434: il étoit alors âgé de cinquante-trois ans. Dans ce rang élevé, il ne diminua rien de la vie pauvre & austère qu'il avoit si long-tems pratiquée dans la retraite. Sa table étoit frugale, sa vaisselle de terre, ses meubles très-simples, & son logement ressembloit plus à la cellule d'un Religieux, qu'à l'appartement d'un Evêque. Quand on lui représentoit qu'il devoit accorder quelque chose de

plus à f
pouvoit
ayant un
Les pau
laquelle
modités
cessaire.
le cours
vailler à
blir la d
gence de
battre le
accorda u
ceux qui
zèle, se f
& que les
refuser c
après qu'
Venise, l
norer sa v
triarche,
seurs. Ce
dans la so
son âge.
ne voulut
sur laquell
disant que
de la Cro
a laissé pl

plus à sa dignité, il répondoit qu'il ne pouvoit pas faire davantage de dépense, XV.
 ayant une famille nombreuse à nourrir. SIÈCLE.

Les pauvres étoient cette famille pour laquelle il se privoit de toutes les commodités, & souvent même du nécessaire. Son occupation, pendant tout le cours de son Episcopat, fut de travailler à réformer son Clergé, à rétablir la discipline affoiblie par la négligence de ses Prédécesseurs, & à combattre le luxe & les autres vices. Dieu accorda un tel succès à ses travaux, que ceux qui s'étoient d'abord opposés à son zèle, se firent un devoir de le seconder, & que les autres ne purent au moins lui refuser de justes éloges. Dix-sept ans après qu'il fut monté sur le Siège de Venise, le Pape Nicolas V, pour honorer sa vertu, lui donna le titre de Patriarche, titre qui a passé à ses Successeurs. Ce saint Prélat mourut en 1455, dans la soixante-quatorzième année de son âge. Dans sa dernière maladie, il ne voulut pas d'autre lit que la paille sur laquelle il couchoit ordinairement, disant que J. C. étoit mort sur le bois de la Croix, & non sur le duvet. Il a laissé plusieurs ouvrages de piété, qui

— sont pleins de lumière & d'onction.
 XV. On distingue entre ces divers écrits, le
 S I È C L E. Traité de la Solitude, qui a été traduit
 en françois, & qu'on ne peut lire sans
 se sentir attiré vers la retraite, & sans
 en désirer au moins les douceurs.

Saint Antonin, dont le vrai nom étoit
 Antoine, tira celui qu'il a rendu si cé-
 lèbre par ses vertus & ses talens, de la
 petitesse de sa taille. Il naquit à Flo-
 rence en 1389. Ses parens lui donnèrent
 une bonne éducation, & il répondit
 parfaitement à leurs soins. Etant fort
 jeune encore, il consacroit à la prière
 & à lire des livres édifiants, tout le tems
 que ses études & ses autres exercices lui
 laissoient de libre. A l'âge de seize ans,
 il fut reçu dans l'Ordre de Saint Domi-
 nique, malgré la foiblesse apparente de
 sa santé, qui faisoit craindre qu'il ne
 pût soutenir l'austérité de la règle. Il
 devint un modèle de toutes les vertus
 religieuses; & la prudence devançant
 en lui cette expérience qu'on n'acquiert
 que par les années, ses Supérieurs le
 crurent en état de gouverner les autres,
 dans un âge où les hommes ordinaires
 ont encore besoin de se former par
 l'exemple & les leçons des Anciens. Il

fut succe
 vens de
 & de Fl
 douceur
 confiance
 mettoit a
 que supé
 le plus e
 ligieux d
 blir ou
 toutes le
 ment lui
 la charite
 mens, qu
 jamais ce
 C'étoit ai
 ployer ses
 L'Arch
 venu vaca
 plus impo
 plir, parc
 par des fa
 plissoient
 nage. Les
 Pasteur q
 pour les b
 ble de co
 tial, & qu
 l'avantage

fut successivement Prieur dans les cou-
vens de Rome, de Naples, de Sienne XV.
& de Florence, où sa sagesse & sa SIÈCLE.
douceur lui méritèrent l'estime & la
confiance de tous ceux que la règle sou-
mettoit à son autorité. Par-tout, quoi-
que supérieur, il fut le plus modeste,
le plus exact, le plus mortifié des Re-
ligieux de la Communauté. Il fut réta-
blir ou maintenir la régularité dans
toutes les Maisons dont le gouverne-
ment lui fut confié, avec un zèle dont
la charité régloit si bien les mouve-
mens, que ses inférieurs ne sentoient
jamais ce que l'obéissance a de pénible.
C'étoit ainsi que Dieu le préparoit à dé-
ployer ses talens sur un plus vaste théâtre.

L'Archevêché de Florence étoit de-
venu vacant. Il y avoit peu de Sièges
plus importans & plus difficiles à rem-
plir, parce que cette ville étoit déchirée
par des factions ennemies qui la rem-
plissoient de troubles & souvent de car-
nage. Les Citoyens demandoient un
Pasteur qui fût sage, modéré, zélé
pour les bonnes mœurs, savant, capa-
ble de contenir la multitude, impar-
tial, & qui joignît à toutes ces qualités,
l'avantage d'être né dans leurs murs. Le

Pape Eugène IV chercha long-tems
 XV. un sujet qui eût tout ce qu'il falloit pour
 S I È C L E S. remplir les vœux des Florentins. Le
 Pontife étoit occupé de cette pensée,
 lorsqu'un frère Dominicain, qu'il fai-
 soit travailler à quelques ouvrages de
 peinture, lui indiqua le Père Antonin,
 qui exerçoit alors la charge de Vicaire
 général de son Ordre dans le Royaume
 de Naples. Eugène étonné de n'y avoir
 pas pensé d'abord, le nomma sur le
 champ : mais Antonin, affligé qu'on eût
 jetté les yeux sur lui pour remplir un
 Siège que tant d'autres ambitionnoient,
 résolut de prendre la fuite, & de se
 cacher dans quelque lieu où il ne pût
 être découvert. Il alloit exécuter ce des-
 sein, lorsque les ordres absolus du Pape
 le forcèrent d'obéir. Quand il eut pris
 possession de son Eglise, son premier
 soin fut de régler sa maison, pour ser-
 vir d'exemple à son Clergé : il retran-
 cha toutes les dépenses de luxe & de
 magnificence, ne songeant à relever sa
 dignité que par ses vertus. Sa vie fut
 celle d'un véritable Evêque, toute rem-
 plie des devoirs de son ministère & des
 fonctions de la charité pastorale. Cha-
 que jour il assistoit aux Offices de sa

Cathédral
 audience
 sa bienfai
 & le conf
 ame. Il fai
 Diocèse,
 pied, &
 de son p
 pleines de
 mônes. L
 lui une est
 que le fai
 & lui dit
 Il eut le c
 sa fin pro
 soit lui an
 trême-On
 pirs. Le v
 la même co
 de Nicolas
 Il mourut
 ans de vie,
 les ouvrage
 Antonin,
 de Théolo
 s'est propo
 science du
 de la vie c
 Le prod

Cathédrale. Tous les matins il donnoit audience à ceux qui venoient implorer sa bienfaisance, lui confier leurs peines, & le consulter sur les besoins de leur ame. Il faisoit exactement la visite de son Diocèse, marchant ordinairement à pied, & par-tout il laissoit des traces de son passage, par des instructions pleines de lumière & d'abondantes aumônes. Le Pape Eugène IV avoit pour lui une estime toute particulière, quoique le saint Prélat ne le flattât jamais, & lui dît toujours librement la vérité. Il eut le courage d'avertir ce Pontife de sa fin prochaine que tout le monde n'osoit lui annoncer. Il lui administra l'Extrême-Onction & reçut ses derniers soupirs. Le vertueux Archevêque jouit de la même considération sous les Pontificats de Nicolas V, de Calixte III & de Pie II. Il mourut en 1459, après soixante-dix ans de vie, & treize d'Épiscopat : parmi les ouvrages qui nous restent de saint Antonin, on estime sur-tout sa Somme de Théologie morale, dans laquelle il s'est proposé de développer toute la science du salut, & tous les devoirs de la vie chrétienne.

Le prodige de ce siècle fut saint

XV. François de Paule, qui prit le nom d'une
 petite ville de Calabre où il naquit en
 SIÈCLE. 1416. Ses parens qui étoient d'une con-
 dition honnête, quoique peu favorisés
 des biens de la fortune, l'élevèrent dans
 la piété dont ils faisoient profession.
 Ne l'ayant obtenu qu'après plusieurs
 années de mariage, ils avoient promis
 de le consacrer à Dieu, comme un
 autre Samuel. François répondit à leurs
 pieuses intentions, & montra de bonne
 heure le désir de parvenir à une haute
 sainteté par le détachement des choses
 de la terre, & la pratique d'une vie
 austère. Etant encore dans la maison
 de ses parens, il contracta l'habitude de
 ne manger ni viande, ni poisson, ni
 œufs, ni lait, & il garda religieusement
 cette pratique toute sa vie. A l'âge de
 quinze ans il se retira dans une vigne qui
 appartenoit à ses parens, à quelque dis-
 tance de la ville de Paule, pour ne s'oc-
 cuper qu'à la méditation des vérités éter-
 nelles. Mais il ne s'y crut pas encore assez
 séparé des objets qui pouvoient le distraire.
 Il chercha donc une solitude plus pro-
 fonde, & s'arrêta dans un lieu écarté
 sur le bord de la mer. Là, il se creusa
 une grotte sous un rocher, & il y de-

nom d'une
 naquit en
 d'une con-
 favorisés
 èrent dans
 profession.
 plusieurs
 ent promis
 comme un
 dit à leurs
 de bonne
 une haute
 des choses
 d'une vie
 a maison
 habitude de
 biffon, ni
 eusement
 l'âge de
 vigne qui
 elque dif-
 r ne s'oc-
 rités éter-
 core assez
 le distrai-
 plus pro-
 eu écarté
 se creusa
 z il y de-

N I I S.

II, p. 252.

2 U I N

IS
 se.

MOIS
 d'Bohême.

RINCES
 de Russie.

<p>ES I, ert III, le trô- , après gne de meurt 20 Fé-</p>	<p>J MOND, frère de Hanceslas, lui recora le Royaume la me, en 1419. père en 1437. 1406 T, fils d'Al- 21 J...</p>	<p>à SILE III, dit Ba- en tz, succède à qu'il, son père, en dar Il meurt en Bol A N III 61-</p>
---	---	--



SYNCHRONISME DES S QUINZIÈME SIÈCL

EMPEREURS <i>Otomans.</i>	EMPEREURS <i>d'Occident.</i>	ROIS <i>de France.</i>	ROIS <i>d'Angleterre.</i>	ROIS <i>d'Ecosse.</i>	ROIS <i>d'Espagne.</i>	ROIS <i>De Danemarck &</i>
<p>SOLIMAN I, appelé Mu- sulman par les Historiens Turcs fils de Bajazet, est proclamé Sultan en 1492. Il meurt assassi- né en 1410.</p> <p>MUSA CHELEBI, fils de Bajazet, est reconnu Sultan par toute l'année de l'Europe, après la mort de Soliman. Il est tué à mort en 1413, par l'ordre de son frère Mahomet, après un règne de trois ans & demi.</p> <p>MAHOMET I, fils de Ba- jazet, est proclamé Sultan ou Empereur, en 1413. Il meurt d'un flux de sang en 1421, après un règne de huit ans & dix mois.</p> <p>AMURATH II, fils aîné de Mahomet, est reconnu pour son successeur l'an 1421. Il meurt en 1451, après avoir ré- gné 30 ans 6 mois & 8 jours.</p> <p>MAHOMET II, fils d'A- murath, est proclamé Sultan en 1451, trois jours après la mort de son père. Il meurt en 1481, dans la trentième année de son règne.</p> <p>BAJAZET II, fils aîné de Mahomet II, lui succède l'an 1481. Il est forcé d'abdiquer en 1512. Étant sorti de Con- stantinople pour se retirer à Dimotique; il meurt sur la route, empoisonné, dit-on, par les mains d'un Médecin Juif.</p>	<p>ROBERT, Comte Pala- tin du Rhin, fils aîné de Robert le Tenace, est élu Empereur, après la dépositi- on de Wenceslas, l'an 1400. Il meurt le 18 Mai 1410.</p> <p>SIGISMOND, fils de l'Empereur Charles IV, est élu Empereur le 20 Sep- tembre 1410, par une partie des Electeurs à Francfort. Il meurt le 9 Décembre 1437, après un règne de 27 ans.</p> <p>ALBERT II, dit le Grave & le Magnanime, fils d'Albert IV, Duc d'Au- triche, succède à Sigismond, son beau père, l'an 1438. Il meurt le 27 Octobre 1439.</p> <p>FREDERIC III, fils d'Ernest, Duc d'Autriche, est élu Empereur le 2 Fé- vrier 1440, à Francfort, & couronné à Aix-la-Chapelle en 1442. Il meurt le 19 Août 1493, à l'âge de 78 ans.</p> <p>MAXIMILIEN I, fils de l'Empereur Frédéric III, est proclamé Empereur l'an 1493. Il meurt le 12 Janvier, après un règne de 25 ans & 5 mois.</p>	<p>CHARLES VII, Dauphin de France, né le 22 Fév. 1403, succède à Charles VI, son père, l'an 1422. Il meurt à Méhun-sur-Yevre, en Betri, le 22 Juillet 1461.</p> <p>LOUIS XI, né le 3 Juillet 1423, à Bourges, succède le 22 Juillet 1461, au Roi Charles VII, son père. Il meurt le 30 Août 1483.</p> <p>CHARLES VIII, né le 30 Juin 1470, succède le 30 Août, à Louis XI, son père, l'an 1483. Il meurt subitement au Château d'Am- boise le 7 Avril 1498, à l'âge de 27 ans 9 mois & 8 jours, après un règne de 14 ans 7 mois & 9 jours.</p> <p>LOUIS XII, né à Blois le 27 Juin 1462, fils de Char- les, Duc d'Orléans, succède le 7 Avril 1498, à Charles VIII. Il meurt le 1 Janvier 1515, dans la dix-septième an- née de son règne.</p>	<p>HENRI V, succède à Henri IV, son père, l'an 1413. Il meurt le 31 Août 1422, dans la dixième année de son règne.</p> <p>HENRI VI, fils de Henti V, est proclamé Roi, âgé d'environ 10 mois, après la mort de son père, l'an 1422. Il est fait prisonnier en 1450, & délivré par la Reine en 1461. Arrêté & enfermé dans la Tour de Loudres en 1463, il en est relâché en 1470, & replacé sur le trône l'an 1471; il est remis dans la Tour, & égorgé par le Duc de Gloucester.</p> <p>EDOUARD IV, fils du Duc d'York, est pro- clamé Roi d'Angleterre l'an 1461. Il meurt le 9 Avril 1483.</p> <p>EDOUARD V, fils d'Edouard IV, est pro- clamé Roi l'an 1483. Il est dépouillé de la Cou- ronne, après environ deux mois de règne.</p> <p>RICHARD III, Duc de Gloucester, frère d'E- douard IV, est procla- mé Roi le 22 Juin 1483.</p> <p>HENRI-TUDOR VII, Comte de Riche- mond, est proclamé Roi d'Angleterre par son armée, le 22 Août 1483. Il meurt le 22 Avril 1509, dans la vingt-qua- trième année de son rè- gne.</p>	<p>JACQUES I, fils de Robert III, monte sur le trô- ne en 1424, après un interrègne de 18 ans. Il meurt assassiné le 20 Fé- vrier 1437.</p> <p>JACQUES II succède le 20 Fé- vrier 1437, à Jac- ques I, son père. Il meurt le 3 Août 1460.</p> <p>JACQUES III, est reconnu Roi après la mort de son père, l'an 1460. Il est mis à mort le 11 Juin 1488, après un règne d'environ 28 ans.</p> <p>JACQUES IV succède, le 11 Juin, au Roi, son père. Il meurt en 1513, dans la vingt-sixième an- née de son règne.</p>	<p>JEAN II, fils de Henti III, est reconnu Roi après la mort de son père, arrivée l'an 1406. Il meurt le 21 Juillet 1454, âgé d'environ 49 ans, dont il avoit régné 48.</p> <p>HENRI IV, fils de Jean, lui suc- cède le 21 Juillet 1454. Il meurt le 12 Décembre 1474, dans la cinquante- unième année de son âge, & dans la vingt unième de son règne.</p> <p>FERDINAND V, le Catholique, fils de Jean II, Roi de Navarre & d'A- ragon, succède l'an 1474, à la Cou- ronne de Castille, du chef d'Isabelle de Castille, sa femme, sœur du Roi Henri IV. La Reine Isabelle meurt l'an 1504, & le Royaume de Castille passe à Philippe I, qui avoit épousé Jean- ne, fille de cette Princesse.</p>	<p>ERIC, IX^e. du nom, com- marck, & XIII^e. comme Roi neveu de la Reine Marguerite Princesse l'an 1412, dans ces de Suédois s'étant révoltés, & les disposés à en faire autr, E en 1431, de se retirer dans l Prié inutilement par les Dano trône est déclaré vacant le 28 C Prince passe à Rivvold, en Fomé vers l'an 1449.</p> <p>CHRISTOPHE III^e. du nom de Danemarck, & II^e. comme de Jean de Bavière, & neveu d Sophie, est appelé par les Etat 1439, à la Couronne de Danem il passe en Suede, & se rend à S proclamé Roi, le 7 Septembre d Il meurt l'an 1448. Sa mort fut l fusion des deux Royaumes.</p> <p>CHRISTIERN I, fils de Thierry, Comte d'Ol- dembourg, est élu Roi de Danemarck après la mort de Christophe, ar- rivée l'an 1448, cou- ronné Roi de Suede en 1458, il abandonne ce Royaume en 1471. Il meurt en 1481.</p> <p>JEAN, fils de Christiern, lu Royaume de Danemarck en 148 née les Etats de Suede, assembl désèrent la Couronne de Suede; n est sans effet, par les intrigues Administrateur du Royaume, d enfin reconnu solennellement R 1497. Il perd ce Royaume en 1 1513.</p>

ROIS De Danemarck & de Suede.	ROIS de Pologne.	ROIS de Bohême.	ROIS de Hongrie.	ROIS de Naples.	PRINCES de Russie.
<p>ERIC, IX^e. du nom, comme Roi de Danemarck, & XIII^e. comme Roi de Suede, petit-neveu de la Reine Marguerite, succède à cette Princesse l'an 1412, dans ces deux Royaumes. Les Suédois s'étant révoltés, & les Danois paroissant disposés à en faire autant, Eric prend le parti, en 1431, de se retirer dans l'Isle de Gotland. Prié inutilement par les Danois de revenir, le trône est déclaré vacant le 28 Octobre 1438. Ce Prince passe à Rivvold, en Foméranie, où il meurt l'an 1449.</p>	<p>VLADISLAS VI, fils d'Uladislas V, lui succède l'an 1434, sous la conduite de plusieurs Régens. Il périt dans une bataille, l'an 1444.</p>	<p>SIGISMOND, frère de Wenceslas, lui succède au Royaume de Bohême, en 1419. Il meurt en 1437.</p>	<p>ALBERT, succède à Sigismond l'an 1438, en vertu du même titre qu'il lui avoit succédé dans le Royaume de Bohême. Il meurt en 1439.</p>	<p>LOUIS III, né le 24 Septembre 1403, succède aux prétentions de Louis II, son père, sur le Royaume de Naples, l'an 1417. Il meurt en 1434.</p>	<p>BASILE III, dit Basilovvitz, succède à Basile II, son père, en 1425. Il meurt en 1462.</p>
<p>CHRISTOPHE III^e. du nom, comme Roi de Danemarck, & II^e. comme Roi de Suede, fils de Jean de Bavière, & neveu d'Eric, par sa mère Sophie, est appelé par les Etats de Cotsar, l'an 1439, à la Couronne de Danemarck. L'an 1441, il passe en Suede, & se rend à Stockholm où il est proclamé Roi, le 7 Septembre de la même année. Il meurt l'an 1448. Sa mort fut l'époque de la défunction des deux Royaumes.</p>	<p>CASIMIR IV, Duc de Lithuanie, est élu l'an 1445, pour succéder au Roi Uladislas, son frère. Il meurt en 1492.</p>	<p>ALBERT, fils d'Autriche succède à Sigismond, en vertu de son mariage avec Elisabeth, fille & unique héritière de ce Prince. Il meurt en 1439.</p>	<p>ULADISLAS, en Hongrois LADISLAS IV ou V, succède à Albert, l'an 1440. Il périt en 1444, dans une bataille que lui avoit livrée Amurath, près de Vagne, en basse-Mélie.</p>	<p>RENÉ D'ANJOU, dit le Bon, fils de Louis II, adopté par Jeanne II, Reine de Naples, & déclaré son héritier, est appelé au trône en 1435, par les Napolitains, fait plusieurs tentatives pour s'en mettre en possession, & n'a pas le bonheur de réussir. Il meurt en 1480.</p>	<p>I WAN III, fils aîné du Grand-Duc Basilovvitz, lui succède l'an 1462. Il meurt en 1505.</p>
<p>CHRISTIERN I, fils de Thierry, Comte d'Oldembourg, est élu Roi de Danemarck après la mort de Christophe, arrivée l'an 1448, couronné Roi de Suede en 1458, il abandonne ce Royaume en 1471. Il meurt en 1481.</p>	<p>JEAN-ALBERT, fils de Casimir IV, est élu Roi de Pologne, l'an 1492. Il meurt en 1501, sans alliance.</p>	<p>LADISLAS le Posthume, fils d'Albert & d'Elisabeth, succède à son père, en 1440, année de sa naissance. Il est couronné en 1453. Il meurt l'an 1457, dans la dix-huitième année de son âge.</p>	<p>LADISLAS V ou VI, dit le Posthume, fils d'Albert, monta sur le trône de Hongrie, en 1453. Il meurt en 1457.</p>	<p>JEAN D'ANJOU, Duc de Calabre & de Lorraine, fils de René, est appelé à la Couronne de Naples par plusieurs Seigneurs, en 1458, après la mort d'Alphonse, & du vivant de son père. Il échoue comme lui dans son entreprise, & meurt à Barcelone, en 1470.</p>	
<p>JEAN, fils de Christiern, lui succède dans le Royaume de Danemarck en 1481. La même année les Etats de Suede, assemblés à Colmar, lui défèrent la Couronne de Suede; mais cette élection est sans effet, par les intrigues de Stéen-Sture, Administrateur du Royaume, depuis 1471. Il est enfin reconnu solennellement Roi de Suede, l'an 1497. Il perd ce Royaume en 1501, & meurt en 1513.</p>		<p>GEORGES PODIEBRAD, fils de Victorin de Cunstac, Seigneur de Podiebrad, est élu Roi de Bohême, par acclamation, l'an 1458. Il meurt en 1471.</p>	<p>MATHIAS I, second fils de Jean Huniade, est proclamé Roi de Hongrie, le 24 Janvier 1458. Il termine subitement ses jours, l'an 1490.</p>		
		<p>LADISLAS VI ou VII, Roi de Bohême, est proclamé Roi de Hongrie en 1490. Il meurt en 1516.</p>	<p>LADISLAS VI ou VII, Roi de Bohême, est proclamé Roi de Hongrie en 1490. Il meurt en 1516.</p>	<p>CHARLES, Comte du Maine, que le Roi René, son oncle, avoit institué son héritier au Royaume de Naples, se préparoit à passer en Italie, pour y soutenir ses droits; mais une maladie de langueur l'oblige de renoncer à ses projets. Il meurt en 1481, laissant à Louis XI, par son testament, tous ses Etats & Seigneuries, & après lui, tous ses Descendants & Successeurs à la Couronne. Telle est l'origine des droits des Rois de France sur le Royaume de Naples.</p>	

meura
qu'avec
chées de
vinrent
le prier
de la pé
auprès
où ils se
louanges
toute m
homme
à la tête
des leçon
de tout
conduite
une par
plois du
plus leur
pour fai
d'avoir le
à marche
ses discip
bâtit un
une Egli
Les peu
à cette c
étoient
pour ce
commen

meura quatre ans, n'ayant de commerce qu'avec Dieu. Plusieurs personnes touchées du désir de travailler à leur salut, vinrent le trouver dans sa retraite, & le prier de les conduire dans la voie de la pénitence. Ils bâtirent des cellules auprès de la sienne, avec un oratoire où ils se réunissoient pour chanter les louanges de Dieu. C'étoit une chose toute merveilleuse de voir un jeune homme, à peine âgé de dix-neuf ans, à la tête d'une Communauté, donnant des leçons de perfection à des personnes de tout état, qui se mettoient sous sa conduite, & dont plusieurs avoient passé une partie de leurs jours dans les emplois du monde. François étoit encore plus leur modèle que leur guide, & pour faire ce qu'il falloit, c'étoit assez d'avoir les yeux sur lui, & de travailler à marcher sur ses pas. Le nombre de ses disciples croissant tous les jours, il bâtit un Monastère pour les loger, & une Eglise pour y faire le Service Divin. Les peuples des environs contribuèrent à cette dépense par des libéralités qui étoient la preuve de leur vénération pour ce saint homme. Tels furent les commencemens de l'Ordre dont Fran-

François de Paule devint le Fondateur, sans
 XV. avoir eu d'abord d'autre vue que de se
 S I È C L E. sanctifier lui-même dans la solitude. Il
 établit dans ce nouveau Monastère le
 même genre de vie, & les mêmes au-
 térités qu'il avoit fait toujours pratiquer
 à ceux qui étoient venus se joindre à
 lui. Il prescrivit à ses Religieux l'ob-
 servance d'un carême perpétuel, avec
 défense d'user jamais d'œufs, de beurre
 & de fromage, & il en fit l'objet d'un
 quatrième vœu : il leur donna pour de-
 vise la charité, & voulut qu'on les ap-
 pellât *Minimes*, c'est-à-dire, les moin-
 dres de tous les Religieux. Le Pape
 Sixte IV approuva ce nouvel Ordre en
 1474, & le saint Fondateur en fut le
 premier Général. La ferveur de cet
 Institut y attiroit un grand nombre de
 sujets : il s'étendit en peu de tems ; de
 sorte qu'avant la mort de François, la
 vénération des Peuples & la libéralité
 des Princes, lui avoient déjà procuré
 des établissemens chez presque toutes
 les Nations catholiques de l'Europe.

La réputation de François de Paule
 avoit pénétré jusqu'en France. Louis XI
 étoit alors attaqué d'une langueur qui le
 conduisit au tombeau. Ce Prince, dont

l'attachement
 de ce qu'il
 blessé, fit
 homme,
 droit de
 rison du
 mais peut
 pire de l'
 narque p
 des larme
 mite, &
 près de D
 la santé a
 pour ce
 avis salut
 prendre à
 le désinté
 riches pr
 le fit press
 François
 & toutes
 mes estim
 la profon
 tous ses
 à concevo
 sent caché
 Charles V
 à François
 marques

l'attachement à la vie étoit porté au-delà

 de ce qu'on appelle ordinairement foiblese, fit venir de Calabre le saint homme, dans l'espérance qu'il obtiendrait de Dieu par ses prières, la guérison du mal dont il étoit attaqué. Jamais peut-être on ne sentit mieux l'empire de la vertu, qu'en voyant un Monarque puissant & redouté, répandre des larmes aux pieds d'un pauvre Hermite, & lui demander sa protection auprès de Dieu. François ne rendit point la santé à Louis XI, mais il fit plus pour ce Prince, en lui donnant des avis salutaires, qui pouvoient lui apprendre à bien mourir. Louis XI éprouva le désintéressement de François, par les riches présens qu'il lui envoya, & qu'il le fit presser instamment d'accepter. Mais François étoit accoutumé à mépriser l'or & toutes les autres choses que les hommes estiment. Les courtisans admirèrent la profonde sagesse qui éclatoit dans tous ses discours, & ils avoient peine à concevoir que tant de lumières fussent cachées sous un extérieur si simple. Charles VIII & Louis XII donnèrent à François de Paule & à son Ordre des marques signalées de leur estime, en

XV.

SIÈCLE.

fondant pour eux plusieurs Couvens, **XV.** & en les comblant de bienfaits. Mal-
S I È C L E. gré la vie austère que le saint Fondateur
 avoit menée depuis sa première jeu-
 nesse, & dont il ne voulut rien dimi-
 nuer dans l'âge le plus avancé, il pro-
 longea sa carrière jusqu'à près de quatre-
 vingt-onze ans. Il mourut au Couvent
 du Plessis-les-Tours, en 1507, & douze
 ans après sa mort, il fut canonisé par
 Léon X.

Parmi les hommes célèbres que l'Or-
 dre de saint François a produits, il en est
 peu qui lui aient fait autant d'honneur
 que saint Jean de Campifran. Il naquit
 près d'Aquila au Royaume de Naples,
 en 1385, dans le lieu dont il porta le
 nom. Son père étoit un Gentilhomme
 Angevin qui avoit suivi Louis, Duc d'An-
 jou, à la conquête du Royaume de Na-
 ples. Il reçut une éducation conforme
 à sa naissance, & s'appliqua particuliè-
 rement à l'étude du Droit. Les progrès
 qu'il y fit, & la réputation qu'il mérita
 d'un des plus habiles Jurisconsultes de son
 tems, lui procurèrent un établissement
 considérable à Pérouse, où il obtint une
 charge de Judicature. Il en remplit les
 devoirs avec autant de lumières que d'in-

égrité. Mais
 Ladillas, da
 eut avec les
 arrêté & mi
 Dieu lui tou
 rieuses réflé
 vanité des c
 de tout ce
 lors comme
 d'y renonce
 son bonheu
 la vertu. A
 prix d'une p
 tribua le re
 ainsi rendu
 dans l'Ord
 eut pour m
 pratique de
 nardin de S
 serva toute
 chement. L
 homme ég
 s'efforcèrent
 pecte, Jean
 pour le dé
 peu à conf
 qui le calor

Le Pape
 mérite du

égrité. Mais ayant pris le parti du Roi Ladislas, dans un démêlé que ce Prince eut avec les habitans de Pérouse, il fut arrêté & mis en prison. Ce fut là que Dieu lui toucha le cœur. Il fit de sérieuses réflexions sur l'inconstance & la vanité des choses humaines. Détrompé de tout ce qu'il avoit regardé jusqu'alors comme des biens solides, il résolut d'y renoncer, pour ne plus chercher son bonheur que dans la pratique de la vertu. Ayant obtenu sa liberté au prix d'une portion de ses biens, il distribua le reste aux pauvres; & s'étant ainsi rendu pauvre lui-même, il entra dans l'Ordre des Frères Mineurs. Il eut pour maître dans les sciences & la pratique des vertus religieuses, S. Bernardin de Sienne, pour lequel il conserva toute sa vie le plus tendre attachement. Lorsque les ennemis de cet homme également pieux & savant, s'efforcèrent de rendre sa doctrine suspecte, Jean de Campistran vint à Rome pour le défendre, & ne contribua pas peu à confondre la méchanceté de ceux qui le calomnioient.

Le Pape Eugène IV ayant connu le mérite du saint Religieux, le chargea

XV.

SIÈCLE.

de plusieurs affaires pour le service de
 XV. l'Eglise. Au Concile de Florence, il se
 S I È C L E. servit inutilement de lui pour terminer
 l'union des Grecs avec l'Eglise Latine.
 Ensuite il l'envoya avec la qualité de
 Nonce, auprès de quelques Princes at-
 tachés à Félix V, pour les engager à
 se retirer de l'Obéissance de cet Anti-
 pape. Dans toutes ces commissions, Jean
 de Campistran fit paroître autant de
 prudence que d'habileté. Mais ce fut
 sur-tout lorsque Nicolas V l'eut envoyé
 en Allemagne, prêcher la Croisade
 contre les Turcs en 1455, qu'il dé-
 ploya son zèle pour les intérêts de la
 Religion. Pathétique & touchant dans ses
 prédications, il excita un si grand nom-
 bre de personnes à prendre les armes
 contre l'ennemi commun de la Chré-
 tienté, qu'il mit le brave Hunniade en
 état de s'opposer aux efforts des Turcs,
 & de leur faire lever le siège de Bel-
 grade. Ce succès de l'armée chrétienne
 sur les Infidèles, qui sauva la Hongrie
 & peut-être l'Europe entière du joug
 des Ottomans, fut dû en partie aux
 vives exhortations de Jean de Campis-
 tran, & à la ferveur de ses prières. Il
 enflammoit le courage des troupes, en

leur montra
 se couvrir,
 victoire. L'i-
 reté, le fa-
 homme insp-
 role, les m-
 trépides. Je-
 à ce grand
 mois d'Oct-
 soixante-on-
 VIII l'a car-
 remarquable
 lui, est un
 & du Conc-
 coup de ch-
 IV, contre
 Basle.

Nous po-
 plusieurs S-
 sexe, qui
 par leurs ve-
 fils de Cast-
 grand Duc
 en 1458, &
 Frère Con-
 mort en 1-
 Aléman, C-
 les, qui p-
 après la r-

leut montrant la gloire dont ils alloient se couvrir, & en leur promettant la victoire. L'idée qu'on avoit de sa sainteté, le faisoit regarder comme un homme inspiré du Ciel, & sur sa parole, les moins braves devenoient intrépides. Jean de Campistran survécut à ce grand événement, étant mort au mois d'Octobre 1456. Il étoit âgé de soixante-onze ans. Le Pape Alexandre VIII l'a canonisé en 1690. Le plus remarquable des ouvrages qui restent de lui, est un Traité de l'autorité du Pape & du Concile, où il défend avec beaucoup de chaleur les intérêts d'Eugène IV, contre les Pères du Concile de Basle.

Nous pourrions encore parler ici de plusieurs Saints de l'un & de l'autre sexe, qui ont illustré le XV^e. siècle par leurs vertus : tels que Saint Casimir fils de Casimir III, Roi de Pologne & grand Duc de Lithuanie, qui naquit en 1458, & mourut en 1484 ; S. Didace, Frère Convers de l'Ordre de S. François, mort en 1463 ; le Bienheureux Louis Aléman, Cardinal & Archevêque d'Arles, qui présida au Concile de Basle, après la retraite du Cardinal Julien

Césarini, & qui mourut en 1456;
 XV. Sainte Françoise, Dame Romaine,
 S I È C L E. d'une famille noble & riche, morte
 l'an 1440, qui, étant devenue veuve
 après quarante ans de mariage, fonda
 la Congrégation des Oblates, ainsi,
 nommée, parce que les filles qui la
 composent, au lieu des vœux ordinai-
 res, ne font qu'une oblation d'elles-
 mêmes, sans être liées par une pro-
 fession irrévocable; Sainte Catherine de
 Boulogne, qui ayant embrassé, dès
 l'âge de quatorze ans, la règle austère
 de Sainte Claire, fut un des principaux
 ornemens de cet Ordre; enfin, de la
 Bienheureuse Colette de Corbie, fille
 d'un simple Charpentier, qui entreprit
 la réforme de l'Ordre de Sainte Claire,
 avec un courage supérieur à tous les
 obstacles, & qui mourut à Gand, en
 1447. Mais les bornes où nous som-
 mes obligés de nous renfermer, ne
 nous permettent pas d'entrer dans un
 plus grand détail. Ce que nous avons
 dit, suffit pour montrer que, malgré
 le dépérissement de la piété dans ce
 siècle, la Religion voyoit encore, dans
 tous les états, des personnes qui l'ho-
 noroient par des mœurs pures, une

vie pénitent
 naires.

A R

Écri

N O U S a v
 XV. siècle
 ment pour
 On fut obli
 tre les hérés
 l'Eglise, &
 cates qui fur
 ciles de Con
 rence, & da
 blées moins
 en France,
 sur les grand
 étoient alors
 étoient dans
 ces Compagn
 toutes les affa
 décisions. On
 clésiastiques
 Religieux, qu
 ayant abando
 se devoienn

vie pénitente & des vertus extraordinaires.

XV.

SIÈCLES

ARTICLE XII.

Écrivains Ecclésiastiques.

Nous avons déjà remarqué que le XV^e. siècle fut un tems de renouvellement pour les Sciences & les Lettres. On fut obligé d'étudier pour combattre les hérésies, défendre les droits de l'Eglise, & discuter les questions délicates qui furent traitées dans les Conciles de Constance, de Basle, de Florence, & dans plusieurs autres Assemblées moins nombreuses, qui se tinrent en France, en Italie, en Allemagne, sur les grands intérêts dont les esprits étoient alors occupés. Les Universités étoient dans leur plus grand lustre, & ces Compagnies savantes influoient sur toutes les affaires, par le poids de leurs décisions. On cultivoit les sciences ecclésiastiques dans les nouveaux Ordres Religieux, qui s'étoient établis, & qui, ayant abandonné le travail des mains, se devoient au ministère spirituel.

Les connoissances qu'on acquiert par
 l'étude, étoient la route de la célé-
 XV. brité, de la confiance publique & des
 S I È C L E. honneurs, aiguillon puissant qui excite
 les hommes, lors même qu'ils n'aspi-
 rent à la gloire que par un sentiment
 noble & désintéressé. D'ailleurs le germe
 de la curiosité qui avoit commencé à
 se développer dans les siècles précé-
 dens, acquéroit tous les jours une nou-
 velle force; & son activité, augmen-
 tée par l'importance des objets vers
 lesquels elle se portoit, tendoit sans
 cesse à reculer les bornes dans lesquelles
 elle avoit été long-tems resserrée. D'un
 côté, les ennemis de l'Eglise avoient
 osé porter leurs regards sur tout ce que
 la Religion avoit de sacré dans ses
 dogmes, dans son culte, & dans ses
 usages. D'un autre côté, les Théolo-
 giens, soit en réfutant les principes des
 Hérétiques, soit en développant les
 preuves des vérités catholiques, avoient
 adopté la méthode de soumettre toutes
 les questions, tous les points de con-
 troverse à un examen rigoureux. Enfin,
 les Grecs chassés de Constantinople par
 les victoires des Ottomans, & forcés
 de chercher un asyle parmi les Latins,

offrirent un
 avides de fav
 de Lettres,
 nues jusqu'al
 ces causes ré
 velle ardeur
 plia les Savan
 notices que
 ne nous att
 avons déjà fai
 qu'aux Ecrivai
 plus dignes
 çons par les
 Siméon, A
 que, fleurisso
 ce siècle. Il se
 mandable par
 Son principal
 Liturgie, dan
 beaucoup d'e
 tout ce qui
 Ministres, les
 célébration de
 cérémonies du
 il est aisé de
 publié par le
 dans son recu
 nous reste enc
 autres ouvrage

offrirent un nouvel aliment aux esprits avides de savoir, & ouvrirent aux gens de Lettres, des routes presque inconnues jusqu'alors en Occident. De toutes ces causes réunies, il naquit une nouvelle ardeur pour l'étude, qui multiplia les Savans & les écrits. Dans les notices que nous allons tracer, nous ne nous attacherons, comme nous avons déjà fait pour les autres siècles, qu'aux Ecrivains & aux ouvrages les plus dignes d'être connus. Commençons par les Grecs.

Siméon, Archevêque de Thessalonique, fleurissoit au commencement de ce siècle. Il se rendit également recommandable par sa science & sa vertu. Son principal ouvrage est un Traité de Liturgie, dans lequel il explique avec beaucoup d'exactitude & d'érudition tout ce qui regarde les Eglises, les Ministres, les habits sacerdotaux, la célébration de la Messe & les autres cérémonies du culte divin. Ce Traité dont il est aisé de sentir l'importance, a été publié par le P. Goar, Dominicain, dans son recueil des Rituels Grecs. Il nous reste encore de Siméon, plusieurs autres ouvrages que l'on conserve ma-

XV.

SIÈCLES

— nuscrits dans la Bibliothèque du Vati-
 XV. can, & dans celle de Vienne. On
 S I È C L E. place la mort de cet Ecrivain, vers
 l'an 1429.

Entre les Auteurs Grecs qui se sont
 fait un nom dans ce siècle, il en est
 peu de plus illustres que Bessarion. Il
 étoit Moine de l'Ordre de saint Lazare,
 & il fut fait Archevêque de Nicée,
 pour qu'il pût paroître avec plus d'au-
 torité au Concile de Florence; où il
 suivit l'Empereur Jean Paléologue. Il
 y parut avec le plus grand éclat, se
 faisant admirer par son érudition, son
 éloquence, & la politesse de son lan-
 gage. D'abord il soutint avec force les
 sentimens des Grecs sur les objets con-
 troversés entre les deux Eglises; mais
 ensuite il se rendit aux raisons que les
 Latins alléguoient en leur faveur, &
 il entra dans les voies de conciliation
 qui furent ouvertes. On dut en partie
 l'union conclue dans cette Assemblée,
 aux soins qu'il se donna pour applanir
 les difficultés, & au talent merveilleux
 qu'il possédoit de manier les esprits.
 Son zèle l'ayant rendu odieux aux
 Grecs, il demeura en Italie, ne vou-
 lant pas s'exposer au ressentiment des
 Schismatiques;

Schismat
 la victim
 Il fut ho
 nal, & il
 grand fav
 Il fut su
 Saint-Siè
 V; & fa
 Pontificat
 marches p
 lui étoien
 ennemi d
 sa gloire
 factieux q
 élévation
 il est plus
 jugé digne
 s'il y fut
 se seroit r
 au retour
 où il avo
 Sixte IV.

Les ouv
 sont un T
 charistie, c
 vin sont ch
 de J. C. p
 consécration
 riques &
 Tome V

Schismatiques, dont il craignoit d'être la victime, s'il retournoit en Orient. Il fut honoré de la dignité de Cardinal, & il l'honora lui-même par son grand savoir, sa prudence & sa piété. Il fut sur le point d'être élevé sur le Saint-Siège, après la mort de Nicolas V; & sans doute il auroit obtenu le Pontificat, s'il eût fait quelques démarches pour gagner les Cardinaux qui lui étoient opposés. Mais il étoit trop ennemi des brigues, & trop jaloux de sa gloire, pour s'avilir en caressant des factieux qu'il méprisoit, & acheter son élévation à ce prix; & dans le vrai, il est plus glorieux pour lui d'avoir été jugé digne du Trône Pontifical, que s'il y fût parvenu par des moyens qu'il se seroit reprochés. Il mourut en 1472, au retour de sa légation de France, où il avoit été envoyé par le Pape Sixte IV.

Les ouvrages du Cardinal Bessarion sont un Traité du Sacrement de l'Eucharistie, où il prouve que le pain & le vin sont changés au Corps & au Sang de J. C. par la vertu des paroles de la consécration; plusieurs écrits dogmatiques & polémiques sur l'union des

deux Eglises, & sur les points de doctrine qui les avoient divisées. Il a aussi
 XV. laissé plusieurs Traités sur des matières
 S I È C L E. philosophiques, qui font connoître qu'il étoit aussi bon Philosophe qu'habile Théologien.

Georges Scholarius, qui fut élevé sur le Siège de Constantinople par Mahomet II, & qui prit à cette occasion le nom de Gennade, s'est aussi distingué par son zèle pour l'union, & par les savans écrits qu'il a publiés dans cette cause. Jean Paléologue le mena avec lui à Florence, & il s'y fit une grande réputation par la manière noble, claire & méthodique, avec laquelle il traitoit les matières les plus difficiles & les plus compliquées. Il adressa aux Evêques Grecs une Lettre fort éloquente sur les avantages qui devoient résulter de l'union projetée entre les deux Eglises, & sur les moyens d'y parvenir. Il prononça dans le Concile trois beaux discours sur la paix; & quand le Concile fut terminé, il défendit par une excellente apologie, les cinq articles du Décret qu'on y avoit porté, sur la Procession du Saint-Esprit, l'usage du pain azyme, le Purgatoire, la béatitude des

Saints, &
 » Auteur,
 » XV^e. siècle.
 » cilité; il
 » noble dans
 » dans ses
 été si favorable
 de sentiment
 d'Ephèse,
 Schisme qu'
 Grecque. M
 qui agitoient
 1458, & finit
 où il finit
 de sa mort.

Nous ne
 Savans des p
 qui se retir
 milieu de
 plutôt les m
 rateurs que
 mier est Ge
 nommé du
 vint à Rome
 IV, & qui
 Rhétorique d
 Capitale du
 Secrétaire du
 vers l'an 14

Saints, & la primauté du Pape. « Cet ~~_____~~
 » Auteur, dit M. du Pin, Bibliotheq. XV.

» XV^e. siècle, pag. 419, écrit avec fa- ~~_____~~ S I È C L E .

» cilité; il est abondant dans ses termes,
 » noble dans ses expressions, & solide
 » dans ses raisonnemens ». Après avoir
 été si favorable à l'union, il changea
 de sentiment, à la persuasion de Marc
 d'Ephèse, le plus grand partisan du
 Schisme qu'il y eût dans toute l'Eglise
 Grecque. Mais fatigué par les troubles
 qui agitoient son Eglise, il abdiqua en
 1458, & se retira dans un Monastère
 où il finit ses jours. On ignore le tems
 de sa mort.

Nous ne pouvons omettre ici deux
 Savans des plus illustres parmi les Grecs,
 qui se retirèrent en Occident, vers le
 milieu de ce siècle, quoiqu'on doive
 plutôt les mettre au nombre des Litté-
 rateurs que des Théologiens. Le pre-
 mier est Georges de Trébifonde, ainsi
 nommé du lieu de son origine, qui
 vint à Rome sous le Pontificat d'Eugène
 IV, & qui, après avoir enseigné la
 Rhétorique & la Philosophie dans cette
 Capitale du monde chrétien, devint
 Secrétaire du Pape Nicolas V, & mourut
 vers l'an 1480. On a de lui quelques

écrits théologiques en faveur des Latins, XV. où il combat avec force les sentiments des Grecs sur les points qui servoient de fondement au Schisme, & des traductions latines de quelques ouvrages des Pères Grecs, entr'autres, de la préparation évangélique d'Eusebe. Le second est Jean Argyropule, qui trouva une retraite & des emplois honorables à Florence, par la protection de Cosme de Médicis, dont il éleva le fils, & dont il éprouva la générosité. Le seul ouvrage théologique que nous ayons de lui, est un Traité de la Procession du Saint-Esprit, pour la défense du Décret de Florence & de l'Eglise Latine.

L'origine obscure de Pierre d'Ailli, n'a servi qu'à donner plus d'éclat à son mérite & de lustre à son nom. Il naquit à Compiègne en 1350. Le Collège de Navarre, où il eut une bourse, fut le berceau de ses talens. Il s'y distingua de bonne-heure par la beauté de son esprit & ses progrès dans l'étude des Sciences. Après avoir été successivement Chanoine de Noyon, Supérieur du Collège de Navarre, Chancelier de l'Université, Aumônier & Confesseur du Roi Charles VI, & Trésorier de la Sainte-

Chapelle du Puy-en-1395; l'éleva à la Ce fut en Concile de de part à prononça vers objets Assemblée.

Ce pieu posé un gr sieurs font encore man la Biblioth Parmi les est un Tra dans lequel qu'il avoit le même d'une préface la préface, est absolument sans retard des dérègle par le mall gence des P feront qu'au apporte pas

Chapelle de Paris, il fut élu Evêque du Puy-en-Vélay, & ensuite de Cambrai, en 1395; enfin, le Pape Jean XXIII l'éleva à la dignité de Cardinal en 1411.

Ce fut en cette qualité qu'il assista au Concile de Constance. Il eut beaucoup de part à tout ce qui s'y fit, & il y prononça plusieurs discours sur les divers objets qui occupoient cette auguste Assemblée. Il mourut à Cambrai en 1425.

Ce pieux & savant Cardinal a composé un grand nombre d'ouvrages. Plusieurs sont imprimés, & quelques-uns encore manuscrits, sont conservés dans la Bibliothèque du Collège de Navarre. Parmi les premiers, le plus important est un Traité de la réforme de l'Eglise, dans lequel il a refondu plusieurs écrits qu'il avoit faits en différens tems sur le même sujet. Ce Traité est composé d'une préface & de six chapitres. Dans la préface, Pierre d'Ailli fait voir qu'il est absolument nécessaire de travailler sans retard à réformer l'Eglise, à cause des déréglemens qui s'y sont introduits par le malheur des tems & la négligence des Pasteurs; déréglemens qui ne feront qu'augmenter, dit-il, si l'on n'y apporte pas un prompt remède. Dans

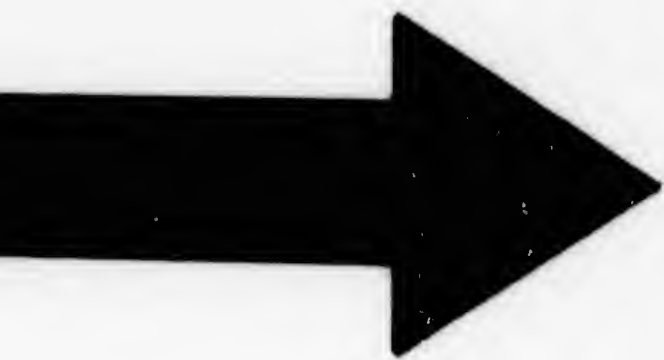
le premier chapitre, l'Auteur établit
 XV. que la réformation de l'Eglise ne peut
 S I È C L E S. être opérée que par l'autorité des Con-
 ciles généraux & provinciaux, en qui
 résident, & tout le nerf de la discipline
 & toutes les lumières rassemblées. Dans
 le second chapitre, il examine ce qu'il
 faut réformer dans la Cour Romaine,
 & dans le Pape même; il entre à ce
 sujet dans des détails bien propres à
 faire connoître les abus dont le Schisme
 étoit la source. Le troisième chapitre à
 pour objet la réforme de l'Eglise dans
 ses principaux membres, qui sont les
 Evêques & les Prélats, lesquels, tant
 par l'autorité du ministère dont ils
 sont revêtus, que par l'influence de leurs
 exemples sur tout le corps de la Société
 chrétienne, sont au milieu d'elle des
 principes de force ou de corruption d'une
 efficacité sans égale. Le quatrième cha-
 pitre concerne la réforme des Ordres
 Religieux: l'Auteur ne craint pas de
 dire qu'il y en a trop, & sur-tout que
 les Mendians, en se multipliant, ont
 donné naissance à plusieurs abus; il parle
 aussi des Ordres Militaires, & il mon-
 tre la nécessité de les rappeler à l'ob-
 jet de leur institution. Le chapitre cin-

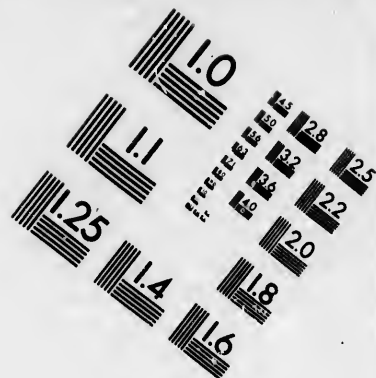
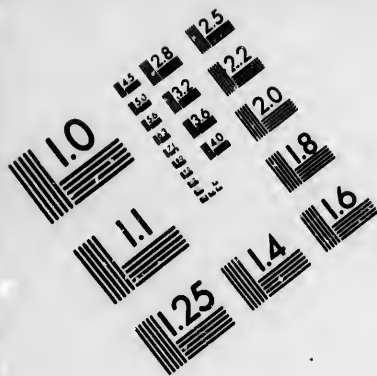
C
 quième tra-
 inférieure :
 servations
 aux Ecclési-
 vertu qu'on
 les élever
 des Bénéfic-
 qu'il seroit
 Universités
 à la métho-
 le sixième
 d'Ailli s'éto-
 ques de tou-
 donne aux
 devoirs & l-
 leur autori-
 & prouver
 vraies maxi-
 peu connu-
 Le plus
 paru dans
 dit, Jean
 le nom de
 village où
 son éducati-
 sciences ec-
 Navarre, on
 torze ans. L-
 d'Ailli & C

quième traite de la reforme du Clergé inférieur : l'Auteur y fait de sages observations sur les qualités nécessaires aux Ecclésiastiques, sur la science & la vertu qu'on doit chercher en eux, pour les élever aux Ordres & leur conférer des Bénéfices, & sur les changemens qu'il seroit à propos de faire dans les Universités, relativement à la nature & à la méthode des études. Enfin, dans le sixième & dernier chapitre, Pierre d'Ailli s'étend sur la réforme des Laïques de toute condition; les avis qu'il y donne aux Princes Chrétiens sur leurs devoirs & l'usage qu'ils doivent faire de leur autorité, sont pleins de sagesse, & prouvent qu'il n'ignoroit pas les vraies maximes du Gouvernement, si peu connues dans le siècle où il vivoit.

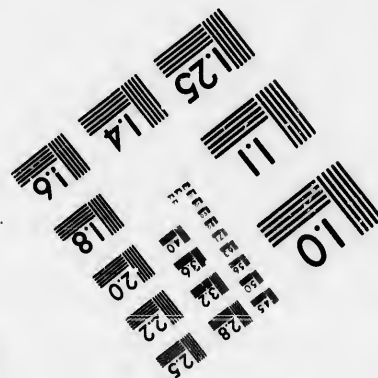
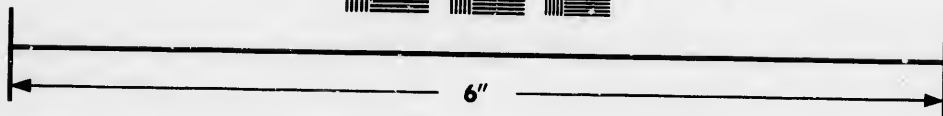
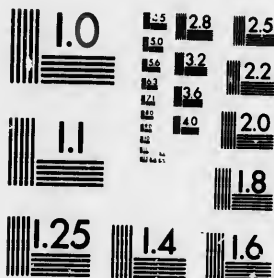
Le plus savant Theologien qui ait paru dans ce siècle, a été, sans contredit, Jean Charlieu, plus connu sous le nom de Gerson, qu'il emprunta du village où il naquit, en 1363. Il dut son éducation & ses progrès dans les sciences ecclésiastiques, au Collège de Navarre, où il fut reçu à l'âge de quatorze ans. Il y eut pour Maîtres Pierre d'Ailli & Gilles des Champs, les plus







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
14 28
18 32
22 36
26 40
30 44
34 48
38 52
42 56
46 60
50 64
54 68
58 72
62 76
66 80
70 84
74 88
78 92
82 96
86 100

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

habiles Professeurs que l'Université de
 XV. Paris eût alors dans son sein. Après
 S I È C L E. avoir étudié sous eux la Théologie pen-
 dant dix ans, il obtint le bonnet de
 Docteur en 1392, & en 1408, il fut
 pourvu de la Cure de Saint-Jean-en-
 Grève. Louis, Duc d'Orléans, frère
 du Roi Charles VI, ayant été assassiné
 par ordre du Duc de Bourgogne, &
 le Docteur Jean Petit ayant osé justi-
 fier ce meurtre par des maximes qui
 tendent à bouleverser la Société, Ger-
 son s'éleva fortement contre cette doc-
 trine homicide, & l'ayant dénoncée au
 Concile de Constance, il réussit à la
 faire condamner, malgré les mouve-
 mens que les Emissaires du Duc se
 donnèrent pour en empêcher. Gerson pa-
 rut dans cette auguste Assemblée avec le
 caractère d'Ambassadeur du Roi de
 France, & de Député, tant de l'Uni-
 versité de Paris, que de la Province
 ecclésiastique de Sens. Il s'y fit admirer
 par son zèle pour les intérêts de l'É-
 glise & par ses vastes connoissances. Les
 hommes les plus éclairés de toutes les
 Nations qui s'y trouvoient réunis, l'hon-
 orèrent comme le plus profond Théo-
 logien & de la plus vaste érudition,

qu'il y
 ne s'y
 l'on ne
 ter, &
 quelque
 il faiso
 cir. Ap
 Gerson
 timent
 revenir
 cher, d
 ce gran
 de sa
 On pla
 étoit po
 Gers
 son tem
 de la f
 ges, de
 d'éditio
 Dupin,
 comme
 lumes i
 classes
 tés do
 regardé
 ceux q
 piété;
 objet l'

qu'il y eût alors dans toute l'Eglise. Il ne s'y traita rien d'important, sur quoi l'on ne se fit un devoir de le consulter, & toutes les fois qu'il se présenta quelque point d'une discussion difficile, il faisoit un nouvel écrit pour l'éclaircir. Après la dissolution du Concile, Gerson craignant avec raison le ressentiment du Duc de Bourgogne, & n'osant revenir à Paris, fut obligé de se cacher, & enfin s'étant retiré à Lyon, ce grand homme s'occupa jusqu'à la fin de sa vie à instruire les petits enfans. On place sa mort vers l'an 1429; il étoit pour lors âgé de soixante-six-ans.

Gerson est l'auteur le plus fécond de son tems. Il a écrit sur tous les objets de la science ecclésiastique. Ses ouvrages, dont on a fait un grand nombre d'éditions, ont été recueillis par M. Dupin, & publiés en Hollande vers le commencement de ce siècle, en cinq volumes in-folio. Ils sont distribués en cinq classes : la première comprend les traités dogmatiques; la seconde, ceux qui regardent la discipline; la troisième, ceux qui ont rapport à la morale & à la piété; la quatrième, ceux qui ont pour objet l'explication de l'Écriture-Sainte;

& la cinquième renferme divers écrits
 XV. détachés, sous le titre général d'œu-
 S I È C L E vres mêlées. Entrer dans le détail de
 cette multitude d'ouvrages, qui sont
 tous précieux & recommandables par
 quelque endroit, ce seroit sortir des
 bornes où notre plan nous oblige de
 nous renfermer. Il suffira, pour notre
 objet, de rapporter les principales maxi-
 mes & les règles de conduite qui résultent
 de ses écrits: 1°. La puissance ec-
 clésiastique est toute spirituelle; elle a
 été conférée naturellement par J. C.
 à ses Apôtres & à ses Disciples, pour
 passer à leurs successeurs légitimes, jus-
 qu'à la fin des siècles; elle ne doit ser-
 vir qu'au maintien de la Société chré-
 tienne, & à conduire les hommes au
 salut éternel. 2°. Cette puissance, con-
 sidérée par rapport à son objet, se di-
 vise en deux branches, qui ont une
 souche commune; savoir, la puissance
 d'Ordre, & la puissance de Jurisdic-
 tion: la première regarde la consécrat-
 ion du Corps de J. C., l'administra-
 tion des Sacremens & les autres fonc-
 tions du saint Ministère; la seconde
 regarde le for intérieur ou le for exte-
 rieur: renfermée dans le for intérieur,

elle ne
 soumett
 but que
 tifier, e
 ame; &
 for exté
 peines
 est l'ex
 du Con
 la Socié
 dernier
 c'est à e
 l'Eglise
 bres. 4
 lorsqu'o
 entre de
 fical, le
 s'absteni
 ment,
 de la C
 3°. Quo
 la foi,
 interpré
 qu'il app
 sens. 6
 ceux qui
 dans l'É
 plus, si
 ture &

elle ne s'exerce que sur ceux qui s'y soumettent volontairement, & n'a pour but que de les éclairer & de les sanctifier, en remédiant aux plaies de leur ame; & quand elle se porte vers le for extérieur, elle n'a pour objet que les peines spirituelles, dont la plus grande est l'excommunication. 3°. L'autorité du Concile général est souveraine dans la Société chrétienne; elle décide en dernier ressort les causes de la foi, & c'est à elle qu'il appartient de réformer l'Eglise dans son Chef & dans ses Membres. 4°. Dans les tems de Schisme, lorsqu'on ne connoît pas certainement entre deux prétendans au Trône Pontifical, lequel est le Pape légitime, il faut s'abstenir de se condamner mutuellement, & sur-tout ne se point séparer de la Communion les uns des autres. 5°. Quoique l'Ecriture soit la règle de la foi, elle est susceptible de différentes interprétations, & c'est à l'Eglise seule qu'il appartient d'en donner le véritable sens. 6°. Toute doctrine annoncée par ceux qui n'ont pas autorité d'enseigner dans l'Eglise, doit être suspecte, encore plus, si elle n'est pas conforme à l'écriture & à la tradition. 7°. Les Juges

de la doctrine font, dans l'ordre supérieur, le Concile général, dont les décisions font infaillibles & irréformables, ensuite le Pape dans toute l'Eglise, & chaque Evêque dans son Diocèse. 8°. Tout miracle qui n'est ni nécessaire, ni utile, qui n'a point de rapport à la Religion, qui ne tend ni à confirmer la foi, ni à maintenir les bonnes mœurs, doit être rejeté; encore plus, s'il tend à établir une doctrine nouvelle, ou contraire à celle de l'Eglise. 9°. Il en est de même des révélations & des autres opérations extraordinaires; il ne faut point les attribuer à Dieu, lorsqu'elles renferment quelque circonstance capable de les rendre suspectes d'illusion, & sur-tout lorsqu'il en résulte des inductions peu conformes à la véritable doctrine. 10°. Toutes les fois qu'il y a lieu de croire que l'orgueil, l'intérêt, ou l'envie de faire du bruit dans le monde, sont le principe de ces fortes d'opérations, il faut les mépriser & les rejeter.

» Depuis le tems de S. Bernard, dit M.
 » Dupin, Bibliot. XV^e siècle, p. 264
 » & 265, l'Eglise n'a point eu d'Au-
 » teur de plus grande réputation, de

» scien
 » lide
 » dur d
 » que,
 » mati
 » néan
 » font
 » ne p
 » dans
 » cela r
 » giens
 » en les
 est le ju
 riques
 de ce L
 toujours
 dre la v
 Après
 vans les
 été Nic
 ges, no
 Châlons
 Son per
 faire se
 douze a
 varre, o
 avoit po
 à se ma
 fectionn

» science plus profonde, & de plus so-
 » lide piété que Gerson. Son style est XV.
 » dur & négligé ; mais il est méthodique. SIÈCLE.
 » que, il raisonne juste, & il épuise les
 » matières qu'il traite.... Il faut avouer
 » néanmoins que tous ses ouvrages ne
 » sont pas d'une égale force, & qu'il
 » ne prend pas toujours le bon parti
 » dans les questions qu'il décide. Mais
 » cela n'empêche pas que les Théolo-
 » giens ne puissent beaucoup profiter
 » en les lisant avec application. ». Tel
 » est le jugement d'un des meilleurs cri-
 » tiques de nos jours, sur les ouvrages
 » de ce Docteur célèbre, qui eut presque
 » toujours les armes à la main pour défen-
 » dre la vérité.

Après l'illustre Gerson, un des Sa-
 vans les plus distingués de ce siècle, a
 été Nicolas Clémangis, ou de Clémangis,
 nom d'un village du Diocèse de
 Châlons, où il naquit vers l'an 1360.
 Son père qui étoit Médecin, l'envoya
 faire ses études à Paris, à l'âge de
 douze ans. Il entra au Collège de Na-
 varre, où les heureuses dispositions qu'il
 avoit pour les sciences ne tardèrent pas
 à se manifester. Ses talens naturels, per-
 fectionnés par un travail assidu, lui ac-

quirent une grande réputation dans le
 XV. inonde savant. Il fut, en 1393, Rec-
 teur de l'Université de Paris, dont il
 étoit un des principaux ornemens. Pierre
 de Lune ayant succédé à Clément VII,
 sous le nom de Benoît XIII, ce Pon-
 tife, dont les droits à la Papauté étoient
 vivement attaqués, appella auprès de
 lui Clémangis, ne pouvant trouver de
 meilleure plume pour le défendre. Mais
 Benoît ayant publié en 1307, une let-
 tre très-violente contre le Roi & le
 Royaume de France, & Clémangis
 ayant été accusé d'en être l'Auteur, il
 fut obligé de se réfugier à Gènes. Etant
 repassé en France, & s'étant rendu à
 Langres pour y prendre possession d'un
 Canoniat & de la Trésorerie de cette
 Eglise, dont il avoit été pourvu pen-
 dant son séjour à Avignon, le ressen-
 timent du Roi, dont il craignit les
 effets, le mit dans la nécessité de se
 cacher dans la Chartreuse de Vallepro-
 fonde. C'est dans cette retraite qu'il
 composa la plus grande partie de ses
 ouvrages. Le Roi ayant reconnu son in-
 nocence, ou lui ayant pardonné, il re-
 vint à Langres, où il passa quelques
 années. Il devint ensuite Chantre &

Archidia-
 nières-ari-
 de Navan
 où il mo
 fort avan

Nous a
 1^o. un R
 tres. 2^o.
Ecclesia st
 sujet, dan
 causés pa
 de la Prié
 Justice. 4
 Conférenc
 cile Génée
 considérab
 & de dis
 des étude
 de Cléma
 curieuse d
 ouvrages.
 coup d'éle
 trouve des
 de critique
 peintures d
 réflexions
 en rendent
 ble & utili
 son pour l

Archidiacre de Bayeux. Dans ses dernières années, il se retira au Collège de Navarre, dont il fut Proviseur, & où il mourut en 1440, dans un âge fort avancé. XV.
SIXIÈME.

Nous avons de ce savant Docteur, 1^o. un Recueil de cent trente-sept Lettres. 2^o. un Traité, intitulé *de corrupto Ecclesia statu*, & un Poëme sur le même sujet, dans lesquels il déplore les maux causés par le Schisme. 3^o. Un Traité de la Prière & du rétablissement de la Justice. 4^o. Deux Traités en forme de Conférence sur l'infaillibilité du Concile Général. 5^o. Quelques écrits moins considérables sur divers sujets de morale & de discipline. 6^o. Enfin, un Traité des études théologiques. Les Lettres de Clémangis sont la portion la plus curieuse & la plus intéressante de ses ouvrages. Elles sont écrites avec beaucoup d'élégance & de pureté. On y trouve des traits d'histoire, des questions de critique, des avis salutaires, de vives peintures des vertus & des vices, des réflexions morales & politiques, qui en rendent la lecture également agréable & utile. Cet Auteur passe avec raison pour l'homme le plus éloquent de

son siècle, & sa latinité est infiniment
 XV. plus pure, plus élégante que celle des
 SIÈCLE. autres Ecrivains du même tems.

Thomas Valden, né en Angleterre au village de Valden, dont il prit le nom, fit ses études dans l'Université d'Oxford, & après y avoir reçu le bonnet de Docteur, il entra dans l'Ordre des Carmes. Il assista aux Conciles de Pise & de Constance. On doit juger de son mérite & de sa réputation, par le choix qui fut fait de lui pour être Confesseur de Henri V, Roi d'Angleterre. Il suivit ce Prince en France, & il y mourut en 1430. Cet Auteur a combattu fortement les erreurs des Wicléfites & des Hussites. Personne n'a mieux connu que lui les principes de ces Hérétiques. La méthode qu'il a suivie dans le gros ouvrage qu'il a publié contre eux, est simple, & pourroit servir de modèle aux Ecrivains qui courent la même carrière. D'abord il expose avec clarté chaque erreur qu'il entreprend de réfuter; ensuite il rapporte les passages de l'Écriture-Sainte, des Peres & des Auteurs Ecclésiastiques, qui établissent la vérité de foi contraire à l'affertion erronée; enfin, il tire de ces passages, les

C
 conclusion
 ment. Ain
 propreme
 contre le
 tableau qu
 la nouvea
 certitude
 en possessi
 & de Jean
 Un des
 l'étonnant
 Alphonse
 venu au I
 Salamanq
 & mort à
 il a laissé
 vrages, p
 lumes in
 Comment
 qu'on y a
 étendue c
 teur avoit
 vie si cour
 de cet A
 l'occasion
 questions
 tour, qu
 rapport a
 se propos

conclusions qui en dérivent naturellement. Ainsi le fond de son ouvrage est proprement un tableau de la tradition XV.
 Siècle. contre le Wicléfisme & le Hussitisme; tableau qui démontre tout à la fois, & la nouveauté de cette doctrine, & la certitude des vérités dont l'Eglise étoit en possession avant la naissance de Wiclef & de Jean Hus.

Un des prodiges de ce siècle pour l'étonnante fécondité de la plume, a été Alphonse Tostat, Evêque d'Avila. Parvenu au Doctorat dans l'Université de Salamanque, à l'âge de vingt-deux ans, & mort à celui de quarante, en 1454, il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, pour en former vingt-sept volumes in-folio. La plupart sont des Commentaires sur l'Écriture-Sainte. Ce qu'on y admire sur-tout, c'est la vaste étendue des connoissances que cet Auteur avoit acquises, dans l'espace d'une vie si courte. En général, la méthode de cet Auteur est de faire naître, à l'occasion du texte sacré, différentes questions auxquelles il s'arrête tour-à-tour, quoiqu'elles n'aient souvent qu'un rapport assez éloigné aux paroles qu'il se propose d'expliquer. Ce qui le jette

— dans des digressions fréquentes, dont
 XV. l'objet est ordinairement plus curieux
 S I È C L E. que nécessaire.

Malgré les déclamations souvent outrées, qu'on trouve si souvent répétées dans les Auteurs de ce siècle, contre ceux qui composoient alors la Cour Romaine, le Collège des Cardinaux posséda plusieurs Prélats du plus rare mérite & de la plus grande érudition; sans parler de tous ceux qui se distinguèrent par leur éloquence & leurs talens dans les Conciles de Pise, de Constance, de Basse & de Florence, il en est trois sur-tout, dont les noms & les écrits ont conservé trop de célébrité jusqu'à nos jours, pour qu'il nous soit permis de les omettre.

Le premier est le Cardinal Nicolas de Cusa. Il naquit au Diocèse de Trèves, vers l'an 1401, dans un village des bords de la Moselle, dont il prit le nom. Son pere étoit un pauvre Pêcheur ou Batelier. Il entra fort jeune au service d'un Seigneur du canton, qui voyant en lui d'heureuses dispositions pour les sciences, l'envoya à Deventer, où il fut instruit dans les élémens des lettres, par quelques Chanoines Réguliers, de la vi
 premiers
 il alla pr
 dans les
 lemagne
 Il étudia
 dit habil
 l'Eglise &
 ce à laqu
 le Droit
 années à
 de Doct
 Basse en
 il fut d'
 IV; mai
 mérite,
 plusieurs
 avec aut
 Nicolas
 ensuite
 rol. Il r
 xante-tro
 nombre
 ces dont
 plication
 vrages &
 Traité in
 divisé en

liers, dont la maison étoit située près de la ville. Après avoir fait les premiers pas dans la carrière des lettres, il alla prendre des leçons plus savantes dans les plus célèbres Universités d'Allemagne. Il apprit le Grec & l'Hébreu. Il étudia les Mathématiques où il se rendit habile pour son tems, l'Histoire de l'Eglise & l'Ecriture-Sainte. Mais la science à laquelle il s'appliqua davantage, fut le Droit canonique. Il l'étudia plusieurs années à Pavie, où il prit le bonnet de Docteur. Il assista au Concile de Basse en qualité d'Archidiacre de Liège. Il fut d'abord opposé au Pape Eugène IV; mais ce Pontife ayant connu son mérite, se l'attacha, & l'employa dans plusieurs affaires, qu'il fut conduire avec autant d'habileté que de prudence. Nicolas V le fit Cardinal en 1448, & ensuite Evêque de Brixen dans le Tirol. Il mourut en 1464, âgé de soixante-trois ans. On a de lui un grand nombre d'écrits sur les différentes sciences dont il avoit fait l'objet de son application. Le plus important de ses ouvrages & le mieux travaillé, est un Traité intitulé *Concordance Catholique*, divisé en trois livres, dans lesquels il

XV.

S I È C L E.

XV. traite , premièrement , de l'Eglise confi-
 dérée en elle-même ; secondement , du
 S I È C L E S. Sacerdoce , du Concile général & du
 Pape ; troisièmement , de l'Empire &
 du pouvoir des Princes. Il composa cet
 ouvrage avant d'être Cardinal , & à ce
 qu'on croit , pendant la tenue du Con-
 cile de Basse. Ce qui fait qu'on ne doit
 pas s'étonner qu'il y ait avancé des prin-
 cipes qu'il abandonna depuis , lorsqu'il
 eut embrassé les intérêts du Pape Eugène.

Le second Cardinal célèbre , dont
 nous avons à parler , est Zarabella , qui
 naquit à Padone en 1339. Il s'appliqua
 principalement à l'étude du Droit ca-
 nonique , & ce fut à cette science qu'il
 dut son élévation. Il l'enseigna tour-à-
 tour dans sa patrie & à Florence , avec
 beaucoup de réputation. Boniface IX
 l'avoit attiré à Rome dans le dessein
 de l'employer aux affaires de l'Eglise ,
 & Jean XXIII le fit Cardinal , & lui
 donna l'Evêché de Florence. Il parut
 avec éclat au Concile de Constance , &
 l'on croit qu'il auroit été élu Pape ,
 après la déposition de Jean XXIII , si
 la mort ne l'eût pas enlevé au mois de
 Septembre 1417 ; un mois & demi
 avant l'élection de Martin V. Les ou-

vrages de
 des Cano-
 citent sou-
 les matiè-
 traitées.
 mentaires
 Clémenti-

Le troi-
 plus entre
 Jean Tur-
 lieu de sa
 Torquém-
 dans l'Or-
 étudier à
 Docteur ;
 logie & l-
 cipalmen-
 science ,
 Eugène IV
 mérite , l-
 au Concil-
 succès les
 déclara ha-
 Eugène le
 rence , où
 un redout-
 de Cardin-
 la récomp-
 zèle. Il fu-

vrages de Zarabella sont encore estimés des Canonistes qui les consultent & les citent souvent, lorsqu'ils écrivent sur les matières que ce savant Cardinal a traitées. On estime sur-tout ses Commentaires sur les Décrétales & sur les Clémentines.

Le troisième Prélat qui se distingua le plus entre les Cardinaux de ce siècle, est Jean Turrécramata, nom qu'il tira du lieu de sa naissance, appelé en espagnol Torquémada. Il entra de bonne heure dans l'Ordre de S. Dominique. Il vint étudier à Paris, où il prit le bonnet de Docteur; ensuite il y professa la Théologie & le Droit Canon. Il s'étoit principalement appliqué à cette dernière science, & il s'y rendit très-habile. Eugène IV, qui aimoit les hommes de mérite, l'appella à Rome, & l'envoya au Concile de Basle. Il y combattit avec succès les erreurs des Hussites, & il s'y déclara hautement pour le parti du Pape. Eugène le fit venir au Concile de Florence, où Marc d'Ephèse trouva en lui un redoutable adversaire. Le chapeau de Cardinal, qu'il reçut en 1439, fut la récompense de ses services & de son zèle. Il fut nommé à un Evêché en Ga-

XV. **SIÈCLE.** lice, d'où il passa au Siège d'Albane, & ensuite à celui de Sainte-Sabine. Il mourut en 1468, avec la réputation d'un des plus savans Canonistes de son tems. Les Commentaires qu'il a faits sur le Décret de Gratien, aussi-bien que ses Traités sur l'Eglise & sur l'autorité du Pape & du Concile, sont fort estimés des Ultramontains, parce qu'il les a écrits selon les maximes de la Cour Romaine.

L'Ordre des Chartreux, quoique principalement consacré à la retraite & à la prière, n'a pas laissé de produire des hommes distingués par leur science & leurs ouvrages. Sans sortir de ce siècle, nous en pourrions citer un grand nombre, tels que Henri de Hesse, Prieur de Sainte-Marie de Gueldres; Jacques de Cluse, ou de Paradis, Auteur d'un Traité des sept Etats de l'Eglise; Henri Arnoul, qui fut un des Secrétaires du Concile de Basle; Jean de la Pierre, qui avoit été Docteur de Paris, & pourvu de plusieurs Bénéfices avant de se retirer dans l'Ordre de S. Bruno; & plusieurs autres. Mais Denis Rikel est celui qui a fait le plus d'honneur à son Ordre, par le nombre & la

C
réputation
diviser en
formée de
res de l'A
ment; la
sur la Thé
troisième r
sieurs écrit
d'autres sur
Cet Auteu
utilité. Il a
qu'il avoit
étoit form
simple, ma
ouvrages, é
a faits sur
tuelle, son
mes de con
ment sous
treux; celu
du lieu de
de Liège.
soixante-ne
quarante-su
Thomas
parce-qu'il
Kempis da
naquit vers
Congrégati

réputation de ses ouvrages. On peut les diviser en trois classes : la première est formée de ses Commentaires sur les livres de l'Ancien & du Nouveau Testament ; la seconde contient ses Traités sur la Théologie & la discipline ; la troisième renferme des Sermons, plusieurs écrits détachés sur la morale, & d'autres sur des matières de spiritualité. Cet Auteur avoit lu beaucoup & avec utilité. Il a donné la liste des ouvrages qu'il avoit étudiés & sur lesquels il s'étoit formé. Sa manière d'écrire est simple, mais claire & solide. Tous ses ouvrages, & principalement, ceux qu'il a faits sur la morale & la vie spirituelle, sont remplis d'excellentes maximes de conduite. On le cite ordinairement sous le nom de Denis le Chartreux ; celui de Rikel lui a été donné du lieu de sa naissance dans le Diocèse de Liège. Il mourut en 1471, âgé de soixante-neuf ans, dont il en avoit passé quarante-six dans la solitude.

Thomas à Kempis, ainsi nommé parce qu'il étoit de la petite ville de Kempis dans le Diocèse de Cologne, naquit vers l'an 1380. Il entra dans la Congrégation des Chanoines Réguliers

XV.
SIECLE.

de Gérard le-Grand, & fit profession
 XV. au Mont Sainte-Agnès, en 1406. L'oc-
 SiÈCLE. cupation de ceux qui habitoient cette
 Communauté, étoit de transcrire l'Ecri-
 ture-Sainte & les ouvrages des Peres.
 L'art de l'Imprimerie n'étoit pas encore
 inventé. Thomas à Kempis, en s'appli-
 quant à ce travail, se remplissoit des
 maximes & des vérités contenues dans
 les livres qu'il transcrivoit; par-là il se
 mit en état d'instruire les autres & de
 leur communiquer la sagesse qu'il avoit
 puisée dans les sources les plus pures.
 C'est ce qu'il fit de vive voix par ses
 instructions, & par écrit dans les ou-
 vrages de piété qu'il composa. On le
 compte avec raison parmi les plus grands
 Maîtres de la vie spirituelle. Son style
 est simple, mais ses pensées sont soli-
 des. Il est affectueux, plein d'onction,
 & parle toujours au cœur. C'est le ca-
 ractère distinctif de tous les ouvrages
 qui nous restent de lui, & sur-tout des
 quatre livres de l'Imitation de J. C. qui
 lui sont attribués. Au jugement d'un des
 plus beaux esprits de nos jours, cet ou-
 vrage est le plus excellent qui soit sorti
 de la main des hommes, puisque l'Ecri-
 ture-Sainte a Dieu même pour auteur.

Les

Les fa-
 dispute
 pour es-
 Thomas
 indiffé-
 rite pas
 autant
 en a m
 fond le
 le mor
 exquis,
 homme
 piété é
 faut pr
 respecte
 qu'il fo
 pour la
 ames,
 éloges c
 mourut
 soixante
 & vécu
 douze a
 On a
 parvenu
 moins a
 randole
 noissanc
 Il naqu
 Tom

Les favans ont beaucoup disputé & disputent encore pour accorder, ou pour enlever cet admirable ouvrage à Thomas Kempis. Point de critique assez indifférent en lui-même & qui ne mérite pas, ce semble, d'être discuté avec autant de chaleur & d'intérêt qu'on y en a mis des deux côtés. Qu'importe au fond le nom de l'Auteur, quand tout le monde convient que l'ouvrage est exquis, & qu'il ne peut venir que d'un homme à qui toutes les routes de la piété étoient parfaitement connues? Il faut profiter de ce qu'il renferme, & respecter l'humilité de l'Auteur, quel qu'il soit, qui, satisfait de travailler pour la gloire de Dieu, & le salut des ames, a voulu se dérober aux justes éloges qu'il méritoit. Thomas à Kempis mourut en 1471, après avoir passé soixante-six ans dans sa Congrégation, & vécut en tout près de quatre-vingt-douze ans.

On a vu peu d'hommes qui soient parvenus à la célébrité dans un âge moins avancé, que Jean Pic de la Mirandole, & qui aient réuni des connoissances plus étendues & plus variées. Il naquit en 1463, Prince Souverain de

XV. **SIÈCLE.** la Mirandole & de Concordes, deux petites Souverainetés qui font aujourd'hui partie des Etats du Duc de Modène. Après avoir étudié le Droit à Boulogne, il parcourut les différentes Universités de France & d'Italie, pour converser avec les Savans de chaque pays. Il vint ensuite à Rome en 1486, où, à l'âge de vingt trois ans, il proposa des thèses sur toutes les sciences, les répandit par toute l'Europe, & s'engagea à les soutenir publiquement. On examina ces thèses avec les yeux de l'envie. Ellès contenoient neuf cents propositions. On en trouva quelques-unes de reprehensibles, & il étoit impossible qu'elles fussent toutes conçues avec assez d'exactitu de & de précision, pour échapper à la critique. On en dénonça plusieurs comme respirant l'hérésie, & le Pape Innocent VIII les condamna. Pic publia une Apologie dans laquelle il se justifia, expliquant dans un sens orthodoxe les propositions qu'on avoit censurées, & se soumettant à la décision du Saint-Siège. Le Pape Alexandre VI lui accorda un Bref d'absolution. Alors Pic renonça à l'étude des Sciences profanes, pour ne s'occuper désormais qu'à

celle d
gion. I
dans la
âge. T
font é
& de
semble
connoi
tion de

UN
au bord
verroit
ment s
roux,
les pou
& men
roit-il p
Mais le
queroit
élançée
& qu'a
pète fa
fond,

celle de l'Écriture-Sainte & de la Religion. Il mourut à Florence en 1495, dans la trente-deuxième année de son âge. Tous les ouvrages de cet Auteur sont écrits avec beaucoup d'élégance & de netteté. On y admire tout ensemble, & la vaste étendue de ses connoissances, & l'étonnante pénétration de son esprit.

ARTICLE XIII.

Mœurs. Usages. Discipline.

UN spectateur tranquille, qui, placé au bord de la mer, sur une éminence, verroit pour la première fois cet élément si terrible quand il est en courroux, élevant ses flots jusqu'aux nues, les poussant avec fureur vers le rivage, & menaçant de tout engloutir, ne seroit-il pas pénétré de crainte & d'effroi? Mais lorsque le même homme remarqueroit que les vagues, après s'être élancées vers la terre, reculent aussitôt, & qu'au bout de quelque tems la tempête fait place au calme le plus profond, n'admireroit-il pas la puissance

XV.
S I È C L E.

qui met un frein à l'impétuosité des eaux, & qui ne leur permet pas de passer les bornes qu'elle leur a prescrites? Cette intéressante situation est celle d'un Lecteur attentif, qui après avoir étudié l'histoire d'un siècle orageux & plein de troubles, tel qu'a été le quinzième, reporte ses regards sur tous les événemens qui l'ont frappé, & contemple d'un regard fixe & reposé ce long période de tems dont il a parcouru successivement les différentes parties. Quand il voyoit le Schisme étendre par-tout ses ravages; les Nations flottantes entre les divers concurrens qui prétendoient à la Chaire Apostolique; cette Chaire, centre de l'unité catholique, remplie à la fois par deux & même trois Pontifes, qui faisoient tous leurs efforts pour s'exclure mutuellement; les intrigues, la duplicité, le parjure, employés avec une égale audace, tant de part que d'autre, pour s'affermir & repousser son rival; enfin, la Religion en quelque sorte, sans Chef, parce qu'elle n'en peut avoir qu'un, & qu'elle ne fait à qui donner ce titre, lorsque plusieurs se l'attribuent, sans produire évidem-

ment à
inconten-
& sa
penser
sur le
si longu-
ensuite
il voit l-
tions de
sous un
par le
l'Eglise
l'avoien-
pour qu-
jours de
bénit u-
veille s-
qui fait
à l'acc-
qui ne p-
pour ran-
plaît de
Tels
tout ho-
paisible-
de cette
rendu
tous c-
s'enchaî-

ment à ses yeux la preuve d'un droit incontestable : il trembloit pour l'Eglise, & sa crainte alloit peut-être jusqu'à SIÈCLE. XV. penser que la barque de Pierre étoit sur le point de céder à la fureur d'une si longue & si violente tempête. Mais ensuite arrivé à des tems plus paisibles, il voit le calme renaître, toutes les portions de la Société chrétienne se réunir sous un même Chef, la paix rétablie par le retour des Peuples à l'unité, & l'Eglise affermie par les secousses qui l'avoient ébranlée, confondre l'hérésie, pour qui les jours de troubles sont des jours de triomphe; alors il admire, il bénit une providence particulière qui veille sur les destinées de cette Eglise, qui fait servir les passions des hommes à l'accomplissement de ses desseins, & qui ne permet les tems d'obscurité, que pour ramener la lumière, quand il lui plaît de la faire briller d'un nouvel éclat.

Tels sont en effet les sentimens de tout homme judicieux, qui réfléchit paisiblement sur les faits dont la lecture de cette histoire l'a en quelque sorte rendu témoin. Dans la manière dont tous ces événemens se développent, s'enchaînent & se dénouent, il ne peut

XV. méconnoître l'esprit de Dieu qui a mis
 dans l'Eglise un principe de force, que
 toutes les puissances de l'enfer ne détrui-
 ront jamais. A chaque pas qu'il fait
 dans cette vaste carrière, il voit l'accom-
 plissement des promesses faites aux Pas-
 teurs qui gouvernent le Peuple chré-
 tien sous l'autorité de J. C., & cha-
 que trait nouveau lui rend plus sen-
 sible l'efficacité de cette parole divine,
 une fois prononcée par le Fondateur du
 Christianisme : *Voilà que je suis avec
 vous jusqu'à la consommation des siècles.*
 C'est ainsi que les maux de l'Eglise,
 ses épreuves, ses tems de confusion
 & d'obscurcissement, qui fournissent à
 l'Impie tant de faux prétextes pour
 contester à l'Eglise son origine sainte
 & son autorité, deviennent au juge-
 ment de l'homme sage, du vrai Chré-
 tien, un des caractères les plus frap-
 pans de la divinité du Christianisme ;
 & ils en concluent que le même Dieu,
 qui jeta le fondement de l'Eglise au
 milieu des persécutions, la conserve &
 la protège dans tous les instans de sa
 durée, au milieu des orages dont il
 permet qu'elle soit battue.

Depuis le premier âge de la Reli-

gion, c
 été ma
 moins
 précédé
 leurs a
 tion. I
 plus tr
 Nous y
 hérésie
 qui av
 secouss
 foi qu'
 celui-c
 nissioie
 bour d
 & la sc
 étendu
 téréts
 nant t
 cilier,
 qu'il f
 mais.
 foule
 dre ét
 perdu
 autori
 connu
 force ;
 lontés

gion, chaque période de son histoire a été marqué par des événemens plus ou moins funestes. Tous les siècles qui ont précédé le XV^e, ont eu leurs scandales, leurs années de ténèbres & de corruption. Le XVI^e. nous offrira des objets plus tristes & plus déplorables encore. Nous y verrons naître & s'étendre une hérésie plus formidable que toutes celles qui avoient agité, jusques-là, par des secousses réitérées, les colonnes de la foi qu'elles n'ont pu ébranler. Mais dans celui-ci, tous les maux à la fois se réunissoient pour désoler en même tems d'un bout de l'Europe à l'autre, l'ordre civil & la société religieuse. Le Schisme avoit étendu par-tout ses rameaux; & les intéréts qui l'avoient fait naître, devenant tous les jours plus difficiles à concilier, sa longue durée faisoit craindre qu'il fût impossible de le déraciner jamais. Tous les abus étoient sortis en foule de cette source empoisonnée; l'ordre étoit renversé; la Hiérarchie avoit perdu son éclat, avec l'exercice de son autorité; les Loix ecclésiastiques méconnues, violées, n'avoient plus de force; des usages nouveaux, des volontés arbitraires en avoient pris la place.

XV. L'hérésie jointe à l'esprit de révolte, ravagea, dépeupla des Royaumes entiers; le Fanatisme altéré de sang, le fer & le feu à la main, se signala par des atrocités dont les Nations les plus féroces auroient eu horreur. Les Chrétiens s'armoient pour détruire leurs frères, & les haines s'irritoient au lieu de s'adoucir, à la vue des calamités dont elles étoient la cause. La division se mettoit entre les Conciles & les Papes; il s'élevait entr'eux un combat d'autorité qui les énervoit, en les commettant les uns contre les autres, & qui servoit de prétexte aux ennemis de l'Eglise pour mépriser ses anathèmes.

Toutes ces causes de désordre & de confusion étoient infiniment actives, & produisoient mille effets déplorables dans toutes les parties de l'Eglise. Cependant cette Eglise tourmentée, affoiblie, pleine d'abus, renfermoit dans son sein des hommes également recommandables par leur science & leur piété, des Evêques dignes des plus beaux âges, des Saints d'une vertu éminente. Les Vincent-Ferrier, les Antonin, les Jean de Campistran, & beaucoup d'autres, animés d'un zèle vraiment apostolique,

alloient jusques chasser les vices, Dieu, effrayé des larmes de tous ces peuples par des crimes, tressaillant de voir que le monde qui paroît si paisible. Tels furent les premiers de Sienna de souffrir le goût pour ne vouloir pas les autres en fin Pologne, des Princes étrangers à la grace pure que donc encore générale, modestie, ment, de chrétienne d'éloigner

alloient de Royaume en Royaume, & jusques chez les Infidèles, tonnans contre les vices, annonçant les jugemens de Dieu, effrayant les pécheurs, arrachant des larmes aux plus endurcis, & faisant de tous côtés des conquêtes à J. C., par des conversions bien propres à montrer que la parole divine n'avoit rien perdu de sa force. D'autres étoient le monde par des prodiges de pénitence qui paroissent au-dessus de la nature. Tels furent un François de Paule & ses premiers compagnons; une Catherine de Sienne, insatiable d'humiliations, de souffrances. Ces saintes ames, sans goût pour la terre, ne cherchoient & ne vouloient posséder que Dieu. D'autres enfin, tels qu'un Saint Casimir de Pologne, faisoient voir que la Cour des Princes n'est pas toujours un séjour étranger à la vertu, & qu'il est possible à la grace d'y conserver l'innocence aussi pure que dans les Cloîtres. On voyoit donc encore au milieu de la corruption générale, des exemples frappans de modestie, de charité, de désintéressement, de mortification, de simplicité chrétienne, de mépris du monde, d'éloignement pour les honneurs & les

XV. ~ richesses, d'humilité, de chasteté, en un mot, de toutes les vertus qui étoient communes dans l'Eglise, lorsque ses Pasteurs & ses enfans l'édifioient à l'envi les uns des autres.

Il y a plus encore, & cette réflexion consolante ne doit pas nous échapper; c'est que les tems même du Schisme, ces tems si déplorables & si désastreux, où l'Eglise auroit péri, si elle eût été l'ouvrage des hommes, furent, à bien des égards, des tems de lumière & de zèle. On n'en doutera pas, si l'on se rappelle les travaux de l'Université de Paris & des autres Compagnies savantes, qui vinrent alors au secours de la Religion; si l'on pense à ce grand nombre de Docteurs éclairés, de vertueux Prélats, de saints Religieux, qui parlèrent, qui écrivirent en faveur de l'unité, qui s'entremirent auprès des Souverains, auprès des Papes, pour les engager à concourir au rétablissement de l'ancien ordre. Mais pour s'en mieux convaincre, il suffit de jeter les yeux sur les augustes assemblées de Pise, de Constance, de Basle & de Florence. Combien de personnages illustres, combien d'hommes distingués par leurs talens,

C
par leurs t
de tout pa
vit-on pa
une conno
de la disci
de l'Eglise
rérét, un
zèle sage
à la fois,
prudence,
avec coura

Ce zèle
montra su
mémoires
cile de Co
noître la r
sable d'un
le cri gén
tiennes, q
L'un & l'
plus ou m
teurs de c
plus ou m
fances &
rières. M
la plus r
dont l'Eg
qu'on reu
ton de dé

par leurs succès, combien de Savans
 de tout pays, de toute nation, n'y XV.
 vit-on pas réunis? Ils firent paroître SIÈCLE.
 une connoissance profonde du dogme,
 de la discipline & des loix, un amour
 de l'Eglise qui étouffoit tout autre in-
 térêt, un courage dans le travail, un
 zèle sage & généreux qui savoit tout
 à la fois, & ménager les esprits avec
 prudence, & surmonter les obstacles
 avec courage.

Ce zèle courageux & prudent se
 montra sur-tout avec éclat dans les
 mémoires qui furent présentés au Con-
 cile de Constance, tant pour faire con-
 noître la nécessité pressante & indispen-
 sable d'une réformation, sollicitée par
 le cri général de toutes les nations chré-
 tiennes, que pour en indiquer les moyens.
 L'un & l'autre objet sont remplis avec
 plus ou moins d'exactitude par les Au-
 teurs de ces mémoires, suivant l'étendue
 plus ou moins grande de leurs connois-
 sances & de leur habileté dans ces ma-
 nières. Mais tous ont laissé la peinture
 la plus triste des maux de tout genre
 dont l'Eglise étoit affligée. Il est vrai
 qu'on remarque dans quelques-uns un
 ton de déclamation, des expressions peu

XV. mesurées, avec l'empreinte d'un esprit fatyrique & plein d'aigreur, qui peut les faire suspecter d'exagération. Par exemple, Bernard Baptisé, Bénédictin François, reproche aux Evêques & aux Prélats réguliers la négligence de leurs devoirs les plus sacrés, & des fonctions essentielles de leur état, la vanité, la mollesse, le faste des meubles, des habits, des équipages & de la table, la dissolution des mœurs & le scandale d'une vie déréglée, jusqu'au mépris des bienséances; un autre les accuse d'affecter la hauteur & la dureté des militaires, la recherche des femmes dans leur parure, de fouler aux pieds toutes les loix de la pudeur, de n'avoir pour objet que l'argent dans l'administration des choses saintes, & d'employer leurs revenus à nourrir des troupes de valets, des chevaux, des chiens, &c. plutôt qu'à soulager les pauvres, dont les biens donnés à l'Eglise sont le vrai patrimoine. D'autres enfin s'expriment encore avec moins de ménagement.

Nous croyons donc que pour éviter tout excès, il faut s'en tenir au témoignage de deux hommes, qui jouissoient alors d'une réputation de sagesse & de

C
modération
moins irréguliers
extraire les
Pierre d'A
de l'Univer
Le premier
putations
mateurs in
une téméri
échauffer l
cun bien r
vues sur l
les abus,
détruire la
que les M
du sacré
de travail
sincèrement
les Officie
vent se fa
avec plus d
ticulièrem
tacle, par
nation. Il
quente de
taxes imm
subsidés &
quels qu'e
te, des gra

modération justement établie. Ces té-
moins irréprochables, dont nous allons XV.
extraire les mémoires, sont le Cardinal S I È C L E.
Pierre d'Ailly, & le savant Chancelier
de l'Université de Paris, Jean Gerson.
Le premier, après avoir écarté les im-
putations odieuses que certains décla-
mateurs imprudens se permettoient avec
une témérité qui ne pouvoit aboutir qu'à
échauffer les esprits, sans produire au-
cun bien réel, expose modestement ses
vues sur les moyens propres à corriger
les abus, dont il faut commencer par
détruire la cause. Il reconnoît d'abord
que les Membres les plus distingués
du sacré Collège, sentent la nécessité
de travailler à la réforme, & la desirer
sincèrement. Néanmoins, il pense que
les Officiers de la Cour de Rome, doi-
vent se faire un devoir d'y concourir
avec plus de zèle que personne, étant par-
ticulièrement soupçonnés d'y mettre ob-
stacle, par esprit d'intérêt & de domi-
nation. Il demande la célébration fré-
quente des Conciles, la suppression des
taxes immodérées, des réserves, des
subsidés & des impositions pécuniaires,
quels qu'en soient la forme & le prétex-
te, des graces arbitraires, & sur-tout des

XV. exemptions qui nuisent à la subordination, en détruisant l'autorité des Ordinaires. Il observe que le plus sûr moyen de remédier aux désordres qui déshonorent le Clergé, & d'en arrêter le cours, est de faire un bon choix des Evêques & des Pasteurs du second ordre; il exhorte ceux-là par des motifs de conscience & d'honneur, à garder la résidence, à ne se point charger d'emplois profanes & militaires, à ne point exiger d'argent pour les Ordinations, les visites, la collation des Bénéfices, & l'expédition des actes qui sont de leur compétence; il engage ceux-ci à fuir les procès, les affaires séculières, les sociétés suspectes, les assemblées mondaines, le jeu, la chasse & les festins, toujours accompagnés d'excès, d'indécence & de dissolutions, à faire leur occupation principale des études convenables à leur état, qui sont la Théologie, l'écriture-sainte, les écrits des Pères, & spécialement l'ouvrage du Maître des Sentences. Il desire qu'on établisse dans les Eglises Cathédrales & Collégiales un Théologien chargé de faire des leçons publiques, & d'expliquer, chaque Dimanche de l'année;

C
les Epîtres
qui est des
gnerie, le
déportement
censures s
foibles po
vent qu'on
de leurs B
& par les
propose en
de veiller
rappeller
renfermer
cation, en
droits &
qu'ils n'ut
teurs, & c
ment de l
Mendians
quête,
Ministère
fer à ceux
On tro
flexions &
rens mém
pendant l
objets qu
mation,
pour opér

les Epîtres & les Evangiles. Pour ce
 qui est des vices grossiers, tels que l'ivro- **XV.**
 gnerie, le concubinage, & les autres **S I È C L E.**
 déportemens scandaleux, comme les
 censures sont devenues des armes trop
 foibles pour réprimer les coupables, il
 veut qu'on les punisse par la privation
 de leurs Bénéfices, s'ils en possèdent,
 & par les peines les plus sévères. Il
 propose enfin, à l'égard des Réguliers,
 de veiller sur eux avec soin, pour les
 rappeler à l'esprit de leur Institut, les
 renfermer dans les devoirs de leur vo-
 cation, empêcher qu'ils n'envahissent les
 droits & les biens du Clergé séculier,
 qu'ils n'usurpent les fonctions des Pas-
 teurs, & qu'ils ne sortent trop fréquem-
 ment de leurs Monastères, sur-tout les
 Mendians, sous prétexte de faire la
 quête, ou d'exercer les devoirs du
 Ministère ecclésiastique, qu'il faut lais-
 ser à ceux qui en sont chargés par état.

On trouve à-peu-près les mêmes ré-
 flexions & les mêmes avis dans les diffé-
 rens mémoires que Gerson rendit publics
 pendant la tenue du Concile, sur les
 objets que devoit embrasser la réfor-
 mation, & sur la manière d'y procéder
 pour opérer un bien solide & durable.

XV.
 S I È C L E . Le docte Chancelier rapporte sans déguisement & avec une liberté noble, tous les maux dont les bons Catholiques gémissent hautement, à la vie dissipée & aux mœurs corrompues des Pasteurs, tant du premier que du second Ordre. Il déclare-qu'il n'y a point de changement heureux à espérer dans l'Eglise, tant que les premiers ne regarderont pas la résidence comme une de leurs plus étroites obligations, qu'ils ne se rendront pas les amis & les pères nourriciers des pauvres, qu'ils ne veilleront pas sur leurs inférieurs, & qu'au lieu de leur donner des avis salutaires, des instructions assaisonnées du sel de la sagesse, & l'exemple d'une conduite irréprochable, ils vivront dans le luxe & la magnificence, se montrant insatiables de richesses, ne mettant aucunes bornes à leurs dépenses, & se faisant gloire d'effacer les Grands du monde par un train fastueux, que les successeurs des Apôtres ne doivent pas connoître. Il s'élève avec force contre la pluralité des Bénéfices, & les pratiques suspectes de simonie, contre l'esprit de domination & l'extérieur tout mondain d'un grand nombre de Prélats, contre la né-

ligence, l'indiscipline, les mesures et les ordres de l'Eglise depuis le Chancelier dans les dernières années. Pour arriver à ce point, il ne connoît que la seule méthode célèbre de choix rigoureux de la suite des Eglises, & le régime. Nous sommes en deuil sur les circonstances importantes qui ont servi de mémoires, pour servir de garans pour ce qui se trouve de l'Eglise.

On voit que l'étoient grand la Providence. Trois Conciles en un même siècle que les besoins considérables; m

l'ignorance, l'incapacité, les mœurs dépravées & la grossière ignorance des Pasteurs subalternes. Il n'espère de voir la discipline remise en vigueur, & la piété refleurir, que quand on aura pris des mesures efficaces pour rappeler tous les ordres de l'Eglise à leur devoir, depuis le Chef, jusqu'à ceux qui sont dans les derniers degrés de la Cléricature. Pour arriver à ce but si désirable, il ne connoît d'autre voie que la fréquente célébration des Conciles, le choix rigoureux des sujets à qui la conduite des Eglises particulières est confiée, & le rétablissement des études. Nous sommes entrés dans quelques détails sur les considérations les plus importantes qui sont développées dans ces mémoires, parce qu'on ne peut avoir des garans plus sûrs du véritable état où se trouvoient alors les différens ordres de l'Eglise.

On voit par-là, que si les maux étoient grands, les remèdes fournis par la Providence ne l'étoient pas moins. Trois Conciles généraux assemblés dans un même siècle, prouvent, il est vrai, que les besoins de l'Eglise étoient considérables; mais ils prouvent aussi que

ses ressources étoient inépuisables. Que
 XV. ces Conciles n'aient pas opéré tout le bien
 S I È C L E. qu'on en espéroit, c'est une vérité dont
 nous ne pouvons disconvenir. Mais il
 n'est pas moins certain qu'ils en firent
 de très-grands, des décrets lumineux
 sur la foi, des réglemens sages sur la
 discipline, des loix sévères contre les
 abus & les crimes. Ils firent revivre
 des principes obscurcis; ils rendirent
 à l'autorité de l'Eglise son énergie &
 son étendue; ils démasquèrent l'hérésie
 qui se cachoit à son ordinaire sous les
 apparences du faux zèle; ils encourage-
 rèrent les études; ils montrèrent une
 vigueur & une activité que les plus
 grands obstacles ne purent arrêter. S'ils
 ne mirent pas la dernière main à l'im-
 portant ouvrage de la réformation, que
 tout le monde desiroit, mille voix s'éle-
 vèrent pour la demander; & tout ce qu'il
 y avoit alors d'hommes éloquens, d'Écri-
 vains estimables, prononcèrent des dis-
 cours, publièrent des ouvrages pour en
 faire sentir la nécessité. La réunion de
 leurs efforts, & les vœux de toute l'Egli-
 se, inspirèrent à quelques-uns le goût de
 la vertu, & à d'autres la honte du crime,
 qui en est la première punition.

Une obsé-
 fournit eno-
 c'est que per-
 Schisme d'
 suivoient les
 pouvoient d'
 sans douleur
 choisi. Tou-
 quoit un poi-
 & de motif
 res voyoient
 l'Eglise n'éto-
 & toutes se-
 vemens pou-
 des, négoc-
 employèrent
 l'amour de
 moyens prat-
 scandale de
 toutes les p-
 tienne, sou-
 tise qui fût
 peuples, fan-
 gitimité de
 Les Grecs
 tous les tri-
 lequel ils viv-
 Bien loin de
 y mettre fin

Une observation importante que nous fournit encore l'histoire de ce siècle, c'est que pendant toute la durée du grand Schisme d'Occident, les Nations qui suivoient les différentes Obédiences, ne pouvoient demeurer sans inquiétude & sans douleur dans le parti qu'elles avoient choisi. Toutes sentoient qu'il leur manquoit un point d'appui pour servir de base & de motif solide à leur tranquillité; toutes voyoient clairement & avec peine, que l'Eglise n'étoit pas dans son état naturel, & toutes se donnoient de grands mouvemens pour rétablir l'unité. Ambassades, négociations, conférences, elles employèrent tout ce que la prudence & l'amour de la paix leur suggéroient de moyens praticables pour faire cesser le scandale de la division, & rassembler toutes les portions de la Société chrétienne, sous la conduite d'un seul Pontife qui fût reconnu des Princes & des peuples, sans qu'on pût contester la légitimité de ses titres.

Les Grecs, au contraire, voyoient tous les tristes effets du Schisme dans lequel ils vivoient, sans en être effrayés. Bien loin de faire des démarches pour y mettre fin, ils ne montroient d'ar-

XV.

SIÈCLE.

deur, de zèle, d'activité que pour y
 XV. persévérer. Car, si l'on excepte un petit
 S I È C L E. nombre de Prélats bien intentionnés,
 on ne doit attribuer qu'à la Cour de
 Constantinople, les négociations ten-
 dantes à la réunion, qui furent entamées
 en différens tems, & qui parurent avoir
 une si favorable issue dans le Concile de
 Florence. C'étoit l'ouvrage de la poli-
 tique & de l'intérêt, comme nous l'avons
 déjà remarqué. Le gros de la Nation ne
 pensoit pas, à cet égard, comme le Chef
 de l'Etat. Elle se plaisoit dans le Schisme,
 elle y demeurait avec choix, elle le ré-
 gardoit comme son existence naturelle.
 Ses préjugés, ou pour mieux dire, sa
 haine décidée pour les Latins, alloit jus-
 qu'à tirer gloire de ne pas penser comme
 eux, & d'en être séparés pour toujours.
 D'où pouvoit donc venir cette diversité
 si marquée de penser & d'agir, entre
 deux Eglises qui avoient une origine
 commune & la même foi sur presque
 tous les dogmes fondamentaux ?

Cette différence étonnante dans les
 principes & dans la conduite, ne peut
 s'expliquer, & les faits le démontrent,
 qu'en remontant aux titres primitifs. Les
 promesses n'étoient faites qu'à l'Eglise de

Rome, mèn
 Eglises, suiv
 Aussi n'a-ce
 qu'on a con
 qu'on a rémo
 sincère horr
 scission. Qu'
 Eglise Grecqu
 nation des I
 poids de l'on
 tout, que l'i
 depuis long-
 tandis que l'E
 toutes les hér
 éclairée des p
 traire de la v
 posséder, &
 sans recomn
 & leurs talem
 ques, animés
 des pécheurs
 saints de tou
 tout âge, m
 belles vertus
 grande corru
 l'effet des pro
 consommation
 Nous pourr
 mais il faut se

Rome, mère & maîtresse de toutes les Eglises; suivant l'expression de S. Irenée. XV.
 Aussi n'a-ce jamais été que chez elle SIÈCLE;
 qu'on a connu le prix de l'unité, &
 qu'on a rémoigné dans tous les tems une
 sincère horreur pour toute espèce de
 scission. Qu'est-il arrivé de-là? Que l'E-
 glise Grecque est tombée sous la domi-
 nation des Infidèles, qu'elle achete au
 poids de l'or le peu de liberté dont elle
 jouit, que l'ignorance & l'opprobre sont
 depuis long-tems son unique partage;
 tandis que l'Eglise Latine, victorieuse de
 toutes les hérésies, pure dans sa doctrine,
 éclairée des plus vives lumières, dépositaire
 de la vérité, n'a jamais cessé de
 posséder, & possédera toujours des Sa-
 vans recommandables par leur science
 & leurs talens, des hommes apostoli-
 ques, animés d'un vrai zèle pour le salut
 des pécheurs & des idolâtres, & des
 saints de tout état, de tout sexe & de
 tout âge, modèles accomplis des plus
 belles vertus, dans les tems de la plus
 grande corruption. Tel est, & tel sera
 l'effet des promesses divines, jusqu'à la
 consommation des siècles.

Nous pourrions étendre ces réflexions;
 mais il faut se borner au nécessaire, dans

— un ouvrage tel que celui-ci. Elles naissent
 XV. du fond des choses, & peuvent servir
 S I È C L E X. de réponse aux objections répandues
 dans un grand nombre de livres modernes. Quand les vrais principes sont établis, il est aisé d'en faire l'application & de résoudre les difficultés les plus spécieuses. Par ce moyen naturel & facile, tout homme d'un esprit juste, saura toujours se dégager sans effort des filets où les ennemis de la Religion, qui ne sont au fond que de vains sophistes, chercheront à l'embarasser. Pour sortir victorieux de toutes leurs attaques, il lui suffira de les ramener toujours aux premières vérités. Avec ce fil, on ne peut s'égarer.

Dans les premières années du XV^e. siècle, les mœurs furent peu différentes de celles qui régnoient à la fin du XIV^e. Le Schisme des Papes, loin de s'éteindre, sembloit prendre de nouvelles forces. Les Nations continuoient d'être partagées en deux, & même trois Obédiences. Les divers concurrens à la Papauté, pour soutenir leur parti, pour fournir à leur dépense, pour retenir dans leurs intérêts ceux qui s'étoient déclarés en leur faveur, avoient recours aux

mêmes expé
 les Pontifes :
 annates, ré
 cessions, dé
 de toute esp
 la tolérance
 indulgence exc
 ques ambitie
 Prélats dérég
 voient se pr
 causes repro
 avec cette se
 niens coups
 bonnes mœu
 plus profond
 les plaies de
 Les Orate
 qui éleverent
 de Pise, de
 dissimulerent
 sur-tout par
 le dérégleme
 rent même ce
 force & une
 aujourd'hui,
 discours, par
 les coupables
 étoient revêtu
 A les entend

mêmes expédiens dont s'étoient servis
 les Pontifes auxquels ils avoient succédé; **XV.**
 annates, réserves, expectatives, con- **S I È C L E**
 cessions, décimes, aliénations, graces
 de toute espèce. De-là naissoient encore
 la tolérance de tous les abus, & une in-
 dulgence excessive, dont les Ecclésiasti-
 ques ambitieux, les ames avides, & les
 Prélats déréglés dans leur conduite, fa-
 voient se prévaloir. Ainsi les mêmes
 causes reproduisoient les mêmes effets,
 avec cette seule différence, que les der-
 nières coups portés à la discipline, aux
 bonnes mœurs, à la piété, rendoient
 plus profondes & plus difficiles à guérir
 les plaies déjà reçues.

Les Orateurs éloquens & courageux,
 qui éleverent la voix dans les Conciles
 de Pise, de Constance & de Basle, ne
 dissimulerent pas les maux de l'Eglise,
 sur-tout par rapport à ce qui concerne
 le dérèglement des mœurs. Ils traite-
 rent même ces objets délicats, avec une
 force & une liberté qui nous étonnent
 aujourd'hui, quand nous lisons leurs
 discours, parce qu'ils parloient devant
 des coupables, & que ces coupables
 étoient revêtus des premières dignités.
 A les entendre, l'ignorance, l'avidité,

la corruption, étoient portées à leur comble, dans tous les Ordres du Clergé. **XV.** l'Eglise étoit défigurée, méconnoissable. **S I È C L E.** tous les vices, tous les excès se commettoient impunément; & dans tous les degrés de la Hiérarchie, les devoirs étant négligés, les loix de la subordination violées, & la décence aussi rare que les vertus, il s'ensuivoit que la Société chrétienne avoit besoin d'être réformée dans ses Chefs & dans ses Membres. Et ce n'étoient point là de ces peintures outrées, que le zèle se permet quelquefois, pour arriver plus sûrement à son but. Les plus saints Evêques, les plus graves Docteurs tenoient le même langage; &, si l'on peut s'exprimer de la sorte, c'étoit l'Eglise elle-même qui s'accusoit publiquement, & qui découvroit à l'Univers la cause de sa douleur & de ses larmes.

Malgré les réglemens faits en divers tems, pour arrêter les funestes effets des vengeances personnelles, la fougue des passions & la violence des caractères ne laissoient pas de rendre encore les crimes atroces fort communs. Les uns étoient commandés par la haine & le ressentiment,

ment, les
térêt. Les
de ces acti
pagnées,
reur. On
finats com
des saints
des Médi
on vit des
par ceux q
le grand n
xandre VI
périr pour
on vit quel
core, les f
à perdre l
procès &
narole & c
le crime d
cain étoit
dente, ave
ses sermon
dre VI &

Une ré
la politesse
gnent dan
prennent l
de réputati
polémique

Tome V

ment, les autres par la politique & l'intérêt. Les circonstances dont la plupart de ces actions inhumaines étoient accompagnées, en augmentoient encore l'horreur. On vit dans ce siècle, des assassinats commis dans l'Eglise, au milieu des saints Mystères, comme le meurtre des Médicis par les Pazzi à Florence; on vit des convives empoisonnés à table par ceux qui les avoient invités, comme le grand nombre des Cardinaux qu'Alexandre VI & son fils César Borgia, firent périr pour s'emparer de leurs dépouilles; on vit quelque chose de plus terrible encore, les formes de la justice employées à perdre l'innocence, comme dans le procès & le jugement inique de Savanarole & de ses deux compagnons. Tout le crime de ce pieux & savant Dominicain étoit la liberté, peut-être imprudente, avec laquelle il s'étoit élevé dans ses sermons, contre la tyrannie d'Alexandre VI & de sa famille.

Une règle assez sûre pour juger de la politesse ou de la grossièreté qui régnoient dans un siècle, est le ton que prennent les Ecrivains qui ont le plus de réputation, sur-tout dans les ouvrages polémiques. A juger d'après cette règle,

Tome VII.

O

XV.

SIÈCLE.

nous pouvons assurer que le XV^e. siècle
 XV. étoit bien loin de l'élégance & de l'urba-
 S I È C L E. nité qu'on a connues depuis; ou, pour
 mieux dire, il touchoit encore de près
 à la barbarie dont il s'efforçoit de secouer
 la poussière. L'emportement, les inju-
 res, les termes insultans & grossiers,
 sont les affaisonnemens ordinaires du
 style usité dans les écrits contentieux de
 ce tems. Ces taches, toutes contraires
 qu'elles sont à la décence & aux égards
 qu'on se doit à soi-même & au public,
 se trouvent dans les Harangues, les Ser-
 mons, les Thèses, les Réfutations, &
 jusques dans les Lettres des Princes &
 les Bulles des Papes. On croyoit donner
 de la force & du relief à ses raisons,
 en traitant mal son adversaire. C'étoit
 un reste de la barbarie d'où l'on sortoit
 à peine, & un effet presque inévitable
 du mauvais goût qui régnoit encore.
 Mais quoique le cours de trois siècles
 ait apporté de grands changemens dans
 les mœurs, n'est-il pas malheureusement
 trop vrai, que tous les Auteurs de nos
 jours ne sont pas exempts de ce défaut,
 sur-tout quand c'est la passion ou l'a-
 mour-propre offensé qui conduisent leur
 plume?

Il y eut
 dans ce siècle
 les Nations,
 qui désoloient
 ne permettoient
 Tous les honneurs
 pour la discipli-
 nement; ils
 corruption de
 déshonorier
 Evêques qui
 & qui savoient
 d'arrêter les
 fitoient de qu
 pour se réunir
 pouvoir au
 La discipline
 dressés dans c
 loix ecclésiasti-
 à-peu-près au
 1^o. Les él
 & presque an
 sion que les
 réserves, aux
 & aux autres
 position des
 produits pen
 ouvenoit pl
 andre III,

Il y eut peu de Conciles particuliers dans ce siècle. Le Schisme qui divisoit les Nations, & les guerres continuelles qui désoloient la plupart des Royaumes, ne permettoient pas de les assembler. Tous les hommes qui avoient du zèle pour la discipline, s'en plaignoient amèrement ; ils attribuoient à cette cause la corruption des mœurs & les scandales qui déshonoroient le Clergé. Cependant les Evêques qui connoissoient leurs devoirs, & qui savoient que c'étoit l'unique moyen d'arrêter les progrès de la licence, profitoient de quelques momens de calme pour se réunir dans un même lieu, & pourvoir aux besoins les plus pressans. La discipline qui résulte des réglemens dressés dans ces assemblées, & des autres loix ecclésiastiques de ce siècle, se réduit à-peu-près aux articles qui suivent :

1^o. Les élections traversées d'abord, & presque anéanties ensuite, par l'extension que les Papes avoient donnée aux réserves, aux expectatives, aux mandats & aux autres moyens de s'attribuer la disposition des Bénéfices, qui s'étoient introduits pendant le schisme. On ne se souvenoit plus du Décret fait par Alexandre III, dans le Concile de Latran,

XV.

S I È C L E.

en 1179, pour défendre en général de prévenir la vacance des Bénéfices, ou du moins l'intérêt qu'on avoit de ne le pas observer, l'avoit fait perdre de vue. Par ces nouveaux usages, ceux qui avoient le droit d'élire aux Prélatures, en étoient privés, & les Evêques se trouvoient également dépouillés du droit de pourvoir aux Bénéfices de leurs Diocèses. Les Conciles de Constance & de Basle ordonnèrent la suppression des expectatives & des réserves, rendirent l'exercice du droit d'élection à ceux qui devoient en jouir, & aux Evêques celui de collation & de provision, qui leur appartenoit par le titre même de leur dignité. La Pragmatique de Bourges ordonna la même chose. Mais ces loix éprouvèrent dans la suite divers changemens; & les Papes parvinrent enfin à se procurer par de nouveaux arrangemens, la souveraine disposition de presque tous les grands Bénéfices.

2^o. Les Facultés de Théologie s'étoient mises dans l'usage, où elles se sont maintenues depuis, de censurer les erreurs & les doctrines dangereuses. Quoique ces condamnations n'émanent point du Tribunal établi par J. C. pour connoître des contestations qui s'élevent dans l'E-

C
glise, touchant la discipline, la grande autorité des Evêques ont provoqué le culte de Paulin, & la suppression de son mérite de s'avancèrent, dans leurs fonctions, & lui parurent Jean d'Angleterre Mineurs, Jean Lallier dont il ferait les noms dérober à la terre. Il censurait les notes & les censures 3^o. Les censures à un tel préjudice inconvenient premier de la sanction dans la de l'excommunication disoit tout étoient fra

glise, touchant la foi, la morale & la discipline, elles ont toujours été d'une grande autorité, & souvent les Princes, les Evêques & les Papes eux-mêmes les ont provoquées. Dans ce siècle, la Faculté de Paris eut plus d'une fois occasion de montrer son zele contre la témérité de plusieurs Théologiens, qui avancèrent, soit dans leurs thèses, soit dans leurs sermons, des propositions qui lui parurent condamnables. Jean Gorel, Jean d'Angeli, Jean Marchand, Freres Mineurs, Jean Sarrafin, Frere Prêcher, Jean Lallier, Licencié, & d'autres, dont il seroit trop ennuyeux de rapporter les noms & les erreurs, ne purent se dérober à la vigilance de ce Corps illustre. Il censura leurs assertions, avec les notes & les qualifications qui en faisoient connoître le danger.

3^o. Les excommunications & les autres censures pénales s'étoient multipliées à un tel point, qu'il en résulroit deux inconvéniens également dangereux : le premier de jeter le trouble & la confusion dans la société civile, par une suite de l'excommunication même, qui interdisoit tout commerce avec ceux qui en étoient frappés ; le second, de faire

XV. mépriser la censure pour s'affranchir de la gêne où elle mettoit ; mépris qui re-
S I È C I E. tomboit sur l'autorité d'où la Sentence étoit émanée. Pour remédier à ces abus d'une autorité si respectable en elle-même , plusieurs Conciles réglèrent qu'on n'excommunieroit personne que pour des causes graves , qu'on ne lanceroit point d'excommunication ni d'interdit sur une Communauté entière, telle qu'un Royaume , une Ville , &c. pour la faute d'un particulier , à moins que cette Communauté ne prît la défense du coupable ; enfin qu'on ne seroit tenu d'éviter que les excommuniés dénoncés.

4°. La Jurisdiction ecclésiastique , sur le temporel , & les autres objets auxquels les Juges d'Eglise l'avoient étendue , sous divers prétextes , fut peu-à-peu restreinte en ce siècle. Les Tribunaux séculiers revendiquèrent une partie des causes que les Evêques & leurs Officiaux attiroient à eux , comme celles qui naissoient à l'occasion des testamens , des conventions matrimoniales , des contrats où le serment intervenoit , &c. Cependant les Conciles firent plusieurs décrets , pour maintenir les Clercs dans l'exemption de tout autre Tribunal que celui

C
 de l'Eglise. dans le droit des tées devant celui de ju première in nommeroit prononcer procéder fu Basle , & fo matique de Concordat parmi nous 5°. Les le schisme d lés avec les communs c pels , soit Pape mieux L'histoire d nombre d'e posèrent de tres , Mart Ce dernier tems qu'il n ticulier , & cile de Cor Sylvius Pic Pape il les tats contre

de l'Eglise. Le Pape fut aussi maintenu dans le droit de connoître des causes portées devant lui par appellation, & dans celui de juger des causes majeures, en première instance; mais à condition qu'il nommeroit des Juges pour instruire & prononcer sur les lieux. Cette forme de procéder fut établie par le Concile de Basse, & son Décret inséré dans la Pragmatique de Bourges, & ensuite dans le Concordat, a toujours été en vigueur parmi nous.

5°. Les troubles occasionnés tant par le schisme des Papes, que par leurs démêlés avec les Souverains, rendirent plus communs qu'ils ne l'avoient été les appels, soit au Concile général, soit au Pape mieux informé, soit au Pape futur. L'histoire de ce siècle en fournit un grand nombre d'exemples. Les Pontifes s'y opposèrent de tout leur pouvoir; entr'autres, Martin V, Eugène IV & Pie II. Ce dernier leur avoit été favorable du tems qu'il n'étoit encore que simple particulier, & qu'il tenoit la plume au Concile de Constance, sous le nom d'Ænéas Sylvius Piccolomini; mais étant devenu Pape il les condamna, comme des attentats contre l'autorité pontificale.

XV. **S I È C L E.** 60. Nicolas Clémangis, que nous
 avons fait connoître dans l'article des
 Ecrivains ecclésiastiques, avoit fait un
 traité contre la multiplication des Fêtes,
 où il entreprenoit de prouver qu'elles
 étoient en trop grand nombre, mal
 observées, & plus contraires que favo-
 rables à la piété; d'où il concluoit qu'il
 falloit plutôt en retrancher qu'en éta-
 blir de nouvelles. Cependant on en infi-
 titua plusieurs dans ce siècle, telles que
 celle de la Transfiguration, établie, ou
 du moins rendue plus solennelle, par
 Calixte III, en mémoire de la grande
 victoire que les Chrétiens remportèrent
 sur les Turcs, près de Belgrade, le 6
 d'Août 1456; celle de la Visitation, &
 de la Compassion de la Sainte-Vierge,
 ordonnées, l'une par le Concile de Bâle,
 l'autre par le Concile de Cologne, en
 1423; celle de la Conception, étendue
 à toute l'Eglise par le Pape Sixte IV;
 celle de Saint-Joseph, dont le célèbre
 Gerson, qui avoit une dévotion particu-
 lière à ce Saint, sollicita vivement l'inf-
 titution, au Concile de Constance, &
 quelques autres.

7°. L'an 1497, la Faculté de Théolo-
 gie de Paris publia le fameux Décret

qu'elle a
 touchant
 Sainte-V
 gage à l
 été prés
 recevoir
 s'obliger
 sentimen
 neurs ac
 roient le

8°. L

Papes, d
 ne l'avo
 même à
 C'étoit
 Mendia
 & de les
 s'élevoit
 une riva
 nestes e

9°. L

dués, d
 établi p
 Bâle, &
 matique
 tiers de
 vaquer
 Le mot
 d'encou

qu'elle avoit dressé l'année précédente, touchant l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge. Par ce Décret, elle s'engage à soutenir que la Sainte-Vierge a été préservée du péché originel, à ne recevoir dans son Corps que ceux qui s'obligeront par serment à soutenir ce sentiment, & à priver de tous les honneurs académiques ceux qui enseigneroient le contraire.

8°. Les Indulgences accordées par les Papes, devinrent plus communes qu'elles ne l'avoient encore été. On commença même à en faire une espèce de trafic. C'étoit ordinairement aux Religieux Mendians que le soin de les prêcher & de les distribuer étoit confié. Souvent il s'élevoit entr'eux à ce sujet des débats & une rivalité, dont nous verrons les funestes effets dans le siècle suivant.

9°. Le droit de nomination des Gradués, doit son origine à ce siècle. Il fut établi par un Décret du Concile de Basle, & par une disposition de la Pragmatique de Bourges. On régla que le tiers des Bénéfices qui viendroient à vaquer par mort, leur seroit affecté. Le motif de cette institution, étoit d'encourager les études, & d'assurer une

récompense à ceux qui venoient souvent de loin, & avec beaucoup de dépense, suivre les cours publics dans les Universités.

10°. On recommande souvent aux Ecclesiastiques, dans les Conciles de ce siècle, la décence extérieure; on leur ordonne de porter l'habit clérical, & la tonsure convenable à leur Ordre; on leur défend les jeux publics, les spectacles, les assemblées profanes & tout ce qui est contraire à la sainteté de leur état.

11°. On prononça des peines sévères contre les représentations & les fêtes indécentes, qui se faisoient dans quelques Eglises; contre les mariages clandestins, & les scènes bruyantes, appelées charivaris, qu'on faisoit dans les rues à la porte des nouveaux mariés, qui passoient à de secondes nôces.

12°. Le Jubilé célébré d'abord de siècle en siècle, comme nous l'avons dit ailleurs, & déjà réduit à chaque demi-siècle, par le Pape Clément VI, en 1350, le fut encore à chaque vingt-cinquième année, par Paul II. Sixte IV, son successeur, en fit l'ouverture, en 1475. Cette réduction, dont les motifs

étoient pu-
tems, &
s'est main-

13°. L
sur les
devenues
dant le s
dans prest
dience,
abondans
fortes, &
ceux qui
accompag
rendoient
plaintes
cile de C
pris dans
embrasser
positions
profit sur
en accor
considéra
glise, or
mitation
exigeoier
gent, de
soumis.
prit cette
mémoire

étoient puisés dans les circonstances de
 tems, & les besoins de la chrétienté, XV.
 s'est maintenue jusqu'à nos jours. S. ÉCLÉ.

13°. Les décimes levées par les Papes, sur les biens ecclésiastiques, étoient devenues très onéreuses au Clergé, pendant le schisme. Chacun des Contendans pressoit les Bénéficiers de son Obéissance, pour en tirer des secours plus abondans. Ces impositions devinrent si fortes, & la manière dont les exigeoient ceux qui en avoient la commission, étoit accompagnée de circonstances qui les rendoient si dures, qu'elles excitèrent les plaintes de toutes les Nations, au Concile de Constance. Cet objet fut compris dans le nombre des abus que devoit embrasser la réforme. Outre ces impositions, que les Papes levoient à leur profit sur les biens ecclésiastiques, ils en accordoient souvent aux Princes, en considération des services rendus à l'Eglise, ou pour d'autres motifs. A l'imitation des Papes, quelques Evêques exigeoient aussi des contributions en argent, des Ecclésiastiques qui leur étoient soumis. Le Concile de Constance comprit cette matière importante, dans les mémoires qu'il présenta au Pape Mar-

tin V. Ce Pontife proposa donc qu'à
 XV. l'avenir, il ne feroit levé par les Papes,
 S I È C L E. ni accordé aux Princes aucune décime,
 que pour des nécessités pressantes, &
 avec le consentement des Prélats de cha-
 que Royaume ou Province qu'il s'agiroit
 d'imposer. Cependant la guerre projet-
 tée contre les Turcs servit encore de pré-
 texte aux successeurs de Martin V, pour
 demander, ou pour accorder aux Prin-
 ces Chrétiens, une portion des revenus
 du Clergé. Mais enfin l'Université de
 Paris & le Clergé de France réclamè-
 rent si fortement contre ces impositions,
 qu'on parvint à s'y soustraire.

14°. Les Réguliers, & sur-tout les
 Mendians, continuoient d'empiéter sur
 les droits & les fonctions des Curés,
 en se prévalant des privilèges qu'ils
 avoient obtenus du Saint-Siège. Il na-
 quit delà des démêlés très-vifs entre
 les Curés & les Mendians. Ceux-ci in-
 voquèrent l'autorité des Papes, pour
 se maintenir dans leurs prétentions. La
 querelle devint sérieuse. L'Université de
 Paris prit la défense des Curés. Parmi
 les propositions de plusieurs Mendians,
 qu'elle censura, comme nous l'avons
 déjà dit, la plupart attaquoient le droit

C
 des Curés,
 chale, la
 &c. Les Pa
 pour termi
 ne parvinre
 verrons plu
 suite.

15°. L
 nécessaire
 Monastiqu
 tions de l
 sonnages t
 vre; & pa
 rité réabli
 de Monaf
 depuis lon
 ques-unes
 parce que
 se serviren
 soulevèren
 non comm
 me des ex
 auquel ils
 grand qu
 ce qui ar
 Cordelier
 Saint-Ge

16°. C
 dont nou

des Curés, touchant la confession pas-
chale, la prédication, les sépultures, XV.
&c. Les Papes interposèrent leur autorité SIECLE.
pour terminer cette querelle. Mais ils
ne parvinrent qu'à l'assoupir, & nous la
verrons plus d'une fois renaître dans la
suite.

15°. La réforme n'étoit pas moins
nécessaire dans la plupart des Ordres
Monastiques, que dans les autres por-
tions de l'Eglise. Plusieurs Saints per-
sonnages travaillèrent à cette bonne œu-
vre; & par leur zèle, on vit la régula-
rité rétablie dans un assez grand nombre
de Monastères, d'où elle étoit bannie
depuis long-tems. Mais on vit aussi quel-
ques-unes de ces entreprises échouer,
parce que ceux qui en furent chargés,
se servirent de moyens violens, & par-là
soulevèrent les esprits, se firent regarder,
non comme des réformateurs mais com-
me des ennemis, & rendirent le mal
auquel ils vouloient remédier, plus
grand qu'il n'étoit. C'est en particulier
ce qui arriva au grand Couvent des
Cordeliers de Paris, & à l'Abbaye de
Saint-Germain-des-Prés.

16°. Outre l'Ordre des Minimes,
dont nous avons rapporté l'institution

en parlant de Saint-François-de-Paule, son Fondateur, il s'en établit encore deux autres dans ce siècle, l'un & l'autre de filles. Le premier est celui de l'Annonciade, institué à Bourges, en 1448, par la Bienheureuse Jeanne-de-France, fille de Louis XI & femme de Louis XII. Il fut approuvé par Jules II, & ensuite par Léon X. Le second est celui de la Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, institué à Modène, par Beatrix de Sylva, & approuvé, en 1489, par Innocent VIII.



CHR
DES

QUIN

LOND

Thomas d'
Cantorbéry,
qu'au 8 Mar

Parisien se
arrêta huit
des privilège

Hammab

Jean de S

Brême, ave

où l'on con

parmi le peu

de S. Fran

vie éternelle

Parisien se

Saint - Mar

France, &

pour termin

de demande

cile général

sance du Pa

CHRONOLOGIE DES CONCILES.

QUINZIÈME SIÈCLE.

XV.

LONDINENSE, de Londres par Thomas d'Arondel, Archevêque de Cantorbéry, depuis le 26 Janvier jusqu'au 8 Mars, contre divers Wicléfites. SIÈCLE.
An de J. C.
1401.

Parisienne XLV, le 21 Octobre : on y arrêta huit articles pour la conservation des privilèges pendant le Schisme. 1404.

Hammaburgense, de Hambourg, par Jean de Slamestorp, Archevêque de Brême, avec trois Evêques ses suffragans, où l'on condamne l'opinion répandue parmi le peuple, que, mourir avec l'habit de S. François, c'étoit être assuré de la vie éternelle. 1406.

Parisienne, XLVI, convoqué à la Saint-Martin, de tout le Clergé de France, & fini le 16 Janvier suivant, pour terminer le Schisme. On y résolut de demander la convocation d'un Concile général & de se soustraire à l'obéissance du Pape Benoît. 1406.

Londinense, le 23 Juillet, par François XV. Hugution, Archevêque de Bordeaux & S I È C L E. Cardinal. Ce Prélat y engagea les Prélats d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande An de J. C. à quitter l'obéissance de Grégoire XII 1408. pour se joindre aux Cardinaux qui avoient convoqué le Concile de Pise.

1408. **Parisiense**, XLVII, III^e. National, tenu à Paris depuis le 11 Août jusqu'au 5 Novembre. On y fit de très-beaux Réglemens sur la manière dont l'Eglise Gallicane devoit se gouverner pendant la neutralité. Le 20 Octobre, les Prélats adhérens à Benoît XIII, furent déclarés auteurs du Schisme. On y nomme les Prélats & autres Députés qui devoient assister au Concile de Pise.

1408. * **Perpiniacense**, de Perpignan, par Benoît XIII, qui en fit l'ouverture le 1^{er} Novembre. Il fut nombreux jusqu'au 5 Décembre; mais les Prélats s'étant divisés, il n'en resta que dix-huit avec Benoît, qui, le 1^{er} Février 1409, lui conseillèrent d'embrasser sans délai la voie de la session, comme la meilleure.

1409. **Francofurtense**, vers l'Epiphanie, par Landolfe, Cardinal, Archevêque de Bari, député par les Cardinaux de l'une & de l'autre Obéissance, résidans à Pise,

pour inviter d'Allemagne cette dernière Assemblée. Ambassadeur l'union.

Oxomien, mas d'Aronbéry, où l'on en treize Cardinaux & les à l'occasion Wiclef.

Florentin, Evêques de où l'on con République traire à l'o

Pisanum, Cardinaux Mars, qui ture. Il s'y quatre Patriarches & Evêques en Procureurs les Procurateurs y prononcée tenue le 5 contre les

pour inviter les Prélats & les Princes d'Allemagne au Concile indiqué dans cette dernière ville. La conclusion de cette Assemblée, fut qu'on enverroit des Ambassadeurs en Italie pour solliciter l'union. XV.
S I È C L E.
An de J. C.

Oxoniense, le 14 Janvier par Thomas d'Arondel, Archevêque de Cantorbéry, où l'on fait des Réglemens divisés en treize Chapitres, pour les Prédicateurs & les Professeurs des Universités, à l'occasion des nouvelles opinions de Wiclef. 1409.

Florentinum, de Florence, par les Evêques de Toscane, au mois de Fév., où l'on confirme le Décret rendu par la République de Florence, pour se soustraire à l'obéissance de Grégoire XII. 1409.

Pisanum, de Pise, convoqué par les Cardinaux des deux Papes, pour le 25 Mars, qui fut aussi le jour de son ouverture. Il s'y trouva vingt-deux Cardinaux, quatre Patriarches Latins, douze Archevêques en personne, & d'autres par Procureurs, quatre-vingt Evêques, & les Procureurs de cent deux autres. On y prononça, dans la quinzième session, tenue le 5 Juin, la Sentence définitive contre les deux Papes contendans. Ils y

font déclarés tous deux notoirement
 XV. schismatiques, hérétiques, &c. & on
 S I È C L E. fit défense à tous les fidèles, sous peine
 An de J. C. d'excommunication, de les reconnoître,
 ou de les favoriser. Le 26 du même
 mois, on élut Pape Pierre de Candie,
 Cardinal de Milan, qui prit le nom
 d'Alexandre V, & présida à la suite du
 Concile, qui finit le 7 d'Août de la
 même année.

1409. * *Aquileiense*, d'Austria, près d'U-
 dine, au Diocèse d'Aquilée, par Gré-
 goire XII, pendant qu'on travailloit à
 Pise pour le déposer. Il y prononça une
 Sentence contre Pierre de Lune, &
 contre Alexandre V, Pierre de Candie.

1410. * *Salmanticense*, de Salamanque,
 où lon déclare le droit de Benoît XIII
 au Pontificat le mieux fondé, après l'a-
 voir, dit-on, sérieusement examiné.

1412
 & 1413. *Romanum*, indiqué par Alexandre V,
 & célébré par Jean XXIII. Le seul acte
 qui nous en reste, est une Bulle de Jean
 XXIII, contre les écrits de Wiclef.

1413. *Londinense*, contre un Gentilhomme
 nommé Jean Old-Castel, Chef des Lo-
 lards, ou Wicléfites, en Angleterre.

1414. *CONSTANTIENSE*, de Con-
 stance, XVII^e Concile général, con-

C
 voqué par
 fit le 5 No
 sion qui
 Pape publi
 cession, à
 ne déplair
 cile, qui
 qui fut él
 ferma le C

Saltzbu
 Eberhard,
 pour le re
 presqu'ané
 confirma p
 en fit 34 r

Calische
 de Gnesne
 bre. On y
 Canons, t

* *Prag*
 à leur tête
 chevêque
 y fit vingt
 xieme con
 régler tout
 de la Boh
 ne la Com
 pour tous
 orthodoxe.

voqué par Jean XXIII. L'ouverture s'en fit le 5 Novembre. Dans la seconde session qui se tint le 2 Mars 1415, le Pape publia solennellement son acte de cession, à regret néanmoins, & pour ne déplaire ni à l'Empereur, ni au Concile, qui l'exigeoient de lui. Martin V fut élu à la place de Jean XXIII, ferma le Concile le 22 Avril 1418.

Saltzburgense, le 15 Janvier, par Eberhard, Archevêque de Saltzbourg, pour le rétablissement de la discipline presque anéantie durant le Schisme. On y confirma plusieurs anciens statuts, & on en fit 34 nouveaux. 1420.

Calischienne, de Kalisch, au Diocèse de Gnesne en Pologne, le 25 Septembre. On y publia un grand nombre de Canons, tirés des Décrétales. 1420.

* *Pragense*, par les Calixtins ayant à leur tête Conrad de Westphalie, Archevêque de Prague, le 7 Juillet. On y fit vingt-deux Statuts, dont le deuxième commet quatre Docteurs pour régler toutes les affaires ecclésiastiques de la Bohême, & le cinquième ordonne la Communion sous les deux espèces pour tous les Fidèles. Le reste est assez orthodoxe. 1421.

- XV.** *Colonienſe*, le 22 Avril, par Thierrî, Archevêque de Cologne. On y publia douze Statuts ſur la diſcipline.
- S I È C L E.** *Ticinenſe* ou *Papienſe*, de Pavie. On en fit l'ouverture au mois de Mai; mais il fut transféré à Sienne le 22 Juin, à cauſe de la peſte dont Pavie étoit menacée.
- An de J. C.** *Senenſe*, de Sienne, commencé le 22 Août. On y fit un Décret contre les héréfies condamnées à Conſtance, & contre tous ceux qui donneroient du ſecours aux Wicléfites, ou aux Huſſites. Ce Concile fut diſſous le 26 Février 1424.
- 1423.** *Trevirenſe*, par Othon de Ziégenheim, avec ſes Suffragans. On y dreſſa fix Statuts, dont le premier eſt contre les héréfies de Jean Huſ & de Wiclef.
- 1425.** *Hafnienſe*, de Copenhague en Danemarck, par Lucke, Archevêque de Lunden, ſes Suffragans & quelques autres Prélats, le 21 Janvier. On y fit une Epître ſynodale pour le rétabliſſement de la diſcipline & la réformation des mœurs.
- 1429.** *Rigenſe*, par Henri, Archevêque de Riga, d'où ce Prélat envoya douze Députés au Pape pour ſe plaindre de l'oppreſſion où étoit ſon Eglife.
- 1429.** *Parifenſe* XLVIII, commencé le

C
 premier Ma
 Nauton, A
 Suffragans.
 ticles de P
 devoirs & le
 des Moines
 la célébratio
 penſes de b
 fendent d'a
 Dertusan
 logne, par
 Evêques, P
 fit quelque
 Décrets to
 Ornemens
 la jeunefſe
 & autres.
 Nannete
 cipline. On
 qui régnoi
 de ſurpren
 les Clercs
 promener
 porter en
 après les a
 on les arr
 BASIL
 Concile g
 V avoit i

premier Mars & fini le 23 Avril, par

 Nauton, Archevêque de Sens, & ses Suffragans. Ils y dresèrent quarante articles de Règlement, concernant les devoirs & les mœurs des Ecclésiastiques, des Moines & des Chanoines Réguliers, la célébration du Dimanche, & les dispenses de bans de mariage, qu'ils défendent d'accorder facilement.

S I È C L E.
An de J. C.

Dertusanum, de Tortose en Catalogne, par le Cardinal de Foix, huit Evêques, plusieurs Abbés, &c. On y fit quelques Réglemens & quelques Décrets touchant l'Office divin, les Ornemens des Eglises, l'Instruction de la jeunesse, les qualités des Bénéficiers, & autres.

1429.

Nannetense, de Nantes, sur la discipline. On y proscriit, sur-tout, un abus qui régnoit en plusieurs Eglises; c'étoit de surprendre le lendemain de Pâques, les Clercs paresseux dans leur lit, les promener nuds par les rues, & les porter en cet état dans l'Eglise, où, après les avoir placés sur l'Autel même, on les arrosoit largement d'eau-bénite.

1431.

BASILEENSE, de Basle, XVIII^e Concile général, que le Pape Martin V avoit indiqué à Pavie, & transféré à

- Sienna, puis de Sienna à Basle. Le Pape
 XV. Eugène IV, son successeur, en ayant
 S I È C L E. confirmé l'indication à Basle, & conti-
 nué au Cardinal Julien, la commission
 An de J. C. qui lui avoit été donnée d'y présider,
 l'ouverture s'en fit le 23 Juillet, & la
 première session se tint le 14 Décembre.
 Ce Concile est œcuménique jusqu'à la
 vingt-sixième session, tenue le 26 Juil-
 let 1437 exclusivement. Les Peres de
 Basle se séparèrent au mois de Mai
 1443, en déclarant que ce Concile ne
 seroit point regardé comme dissous, ou
 qu'on en tiendroit un autre à Lyon, ou
 à Lausanne, qui en seroit la continuation.
1438. *Ferrariense*, de Ferrare. Eugène IV
 brouillé avec les Peres de Basle, con-
 voqua, malgré eux, ce Concile, qui avoit
 pour objet la réunion des deux Eglises
 Latine & Grecque, qui ne fut com-
 sommée qu'à Florence où il fut trans-
 féré en 1439.
1438. Assemblée des Electeurs de l'Empire
 à Francfort, où ils élurent Albert d'Aut-
 riche, Roi des Romains.
1438. Nombreuse Assemblée de Bourges,
 où le Roi Charles VII présidoit. On y
 dressa, le 7 Juillet, de concert avec les
 Peres de Basle, ce Règlement si célèbre,
 appelé Pragmatique-Sanction.

fuite de celui
 session des L
 le 26 Février
 suivantes, on
 causoient la
 & dans la di
 avec les Grec
 6 Juillet, on
 Il y eut enco
 départ des C
 Concile se f
Moguntin
 au mois de N
 du Concile
 ceux qui étoi
Bituricens
 depuis le 26
 tembre, où
 du Pape Eug
 de Basle. Ch
 témoignèrent
 Concile; m
 au Pape Eug
 notre Felix
 Basle le 10
 mêmes Préla
 reconnoître
 abolir la Prag
 les Députés

FLORENTINUM , de Florence ,
 suite de celui de Ferrare. La première
 session des Latins & des Grecs se tint
 le 26 Février. Dans les huit sessions
 suivantes, on agita tous les points qui
 causoient la désunion des deux Eglises ;
 & dans la dixième qui fut la dernière
 avec les Grecs , & qui se tint le Lundi
 6 Juillet, on publia le Décret d'union.
 Il y eut encore cinq sessions depuis le
 départ des Grecs. La clôture de ce
 Concile se fit le 26 Avril 1442.

Moguntinum, Assemblée de Mayence
 au mois de Mars. Elle reçut les Décrets
 du Concile de Basle, à l'exception de
 ceux qui étoient faits contre le Pape.

Bituricensis, Assemblée de Bourges,
 depuis le 26 Août jusqu'au 11 Sep-
 tembre, où se trouvèrent les Députés
 du Pape Eugène, & ceux du Concile
 de Basle. Charles VII & les Prélats y
 témoignèrent un grand respect pour le
 Concile; mais en demeurant attachés
 au Pape Eugène, sans vouloir recon-
 noître Felix V, comme les Députés de
 Basle le iouhaitoient. Le Roi & les
 mêmes Prélats ne voulurent point aussi
 reconnoître le Concile de Ferrare, ni
 abolir la Pragmatique-Sanction, comme
 les Députés du Pape le demandoient.

XV.

SI È C L E.

An de J. C.

1439.

1439.

1440.

XV. *Frisingense*, de Frisingue en Allemagne, par Nicodème de Scala qui en étoit Evêque. On y fit vingt-six Règlemens, qui contiennent beaucoup d'excellentes choses.

1440.

1441. *Moguntinum*, par Thierrî d'Erbach; Archevêque de Mayence. On y reçoit, 1^o. les Décrets du Concile de Basle sur la tenue des Conciles Provinciaux & Diocésains; 2^o. le Statut de la même Assemblée contre les Clercs concubinaires; 3^o. le Décret du même Concile sur les interdits locaux; 4^o. la Bulle de Nicolas V contre ceux qui maltraitoient les Ecclésiastiques; puis on y adopta quatre Décrets du même Concile de Basle, dont le second défend l'exposition du Saint-Sacrement dans les Eglises des Monastères, sous quelque prétexte que ce soit, hors le tems de l'Octave de la Fête-Dieu.

1445. *Rothomagensis*, le 15 Décembre, par Raoul-Roussel, Archevêque de Rouen, avec ses Suffragans. On y fit quarante-un Statuts, dont le septième est remarquable en ce qu'il condamne la superstition de ceux qui, dans la vue de quelque gain, donnent des noms particuliers à des images de la Sainte Vierge, comme

C
comme de M
ce, de Con
parce que
croire qu'il
Image, que

Andegave
Archevêque
gans, le 19
Règlemens.
entr'autres c
aux Fêtes de
& de les p

Lausanens
nu dans son
Felix V, ay
9 Avril, les
rent pour la
16 du mên
encore le C
rent par de
avec toutes
dont on éto
colas V, fu
fut reconnu
légitime.

* *Constan*
Patriarches
de Jérusale
nople & con

Tome V

comme de Notre-Dame de Recouvrance, de Consolation, de Grace, &c. **XV.**
 parce que ces noms donnent lieu de croire qu'il y a plus de vertu dans une Image, que dans une autre. **1448.**

Andegavense, d'Angers, par Jean, Archevêque de Tours, avec ses Suffragans, le 19 de Juillet. On y fit dix-sept Réglemens pour réformer divers abus, & entr'autres celui de prendre dans leur lit, aux Fêtes de Pâques, les Clercs paresseux, & de les porter tout nuds à l'Eglise.

Lausanense. Amédée de Savoye, connu dans son Obédience sous le nom de Felix V, ayant renoncé au Pontificat le 9 Avril, les Pères de Basle s'assemblerent pour la dernière fois à Lausanne le 16 du même mois : là, comme tenant encore le Concile général, ils ratifièrent par deux Décrets sa renonciation, avec toutes les clauses & les conditions dont on étoit convenu avec le Pape Nicolas V, successeur d'Eugène IV, qui fut reconnu de tous pour le seul Pape légitime.

* *Constantinopolitanum*, par les trois Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, contre celui de Constantinople & contre la réunion faite à Florence.

XV. *Saltzburgense*, par le Légat Nicolas de Cusa, & Frédéric d'Emerberg, Archevêque de Saltzbourg, le 8 Février. On y ordonne la réformation des Monastères de la Province.

SI È C L E.
An de J. C.
1451.

1452.

Coloniense, le 3 Mars, par le Cardinal Nicolas de Cusa. Ce Prélat, avec l'approbation de l'Archevêque de Cologne, y publia un grand nombre de Statuts, dont le 3^e. recommande aux Curés la lecture de S. Thomas, sur les Sacremens.

1452.

Magdeburgense, par le Cardinal de Cusa, & Frédéric de Beichlingen, Archevêque de Magdebourg, avec deux Suffragans. L'objet principal de ce Concile, étoit la réforme des Chanoines Réguliers.

1453.

Cashelense, de Cashel en Irlande, célébré à Limerich, le 6 Août. On y fit 121 Réglemens, dont le 20^e. défend aux Clercs de porter des moustaches.

1455.

Aschaffenburgense, par Thierrri d'Erbach, Archevêque de Mayence & ses Suffragans, le 15 de Juin, contre les erreurs des Hussites.

1457.

Suessionense, de Soissons, le Vendredi 11 Juillet, par Jean Juvenal des Ursins, Archevêque de Rheims, & ses Suffragans. On y ordonna l'exécution du

Décret du dans l'Assemblée la manière on y fit que

Avenion
tembre, p
dinal de F
Mineurs,
d'Avignon.
Assemblée
fait au Co
touchant l'e
ception de

Madrite
cement de
gia, Légat
lats. On s'y
rance des E
étoit telle,
quelques-un

Arenden
Castille, ve
la même c
rillo, Arch
Suffragans,
discipline e
il y en a un
point les C
savent poin

Décret du Concile de Basle, confirmé dans l'Assemblée de Bourges, touchant la manière de chanter l'Office divin, & on y fit quelques autres Statuts.

XV.

S I È C L E .

An de J. C.
1457.

Avenionense, d'Avignon, le 7 Septembre, par les soins de Pierre, Cardinal de Foix, de l'Ordre des Frères Mineurs, Archevêque d'Arles & Légat d'Avignon. Le but principal de cette Assemblée, fut de confirmer ce qui s'étoit fait au Concile de Basle, (session 36) touchant l'opinion de l'immaculée Conception de la Sainte Vierge.

Madridense, de Madrid au commencement de l'année, par le Cardinal Borghia, Légat du Pape, avec plusieurs Prélats. On s'y appliqua à remédier à l'ignorance des Ecclésiastiques d'Espagne, qui étoit telle, qu'à peine s'en trouvoit-il quelques-uns qui fussent le Latin.

1473.

Arendense, d'Arenda, dans la vieille Castille, vers la fin de l'année, & pour la même chose que le précédent. Carrillo, Archevêque de Tolède, avec ses Suffragans, y fit vingt Réglemens sur la discipline ecclésiastique, entre lesquels il y en a un qui dit, qu'on ne conférera point les Ordres sacrés à ceux qui ne savent point le Latin.

1473.

XV.
S I È C L E. *Senonense*, par Tristan, Archevêque
 de Sens, Il y confirma les Constitutions
 faites vingt-cinq ans auparavant par son
 An de J. C. prédécesseur Louis de Melun, & y traita
 1483. de la célébration de l'Office divin, de la
 réforme du Clergé dans les mœurs &
 dans les habits, de la réforme des Reli-
 gieux, &c.

1490. *Saltzburgense*, de Saltzbourg, le 19
 Octobre. On y fit plusieurs Réglemens
 sur la discipline, tirés en grande partie
 de ceux du Concile de Basse.



CHR

D

QUIN

CC.

INNOCEN

né à Sulm

de Saint

d'Octobr

l'Obédien

le 2 ou 1

le 6 de N

20 jours

CCI

Grégo

nitien, C

Marc)

le 30 N

1409; il

fut âgé c

à Récan

CCII

Alexa

CHRONOLOGIE DES PAPES.

QUINZIÈME SIÈCLE.

CC. INNOCENT VII.

 XV.

INNOCENT VII (Cosmat de Méliorati, né à Sulmone dans l'Abruse, Cardinal de Sainte-Croix) fut élu Pape le 17 d'Octobre 1404, par les Cardinaux de l'Obédience de Boniface, & couronné le 2 ou le 11 de Novembre. Il mourut le 6 de Novembre 1406, après 2 ans & 20 jours de Pontificat.

SIÈCLE.
An de J. C.
1404.

CCI. GRÉGOIRE XII.

Grégoire XII, (Ange Corrarío, Vénitien, Cardinal Prêtre du titre de Saint Marc) fut élu Pape tout d'une voix, le 30 Novembre 1406, & déposé en 1409; il n'abdiqua qu'en 1415. Il mourut âgé de 92 ans, le 18 Octobre 1417, à Récanati.

1406.

CCII. ALEXANDRE V.

Alexandre V (Pierre de Candie, sur-

1409.

P iij

nommé Philarge, successivement Evêque de Vicence & de Novarré, puis Archevêque de Milan, ensuite Cardinal) fut élu Pape, le 26 de Juin 1409, au Concile de Pise, par les Cardinaux de l'une & de l'autre Obédience, au nombre de vingt-quatre : son couronnement se fit le 7 de Juillet, dans l'Eglise Cathédrale de Pise. Il mourut à Bologne, le 10 Janvier 1410, après dix mois & huit jours de Pontificat.

CCIII. JEAN XXIII.

1410. Jean XXIII (Balthasar Cossa, né à Naples d'une famille noble, Cardinal Diacre de Saint-Eustache) fut élu Pape, le 17 de Mai, de l'an 1410. Il fut ordonné Prêtre le 24, & le lendemain consacré & couronné. Il fut déposé, le 29 de Mai 1415, au Concile de Constance. Il mourut Doyen du sacré Collège, le 22 Novembre 1419. Il avoit tenu le Saint-Siège cinq mois & quatre jours, depuis son couronnement jusqu'à sa déposition.

CCIV. MARTIN V.

1417. Martin V (Othon Colonne, Romain, de l'ancienne Maison des Co-

lonnes, C
dans le C
Novembre
jour, ordo
couronné
l'an 1441
treize ans

CC

Eugène
Vénitien,
fut élu Pa
ronné le
le 23 Fév
moins que

CCV

Nicolas
Cardinal,
Pape le 6 M
Il mourut
ans & dix-

CCVI

Caliste I
dinal; Evê
sa patrie
1455, &
à Rome, l

C H R É T I E N S . 343

Jonnes, Cardinal Diacre) fut élu Pape dans le Concile de Constance, le 11 Novembre 1417, intronisé le même jour, ordonné Prêtre le 20, consacré & couronné le 21. Il mourut le 20 Février l'an 1441, ayant tenu le Saint-Siège treize ans, trois mois & dix jours.

SIÈCLE.
An. de J. C.

CCV. EUGÈNE IV.

Eugène IV (Gabriel Condolmère, Vénitien, Cardinal, Evêque de Sienne) fut élu Pape le 3 Mars 1431, & couronné le 11 du même mois. Il mourut le 23 Février 1447, après seize ans moins quelques jours de Pontificat.

1431

CCVI. NICOLAS V.

Nicolas V (Thomas de Sarzane, Cardinal ; Evêque de Bologne) fut élu Pape le 6 Mars 1447, & couronné le 18. Il mourut le 24 Mars 1455, après huit ans & dix-neuf jours de Pontificat.

1447.

CCVII. CALISTE III.

Caliste III (Alphonse Borgia, Cardinal ; Evêque de Valence en Espagne, sa patrie) fut élu Pape le 8 d'Avril 1455, & couronné le 20. Il mourut à Rome, le 6 Août 1458, ayant tenu

1455

le Saint-Siège trois ans, quatre mois
 XV. moins deux jours.

S I È C L E.

An de J. C.

1458.

CCVIII. PIE II.

Pie II (Ænée Silvius Piccolomini, Cardinal, Evêque de Sienne) fut élu Pape le 27 d'Août 1458. Il mourut à Ancône, le 16 d'Août 1464, après six ans moins onze jours de Pontificat.

CCIX. PAUL II.

1464

Paul II (Pierre Barbe, Vénitien ; Cardinal du titre de Saint Marc) fut élu Pape le 31 Août 1464, & couronné le 16 Septembre suivant. Il mourut d'apoplexie, le 28 Juillet 1471, dans la cinquante-quatrième année de son âge, & la septième de son Pontificat.

CCX. SIXTE IV.

1471.

Sixte IV (François d'Albescola de la Rovère, Franciscain, Cardinal, fils d'un pêcheur du Village de Celles, à cinq lieues de Savone) fut élu Pape le 9 d'Août, & couronné le 23 du même mois. Il mourut le 14 d'Août 1484, ayant occupé le Saint-Siège treize ans & cinq jours.

CCXI.

Innocent V
 dit le Cardinal
 nois, Grec d
 Août 1484,
 tembre. Il m

CCXII.

Alexandre
 Maison de
 de celle de
 Valence en
 chevêque, c
 Chancelier
 Pape le 11 A
 16 du même
 le 18 Août,

CCXI. INNOCENT VIII.

Innocent VIII (Jean Baptiste Cibo, dit le Cardinal de Melfe) Noble Génois, Grec d'extraction, fut élu le 29 Août 1484, & couronné le 12 Septembre. Il mourut le 5 de Juillet 1492.

XV.

SICILE.

An de J. C.
1484.

CCXII. ALEXANDRE VI.

Alexandre VI (Rodrigue Borgia, de la Maison de Lenzoli, par son père, & de celle de Borgia, par sa mère, né à Valence en Espagne, dont il devint Archevêque, créé Cardinal en 1455, Vice-Chancelier de l'Église Romaine) fut élu Pape le 11 Août 1492, & couronné le 28 du même mois. Il mourut l'an 1503, le 18 Août, après onze ans de Pontificat.

1492.



CHRONOLOGIE
DES PATRIARCHES
D'ALEXANDRIE.

QUINZIÈME SIÈCLE.

XV.
SIÈCLE.
An. de J. C.

LXXXVIII. PHILOTHÉE II,
Melquite.

PHILOTHÉE II, du tems du Concile de Florence (l'an 1439) occupoit le Siège Patriarchal des Melquites d'Alexandrie. On ignore l'année de sa mort.

LXXXIX. ATHANASE IV, *Melquite.*

Athanasé IV, qui n'est connu que par son nom, fut élu Patriarche des Melquites après la mort de Philothée.

XC. MARC III, *Melquite.*

Marc III fut le successeur du Patriarche Athanasé chez les Melquites. Il est aussi peu connu que son prédécesseur.

CHR
DES P
DE CO

QUINZ

CXXIX

ELUTHYME
Constantino
riarche Ma
1416, épo

CXX

Joseph II
fut choisi po
stantinople,
1440.

CXXX

Métroph
zique, fut e
che de Con
mier Août

**CHRONOLOGIE
DES PATRIARCHES
DE CONSTANTINOPLÉ.**

QUINZIÈME SIÈCLE.

CXXIX. EUTHYME II.

**XV.
SIÈCLE.**

EUTHYME II monta sur le Siège de Constantinople, après la mort du Patriarche Matthieu. Il l'occupa jusqu'en 1416, époque de sa mort.

CXXX. JOSEPH II.

Joseph II, Métropolitain d'Ephèse, fut choisi pour remplir le Siège de Constantinople, l'an 1416. Il mourut l'an 1440.

CXXXI. MÉTROPHANE II.

Métrophane II, Métropolitain de Cyzique, fut élu, le 4 Mai 1440, Patriarche de Constantinople. Il mourut le premier Août 1443.

XV.

S I È C L E

CXXXII. GRÉGOIRE IV.

Grégoire IV, surnommé Melissène, fut porté malgré lui sur le Siège de Constantinople, au mois de Juillet 1446, après une vacance de trois ans. Il quitta son Siège en 1452, & se retira à Rome où il mourut l'an 1459.

CXXXIII. GENNADE.

Gennade, Moine, appelé George Scholarius avant son entrée en Religion, fut élu Patriarche de Constantinople, l'an 1453, après la prise de cette Ville par les Turcs, avec la permission de l'Empereur Mahomet II. Il abdiqua vers le commencement de l'an 1458, & se retira dans le Monastère du Précurseur.

CXXXIV. ISIDORE II.

Isidore II, Grand-Pénitencier, fut substitué à Gennade. Il tint le Siège fort peu de tems.

CXXXV. JOASAPH I.

Joasaph I, surnommé Cocas, fut substitué à Isidore sur le Siège de Constantinople. Il fut exilé par le Sultan.

C H

CXXX

Marc I, P
pour successe
eut bientôt l
Dans la fu
d'Acride.

CXXX

Siméon,
Moine, fu
Marc. Un C
de simonie.

CXXX

Denis II
poli, obtin
2000 ducats.
Il étoit élév
huit ans le
le quitta en
Monastère.

CXX

Marc II
Denis. Acc
reçu la cin
cette accus
privé de sa

CXXXVI. MARC I.

XV.

Marc I, Prêtre & Moine, fut donné pour successeur au Patriarche Joasaph. Il eut bientôt le sort de son prédécesseur. Dans la fuite il obtint l'Archevêché d'Acride.

CXXXVII. SIMÉON.

Siméon, natif de Trébizonde, & Moine, fut substitué au Patriarche Marc. Un Concile le déposa pour cause de simonie.

CXXXVIII. DENIS II.

Denis II, Métropolitain de Philipoli, obtint le Patriarchat, moyennant 2000 ducats, qui furent payés au Sultan. Il étoit élève de Marc d'Ephèse. Il tint huit ans le Siège de Constantinople, & le quitta ensuite pour se retirer dans un Monastère.

CXXXIX. MARC II.

Marc II prit la place du Patriarche Denis. Accusé dans un Concile, d'avoir reçu la circoncision, il se purgea de cette accusation, & néanmoins il fut privé de sa dignité.

SIMÉON rétabli.

XV.

SIÈCLE.

Siméon, après la déposition de Marc, se fit rétablir, en payant au Fisc 2000 ducats. Il fut déposé une seconde fois, trois ans après son rétablissement.

CXL. RAPHAËL I.

Raphaël I, Moine, vint à bout de se faire mettre à la place de Siméon, en promettant la même somme que celui-ci avoit payée. N'ayant pas satisfait à cet engagement, il fut mis en prison, d'où on ne lui permit de sortir, que pour aller mendier de porte en porte de quoi se racheter. Il finit ainsi ses jours en 1475 dans l'opprobre & la misère.

CXLI. MAXIME III.

Maxime III, grand Ecclésiarque de Constantinople, fut élu par un Concile, l'an 1476, pour succéder à Raphaël. Il mourut en 1481.

CXLII. NIPHON II.

Niphon II, Métropolitain de Tessalonique, fut élu pour succéder au Patriarche Maxime, l'an 1482. Au bout de quelques années les Turcs le déposèrent & le chassèrent.

CHI

DE

Denis remon
Constantinople, apr
non tout de su
assez longue va
que deux ans, d
lointainement d

CXLIH.

Manuel, M
Macédoine, f
Patriarche Denis
le nom de Ma
ans, il fut dép

NIP

Niphon, ap
me IV, fut ra
ques; mais d'a
firent exiler
paix. L'an 14
Métropolitain de
Décret d'unio

CXLIV

Joachim,
en Thrace, f
Sultan Bajaze
bâtir une Egl

DENIS, rétabli.

XV.

S I È C L E .

Denis remonta sur le Siège de Constantinople, après l'expulsion de Niphon, non tout de suite, mais au bout d'une assez longue vacance. Il ne tint le Siège que deux ans & demi, & retourna volontairement dans son Monastère.

CXLIII. MAXIME IV.

Mantuel, Métropolitain de Serres en Macédoine, fut mis à la place du Patriarche Denis. On lui fit prendre alors le nom de Maxime IV. Au bout de six ans, il fut déposé.

NIPHON, rétabli.

Niphon, après la déposition de Maxime IV, fut rappelé par quelques Evêques; mais d'autres s'y étant opposés, le firent exiler de nouveau. Il aimoit la paix. L'an 1493, il conseilla au Métropolitain de Kiovie de recevoir le Décret d'union du Concile de Florence.

CXLIV. JOACHIM.

Joachim, Métropolitain de Drama en Thrace, fut substitué à Niphon. Le Sultan Bajazet II l'exila pour avoir fait bâtir une Eglise sans sa permission.

XV.

CXLV. PACHOME.

SIÈCLE. Pachome, Métropolitain de Zichne en Macédoine, fut élu par les Evêques & le Clergé de Constantinople, pour succéder à Joachim. Le Sultan Sélim ne le laissa qu'un an sur le Siège Patriarcal, & l'obligea ensuite de l'abandonner.

JOACHIM rétabli.

Joachim, après l'expulsion de Pachome, fut rétabli au moyen de 3500 florins que ses amis donnèrent au Sultan. Le Prince de Valaquie & d'autres ayant refusé de le reconnoître, il en mourut de chagrin.



LES

CH

H I

DU CH

DANS S C

Depuis

SEI

AR

Etat d

AU con
jazet II é
Trône de



LES SIÈCLES
CHRÉTIENS,

OU

HISTOIRE
DU CHRISTIANISME,

DANS SON ÉTABLISSEMENT ET
SES PROGRÈS;

Depuis J. C. jusqu'à nos jours.

SEIZIÈME SIÈCLE.

ARTICLE PREMIER.

Etat de la Puissance Ottomane.

XVI.

SIÈCLE.

AU commencement de ce siècle, Bajazet II étoit depuis dix-neuf ans sur le Trône des Ottomans. Il avoit formé

de grands projets contre les Chrétiens, & à l'exemple de Mahomet II, son père, il vouloit étendre ses conquêtes dans l'Occident. Mais l'exécution de ses desseins fut suspendue, tant que vécut son frère Zizime, qui étoit entre les mains du Pape. Bajazet craignoit sans doute qu'on ne se servît de ce Prince pour exciter dans ses Etats quelques soulèvemens, dont les suites auroient pu devenir funestes. Délivré de ces inquiétudes par la mort de celui qui les causoit, Bajazet n'écouta plus que son ambition & sa haine contre les Chrétiens. Tournant ses armes du côté de l'Italie, il y fit une descente, & ravagea le Frioul. Les Vénitiens, qui avoient plus d'intérêt qu'aucune autre Puissance, d'arrêter les progrès du Prince Musulman, firent des troupes sur pied pour lui résister. Cette guerre dura cinq ans avec des succès divers; mais les plus grands avantages étoient ordinairement du côté des Chrétiens; de sorte que les Turcs fatigués, & voyant qu'en perdant beaucoup de monde, ils n'avançoient guère leurs conquêtes, se retirèrent pour attendre des momens plus favorables. Bajazet, quoiqu'ambitieux,

avoit de la p
exactitude les
Musulmane. I
affaires, il rés
Achmet, son
cetraite &
commandées
apprend par
que plusieurs
l'exemple d'un
second fils de
& jaloux de
dessein de fo
d'en empêch
n'eut pas d'a
espéroit. Il
prendre la fu
d'après, les
recherché la
ment second
céder l'Empi
possession, il
empoisonner
mier crime,
par le sang d
neveux, qui
son ordre.

Sélim I,
cruel & dén

avoit de la piété, & remplissoit avec exactitude les exercices de la Religion Musulmane. Dégouté du Trône & des affaires, il résolut d'abdiquer en faveur d' Achmet, son fils aîné, pour vivre dans la retraite & la pratique des vertus recommandées par la loi du Prophète. On apprend par l'Histoire de l'Islamisme, que plusieurs Princes avoient donné l'exemple d'une pareille dévotion. Sélim, second fils de Bajazet, Prince ambitieux & jaloux de régner, ayant appris le dessein de son père, pensa aux moyens d'en empêcher l'exécution. Sa révolte n'eut pas d'abord tout le succès qu'il espéroit. Il fut battu & contraint de prendre la fuite en 1511. Mais l'année d'après, les Janissaires dont il avoit recherché la faveur, l'ayant vigoureusement secondé, il obligea son père à lui céder l'Empire; & pour s'en assurer la possession, il eut la barbarie de le faire empoisonner. Non content de ce premier crime, il cimentea son usurpation par le sang de ses deux frères & de huit neveux, qui furent tous mis à mort par son ordre.

Sélim I, que l'ambition avoit rendu cruel & dénaturé, ne tarda pas à mon-

XVI.

SIECLE,

XVI.
S I È C L E.

trer que, s'il s'étoit ouvert le chemin du Trône par le sang de son père & de ses frères, ce n'étoit point pour jouir tranquillement de la souveraine puissance, & s'endormir au sein des voluptés, comme les autres Monarques de l'Orient. Il vouloit effacer par ses exploits ceux de tous les Princes Ottomans qui avoient régné avant lui. Rempli de cette idée, il ne se proposa rien moins que de renverser le Trône des Sophis de Perse, & celui des Sultans d'Egypte. Il attaqua d'abord le Monarque Persan, & ses armes eurent tout le succès qu'il s'en étoit promis. Ismaël, c'étoit le nom du Sophi, fut vaincu dans la plaine de Chaldéron, & Tauris, capitale de ses Etats, tomba au pouvoir de Sélim. Le Prince Ottoman alloit profiter de ce premier avantage, lorsqu'il fut obligé d'interrompre ses victoires, pour appaiser des troubles qui s'étoient élevés dans ses propres Etats. Les Pachas qu'il soupçonna d'en être les auteurs, payèrent de leurs têtes le désagrément qu'il avoit eu de s'arrêter au milieu de ses conquêtes.

Les mouvemens séditieux qui l'avoient forcé d'abandonner sa proie, furent bientôt apaisés. Il seignit alors de

reprandre son
pour mieux ca
en marche par
changé de rou
du côté de la
Sultan d'Egypt
ces avec les C
d'Alep, qui tr
Sultan Kanfo
armée sur pie
gence contre l
se rencontrér
ment vive de
long - tems c
Sélim, son a
le combat. I
Mamelucks
gypte après
pas plus heu
velles victoir
murs du Ca
cette Capita
Sultan. Le
ses armes
réussit pas à
des avantag
quête dans
Sélim song
Europe, d

reprendre son expédition de Perse ; & XVI
 pour mieux cacher son dessein , il se mit
 en marche par la Natolie ; mais ayant SI È C L E
 changé de route tout-à coup , il tourna
 du côté de la Syrie , qui appartenoit au
 Sultan d'Egypte. Il avoit des intelligences
 avec les Gouverneurs de Damas &
 d'Alep , qui trahissoient leur Maître. Le
 Sultan Kanson se hâta de mettre une
 armée sur pied , & de marcher en dili-
 gence contre l'agresseur. Ces deux Princes
 se rencontrèrent , & l'attaque fut égale-
 ment vive des deux côtés. La victoire
 long-tems disputée , se déclara pour
 Sélim , son adversaire ayant été tué dans
 le combat. Le nouveau Sultan que les
 Mamelucks élevèrent sur le Trône d'E-
 gypte après la mort de Kanson , ne fut
 pas plus heureux que lui. Deux nou-
 velles victoires que Sélim gagna sous les
 murs du Caire , le rendirent Maître de
 cette Capitale & de tous les Etats du
 Sultan. Le vainqueur tourna sans délai
 ses armes contre la Perse ; & s'il ne
 réussit pas à s'en emparer , il y remporta
 des avantages qui en facilitèrent la con-
 quête dans la suite. Enflé de ses succès,
 Sélim songeoit à porter la guerre en
 Europe , dont il se persuadoit qu'il lui

seroit aisé de détruire les principales
 XVI. Monarchies. Mais la mort fit échouer
 S I È C L E S. ces nouveaux projets de son ambition.
 Il mourut en 1520, âgé de cinquante-
 quatre ans. Outre que ce Prince étoit
 naturellement cruel, il suivoit la maxime
 des despotes qui sacrifient tout à la raison
 d'Etat, toujours inséparable de leur
 propre sûreté. Cependant il ne persé-
 cuta pas les Chrétiens. Il leur rendit
 même quelques Eglises dont Bajazet
 avoit fait murer les portes. Si l'on en
 croit les Historiens de sa nation, il s'étoit
 appliqué à l'étude des langues, & culti-
 voit la Poésie avec succès.

Il n'étoit pas encore monté sur le
 Trône des Ottomans, de Prince plus
 accompli que Soliman II, fils & suc-
 cesseur de Sélim. Il n'avoit que vingt-
 sept ans, & à cet âge il étoit déjà connu
 par toutes les belles qualités du grand
 Prince & du Héros. Aussi versé dans l'art
 de la guerre, aussi entreprenant, aussi
 jaloux d'étendre sa domination que
 Mahomet II, mais plus suivi dans ses
 projets & plus habile que lui dans sa
 politique, il ne fut pas moins acharné
 à la destruction des Chrétiens. L'Asie,
 l'Afrique & l'Europe, le Continent &

es Isles furent t
 es exploits. Pr
 ans ses entrepr
 quelques disgrac
 eût voulu qu
 qu'il n'toit pas
 conquête de la
 Tauris & Bagda
 en bataille rang
 ou Tahmasp, il
 négociation ave
 paix, à conditio
 de barrière aux
 Le sort des
 man des succès
 ble en Hongrie
 armée formida
 fortes & les
 obligées de s
 rempart de l'
 tomba sous se
 places eurent l
 & la valeur d
 par-tout vain
 foumettoit d'a
 drapeaux com
 n'étoit encore
 de son règne,
 répandu l'effro

es Isles furent tour à tour le théâtre de
 ses exploits. Presque toujours heureux XVI.
 dans ses entreprises, à peine éprouva-t-il S I È C L E.
 quelques disgrâces, comme si la fortune
 eût voulu que lui apprendre par-là
 qu'il n'étoit pas invincible. Il acheva la
 conquête de la Perse, en soumettant
 Tauris & Bagdad. Mais ayant été vaincu
 en bataille rangée par le Sophi Thamas
 ou Tahmasp, il fut contraint d'entrer en
 négociation avec lui, & d'accepter la
 paix, à condition que l'Euphrate serviroit
 de barrière aux deux Empires.

Le sort des combats préparoit à Soli-
 man des succès plus brillans & plus dura-
 ble en Hongrie. Il y marcha suivi d'une
 armée formidable. Les villes les plus
 fortes & les mieux défendues furent
 obligées de se rendre. Belgrade, le
 rempart de l'Europe de ce côté-là,
 tomba sous ses loix. Bude & les autres
 places eurent le même sort. Le nombre
 & la valeur de ses troupes le rendoient
 par-tout vainqueur; & la terreur lui
 soumettoit d'avance tous les Pays où ses
 drapeaux commençoient à paroître. Il
 n'étoit encore que dans la seconde année
 de son règne, & déjà ses armes avoient
 répandu l'effroi dans l'Orient & l'Occi-

XVI.

S I È C L E.

dent. Mais il interrompit lui-même le cours de ses triomphes en Hongrie, pour tourner ses armes contre les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, éternels ennemis des Mahométans & de leur Religion. Son bonheur le suivit encore dans cette expédition. Il parut devant l'Isle de Rhodes, résidence du Grand-Maître, & chef-lieu de l'Ordre, avec une flotte nombreuse. La ville étoit défendue par tout ce que l'art peut ajouter aux avantages d'une situation naturellement forte. Quatre mois de siège ne purent lasser la constance du Prince Turc : il conduisoit lui-même toutes les opérations, se trouvoit à toutes les attaques, & affrontoit les plus grands dangers. Les Chevaliers de leur côté faisoient des prodiges de valeur, pour sauver la place, ou du moins en reculer la perte. Enfin la fortune de Soliman l'emporta ; la place fut rendue par impuissance de la soustraire au joug des Infidèles. Mais les Chevaliers obtinrent des conditions honorables ; & Soliman, plein d'admiration pour ces braves guerriers, les accorda volontiers à leur courage, conduite généreuse qui fit plus d'honneur à ce Prince que la victoire même.

La

La Hongrie fut réduite ; & Soliman l'avant à les rompre, lèrent le Prince ne fut pas avoir été dans célèbre bataille le jeune Roi mort en combat dit à Soliman éloignement regardée comme fait perdre. qui coûtoient Sultan qu'il de Vienne, quoique tout à se soumettre devant cette deux cent mille Vienne étoit grands Capitaine ric, Prince Infidèles, il souffrit par les sans égale, avec un combat d'un jour à

Tome V

La Hongrie gémissoit dans la servitude ; & honteuse de porter les fers dont Soliman l'avoit chargée , elle se préparoit à les rompre. Ces mouvemens y rappellerent le Prince Turc , à qui la victoire ne fut pas moins fidelle qu'elle ne l'avoit été dans sa première expédition. La célèbre bataille de Mohats , gagnée sur le jeune Roi Louis VI , qui trouva la mort en combattant pour sa Patrie , rendit à Soliman toutes les villes que son éloignement & l'espérance de sa défaite , regardée comme inévitable , lui avoient fait perdre. Des conquêtes si rapides & qui coûtoient si peu , persuadèrent au Sultan qu'il lui seroit facile de s'emparer de Vienne , capitale de l'Autriche , après quoi toute l'Allemagne ne tarderoit pas à se soumettre. Il alla donc mettre le siège devant cette place avec une armée de deux cent cinquante mille hommes. Mais Vienne étoit défendue par un des plus grands Capitaines de ce tems-là , Frédéric, Prince Palatin. En vingt jours consécutifs , il soutint vingt assauts , qui furent livrés par les Turcs avec une impétuosité sans égale , & repoussés par les assiégés avec un courage qui sembloit croître d'un jour à l'autre , comme l'acharne-

XVI.

SIÈCLE.

XVI. meurt de l'ennemi. Enfin Soliman, qui ne s'étoit pas attendu à cette vigoureuse résistance, fut obligé de lever le siège après avoir perdu quatre-vingt mille hommes. Il eut quelques tems après le même sort devant l'Isle & la ville de Malthe, où les Chevaliers de Saint-Jean s'étoient établis après la prise de Rhodes. Mais il se vengea sur les Vénitiens, auxquels il enleva l'Isle de Chio, & plusieurs autres, conquises sur les Turcs par les Généraux de la République, dans les guerres qui avoient précédé son règne.

Le fameux Corsaire Chéreddin, si connu & si redouté sous le nom de Barberouffe, s'étoit attaché au service de Soliman, qui lui avoit confié toutes ses forces navales. Ce Pirate qui passoit pour le plus grand homme de mer qu'on eût encore vu, étoit depuis plusieurs années la terreur des Nations chrétiennes; sur les côtes & dans les Isles de la Méditerranée. Il mit sous la domination de Soliman, Tunis, Alger, & la plupart des petits États qui s'étoient formés sur les côtes d'Afrique, depuis la décadence de l'Empire des Califes. Il lui fournit aussi plusieurs des Provinces baignées par les mers d'Orient. Il ravagea impuné-

ment les côtes de Naples voient alors échouer de d'abandonner de ses vaisseaux sensible aux nouvelles sur les Chrétiens civiles & servirent de tête d'une défenseur de contre Fer Quint, qui Mais la pro tan n'avoit par l'autre les dépouilles. Cette ne lui réu faveur des Hongrie. irruptions principale en auroient si, connoit intérêts, au des faction

ment les contrées maritimes du Royaume de Naples & de la Sicile, qui se trouvoient alors sans défense. Mais il vint échouer devant Nice, dont il fut obligé d'abandonner le siège, par la dispersion de ses vaisseaux. Si cette disgrâce fut sensible au Sultan; il s'en consola par les nouveaux avantages qu'il remporta sur les Chrétiens en Hongrie. Les troubles civils qui agitoient ce Royaume, lui servirent de prétexte pour y rentrer à la tête d'une armée. Il se donnoit pour défenseur du jeune Roi Jean Zapolski, contre Ferdinand, frère de Charles-Quint, qui lui disputoit la Couronne. Mais la protection dangereuse du Sultan n'avoit pour but que de ruiner l'un par l'autre les deux compétiteurs, pour les dépouiller ensuite avec plus de facilité. Cette politique, aisée à pénétrer, ne lui réussit quelque tems, qu'à la faveur des dissensions qui déchiroient la Hongrie. Ce fut dans les différentes irruptions qu'il fit en Europe, la cause principale de ses victoires. Les Hongrois en auroient sans doute arrêté le cours, si, connoissant mieux leurs véritables intérêts, au lieu de former dans l'État des factions acharnées à s'entredétruire,

XVI.
SIÈCLE.

XVI. **SIÈCLE.** il eussent uni leurs forces contre l'ennemi commun de leur Religion & de leur Patrie. Après s'être emparé d'un grand nombre de places, Soliman assiégeoit Zigeth, fortéresse peu importante de la basse Hongrie, mais qui l'irritoit par une résistance que ne lui avoient pas opposée des villes plus fortes & mieux situées. Il s'opiniâtra à ce siège, quoique le Pays fût mal sain, & que les maladies commençassent à désoler son camp. Il en fut attaqué lui-même, & mourut avant que la place eût cédé aux efforts des assiégeans, dont il dirigeoit les opérations, de son lit. Ce Prince étoit dans la soixante-seizième année de son âge, & dans la quarante sixième de son règne. Il a toujours été regardé comme le plus grand homme qui ait gouverné l'Empire Ottoman. Il joignoit aux talens militaires, les vues profondes & la pénétration d'un excellent politique. Humain, généreux, magnanime, juste, même envers ses ennemis, il mérita par ses vertus morales, l'estime de ceux dont il étoit la terreur par la force & le bonheur de ses armes. On a fait un reproche à François I, Roi de France, d'avoir recherché son alliance, pour abaisser

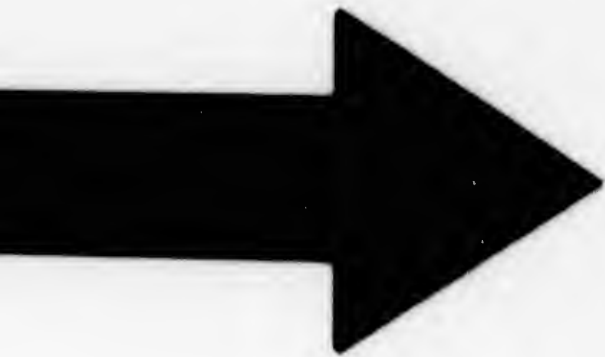
Charles - Q
 union fut l
 que les circ
 rope, la re
 nous pouvo
 gnage de to
 alors peu d
 Chrétiens,
 du Monarq
 certain qu'
 fût plus sû
 traités, & p
 à les exécute

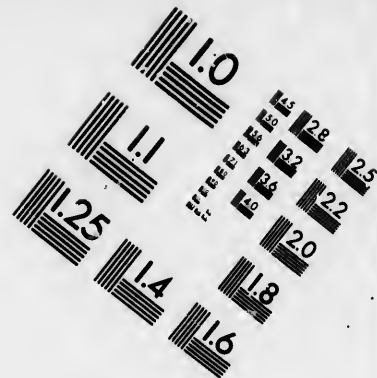
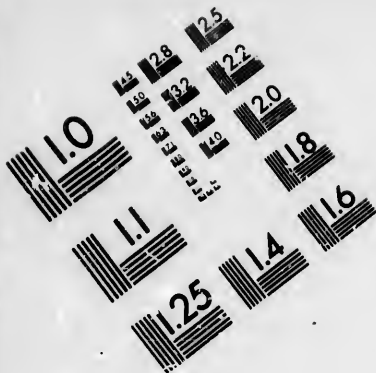
La mort
 toutes les F
 me un évê
 Hongrie re
 le Sultan S
 cesseur, e
 la guerre,
 gloire, il a
 conquêtes,
 de l'Europ
 caractère in
 paix à l'écla
 fallu acheter
 Il aimoit le
 térieur du
 doivent inca

Charles-Quint. Mais, outre que cette union fut l'ouvrage de la politique, & que les circonstances où se trouvoit l'Europe, la rendoit peut-être nécessaire, nous pouvons assurer, d'après le témoignage de tous les Historiens, qu'il étoit alors peu de Princes, même parmi les Chrétiens, plus dignes de la confiance du Monarque François. Du moins est-il certain qu'il en étoit peu dont l'alliance fut plus sûre par leur bonne foi dans les traités, & par leur exactitude religieuse à les exécuter.

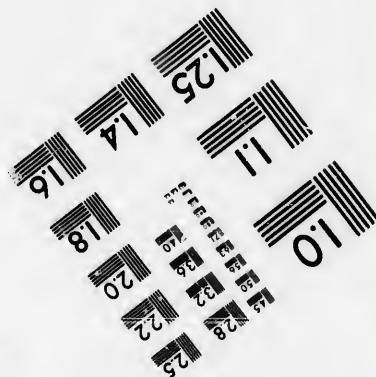
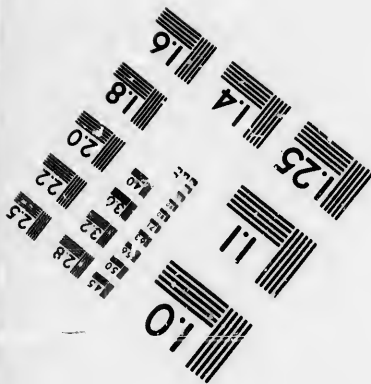
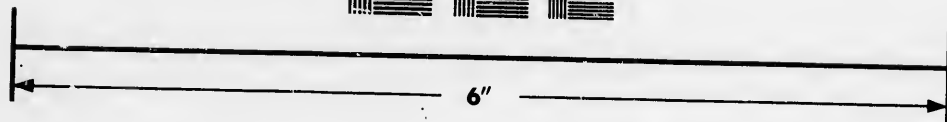
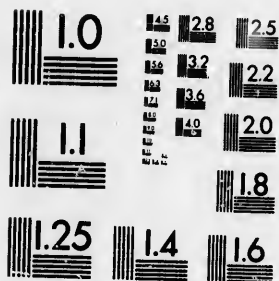
La mort de Soliman fut regardée de toutes les Puissances chrétiennes, comme un événement heureux, dont la Hongrie recueillit le principal fruit. Si le Sultan Sélim II, son fils & son successeur, eût eu les mêmes talens pour la guerre, & le même amour pour la gloire, il auroit pu, en poursuivant ses conquêtes, donner des fers à une partie de l'Europe. Mais, ce Prince étoit d'un caractère indolent, qui lui fit préférer la paix à l'éclat des triomphes qu'il auroit fallu acheter aux dépens de son repos. Il aimoit le vin, & se livroit dans l'intérieur du Sérail à des excès qui le rendoient incapable de s'occuper du travail.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

10
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

10
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

des affaires, des soins pénibles du Gouvernement, & des projets de l'ambition. **XVI.** Il rendit la tranquillité à la Hongrie & aux Etats voisins, où Soliman avoit répandu de si vives alarmes; & pour s'assurer à lui, un loisir dont il avoit besoin dans le plan de vie qu'il s'étoit fait, il conclut une trêve de huit ans avec l'Empereur Maximilien II.

Cependant la haine du nom Chrétien, si naturelle aux Musulmans, se réveilla dans son cœur, & le tira de l'état d'engourdissement où il étoit plongé. Au mépris de ses conventions avec les Vénitiens, il forma une entreprise sur l'Isle de Chypre. La conduite en fut confiée au Visir Mustapha, qui, plus actif & plus courageux que son maître, soumit en peu de tems Nicosie, capitale de cette Isle, Famagouste & les autres places moins considérables, enfin tout le Pays. C'est la seule expédition de quelque importance, qui ait illustré le règne de Sélim II. Ce Prince mourut à cinquante ans, en 1574, d'une apoplexie causée par ses débauches. Les Chrétiens avoient remporté sur lui la fameuse bataille navale de Lépante en 1571. Don Juan d'Autriche, fils natu-

rel de
quatre
espéra
son pè
du ter
Infidè
les Tu
bâtim
Mais
effet,
vantag

La
presqu
depuis
dant le
Ce Pr
Otton
contre
toient
offroie
d'éten
Ils pa
armée
& san
dirent
péran
vanço
Pays,
nant

rel de Charles-Quint, âgé de vingt-
 quatre ans, Prince de la plus haute
 espérance, y commandoit la flotte que **XVI.**
 son père lui avoit confiée. Les Historiens **SICILE.**
 du tems ont écrit que trente-deux mille
 Infidèles y trouvèrent la mort, & que
 les Turcs y perdirent plus de deux cents
 bâtimens, tant pris que coulés à fond.
 Mais cette victoire fut stérile & sans
 effet, parce qu'on ne fut pas en tirer l'a-
 vantage qu'elle devoit produire.

La Hongrie, où les Sultans n'avoient
 presque pas cessé de faire la guerre
 depuis Mahomet II, respira un peu pen-
 dant les premières années d'Amurath II.
 Ce Prince qui monta sur le Trône des
 Ottomans en 1574, tourna ses armes
 contre les Perses. Les troubles qui s'é-
 toient élevés dans les Etats du Sophi,
 offroient aux Turcs une occasion favorable
 d'étendre leurs conquêtes de ce côté-là.
 Ils parurent sur les frontières avec une
 armée formidable. La guerre fut longue
 & sanglante. Mais les succès ne répon-
 dirent pas toujours aux forces ni aux es-
 pérances de l'agresseur. Cependant il s'a-
 vançoit peu à peu dans l'intérieur du
 Pays, & l'on pouvoit craindre que, pre-
 nant enfin le dessus, il ne parvint à ren-

XVI. **SIÈCLE.** verser la Monarchie. C'étoit depuis long-tems le but des Princes Ottomans; la constance & le tems auroient pu les y conduire, s'ils eussent mis plus de suite dans leurs vues, & plus de combinaisons dans leurs entreprises.

Ces considérations portèrent le Sophi à proposer un accommodement. Amurath, à qui les Janissaires donnoient de continuelles alarmes, s'y prêta d'autant plus volontiers, que le traité lui assuroit la possession de trois Provinces démembrées de la Perse, & réunies à son Empire. Mais bientôt cette même inquiétude des Janissaires qui l'avoit déterminé à faire la paix avec les Perses, le força à reprendre les armes, pour occuper cette milice indocile & remuante. Il rompit la trêve qu'il avoit conclue avec l'Empereur Rodolphe II, & il entra dans la Croatie avec une armée de cinquante mille hommes. Quoique cette invasion fût subite; elle eut peu de succès. Les Chrétiens se défendirent comme s'ils eussent été préparés à soutenir une attaque prévue de loin. Deux victoires remportées sur les Infidèles, mirent ceux-ci dans la nécessité de craindre le sort dont ils avoient menacé leurs enne-

mis. L'A
vant la for
boulevard
encore d
Amurath
que par l
dont le G
maître. M
de vingt
core ne la
le Comte
ayant attra
l'ayant pa
ne survéc
ment; il
quante an
de son règ
Les Su
montoien
avoir arro
frères. C
coient à c
égard aux
qu'on les
Monarqu
le voir or
cutions b
parvint à
murath,

mis. L'Archiduc Mathias, en leur enlevant la forte place de Novigrad, l'un des boulevards de la Hongrie, les resserra encore dans des bornes plus étroites. XVI.
SIÈCLE.

Amurath ne fut consolé de ces pertes, que par la prise de Raab; ou Javarin, dont le Grand-Visir Sinan Bassa se rendit maître. Mais cette conquête coûta plus de vingt mille hommes aux Turcs; encore ne la conservèrent-ils pas long-tems; le Comte de Paissi Général de l'Empereur, ayant attaqué de nuit la Garnison, & l'ayant passée au fil de l'épée. Amurath ne survécut pas long-tems à cet événement; il mourut en 1595, âgé de cinquante ans, dans la vingt-unième année de son règne.

Les Sultans de la race Ottomane ne montoient sur le Trône qu'après en avoir arrosé les degrés du sang de leurs frères. Ces sacrifices cruels recommençoient à chaque nouveau règne; & sans égard aux loix de la nature; il suffisoit qu'on les crût nécessaires à la sûreté du Monarque, pour n'être pas surpris de le voir ordonner de sang-froid ces exécutions barbares. Lorsque Mahomet III parvint à l'Empire, après la mort d'Amurath, il en coûta la vie à dix-neuf de

ses frères qui furent étranglés par ses ordres, & à dix femmes que son père laissoit enceintes, & qu'il fit jeter dans la mer. Ce Prince indolent & voluptueux n'avoit aucun talent pour la guerre, ni pour le Gouvernement. Il abandonnoit les rênes de l'Etat à ses Visirs, pour se livrer sans soins à tous les plaisirs que peut goûter un Sultan, au milieu des objets les plus propres à exciter ses desirs & à les satisfaire. Les Chrétiens profitèrent de sa foiblesse pour reprendre la plupart des villes que ses prédécesseurs leur avoient enlevées dans la Hongrie & dans les contrées voisines. Cependant il fut obligé, malgré lui, de faire quelques efforts pour s'opposer à des pertes qui pouvoient lui devenir funestes, parce qu'on les regardoit comme le fruit de son indolence. Ses Généraux reprirent quelques villes; mais quoiqu'ils eussent à leurs ordres une armée de deux cent mille hommes, ils n'eurent pas de succès proportionnés à de si grandes forces. Ils perdirent même une bataille dont la nouvelle causa de grandes rumeurs à Constantinople, sur-tout parmi les Janissaires. Cette Milice redoutable murmuroit hautement contre le Prince, qui

tranquille avec indifférence, plaintes, dont elles minèrent avec les faisoit réputation, n'leur mécontent que le Sultan, ses favoris. Il ne leur étoit pas de victimes, tudes qu'une vie molle comparé à son père & de des murres de guerre. Ses fils partant craignant il ne prit fit arrêter s'annoncer le cordo homet de cette lâche & en 160

tranquille au fond de son sérail, voyoit avec indifférence les pertes de l'Etat. Ces plaintes, & les mouvemens inquiets dont elles étoient accompagnées, déterminèrent Mahomet à conclure la paix avec les Chrétiens. Mais ce traité qui faisoit rentrer les Janissaires dans l'inaction, n'étoit pas propre à faire cesser leur mécontentement. Il fallut encore que le Sultan leur sacrifiât ses Ministres, ses favoris, & jusqu'à sa propre mère. Il ne leur abandonna ces malheureuses victimes, que pour se délivrer des inquiétudes qui troubloient ses plaisirs. Mais la vie molle & voluptueuse de ce Prince, comparée aux actions brillantes de son père & de ses ayeux, excitoit chaque jour des murmures plus vifs parmi les gens de guerre. Le Sultan ayant appris que son fils partageoit leur mécontentement, & craignant que, d'intelligence avec eux, il ne prît des mesures pour le détrôner, fit arrêter ce malheureux Prince, qui s'annonçoit par mille belles qualités, & le cordon fatal mit fin à ses jours. Mahomet ne jouit pas long-tems du fruit de cette nouvelle cruauté. Ce Monarque lâche & méprisable mourut de la peste en 1603, après un règne de neuf ans

qu'il avoit passé tout entier dans l'obscurité du fétil.

XVI.

S I È C L E.

A la mort de Mahomet III, la Puissance Ottomane, malgré les pertes qu'elle avoit éprouvées sous son règne, étoit encore la plus vaste & la plus formidable qu'il y eût sur la terre. Elle s'étendoit de l'Euphrate au Danube, des confins de l'Arabie, aux côtes de l'Afrique, & des frontières de l'Inde au fond de l'Europe. Une domination qui embrassoit tant de Provinces, & qui faisoit de continuel efforts pour se développer de plus en plus, avoit bien de quoi faire trembler tous les autres Etats. Quels changemens n'auroit-elle pas occasionnés dans l'Europe, si elle fût tombée de tout son poids sur cette partie du monde, dont les peuples étoient divisés par tant d'intérêts opposés, & tant de guerres? On conçoit difficilement que les Princes Chrétiens n'ayent pas vu le danger qui les menaçoit; & que le voyant, ils ne se soient pas unis pour repousser une Nation toute guerrière qui joignoit le fanatisme des anciens Musulmans à cette soif insatiable des conquêtes qui les avoit rendus maîtres des plus belles Contrées du monde. Mais la plupart des

C

Princes qui parties de l que de leur soient du Infidèles, leur d'être exposés de

D'ailleu de Souver uns des au succès aur désintéress établie? C sembler e au même toient cha de la dés Papes fire cle comm réussir da obtacles rent, ils mais ils bout. Er tion où f mes de sans peir Les hain politique

Princes qui régnoient dans les différentes parties de l'Occident, ne s'occupoient que de leurs propres affaires, & se reposoient du soin d'arrêter les progrès des Infidèles, sur ceux qui, ayant le malheur d'être leurs voisins, se trouvoient exposés de plus près à leurs coups. XVI.
SIÈCLE.

D'ailleurs, comment faire entrer tant de Souverains, ennemis ou rivaux les uns des autres, dans une ligue dont le succès auroit dépendu & du zèle le plus désintéressé, & de la confiance la mieux établie ? Quel lien assez fort pour rassembler en un même corps & conduire au même but tant de parties qui portoient chacune dans leur sein le principe de la désunion & de la discorde ? Les Papes firent ce qu'ils purent dans ce siècle comme dans le précédent, pour réussir dans ce beau projet. Malgré les obstacles sans nombre qu'ils rencontrèrent, ils ne le perdirent jamais de vue ; mais ils ne purent jamais en venir à bout. En effet, qu'on examine la situation où se trouvoient alors tous les Royaumes de l'Europe, & l'on se convaincra sans peine que la chose étoit impossible. Les haines nationales, les projets de la politique, les entreprises de l'ambition,

XVI.
S I È C L E. les ravages du fanatisme, les discordes civiles, & les guerres de Religion qui commençoient à s'allumer, excitoient d'un bout de l'Europe à l'autre, tant de troubles & de calamités publiques, tant de haines & de défiances réciproques malheureusement trop fondées, que de tous les projets, le plus impraticable étoit celui de faire entrer les Rois & les peuples dans une confédération générale contre les Turcs.

Comment la puissance Ottomane, avec des armées si nombreuses & une domination si étendue, ne fit-elle donc pas des progrès plus rapides & des conquêtes plus considérables en Europe ? Comment ces corps de troupes, qui montoient quelquefois à deux & trois cent mille hommes, ne parvinrent-ils dans le cours de près d'un siècle & demi, qu'à s'emparer de quelques villes dans la Hongrie & les contrées voisines ? Comment enfin, tant de bras commandés, tantôt par les Sultans eux-mêmes, tantôt par leurs plus habiles Généraux, ne purent-ils sous les règnes de sept Princes, la plupart excellens guerriers, conquérir le seul Royaume de Hongrie, souvent partagé entre deux Souverains,

C R
 & toujours d
 semble que c
 choses, un P
 continuelles,
 civiles, & c
 bitans, ne de
 à des secouss
 répétées. U
 au plus, de
 aux Soliman
 juger sans r
 jettés sur l'
 bientôt engl
 armées imm
 & de cette
 à subjugu
 puissance eût
 & quelle Na
 se feroit tro
 leurs fers ?

Il faut de
 de progrès
 continuoient
 de leur man
 de quelque
 tution. Nou
 deux chose
 salut de l'E
 prises des

& toujours déchiré par des factions ? Il XVI.
 semble que dans le cours ordinaire des SIECLE.
 choses, un Pays dévasté par des guerres
 continuelles, affoibli par les dissensions
 civiles, & dévoré par ses propres ha-
 bitans, ne devoit pas résister si long-tems
 à des secousses si violentes, & si souvent
 répétées. Une campagne ou deux tout-
 au plus, devoient suffire aux Bajazet,
 aux Soliman, aux Sélim, pour le sub-
 juguer sans retour. Delà ils se seroient
 jettés sur l'Allemagne, & l'auroient
 bientôt engloutie sous les flots de leurs
 armées immenses. Maîtres de l'Empire
 & de cette foule de petits Etats si facile
 à subjuguier, qui le composent, quelle
 puissance eût pu s'opposer à leurs efforts,
 & quelle Nation, dans tout l'Occident,
 se seroit trouvée en état de se dérober à
 leurs fers ?

Il faut donc que la cause de leur peu
 de progrès, même dans les Pays qui
 continuoient à leur Empire, soit venue
 de leur manière de faire la guerre, ou
 de quelque vice inhérent à leur consti-
 tution. Nous dirions volontiers que ces
 deux choses concoururent à la fois au
 salut de l'Europe, en bornant les entre-
 prises des Turcs à des succès passagers

& à des victoires stériles. Leurs armées
 XVI. étoient tout ensemble, & trop nom-
 breuses, & trop mal disciplinées, pour
 S I È C L E. qu'on pût les tenir long-tems sous les
 drapeaux, & les employer à des expé-
 ditions qui eussent exigé de la constance.
 Elles vouloient paroître tout-à-coup,
 couvrir un vaste terrain, brusquer les
 attaques, envahir plutôt que vaincre,
 & cesser d'agir dès que leur premier ob-
 jet étoit rempli. C'étoient des torrens
 qui se répandoient avec impétuosité,
 qui causoient beaucoup de ravages, &
 qui s'écouloient au bout de quelque tems,
 ne laissant après eux, pour toutes preuves
 de leur existence, que les traces du mal
 qu'ils avoient fait. D'ailleurs, il étoit
 impossible de fournir long-tems à la sub-
 sistance de ces corps immenses, qui traî-
 noient encore sur leurs pas une multi-
 tude de bouches inutiles. De sorte que
 si le Pays qui devenoit le théâtre de la
 guerre, étoit naturellement peu fertile,
 si l'ennemi qu'on alloit combattre au loin
 avoit la précaution de dépouiller les cam-
 pagnes, si dès le début on essuyoit des re-
 vers, si les maladies ou la contrariété des
 saisons détruisoient les espérances de suc-
 cès que la confiance du grand nombre

avoit fait naître
 plaintes ne tar-
 mécontenteme-
 de près; il fal-
 suites de la m-
 mées dans des
 l'abondance &
 jusqu'aux pla-
 d'abord, & r-
 prise comme
 presque touj-
 armées innom-
 mises sur pie-
 cident. Ajout-
 Asiatiques ser-
 dans tous les
 des peuples
 pher d'eux.
 furent une p-
 cèrent à se
 monde.

De plus,
 des Sultans
 tion de l'Eta-
 vernement
 potique &
 en général
 de soumettre
 formoient

avoit fait naître ; les murmures & les plaintes ne tarديوient pas à éclater, le mécontentement. & la révolte suivoient de près ; il falloit alors, pour éviter les suites de la mutinerie, ramener les armées dans des lieux où elles trouvaissent l'abondance & la sûreté, abandonner jusqu'aux places dont on s'étoit emparé d'abord, & renoncer enfin à une entreprise commencée à grands frais. Tel a presque toujours été le sort de ces armées innombrables que les Turcs ont mises sur pied pour la conquête de l'Occident. Ajoutons à cela, que les Nations Asiaticques semblent avoir été destinées, dans tous les tems, à recevoir le joug des peuples du Nord, & non à triompher d'eux. Les Turcs eux-mêmes en furent une preuve, lorsqu'ils commencèrent à se faire connoître dans le monde.

De plus, il y avoit dans la politique des Sultans, un vice lié avec la constitution de l'Erat, & avec la forme du Gouvernement qui étoit tout à la fois despotique & militaire. Ils se proposoient en général de conquérir tel Royaume, de soumettre tel peuple ; mais ils ne formoient pas de plan suivi & combiné

des opérations qui auroient dû se succéder l'une à l'autre pour arriver au but.

XVI. Ils ne prévoyoit pas davantage les évènements contraires, les revers inopinés, & les coups de hazard, pour y remédier à propos, & en arrêter les suites par ces moyens que l'expérience & l'habileté savent employer au moment qu'ils deviennent nécessaires. Ils se contentoient d'assembler des armées formidables par le nombre, & de dire à leurs Vifirs : mettez-vous à la tête de ces troupes, allez assiéger telle ville, ou envahir telle province, sans leur donner d'autres instructions. Si l'entreprise étoit heureuse, le Monarque s'en attribuoit la gloire; mais si quelque obstacle imprévu la faisoit échouer, il rejettoit la honte du mauvais succès sur le Général qui avoit mal rempli ses ordres, & souvent il le punissoit par la mort, ou du moins par la disgrâce, pour se dérober lui-même à la fureur des Janissaires. Si d'autres causes ont concouru au peu de progrès des armes Ottomanes, lorsqu'elles se sont tournées contre les peuples de l'Europe, celles-ci ont été les plus ordinaires & les plus actives dans ce siècle & dans les suivans.

*Etat des grandes
autres Puissances
le seizième siècle*

LES tableaux des Monarchies & de l'Europe, ne sont pas les époques précédentes comparé aux évènements de ce siècle vit éclipser les autres. Il y passa des changements neufs ne furent pas. En Allemagne, la sainte se procurer & se perpétuer sans que la fédération éprouvée. Les divers Monarchies, divisées religieuses, les loix de la de nouveaux nouveau culte fédération se qui ont chac

ARTICLE II.

Etat des grandes Monarchies & des autres Puissances en Europe, pendant le seizième siècle.

LES tableaux historiques des grandes Monarchies & des autres Puissances de l'Europe, ne nous ont rien offert sous les époques précédentes, qui puisse être comparé aux événemens que le seizième siècle vit éclore dans tous les Etats. Il y passa des choses dont les tems antérieurs ne fournissent point d'exemple. En Allemagne, une Maison déjà puissante se procure de nouvelles possessions, & se perpétue sur le Trône Impérial, sans que la forme ordinaire des élections éprouve le moindre changement. Les divers Membres du Corps Germanique, divisés entr'eux par les opinions religieuses, sans cesser d'être unis par les loix de la Constitution, acquièrent de nouveaux intérêts en embrassant un nouveau culte. Enfin, cette vaste confédération se partage en deux portions, qui ont chacune leurs maximès politi-

ques, leurs droits & leurs privilèges & la soumission. tremblent & prennent contre d'où leurs frères toujours. Un nombre bornes connues croître la puissance Possesseur de tant même prince, si redouté de l'indigne du desir d'étendre au rang suprême de tous ses domaines dans une retrai que deux ou trois Gentilshomme en égal, après de trente ans l' & son insatiab

XVI.

S I È C L E

part, quoique soumises aux mêmes loix, & gouvernées par le même Chef. En France, une secte obscure & foible dans ses commencemens, parvient bientôt à se rendre assez redoutable pour obliger le Gouvernement à composer avec elle; des factions ennemies se forment dans l'Etat; une administration incertaine & timide leur permet de prendre des forces, & les enhardit à tout oser; le Royaume est inondé de sang; le brigandage, la révolte & la confusion règnent de toutes parts; des scènes d'horreur font chaque jour frémir la nature; & deux Rois, dignes l'un de l'autre d'un meilleur sort, périssent, au milieu de leur carrière, sous les coups du fanatisme.

En Espagne, un Religieux devenu Régent des trois Royaumes qui n'en forment plus qu'un, abaisse les Grands, restreint leurs privilèges, & prépare le règne du Prince le plus absolu qui eût encore paru au-delà des Pyrenées. Ce Monarque achève ce que la sagesse d'Isabelle & la politique de Ferdinand avoient heureusement commencé. Les Seigneurs, auparavant si fiers & si jaloux de leurs droits, plient sous lui, &

donnent aux au la soumission. tremblent & prennent contre d'où leurs frères toujours. Un nombre bornes connues croître la puissance Possesseur de tant même prince, si redouté de l'indigne du desir d'étendre au rang suprême de tous ses domaines dans une retrai que deux ou trois Gentilshomme en égal, après de trente ans l' & son insatiab

En Angleterre dans ses passions ration n'arrête satisfaisante, all étendre la p les liens qui l'Eglise, pour ses goûts, & dont les suite

donnent aux autres sujets l'exemple de la soumission. Les Maures d'Afrique tremblent & n'osent plus rien entreprendre contre la tranquillité d'un Pays d'où leurs frères ont été chassés pour toujours. Un nouvel Empire au-delà des bornes connues de l'Univers, vient accroître la puissance & les richesses du Possesseur de tant de Royaumes. Enfin, ce même prince, si jaloux de son pouvoir, si redouté de ses ennemis, si tourmenté du desir d'étendre sa domination, renonce au rang suprême, se dépouille librement de tous ses domaines, & finit ses jours dans une retraite, n'ayant pour société que deux ou trois Solitaires & quelques Gentilshommes campagnards qu'il traite en égal, après avoir troublé pendant plus de trente ans le monde par son ambition & son insatiable avidité.

En Angleterre, un Prince impétueux dans ses passions, & que nulle considération n'arrête quand il s'agit de les satisfaire, altère la constitution pour étendre la prérogative royale, rompt les liens qui l'attachoient au Chef de l'Eglise, pour se livrer à l'inconstance de ses goûts, & commence un Schisme dont les suites produisent après lui le

XVI.

SIÈCLE

XVI. changement total de la croyance & du culte. Une femme qui a mérité d'être comptée parmi les plus grands Rois déploye pendant son règne long & florissant, une vigueur de génie qui élève & développe celui de la Nation qu'elle gouverne, & la rend capable des plus grandes entreprises. Absolue au dedans, redoutée au dehors, elle imprime un caractère de grandeur à ses foiblesses même; & les actions blâmables qu'elle se permet pour satisfaire ses penchans, ou pour assouvir sa vengeance, n'affoiblissent point son autorité chez elle, ni sa considération chez l'Etranger. Après elle, vient un Prince, dont la mère avoit terminé ses jours sur un échaffaud; & son avènement au Trône, ajoute une nouvelle Couronne à celles que porteroient déjà les Monarques de la Grande Bretagne.

En Italie, deux Princes rivaux de gloire & d'ambition se disputent les armes à la main des domaines sur lesquels ils prétendent avoir l'un & l'autre des droits légitimes. La valeur brillante, mais trop inconsidérée du premier, cède à la fortune du second qui conduit ses entreprises avec plus de lenteur & plus

de sûreté. Les I par des conféd les traités, les faisoit au loin scie. Une Mai au rang des par le sage en richesses & de ration qui la r rer son allianc illustres.

En Suède, les autres états & la rudesse enfin, les arts étrangers; des loix fondées des coutumes doctrines, pa pour renvers dans les esprits tire de l'eng été jusqu'alon dans une cor cesse menacé une Républi l'amour de la au courage & à l'industrie &

de sûreté. Les Papes cherchent à réparer XVI.
 par des confédérations, des guerres & SIÈCLE
 des traités, les pertes que leur puissance
 faisoit au loin par les ravages de l'hé-
 résie. Une Maison de Négocians s'élève
 au rang des Souverains, & obtient
 par le sage emploi qu'elle fait de ses
 richesses & de son crédit, une considé-
 ration qui la met en état de faire desi-
 rer son alliance aux Monarques les plus
 illustres.

En Suède, en Danemarck & dans
 les autres états du Nord, la barbarie
 & la rudesse des mœurs disparoissent
 enfin, les arts & les sciences ne sont plus
 étrangers; des institutions utiles, & des
 loix fondées sur la raison succèdent à
 des coutumes absurdes, & les nouvelles
 doctrines, par les efforts qu'elles font
 pour renverser l'ancien culte, jettent
 dans les esprits un germe d'activité qui
 les tire de l'engourdissement où ils avoient
 été jusqu'alors. Au fond des Pays-Bas,
 dans une contrée marécageuse & sans
 cesse menacée par l'Océan, se forme
 une République qui doit son origine à
 l'amour de la liberté, son accroissement
 au courage & à l'économie, sa grandeur
 à l'industrie & au commerce. En un mot,

chez toutes les Nations de l'Europe, le
XVI. seizième siècle a été l'époque des plus
S I È C L E. étonnantes révolutions dans la Religion,
 dans le gouvernement, dans la politique,
 dans le commerce & dans la littérature.
 Reprenons en détail tous les traits de ce
 intéressant tableau.

Maximilien I régnoit en Allemagne
 depuis l'an 1493. Pendant vingt-cinq
 ans & demi qu'il occupa le Trône Im-
 périal, il ne montra ni capacité pour le
 Gouvernement, ni talent pour la guerre.
 Foible, inconséquent, sans aptitude &
 sans goût pour le travail, il eut peu de
 considération dans l'Empire, quoiqu'il
 en fût le Chef, & moins encore dans
 le reste de l'Europe, où son influence
 étoit comptée pour rien. La seule chose
 qu'il ait faite pour l'utilité de sa Nation,
 est la célèbre constitution dressée dans
 une diète qu'il tint à Worms en 1495;
 par cette loi, dont l'objet est le main-
 tien de la paix en Allemagne, la Juris-
 diction de la Chambre Impériale, &
 les formes qu'on y suit, furent établies
 d'une manière fixe & constante, qui
 donna plus de poids aux décisions de ce
 Tribunal, dont l'autorité s'étend à tous
 les Membres du Corps Germanique.
 Soit

Soit que Ma
 de son mérit
 supériorité d
 les Souverain
 dans leurs qu
 fois prendre
 de son tems;
 pour y jouer
 être en effet
 qu'il ambitio
 dans ses eng
 ses entreprie
 ra, reprit ses
 vue & sans c
 comme tout
 qu'à faire des
 grandissement
 entrer la rich
 Bourgogne,
 Marie leur h
 moment d'a
 Duché de B
 main de la
 mort de sa p
 prépara la gra
 donnant pou
 fils, Jeanne d
 Rois d'Espag
 Sa mort, arr
 Tome VI

Soit que Maximilien jugeât lui-même de son mérite & de son crédit par la supériorité du rang qu'il tenoit parmi les Souverains, soit qu'il se crût intéressé dans leurs querelles, il voulut quelquefois prendre part aux grandes affaires de son tems; mais ce ne fut jamais que pour y jouer un rôle subalterne, & pour être en effet beaucoup au-dessous de ce qu'il ambitionnoit de paroître. Léger dans ses engagements, malheureux dans ses entreprises militaires, il choisit, quitta, reprit ses alliés & ses ennemis, sans vue & sans objet. Toute son habileté, comme tout son bonheur, ne consista qu'à faire des mariages utiles pour l'agrandissement de sa Maison. Il y fit entrer la riche succession des Ducs de Bourgogne, en épousant la Princesse Marie leur héritière; il fut encore au moment d'acquérir à sa postérité le Duché de Bretagne, en obtenant la main de la Duchesse Anne, après la mort de sa première épouse; enfin, il prépara la grandeur de son petit-fils, en donnant pour femme à Philippe son fils, Jeanne de Castille, fille unique des Rois d'Espagne Isabelle & Ferdinand. Sa mort, arrivée en 1519, est devenue

XVI.

SIÈCLE.

une époque remarquable dans l'histoire
 XVI. de ce siècle, non par le vuide qu'elle
 S I È C L E. laissoit à remplir, mais par les rivalités
 qu'elle fit éclore, & les grands évé-
 mens dont ces rivalités devinrent la
 cause.

Jamais la Couronne Impériale n'a-
 voit excité tant d'ambition qu'on en vit
 naître après la mort de Maximilien.
 Parmi les Candidats qui sollicitoient
 l'honneur de s'asseoir sur le Trône des
 Césars, deux sur-tout attirèrent les re-
 gards de l'Europe, & balançèrent les
 suffrages des Electeurs: c'étoient François
 I, Roi de France, & Charles d'Autri-
 che, Roi d'Espagne. De ces deux con-
 currens, le premier jouissoit déjà d'une
 réputation de bravoure, de bienfaisance
 & de magnanimité justement acquise; le
 second, dont on ignoroit encore les
 bonnes & les mauvaises qualités, n'é-
 toit connu que par la vaste étendue de
 ses domaines. L'un & l'autre, par les
 raisons qui appuyoient ou qui combat-
 toient leur demande, tinrent long-tems
 indéçise l'Assemblée qui s'étoit formée
 à Francfort pour l'élection. L'activité
 que mettoient les deux rivaux dans la
 poursuite de leur objet, étoit égale de

part & d'autre
 gues & les pr
 dans dans ces
 les motifs du
 ployés par le
 fusion, une
 cesse varier l
 traîner.

Cet empre
 plus encore
 puissance, au
 Electeurs. Il
 sissant l'un d
 à l'Empire,
 féré, au lieu
 seur, un maî
 liberté publi
 ennemi. Pour
 ils offrirent le
 de Saxe, Pri
 prudence &
 contenta de
 de l'honneur
 refusant. En
 pour Charles
 ressement qu
 donnant un r
 il entraîna
 François reg

part & d'autre. Les présens, les intrigues & les promesses, ressorts plus puissans dans ces sortes d'occasions que tous les motifs du bien public, furent employés par leurs Agens avec une profusion, une chaleur qui faisoient sans cesse varier la balance au lieu de l'entraîner.

Cet empressement des concurrens, & plus encore la considération de leur puissance, augmentoient l'embarras des Electeurs. Il étoit à craindre qu'en choisissant l'un des deux, ils ne donnassent à l'Empire, dans celui qui seroit préféré, au lieu d'un Chef & d'un défenseur, un maître & un oppresseur de la liberté publique, & dans l'autre, un ennemi. Pour éviter ces inconvéniens, ils offrirent le sceptre à Frédéric, Electeur de Saxe, Prince recommandable par sa prudence & sa modération. Mais il se contenta de montrer qu'il étoit digne de l'honneur qu'on lui déferoit, en le refusant. En même-tems, il se déclara pour Charles d'Autriche; & le désintéressement qu'il venoit de faire paroître, donnant un nouveau poids à son suffrage, il entraîna celui des autres Electeurs. François regarda comme un affront la

préférence accordée à son rival. Il en
 XVI. conçut contre lui une haine, qui dura
 SIÈCLE. toute sa vie. Ce sentiment que les
 événemens postérieurs rendirent encore
 plus vif & plus profond, fut la pre-
 mière cause de toutes les guerres qu'il
 entreprit & de tous les malheurs qu'il
 éprouva.

Charles étoit en Espagne pendant que
 les suffrages de la diète le mettoient à
 la tête de tous les Potentats de l'Occi-
 dent. Sa joie fut inexprimable, lorsqu'il
 apprit la nouvelle de son élection. Il eut
 beaucoup de peine à la contenir, quoi-
 qu'il fût déjà le plus dissimulé de tous
 les hommes. En effet, c'étoit un triom-
 phe bien flatteur pour lui de l'avoir em-
 porté à l'âge de dix-neuf ans, sur un
 Monarque déjà couronné par la victoire,
 qui passoit avec raison pour le plus grand
 Prince de l'Europe, & le plus aimable
 des hommes. Il accourut sans délai pour
 jouir de sa gloire, & recevoir les marques
 de sa nouvelle dignité.

L'Allemagne ne tarda pas à se con-
 vaincre par sa propre expérience, qu'en
 préférant Charles à son concurrent, elle
 avoit mal adroitement choisi celui de ces
 deux Princes, dont le caractère & la

politique étoit
 la conservati-
 sa liberté. En
 une ambition
 violent au de-
 en maître ab-
 cun droit, a-
 titre qui ne
 impériale; &
 dans des bor-
 lations & les
 de loi, aucu-
 la porta plu-
 de la fortune
 res de Ferdin-
 il avoit aussi
 fourbe & art-
 de la domina-
 qui porte c-
 mettre d'au-
 propre inté-
 yeux de l'Eu-
 son génie se
 peint lui-mé-
 actions. On
 les partisans
 se répandoit
 caresser con-
 treprises; le

politique étoient les plus contraires à la conservation de ses privilèges & de sa liberté. En effet, Charles joignoit à une ambition démesurée, un penchant violent au despotisme. Il vouloit régner en maître absolu, & ne connoissoit aucun droit, aucune convention, aucun titre qui ne dût céder à la prérogative impériale; & cette prérogative resserrée dans des bornes étroites par les capitulations & les coutumes qui avoient force de loi, aucun des modernes Césars ne la porta plus loin que lui. En héritant de la fortune & des talens extraordinaires de Ferdinand d'Arragon son ayeul, il avoit aussi reçu de la nature son esprit fourbe & artificieux, son amour extrême de la domination, & cette trempe d'ame qui porte certains Monarques à n'admettre d'autre loi que celle de leur propre intérêt. Tel il se montra aux yeux de l'Europe entière, à mesure que son génie se développa, & tel il se peint lui-même par toute la suite de ses actions. On le vit tour à tour menacer les partisans des nouvelles opinions qui se répandoient en Allemagne, & les caresser comme s'il eût craint leurs entreprises; les accabler de tout le poids

XVI.

S I È C L E.

XVI.
S I È C L E R.

de sa puissance, & leur accorder des privilèges plus étendus qu'ils n'osoient en demander : on le vit respecter ou enfreindre les loix, ménager ou maltraiter les Princes de l'Empire, employer dans les diètes le ton absolu du despotisme, ou le langage séduisant de la ruse & de la politique, selon que ses armes ou ses négociations élevoient ou abaissoient sa puissance. Ses succès ou ses revers furent toujours la règle de sa conduite à l'égard de ceux qui traitèrent avec lui. Nous ne suivrons pas ce Prince dans tous les événemens heureux & malheureux qui signalèrent son règne; il nous suffit, pour achever de le faire connoître, de le considérer dans quelques-unes des circonstances les plus frappantes, où il se trouva placé par une suite des grandes entreprises qu'il eut à soutenir.

Lorsqu'en 1525, par une victoire qu'il dut moins à l'habileté de ses Généraux qu'à la valeur imprudente de son ennemi, le Milanois rentra sous sa domination, & François I tomba dans ses fers, il fut renfermé dans son cœur toute la joie dont un pareil événement l'environnoit. Il défendit les feres & les

réjouissances p
dans ces occas
alors que son
qu'il ne le f
témoinné tro
voir le maître
Monarque eu
où il ne pou
vigilance de
Charles ne lu
tifications qui
& appesantir
un autre co
prudence &
plus de part
Rome, qu'e
rés & des b
& les Vanda
& que le I
dans le Châ
le sort du M
être un traite
les ordonno
auxquelles
demander a
de l'Eglise
ordres pour
le forçoit d
ter sa liber

réjouissances publiques qui sont d'usage dans ces occasions. C'est qu'il craignoit alors que son captif ne lui échappât, & qu'il ne le fît bientôt repentir d'avoir témoigné trop de satisfaction de s'en voir le maître. Mais à peine l'infortuné Monarque eut-il été conduit à Madrid, où il ne pouvoit plus se dérober à la vigilance de ceux qui le gardoient, que Charles ne lui épargna aucune des mortifications qui pouvoient aigrir sa douleur & appesantir ses chaînes. Lorsque, par un autre coup de la fortune, où sa prudence & son courage n'eurent pas plus de part, ses troupes entrèrent dans Rome, qu'elles y exercèrent des cruautés & des brigandages dont les Goths & les Vandales ne s'étoient pas souillés, & que le Pape Clément VII, assiégé dans le Château Saint-Ange, attendoit le sort du Monarque François, & peut-être un traitement plus rigoureux, Charles ordonnoit en Espagne des processions auxquelles il assistoit lui-même, pour demander au Ciel la délivrance du Chef de l'Eglise, tandis qu'il donnoit des ordres pour le serrer de près, & qu'il le forçoit d'épuiser ses trésors pour acheter sa liberté. Enfin, lorsque Maurice,

XVI.
S I È C L E. Electeur de Saxe, dont le courage & l'habileté l'avoient aidé à dissiper la fameuse confédération de Smalcade, à la journée de Malberg, s'étant déclaré contre lui, l'eût obligé d'abandonner en désordre la ville d'Inspruck, où il couroit risque d'être arrêté, Charles voyant que la fortune l'abandonnoit, n'eut plus que des pensées tristes qui troublèrent son repos, & firent disparaître à ses yeux l'éclat de tous ces titres accumulés sur sa tête, & de ces actions dont le bruit avoit jetté tant de lustre sur le cours de sa vie.

Ces idées se fortifiant de jour en jour par les douleurs aiguës & presque habituelles d'une goutte dont il avoit ressenti les premières atteintes dès sa jeunesse, Charles forma la résolution d'abdiquer la puissance suprême dont il s'étoit toujours montré si jaloux. Il se dépoilla de tous ses Etats en faveur de son fils, & se retira dans un Couvent de l'Estramadoure, n'ayant retenu auprès de lui que douze domestiques, avec lesquels il vécut dans la simplicité d'un particulier au milieu de sa famille. Il passa vingt mois dans cette solitude, sans jeter un regard sur toute cette grandeur

qu'il avoit q
 qu'il avoit fai
 témoigner la
 ce qui s'y pa

Ce trait e
 beau de son hi
 âgé de cinqu
 occupé des g
 gion & des
 s'étoit imposé
 Charles-Quin
 & l'on s'est
 les vertus &
 rivaux célèbr
 résultat de c
 tion a pour l
 la vérité, se
 fut plus habi
 plus malheu
 Prince Autri
 tie de ses br
 ses Ministre
 gloire du M
 qu'à lui.

Les deux
 l'un après l'a
 rent ni ses
 ambition in
 étoit son fr

qu'il avoit quittée, sans parler de ce qu'il avoit fait dans le monde, & sans témoigner la moindre curiosité de savoir ce qui s'y passoit depuis son abdication. XVI.

Ce trait est sans contredit le plus beau de son histoire. Il mourut en 1558, âgé de cinquante-neuf ans, uniquement occupé des grandes vérités de la Religion & des pratiques de piété qu'il s'étoit imposées. On a souvent comparé Charles-Quint avec François premier, & l'on s'est plû à mettre en contraste les vertus & les défauts de ces deux rivaux célèbres. Il nous semble que le résultat de ces parallèles où l'imagination a pour le moins autant de part que la vérité, se réduit à dire que Charles fut plus habile & plus fortuné; François plus malheureux & plus estimable. Le Prince Autrichien dut la meilleure partie de ses brillans succès aux talens de ses Ministres & de ses Généraux : la gloire du Monarque François ne fut qu'à lui.

Les deux Empereurs qui succédèrent l'un après l'autre à Charles-Quint, n'eurent ni ses qualités brillantes, ni son ambition inquiète. Ferdinand I, qui étoit son frère, gouverna l'Empire avec

XVI.
S I È C L E .

sageſſe & modération. Mais ſes déſian-
ces augmentèrent les troubles & les
malheurs de la Hongrie. Il en poſſédoit
une portion, & faiſoit les plus grands
efforts pour envahir l'autre, malgré la
réſiſtance des Seigneurs qui réclamoient
l'uſage de leurs privilèges, & le droit
d'élection dont Ferdinand travailloit à
les dépouiller. Ces démêlés qui tenoient
à ſon intérêt perſonnell & à la grandeur
de ſa Maïſon, l'occupèrent plus que
toutes les autres affaires de l'Empire,
& du reſte de l'Europe. Ce Prince im-
prima une tache ineffaçable à ſa mé-
moire, en ordonnant le maſſacre de
Martinuzzi, Evêque de Waradin, Pré-
lat recommandable par ſon habileté dans
le maniement des affaires, & digne
d'un meilleur ſort par les grands ſervices
qu'il avoit rendus à la Patrie & à Fer-
dinand lui-même. Revêtu des premières
dignités de l'Egliſe & de l'Etat, aux-
quelles il étoit parvenu par ſon mérite
& ſes talens, ce Prélat fut immolé à
des ſouſpçons incertains dont ſa con-
duite pleine de droiture, & la fermeté
de ſon caractère auroient dû le défendre.
Ferdinand oublia tout ce qu'il avoit fait
pour lui, dès qu'il crut avoir des raiſons

de craindre ſon
ſa fidélité. U
de circonſtan
ſentir l'atroc
dans ſa maiſo
qui pouvoit
un Miniſtre
tion, dans le
l'entière con
faiſoit égorg
cruelle exci
dignation pu
mir ſon po
ſon règne c
le termina e

Maximili
cèda, main
l'attention c
ger & à con
Religion di
de ſon règ
pas manqu
marché par
principe de
dre part a
déſoloient
Rodolphe
Impérial a
la même ſa

de craindre son crédit, ou de suspecter sa fidélité. Un assassinat, accompagné de circonstances plus propres à en faire sentir l'atrocité qu'à le justifier, fit périr dans sa maison & au milieu de tout ce qui pouvoit lui inspirer de la sécurité, un Ministre respecté, chéri de sa Nation, dans le tems qu'il paroissoit avoir l'entière confiance du Prince qui le faisoit égorger. Cette action lâche & cruelle excita contre Ferdinand l'indignation publique; & bien loin d'affermir son pouvoir, remplit le reste de son règne d'agitations & d'alarmes. Il le termina en 1564.

Maximilien II, son fils, qui lui succéda, maintint l'Empire en paix, par l'attention continuelle qu'il eut à ménager & à contenir les deux partis que la Religion divisoit. Cette prudence écarta de son règne les orages qui n'auroient pas manqué de le troubler, s'il eût marché par une autre route. Le même principe de conduite l'empêcha de prendre part aux guerres de Religion qui désoloient la France & les Pays-Bas. Rodolphe II, qui monta sur le Trône Impérial après lui en 1576, n'eut pas la même sagesse. Il permit à l'Archiduc

Mathias son frère, d'aller se mettre à
 XVI. la tête des Flamands révoltés contre
 S I È C L E. Philippe II son parent; démarche im-
 prudente, où l'on ne reconnoît pas cette
 politique qui avoit toujours tenu si étroite-
 ment unies les différentes branches de
 la Maison d'Autriche. Rodolphe avoit
 les vertus & les goûts d'un homme
 privé; mais il ne possédoit aucun des
 talens nécessaires pour briller dans le
 rang suprême & pour en remplir les
 devoirs. Tandis qu'il donnoit des jour-
 nées & des nuits entières à l'étude
 de la chymie, de l'astronomie & des
 autres sciences, il négligeoit les affaires
 d'État, jusqu'à ignorer les complots qui
 se tramaient contre lui dans sa Cour
 même. Il ne veilloit pas davantage à
 ce qui se passoit au loin. Les ennemis
 du dehors profitèrent de cette indiffé-
 rence pour attaquer ses domaines; & le
 Prince Mathias, son frère, sur lequel
 il se reposa du soin de les défendre,
 le força de s'en dépouiller tour-à-tour
 pour l'en revêtir. Rodolphe réduit au
 seul titre d'Empereur qu'il avoit si
 mal soutenu, ne mourut qu'en 1612,
 abandonné de tout le monde, & seule-
 ment connu des Chymistes & des Astro-

nomes qui l'e-
 de trente-sep-
 s'apercevoir
 rope, qu'il eût

La France
 au-dedans de
 Ce Prince,
 justice, le p
 dans ses vu
 bonté, par
 confiance &
 toit le Card
 seul de tou
 parurent da
 accusé d'av
 du pouvoir
 bonheur du
 de son ad
 l'unique ob
 Le seul re
 l'un & à
 glorieux à
 porté dans
 cieuse & c
 les trompe
 ou qui s'e
 plus habil
 Ministre,
 par la dro

nomes qui l'entouroient, après un règne de trente-sept ans, sans qu'on parût s'appercevoir dans l'Empire & dans l'Europe, qu'il eût cessé de vivre. XVI. SIÈCLE.

La France fut heureuse & tranquille au-dedans sous le règne de Louis XII. Ce Prince, furnommé avec tant de justice, le père du peuple, fut secondé dans ses vues de bienfaisance & de bonté, par un Ministre qui méritoit sa confiance & l'estime de la Nation. C'étoit le Cardinal Georges d'Amboise, le seul de tous les hommes d'Etat qui parurent dans ce siècle, qu'on n'ait point accusé d'avoir fait un mauvais usage du pouvoir déposé dans ses mains. Le bonheur du peuple étoit l'unique but de son administration, comme c'étoit l'unique objet des vœux de son maître. Le seul reproche qu'on leur ait fait à l'un & à l'autre, reproche également glorieux à tous deux, c'est de n'avoir pas porté dans la politique cette finesse artificieuse & cette duplicité qui préviennent les tromperies de ceux avec qui l'on traite, ou qui s'en vengent par des tromperies plus habilement concertées. Louis & son Ministre, jugeant des autres hommes par la droiture de leurs propres cœurs,

XVI.
S I È C L E X. & ne croyant pas que les Chefs de la société dussent avoir entr'eux des maximes de conduite qui seroient des crimes entre particuliers, tombèrent souvent dans les pièges que leur dressa la perfidie des Alexandre, des Jule & des Ferdinand. Mais cette estime des autres qui est souvent une erreur, en fait de politique, fait toujours honneur à ceux qui en deviennent les victimes. Il est aussi glorieux, qu'inévitable aux ames droites & honnêtes d'être la dupe des fourbes.

La bonne foi de Louis & de son Ministre, jointe à cette impétuosité naturelle des François, qui ne leur permet pas toujours de poursuivre les avantages qu'ils ont obtenus d'abord, fut la cause des revers dont le succès de leurs armes fut suivi au-delà des monts. Des victoires éclatantes, des conquêtes faciles & rapides furent bientôt éclipsées par des trahisons qu'on n'avoit pas su prévoir, & des accidens auxquels on n'avoit pas préparé de remède. Ni le bon usage que Louis XII avoit fait de sa prospérité, ni la bravoure des Généraux, ni la bonne volonté des soldats, ne purent garantir des armées florissantes &

C
victorieuses d
disparoître en
& le Royaume
une célérité q
même, échapp
qu'aussitôt q
Mais ces dis
moins cher à
ou, pour mi
avoit pour
malheurs, C
fance des f
elle. Entre r
de son affec
doute la plu
plus grands
rétablir les
ou diminu
en 1515. L
les regrets
son éloge.
Si quelq
France de
faire, c'éto
François,
du feu Ro
sur le Trô
Ce Prince
qualités d

victorieuses d'une destruction qui les fit disparoître en peu de tems. Le Milanois XVI.
 & le Royaume de Naples conquis avec S I È C L E.
 une célérité qui étonnoit les vainqueurs
 même, échappèrent de ses mains pres-
 qu'aussitôt qu'elles s'en furent saisies.
 Mais ces disgraces ne le rendirent pas
 moins cher à la Nation. L'attachement,
 ou, pour mieux dire, la passion qu'elle
 avoit pour lui, augmentoit avec ses
 malheurs. C'étoit une juste reconnois-
 sance des sentimens qu'il avoit pour
 elle. Entre mille preuves qu'il lui donna
 de son affection, celle-ci paroitra sans
 doute la plus forte; c'est que, dans ses
 plus grands besoins, il ne voulut jamais
 rétablir les impôts qu'il avoit supprimés
 ou diminués. Ce bon Prince mourut
 en 1515. Les larmes de la France &
 les regrets de ses ennemis même firent
 son éloge.

Si quelque chose pouvoit consoler la
 France de la perte qu'elle venoit de
 faire, c'étoit de passer sous les loix de
 François, Comte d'Angoulême, neveu
 du feu Roi, & son gendre, qui monta
 sur le Trône en vertu de la loi salique.
 Ce Prince joignoit à toutes les belles
 qualités de Louis XII, une figure inté-

XVI. **S I È C L E.** ressante, un cœur noble & sensible, un caractère aimable, un esprit cultivé, une bravoure à toute épreuve, un goût vif pour les plaisirs, & un amour non moins ardent pour la gloire. Il n'étoit âgé que de vingt-un ans, lorsqu'il parvint à la Couronne; & dès la première année, de son règne, il gagna en personne la fameuse bataille de Marignan, qui dura deux jours de suite, & où ce Prince fit des prodiges de valeur. On fait que le Maréchal de Trivulce, l'un des Généraux de François, qui s'étoit trouvé à dix-huit affaires avant celle-ci, disoit que cette action avoit été un combat de géans, & les autres des jeux d'enfans. Que ne devoit-on pas attendre d'un règne qui s'ouvroit d'une manière si glorieuse ! François montra toujours le même courage & la même activité; la Nation le seconda par les plus généreux efforts; la jeune noblesse brûla constamment du desir de se signaler sous un Prince qu'elle adoroit, & qui savoit apprécier ses belles actions: cependant il s'en fallut beaucoup que la suite répondît à de si beaux commencemens. Les victoires les plus décidées ne produisirent aucun avantage durable; des

C H I
conquêtes qui
mes immenses
s'évanouirent &
n'en avoit fall
continua d'être
le Royaume é
gent, vit ses
à la fois par t
fallut après ta
pied trois ar
ennemis de
France, dont
bientôt entr'e
du Roi avoit
désastres, &
nécessaires po
poids lui étoi
l'épuisement
maux de l'Et

Ces malhe
uns aux autr
produits par
causes, don
la part du
dans le choi
une confian
Louise de S
lême, qui
l'Etat à ses p

conquêtes qui avoient coûté des sommes immenses, & non moins de sang, s'évanouirent en moins de tems qu'il n'en avoit fallu pour les faire : l'Italie continua d'être le tombeau des François; le Royaume épuisé d'hommes & d'argent, vit ses frontières attaquées tout à la fois par trois côtés différens; & il fallut après tant de pertes, mettre sur pied trois armées pour empêcher les ennemis de pénétrer au cœur de la France, dont ils se promettoient de faire bientôt entr'eux le partage. La captivité du Roi avoit mis le comble à tous ces désastres, & les efforts qui devinrent nécessaires pour briser ses fers, dont le poids lui étoit insupportable, ajoutèrent l'épuisement des ressources aux autres maux de l'Etat.

Ces malheurs qui se succédèrent les uns aux autres en peu d'années, furent produits par le concours de plusieurs causes, dont voici les principales. De la part du Roi, trop peu d'attention dans le choix de ceux qu'il employoit; une confiance trop grande pour sa mère Louise de Savoye, Duchesse d'Angoulême, qui sacrifia souvent l'intérêt de l'Etat à ses passions & à ses ressentimens,

——— une bravoure trop bouillante & trop peu
 mesurée; une libéralité qui ne savoit
 pas toujours proportionner ses dons à
 l'état des finances & aux besoins publics.
 Du côté des Généraux, trop de précipi-
 tation dans leurs entreprises, trop de
 mépris pour l'ennemi dont ils ne pre-
 noient pas la peine d'approfondir les
 desseins, de calculer les forces & les
 ressources; une valeur mal dirigée; des
 mésintelligences & des jalousies fatales au
 succès de leurs opérations; ajoutons la per-
 fidie des alliés qui, n'étant conduits que
 par la vue de leur intérêt propre, trom-
 poient la bonne foi du Roi, & pre-
 noient des engagements contraires à ceux
 qu'ils avoient contractés avec lui, sitôt
 qu'ils avoient obtenu ce qu'ils s'étoient
 proposé; la trahison du connétable de
 Bourbon, qui porta chez l'ennemi des
 talens développés & rendus plus actifs
 par le desir de la vengeance; l'empire
 que Louise de Savoye avoit pris sur l'es-
 prit de son fils, & le mauvais emploi
 qu'elle fit souvent des fonds nécessaires
 à l'entretien des armées; enfin, le bon-
 heur de Charles-Quint, & l'ascendant
 que sa fortune eut presque toujours sur
 celle de son rival.

François, au
 & avec tant de
 hommes, ne pe
 de franchise &
 rendoit si cher
 ple. Après la gl
 idole; il avoit
 les vertus de l'
 en avoit aussi
 pent pas donne
 Souverain sur-
 de bravoure &
 attachent la sù
 loyauté des con
 rent les plus g
 d'un cartel. M
 & les leçons c
 son génie, lo
 mens fut dev
 qu'il eut appr
 hommes, il m
 de suite dans
 à réparer, par
 les fautes qu
 l'âge des foibl
 on vit renaître
 & l'économie
 génie de la
 circonstances

François, au milieu de ses disgraces, ~~_____~~
 & avec tant de raisons de se défer des XVI.
 hommes, ne perdit jamais ce caractère SIECLE.
 de franchise & de générosité qui le
 rendoit si cher à sa Cour & à son peu-
 ple. Après la gloire, l'honneur étoit son
 idole ; il avoit les principes & toutes
 les vertus de l'ancienne Chevalerie : il
 en avoit aussi les défauts ; car on ne
 peut pas donner d'autre nom, dans un
 Souverain sur-tout, à ces idées fausses
 de bravoure & de point d'honneur qui
 attachent la sûreté des conventions à la
 loyauté des contractans, & qui soumet-
 tent les plus grands intérêts au succès
 d'un cartel. Mais, lorsque l'expérience
 & les leçons de l'adversité eurent mûri
 son génie, lorsque le goût des amuse-
 mens fut devenu moins vif en lui, &
 qu'il eut appris à mieux connoître les
 hommes, il mit plus de maturité, plus
 de suite dans ses projets, & il s'appliqua
 à réparer, par une administration sage,
 les fautes qu'il avoit commises dans
 l'âge des foiblesses & des passions. Alors
 on vit renaître l'ordre avec la vigilance
 & l'économie. Des loix appropriées au
 génie de la Nation & à la nature des
 circonstances, réprimèrent des abus aux-

XVI. quels on n'avoit pu remédier dans les
SIÈCLE. tems orageux d'où l'on sortoit. Au-de-
 hors, les entreprises de l'ennemi trou-
 vèrent une résistance qui les fit échouer.
 La fortune qui avoit toujours favorisé
 Charles-Quint, commença à lui faire
 éprouver son inconstance; & François,
 qui trouvoit des ressources inépuisables
 dans le zèle & l'amour de son peuple,
 eut du moins, avant de mourir, la con-
 solation de voir la gloire de son rival
 s'obscurcir, & ses armes perdre peu à
 peu la supériorité qui avoit si long-tems
 nourri son orgueil.

La politique de François, pour obli-
 ger Charles à partager ses forces, l'avoit
 porté à se lier d'intérêt avec Soliman II,
 Empereur des Turcs. On lui en fit un
 crime, comme s'il eût manqué à sa Re-
 ligion, en faisant alliance avec un Prince
 infidèle. Mais généreux & constant dans
 ses engagements, tandis que des Princes
 chrétiens le poursuivoient avec acharne-
 ment, ou le trahissoient avec lâcheté, la
 Religion lui défendoit-elle de se mé-
 nager un allié qui pouvoit faire une
 diversion puissante en sa faveur & dé-
 tourner ailleurs les armes de son en-
 nemi? François régnoit depuis trente-deux

ans lorsqu'il m
 cinquante - deu
 peut-être pour
 déré dans l'usag
 que, méconten
 pas trouvé de
 que les autres
 avoit songé à c
 son Royaume
 VIII, Roi d'A
 été détourné d
 dérant les ma
 innovations da
 par - tout où
 Nous ne garan
 ait eu cette
 même qu'on
 ment; mais si
 sent été frapp
 cieuse observa
 combien de cr
 sent ils pas é
 règne de Fran
 gement plus
 mœurs de la
 rendoit sa C
 plus aimable
 muniqua de
 tres classes d

ans lorsqu'il mourut en 1547, dans la
 cinquante - deuxième année de son âge, **XVI.**
 peut-être pour n'avoir pas été assez mo- **SIÈCLE.**
 déré dans l'usage des plaisirs. On a dit,
 que, mécontent des Papes, qu'il n'avoit
 pas trouvé de meilleure foi en politique
 que les autres Princes de son tems, il
 avoit songé à changer la Religion dans
 son Royaume, à l'exemple de Henri
 VIII, Roi d'Angleterre; mais qu'il avoit
 été détourné de cette pensée, en confi-
 dérant les maux innombrables que les
 innovations dans le culte causoient alors
 par - tout où elles s'étoient introduites.
 Nous ne garantissons pas que François I
 ait eu cette intention; nous pensons
 même qu'on la lui attribua sans fonde-
 ment; mais si les autres Souverains euf-
 sent été frappés comme lui de la judi-
 cieuse observation qui l'en fit départir,
 combien de crimes & de malheurs n'euf-
 sent ils pas épargnés à l'humanité? Le
 règne de François I est l'époque d'un chan-
 gement plus utile qui s'est fait dans les
 mœurs de la Nation. La politesse qui
 rendoit sa Cour la plus brillante & la
 plus aimable de toute l'Europe, se com-
 muniqua de proche en proche aux au-
 tres classes de la Société. Le commerce

de la vie en devint plus doux ; & l'on
 XVI. connut les charmes de ces assemblées
 S I È C L E. où les deux sectes étant admis, cherchent
 mutuellement à se distinguer par les
 graces de l'esprit & l'élégance des ma-
 nières. La protection que le Prince ac-
 corda aux Lettres & à ceux qui les cul-
 tivoient , attira en France des Savans
 distingués , excita l'émulation des es-
 prits , & contribua aux progrès des lu-
 mières qui commençoient à se répandre
 en France. Nous exposerons dans l'ar-
 ticle III , ce que François I fit en faveur
 des sciences , & dans l'article IX , la
 conduite qu'il tint à l'égard des Pro-
 testans qui travailloient à introduire leur
 doctrine dans le Royaume.

Henri II , fils de François I , qui lui
 succéda , hérita de sa haine contre Char-
 les - Quint , & du desir qu'il avoit de
 venger sur la Maison d'Autriche tous les
 outrages qu'il en avoit reçus. Il éprouva ,
 comme son père , que l'Italie n'étoit pas
 un théâtre favorable aux armes François-
 ses , & que les lauriers qu'on y moisson-
 noit toujours au commencement de cha-
 que nouvelle expédition qu'on y tentoit ,
 ne tarديوient pas à se flétrir. Mais il fut plus
 heureux en s'éloignant moins des frontiè-

res , & en fa-
 sous un clima
 rature de celu
 de vivre. Il
 villes de Me
 de leur riche
 dances de l'E
 Quint , avec
 hommes , fit
 remettre en
 Metz dont i
 furent le ter
 manière don
 sur la ville d
 de fond en
 tache à sa g

L'abdicati
 près cet évé
 ennemi à la
 à son Roi da
 Ce Prince
 talens & l'
 qu'il eût hé
 prétendoit
 guerre com
 que chose p
 cette flatteu
 ment la vic
 mandée par

res, & en faisant combattre ses troupes sous un climat plus analogue à la température de celui où elles avoient coutume de vivre. Il s'empara des importantes villes de Metz, Toul & Verdun, & de leur riche territoire, anciennes dépendances de l'Empire-François. Charles-Quint, avec une armée de cent mille hommes, fit de vains efforts pour s'en remettre en possession. Les murs de Metz dont il ne put achever le siège, furent le terme de ses prospérités. La manière dont il se vengea de cet affront sur la ville de Terrouenne qu'il détruisit de fond en comble, fut une nouvelle tache à sa gloire.

L'abdication de Charles qui suivit de près cet événement, donna un nouvel ennemi à la France, & un nouveau rival à son Roi dans la personne de Philippe II. Ce Prince, qui étoit loin d'avoir les talens & l'habileté de son père, quoiqu'il eût hérité de ses vastes domaines, prétendoit néanmoins l'éclipser dans la guerre comme dans la politique. Si quelque chose pouvoit nourrir dans son cœur cette flatteuse espérance, c'étoit assurément la victoire que son armée, commandée par Emanuel Philibert, Duc de

Savoye , remporta sur les François en
 XVI. 1557 , sous les murs de Saint-Quentin
 S I È C L E . dont il faisoit le siège ; journée non
 moins funeste pour nous , que ne l'a-
 voient été jadis celles de Créci , de Poi-
 tiers & d'Azincourt. Mais la prise de
 Calais consola bientôt Henri & ses sujets
 de la perte qu'ils venoient d'essuyer.
 Cette place que les Anglois possédoient
 depuis 1347 , étoit l'unique reste de
 anciens territoires dont ils avoient été
 les maîtres en-deçà de la mer. C'étoit
 une porte toujours ouverte par où leurs
 armées entroient en France , quand ils le
 vouloient. Aussi la conquête en fut-elle
 regardée comme un des plus grands avan-
 tages que la France eût remportés de-
 puis long-tems sur la plus redoutable
 des puissances dont elle est environnée.

La paix de Cateau-Cambresis , con-
 clue en 1559 , termina cette longue
 guerre qui duroit presque sans interrup-
 tion , depuis l'élévation de Charles-Quint
 à l'Empire ; mais elle ne termina pas la
 rivalité qui avoit pris naissance à cette
 occasion , entre les Princes de la Maison
 de France & ceux de la Maison d'Au-
 triche. Nous verrons encore ce feu mal
 éteint se rallumer plus d'une fois &

causer

causer de no
 conditions d
 riage d'Elis
 Philippe I ,
 avec le Duc
 par-là ses E
 fetes célébré
 mariage , qu
 Le goût de
 exercices m
 avoit mis e
 Henri voulu
 genre à sa C
 terie & la m
 lance avec
 celle du Co
 Roi à l'œil
 plaie qui é
 gereuse , &
 mourut au l
 âgé que de
 règne que
 pace de te
 soutenir de
 portance &
 qu'il y dor
 ne laissa p
 l'intérieur
 des loix ut

Tome I

causer de nouveaux incendies. Une des conditions du traité, étoit le double mariage d'Elisabeth, fille du Roi, avec Philippe I, & de Marguerite sa sœur, avec le Duc de Savoye, qui recouvroit par-là ses Etats. Ce fut au milieu des fêtes célébrées à l'occasion de ce second mariage, que Henri II trouva la mort. Le goût des Tournois, reste de ces exercices militaires que la Chevalerie avoit mis en vogue, subsistoit encore. Henri voulut donner un spectacle de ce genre à sa Cour où régnoient la galanterie & la magnificence. Il rompit une lance avec le Comte de Mongomeri; celle du Comte fut brisée, & blessa le Roi à l'œil, de l'un de ses éclats. La plaie qui étoit profonde, devint dangereuse, & ce malheureux Prince en mourut au bout de onze jours. Il n'étoit âgé que de quarante ans, & n'en avoit régné que douze. Pendant ce court espace de tems, quoique Henri eût à soutenir des guerres qui, par leur importance & par leurs suites, méritoient qu'il y donnât toute son attention, il ne laissa pas de porter ses regards sur l'intérieur du Royaume, & de publier des loix utiles. Il en fit contre les Poly-

games, contre les filles & les femmes qui détruisent leur fruit, &c.

XVI.

SIÈCLE.

La mort de ce Prince est une des époques les plus malheureuses de notre histoire. C'est à ce triste événement que commence cette longue chaîne de calamités qui s'étendit jusqu'au règne glorieux de Henri IV, dont les premières années appartiennent même encore à période funeste qui s'ouvrit alors. Des Rois mineurs, dont l'autorité peu respectée est le jouet de toutes les cabales qui s'élevaient & s'entre-supplantaient tour-à-tour ; une Régente nourrie dans des maximes étrangères, & née avec un génie & des passions qui la rendoient incapable de gouverner les François, & peut-être tout autre peuple ; des factions ambitieuses & sanguinaires qui se couvraient du manteau de la Religion pour marcher d'un pas plus sûr à la domination qui est leur véritable but ; un mélange affreux de galanterie, de superstition & de cruauté ; le caractère d'une Nation naturellement douce & pleine d'humanité, dénaturé au point de commettre de sang-froid les atrocités les plus révoltantes ; la moitié des Princes, des grands & du peuple armée pour

détruire
Religion
me, ne
loix, ni
les Provi
& donna
ple des
tout les
culte ébr
à succom
de bras q
fer ; le T
le plus c
çant pour
parricide
Héros ; c
employés
acharnés
en un me
de ruines
ennemie
jour ; tel
toire de
nos yeux
tourner
du nom
nité mêm
postérité
récit jus

détruire l'autre ; les Sectateurs d'une Religion nouvelle qu'on appelle Réforme, ne connoissant plus ni frein, ni loix, ni humanité, levant dans toutes les Provinces l'étendard de la révolte ; & donnant par-tout le signal & l'exemple des massacres dont ils font à leur tour les déplorables victimes ; l'ancien culte ébranlé de toutes parts, & prêt à succomber sous les efforts d'un million de bras qui se réunissent pour le renverser ; le Trône ensanglanté ; l'étranger, le plus cruel ennemi de l'État, s'avancant pour s'en emparer ; les assassins, les parricides comblés d'éloges, érigés en Héros ; des talens qui ne devoient être employés qu'à la défense de la Patrie, acharnés à sa perte ; toute la France, en un mot, inondée de sang, couverte de ruines, & dévastée comme une terre ennemie, par ceux à qui elle a donné le jour ; tel est l'horrible spectacle que l'histoire de ces tems déplorables déploye à nos yeux. Que ne pouvons-nous en détourner nos regards, & pour l'honneur du nom François, pour celui de l'humanité même, en dérober le souvenir à la postérité ! Nous en différons au moins le récit jusqu'au moment où nous entame-

XVI.

SIÈCLE.

XVI.
S I È C L E.

rons celui des ravages caufés par les nouvelles doctrines qui trouvèrent en France tant de Partifans. Par-là, nous nous épargnerons la douleur de nous occuper deux fois de ces lamentables objets. Nous reprendrons alors la fuite des événemens qui se pafsèrent en France depuis l'avènement de François II au Trône, jufqu'à la fin de ce fiècle.

Lorsque Charles d'Autriche fut appellé au Trône d'Espagne par l'état de démence où la douleur & l'amour avoient fait tomber Jeanne de Castille fa mère, tout lui promettoit un règne brillant & prospère. Le tendre attachement des Castillans pour la mémoire de la Reine Isabelle son ayeule, difpofoit tous les cœurs à fe tourner vers lui. Ferdinand, fon grand-père, avoit réuni trois Couronnes à celle d'Arragon, qui étoit le patrimoine de fes pères; celle de Grenade, par droit de conquête; celle de Naples, moitié par les armes, & moitié par la rufe; & celle de Nayarre, par ufurpation. La politique artificieufe de ce Prince qui ne fut jamais arrêté par la crainte d'un parjure utile à fes intérêts, étoit parvenue à l'accompliffement de tous fes deffeins, par des routes d'au-

tant plus
l'y suivre
& sage
l'ordre,
toient po
Grands à
à ne plu
torité du
privilège
min vers
nand Co
soumetto
le plus
qu'il y e
globe.
Nation u
de prév
tant de
Charles
fes ufag
mœurs
toutes l
tives à l
fui. C
grande
Monarc
ceux qu
reffourc
de Xim

tant plus sûres , que personne ne pouvoit
 l'y suivre. L'administration vigoureuse
 & sage de Ximenés avoit maintenu XVI.
 l'ordre , malgré les factions qui s'agi- S I È C L E .
 toient pour le troubler , & préparé les
 Grands à connoître la dépendance , &
 à ne plus mettre le droit de braver l'au-
 torité du Souverain au rang de leurs
 privilèges. Colomb avoit ouvert le che-
 min vers un nouveau monde , & Fer-
 nand Cortez , plus heureux encore ,
 foumettoit à la Couronne de Castille ,
 le plus vaste Empire & le plus riche
 qu'il y eût dans cette autre moitié du
 globe. Cependant il y avoit dans la
 Nation un fonds de mécontentement &
 de préventions qu'il étoit bien impor-
 tant de ménager. Philippe , père de
 Charles , l'avoit aigrie , en méprisant
 ses usages , en heurtant de front ses
 mœurs & ses préjugés , en distribuant
 toutes les places honorables & lucra-
 tives à la jeunesse Flamande qui l'avoit
 suivi. Ces dispositions exigeoient une
 grande prudence de la part du nouveau
 Monarque ; mais il étoit sans expérience :
 ceux qui l'entouroient , le privèrent des
 ressources qu'il auroit trouvées dans celle
 de Ximenés , en lui rendant suspect cet

habile & vertueux Ministre qui mourut
 dans une espèce d'exil.

XVI.

S I È C L E S.

Les premières démarches de Charles annoncèrent donc aux Grands & aux peuples d'Espagne ce qu'ils devoient attendre de ce nouveau Souverain ; la destruction de leurs privilèges , des changemens dans la constitution , qui anéantiroient peu-à-peu la liberté , & un Gouvernement dont tous les principes tendroient au despotisme. Leurs craintes ne tardèrent pas à se réaliser. Au milieu des solemnités & des fêtes qui accompagnèrent la proclamation de Charles , les formes anciennes furent attaquées , & la volonté du Prince fut proposée aux Etats assemblés , comme l'unique règle qu'ils devoient connoître désormais. Les réclamations , les murmures s'élevèrent de toutes parts. Les Grands & les peuples se plaignirent , mais ils ne furent pas écoutés. On prit les armes dans plusieurs Provinces , & on se servit du nom de l'imbécille Jeanne , qui ne s'intéressoit à rien , pour couvrir la révolte & lui donner un Chef. Ainsi les premiers tems de Charles furent orageux , & il se vit obligé de commencer son règne par faire la

guerre à ses
 après avoir
 aux Ministre
 par la vige
 rent pour e
 coûta la vie
 révoltés. Le
 & jaloux le
 rent les pre
 le canal des
 neurs. Le
 imiter : ceu
 dance dont
 une partie d
 ou assemblé
 plus convo
 Souverain d
 seule réglo
 Si, dans les
 nistraton q
 paroître du
 encore des
 prérogative
 en jour sur
 à bout de
 qui s'oppo
 Quand ces
 sipés, Cha
 un pouvoir

guerre à ses Sujets. Mais cette rébellion, ~~_____~~
 après avoir causé quelque inquiétude XVI.
 aux Ministres de Charles, fut appaisée SIÈCLE.
 par la vigueur des mesures qu'ils pri-
 rent pour en arrêter les suites. Il en
 coûta la vie aux principaux Chefs des
 révoltés. Les Grands mal unis entr'eux,
 & jaloux les uns des autres, se soumi-
 rent les premiers, pour ne se pas fermer
 le canal des grâces & la route des hon-
 neurs. Le peuple ne tarda pas à les
 imiter : ceux-là y perdirent l'indépen-
 dance dont ils étoient si jaloux, ceux-ci
 une partie de leurs privilèges. Les *Cortez*,
 ou assemblées de la Nation, ne furent
 plus convoquées que pour accorder au
 Souverain des subsides, dont sa volonté
 seule régloit arbitrairement la quotité.
 Si, dans les commencemens d'une admi-
 nistration qui ne pouvoit manquer de
 paroître dure, & même injuste, il y eut
 encore des débats & de la résistance, la
 prérogative royale qui s'éleva de jour
 en jour sur les ruines de la liberté, vint
 à bout de surmonter tous les obstacles
 qui s'opposoient à son accroissement.
 Quand ces premiers orages furent dis-
 sipés, Charles gouverna l'Espagne avec
 un pouvoir absolu, & la Nation la plus


fière étoit devenue la plus souple , lorsqu' Philippe II prit les rênes du Gouvernement.

Ce Prince, d'un caractère impérieux, d'une humeur sombre & d'une politique pleine de ruse & de fausseté ; n'étoit pas moins jaloux de la domination que son père. Il gouverna l'Espagne & ses autres Etats par des maximes encore plus dures & plus sévères. Dévot jusqu'à la superstition & à la foiblesse , ilavoit écarté les scrupules , lorsqu'il s'agissoit de maintenir ou d'étendre son autorité. Le Tribunal rigoureux de l'Inquisition entroit dans ses vues ; il en fut le protecteur déclaré ; il en autorisa les procédures & les exécutions. Mais sa sœur Marguerite , veuve du Duc de Parme , qu'il avoit fait Gouvernante des Pays-Bas , ayant voulu introduire ce Tribunal redoutable dans les Provinces de son Gouvernement , où le Calvinisme avoit déjà fait des progrès , les peuples se soulevèrent , & il fallut verser des torrens de sang pour appaiser la révolte. Ce fut au milieu de ces troubles , que la République de Hollande jetta ses premiers fondemens ; foibles d'abord , ils s'affermirent en peu d'années , & cet

Etat qui d
ses ancien
un rang c
de l'Europ
Philippe
sujets , et
de sa polit
nouveau
des autres
rie , Rein
de joindre
qu'il porte
Princesse
d'Elisabet
Mais le c
principes
sanguinai
odieux à
de la Na
d'autant
en laissa
affront , l
encore p
sentimen
donna de
aux Holla
venger de
lippe arm
nommère

Etat qui dut son origine à la tyrannie de ~~ses~~ ses anciens maîtres, ne tarda pas à tenir XVI.
un rang distingué parmi les Puissances S I È C L E.
de l'Europe.

Philippe non-content de tourmenter ses sujets, employa les sourdes manœuvres de sa politique, & l'or qui lui venoit du nouveau monde, pour troubler la paix des autres Nations. Il avoit épousé Marie, Reine d'Angleterre, dans le dessein de joindre cette Couronne à toutes celles qu'il portoit déjà. Après la mort de cette Princesse, il tenta d'obtenir la main d'Elisabeth, sa sœur, qui lui succéda. Mais le caractère de ce Monarque, ses principes, sa politique ténébreuse & sanguinaire ne le rendoient pas moins odieux à la nouvelle Reine, qu'au reste de la Nation. Il essuya donc un refus d'autant plus mortifiant, qu'on ne lui en laissa pas ignorer les motifs. A cet affront, Elisabeth en ajouta un autre, encore plus fait pour allumer le ressentiment du Prince Espagnol. Elle donna des secours d'hommes & d'argent aux Hollandois révoltés. Ce fut pour se venger de cette double injure, que Philippe arma cette flotte que les Espagnols nommèrent *l'Invincible*, & qui étoit en


 effet la plus formidable qu'on ait jamais vue sur l'Océan. Elle portoit vingt mille hommes & trois mille pièces de canon. Mais ce puissant effort de haine & d'orgueil n'atteignit pas à son but. La flotte fut dispersée par une horrible tempête ; & les Anglois, ayant à leur tête Drake, le premier Marin que leur Isle ait produit, s'emparèrent des vaisseaux qui échappèrent à la fureur des vents & des flots.

Quoique la France eût donné à Philippe une épouse bien capable de le consoler des mépris d'Elisabeth, il ne travailla pas avec moins d'animosité à exciter chez elle le feu de la sédition & des discordes civiles, que l'ambition des Guises & le faux zèle des Réformés y avoient allumé. On a dit qu'il vouloit faire exclure Henri IV du Trône par la force & par les intrigues, afin de s'y placer. Il peut bien avoir eu cette idée ; & les circonstances malheureuses où se trouvoit le Royaume, n'étoient que trop propres à lui faire espérer de la réaliser. Mais il connoissoit mal la Nation, s'il croyoit que l'état d'égarement & de frénésie où elle étoit tombée, pouvoit durer assez long-tems,

pour lui faire au sang de la raison et des droits, si humain le bandeau chira ; il ne ennemi, un persécutoir digne encore le droit de trône, qu Louis IX, & tant d'au avoient illu Philippe II conclu la p Henri IV, de moyen s'étoit em 1580.

Nous n rapide sur grands év meuse fut étonnante tems qui affaires d

pour lui faire oublier ce qu'elle devoit =====
 au sang de ses Rois. Quand les fureurs XVI.
 du fanatisme se furent exhalées, quand S I È C L E.
 la raison eut commencé à rentrer dans
 ses droits, quand ce peuple si doux,
 si humain, fut revenu à son naturel,
 le bandeau qui l'avoit aveuglé, se dé-
 chira; il ne vit plus dans Philippe qu'un
 ennemi, un tyran; & dans le Prince qu'il
 persécutoit, qu'un héros, un pere, plus
 digne encore par ses vertus, que par
 le droit de sa naissance, d'occuper un
 trône, que les Philippe-Auguste, les
 Louis IX, les Louis XII, les François I,
 & tant d'autres grands Princes ses ancêtres
 avoient illustré depuis près de huit siècles.
 Philippe II mourut en 1598, après avoir
 conclu la paix de Vervins avec ce même
 Henri IV, auquel il avoit tenté par tant
 de moyens, d'enlever la Couronne. Il
 s'étoit emparé de celle de Portugal en
 1580.

Nous ne jetterons qu'un coup d'œil
 rapide sur l'Angleterre, parce que les
 grands événemens dont cette Isle fa-
 meuse fut le théâtre, & les révolutions
 étonnantes qui s'y opérèrent dans les
 tems qui nous occupent, tenant aux
 affaires de la Religion, nous serons

XVI. bientôt obligés d'y revenir. Henri VII
 y règnoit encore au commencement de
 S I È C L E. ce siècle, Prince dont le caractère est en-
 core un problème, les uns ayant vanté sa
 sagesse, jusqu'à l'appeller le Salomon de
 l'Angleterre, & les autres l'ayant dé-
 peint comme un tyran, dont l'avarice
 insatiable ne respecta ni les loix de
 son Pays, ni celles de l'humanité. Il
 est plus aisé de se décider sur l'opinion
 qu'on doit avoir de Henri VIII, son
 fils & son successeur; les actions de
 ce Prince ne laissant aucun doute sur
 la trempe de son ame. Jamais Roi
 d'Angleterre n'a porté plus loin la pré-
 rogative du Trône, & n'a fait plier plus
 arbitrairement à ses volontés, à ses capri-
 ces, & cette Nation si jalouse de ses
 privilèges, & ce Parlement si facile à
 prendre ombrage des moindres choses
 qui peuvent porter atteinte à la liberté.
 Il fit tout ce qu'il voulut, & de la ma-
 nière dont il le voulut. Sa tyrannie eut un
 caractère particulier, dont il n'y a point
 d'exemple dans l'histoire. Elle affectoit
 de marcher toujours à l'ombre des loix;
 & ce qu'il y a de plus étonnant encore,
 c'est que les Tribunaux étoient toujours
 disposés à servir ses passions. Vouloit-il

commettre un
 nocent, con
 loi précédoit
 Dans les tem
 sion, & lorsq
 mode admin
 Romain, c
 monde, jam
 toit avilie p
 lâches que
 d'Angleterre
 plaire à ce
 ses dissipati
 geances, se
 qui commen
 finissoient
 couvert, ju
 les, que so
 peine de di
 Avec un
 folu, Henr
 aux traits
 de la beau
 d'allumier d
 & encore
 eut six fen
 répudiée,
 Jeanne Sey
 déjà mena

commettre une injustice, perdre un innocent, contenter un goût passager? la loi précédoit le crime, & le légitimoit. Dans les tems de la plus cruelle oppression, & lorsque les Caligula, les Commodé admiroient la bassesse du Sénat Romain, qui s'étoit vu l'arbitre du monde, jamais cette Compagnie ne s'étoit avilie par des complaisances aussi lâches que celles dont le Parlement d'Angleterre se rendit coupable pour plaire à ce Despote. Ses inconstances, ses dissipations, son avidité, ses vengeances, ses caprices, ses attachemens qui commençoient par des transports & finissoient par des cruautés, tout fut couvert, justifié, par des loix solennelles, que souvent il n'eut pas même la peine de dicter.

Avec un caractère si violent, si absolu, Henri VIII eut un cœur sensible aux traits de l'amour & aux charmes de la beauté. Mais il étoit dangereux d'allumier dans son ame le feu du desir, & encore plus de partager son lit. Il eut six femmes; Catherine d'Arragon répudiée, Anne de Boulen, décapitée, Jeanne Seymour, morte en couches & déjà menacée du même sort, Anne de

XVI.

SIÈCLE.

Clève, répudiée, Catherine Howard
 XVI. convaincue de libertinage & décapitée
 S I È C L E, enfin Catherine de Part, Théologienne
 qui disputoit avec lui sur les points
 les plus épineux de la controverse, &
 dont il commençoit à se dégoûter lorsqu'il
 mourut, parce qu'elle avoit souvent
 raison dans ces disputes. Ce fut la
 seule heureuse, parce qu'elle resta veuve.
 Le testament de ce Prince ajoute un
 nouveau trait à ce que nous avons dit
 de son inconséquence & de sa bifarrerie.
 Le Parlement, par un acte authentique
 qu'on doit compter parmi les monu-
 mens de sa bassesse, l'avoit rendu maître
 de disposer à son gré de la Couronne.
 Après Edouard son fils, Prince d'une
 santé foible, & qui ne promettoit pas
 de fournir une longue carrière, il y
 appella Marie, fille de Catherine d'Ar-
 ragon, & ensuite Elisabeth, née d'Anne
 de Boulen, qu'il avoit fait déclarer ba-
 tardes, & dont il avoit déshonoré les
 meres, l'une, par une répudiation igno-
 minieuse, l'autre en la faisant périr
 sur un échaffaud. Nous parlerons ailleurs
 du Schisme funeste dont il fut l'auteur,
 & des maux infinis où sa haine pour
 Rome plongea la Nation qu'il avoit

armentée pe
 it ans.
 La tyrannie
 tombeau d
 is règnes qu
 t le même
 xations & d
 agiques. D
 ourreaux ét
 s armées, &
 ans les place
 bliquies, qu
 ille. On ne
 laces de l'Ég
 n être bien
 toujours on
 chaffaud. Pré
 eus ceux qu
 ration, c'est
 ux injustices
 e leur san
 l'avoir joui
 rédit qui n'
 erte. Aux d
 ations de la
 es querelles
 Hérétiques,
 tour, artifo
 chers dont i

Howard
décapitée
bloignienne
les points
verse, &
pûrer lors
voit sou-
Ce fut la
esta veuve
ajoute un
avons dit
bisfarrerie
thentique
es monu-
du maître
Couronne.
nce d'une
ettoit pas
ère, il y
ine d'Ar-
e d'Anne
larer ba-
onore les
on igno-
ant périr
s ailleurs
l'auteur,
ine pour
il avoit

urmentée pendant un règne de trente-
it ans.

 XVI.

La tyrannie ne fut pas ensevelie dans S I È C L E .
tombeau de Henri VIII. Sous les
ois règnes qui succéderent au sien, on
t le même despotisme, les mêmes
exations & des catastrophes encore plus
agiques. Dans ces tems atroces les
curreaux étoient plus employés que
s armées, & l'on versoit plus de sang
ans les places destinées aux exécutions
ubliques, que dans les champs de ba-
ille. On ne montoit aux premières
laces de l'Eglise & de l'Etat, que pour
n être bientôt précipité, & presque
oujours on passoit du ministère à l'é-
chaffaud. Prélats, Ministres, Favoris,
ous ceux qui eurent part à l'adminis-
tration, c'est-à-dire, aux crimes &
aux injustices de leurs maîtres, payerent
le leur sang le dangereux honneur
d'avoir joui pendant quelque tems d'un
crédit qui n'avoit servi qu'à hâter leur
perte. Aux dissentions civiles, aux agi-
tations de la Cour, se mêloient encore
les querelles de Religion. Catholiques,
Hérétiques, protégés, immolés tour-à-
tour, attisoient sous un règne les bû-
chers dont ils devenoient la proie sous

~~_____~~
 XVI. le règne suivant. On ne vit pas d'autres spectacles à Londres & dans les principales villes du Royaume, depuis les premières années d'Edouard VI, qui parvint au Trône en 1547, jusqu'aux derniers tems d'Elisabeth, qui cessa de vivre en 1603. Nous justifierons ailleurs l'idée que nous donnons ici de ces tems déplorables.

Elisabeth qui fut alors en Europe au Jugement de Sixte-Quint, l'un des trois Souverains que ce Pontife jugea dignes du Trône, sans être moins jalouse de son autorité, moins absolue dans son Gouvernement que son père & sa sœur, se conduisit par des maximes plus douces & plus conformes au véritable intérêt de son peuple. Ses grands talens & sa politique habile lui firent trouver des moyens sûrs de parvenir à l'exécution de ses desseins, sans faire violence aux loix & sans attenter aux privilèges de la Nation. La vigilance, la fermeté, une sage économie caractériserent son administration. L'Angleterre lui doit sa marine & son commerce, ces deux sources inépuisables de puissance & de prospérité. On ne peut disconvaincre que cette Reine fameuse n'ait pos-

lé au plus ha
 alités estima
 ands Princes.
 ers les plus
 nsfer de mè
 ux éloges qu'i
 ché sur-tout
 écidée qu'elle
 e, l'ait rend
 boliques; qu'
 ibers, allum
 es détruire, d
 armi les pers
 tude d'exéc
 ordonna pour
 qu'elle avoit
 itique que p
 du Comte d'
 née Reine d
 sa mémoire,
 règne ne pe
 crime du pr
 avoir plû &
 mais il étoit
 injuste enver
 duit à un a
 malheureuse
 Princes qui
 d'Ecosse au

dé au plus haut degré la plupart des
 qualités estimables & rares qui sont les XVI.
 grands Princes. Néanmoins les admirables SIECLE.
 Princes les plus zélés ne peuvent se dis-
 penser de mêler quelques restrictions
 aux éloges qu'ils lui prodiguent. On est
 étonné sur-tout de voir que la faveur
 accordée qu'elle accorda au Protestantif-
 me, l'ait rendue cruelle envers les Ca-
 tholiques ; qu'elle ait fait dresser tant de
 bûchers, allumer tant de bûchers pour
 les détruire, & qu'il faille la compter
 parmi les persécuteurs. Outre cette mul-
 titude d'exécutions sanglantes qu'elle
 ordonna pour faire prévaloir le culte
 qu'elle avoit embrassé, plutôt par po-
 litique que par conviction, le supplice
 du Comte d'Essex & celui de l'infortu-
 née Reine d'Ecosse, sont des taches à
 sa mémoire, que toute la gloire de son
 règne ne peut effacer. Le plus grand
 crime du premier fut peut-être de lui
 avoir plû & de s'être dégoûté d'elle ;
 mais il étoit son sujet ; & si elle fut
 injuste envers lui, cette injustice se ré-
 duit à un abus du pouvoir qui n'est
 malheureusement que trop ordinaire aux
 Princes qui se croient offensés. La Reine
 d'Ecosse au contraire étoit son égale, sa

XVI. parente ; & ce qui devoit encore par
 plus hautement en sa faveur , elle étoit
 S I E C L E . malheureuse , & venoit chercher un
 asyle contre des fujets rebelles , dans les
 Etats d'une Princesse qui se piquoit de
 générosité. Coupable ou non , ce n'étoit
 point à celle qui l'avoit toujours flatté
 d'être son amie , qui lui avoit offert sa
 protection & son appui , & qui n'avoit
 aucun droit sur elle , qu'il appartenoit
 de la faire arrêter , encore moins de la
 juger & de la punir. Mais Marie Stuart
 plus imprudente sans doute que criminelle ,
 jeune , belle , aimable , d'un esprit
 très-cultivé , étoit l'héritière d'Elizabeth
 & Catholique. C'en étoit assez pour
 qu'elle ne trouvât plus dans la Reine
 d'Angleterre que la fille du barbare
 Henri VIII.

Tandis qu'en Angleterre le sang le plus
 illustre couloit sous le fer des bourreaux ,
 la République des Provinces-Unies se
 formoit à l'extrémité des Pays-Bas. Elle
 dut son origine , d'un côté , au despotisme
 cruel & destructeur de Philippe II ; de
 l'autre , au fanatisme de la Religion & de
 la liberté , allumé par la violence & soutenu
 par le désespoir. L'impérieux Philippe ne fut
 que trop

secondé par
 dignes de
 Duc d'Albe ,
 caractère du
 plus connu
 de Granve
 esprit somb
 & dévoré d'a
 dont le gén
 celui du
 voient, soulevé
 érité sans mé
 De tout tems
 ces avoient é
 voient leurs fi
 s. Souvent ils
 fendre contre
 rains qui avo
 de les restrei
 voient à l'éte
 à l'état flor
 res , avoient
 naturel vers l'
 elles doctrines
 avec empresse
 x dispositio
 éja , & rend
 ourageux , mo
 lier sous le

secondé par deux Ministres égale-
 dignes de servir un tel Prince, XVI.
 Duc d'Albe, excellent Capitaine, SIÈCLE.
 caractère dur & sans pitié, & Per-
 plus connu sous le nom du Car-
 de Granvelle, habile politique,
 esprit sombre, opiniâtre, inflexi-
 & dévoré d'ambition. Ces deux hom-
 dont le génie avoit tant de rapport
 celui du Monarque qui les em-
 voit, soulevèrent les peuples par une
 érité sans ménagement.

De tout tems, les habitans de ces Pro-
 ces avoient été jaloux de ce qu'ils ap-
 loient leurs franchises & leurs privilè-
 s. Souvent ils s'étoient armés pour les
 fendre contre ceux d'entre leurs Sou-
 rains qui avoient tenté de les abolir
 de les restreindre. Les richesses qu'ils
 voient à l'étendue de leur commerce
 à l'état florissant de leurs manufac-
 res, avoient augmenté leur penchant
 naturel vers l'indépendance. Les nou-
 velles doctrines qu'ils avoient accueillies
 avec empressement, ajoutèrent encore
 aux dispositions où ils se trouvoient
 déjà, & rendirent ces hommes fiers &
 courageux, moins propres que jamais à
 oblier sous le joug d'un Gouvernement

dur & arbitraire. Aigris, poussés à
 XVI. par les coups qu'on ne cessoit de
 S I È C L E. porter, ils prirent les armes, résolus
 ne les quitter qu'après avoir rompu
 leurs chaînes, ou trouvé leur tombeau
 sous les ruines de leur Patrie. Lorsqu'ils
 eurent une fois déployé l'étendard de
 liberté, tous les citoyens se changèrent
 en soldats. Ils eurent le bonheur de
 contraindre dans les Princes de Nassau, les
 compatriotes, des Chefs expérimentés
 des guerriers intrépides, qui dirigèrent
 leurs efforts, & qui cimentèrent de leur
 sang les fondemens de la République
 naissante. Ni le pouvoir de Philippe II,
 ni la rigueur des supplices qu'il employa
 pour intimider la révolte & déconcerter
 ses projets, ni le sang des Horn & de
 d'Egmont dont il arrosa les échaffauds,
 ne purent ramener à l'obéissance une
 Nation déterminée à périr, plutôt qu'à
 de se soumettre aux loix d'un maître
 qu'elle abhorroit. Philippe ne vit point
 la fin de cette guerre; & son fils, le
 de combattre inutilement contre des
 sujets qui ne vouloient plus l'avoir pour
 Souverain, reconnut l'indépendance de
 ce nouvel état, que des secousses
 violentes & si longues avoient détaché

anciens dom
 histoire des
 liée à cell
 qui furent
 révolutions
 que nous
 les redites,
 articles où
 & les progr
 en Daner
 ruines de l'an

de l'esprit
 aux Arts, au
 philosophie.

ous avons v
 des l'esprit hu
 continuels, tend
 sens. La rai
 aminant les p
 connaissances fo
 règles qui r
 bon, le vrai
 s, d'avec ce
 nce; en comp

anciens domaines de sa Maison. ~~_____~~
 Histoire des Etats du Nord est tel- XVI.
 liée à celle des nouvelles opi- SIÈCLE.
 s, qui furent la cause ou le prétexte
 révolutions dont ils devinrent le
 re, que nous sommes obligés, pour
 les redites, d'en renvoyer le récit
 articles où nous raconterons l'ori-
 & les progrès des sectes qui s'éta-
 rent en Danemarck & en Suède sur
 ruines de l'ancien culte.

ARTICLE III.

*de l'esprit humain, par rapport
 aux Arts, aux Lettres & à la Phi-
 losophie.*

Nous avons vu que depuis plusieurs
 des l'esprit humain, par des efforts
 continuels, tendoit à se développer en
 sens. La raison se perfectionnoit en
 aminant les principes sur lesquels nos
 connoissances sont fondées, en discutant
 règles qui nous servent à discerner
 bon, le vrai dans les différens gen-
 es, d'avec ce qui n'en a que l'appar-
 eance; en comparant avec ces règles, &

les ouvrages qu'on nous propose p
 XVI. modèles, & les divers jugemens qu
 SI È C L E. en a portés. La littérature & les scienc
 avoient donc commencé à faire des p
 grès sensibles par les nouvelles lumiè
 que les Savans de la Grèce avoient
 portées en Occident, & par les no
 velles sources d'érudition qu'ils avoi
 ouvertes. L'art d'écrire étoit devenu
 art utile à la fortune de ceux qui le c
 tivoient. Il frayoit à plusieurs le chem
 de l'opulence & des dignités. L'é
 d'homme de lettres, de savant, acqu
 roit de la considération & procuroit
 avantages solides à la plupart des ge
 studieux qui n'en avoient point d'aut
 sur-tout quand le savoir se trouvoit
 avec les talens. Ils obtenoient des cha
 res dans les Universités, des Bénéfices
 s'ils étoient Clercs, des places dans
 Tribunaux, & des pensions que
 Souverains commençoient à leur acco
 der, par estime pour les sciences, &
 par vanité.

Dans ce siècle, les Princes ne se bo
 nèrent pas, comme autrefois, à soutenir
 leurs prétentions par les armes. Ils ap
 pellèrent à leur secours la plume de
 Savans, pour discuter leurs droits respec

s. Ils publio
 mémoires, do
 air à l'Europe
 lites & légiti
 usurpations do
 e revendiquer
 quels ils avoie
 répudiation d
 rivalité de I
 Quint, les entr
 re les préroga
 illes d'Allem
 vesterieur, la
 e Julliers, fi
 écrits politic
 roient soudoy
 es employoier
 ation s'en jo
 ncore, lorsqu
 ui s'éleveren
 nouvel alimen
 rit humain,
 echerches. Le
 mant contre l
 Romaine, &
 Thomas, le p
 e plus révéré
 belle littératu
 aussi firent-ils

Ils publioient des manifestes, des mémoires, dont l'objet étoit de faire voir à l'Europe qu'ils avoient des raisons justes & légitimes de s'opposer aux usurpations dont ils se plaignoient, ou de revendiquer des domaines sur lesquels ils avoient des prétentions. Ainsi la répudiation de Catherine d'Arragon, la rivalité de François I & de Charles-Quint, les entreprises de ce dernier contre les prérogatives des Princes & des villes d'Allemagne; & dans un tems postérieur, la succession de Clèves & de Julliers, firent éclore une infinité d'écrits politiques, dont les Auteurs étoient soudoyés par les Souverains qui les employoient. A ce principe d'émulation s'en joignit un autre plus actif encore, lorsque les disputes de Religion qui s'éleverent alors, eurent fourni un nouvel aliment à la curiosité de l'esprit humain, & un nouvel objet à ses recherches. Les Reformateurs, en déclamant contre les Théologiens de l'Eglise Romaine, & spécialement contre S. Thomas, le plus célèbre d'entr'eux, & le plus révééré, relevoient le prix de la belle littérature & des talens agréables. Ils firent aussi, dès les commencemens,

XVI.

SIÈCLE;

XVI. **S I È C L E.** tout ce qui dépendoit d'eux pour attirer les gens de lettres à leur parti. Flattés leur amour-propre, en déprimant le mérite de ceux qui n'étoient que savans c'étoit prendre le moyen sûr d'y réunir. On vit donc parmi leurs disciples, de beaux esprits, des Littérateurs ingénieux, des Ecrivains habiles. Tels furent Melancthon, Brentius, Œcolampade, Théodore de Bèze, & Calvin, qui l'emporta sur tous les autres par l'élegance & la beauté de son style.

Pour tenir la plume contre ces adversaires qui possédoient si bien l'art d'intéresser les lecteurs, il fallut cultiver les mêmes talens, & se mettre en état d'écrire avec autant de graces & de pureté, dans la langue de Cicéron & d'Horace, qui étoit celle de tous les Savans; & pour acquérir cet agrément cette perfection de style, il fallut étudier les bons Auteurs du siècle d'Auguste, pénétrer de leur esprit, étudier à fond leur idiôme, imiter leur manière de rendre les idées & les sentimens, s'approprier leurs tours & leurs expressions. Plusieurs y réussirent, entr'autres, le Cardinal Bembo, le Cardinal Sadolet, Erasme, Louis Vivés, Claude Despençe, &c.

Mais

C Mais par grand no littérature qu'ils cro des matiè tre les no s'en tinre comme p phismes d prestige d dant on s vrages, q méthode d d'écrire es que celle classe qui doute qu'e ils entrep puisoient, goût d'une châtiée do Cepend les Savans fèrent de le charme ouvrages dernes n'or La nature leurs plum

Tome

Mais parmi les Catholiques, le plus grand nombre dédaigna cette fleur de littérature & cette pureté de langage qu'ils croyoient mal assortie à la gravité des matières qu'ils avoient à traiter contre les novateurs & leurs partisans. Ils s'en tinrent à la forme scholastique, comme plus propre à démêler les sophismes des Hérétiques, & à dissiper le prestige de leur fausse subtilité. Cependant on s'apperçoit, en lisant leurs ouvrages, que malgré la sécheresse de la méthode qu'ils ont suivie, leur manière d'écrire est moins dure, moins négligée que celle des Ecrivains de la même classe qui les avoient précédés. Sans doute qu'en examinant les ouvrages dont ils entreprennoient la réfutation, ils y puisoient, sans en faire leur objet, le goût d'une diction plus coulante & plus châtiée dont ils y trouvoient le modèle.

Cependant il régnoit encore parmi les Savans de ce siècle un ton bien différent de cette urbanité délicate dont le charme se fait sentir dans tous les ouvrages des anciens, & que les modernes n'ont acquise que long-tems après. La nature des discussions qui exerçoient leurs plumes, & l'aigreur des disputes,

XVI. ne comportoient pas cette politesse de ityle, cette heureuse façon de s'exprimer, qui suppose un sentiment délicat, un discernement exquis & un goût épuré. Depuis même que les Nations savantes ont produit des Historiens, des Orateurs & des Poètes rivaux des anciens, on a vu rarement paroître des écrits polémiques qui joignissent le mérite de la forme extérieure à celui des choses. C'est que chaque science a son langage propre, & que la théologie, la controverse étant consacrées à des objets dont les Latins, du tems des Virgile & des Tite-Live, n'avoient point d'idée, on ne peut guère plier leur façon d'écrire à des sujets qu'ils n'ont pu traiter, puisqu'ils leur étoient inconnus.

L'éloquence & la poésie furent cultivées dans ce siècle avec plus de succès qu'elles ne l'avoient encore été depuis la décadence de l'Empire Romain. Il y eut aussi quelques Historiens dont les ouvrages se lisent encore avec intérêt après ceux des Saluste & des Tacite. Muret, Buchanan, Sadolet, Bèze, Turnèbe, & plusieurs autres que nous pourrions nommer, excellèrent en différens genres. Leurs pensées sont no-

bles, leurs
tours harmo
formes aux
tiques judi

La Juris
nique étoit
les célèbres
magne &
mes très-h
de la scien
des Nation
nement n
plus, puis
France, J
Charles D
Italie, M
Zobel & d
mas Moru
rie qui se
des Manu
ne, des V
casionnoier
& profane
crits précie
férentes le
texte des a
cissoit par
érudits, les
Casaubon

bles, leurs expressions choisies, leurs
 tours harmonieux, leurs jugemens con- XVI.
 formes aux principes du goût, leurs cri- SIECLE.
 tiques judicieuses.

La Jurisprudence & le Droit cano-
 nique étoient cultivés avec soin dans
 les célèbres Universités d'Italie, d'Alle-
 magne & de France. Il parut des hom-
 mes très-habiles dans ces deux parties
 de la science des loix. Le droit public
 des Nations & la science du Gouver-
 nement ne furent pas négligés non
 plus, puisque ce siècle vit naître en
 France, Jean du Tillet, Jean Bodin,
 Charles Dumoulin, Pierre Pithou; en
 Italie, Machiavel; en Allemagne,
 Zobel & d'autres; en Angleterre, Tho-
 mas Morus. Les progrès de l'Imprime-
 rie qui se perfectionnoit par les travaux
 des Manuce, des Lambin, des Etien-
 ne, des Vascofan, des Gryphe, oc-
 casionnoient ceux de la critique sacrée
 & profane. On rassembloit les manu-
 scrits précieux; on en comparoit les dif-
 férentes leçons; on épuroit par-là le
 texte des anciens Auteurs, & on l'éclair-
 cissoit par des notes savantes. Plusieurs
 érudits, les deux Scaliger, les Erasme, les
 Casaubon se dévouèrent avec courage

XVI.
S I È C L E.

à ce travail pénible, dont nous recueillons aujourd'hui le fruit. Les fameux Imprimeurs que nous venons de nommer, étoient eux-mêmes des critiques très-versés dans la connoissance de l'antiquité, dont les chef-d'œuvres sortoient de leurs presses, accompagnés de tout ce qui peut en faciliter l'intelligence & en rendre l'usage commode.

Les grands dépôts de littérature, que nous appellons Bibliothèques, telles que font, à Rome, celle du Vatican, à Madrid, celle de l'Escurial, à Paris, celle du Roi, pour ne parler que des plus anciennes & des plus fameuses, augmentèrent en nombre, à mesure que l'Imprimerie devint plus féconde. Celle du Roi, dont Charles V doit être regardé comme le véritable Fondateur, augmentée par Louis XII & François I, étoit déjà renommée dans ce siècle, & passoit pour la plus riche & la mieux composée qu'il y eût en Europe. Elle a toujours soutenu depuis cette réputation; & par des accroissemens successifs, elle est enfin parvenue à rassembler tout ce qu'il y a de plus estimable & de plus rare en tout genre de science, tant pour les livres imprimés, que pour les manuscrits. Guil-

C
laume Peliss
mort en 15
de M. le Pr
miers qui
crits Grecs
célèbre Car
exécuter, au
le projet de
eût encore
tres & de
parler de l
qu'il fit im
parut en 1
gues, en
Grec & en
des sommes
dirigea lui
chargé par
une entrep
que copier
ajoutant la
qu'on app
parce qu'e
ville en 15
le plus ric
& le plus l
nuce & les
La prote
diciis, en I

laume Pelissier, Evêque de Montpellier, mort en 1568, est, suivant la remarque de M. le Président Henault, un des premiers qui l'aient enrichie de Manuscrits Grecs, Syriaques & Hébreux. Le célèbre Cardinal Ximenès conçut & fit exécuter, au commencement de ce siècle, le projet de la plus belle entreprise qu'on eût encore formée à la gloire des Lettres & de l'Imprimerie. Nous voulons parler de la fameuse Bible Polyglotte qu'il fit imprimer à ses frais, & qui parut en 1517. Elle est en quatre langues, en Hébreu, en Chaldéen, en Grec & en Latin. Ximenès consacra des sommes immenses à ce travail, qu'il dirigea lui-même. Arias-Montanus, chargé par Philippe II, de présider à une entreprise du même genre, ne fit que copier la Bible de Ximenès, en y ajoutant la version Syriaque. C'est ce qu'on appelle la Polyglotte d'Anvers, parce qu'elle fut imprimée dans cette ville en 1572, par Christophe Plantin, le plus riche Imprimeur de son tems, & le plus habile, sans excepter les Manuce & les Etienne.

La protection généreuse que les Médecis, en Italie, & les Rois Louis XII,

XVI.
SIÈCLE.

François I, Henri II, en France, accordèrent aux Lettres, l'accueil favorable qu'ils firent aux talens, & la magnificence dont ils usèrent à l'égard des Savans qui se distinguoient par leurs connoissances & leurs travaux, ont fait de ce siècle l'une des plus brillantes époques de la Littérature. Tous les Arts s'animerent & devinrent féconds à la voix de ces Princes, qui répandirent sur eux leurs bienfaits, & qui regardoient les productions du génie comme des monumens érigés à leur propre gloire. Cet âge fut en Italie, celui des Michel-Ange, des Raphaël, des Veronèse, des Titien, des Arioste, des Sennazar, des Guichardin, des Paul Jove, des Tasse, des Tassoni, des Vida, &c. en France, des Baïf, des Marot, des Jodelle, des S. Gelais, des Rabelais, des Ramus, des Budée, des du Bellay, des Ronfard, des l'Hôpital, &c. Le College Royal fondé par François I, fut une pépinière de Savans. Les hommes les plus célèbres dans les Belles-Lettres, les hautes sciences, les Langues anciennes & orientales, la Jurisprudence, la Médecine, la critique, &c. y donnerent des leçons,

C H

ou vinrent y
fances & de
suite répand
le goût de l'
& dérober c
multipliés c
IX, que to
comme un P
aux Arts qu
a laissé des
la Poésie;
de Navarre
son esprit
ayeule d'He
Contes com
& cette au
nommée M
de sacrifier
monde à fo
toire de fo
ment que
celier l'Hôp
fage de fo
balance ég
songeoit c
leurs propr
Bellay qui
vir égalem
& beaucou

ou vinrent y puiser le fonds de connoissances & de lumières qu'ils allerent ensuite répandre ailleurs. On vit même le goût de l'étude monter sur le Trône, & dérober quelques momens aux soins multipliés de la Royauté. Ce Charles IX, que tous les Historiens ont peint comme un Prince violent & cruel, se plut aux Arts qui adoucissent l'ame, & nous a laissé des preuves de son talent pour la Poésie; & cette Marguerite, Reine de Navarre, si célèbre par les graces de son esprit & par sa beauté, qui fut ayeule d'Henri IV, & qui composa des Contes comparables à ceux de Bocace; & cette autre Reine de Navarre, aussi nommée Marguerite, qui eut le courage de sacrifier la première Couronne du monde à son repos, & qui écrivit l'histoire de son tems avec autant d'agrément que d'impartialité; & le Chancelier l'Hôpital qui fut l'homme le plus sage de son tems, & qui, tenant la balance égale entre tous les partis, ne songeoit qu'à sauver les François de leurs propres fureurs; & ce Martin du Bellay qui fut, comme Polybe, se servir également de la plume & de l'épée; & beaucoup d'autres encore, firent con-

XVI.

SIÈCLE.

noître que la culture des Lettres n'est point incompatible avec la plus illustre naissance & les plus honorables emplois.

La Langue Italienne atteignit dans ce siècle le plus haut point de sa perfection. Les Histoires de Guichardin, de Paul Jove, les Discours politiques de Machiavel, les Poèmes immortels de l'Arioste & du Tasse, les Poésies bucoliques & légères de Sennazar, du Guarini & d'une infinité d'autres, prouvent qu'elle savoit se plier à tous les genres. Le goût de la belle Littérature qui germa plutôt qu'ailleurs sous cet heureux climat, contribua beaucoup à épurer le langage, à lui donner une forme constante, & à lui faire prendre cette flexibilité qui le rend propre au discours mesuré comme au style libre de la Prose. Les Arts d'agrément, tels que la Peinture, la Sculpture, la Musique, qui furent cultivés alors au-delà des monts avec le plus grand succès, ne servirent pas peu à développer le génie, à étendre les idées, à imprimer fortement dans les ames le sentiment du beau, & par une suite nécessaire, à faire chercher tous les moyens de perfection-

ner l'instrumentaux employées. Il s'éleva des villes des Celles de la C perfection de effaçait toutes Florence, en tionnaire, c a fixé pour t le plus pur o les divers ca L'idiome mes avantages plus tard à régulière. S encore déte taines. Ses rien de fixe; n'avoient es mens confus dans la com qui n'y dev serva long-barie, de g dire, d'inc marche pé-

ner l'instrument que les Ecrivains nationaux employoient pour exprimer leurs pensées. Il s'étoit formé dans différentes villes des Compagnies savantes, sous le nom d'Académies, qui s'attachoient aux diverses branches de la Littérature. Celle de la Crusca, qui prit pour objet la perfection de la langue maternelle, les effaça toutes. Elle fut rendue stable à Florence, en 1582. Son fameux Dictionnaire, ouvrage de quarante ans, a fixé pour toujours le Dialecte Toscan, le plus pur de ceux qui se parlent dans les divers cantons de l'Italie.

L'idiome François n'avoit pas les mêmes avantages. Aussi ne parvint-il que plus tard à former une langue exacte & régulière. Sa construction n'étoit pas encore déterminée par des règles certaines. Ses expressions même n'avoient rien de fixe; & ni l'analogie, ni l'usage, n'avoient encore choisi entre ces éléments confus, ceux qu'il falloit admettre dans la composition du discours, & ceux qui n'y devoient point entrer. Elle conserva long-tems encore un reste de barbarie, de grossièreté, ou, pour mieux dire, d'incertitude, qui en rendoit la marche pénible & obscure. La naïveté

————— étoit alors son principal mérite. C'étoit
 XVI. le caractère distinctif du Roman, lan-
 S I È C L E. gage du douzième & du treizième siècle,
 auquel elle doit son origine. Cependant
 on voit dans les Ouvrages des Poètes
 & des Profateurs François de ce tems,
 qu'ils faisoient de continuels efforts pour
 forcer la langue à se prêter aux besoins
 de l'esprit & de la pensée. Malgré la
 résistance qu'ils éprouvoient, l'idiome
 devenoit peu-à-peu flexible & coulant
 sous leur plume, de même qu'un terrain
 dur & long-tems négligé, devient facile
 & propre à porter toutes sortes de fruits,
 à mesure qu'on le tourne & qu'on le
 façonne. Les Ouvrages des deux Reines
 de Navarre; ceux de Brantome, & plus
 encore, ce qui nous reste du Cardinal
 d'Ossat, se lisent encore avec un plaisir
 qui n'est point altéré par la vétusté de quel-
 ques expressions & de quelques tournures
 que l'usage n'admet plus. Nous trouvons
 dans les Poésies de Baïf, de Marot, de
 Lingendes, de Passerat, des Pièces char-
 mantes pour l'élégance, la douceur &
 même l'harmonie. Quelques vers du Roi
 Charles IX qui nous ont été conservés,
 font d'une correction qui le feroit croire
 d'un tems beaucoup plus voisin du nôtre.

Enfin, il y a
 ouvrage de d
 1593, des
 pleine de for

La Médec
 macie, & t
 l'Art de gu
 sphère, en j
 servation aux
 à l'étude de
 Fallope, des
 nel, des c
 meau, &c.
 nouvelles dé
 qu'ils ont p
 fectionnées
 dans la mé
 l'humanité
 plus sûrs.

La bonn
 ont été si le
 étoit encor
 toujours en
 il passoit po
 n'imaginoin
 autre physiq
 çonner d'es
 mécontent
 composé l

Enfin, il y a dans la satyre Ménipée, ou ouvrage de divers Auteurs qui parut en XVI. 1593, des morceaux d'une éloquence SIÈCLE. pleine de force & d'énergie.

La Médecine, l'Anatomie, la Pharmacie, & toutes les autres parties de l'Art de guérir, étendoient aussi leur sphère, en joignant l'expérience & l'observation aux principes de la théorie & à l'étude des anciens. Les travaux des Fallope, des Ambroise Paré, des Fernel, des du Laurens, des Guillemeau, &c. ont frayé le chemin à de nouvelles découvertes; & les méthodes qu'ils ont prescrites, confirmées, perfectionnées par ceux qui se sont engagés dans la même carrière, ont fourni à l'humanité des secours plus abondans & plus sûrs.

La bonne Philosophie, dont les pas ont été si lents & les progrès si tardifs, étoit encore inconnue. Aristote régnoit toujours en Souverain dans les Ecoles; il passoit pour un Oracle infallible. On n'imaginait pas qu'il pût y avoir une autre physique que la sienne. Le soupçonner d'erreur, ou seulement paroître mécontent de la manière dont il avoit composé le système de l'Univers, ç'au-

roit été déchaîner contre soi tous les
 XVI. Suppôts de l'Ecole, se faire soupçonner
 S I È C L E. d'hérésie, & s'attirer les plus fâcheuses
 affaires. Ramus l'éprouva. Expliquer,
 commenter les écrits de ce grec fameux,
 c'étoit tout ce qu'on permettoit à ceux
 qui prétendoient au nom de Philosophe.
 Pourvu qu'on n'attaquât pas ses principes,
 & qu'on ne touchât pas à sa renommée,
 il étoit permis de croire à toutes les
 absurdités de l'Astrologie. Témoins le
 crédit & la fortune de Gauric & de
 Cardan. Cependant deux savans Astro-
 nomes, en étudiant le Ciel, travail-
 loient à rectifier les idées des hommes
 sur la nature des astres, leurs mouve-
 mens & leurs influences. Copernic, né
 à Thorn dans la Prusse Royale, en 1473,
 mort en 1543, rassembla dans les an-
 ciens, les matériaux d'un nouveau sys-
 tème astronomique, par le moyen du-
 quel tous les phénomènes célestes ont
 cessé d'être inexplicables, comme ils
 l'avoient été jusqu'à lui. Les travaux de
 ceux qui sont venus depuis, ayant dé-
 veloppé cette première idée, & l'ayant
 établie sur de nouvelles preuves, ils
 ont assuré à Copernic la gloire d'avoir
 deviné le vrai système du monde. Ticho-

Brahé, né en
 illustre, en
 livra tour en
 mie, pour l
 heure un attr
 gliger tout l
 satisfait des
 pernic avoit
 qu'il prétend
 de l'inventio
 route nouvel
 logiens de t
 le plus flat
 qu'il s'accor
 sages de l'E
 rival, il a é
 nomes mod
 nouvelles d
 tré la faus
 De tous
 seul qui ait
 de Philosop
 d'Angleterr
 avant lui n
 & plus prof
 brassa la c
 sances hun
 premiers p
 qu'aux dern

Brahé, né en Danemarck, d'une famille illustre, en 1546, mort en 1601, se livra tout entier à l'étude de l'Astronomie, pour laquelle il sentit de bonne heure un attrait invincible qui lui fit négliger tout le reste. Soit qu'il ne fût pas satisfait des principes sur lesquels Copernic avoit fondé son hypothèse, soit qu'il prétendit comme lui à la gloire de l'invention, il tenta de s'ouvrir une route nouvelle. Mais, quoique les Théologiens de son tems ayent fait l'accueil le plus flatteur à son systême, parce qu'il s'accordoit mieux avec certains passages de l'Écriture, que celui de son rival, il a été réjetté par tous les Astronomes modernes; l'observation & les nouvelles découvertes en ayant démontré la fausseté.

De tous les Savans de ce siècle, le seul qui ait mérité à juste titre, le nom de Philosophe, est le célèbre Chancelier d'Angleterre, François Bacon. Personne avant lui n'avoit eu des idées plus vastes & plus profondes sur les sciences. Il embrassa la chaîne immense des connoissances humaines. Il remonta jusqu'aux premiers principes, & il descendit jusqu'aux dernières conséquences. Il vit tous

les rapports qui lient entr'elles de proche
 en proche, les différentes branches de
 cet arbre dont les rameaux sont infinis,
 & qui les font naître les unes des autres.
 Il suivit la marche de l'esprit humain dans
 tous les siècles, calculant avec précision,
 appréciant avec équité tous les efforts
 qu'on avoit faits dans les âges précédens,
 pour lutter contre l'ignorance & les pré-
 jugés, pour acquérir de nouvelles con-
 noissances, & reculer les bornes de celles
 dont on étoit déjà en possession. Il exa-
 mina tout ce qui avoit été fait avant lui ;
 il montra ce qui restoit à faire, & il
 traça la route qu'il falloit prendre pour
 arriver au but encore très-éloigné où il
 vouloit conduire la raison. Ce n'est
 qu'en reprenant les vues de ce grand
 homme, qu'on est enfin parvenu à for-
 mer un système raisonné des sciences,
 & à en porter quelques-unes, telles que
 la Physique, l'Histoire naturelle, &c.
 au degré de perfection où elles se sont
 élevées de nos jours.

Il est à remarquer que les Lettres &
 les Arts, qui firent des progrès si sen-
 sibles pendant le cours de ce siècle,
 avoient commencé à reprendre une nou-
 velle vie dans le tems où l'Europe étoit

en feu d'un
 core au milie
 violentes agi
 leur Empire.
 ceau, étoit
 cruelles, & r
 gères. La Fra
 elle une sec
 glantée par
 l'Allemagne
 trées du No
 tard, étoien
 de Religion
 les loix, l'éc
 les états de ce
 des commot
 eud'exempl
 fut néanmo
 funestes, qu
 sage, & q
 rapidement
 vit éclore
 vres du gé
 chose étoit
 Grèce & à
 du Pélopon
 lippe, Roi
 lexandre,
 parvinrent

en feu d'un bout à l'autre. Ce fut en-
 core au milieu des troubles & des plus XVI.
 violentes agitations, qu'elles accrurent S I È C L E.
 leur Empire. L'Italie qui fut leur ber-
 ceau, étoit déchirée par des factions
 cruelles, & ravagée par des armées étran-
 gères. La France qui devint bientôt pour
 elle une seconde patrie, étoit ensan-
 glantée par les discordes civiles; enfin
 l'Allemagne, l'Angleterre & les Con-
 trées du Nord où elles pénétrèrent plus
 tard, étoient désolées par les querelles
 de Religion qui en changerent le culte,
 les loix, l'économie politique; enfin tous
 les états de ce vaste continent éprouvoient
 des commotions dont il n'y avoit jamais
 eu d'exemple dans l'histoire du monde. Ce
 fut néanmoins à travers de ces tems
 funestes, que la lumière s'ouvrit un pas-
 sage, & que l'esprit humain s'avança
 rapidement vers les beaux jours où l'on
 vit éclore de toutes parts les chef-d'œu-
 vres du génie & du goût. La même
 chose étoit arrivée autrefois dans la
 Grèce & à Rome. Ce fut après la guerre
 du Péloponèse, & les victoires de Phi-
 lippe, Roi de Macédoine, pere d'A-
 lexandre, que les Lettres & les Arts
 parvinrent, en Grèce, au plus haut

point de leur gloire ; ce fut aussi après
 XVI. les guerres civiles de Marius & de
 S I È C L E. Sylla, de Cesar & de Pompée, que les
 Romains se montrèrent en tout genre
 de littérature, dignes rivaux des Grecs,
 qui avoient été leurs maîtres. Ne pour-
 roit-on pas dire que ces fortes secousses
 de l'ordre politique, ces grands intérêts
 qu'elles font naître, ces passions ardentes
 qu'elles allument, communiquent aux
 âmes une chaleur, une activité qui étend-
 ent leurs facultés, & fécondent les
 germes que la nature y a jettés ; germes
 stériles, quand ils sont engourdis &
 sans fermentation ; productifs & féconds,
 quand ils se joignent à des principes
 propres à les développer ?

A R T I C L E IV.

Etat du Christianisme en Orient.

Nous allons encore jeter un coup
 d'œil sur les Eglises d'Orient ; & ce
 fera peut-être la dernière fois que nous
 tournerons nos regards vers ces belles
 Contrées où le Christianisme fut si florif-
 fant depuis son origine, jusqu'au tems

du malheureux
 Photius,
 fameux Micho
 que les cœurs
 ont cessé de
 ble de ces
 nous par une
 la distance d
 elles sont ton
 tion, le joug
 appesanti sur
 souhaiter plu
 l'unité, afin
 sont les victi
 elles des sou
 poir d'une m
 sans doute m
 la Providenc
 ont un motif
 pour ne pas
 schismatique
 l'Orient. Les
 & les pratiq
 conservées,
 dans la main
 Sectes nouve
 tester la posse
 tage les Th
 ont-ils pas

ussi après
s & de
, que les
ut genre
es Grecs,
Ne pour-
secouffes
s intérêts
ardentes
uent aux
qui éten-
dent les
; germes
urdis &
féconds,
rincipes

Orient.

in coup
; & ce
que nous
es belles
t si florif-
au tems

du malheureux Schisme commencé par le
Photius, & consommé par l'am-
bitieux Michel Cérulaire. Ce n'est pas
que les cœurs sensibles & chrétiens doi-
ent cesser de s'intéresser au fort déplo-
rable de ces Sociétés, plus séparées de
nous par une haine héréditaire que par
la distance des lieux. Le triste état où
elles sont tombées depuis leur sépara-
tion, le joug de l'oppression qui s'est
appesanti sur elles, doivent nous faire
souhaiter plus que jamais leur retour à
l'unité, afin que les maux dont elles
sont les victimes, soient du moins pour
elles des souffrances utiles. Outre l'es-
poir d'une réunion dont l'époque est
sans doute marquée dans les décrets de
la Providence, les Eglises d'Occident
ont un motif d'intérêt qui leur est propre,
pour ne pas perdre de vue les Sociétés
schismatiques qui sont répandues dans
l'Orient. Les dogmes qu'elles professent,
& les pratiques anciennes qu'elles ont
conservées, sont des armes victorieuses
dans la main des Catholiques, contre les
Sectes nouvelles qui viennent leur con-
tester la possession de la vérité. Quel avan-
tage les Théologiens du siècle dernier
n'ont-ils pas tiré de ces traits de ressem-

XVI.

SIÈCLE

— blanche qui nous sont communs avec elles, & qui sont la preuve d'une même origine? Avec quel succès n'ont-ils pu démontré aux prétendus Réformés, que la foi de l'Eglise Romaine, son culte & sa discipline, sont l'héritage précieux qu'elle a reçu des Apôtres & de leurs premiers Disciples, puisque la même foi, le même culte & les mêmes usages qui remontent à la plus haute antiquité se retrouvent dans les Eglises séparées de sa Communion depuis plus de huit cents ans? Ces Sociétés malheureuses par les vexations qu'elles éprouvent, plus malheureuses encore par le Schisme qui les rend étrangères au corps dont elles faisoient partie autrefois, continueront donc toujours de nous être chères à plus d'un titre. Mais depuis qu'elles ont rompu les liens de l'unité, leur Histoire est couverte pour nous de si épaisses ténébres, que nous ne pouvons pas même suivre la succession des Pasteurs qui les ont gouvernées dans le tems de leur gloire, jusqu'à ceux dont elles reconnoissent aujourd'hui l'autorité.

Dans tous les Pays de la domination des Turcs, les Eglises étoient opprimées par les Princes & par leurs Ministres.

pouvoir arbitraire
 rigueur qu'
 adoucir. Ce
 distributions les p
 tenoient une
 on révoqu
 accordée, pou
 Despotas &
 vides les un
 famés, toujo
 cha que jour d
 restreindre ou
 nance dont il
 dépendoit ab
 continuelles a
 cesse qu'un m
 ou des Pach
 liberté dont il
 de la Capital
 voient se pro
 quillité. Leu
 entrer en pos
 quels ils éto
 fonctions du
 compté de gr
 cette premier
 soit pas d'en
 ou au Gouv
 succession d

pouvoir arbitraire pesoit sur elles avec
 une même rigueur que l'or seul avoit le secret
 de se faire adoucir. Ce n'étoit qu'au prix des con-
 tributions les plus accablantes, qu'elles
 obtenoient une liberté précaire : liberté
 qu'on révoquoit aussi-tôt qu'elle étoit
 accordée, pour la revendre encore. Les
 Despotes & leurs Agens, non moins
 avides les uns que les autres, toujours
 affamés, toujours insatiables, trouvoient
 chaque jour de nouveaux prétextes pour
 restreindre ou pour supprimer une tolé-
 rance dont ils savoient que l'enchère
 dépendoit absolument d'eux. Agités de
 continuelles alarmes, & craignant sans
 cesse qu'un nouveau caprice du Sultan
 ou des Pachas, ne leur ôtât le peu de
 liberté dont ils jouissoient, les Chrétiens
 de la Capitale & des Provinces ne pou-
 voient se promettre deux jours de tran-
 quillité. Leurs Evêques ne pouvoient
 entrer en possession des Sièges pour les-
 quels ils étoient élus, ni exercer les
 fonctions du ministère, qu'après avoir
 compté de grosses sommes au Prince ; &
 cette première imposition ne les dispen-
 soit pas d'en donner une autre au Visir,
 ou au Gouverneur. Delà vient que la
 succession des Evêques dans l'Eglise

XVI.

SIÈCLE.

XVI.
S I È C L E. Grecque, n'a rien de fixe & de certain, parce que leur stabilité dépend à chaque instant d'une volonté sans règle & sans principe. C'est sur-tout que nous voyons dans l'Eglise de Constantinople, dont l'Histoire nous est plus connue; & par ce qui s'y passoit, nous pouvons juger de ce qui arrivoit dans les autres. La Chaire Patriarchale étoit au plus offrant: on n'y montoit & on ne s'y conservoit qu'avec de l'argent. A peine y étoit-on assis, qu'on s'en voyoit chassé par un autre qui, plus riche, ou plus abondamment secouru, offroit un prix plus haut. Souvent même ce moyen tout puissant qu'il étoit, ne suffisoit pas à ceux qui l'avoient employé, pour assurer la jouissance d'un rang dont ils avoient donné le prix. Un caprice du Despote, sa volonté mobile, renversoient tout à coup l'ouvrage du jour précédent, & la même main qui venoit de tirer un homme de la poussière pour le faire Patriarche, le précipitoit l'instant d'après dans sa première obscurité.

Ainsi, de vingt-deux Patriarches, élevés tour-à-tour sur la Chaire de Constantinople pendant le cours de ce siècle, depuis Joachim, exilé par le Sultan

bazet II, par l'Eglise sans fa-
veu, chassé
si soient mo-
ême qui l'ay-
es de suite.
eurent à p-
plus d'un en-
rétablis jusq-
quelques an-
tes exactes
ccessivement
erriens les mé-
tabilité. Po-
Episcopat, &
a même voie,
mposassent de
érieur, & qu-
ordre imaginat-
rier de l'arge-
oient leur tr-
endu tout vé-
On y a fait pay-
émonies, les
es, les absol-
e qui émane
ue, & dans
il faut avoir
xe, rien de

Hazet II, parce qu'il avoit bâti une ~~église~~ **XVI.**
 église sans sa permission, jusqu'à Mat- **SIÈCLE.**
 theu, chassé deux fois, il en est peu
 qui soient morts sur leur Siège, peu
 même qui l'ayent possédé plusieurs an-
 nées de suite. Mais il en est plus d'un
 qui eurent à peine le tems de paroître,
 plus d'un encore, qui furent dépouillés
 & rétablis jusqu'à trois fois dans l'espace
 de quelques années. Si nous avions des
 dates exactes de ceux qui ont rempli
 successivement les autres Sièges, nous y
 verrions les mêmes variations & la même
 instabilité. Pour acheter de la sorte
 l'Episcopat, & pour s'y maintenir par
 la même voie, il falloit que les Prélats
 imposassent des taxes sur le Clergé in-
 férieur, & que les Pasteurs du second
 ordre imaginassent aussi des moyens pour
 tirer de l'argent des fidèles qui compo-
 soient leur troupeau. Cette nécessité a
 rendu tout vénal dans l'Eglise Grecque.
 On y a fait payer les Sacremens, les cé-
 rémonies, les bénédictions, les censu-
 res, les absolutions, en un mot, tout
 ce qui émane du ministère ecclésiasti-
 que, & dans ces exactions auxquelles
 il faut avoir souvent recours, rien de
 fixe, rien de réglé : ce sont les cir-

constances, les besoins du Ministre
 son crédit, son avidité, qui décident
 plus ou du moins qu'ils exigent pour
 les diverses fonctions du ministère
 commerce ouvert, & d'autant plus
 cratif, que le Peuple est plus crédule
 & plus superstitieux. Les choses sont
 encore aujourd'hui sur ce pied-là dans
 toute l'étendue de l'Eglise Grecque;
 quoique cet abus soit considérable, il
 n'est pas encore le plus grand de ce
 que l'avilissement de l'Episcopat & de
 Sacerdoce ont fait naître. L'argent étant
 le seul moyen de parvenir aux Dignités
 & de s'y conserver, elles sont ordinai-
 rement envahies par les sujets les plus
 indignes de les obtenir. Vendues par
 l'avarice, achetées par l'ambition, on
 les voit presque toujours déshonorées
 par le vice & l'ignorance. Nous n'exa-
 gérons point. Ceux que le commerce ou
 la curiosité font voyager dans les Isles
 & dans l'intérieur du Continent, où les
 Grecs ont encore des Eglises nombreu-
 ses, sont autant de témoins de ce que
 nous avançons.

Les Abyssins, les Cophtes, les Ar-
 ménien, les Jacobites & les autres
 Chrétiens Schismatiques dispersés dans

Orient, ne jouissent
 heureux. Ces Schis-
 mes ne laissent
 ont rien qui
 ent. Comme
 arler dans le
 nous allons ex-
 e qu'on fait
 ire & la co-
 oignées, afin
 e, tout ce
 eurs une in-
 etat où se trou-
 es diverses con-
 Les Abyssins
 arychiens ou
 s ont la même
 corps de Société
 munionis Chré-
 Eglise Roma-
 Dioscore, Pat-
 eya l'étendar
 Concile de Ch-
 u cinquième
 Cophtes ont
 ns, leur Doc-
 e Chef de la
 es derniers, c-
 Alexandrie,

Orient, ne jouissent pas d'un sort plus
 heureux. Ces Sociétés, dont quelques-
 unes ne laissent pas d'être nombreuses,
 ont rien qui annonce un état florissant.
 Comme nous ne devons plus en parler
 dans le reste de cet Ouvrage, nous
 allons exposer en peu de mots, ce
 qu'on sait de plus certain sur l'Histoire
 & la constitution de ces Eglises
 séparées, afin de réunir dans cet article,
 tout ce qui peut donner à nos
 Lecteurs une idée juste & complète de
 l'état où se trouve le Christianisme dans
 ces diverses contrées de l'Orient.

Les Abyssins & les Cophites sont des
 Ethiopiens ou Jacobites Monophysites.
 Ils ont la même origine, & forment un
 corps de Société séparée des autres Com-
 munités Chrétiennes, & sur-tout de
 l'Eglise Romaine, depuis les tems de
 Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, qui
 porta l'étendard du Schisme après le
 Concile de Chalcedoine, vers le milieu
 du cinquième siècle. Il paroît que les
 Cophites ont été les Apôtres des Abyssins,
 leur Doctrine étant la même, &
 le Chef de la Religion chrétienne chez
 ces derniers, étant soumis au Patriarche
 d'Alexandrie, qui a sur lui une juridic-

XVI.]

SIÈCL. S.

XVI.
S I È C L E.

tion absolue. Les uns & les autres ont conservé les dogmes, les Sacremens les pratiques religieuses qui subsistoient dans l'Eglise universelle avant leur séparation. Ils ont, comme les Catholiques Romains, sept Sacremens, le culte des Images, la vénération des Saints, des Reliques, la Prière pour les morts, ils croient la présence réelle, le changement du pain & du vin au Corps au Sang de Jesus-Christ, le Purgatoire, ils offrent l'Eucharistie en Sacrifice, excepté qu'ils n'ont pas l'usage des Messes basses ou privées. Ils ne diffèrent des Chrétiens de la Communion Romaine dans le dogme, que par l'erreur du Monophysisme, qui consiste à ne reconnaître en Jesus-Christ qu'une seule nature, quoique la divinité & l'humanité ne soient pas confondues. Quant aux pratiques, ils en ont quelques-unes qui leur sont particulières; leurs Evêques & leurs Prêtres sont mariés; leurs Moines seuls gardent le célibat. Ils admettent le divorce pour cause d'adultère, de méfintelligence entre les époux, ou d'infirmités qui mettent l'un des deux hors d'état de remplir la fin du mariage. Ils ont la pratique de la circoncision, soit qu'ils

Payent

C
ayent em
homérans
remonte à
ienne plu
la Religio
ablutions
Ils s'abstie
animaux f
L'Eglis
un Métro
c'est-à-dir
par le Pa
d'une gr
vastes dor
exempts
le seul E
Pays, le
gnant qu
ne se mu
un Corps
de se fo
Christian
fant, pa
Prince &
ont péné
qu'il n'y a
voie plus
grand no
& les a
Tome

ayent empruntée des Juifs ou des Ma-
 nomérans, soit que l'origine de cet usage
 remonte aux tems les plus anciens, &
 vienne plutôt à la nature du climat, qu'à
 la Religion. Il en est de même des
 ablutions qui sont fréquentes chez eux.
 Ils s'abstiennent de manger la chair des
 animaux suffoqués.

L'Eglise d'Abyssinie est gouvernée par
 un Métropolitain, qu'on appelle *Abuna*,
 c'est-à-dire, Père commun. Il est nommé
 par le Patriarche d'Alexandrie; il jouit
 d'une grande autorité, possède de
 vastes domaines, dont les Colons sont
 exempts de toute espèce d'impôts. C'est
 le seul Evêque qu'il y ait dans tout le
 Pays, le Patriarche d'Alexandrie crai-
 gnant que, s'il y en avoit d'autres, ils
 ne se multipliasent au point de former
 un Corps, & de mettre l'Abuna en état
 de se soustraire à son obéissance. Le
 Christianisme d'Abyssinie est très-florif-
 sant, parce que c'est la Religion du
 Prince & de l'Etat. Les voyageurs qui
 ont pénétré dans ces contrées, assurent
 qu'il n'y a point de Pays au monde, où l'on
 voie plus d'Eglises; les Moines y sont en
 grand nombre. On y célèbre la Liturgie
 & les autres parties de l'Office divin

en langue vulgaire, ce qui n'empêcheroit pas le peuple, & même le Clergé, d'être très-ignorans. Ils sont aussi très-adorés à la superstition : c'est une suite de leur ignorance.

La Société Chrétienne des Cophtes étoit autrefois très-nombreuse, même depuis les conquêtes des Sarrasins; mais les révolutions arrivées dans le Pays qu'ils habitent, & la domination des Turcs qui s'est établie en Egypte, par la destruction des Mamelucks, comme nous l'avons raconté ailleurs, a resserré cette Eglise dans des bornes très-étroites. D'environ six cent mille ames qu'elle composoit, lorsque le Calife Omar s'empara de ces contrées, elle n'en renferme pas plus de quinze mille aujourd'hui. Ils sont confinés dans la haute Egypte, quoique leur Patriarche fasse sa résidence au Caire. Ce Prélat, quoiqu'il jouit d'une grande autorité dans sa Secte, est peu considéré des Turcs. Son revenu est très-médiocre; tous les Evêques de sa Communion le regardent comme leur Chef. L'Ordre hiérarchique, quant aux degrés de la Cléricature, subsiste dans cette Eglise, tel qu'il étoit parmi les Grecs avant leur séparation. Le

res liturgiques
la plus hau
que Cophte,
que les Arab
naturels ent
en idiôme. I
ur être jugé
tres & d'exe
tique. Les Co
nnie des Pac
rité les soum
me les autres
ion Turque.
Lorsque les I
Indes, euren
s l'Ethiopie, l
tion entreprin
yllins sous l
maine. Ils esp
es tems d'y r
ayant paru d
is, d'un côté
ersèrent bien
la Nation, f
jugés, soule
ines qui ont
, a toujours
de ceux qui
mper. On a

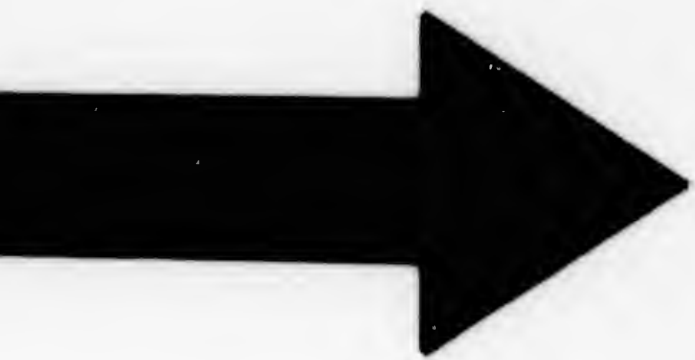
res liturgiques dont elle se sert, sont
 la plus haute antiquité, écrits en
 langue Cophte, qui étoit celle du Pays,
 que les Arabes le subjuguèrent. Peu
 naturels entendent aujourd'hui ce
 idiôme. Il suffit de le savoir lire,
 être jugé digne d'entrer dans les
 & d'exercer le ministère ecclé-
 siastique. Les Cophtes gémissent sous la
 domination des Pachas, dont le caprice &
 les ont soumis à des taxes arbitraires,
 comme les autres Chrétiens de la domi-
 nation Turque.

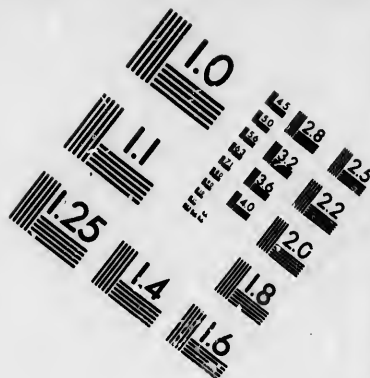
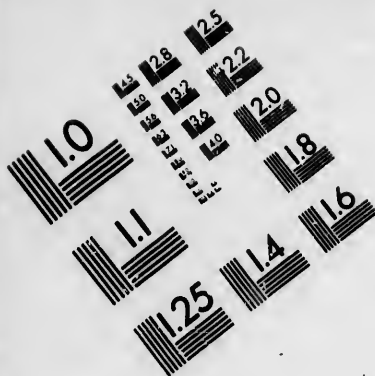
Lorsque les Portugais, établis dans
 l'Inde, eurent étendu leur commerce
 en Ethiopie, les Missionnaires de cette
 Nation entreprirent de faire rentrer les
 Cophtes sous l'obéissance de l'Eglise
 Romaine. Ils espérèrent pendant quel-
 ques tems d'y réussir, quelques Prin-
 ces ayant paru disposés à les seconder.
 Mais, d'un côté, les intérêts politiques
 empêchèrent bientôt ce projet; & de l'au-
 tre, la Nation, fortement attachée à ses
 préjugés, soulevée d'ailleurs par les
 Turcs, qui ont beaucoup d'empire sur
 elle, a toujours rendu infructueux le
 travail de ceux qui travailloient à la dé-
 truire. On a prétendu, & ce n'est

XVI.

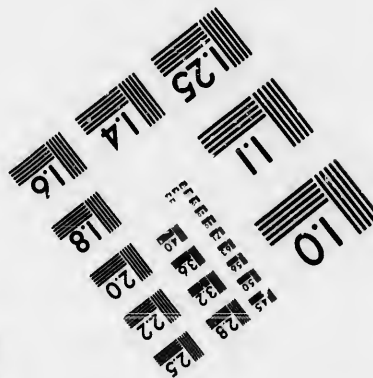
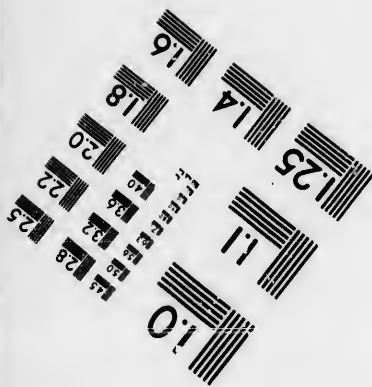
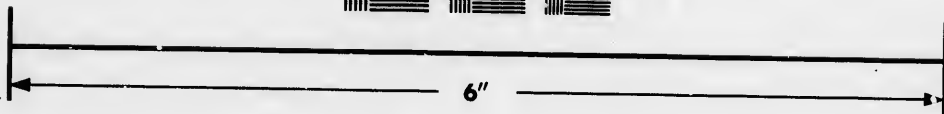
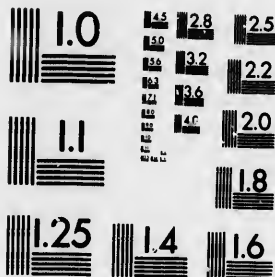
SIÈCLE.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
L4 28
E4 25
E4 22
E4 20
E4 18
5

11
01
574

peut-être pas sans fondement, qu'
 XVI. Missionnaires, employés à cette n
 S I È C L E. ciation difficile, ne mirent pas
 leur conduite & dans leurs manières
 toute la prudence, toute la douceur
 étoient nécessaires pour la faire réu
 On n'a pas été plus heureux auprès
 Cophtes. Ces Peuples ont toujours
 refusé d'entrer dans les voies de conc
 tion qu'on leur a ouvertes. Les uns
 les autres persévèrent opiniâtrém
 dans le Schisme, quoique leurs Pâst
 même ne soient pas en état de le
 fendre, par les armes du savoir &
 raisonnement. Dieu seul connoît les
 où ces portions de l'Eglise, arrachées
 du tronc par la tempête, se réunirent
 au reste du troupeau.

Il y a d'autres Eutychiens Mo
 physites dans la Syrie, dont le Patriar
 réside à Antioche. On les appelle Ja
 bites; & ils ont pris ce nom d'un cer
 Moine Syrien, nommé Jacques Za
 gate-Baradée, qui fut leur Apôtre
 sixième siècle. Les Evêques de la Secte
 ayant été presque tous arrêtés &
 en prison par ordre de l'Empereur, o
 gnirent la destruction de leur parti
 le Peuple n'avoit personne qui le c

it & qui l'en
 firent donc J
 elle, & le
 orité. Zangal
 extérieur qu
 ence vive, un
 miâtrreté, b
 ndace, en un
 fanatisme,
 procurer du
 Patriarchat d
 l'Orient; il
 se; il fit un
 ytes, & réu
 Eutychiens en
 i devint par
 ande Société
 quelques siècles
 rses & des A
 eux-ci ayant c
 nces étant d
 es Sectes qu'ils
 encement, l
 e leur part,
 es autres Chr
 ouverneurs l
 autres, la pe
 ues, d'avoir
 es exercices d

& qui l'entretint dans ses opinions. ~~_____~~
 firent donc Jacques Zangale Evêque XVI.
 de Perse, & le revêtirent de toute leur S I È C L E.
 autorité. Zangale, sans être savant, avoit
 un extérieur qui en impose, une élo-
 quence vive, un zèle brûlant, une grande
 fermeté, beaucoup de courage &
 d'audace, en un mot, tous les caractères
 du fanatisme, & les qualités propres à
 procurer du succès. Il parcourut tout
 le Patriarchat d'Antioche, le plus étendu
 de l'Orient; il pénétra jusques dans la
 Perse; il fit un grand nombre de pros-
 élytes, & réunit les différentes Sectes
 des Assyriens en une seule Communion,
 qui devint par-là très-nombreuse. Cette
 grande Société vécut en paix durant
 quelques siècles sous la domination des
 Perses & des Arabes Mahométans. Mais
 ceux-ci ayant conquis la Perse, & leurs
 Princes étant devenus intolérans à l'égard
 des Sectes qu'ils avoient protégées au com-
 mencement, les Jacobites éprouvèrent,
 de leur part, les mêmes rigueurs que
 les autres Chrétiens. Les Sultans & les
 Gouverneurs leur vendent, comme aux
 autres, la permission d'élire des Evê-
 ques, d'avoir des Eglises & de pratiquer
 les exercices de leur Religion. Ces vexa-

tions, le cours du tems qui affoi-
 tout, & les changemens arrivés d'
 S I È C L E. le Pays où ils s'étoient répandus,
 considérablement diminué leur nom-
 bre, puisqu'au témoignage des voyageurs
 les plus véridiques, leur Société
 comprend aujourd'hui que cinquante
 soixante familles dans la ville d'An-
 tioche, qui est leur centre. Il y en a po-
 tant d'autres en plus grand nombre dans
 certains cantons de la Syrie, dans
 contrées voisines, & jusques dans les con-
 ferts, où leurs Moines se retirent,
 vivent, les uns réunis en Communautés,
 les autres seuls, ou deux à deux, pra-
 quant des austérités presque incroyables.

Les Jacobites ont la même foi, les
 mêmes usages, & le même Gouverne-
 ment ecclésiastique que les Cophites
 les Abyssins; c'est-à-dire, qu'ils ont con-
 servé, comme eux, à l'exception de
 erreurs qui leur sont propres, tout
 fonds du Christianisme, tel qu'il existoit
 en Orient avant leur séparation. Le mono-
 physisme qu'ils ont adopté, ne met dans
 la réalité aucune différence entre leur
 créance & celle de l'Eglise Catholique
 touchant le dogme des deux natures en
 Jesus-Christ, parce que leur doctrine

sur le point
 machie, ou
 Schisme n'est
 né aveugle-
 re jetter le C
 la Lettre doc
 quoiqu'au f
 enseignée d
 par ce Conc
 que, pour
 Religion, l
 esprits ont
 divisions le
 suites, que
 de la vérité
 s'entête ne
 si l'on cher
 Une aut
 tant établie
 miers tems
 Société qui
 jours. Plus
 l'Eglise Ro
 nels, dress
 ciles; &
 cette union
 Le Monop
 sa croyanc
 opinions p

par le point se réduit à une pure logomachie, ou équivoque de mots. Leur Schisme n'est donc que le fruit d'un préjugé aveugle & opiniâtre, qui leur fait rejeter le Concile de Chalcédoine & la Lettre doctrinale de S. Léon à Flavien, quoiqu'au fond ils tiennent la doctrine enseignée dans cette Lettre, & définie par ce Concile. Nous faisons cette remarque, pour montrer qu'en matière de Religion, la prévention & l'aigreur des esprits ont souvent plus de part aux divisions les plus funestes dans leurs suites, que la connoissance & le zèle de la vérité, & que les idées dont on s'entête ne tarderoient pas à se concilier, si l'on cherchoit de bonne foi à s'entendre.

Une autre branche d'Eutychiens s'étant établie en Arménie, dès les premiers tems de la Secte, y a formé une Société qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Plusieurs fois elle s'est réunie à l'Eglise Romaine par des actes solennels, dressés & acceptés dans des Conciles; & autant de fois elle a rompu cette union pour retourner au Schisme. Le Monophysisme constitue le fonds de sa croyance: elle y a joint quelques opinions particulières. Mais à juger de

la doctrine de cette Eglise, par fe
 XVI. Livres liturgiques, ses prières & le
 S I È C L E. pratiques de son culte, elle a conservé
 comme les autres Sociétés chrétiennes
 de l'Orient, toutes les vérités qui lui
 avoient été transmises par la foi des
 siècles antérieurs, à l'époque de l'hérésie
 Eutychienne. Les Rois de Perse & les
 autres Souverains dont l'Arménie a été
 successivement tributaire, ont tantôt pro-
 tégé & tantôt opprimé cette Eglise.
 Elle a été pendant quelque tems divisée
 en plusieurs Communions, parce qu'il
 s'étoit élevé dans son sein plusieurs Pa-
 triarches, qui avoient chacun leur parti.
 Aujourd'hui elle n'en a qu'un, dont la
 Jurisdiction s'étend sur tous les Evêques
 du Pays. Ce Prélat est élu par les autres
 Evêques, qui le font eux-mêmes par les
 anciens du Clergé de chaque Eglise ;
 mais ils sont obligés d'obtenir la confir-
 mation du Prince, qui l'accorde moyen-
 nant une somme d'argent dont il fixe
 arbitrairement la quantité. Le Patriarche
 jouit d'un revenu considérable, mais il
 n'en dispose pas pour lui-même. Il vit
 dans un Monastère, comme le reste de
 la Communauté. Ses revenus sont em-
 ployés à payer les taxes imposées par

le Prince, la subsistance
 Les Arme
 Docteurs, a
 sent d'une g
 grande aut
 dans leur m
 le célibat,
 mortifié. Ta
 de l'âge, il
 campagnes
 bitant leur
 aumônes. I
 d'histoires f
 contre les M
 ont si bonne
 prennent le
 Communio
 Le Clergé
 Peuple. D
 vernent ces
 Docteurs r
 très-superf
 lire, & e
 être prom
 Lorsque
 damné l'en
 Empereurs
 les décrets

le Prince , à l'entretien des Eglises , à la sub si st an ce de l e s Mo i n e s & d e s p a u v r e s . XVI.

Les Arméniens ont une espèce de **SIÈCLE.** Docteurs, appelés Vertabets, qui jouissent d'une grande considération & d'une grande autorité. Ils sont très-austères dans leur manière de vivre; ils gardent le célibat, & leur extérieur est très-mortifié. Tant qu'ils sont dans la vigueur de l'âge, ils parcourent les villes & les campagnes, rassemblant le peuple & débitant leurs sermons pour obtenir des aumônes. Leurs discours sont un tissu d'histoires fabuleuses & de déclamations contre les Missionnaires Catholiques. Ils ont si bonne opinion d'eux-mêmes, qu'ils prennent le pas sur les Evêques de leur Communion qui ne sont pas Docteurs. Le Clergé les respecte autant que le Peuple. Du reste, tous ceux qui gouvernent cette Eglise, Evêques, Prêtres, Docteurs mêmes, sont très-ignorans & très-superstitieux. Il ne faut que savoir lire, & entendre les Rubriques, pour être promu au Sacerdoce.

Lorsque le Concile d'Ephèse eut condamné l'erreur de Nestorius, & que les Empereurs eurent appuyé de leur autorité les décrets de cette Assemblée, les Evê-

XVI
 S I È C L E. ques Nestoriens, chassés de leurs Sièges, s'éloignèrent des lieux soumis à la domination des Romains. Ceux qui se réfugièrent en Perse, trouvèrent moyen d'obtenir la protection du Prince, en lui persuadant qu'ils n'étoient pas moins ennemis des Empereurs que lui-même. Avec cet appui, ils persécutèrent les autres Chrétiens, s'emparèrent de leurs Eglises, & se rendirent très-puissans. Delà ils se répandirent dans les Régions voisines, formèrent des Profélytes parmi les Idolâtres, parmi les anciens Chrétiens de différentes Sectes, animés, comme eux, contre l'Eglise Catholique & contre les Empereurs, & pénétrèrent jusques dans la Tartarie & dans l'Inde. Pendant plusieurs siècles, ces Eglises ont été très-florissantes, mais les révolutions arrivées dans l'Orient par les conquêtes des Sarrasins, des Tartares & des Turcs, les ont réduites à un état des plus misérables. Isolées les unes des autres dans les vastes Pays où elles subsistent encore, ces petites Sociétés n'ont plus rien de commun, que leur opiniâtreté dans l'erreur & dans le Schisme. Les Nestoriens qu'on voit dans la Syrie, la Chaldée & dans les contrées des environs, sont en plus grand nombre;

C
 on les ap
 Antioche u
 tion sur to
 munion. Il
 en envoie d
 gnées, &
 Comme ce
 se font qu
 la distance
 Patriarche
 milles ent
 enfans. Il
 pareils Mi
 gées dans
 Celles qui
 nir une c
 Patriarche
 ques, ont
 lier, sans
 quoiqu'ell
 Clergé as
 tale des C
 ciétés. Ne
 mettre en
 & de ne
 hypostatiq
 nature hu
 erreur ce
 du Saint-

on les appelle Chaldéens. Ils ont à Antioche un Patriarche qui a Jurisdiction sur toutes les Eglises de sa Communion. Il leur donne des Evêques; il en envoie d'autres visiter les Eglises éloignées, & leur donner des Ministres. Comme ces visites sont difficiles, & ne se font que de loin en loin, à cause de la distance des lieux, les Envoyés du Patriarche ordonnent à la fois des familles entières, jusqu'aux plus petits enfans. Il n'est pas étonnant qu'avec de pareils Ministres, ces Eglises soient plongées dans la plus profonde ignorance. Celles qui sont plus à portée d'entretenir une communication suivie avec le Patriarche, & qui peuvent avoir des Evêques, ont un gouvernement plus régulier, sans être beaucoup plus instruites, quoiqu'elles aient des Ecoles & un Clergé assez nombreux. L'erreur capitale des Chaldéens & de toutes les Sociétés Nestoriennes d'Orient, est d'admettre en Jesus-Christ deux Personnes, & de ne reconnoître pas en lui l'union hypostatique de la nature divine avec la nature humaine. Ils joignent à cette erreur celle des Grecs sur la procession du Saint-Esprit, & quelques-unes des

XVI.

SIÈCLE.

XVI. opinions attribuées à Origène sur le péché originel, la création des ames & l'éternité de; peines. D'ailleurs, ils ont conservé tous les dogmes, dont la foi étoit établie dans toute l'Eglise au tems qu'ils s'en sont séparés. Ils achètent, par un tribut annuel & par des sommes qui sont arbitrairement exigées, le peu de liberté dont ils jouissent, comme les autres Chrétiens qui vivent sous la domination des Mahométans.

Au milieu de ces différentes Sectes qui sont répandues çà & là dans les vastes contrées de l'Orient, on trouve un grand nombre de Catholiques que nos Missionnaires instruisent & soutiennent dans la Foi. Ils ont beaucoup à souffrir de la part des Mahométans; mais bien plus encore de la part des Grecs Schismatiques & des autres Sociétés séparées de l'Eglise Romaine. Ce sont ordinairement ces Chrétiens, obstinés dans l'erreur & dans le Schisme, qui excitent par leurs délations & leurs flatteries, la haine des Infidèles contre les familles Catholiques & contre les Missionnaires. Ces orages sont fréquens, & quelquefois ils sont poussés jusqu'à se changer en une persécution déclarée. Les Pa-

as & les
blique pro
igne dans l
tiques, p
ent sous l'o
ous la direc
voie. Mais
courroux
leurs Sub
mmes plu
elon qu'on
vides, ram
me, jusqu'à
matisme &
tempête. C'
natives d'ag
que les Ca
leurs jours.
sensiblement
des homme
vouent à leu
surpasse de
tiens de cha
séparément.
leur ferveur
tance dans
sont exposé
sante & le
les tems he

as & les autres Agens de l'autorité

publique profitent de cette animosité qui

VI.
 gne dans les cœurs de tous les Schif-

SIÈCLE.
 matiques, pour rançonner ceux qui vi-
 vent sous l'obéissance du Saint-Siège &
 sous la direction des Ministres qu'il leur
 envoie. Mais on fait le moyen d'appaiser
 le courroux de leurs Gouverneurs &
 de leurs Subalternes. Des présens, des
 hommes plus ou moins considérables,
 selon qu'on les connoît plus ou moins
 avides, ramènent ordinairement le cal-
 me, jusqu'à ce que la jalousie, le fa-
 natisme & l'avarice fassent renaître la
 tempête. C'est au milieu de ces alter-
 natives d'agitation & de tranquillité,
 que les Catholiques d'Orient passent
 leurs jours. Cependant ils se multiplient
 sensiblement par le zèle & les travaux
 des hommes apostoliques qui se dé-
 vouent à leur instruction. Leur nombre
 surpasse de beaucoup celui des Chré-
 tiens de chaque Secte hétérodoxe, prise
 séparément. Leur attachement à la foi,
 leur ferveur dans la piété, leur constance
 dans les épreuves auxquelles ils
 sont exposés, leur charité compatif-
 sante & leurs autres vertus rappellent
 les tems heureux où le Christianisme

étoit si pur, si florissant dans les Pays
 qu'ils habitent. Nous nous proposons de
 donner dans le dernier volume de ce
 Siècle. Ouvrage un état détaillé des missions du
 Levant, des Indes, de la Chine, du
 Japon, de Siam, de l'Afrique & des
 deux Amériques. Ce morceau vraiment
 intéressant qui fera partie de l'Histoire
 Abrégée du XVIII^e siècle, présentera
 au Lecteur un tableau fidèle des progrès
 de la Religion Catholique dans toutes
 les régions séparées de l'Europe.

A R T I C L E V.

*Caractères des Papes qui ont gouverné
 l'Eglise pendant le seizième siècle.*

ALEXANDRE VI, en déshonorant
 la Chaire Pontificale par ses désordres,
 en outrageant l'humanité par ses cri-
 mes, & ceux de son fils qu'il parta-
 geoit, avoit étendu son influence sur
 les affaires d'Italie, comme Prince tem-
 porel, par les artifices de sa politique,
 & le succès de plusieurs négociations
 habilement conduites. Jules II qui lui
 succéda, après Pie III, mort au bout

un mois,
 qui étoient
 avec succès,
 Alexandre
 favorable à
 de l'autorité
 caractère alt
 me humeur
 propre au co
 qu'aux fonct
 apostolique.
 Siège, il fo
 sous la domi
 de la Romag
 du Duché d
 caines de l
 wahis par les
 gia, par les
 gliani, &
 Borgia fut l
 renoncer à s
 gliano, les Bag
 également d
 gne, les aut
 Les Véniti
 à réduire.
 fameuse ligu
 il les eut v
 que, par leu

ns les Pay
ropofons d
me de ce
missions d
Chine, de
que & de
u vraiment
e l'Histoire
présenter
des progrès
dans toute
ope.

un mois, possédoit toutes les qualités
qui étoient nécessaires, pour reprendre
avec succès, & pousser loin, les projets
Alexandre, dans ce qu'ils avoient de
favorable à l'extension des domaines &
de l'autorité politique du S. Siège. Un
caractère altier, des passions ardentes,
une humeur guerrière, le rendoient plus
propre au commandement des armées,
qu'aux fonctions paisibles du ministère
apostolique. Sitôt qu'il fut élevé sur le
S. Siège, il forma le projet de faire rentrer
sous la domination des Papes, les Places
de la Romagne, de la Marche d'Ancône,
du Duché d'Urbin, & les autres do-
maines de l'Eglise, qui avoient été en-
vahis par les Vénitiens, par César Bor-
gia, par les Bentivoglio, par les Ba-
glioni, & d'autres familles puissantes.
Borgia fut le premier qu'il obligea de
renoncer à ses usurpations. Les Bentivo-
glio, les Baglioni vinrent après, & furent
également dépouillés, les uns de Bolo-
gne, les autres de Pérouse.

7.
gouverne
e siècle.
shonorant
désordres,
r ses cri-
il parta-
uence sur
ince tem-
politique,
ociations
I qui lui
au bout

Les Vénitiens étoient plus difficiles
à réduire. Jules forma contre eux la
fameuse ligue de Cambrai. Mais quand
il les eut vu tomber à ses pieds, &
que, par leur soumission, le secours des

XVI.

S I È C L E.

Princes qui étoient entrés dans cette ligue, lui fut devenu inutile, il s'unifia avec ces Républicains, pour la diffiper car Jules, trop semblable en cela aux autres Souverains de son tems qui se piquoient d'habileté, n'avoit d'autre motif dans ses alliances, & d'autre mesure de sa fidélité, que son intérêt & ses vues ambitieuses. Neveu de Sixte IV, il avoit goûté, sous le Pontificat de son oncle, tout ce que l'autorité suprême a de flatteur pour les hommes qui aiment à dominer. Nul Prince ne se montra si jaloux des prérogatives de la Souveraineté. On prétend que ce Pontife, d'un génie vraiment grand & élevé, avoit conçu le projet d'une confédération entre les Princes d'Italie, semblable à celle du Corps Germanique; & que, comme l'Empereur d'Allemagne est Chef de celle-ci, il se proposoit de faire déclarer le Pape Chef & Protecteur de celle qu'il méditoit. Si ce plan, dont l'idée n'a pu naître que dans un esprit vaste & sublime, avoit réussi, le Pontife de Rome seroit devenu, dans l'ordre politique, la seconde personne de l'Europe.

Jules II eut dans ses dernières années

vifs dém
Louis XII; c
& entre
voient avoir
pour l'Eglis
France ne d
, & Lo
ressentiment
lui avoient
victoires. Le
des injures
ordinaire
Le Pape exc
sujets du f
le Royaume
bla le Clerg
mois de Sep
sultor sur le
dre dans un
Le résultat
Assemblée,
ferdre ses d
tant les cen
suivre com
auroit fait c
jure. En con
il fut arrê
Italie, à la
pour oblige

Le vifs démêlés avec le Roi de France
 Louis XII; démêlés qui, par le caractère XVI.
 & entreprenant du Pontife, pou- SIECLE.
 voient avoir des suites très-fâcheuses
 pour l'Eglise. Jules craignoit que la
 France ne devînt trop puissante en Ita-
 lie, & Louis conservoit un profond
 ressentiment des perfidies de Jules, qui
 lui avoient fait perdre le fruit de ses
 victoires. Les deux rivaux s'aigrirent par
 des injures réciproques, comme c'est
 l'ordinaire dans ces sortes d'occasions.
 Le Pape excommunia le Roi, délia ses
 sujets du serment de fidélité, & mit
 le Royaume en interdit. Le Roi assem-
 bla le Clergé de ses Etats à Tours, au
 mois de Septembre 1510, pour le con-
 sultér sur le parti qu'il y avoit à pren-
 dre dans une conjoncture aussi délicate.
 Le résultat des délibérations de cette
 Assemblée, fut que le Roi pouvoit dé-
 fendre ses droits par les armes, nonobs-
 tant les censures du Pape, & le pour-
 suivre comme un autre Prince qui lui
 auroit fait quelque tort, ou quelque in-
 jure. En conséquence de cette décision,
 il fut arrêté que Louis passeroit en
 Italie, à la tête d'une bonne armée,
 pour obliger le Pape à cesser de préten-

— dre à la gloire des conquérans, & à se
 XVI. renfermer dans les devoirs de premier
 S I È C L E. Pasteur & de Père commun des Fidèles.
 Si l'on eût exécuté sans délai cette ré-
 solution, & si on l'eût soutenue avec
 vigueur, Jules eût été bientôt contraint
 de rabattre sa fierté. Le soulèvement
 général de l'Italie, la perte de plusieurs
 places qu'il éprouva coup sur coup, &
 le traitement injurieux fait à sa statue
 par les Bolonois, étoient de sûrs indices
 des succès que la France pouvoit se pro-
 mettre d'une expédition commencée dans
 de pareilles circonstances, & conduite
 avec sagesse. Mais Louis, jugeant tou-
 jours des autres par l'honnêteté de son
 ame, laissa échapper le moment. Il espé-
 roit que le Pape rentreroit en lui-même,
 & qu'effrayé des maux qu'il alloit causer,
 il annulleroit des actes qui étoient le
 signal d'un embrâsement général. C'étoit
 mal connoître l'intrépide Pontife. Son
 courage & sa hauteur augmentèrent aux
 approches de la tempête; & pour mon-
 trer qu'il étoit loin de se laisser intimider,
 il lança de nouveaux foudres contre la
 France & contre son Roi.

Louis, de concert avec l'Empereur
 Maximilien I, qui étoit son allié dans

cette qu
 voies can
 celles des
 tise aux c
 dépouille
 pas les v
 écrit, d'a
 rien Mar
 Maximili
 roit avec
 d'un Con
 Jules &
 Maximili
 idée, rie
 avons dit
 caractère
 le Conci
 le premi
 par neuf
 qu'on y
 les princ
 tance. A
 son ouve
 monies a
 Camaldu
 sessions,
 transférée
 rèrent jo
 Il y eut

cette querelle, résolut de prendre les voies canoniques, plus convenables que celles des armes, pour ramener un Pontife aux devoirs de sa place, ou pour le dépouiller d'une dignité dont il n'avoit pas les vertus. Quelques Auteurs ont écrit, d'après le témoignage de l'Historien Mariana, & d'après une lettre de Maximilien, que ce Prince ne concouroit avec le Roi de France à la tenue d'un Concile, que pour y faire déposer Jules & se faire élire à sa place. Si Maximilien eut en effet cette singulière idée, rien ne prouve mieux ce que nous avons dit ailleurs de la bisfarrerie de son caractère. Quoiqu'il en soit de ce projet, le Concile fut indiqué à Pavie, pour le premier jour de Septembre 1511, par neuf Cardinaux; & l'on convint qu'on y suivroit la forme prescrite & les principes établis par celui de Constance. Au jour indiqué, le Concile fit son ouverture solennelle avec les cérémonies accoutumées, dans l'Eglise des Camaldules de Pise: on n'y tint que trois sessions, après lesquelles l'Assemblée fut transférée à Milan, où les Prélats espérèrent jouir d'une plus grande liberté. Il y eut cinq sessions dans cette ville,

XVI.

SIÈCL.

XVI. en tout, huit. Dans la dernière, Jules, cité plusieurs fois, & n'ayant point comparu, fut déclaré contumax, incorrigible, endurci, & comme tel, ayant encouru, suivant les décrets des Conciles de Constance & de Basle, la suspension de toute administration & de toute autorité pontificale.

Cependant Jules, pour opposer Concile à Concile, comme Eugène IV avoit fait dans le siècle précédent, avec un succès complet, dans une conjoncture à-peu-près semblable, en indiqua un à Rome, tandis que, par ses intrigues & par ses armes, il ruinoit les affaires des François en Italie. Il en fit lui-même l'ouverture dans la Basilique de Latran, le troisième jour de Mai 1512. Ce Concile n'eut, du vivant de Jules, que cinq sessions, dans lesquelles on confirma tout ce que ce Pape avoit fait contre la France & contre le Concile de Pise; mais il tomba malade dans le tems qu'il étoit occupé plus que jamais de ses opérations militaires & de ses projets ambitieux. Sa mort qui arriva la nuit du vingt au vingt-un Février 1513, fut un événement heureux pour l'Eglise & pour l'Italie, où son esprit bouillant, & ses

C
inclinatio
tous les f

On doi
extraordin
tificat de
sur un de
fique, la
du Vatic
Grand. C
pectable
reur Chro
résolue d
lui donne
fameux B
Italie le
en traça
gences p
roient à
vouloit r
monde c
pierre le
Il espéro
sa perfec
nuelles c
les emb
tagèrent
peine d'
demens
ans aprè

inclinations guerrières avoient allumé
tous les feux de la discorde.

XVI.

S I È C L E.

On doit compter parmi les entreprises extraordinaires qui ont signalé le Pontificat de Jules II, celle de reconstruire sur un dessin plus vaste & plus magnifique, la célèbre Eglise de Saint-Pierre du Vatican, bâtie par Constantin le Grand. Cette Basilique, monument respectable de la piété du premier Empereur Chrétien, tomboit en ruine. Jules résolut de la rebâtir entièrement & de lui donner une forme plus auguste. Le fameux Bramante, qui avoit rétabli en Italie le goût de l'architecture antique, en traça le plan. Jules publia des indulgences pour tous ceux qui contribueroient à la structure de cet édifice, qu'il vouloit rendre digne de la Capitale du monde chrétien. Il en posa la première pierre le dix-huitième jour d'Avril 1506. Il espéroit conduire ce grand ouvrage à sa perfection. Mais les guerres continuelles dans lesquelles il s'engagea, & les embarras de toute espèce qui partagèrent son attention, lui permirent à peine d'en voir jetter les premiers fondemens, quoiqu'il ait vécu près de sept ans après l'avoir commencé. Cet édifice,

par les divers accroissemens qu'il a reçus depuis, est devenu le plus beau Temple qui ait jamais été élevé à la Divinité.

XVI.

S I È C L E.

Le Cardinal Julien de Médicis fut porté sur la Chaire de saint Pierre, le 11 Mars 1513, par la faction des jeunes Cardinaux. Il n'avoit que trente-six ans, & n'étoit que Diacre. On avoit remarqué que l'Eglise gouvernée long-tems par des vieillards, n'avoit pas laissé d'être remplie de troubles, & que ni la sagesse, ni l'expérience, qui sont le fruit des longues années, n'avoient empêché les derniers Pontificats, d'être pour l'Italie des tems d'agitation & de calamité. Les vieillards, devenus Papes, étoient-ils ambitieux & jaloux de dominer, leurs passions sembloient acquérir une nouvelle activité, à mesure qu'ils avançaient dans leur carrière; étoient-ils faciles & timides, leur famille profitoit de leur foiblesse pour tout envahir; & ceux qui avoient pris quelque ascendant sur eux, se hâtoient de leur arracher des graces, des dignités, des richesses, tant que duroit un règne qui ne pouvoit être long. On crut donc qu'un Pontife dans la vigueur de l'âge, seroit plus propre au gouvernement,

lus appliqué
e ménageme
oire, plus
e son élévat
ence & da
troubler le m
le de se lais
gestions inté
nom que prit
ces espéran
mille opulent
blesse des se
riques étoien
élévé en Prin
tres de son t
de toutes les
d'eux avoit ac
Sa Cour fut
choisie de l'E
les sciences,
talens y trou
de la confidé
récompenses
les amis de
dans un com
leurs travaux
dirigeoit par
geoit en con
des arts & de

plus appliqué aux affaires, plus capable de ménagemens, plus sensible à la vraie gloire, plus porté à jouir des avantages de son élévation, à vivre dans la magnificence & dans l'éclat, sans songer à troubler le monde, & moins susceptible de se laisser conduire par des suggestions intéressées. Léon X, c'est le nom que prit le nouveau Pape, répondit à ces espérances. Il étoit né d'une famille opulente, où la générosité, la noblesse des sentimens & les talens politiques étoient héréditaires. Il avoit été élevé en Prince, & les plus habiles Maîtres de son tems avoient orné son esprit de toutes les connoissances que chacun d'eux avoit acquises par une longue étude. Sa Cour fut la plus brillante & la mieux choisie de l'Europe. Il y appella les arts, les sciences, & même les plaisirs. Les talens y trouvèrent un accueil flatteur, de la considération, des honneurs & des récompenses. Les Gens de lettres furent les amis de ce Pape; il vivoit avec eux dans un commerce habituel; il animoit leurs travaux par ses libéralités; il les dirigeoit par ses conseils; & il les jugeoit en connoisseur éclairé. Cet amour des arts & des lettres, ces faveurs répandues

XVI.

SIÈCLE.

XVI. dues sur ceux qui les cultivoient , & mérité que son nom soit devenu celui du siècle où il a vécu. Parmi cette foule immense de Monarques qui ont régné sur la terre , trois seulement ont partagé cet honneur avec lui : Alexandre chez les Grecs ; Auguste à Rome ; & Louis XIV en France.

Léon n'étoit pas tellement occupé à faire prospérer les sciences , & tellement livré au goût des amusemens , qu'il négligeât les devoirs plus importants de la Souveraineté. Il savoit donner aux affaires & aux soins du Gouvernement , le tems & l'application qui étoient nécessaires. Il reprit le Concile de Latran interrompu par la mort de son prédécesseur. Ce Concile eut encore sept nouvelles sessions , qui conduisirent jusqu'au mois de Mars 1517. On y suivit , quoiqu'avec plus de modération , les vues de Jules II. On y fit plusieurs réglemens de discipline , dont nous parlerons ailleurs. Léon , plus délié , plus adroit dans sa politique , plus insinuant dans ses manières , que son impétueux prédécesseur , obtint , par des voies douces , tout ce qu'il voulut des Princes avec lesquels il entra en négociation. Sans

violence

C
violence &
but , d'où J
voulant y arr
de Luther ,
autre endroi
ificat. C'est
Concordat p
it à supprim
de Charles V
notice dans
Léon X m
1521 , âgé d
grêté du pe
à cause de se
avoient en l
& de toute
blé tout ce
d'hommes c
lui a repro
pour un Ch
faste & de
épuisé ses fi
excessives , &
des passions
de mœurs , c
doit donner
teurs. Mais
plus irrépro
peut disconv

Tome VI

violence & sans troubles, il parvint au
 but, d'où Jules s'éloigna toujours, en
 voulant y arriver par la force. Les erreurs
 de Luther, dont il sera parlé dans un
 autre endroit, naquirent sous ce Pon-
 tificat. C'est aussi l'époque du fameux
 Concordat par lequel François I consentit
 à supprimer la Pragmatique Sanction
 de Charles VII. Nous en donnerons une
 notice dans l'article de la discipline.
 Léon X mourut au mois de Janvier
 1521, âgé de quarante-quatre ans, re-
 gretté du peuple Romain, qui l'adoroit
 à cause de ses largesses, des Savans qui
 avoient en lui un protecteur généreux,
 & de toute sa Cour où il avoit rassem-
 blé tout ce que l'Italie possédoit alors
 d'hommes célèbres en chaque genre. On
 lui a reproché d'avoir porté trop loin,
 pour un Chef de l'Eglise, le goût du
 faste & de la magnificence, d'avoir
 épuisé ses finances par des profusions
 excessives, & de n'avoir pas été exempt
 des passions les plus opposées à la pureté
 de mœurs, dont le premier des Evêques
 doit donner l'exemple aux autres Pas-
 teurs. Mais s'il ne fut pas à cet égard le
 plus irréprochable des hommes, on ne
 peut disconvenir qu'il n'ait été, dans tout

le reste, l'un des plus grands Princes de son tems.

S I È C L E. Le successeur de Léon X fut un homme d'une origine si basse, qu'on ignore & le lieu de sa naissance, & la condition de ses parens. Nourri dans l'obscurité des Ecoles, il y avoit pris cette humeur grave, ce genre de vie sérieux & même austère qu'on y contracte. Son mérite seul l'avoit fait choisir pour présider aux études de Charles-Quint. Il dut son élévation au Trône Pontifical, à la reconnoissance, ou, pour mieux dire, à la politique de son élève. Il importoit à ce Prince de placer sur le Saint-Siège, un Pape qui fût plus porté à favoriser qu'à traverser ses desseins ambitieux sur l'Italie. Il trouvoit ces dispositions dans Adrien VI, qui devoit regarder comme une partie de sa gloire, celle d'un Prince dont il avoit formé l'enfance. Mais les Cardinaux qui avoient pris l'habitude du luxe, l'élégance & de la gaieté à la Cour brillante & voluptueuse de Léon X, ne s'accommodoient point du caractère sévère d'Adrien, ni du goût d'économie & de simplicité qu'il avoit substitué au faste & à la prodigalité de son prédécesseur. Ils goûtoient encore moins le

C
projet qu'i
de son Pe
bon à la r
mençant p
les trouble
Luthérani
mirent pa
ouvrage c
calmes ;
terminé e
les alarme
effets de s
Le Con
drien VI,
les cabale
la politici
ressorts. L
libéral, p
& les Car
de Léon X
talens, s
magnifice
dicis que p
chevêque
uns & au
lui les bel
du le Por
fut donc
ans. Il ét

projet qu'il annonça dès les premiers jours de son Pontificat, de travailler tout de bon à la réforme des mœurs, en commençant par la Cour Romaine. Mais les troubles de l'Italie & les progrès du Luthéranisme en Allemagne, ne permirent pas à ce Pape d'entreprendre un ouvrage qui demandoit des tems plus calmes; & la briéveté de son règne, terminé en moins de deux ans, appaisa les alarmes de ceux qui craignoient les effets de son zèle.

Le Conclave qui suivit la mort d'Adrien VI, fut agité par les brigues & les cabales très animées. L'ambition & la politique y firent jouer tous leurs ressorts. Les Romains vouloient un Pape libéral, populaire qui vécut en Prince; & les Cardinaux, attachés à la mémoire de Léon X, en vouloient un qui eût ses talens, son esprit & son goût pour la magnificence & l'éclat. Le nom de Médicis que portoit le Cardinal Jules, Archevêque de Florence, fit espérer aux uns & aux autres qu'on trouveroit en lui les belles qualités qui avoient rendu le Pontificat de Léon si célèbre. Il fut donc élu à l'âge de quarante-cinq ans. Il étoit fils naturel de ce Laurent

XVI.
SIÈCLE. de Médicis, assassiné dans la conjuration des Pazzi. Léon, son cousin, le déclara légitime, & le tira de l'Ordre de Saint-Jean, pour le faire entrer dans l'état ecclésiastique. Le nom étoit tout ce qu'il avoit de commun avec ce Pape. Timide, irrésolu, il ne savoit jamais se déterminer dans les affaires les plus pressantes; & quand il étoit forcé de se décider, le parti qu'il choisissoit étoit toujours le plus mauvais. Sa politique incertaine & fausse l'égara presque toujours. A son intronisation, il vouloit garder le nom de Jules; mais on lui dit que les Papes qui n'en changeoient pas, mouroient promptement, & on lui cita l'exemple d'Adrien. Cette remarque superstitieuse & ridicule, lui fit prendre celui de Clément VII. Il régna près de onze ans, mais il n'en fut pas plus heureux. Rome fut prise & saccagée par les Impériaux, la quatrième année de son Pontificat, comme nous l'avons rapporté dans l'article II. Par ses lenteurs & son imprudence, il accéléra & rendit irréparable le schisme d'Angleterre, qui éclata sous Henri VIII; événement funeste à la Religion, & l'un des plus importans de ce siècle. Clément VII fut dédommagé dans sa famille, des

C
 rigueurs q
 de Charle
 sac de Ro
 pour Alex
 la Souvera
 par-là d'ér
 ses Magif
 une Mon
 VII mouru
 emportant
 d'avoir vu
 Saint-Siège
 de précipi
 marches,
 trop flottan
 cette gran

Le cho
 porta sur
 nèse, Doy
 le nom de
 tentions pu
 vailler à l
 Chrétiens
 qui faisoit
 effrayans. l
 lébration
 le seul mo
 de la Relig
 férences a

rigueurs qu'il avoit éprouvées de la part de Charles-Quint, pendant & après le sac de Rome. Il obtint de ce Prince, pour Alexandre de Médicis, son neveu, la Souveraineté de Florence, qui cessa par-là d'être un Etat libre, gouverné par ses Magistrats, & devint pour toujours une Monarchie héréditaire. Clément VII mourut à la fin de septembre 1534, emportant dans le tombeau la douleur d'avoir vu l'Angleterre se séparer du Saint-Siège, pour avoir usé d'un peu trop de précipitation, dans ses dernières démarches, après avoir été trop indécis & trop flottant dans le commencement de cette grande affaire.

Le choix unanime des Cardinaux porta sur le Saint-Siège Alexandre Farnèse, Doyen du Sacré Collège, qui prit le nom de Paul III. Il annonça des intentions pures, & un grand desir de travailler à la reconciliation des Princes Chrétiens, & à l'extinction de l'hérésie qui faisoit en Allemagne des progrès effrayans. Il parut convaincu que la célébration d'un Concile universel étoit le seul moyen de faire cesser les troubles de la Religion. Il eut à ce sujet des conférences avec Charles-Quint, le plus

XVI. intéressé de tous les Princes de l'Europe
 au rétablissement de la paix, & de l'uniformité dans la croyance. Le Concile fut indiqué, mais il y eut plusieurs variations sur le lieu où il devoit s'assembler, & l'on soupçonna Paul III de faire naître des obstacles sur cet objet, pour en différer l'ouverture. Mais outre qu'on ne voit pas quel auroit pu être le motif de cette conduite étrange, toute la suite des actions de ce Pape porte à le croire incapable d'une pareille duplicité.

On lui a fait un reproche mieux fondé, c'est d'avoir souvent sacrifié son devoir & l'intérêt du Saint-Siège, au desir qu'il avoit d'agrandir sa famille. Avant d'entrer dans l'état ecclésiastique, il avoit eu un fils, nommé Pierre-Louis Farnèse, auquel il donna d'abord les Duchés de Camérino & de Népi; mais ce n'étoit pas assez pour l'amour aveugle du père, ni pour l'ambition du fils. Celui-ci, à l'exemple des Médicis, vouloit se former un Etat qu'il pût transmettre à sa postérité. Le Duché de Milan, reconquis sur les François, & qui paroïssoit leur être échappé pour toujours, auroit rempli ses vues. Paul le demanda pour lui à Charles - Quint ;

C
 mais ce Pr
 Alliés des
 ne put dor
 fils, & le
 même de
 rains, qu
 Duchés de
 l'en revêti
 pereur éto
 gitimer cé
 rendre d'un
 que ce coi
 qu'il proc
 honorable
 nèse avoit
 troupes &
 mit en dev
 le Pontife
 poisonna
 d'autant p
 il avoit te
 noire ing
 mois de M
 tre-vingt-
 plusieurs f
 si propres
 remords
tunc immo
delicta m

mais ce Prince ne savoit pas faire à ses Alliés des présens si magnifiques. Paul XVI. ne put donc satisfaire l'ambition de son SI È C L E. fils, & le desir ardent qu'il avoit lui-même de l'élever au rang des Souverains, qu'en dépouillant l'Eglise des Duchés de Parme & de Plaisance, pour l'en revêtir. Le consentement de l'Empereur étoit encore nécessaire, pour légitimer ce transport de propriété, & le rendre durable. Charles le refusa, quoique ce consentement lui coûta peu, & qu'il procurât par-là un établissement honorable à sa fille naturelle, que Farnèse avoit épousée. Celui-ci, avec les troupes & les trésors de son père, se mit en devoir de s'en passer. Ce fut pour le Pontife une source de chagrins qui empoisonna le reste de ses jours : chagrins d'autant plus amers, que ce fils pour qui il avoit tout fait, le payoit de la plus noire ingratitude. Paul III mourut au mois de Novembre 1549, âgé de quatre-vingt-deux ans, après avoir répété plusieurs fois ces paroles du Pseaume 18, si propres à exprimer sa douleur & ses remords : *Si mei non fuerint dominati, tunc immaculatus ero, & emundabor à delicto maximo.* Ce Pape étoit savant ;

XVI. S I È C L E. il avoit cultivé avec succès toutes les parties de la belle littérature ; il écrivoit bien en prose & en vers ; il aimoit les Savans , & les récompensoit magnifiquement.

Le Conclave qui suivit la mort de Paul III , fut long-tems partagé en trois factions , qui ne pouvoient s'accorder sur le choix d'un Pontife , toutes le voulant favorable à leurs intérêts. Enfin le Cardinal del Monte l'emporta sur tous les autres Concurrens , qui avoient successivement balancé les suffrages. Ce Pape prit le nom de Jules III , il s'appelloit Jean-Marie Gicchi. Sa famille étoit obscure ; il s'étoit élevé par ses talens , par son application aux affaires , & par la grande capacité qu'il avoit fait paroître dans les divers emplois que les Papes lui avoit confiés. Paul III , qui n'accordoit son estime qu'au mérite , l'avoit choisi pour l'un de ses Légats au Concile de Trente. Il avoit rempli les devoirs de ce ministère difficile , avec autant de prudence que d'habileté ; mais à peine fut-il monté sur le Saint - Siège , qu'il substitua le goût de la dissipation & des amusemens frivoles , à la vie sérieuse & appliquée qu'il avoit menée jusqu'a-

C
ors. L'attac
ma pour u
qui étoit fo
l'autre emp
soigner un
très-injurieu
fection. Il
Chapeau de
vori , & en
& ses armes
ce persona
coté de la P
trait de fat
que contre
les III se
Quint , con
Mais les ho
cré Collège
bien une
contraire au
des Chrétie
devenir nu
perdu l'An
par une fer
de ces judic
vailla de t
la paix entr
les reprit l
interrompu

ors. L'attachement excessif qu'il témoi-
 ma pour un jeune homme sans nom, XVI.
 qui étoit son domestique, & qui n'avoit SIÈCLE.
 d'autre emploi dans sa maison que de
 soigner un singe, fit naître des soupçons
 très-injurieux sur le motif de cette af-
 fection. Il les fortifia en donnant son
 Chapeau de Cardinal à ce méprisable fa-
 vori, & en lui faisant prendre son nom
 & ses armes. On appella, par dérision,
 ce personnage si peu fait pour être dé-
 coré de la Pourpre, le Cardinal Simia;
 trait de satire moins dirigé contre lui,
 que contre l'auteur de sa fortune. Ju-
 les III se lia d'intérêt avec Charles-
 Quint, contre Henri II, Roi de France.
 Mais les hommes les plus sages du sa-
 cré Collège, lui ayant représenté com-
 bien une partialité si marquée étoit
 contraire au devoir du Père commun
 des Chrétiens, & combien elle pouvoit
 devenir nuisible au Saint-Siège qui avoit
 perdu l'Angleterre sous Clément VII,
 par une semblable faute, il fut touché
 de ces judicieuses remontrances, & tra-
 vaila de tout son pouvoir à conclure
 la paix entre les deux Monarques. Ju-
 les reprit le Concile de Trente, déjà
 interrompu deux fois, par des raisons

XVI.
S I È C L E, de politique couvertes sous des prétextes spécieux, & il le suspendit encore. Nous rendrons compte des motifs de sa conduite, dans l'article destiné à l'histoire de ce Concile. Ce Pontife, peu considéré dans l'Europe, peu estimé dans sa propre Cour, & ne méritant guère de l'être mourut au mois de Mars 1555, après avoir tenu le Saint-Siège cinq ans & quelques jours.

Le court Pontificat de Marcel II n'offre rien de mémorable. Celui de Paul IV, qui vint après, fut un temps d'oppression pour le peuple Romain, & d'agitation pour toute l'Eglise. Ce Pape, qui avoit passé une partie de ses jours dans la retraite, paroissoit uniquement dévoué à la pratique de ces vertus austères, dont la modération des desirs & le mépris des biens temporels sont la base dans les âmes solidement pieuses. Mais sitôt qu'il fut assis sur le Trône Pontifical, il annonça le dessein d'en porter l'autorité, d'en étendre les prérogatives, plus loin qu'aucun de ses Prédecesseurs n'avoit pas encore fait. Son humeur fière & dure, son caractère inflexible & toujours porté à la sévérité, le despotisme & l'avidité de ses

C
veux qui
alie, le T
il augment
la maxime
jours de fo
avec excès
tout cela j
étrangères
aux calamit
le rendit
autres peu
les murmu
leur fit-il
d'ance; en
brigandage
nissant de
de leurs di
ni de ses
avoit alié
sorte qu'à
corps en
qui étoit a
lace. On
tue qui fu
Les br
levèrent
durer pré
dans lequ
leur de P

neveux qui devinrent les tyrans de l'Italie, le Tribunal de l'inquisition dont il augmenta le pouvoir & les rigueurs, à la maxime qu'il se fit, dès les premiers jours de son Gouvernement, de punir avec excès & de ne jamais pardonner ; tout cela joint aux ravages des armées étrangères, appellées par ses neveux, & aux calamités dont elles étoient la cause,

XVI.

SIÈCLE.

le rendit odieux aux Italiens & aux autres peuples. En vain, pour appaiser les murmures & la haine des Romains, leur fit-il distribuer du bled en abondance ; en vain punit-il les excès & les brigandages de ses neveux, en les bannissant de Rome & en les dépouillant de leurs dignités : on ne lui tint compte, ni de ses libéralités, ni de sa justice. Il avoit aliéné les cœurs sans retour, de sorte qu'à sa mort, on auroit mis son corps en pièce, si la garde redoublée qui étoit auprès, n'en eût écarté la populace. On se vengea du moins sur la statue qui fut renversée & foulée aux pieds.

Les brigues & les cabales qui s'élevèrent parmi les Cardinaux, firent durer près de quatre mois le Conclave dans lequel on devoit élire le Successeur de Paul IV. Le Cardinal Jean-Ange

Médichin eut enfin le nombre de voix
 nécessaire pour être élevé sur la Chaire
 XVI. Apostolique. Il prit le nom de Pie IV
 S I È C L E. sa naissance étoit distinguée, & sa fa-
 mille, l'une des plus considérables de
 Milan, n'avoit pas besoin de chercher
 hors de son sein la source d'un lustre
 étranger. Cependant il eut la vanité de
 vouloir se donner une origine commune
 avec les Médicis de Florence. Ceux-ci,
 par une vanité plus raisonnable, se firent
 honneur de le reconnoître pour leur pa-
 rent, complaisance qui ne leur coûtoit
 rien, & qui mettoit un Souverain de
 plus dans leur Maison. Pie IV justifia
 cette adoption, en prenant avec les ar-
 mes des Médicis, leur goût pour les
 arts, & leur magnificence dans les éta-
 blissemens propres à immortaliser son
 nom. Il employa des sommes immen-
 ses à réparer les anciens monumens de
 Rome, à orner cette ville de nouveaux
 édifices, à lui procurer des eaux plus
 saines & plus abondantes, à redresser
 ses rues & à les paver. C'est aux soins
 & à la libéralité de ce Pontife qu'on
 doit la célèbre Imprimerie du Vatican,
 destinée principalement à donner des
 éditions correctes de l'écriture & des

ères. Au m
 auxquelles il
 pontificat,
 agrandissem
 tion du p
 Siège. Ces
 vigilance per
 fut de six an
 conclusion c
 moins son o
 Charles-Born
 Pie V, qu
 parens pauv
 lage de Bos
 alexandrie de
 d'où il prit l
 drin, lorsqu
 pre. Il étoit
 l'Ordre de
 s'étoit distin
 pureté de s
 son zèle co
 dernière qu
 IV, qui l'
 donna l'offi
 la Foi dans
 nit cette ch
 lorsqu'il fu
 cesseurs ne

ères. Au milieu de ces occupations, XVI.
 auxquelles il attachoit la gloire de son Pontificat, il ne perdoit pas de vue SIECLE.
 & sa famille, & l'extension du pouvoir temporel de son Siége. Ces trois objets partagèrent sa vigilance pendant tout son règne, qui fut de six ans & demi; car l'heureuse conclusion du Concile de Trente fut moins son ouvrage que celui de Saint-Charles-Borromée, son neveu.

Pie V, qui lui succéda, étoit né de parens pauvres & obscurs, dans le village de Boschi, ou Bosco, près d'Alexandrie de la Paille en Lombardie, d'où il prit le nom de Cardinal Alexandrin, lorsqu'il eut été revêtu de la pourpre. Il étoit entré de bonne heure dans l'Ordre de Saint-Dominique, où il s'étoit distingué par sa régularité, la pureté de ses mœurs, & sur-tout par son zèle contre les Hérétiques. Cette dernière qualité le fit estimer de Paul IV, qui l'éleva au Cardinalat, & lui donna l'office d'Inquisiteur-général de la Foi dans toute la Chrétienté. Il réunit cette charge à la dignité pontificale, lorsqu'il fut devenu Pape, & ses Successeurs ne l'en ont jamais séparée de-

puis. Son zèle, guidé par un caractère
 XVI. dur & sévère, punissoit sans pitié
 S I È C L E. qu'il regardoit comme le plus grand
 des crimes. Il en suivit les impressions
 dans la conduite qu'il tint à l'égard
 d'Elisabeth, Reine d'Angleterre, dont
 il ne parloit dans ses Bulles qu'avec le
 plus grand mépris, & de Henri de Bour-
 bon, alors Roi de Navarre, dont il
 blâma le mariage avec Marguerite de
 France, sœur de Charles IX, parce qu'il
 étoit Protestant. Le même esprit inspira
 Pie V, lorsqu'il ordonna la publication
 de la Bulle *in Cana Domini*, qui se
 fit avec un grand appareil le Jeudi-Saint
 de l'an 1567. Cette Bulle, ouvrage
 de plusieurs Papes, a toujours été re-
 gardée comme l'acte le plus injurieux
 aux Souverains, & le plus contraire à
 leurs droits légitimes. Le Pape y ajouta
 quelques dispositions nouvelles, croyant
 la fortifier, & augmenter la terreur
 qu'elle devoit, selon ses principes, jet-
 ter dans toutes les ames. Mais cette
 démarche de Pie V, & la vivacité peu
 mesurée avec laquelle il s'efforça de la
 soutenir, excitèrent la réclamation de
 tous les Princes & de toutes les Na-
 tions chrétiennes. Il est étonnant qu'un

pontife éclairé, d'au-
 térieur, d'au-
 sans rien aj-
 souverainem-
 Siège, peut
 pendant odie-
 roient que p-
 les expressions
 ribles. Ce
 encore, c'est
 été renouvel-
 siècles, & q-
 eu besoin d-
 cette vaine c-
 Quoi qu'il
 les intention-
 que si son
 dans cette c-
 ques autres
 être inévital-
 il s'étoit res-
 due du pou-
 sans injusti-
 idée, car ce
 si jaloux d-
 poursuivre
 à les punir
 plus humb-
 visitoit les

caractère pontife éclairé & pieux, n'y ait point
 s pitié c. déféré, d'autant plus que cette Bulle, XVI.
 us grand sans rien ajouter à l'autorité réelle & SIÈCLE.
 npression souverainement respectable du Saint-
 à l'égaré Siège, peut lui nuire beaucoup, en la
 re, dont pendant odieuse à ceux qui n'en juge-
 u'avec le roient que par une pièce dont toutes
 de Bour les expressions sont menaçantes & ter-
 dont i rribles. Ce qu'il y a de plus étonnant
 erite de encore, c'est que la publication en ait
 arce qu'i été renouvelée tous les ans pendant deux
 it inspira siècles, & que le sage Clément XIV ait
 blication eu besoin de courage pour supprimer
 qui se cette vaine cérémonie.

Quoi qu'il en soit, il faut croire que
 les intentions de Pie V étoient pures; &
 que si son zèle le conduisit trop loin
 dans cette occasion, comme dans quel-
 ques autres, ce fut une suite, peut-
 être inévitable alors, des préjugés dont
 il s'étoit rempli sur la nature & l'éten-
 due du pouvoir pontifical. On ne peut,
 sans injustice, avoir de lui une autre
 idée, car ce même Pape, qui se montra
 si jaloux de son autorité, si ardent à
 poursuivre les Hérétiques, & si sévère
 à les punir, étoit au fond l'homme le
 plus humble & le plus charitable. Il
 visitoit les hôpitaux, il servoit les pau-

vres, panfoit les malades, les con-
 soloit par ses discours pleins de bonté
 & les embrassoit avec tendresse, sans
 être rebuté par tout ce que de sembla-
 bles objets ont de révoltant pour les
 sens. Il aimoit l'ordre, & vouloit qu'il
 règât par-tout. Libéral avec prudence &
 discernement, il cherchoit & protégeoit
 les talens; mais pour les récompenser,
 il exigeoit que les bonnes mœurs en
 augmentassent le mérite. On a remar-
 qué que dans le nombre de vingt-un
 Cardinaux qu'il créa, la plupart furent
 des hommes recommandables par l'é-
 rudition & la piété. Il possédoit lui-
 même ces deux belles qualités dans le
 degré le plus éminent. Par un effet de
 son amour pour la Religion, il s'étoit
 proposé d'abattre la Puissance Ottoma-
 ne, & il avoit amassé des trésors consi-
 dérables pour fournir aux frais de cette
 grande entreprise; mais il mourut sans
 avoir eu le tems de l'exécuter, le premier
 jour d'Avril 1572. Il avoit beaucoup
 contribué à la fameuse victoire de Lé-
 panthe, gagnée sur les Turcs l'année
 précédente, par Dom-Juan d'Aurriche.
 Le Sultan Sélim II, qui le regardoit
 comme son plus formidable ennemi,

XVI.

S I È C L E.

te appris l
 donna des
 constantinople
 édifiante de
 euses dont
 it mettre au
 lement XI
 rétiennes,
 ut, en adm
 us d'égard à
 it des fautes
 ms lui avoie
 Le Saint - S
 ms après la
 mpli, dès le
 ar l'élection c
 ompagno, qu
 XIII. Ce Pap
 la postérité s
 ours, par un
 d'entrer dans
 qué à l'étude
 il passoit pour
 mes de son
 Droit canoni
 même donné
 Bologne; &
 de corriger le
 pli d'inexacti

ont appris la nouvelle de sa mort ,
 donna des réjouissances publiques à XVI.
 constantinople, pendant trois jours. La SIÈCLE.
 édifiante de ce Pontife & les actions
 vuses dont elle a été remplie, l'ont
 it mettre au nombre des Saints, par
 lément XI, en 1712. Les Nations
 chrétiennes, & l'Eglise de France sur-
 tout, en admettant son culte, ont eu
 tous d'égard à ses vertus, qu'au souve-
 nir des fautes que les maximes de son
 sens lui avoient fait commettre.

Le Saint - Siège ne vaqua pas long-
 tems après la mort de Pie V ; il fut
 rempli, dès le second jour du Conclave,
 par l'élection du Cardinal Hugues Buon-
 compagno, qui prit le nom de Grégoire
 XIII. Ce Pape étoit né à Bologne, où
 la postérité s'est perpétuée jusqu'à nos
 jours, par un fils qu'il avoit eu avant
 d'entrer dans le Clergé. Il s'étoit appli-
 qué à l'étude de la Jurisprudence, &
 il passoit pour un des plus habiles hom-
 mes de son tems, dans la science du
 Droit canonique & civil. Il en avoit
 même donné des leçons publiques à
 Bologne ; & ce fut alors qu'il entreprit
 de corriger le Décret de Gratien, rem-
 pli d'inexactitudes & de méprises. Ce

travail fut dans la suite continué
 XVI. achevé par ses ordres. Quoique la France
 S I È C L E. n'ait pas encore oublié la joie que Grégoire
 XIII fit éclater, lorsqu'il apprit
 nouvelle de l'horrible massacre de
 Saint - Barthelemi, ni tout ce qu'il
 pour entretenir les fureurs de cette Ligue
 fanatique qui déchiroit le Royaume
 sous prétexte de Religion, nous ne lais-
 serons pas de rendre justice aux grandes
 qualités & aux actions mémorables de ce
 Pontife, avec l'impartialité qui a tout
 jours conduit notre plume. Il étoit magni-
 fique, mais non comme l'avoient été
 Léon X & Pie IV, pour le faste
 l'ostentation. Les objets de sa magni-
 ficence étoient utiles & durables. Il
 fonda six Collèges à Rome, un pour les
 Anglois qui sortoient de leur Isle, afin
 de conserver la Foi catholique; un autre
 pour les Allemands qui étoient dans le
 même cas; un troisième, pour les Juifs
 qui se convertissoient; un quatrième
 pour les Grecs; un cinquième, pour les
 Maronites, & le dernier, pour la
 jeunesse de Rome. Il en établit plusieurs
 autres, ainsi que plusieurs Séminaires
 dans différentes villes d'Italie. Il faisoit
 d'abondantes aumônes, & il envoyoit

hommes con-
 vers dispersés d'
 l'Orient. So-
 l'hérésie & la
 si grand, &
 mes à sa libér-
 rrissoit de qu-
 re.
 Mais rien n'a
 le Pontifica-
 réforme du
 Jules - César
 cours annuel
 on six heure
 ent soixante -
 année civile, i
 un jour de
 n'y avoit qu
 participation qu
 ecles, auroit
 re ecclésiastiq
 ans les ans de
 ment fixe où c
 Mais les Aute
 enne n'avoien
 nnant trois
 six heures au
 ls y mettoien
 Ces onze mi

sommes considérables aux Catho-
 liques dispersés dans les diverses contrées
 de l'Orient. Son zèle pour l'extinction
 de l'hérésie & la propagation de la Foi,
 fut si grand, qu'il ne mettoit point de
 bornes à sa libéralité, toutes les fois qu'il
 s'agissoit de quelque entreprise de ce
 genre.

Mais rien n'a plus contribué à illus-
 trer le Pontificat de Grégoire XIII, que
 sa réforme du Calendrier. Dès le tems
 de Jules-César, on s'étoit apperçu que
 le cours annuel du soleil, excédant d'en-
 viron six heures, le nombre de trois
 cent soixante-cinq jours qui forment
 l'année civile, il étoit nécessaire d'ajou-
 ter un jour de plus tous les quatre ans.
 Mais n'y avoit que ce moyen d'éviter une
 anticipation qui, au bout de plusieurs
 siècles, auroit tout confondu dans l'or-
 dre ecclésiastique & civil, en avançant
 tous les ans de quelques heures, le mo-
 ment fixe où chaque saison commence.
 Mais les Auteurs de la Correction Ju-
 lienne n'avoient pas fait attention, qu'en
 donnant trois cent soixante-cinq jours
 de six heures au cours annuel du soleil,
 ils y mettoient onze minutes de trop.
 Ces onze minutes, ajoutées les unes

XVI.

SIÈCLE.

aux autres depuis le tems de Jules-César
 XVI. jusqu'au Pontificat de Grégoire X
 S I È C L E. avoient produit à cette dernière époque
 une erreur de dix jours ; en sorte
 l'équinoxe du Printemps, qui étoit
 vingt-un de Mars en 325, année de la
 célébration du Concile de Nicée, se trou-
 voit avancé jusqu'au onze, en 1582.
 Il résulta de là, que la Fête de Pâques
 n'étoit plus célébrée au jour convenable,
 & que toutes les autres Fêtes
 appellées mobiles, qui en dépendent,
 étoient également déplacées. Les Conciles
 de Constance & de Basle avoient senti
 le besoin de remédier à ce défaut.
 Celui de Trente avoit pensé à le ré-
 dresser même un siècle après ; mais les choses
 en étoient restées-là, soit que le travail
 que cette correction exigeoit, surpassât
 les connoissances qu'on avoit alors en
 Mathématiques & en Astronomie, soit
 que les grandes affaires dont les Papes
 étoient occupés, attirassent toute leur
 attention. La gloire en étoit réservée
 à Grégoire XIII. Il invita les Savans
 à lui proposer leurs idées ; il les examina
 en homme éclairé ; & il donna la pré-
 férence au système d'un Médecin Véronois,
 nommé Louis Lilio, qui, par le

des épâctes
 trouva le moyen
 verti, & de pro-
 vers pour la fin
 en travail & de
 fulloit, Grégoire
 cherroit dix jours
 qu'après le 4
 e, on com-
 me mois. Ainsi
 s qui seroit
 e, si l'on n'
 ra, comme il
 du même mo-
 ions chrétiens
 la nécessité de
 tant encore af-
 ter, même en
 ie & les Ma-
 nt à faire quel-
 ns d'Allemagne
 id la rejettèrent
 t, parce qu'é-
 nd la prévention
 de cette nature
 forte raison
 rapport aux
 ectement, & c
 ité? Grégoire

Jules-César trouva le moyen de rétablir l'ordre
 verti, & de prévenir de semblables
 pour la fuite. En conséquence
 travail & de l'utilité sensible qui
 sultoit, Grégoire ordonna que l'on
 cheroit dix jours sur l'année 1582,
 après le 4 d'Octobre de cette
 , on compteroit le quinze du
 mois. Ainsi l'équinoxe du Prin-
 qui seroit tombé au 11 de Mars
 , si l'on n'eût rien changé, se
 ra, comme il devoit être, au vingt-
 du même mois. Quoique toutes les
 ions chrétiennes fussent convaincues
 nécessité de cette réforme, on fut
 tant encore assez long-tems sans l'a-
 ter, même en France, où l'Astro-
 & les Mathématiques commen-
 à faire quelques progrès. Les Pro-
 ans d'Allemagne, d'Angleterre & du
 la rejettèrent, toute utile qu'elle
 , parce qu'elle venoit d'un Pape.
 and la prévention influe sur des ob-
 de cette nature, ne doit-on pas à
 forte raison en craindre les effets,
 rapport aux choses qui l'affectent
 ctément, & d'où elle tire toute son
 ité? Grégoire XIII mourut en 1585,

XVI.

SIÈCLE.

XVI. âgé de quatre-vingt-trois ans, & tenu le Saint-Siège dix ans, & près de onze mois.

Le Cardinal Montalte, dont le nom étoit Félix Peretti, parvint au verain Pontificat, malgré les cabales & les intrigues qui s'efforcèrent de l'éloigner. C'est le célèbre Sixte - Quint dont le nom seul est un éloge. Il rapportoit à l'idée l'esprit d'un des plus puissans génies & d'un des plus grands hommes qui ayent jamais gouverné l'Eglise. Dans la condition la plus basse, son père étoit si pauvre, que n'ayant pas de quoi le nourrir, il le mit chez un laboureur de Montalte, sa Patrie, qui lui fit garder les moutons & les pourceaux. Un Cordelier qui passoit, lui ayant demandé le chemin d'Ascoli, il l'y conduisit, & à la prière de ce Religieux, il fut reçu dans le Couvent. Sa figure noble & sa voix rituelle annonçoit quelque chose d'heureux, & disposa la Communauté à le recevoir. Les espérances qu'on avoit conçues de lui, ne furent pas trompées. Il fit en peu de tems de si grands progrès dans l'étude, qu'il devint Docteur, Professeur, & Prédicateur célèbre. Quelques Cardinaux qui avoient été ses

lorsqu'il parvint à Rome, & de grande réputation. Confesseur de plusieurs empereurs, & de plusieurs Rois, sa manière à gouverner avoit été blâmée de plusieurs Cardinaux. Sa fortune étoit médiocre, & son ambition étoit modérée. Il étoit regardé comme un homme de bien, & sa fortune étoit modeste. Il étoit par la position de son pays, élevé, & étoit fait pour faire jouer sa caducité. Il étoit sur un trône si foible & si chancelant. Ce saint différens Cardinaux de la Papauté, en croyoient mettre les mains, & se comparer de l'empire. Sa foiblesse étoit de plus en plus pénible, & il mourut. Mais il eût bientôt vu

, lorsqu'il professoit à Sienne , l'at-
 rent à Rome , où il se fit bientôt une
 grande réputation. Pie V le prit pour
 Confesseur ; & après lui avoir con-
 plusieurs emplois , dont il s'acquitta
 manière à augmenter l'estime que ce
 pe avoit déjà pour lui , il en obtint
 évêché de Sainte-Agathe , & le Cha-
 ou de Cardinal , en 1568. Cette di-
 tité , que tout autre , à sa place , au-
 roit regardée comme le dernier terme
 de sa fortune , alluma dans son cœur
 une ambition qui ne put être satisfaite
 que par la possession du Trône. Pour
 s'élever , outre les ressorts cachés qu'il
 fit faire jouer , il affecta tous les dehors
 de la caducité , marchant courbé , s'ap-
 puyant sur un bâton , & parlant d'une
 voix si foible qu'on avoit peine à l'en-
 tendre. Ce stratagème lui réussit. Les
 différens Candidats qui prétendoient à
 la Papauté , en lui donnant leur voix ,
 croyoient mettre la tiare en dépôt entre
 ses mains , & chacun d'eux espéroit
 se partager de l'autorité , sous un vieillard
 que sa foiblesse rendoit incapable des
 soins pénibles & multipliés du Gouver-
 nement. Mais le nouveau Pape leur fit
 bientôt voir combien ils s'étoient trom-

XVI.

SIÈCLE.

XVI. **SI È C L E.** pès. Dès qu'il se vit élu, il jettâ bâton, se redressa, prit une contenance fière, & entonna le *Te Deum* d'une voix forte qui surprit tout le monde. Il prit le nom de Sixte V., en mémoire de Sixte IV, qui avoit été Cordelier comme lui.

Le premier soin de ce Pontife, fut de purger les environs de Rome, & la ville même, d'une quantité de scélérats qui troubloient la sûreté publique par des brigandages & des meurtres, qu'un foible Gouvernement de Grégoire XIII n'avoit pas su réprimer. Quand la sévérité des Edits & la rigueur des supplices eurent dissipé ces troupes de voleurs & d'assassins, Sixte-Quint porta successivement ses regards sur toutes les parties de l'administration, & réforma les abus qui s'y étoient glissés. Tous ceux qui avoient commis des injustices & des vexations dans l'exercice de leurs charges, en furent dépouillés, sans égard pour leur naissance & les prières de leurs parens. Quelques-uns même ne purent éviter le juste châtement qu'ils méritoient. L'ordre étant établi, & les divers emplois confiés à des hommes capables de faire honneur au choix du

Souverain

Souverain, S
 antier à l'exéc
 qu'il avoit con
 mortaliser so
 pouvoit en r
 & glorieux.
 au-delà des b
 enfermer, A
 tout ce qu'il
 & la remplir
 transmettre s
 eculés. Mais
 parmi les ent
 sont en si gra
 menfe qu'il o
 & placer sur
 le fameux c
 Caligula avo
 Rome. H de
 entreprise au
 Ingénieur. L
 tion nouvelle
 cution de ce
 nombre proc
 espèce. Une
 Pape, est l'a
 dans une lon
 pour conduir
 rinal qui en

souverain, Sixte-Quint se livra tout
 entier à l'exécution des grands projets
 qu'il avoit conçus. Sa passion étoit d'im-
 mortaliser son règne, par tout ce qui
 pouvoit en rendre le souvenir durable
 & glorieux. Nous étendrions cet article
 au-delà des bornes où nous devons nous
 enfermer, si nous voulions parler de
 tout ce qu'il fit pour embellir Rome,
 & la remplir de monumens propres à
 transmettre son nom aux âges les plus
 reculés. Mais nous ne pouvons oublier,
 parmi les entreprises de ce genre, qui
 sont en si grand nombre, le travail im-
 mense qu'il ordonna pour tirer de terre,
 & placer sur une base proportionnée,
 le fameux obélisque que l'Empereur
 Caligula avoit fait conduire d'Egypte à
 Rome. Il donna la conduite de cette
 entreprise au Chevalier Fontana, célèbre
 Ingénieur. Des machines d'une inven-
 tion nouvelle furent employées à l'exé-
 cution de ce grand ouvrage, avec un
 nombre prodigieux d'ouvriers de toute
 espèce. Une autre belle entreprise de ce
 Pape, est l'aqueduc qu'il fit construire
 dans une longueur de vingt-mille pas,
 pour conduire l'eau sur le Mont-Quir-
 tinal qui en manquoit absolument. Les

connoisseurs comparent ce travail à tout ce que l'antiquité a produit de plus admirable en ce genre. Le détail des édifices qu'il fit construire ou réparer pour l'embellissement ou l'utilité de Rome nous conduiroit trop loin.

La législation, les instructions civiles des diverses branches du Gouvernement les beaux arts & les sciences, Sixtus embrassoit tout de ce coup d'œil vaste & sûr qui n'appartient qu'au génie. Tout ce qu'il imaginoit, tout ce qu'il faisoit exécuter, portoit un caractère de grandeur, dont on est encore frappé en considérant les monumens de son règne. On est étonné, quand on pense qu'un homme, sorti de la poussière, & conduit au plus haut degré de puissance, par une chaîne d'événemens presque incroyables, bien loin d'être ébloui de son élévation, se soit montré si supérieur à sa fortune, par la force de son génie & la sublimité de ses pensées. Il se plaisoit à jeter les yeux sur toutes les époques de sa vie, & à parcourir tous les degrés par où il avoit passé depuis l'état le plus vil, pour arriver à la première dignité du monde chrétien. La France pourroit lui reprocher d'avoir employé

XVI.
SIÈCLE.

on autorité a
défoloient
able que f
eut. d'autr
estime don
V, & la ju
qualités de c
us en état
ous font a
es sentimen
istinguoit d
égnioient al
es de cett
nger mutue
rance le ra
dans l'opini
Quint mour
après avoir
plus de cinq
neuf ans.
n'être pas na
& il empor
le tombeau.
fait des dép
riches Souv
suffire, il
de cinq mi
ont souvent
de l'Etat.

vail à tout
 e plus ad
 il des éd
 parer pou
 le Rome
 ns civiles
 rnement
 es, Sixt
 l'œil vast
 au génie
 t ce qu'i
 ractère de
 e frappé
 s de son
 on pens
 uffière, &
 uissance
 resqu'in
 ui de son
 périeur à
 on génie
 es. Il se
 toutes les
 ourir tous
 epuis l'é-
 première
 a France
 employé

on autorité à fomenter les troubles qui
 désoloient. Mais il est assez vraisem-
 ble que sa conduite, à cet égard, XVI.
 eut d'autre motif que la politique. SIÈCLE
 estime dont il étoit pénétré pour Henri
 IV, & la justice qu'il rendoit aux belles
 qualités de ce grand Prince, qu'il étoit
 plus en état d'apprécier que tout autre,
 nous font assez connoître le fonds de
 ses sentimens. Henri, de son côté, le
 distinguoit des autres Souverains, qui
 régnoient alors dans l'Europe. Les hom-
 mes de cette classe sont faits pour se
 respecter mutuellement, & pour fixer d'a-
 vance le rang qu'ils doivent occuper
 dans l'opinion de la postérité. Sixte-
 Quint mourut au mois d'Août 1590,
 après avoir tenu le Saint-Siège un peu
 plus de cinq ans. Il étoit âgé de soixante-
 neuf ans. On soupçonna sa mort de
 n'être pas naturelle. Il le crut lui-même,
 & il emporta cette funeste pensée dans
 le tombeau. Quoique Sixte-Quint eût
 fait des dépenses auxquelles les plus
 riches Souverains auroient eu peine à
 suffire, il laissa un trésor estimé plus
 de cinq millions d'or. Ses successeurs y
 ont souvent puisé dans les divers besoins
 de l'Etat.

Les trois Papes qui vinrent après
 XVI. Sixte-Quint, sont Urbain VII, Grégoire XIV & Innocent IX. Ils ne firent que paroître, & leurs Pontificats réunis ne durèrent que deux ans. Celui de Clément VIII, termina ce siècle, & s'étendit jusqu'à la cinquième année du suivant. L'action la plus remarquable de ce Pape, fut la réconciliation d'Henri IV avec le Saint-Siège. A l'exemple de Grégoire XIV, il s'étoit d'abord déclaré contre ce Prince, & avoit embrassé avec chaleur les intérêts de Philippe II. Mais il fut bientôt fait un juste discernement du Monarque Espagnol & du Prince François. Il reconnut que celui-ci mettoit autant de grandeur d'ame & de noble franchise dans sa conduite que l'autre y mettoit de tromperie & d'artifice. C'en fut assez pour le déterminer à donner toute son estime à un Roi qui honoroit le Trône par les qualités héroïques que l'univers admiroit en lui, & l'humanité par ses vertus. Les fameuses Congrégations établies pour terminer la dispute qui s'étoit élevée entre deux Ordres célèbres, sur les matières épineuses de la prédestination & de la grace, ont commencé sous le

Pontificat de
 et appartient
 siècle. Nous
 ont couper l
 le que nous
 e préférer l'o
 s tems.

Hérésie de Lu
 & ses progr
 siècle.

L O R S Q U E
 projet de rebâ
 Vatican, & c
 toute la chréti
 ceux qui contr
 nes à la recon
 ne prévoyoit
 il se promett
 coûteroit bien
 partie des rég
 torité s'étend
 gne de ce Po
 pour trouver
 tonnante révo

nification de Clément VIII. Mais ce
 jet appartient à l'histoire du XVII^e. XVI.
 cle. Nous l'y renvoyons, pour n'en SIÈCLE.
 point couper le récit, & pour suivre la
 gle que nous nous sommes prescrite
 de préférer l'ordre des choses à celui
 des tems.

ARTICLE VI.

*Hérésie de Luther. Ses commencemens
 & ses progrès jusqu'à la fin de ce
 siècle.*

LORSQUE Jules II formoit le beau
 projet de rebâtir l'ancienne Basilique du
 Vatican, & qu'il faisoit publier dans
 toute la chrétienté des Indulgences pour
 ceux qui contribueroient de leurs aumô-
 nes à la reconstruction de cet édifice, il
 ne prévoyoit pas qu'une entreprise dont
 il se promettoit beaucoup de gloire,
 coûteroit bientôt à l'Eglise Romaine une
 partie des régions sur lesquelles son au-
 torité s'étendoit. Cependant c'est au rè-
 gne de ce Pontife qu'il faut remonter,
 pour trouver le premier germe de l'é-
 tonnante révolution, qui, dans le cours

du XVI^e. siècle, enleva au Catholicisme
 une moitié de l'Allemagne, l'Angleterre
 deux Royaumes du Nord, la Hollande
 une partie de la Suisse & plusieurs
 autres Pays moins considérables. Jules
 avoit fait de grandes dépenses dans les
 guerres qu'il avoit entreprises, sous
 prétexte de conserver ou de recouvrer
 les domaines de l'Eglise, & réellement
 par une inclination décidée pour les
 expéditions militaires. Léon X, son
 successeur, acheva d'épuiser les finances
 pour satisfaire ses goûts & entretenir
 le luxe de sa Cour. Les fonds consacrés
 par la pieuse libéralité des Fidèles,
 à la construction de la nouvelle Eglise
 de Rome, étoient pour l'un & pour l'autre
 une mine abondante, une ressource
 précieuse, dont le dernier sur-tout se
 proposa de pousser le produit aussi loin
 qu'il pouvoit aller. Les Indulgences
 étoient le canal par où l'or, tiré de
 cette mine, étoit porté dans les coffres
 du Pontife. La distribution, ou, pour
 employer le terme propre, la vente des
 Indulgences étoit confiée aux Religieux
 mendiants, & les querelles qui s'élevèrent
 entre ces Religieux dans l'exercice d'un
 emploi où il étoit si difficile qu'il ne se

n'avoit pas de g
 hérésie la plus
 pes, & la plu
 toutes celles
 Europe.

Martin Lut
 fut l'auteur
 du Com
 Haute Saxe, et
 avoit aux mine
 fortune étoit
 sa condition.

point l'éducati
 avoit de l'espr
 Luther, ayant
 avec succès,
 & à Erford,
 dence. Mais
 côtés un de
 promenoit à
 frappé de ce
 d'embrasser
 dans l'Ordre
 vingt-deux a
 obligations d
 la Théologie
 tère de la pr
 y fit, furent
 procurèrent

nésât pas de grands abus, firent éclore
 hérésie la plus téméraire dans les prin-
 cipes, & la plus funeste dans ses suites, S I È C L E .
 toutes celles qu'on avoit déjà vu naître
 en Europe.

Martin Luther, Religieux Augustin,
 fut l'auteur. Il naquit à Islèbe, vil-
 lage du Comté de Mansfeld, dans la
 Haute Saxe, en 1483. Son père travail-
 loit aux mines; ce qui prouve que sa
 fortune étoit médiocre, de même que
 sa condition. Cependant il ne négligea
 point l'éducation de son fils, qui annon-
 çoit de l'esprit & des talens. Le jeune
 Luther, ayant fait ses premières études
 avec succès, à Magdebourg, à Eisenac
 & à Erford, se destinoit à la Jurispru-
 dence. Mais la foudre ayant tué à ses
 côtés un de ses amis avec lequel il se
 promenoit à la campagne, il fut si
 frappé de cet accident, qu'il fit vœu
 d'embrasser l'état religieux. Il entra
 dans l'Ordre des Augustins à l'âge de
 vingt-deux ans; &, pour satisfaire aux
 obligations de ce nouvel état, il étudia
 la Théologie, & se prépara au minis-
 tère de la prédication. Les progrès qu'il
 y fit, furent brillans & rapides. Ils lui
 procurèrent une chaire de Théologie

XVI.
S I È C L E.

dans l'Université de Witemberg, nouvellement fondée. Ce fut alors que s'étant mis à lire les ouvrages, de Wiclef, de Jean Hus & de Jérôme de Prague, il se pénétra de leurs principes & conçut un grand mépris pour les Théologiens scholastiques. Son esprit étoit trop vif & son caractère trop impétueux pour qu'il pût être le maître de tenir longtemps ses sentimens cachés. Il les faisoit paroître lorsqu'il en trouvoit l'occasion, mais il n'osoit encore dévoiler tous les secrets de son ame. On peut donc croire que si la querelle de son Ordre avec les Dominicains, au sujet des Indulgences, ne lui avoit pas fourni une occasion naturelle de s'élever contre l'Eglise Romaine, il en auroit fait une autre, ou même qu'il l'auroit fait naître. Nous en avons pour preuve les thèses publiques qu'il soutint en 1516, & dans lesquelles il déclama vivement contre les opinions des Théologiens scholastiques; opinions qui n'avoient la plupart d'autre but que d'appuyer la doctrine & les pratiques de l'Eglise Romaine.

Ce fut en 1517 que Luther, excité, dit-on, par ses Supérieurs, commença

entre les Dom
 usa tant de ra
 son X, mag
 ns règle &
 pense, fit pul
 Indulgences
 is au Saint-S
 passer beaucoup
 charger les Egl
 la plupart de
 ménageant
 me les autres
 tion donnoit
 qu'il vouloit gr
 les Indulgence
 certaines Provi
 autres contrées
 partage de sa sc
 étoit l'usage
 sortes de grac
 les Dominicain
 faire valoir. C
 de l'Indulgence
 Religieux Alle
 homme hardi
 mal instruit de
 délicat sur les
 le talent qui

entre les Dominicains, la guerre qui
 fit tant de ravages en si peu de tems. XVI.
 Le Pape X, magnifique, libéral, mais SIÈCLE.
 sans règle & sans économie dans sa
 dépense, fit publier une nouvelle Bulle
 d'Indulgences dans tous les Pays sou-
 mis au Saint-Siège, où ce moyen d'a-
 masser beaucoup d'argent, sans paroître
 charger les Eglises, avoit si bien réussi
 à la plupart de ses prédécesseurs. Mais
 ne ménageant pas plus cette ressource
 que les autres parties de ses revenus,
 son donnoit à différentes personnes
 qu'il vouloit gratifier, les sommes que
 les Indulgences devoient produire dans
 certaines Provinces. La Saxe & quelques
 autres contrées d'Allemagne furent le
 partage de sa sœur. Elle en fit une ferme;
 c'étoit l'usage de tous ceux à qui ces
 sortes de grâces étoient accordées, &
 les Dominicains se chargèrent de la
 faire valoir. Ces Fermiers, Prédicateurs
 de l'Indulgence, avoient à leur tête un
 Religieux Allemand, nommé Terzel,
 homme hardi, d'un zèle peu mesuré,
 mal instruit des règles de l'Eglise, & peu
 délicat sur les moyens de faire fructifier
 le talent qui lui étoit confié. Ceux qui

commune avec eux, vinrent à leur secours. XVI.
 La querelle s'engageoit, & les esprits s'échauffoient, sans qu'on en prévît les suites. On confondoit cette dispute avec celles qui retentissoient ordinairement dans les écoles. Rome y faisoit peu d'attention, & Léon X, tout occupé de ses projets, de ses amusemens, regardoit avec mépris la mauvaise humeur d'un Moine Allemand, qui, du fond de son cloître, lançoit contre sa personne & son pouvoir des traits qui ne l'atteignoient pas. Cependant ce Moine étoit le plus redoutable ennemi qui se fût encore élevé contre les Pontifes; & bientôt ces traits qu'il paroissoit rejeter au hazard, devoient faire à l'Eglise une plaie large & profonde, que le tems même ne guériroit pas.

Luther, irrité par la contradiction, fortit tout-à-coup des bornes ordinaires d'une dispute théologique. Non content d'humilier ses adversaires, de les décrier, de peindre leur conduite & leurs mœurs de manière à les couvrir d'opprobre, & à leur enlever toute confiance dans le public, il entra plus avant dans la discussion des objets qui avoient donné lieu à ses premières attaques. III

XVI. examina la nature des Indulgences, & celle du pouvoir d'où elles émanoi-
 S I E C L E. Les Indulgences étant le supplément de
 œuvres satisfactoires par lesquelles on
 doit expier les péchés commis, même
 après en avoir obtenu la rémission, &
 leur efficacité n'ayant d'autre principe que
 celle des mérites infinis de Jesus-Christ;
 ce premier pas le conduisit à examiner
 ensuite comment s'opère la justification
 du pécheur, & comment les bonnes
 œuvres qu'on pratique après le recouvre-
 ment de la grace, sont capables de satis-
 faire à la Justice divine, & peuvent tenir
 lieu des peines dues au péché. Delà,
 par une suite naturelle, il passa comme
 nécessairement, à d'autres matières étroitement
 liées avec celles qu'il avoit déjà
 tâché d'approfondir. Il examina donc
 encore la nature de la grace, & sa ma-
 nière d'agir sur le cœur humain; les
 Sacremens qui sont les canaux par où
 la grace se communique aux ames; le
 ministère spirituel établi dans l'Eglise,
 pour la dispensation de tout ce qui
 intéresse la Société religieuse; enfin, les
 loix, la discipline & le gouvernement
 de cette même Société. Ainsi l'enchaî-
 nement des objets entraîna de proche

proche ce
 discuter su
 la Doctri
 grés par
 nouveaux R
 système
 substitua au
 moit, lorsqu
 qu'elle a
 à cette ép
 Dans l'ex
 des dogmes
 qui en déco
 le témoign
 de la tradit
 les, l'enseig
 de l'Eglise;
 de fait, tou
 garantissent
 siècle, que
 précédens,
 tres, & à J
 pris d'autre
 discerner le
 la foi des
 mes ont in
 la raison,
 renis sens d
 Delà ce m

proche cet esprit curieux & téméraire
discuter successivement tous les points
la Doctrine Catholique. Tels sont les
grés par lesquels ce Patriarche des
nouveaux Réformateurs parvint à former
système nouveau de Religion, qu'il
substitua aux vérités que l'Eglise ensei-
gnoit, lorsqu'il commença à dogmatiser,
qu'elle avoit toujours enseignées jus-
qu'à cette époque.

Dans l'examen que Luther avoit fait
des dogmes & des points de Doctrine
qui en découlent, il avoit laissé à l'écart
le témoignage des Pères, les monumens
de la tradition, les décisions des Conci-
les, l'enseignement perpétuel & constant
de l'Eglise; en un mot, toutes les preuves
de fait, tous les titres authentiques qui
garantissent aux Catholiques de chaque
siècle, que leur foi est celle des âges
précédens, en remontant jusqu'aux Apô-
tres, & à Jesus-Christ même. Il n'avoit
pris d'autre règle que l'Ecriture, pour
discerner les vérités qui appartiennent à
la foi des fausses doctrines que les hom-
mes ont inventées, & d'autre juge que
la raison, pour choisir entre les diffé-
rens sens dont l'Ecriture est susceptible.
Delà ce mépris superbe & injurieux,

XVI.

SIÈCLE.

XVI.
SIÈCLE. qu'il affectoit pour les Pères, les Con-
les, les Jugemens doctrinaux, les Thé-
logiens, les Docteurs de tous les tem-
sans en excepter S. Thomas, & ceux de
l'autorité avoit toujours été plus respecté
dans l'Eglise. Nous verrons, sans sortir
de ce siècle, dans quels écarts monstrués
cette route, ouverte par Luther, a con-
duit ceux qui s'y sont engagés après lui.

Luther, en entrant dans cette carrière
pleine d'écueils, ignoroit lui-même qu'il
en feroit le terme. Elle s'étendit à mesure
qu'il s'y avança; mais, quoiqu'il fût un
nombre de ces esprits audacieux, intré-
pides, que rien n'étonne, & qui semblent
acquérir de nouvelles forces en luttant
contre les obstacles qu'ils rencontrent,
peut-être auroit-il été effrayé, si, dès le
commencement, il eût vu d'un seul
coup d'œil tout l'espace qu'il auroit
parcourir & toutes les difficultés qu'il lui
faudroit surmonter. Son système théolo-
gique ne fut d'abord qu'un amas d'idées
confuses & d'assertions isolées qui n'é-
toient pas liées entr'elles, comme dans
le système catholique, dont toutes les
parties se tiennent les unes aux autres
par des rapports intimes, qui forment un
ensemble si étroitement lié, qu'on n'en

eut rien de dé-
où dépend t
de Wirtembe
azard, & m
changemens d
aire dans le
pour ne point
mit au jour d
diverses opini
le corps de d
dont il fut l
doctrines, tiff
fertious qui
aux autres, e
qu'il est néce
mots, pour e
précise.

1°. Quoi
à-tout tous l
mesure que
rendoit plus
la doctrine d
la base de to
ses conséque
gences, suiv
toute leur v
Christ, &
n'ayant pas e
Luther con

ut rien détacher sans détruire l'unité
 où dépend toute sa force. Le Professeur
 Wirtemberg, marchant d'abord au
 hazard, & ne prévoyant pas tous les
 changemens qu'il seroit bientôt forcé de
 faire dans le dogme & dans le culte,
 pour ne point retourner sur ses pas, ne
 vit au jour que l'une après l'autre, les
 diverses opinions dont la totalité forma
 le corps de doctrine adopté par la Secte
 dont il fut le Chef. Or, ce corps de
 doctrine, tissu d'un grand nombre d'af-
 fertions qui ne s'enchaînent pas les unes
 aux autres, embrasse plusieurs principes
 qu'il est nécessaire d'exposer en peu de
 mots, pour en donner une idée juste &
 précise.

1°. Quoique Luther ait s'appé tour-
 à-tour tous les fondemens de la Foi, à
 mesure que le succès de ses attaques le
 rendoit plus hardi; c'est néanmoins sur
 la doctrine des Indulgences, qu'il posa
 la base de tout son système par les fauf-
 ses conséquences qu'il en tira. Les Indul-
 gences, suivant les Catholiques, tirant
 toute leur vertu des mérites de Jesus-
 Christ, & l'efficacité des Sacremens
 n'ayant pas elle-même d'autre principe,
 Luther conclut que l'imputation des

XVI.

SIÈCLE.

mérites de Jesus-Christ constituoit l'essence de la justice chrétienne. Ainsi **XVI.** fut en partant de la vérité, qu'il se précipita dans l'erreur.

S I È C L E. 2°. L'imputation des mérites de Jesus-Christ faisant passer le pécheur à l'état de la justice, & la justice elle-même n'étant autre chose que cette imputation, il faut que cette imputation, d'où dépendent la grace sanctifiante & le salut, s'opère par une voie sûre, universelle, indépendante de tout ministère extérieur. Or, cette voie, c'est la Foi. Il suffit donc de croire qu'on est justifié, pour l'être en effet. Plus cette Foi est ferme, plus la justification est certaine. Tant que l'on conserve cette Foi, on est inébranlable dans la justice; & ce n'est qu'en perdant cette Foi qu'on perd la justice.

3°. Les Sacremens n'ont par eux-mêmes aucune force, aucune vertu. Ils n'ont été institués que pour nourrir la Foi. C'est leur destination, leur unique fin. S'ils conféroient la grace, s'ils opéreroient ou accroissoient la justice, comme le croient les Catholiques, la Foi seroit dépouillée de son efficacité. Il n'y en a que trois dont on voit clairement l'inf-

tion dans l'Église
 ne & la Pénitence
 admettre un
 4°. La Foi
 venir à la justification
 rites de Jesus-Christ
 efficace qui la
 bonnes œuvres
 sentence conf
 rangement de
 mines à subir a
 moyen entre
 on; que la pri
 vention mod
 lière & artic
 5°. Il suit de
 Ministres des
 pouvoir spécial
 distingue des a
 ciété chrétienne
 réduit à déclara
 remis à ceux
 vent d'eux le
 par usurpation
 Romaine s'est
 rituel, & qu
 puissance d'on
 fonctions. Ce
 doute ce qui

tion dans l'Écriture; le Baptême, la
 e & la Pénitence : on n'en doit donc **XVI.**
 admettre un plus grand nombre. **SIÈCLE.**

4^o. La Foi étant la seule voie de
 venir à la justice, & l'imputation des
 mérites de Jesus-Christ, le seul moyen
 efficace qui la confère; il s'ensuit que
 les bonnes œuvres sont inutiles, que la
 pénitence consiste uniquement dans le
 changement de vie; qu'il n'y a point de
 peines à subir après la mort dans un état
 intermédiaire entre la béatitude & la damna-
 tion; que la prière pour les morts est une
 invention moderne; la Confession parti-
 culière & articulée en est une autre.

5^o. Il suit du même principe, que les
 Ministres des Sacremens n'ont aucun
 pouvoir spécial, aucun caractère qui les
 distingue des autres membres de la So-
 ciété chrétienne. Tout leur ministère se
 réduit à déclarer que les péchés sont
 remis à ceux qui, ayant la Foi, reçoivent
 d'eux les Sacremens. C'est donc
 par usurpation que le Clergé de l'Église
 Romaine s'est attribué le ministère spi-
 rituel, & qu'il a prétendu avoir une
 puissance d'ordre pour en exercer les
 fonctions. Cette conséquence est sans
 doute ce qui a procuré à Luther un si

grand nombre de partisans, puisqu'
 XVI. renversant la Hiérarchie, elle détruit
 S I È C L E. même coup les prérogatives du Clerg
 son autorité, son droit aux biens te
 porels qui lui sont affectés; & en mêm
 tems, les loix ecclésiastiques, la disci
 pline, le célibat, le jeûne, l'abstinenc
 les peines canoniques, les censures, &
 6°. Un autre principe du systême
 Luther, c'est que Dieu opère tout da
 l'ame qu'il justifie par la Foi, de son
 que la volonté humaine demeure a
 solument passive sous l'empire de
 grace, & qu'elle n'agit relativement
 salut, ni par coopération, ni mêm
 par consentement. D'où il suit que
 libre-arbitre a perdu toutes ses forces
 que la volonté n'est point dans l'hom
 une faculté active pour le bien, que
 grace est toujours efficace, irrésistible
 nécessitante; que la prédestination e
 absolue, soit pour la gloire, soit pou
 la réprobation, & que ses effets son
 inévitables, &c. Mais Luther corrigeo
 ce qu'une pareille doctrine a de dur
 d'effrayant, par ses autres principes su
 la justification & l'efficacité de la Foi
 Dès qu'il suffit de croire qu'on est juste
 pour l'être en effet, & qu'on ne pe

mais la justic
 est évident.
 itte, l'infar
 ts divins, &
 ace, n'ont pl
 7°. Luther
 pe deux autr
 tées : de ce
 homme sans
 ours du côté
 seule imput
 Christ, & assu
 ar la Foi qu'e
 intercession d
 Catholiques la
 esus-Christ,
 es mérites son
 efoin d'être s
 il inféroit en
 rivées sont u
 à Jesus-C
 regardées par
 des sources d
 8°. Le résu
 ne, fut d'ab
 des cérémoni
 Sacremens, à
 Confession, l
 culte des Saint

mais la justice, tant qu'on a cette Foi, est évident que la nullité du libre arbitre, l'infaillible exécution des décrets divins, & la force invincible de la grâce, n'ont plus rien qui doive alarmer. XVI.
 7°. Luther tiroit encore de ce principe deux autres conséquences plus éloignées : de ce que Dieu fait tout dans l'homme sans coopération & sans concours du côté de l'ame rendue juste par la seule imputation des mérites de Jesus-Christ, & assurée de posséder la justice par la Foi qu'elle en a, il concluoit que l'intercession des Saints, telle que les Catholiques la croient, est injurieuse à Jesus-Christ, en ce qu'elle suppose que ses mérites sont insuffisans, & qu'ils ont besoin d'être supplés par ceux des Saints. Il inféroit encore delà, que les Messes privées sont une autre injure faite à Dieu & à Jesus-Christ, en ce qu'elles sont regardées par les Catholiques comme des sources de grace.

8°. Le résultat de toute cette doctrine, fut d'abolir la Messe, la plupart des cérémonies du culte extérieur, les Sacremens, à l'exception de trois, la Confession, le jeûne, l'abstinence, le culte des Saints, la prière pour les Morts,

XVI. le célibat, les vœux de Religion, & On conserva quelques parties de la D
 S I È C L E. turgie, mais sous une forme nouvelle
 le dogme de la présence réelle de Jeshu
 Christ dans l'Eucharistie, mais altéré
 par celui de l'impanation; enfin, que
 ques degrés de la Hiérarchie qui subsist
 encore dans les Eglises Luthériennes
 mais avec des modifications qui ne so
 pas les mêmes par-tout. Tous ces chan
 gemens ne se firent pas à la fois: un
 coup porté à l'ancien culte, en attiro
 un autre, & celui-là un autre encore
 de manière que les Sectateurs de Luth
 ne furent en état de produire leur syst
 tème religieux, avec le plan de culte &
 de police propre à leur Communion, qu
 dans la diète d'Ausbourg, tenue en
 1530. C'est l'assemblage de ces opinion
 & de ces innovations, que ces nouvea
 Sectaires ont honoré du beau nom de
 Réforme.

On voit, par ce court exposé, que
 toute la doctrine de Luther tient à celle
 de l'Eglise Catholique sur la nature &
 la vertu des Indulgences; & que c'est
 en défigurant cette doctrine, en s'en
 formant une idée peu exacte, en l'al
 térant par les fausses inductions qu'il

à tirées, q
 ou à rass
 tème monst
 eties, dont
 er l'enchaîne
 A peine L
 clamer cont
 nsurer libre
 te, ses cér
 es Pasteurs,
 e leur autori
 ombre de p
 es contrées
 une multitu
 estes épars de
 les rigueur
 dispersées. Il s
 de Catholique
 mais ébranlés
 Eglise & à f
 ales dont ils
 miers saisire
 cation de se
 paroissoit avoi
 maine contre
 poursuivis, &
 vérité. Les
 & qui gémit
 croître, s'enra

gion, & tirées, que ce Novateur est par-
 venu à rassembler les élémens de ce
 même monstrueux d'erreurs mal as-
 sés, dont il est si difficile de mar-
 quer l'enchaînement & les rapports.
 A peine Luther eut-il commencé à
 déclamer contre l'Eglise Catholique, à
 censurer librement sa doctrine, son
 culte, ses cérémonies, la conduite de
 ses Pasteurs, & l'usage qu'ils faisoient
 de leur autorité, qu'il se vit un grand
 nombre de partisans. L'Allemagne &
 les contrées voisines étoient remplies
 d'une multitude d'Hérétiques cachés,
 & de sectes éparses des Sectes que les Croisades
 & les rigueurs de l'Inquisition avoient
 dispersées. Il s'y trouvoit aussi beaucoup
 de Catholiques attachés à l'ancienne Foi,
 mais ébranlés dans leur soumission à
 l'Eglise & à ses Pasteurs, par les scan-
 dales dont ils étoient témoins. Les pre-
 miers saisirent avec empressement l'oc-
 casion de se réunir sous un Chef qui
 paroïssoit avoir les mêmes sentimens de
 haine contre le Clergé qui les avoit
 poursuivis, & maltraités avec tant de
 sévérité. Les seconds déjà chancelans,
 & qui gémissaient de voir les abus
 croître, s'enraciner, sans que ceux qui

XVI.

SIÈCLE.

XVI. pouvoient les détruire, songeassent leur opposer une forte diguë, se laissèrent séduire par l'espérance d'une réforme qu'ils desiroient vivement. Les uns & les autres, poussés par différens motifs, se rangerent en foule sous les drapeaux du nouvel Apôtre.

Alors on sentit à la Cour de Léon X, qu'il s'agissoit de quelque chose de plus important, que d'une rivalité de Moines & d'une querelle entre Théologiens. Ce Pape sortit de son indifférence, & craignant les suites des mouvemens que la nouvelle doctrine excitoit en Allemagne, il songea tout d'abord à les prévenir. Le meilleur moyen eût été sans doute de remédier aux abus qui fournissoient à Luther & à ses adhérens leurs argumens les plus forts & de travailler à cette réforme, que l'on demandoit depuis si long tems, & que le Docteur de Wirtemberg alloit entreprendre sans mission, sur un plan qui tendoit à tout détruire, au lieu qu'il falloit se proposer de conserver & d'augmenter le bien, en déracinant le mal. Léon prit d'abord les voies de douceur pour ne point effaroucher un esprit audacieux, qui paroissoit disposé à mécon-

tre l'autorité
née de la fo
doutable par
s. Mais, soi
yés par ce Po
dangereux, n
e propre à bie
le Novateur
dandard du S
ait de lui u
mande lui p
on ne l'eût p
erreur par l'E
, l'unique so
e règle de la
La négociati
Luther ayant
tenant un ac
reformé, au Pap
donna contr
alle, par laque
sa doctrine,
eroient brûlés,
hérétique, & l
union du sain
ait pas dans un
né. Les erreurs
ans cette Bulle
ne propositions.

tre l'autorité, si elle se montrait
 ée de la foudre, & qui étoit déjà XVI.
 outable par le nombre de ses parti- SI È CLÈ;
 s. Mais, soit que les Ministres em-
 yés par ce Pontife, à gagner cet hom-
 dangereux, ne fussent pas d'un carac-
 propre à bien remplir ses vues, soit
 le Novateur fût déjà décidé à lever
 dard du Schisme, on ne put ob-
 ir de lui une rétractation dont la
 mande lui parut injuste, à moins
 on ne l'eût préalablement convaincu
 erreur par l'Écriture, qui étoit, selon
 , l'unique source de la vérité, l'uni-
 è règle de la Foi.

La négociation n'ayant point réussi,
 Luther ayant fait afficher un placard,
 tenant un acte d'appel du Pape mal
 formé, au Pape mieux informé; Léon
 donna contre lui, en 1520, une
 Bulle, par laquelle, après avoir condam-
 né sa doctrine, & ordonné que ses livres
 seroient brûlés, il le déclara lui-même
 hérétique, & le retrancha de la Com-
 munion du saint Siège, s'il ne se rétrac-
 toit pas dans un terme qui lui étoit mar-
 qué. Les erreurs de Luther sont exposées
 dans cette Bulle, & réduites à quarante-
 une propositions. Le Pape les condamna

toutes ensemble, & sans appliquer à c
 XVI. cune la qualification particulière de
 S I È C L E. elle étoit susceptible. Cependant la p
 part des erreurs contenues dans ces p
 positions, étoient fort subtiles & tenoi
 à des matières abstraites, qui ne po
 voient être entendues que des Théol
 giens les plus habiles. Mais Léon
 crut devoir suivre dans cette occasio
 l'exemple du Concile de Constance, c
 en avoit usé de même dans la conda
 nation des articles tirés des Ecrits
 Wiclef & de Jean Hus. Lorsque
 Bulle de Léon X fut parvenue en All
 magne, Luther ne garda plus de m
 fures. Il se servit du crédit qu'il avo
 sur l'Electeur de Saxe, imbu de ses e
 reurs, pour faire brûler à Wirten
 berg la Bulle qui flétrissoit sa doctrine.
 Cette action hardie, qui étoit l'eff
 de son emportement & de sa vengeance
 lui donna de nouveaux partisans, c
 lui attacha de plus en plus ceux q
 avoient déjà embrassé ses erreurs. O
 sentit qu'après un pareil coup, il n
 avoit plus à craindre qu'il fit la paix ave
 le Pape; & tous ces anciens Sectaires
 à qui Rome étoit odieuse, épousèrent
 sa querelle & fortifièrent son parti.

Ma

Mais un au
 L'Empereur
 progrès de
 nignant qu'il
 magne, une gu
 celle qui avo
 ècle précédent
 forms, en
 nouvel incendie
 plus violent.
 Diète & il y
 que la délibér
 our favorable
 rètement; &
 protégeoit, le
 sûreté. Le dé
 posé par l'Em
 le plus grand r
 gré la répugna
 qui pensoient
 par conviction
 Luther notoir
 doit à tout Prin
 pire, de lui de
 même de le p
 sonner, si, c
 jours, il ne r
 Mais ce décret
 ther reparut a

Tome VII.

Mais un autre orage s'éleva contre
 L'Empereur Charles-Quint voyant XVI.
 les progrès de la nouvelle doctrine, & SIÈCLE.
 craignant qu'il ne s'allumât, en Alle-
 magne, une guerre de Religion, pareille
 à celle qui avoit désolé la Bohême au
 siècle précédent, assembla une Diète à
 Worms, en 1521, pour éteindre ce
 nouvel incendie, avant qu'il fût devenu
 plus violent. Luther fut cité à cette
 Diète & il y comparut. Mais ayant vu
 que la délibération ne prenoit pas un
 air favorable pour lui, il s'évada se-
 crètement ; & l'Electeur de Saxe qui le
 protégeoit, le fit conduire en lieu de
 sûreté. Le décret de la Diète, pro-
 posé par l'Empereur, & accepté par
 le plus grand nombre des Votans, mal-
 gré la répugnance secrète de plusieurs
 qui pensoient comme le moine Saxon,
 par conviction ou par intérêt, déclaroit
 Luther notoirement hérétique, défen-
 doit à tout Prince ou Membre de l'Em-
 pire, de lui donner retraite, ordonnoit
 même de le poursuivre & de l'empri-
 sonner, si, dans l'espace de vingt-un
 jours, il ne rétractoit pas ses erreurs.
 Mais ce décret ne fut point exécuté. Lu-
 ther reparut au bout de quelque tems,

XVI. plus audacieux, plus emporté qu'il s'étoit encore montré. Ainsi l'hérésie quoique naissante, & ne formant encore une Secte réunie en Corps Société, brava les deux Puissances réunies pour la détruire.

Luther étant sorti de son asyle, revenu à Wirtemberg, l'Université de cette ville se déclara ouvertement pour sa doctrine. Les Magistrats firent la même chose. On abolit la Messe; on supprima une partie du rit & des cérémonies qui étoient en usage auparavant. On ouvrit les Monastères de l'un & de l'autre sexe, & on déclara ces lieux & celles qui les habitoient, libres de leurs engagements. Le reste de la Saxe & plusieurs Etats de la basse Allemagne suivirent cet exemple. Alors Luther prit le titre d'*Ecclésiaste*, ou de Prédicateur par excellence. Il prétendoit que ceux de Prophète, d'Évangéliste & d'Apôtre ne lui étoient pas moins dus & que Jésus-Christ ne le défavoueroit pas, s'il se les attribuoit. Il assuroit que sa mission étoit surnaturelle & divine, & il en donnoit pour preuve sa rapidité surprenante avec laquelle sa doctrine se répandoit, sans qu'il employât

aucun moyen pour le faire savoir. Il quitta l'an 1524, & l'alla publier publiquement sa doctrine, dont l'usage se perpétua sans interruption. Depuis qu'il se déclara contre l'Église Romaine & de ses écrits, il étoit regardé comme un loup dévorant, & un ennemi du diable, & de l'humanité. Rome & Nablus le regardoient comme une hérésie dénommée Lutherienne, & Catholique, & l'Église Romaine le regardoit comme le Chef de Secte, & de si grands efforts furent faits pour le vaincre, & pendant ce même temps, avec tant de succès, que le Souverain Pontife se déclara le parti le despotique, & s'attribuoit toute la gloire au Chef de l'Église, & l'Église s'attribuoit arbitrairement le jugement définitif.

aucun moyen violent pour la faire re-
 voir. Il quitta l'habit religieux en
 1524, & l'année suivante, il épousa
 publiquement Catherine de Bore, Re-
 ligieuse, dont il eut trois enfans qui ont
 perpétué sa postérité jusqu'à nos jours.
 Depuis qu'il se fut ouvertement révolté
 contre l'Eglise, le ton de ses discours
 & de ses écrits, fut celui de l'emporte-
 ment & de la rage la plus furieuse. Il pro-
 fanoit au Pape les noms de chien enragé,
 de loup dévorant, d'Antechrist, d'associé
 du diable, & mille autres que sa haine
 venimée lui suggéroit. Il appelloit
 Rome Babylone; il étendoit cette
 odieuse dénomination à toute l'Eglise
 Catholique, & il annonçoit la chute
 prochaine du Trône Pontifical. Aucun
 Chef de Secte ne s'étoit encore porté à
 de si grands excès de fureur & d'achar-
 nement contre le Saint-Siège. Cepen-
 dant ce même homme qui se déchaînoit
 avec tant de violence contre l'autorité
 du Souverain Pontife, exerçoit dans son
 parti le despotisme le plus absolu, &
 s'attribuoit tous les droits qu'il refusoit
 au Chef de l'Eglise. Il instituait & des-
 tituoit arbitrairement les Ministres; il
 jugeoit définitivement toutes les contes-

XVI.

SIÈCLE.

tations ; il réprouvoit toutes les pensées qui n'étoient pas conformes à sa doctrine. **XVI,** il exigeoit une soumission sans bornes & vouloit que toutes ses décisions fussent reçues comme des oracles. Ce qu'il a d'extraordinaire, c'est qu'il ne prenoit pas seulement cet empire sur les ignorans & les hommes du peuple, mais encore sur les Gens de lettres, les Savans, & même sur des personnes plus habiles que lui dans toutes les sciences & d'un esprit plus fin, plus délié dans la conduite des affaires. On ne peut expliquer cette espèce de phénomène que par l'ascendant que savent prendre les imaginations fortes & ardentes, & par le pouvoir qu'elles ont de communiquer leur feu & leur énergie aux autres. Ces imaginations ne peuvent être mieux comparées qu'à des torches allumées qui transmettent la flamme à toutes les torches qui les approchent. Aussi n'y a-t-il rien de plus à craindre que ces imaginations vives & contagieuses, quand elles se trouvent dans des hommes voués à l'erreur, & capables de tout entreprendre pour accréditer l'imposture.

Adrien VI & Clement VII qui parvinrent successivement à la Papauté,

après la mort
 ir sans alarme
 l'hérésie, l'a
 l'enthousiasme
 its. Ils enga
 Quint à dé
 ns les Diète
 écouter le dé
 orms. Ce P
 olitique adro
 ent conduit
 rsqu'il voulo
 malgré tous s
 Spire, à A
 ervirent qu'à
 éranisme éto
 rmidable &
 ant par le no
 la puissan
 embrassée. Il
 user de ména
 disposés à n'en
 ance qu'il ép
 dans le degré d
 es esprits, le
 iter un embr
 agne. Charle
 multipliant les
 eurs des deux

après la mort de Léon X, ne purent
 se faire sans alarmes les étonnans progrès
 de l'hérésie, l'audace effrénée de Luther, **XVI.**
 l'enthousiasme de ceux qu'il avoit sé- **SIÈCLE.**
 duits. Ils engagèrent l'Empereur Char-
 les Quint à déployer toute son autorité
 dans les Diètes de l'Empire, pour faire
 exécuter le décret dressé dans celle de
 Worms. Ce Prince l'entreprit avec cette
 politique adroite & ces moyens habile-
 ment conduits qu'il savoit employer,
 lorsqu'il vouloit réussir. Mais il échoua
 malgré tous ses talens, à Nuremberg,
 à Spire, à Ausbourg. Ses tentatives ne
 servirent qu'à lui persuader que le Lu-
 théranisme étoit déjà devenu une Secte
 formidable & peut-être indestructible,
 tant par le nombre que par la qualité
 & la puissance de ceux qui l'avoient
 embrassée. Il sentit même la nécessité
 d'user de ménagement avec des hommes
 disposés à n'en point garder; & la résis-
 tance qu'il éprouva, lui persuada que
 dans le degré de chaleur où se trouvoient
 ces esprits, le moindre choc pouvoit ex-
 citer un embrasement général en Alle-
 magne. Charles espéroit néanmoins qu'en
 multipliant les Assemblées où les Doc-
 teurs des deux partis, étant à portée de

s'expliquer & d'éclaircir leurs difficultés
 XVI. on-parviendroit insensiblement à se rapprocher. C'étoit le but des Diètes fréquentes & nombreuses qu'il convoquoit. Il fut arrêté dans l'une de ces Assemblées, que l'unique moyen d'appaiser les troubles qui s'étoient élevés en Allemagne, au sujet de la Religion, étoit la convocation d'un Concile général libre, où les Théologiens de la Réforme, & ceux de l'ancienne Eglise, pussent discuter à loisir les matières sur lesquelles ils étoient partagés ; & que attendant chacun auroit la liberté de vivre dans la communion qu'il avoit préférée, sans que personne osât troubler.

Tel étoit l'Etat des choses, lorsqu' l'Empereur entreprit de faire revivre le Décret de Worms, dans la Diète assemblée à Spire en 1529. Il y fit dresser un Règlement pour restreindre la liberté de conscience dont les Novateurs se prévalaient. Mais les Princes Luthériens & les Députés des villes qui avoient embrassé la Réforme, firent une protestation légale & authentique contre ce nouveau Décret. C'est delà que les Sectateurs de Luther & les autres Hérétiques

es sortis d'e
 prestans, qu
 mes pour e
 le but des R
 nsidérer com
 es Loix, &
 nsistance d'u
 es Etats de
 nsi, pour se
 arche, ils e
 moins importa
 t 1530. Ils
 théologique,
 urs sentimen
 nte. C'étoi
 on, le plus
 e leurs Théo
 disciple de
 présentée avec
 iens, fut un
 es Catholique
 dressée avec t
 ber & d'adou
 le nouveau c
 publia une Ap
 les ressources
 éloquence &
 Luthériens ne
 pièces, dont l

difficultés sortis d'eux, ont pris le nom de Protestans, qu'ils se sont donné eux-
 t à se rap. protestans, qu'ils se sont donné eux-
 Diètes fr. mes pour en éviter de plus odieux. **XVI.**
 convoi. Le but des Réformés étoit de se faire **SIÈCLE.**
 es Assem. considérer comme un Corps autorisé par
 appaiser les Loix, & ayant dans l'Empire la
 en Alle. assistance d'une Société reconnue par
 ion, étoit les Etats de la Nation Germanique.
 général. Ainsi, pour soutenir cette première dé-
 la Réfor. marche, ils en firent une autre, non
 e, pussent moins importante, à la Diète d'Ausbourg,
 sur les an 1530. Ils y présentèrent un écrit
 & qu'é théologique, dans lequel ils exposoient
 liberté d'eurs sentimens sur le dogme & sur le
 qu'il avoit autre. C'étoit l'ouvrage de Mélancthon,
 e osât. Mélancthon, le plus éloquent, le plus modéré
 de leurs Théologiens, & le plus fidèle
 , lorsqu'il disciple de Luther. Cette confession
 revivre présentée avec confiance par les Luthé-
 Diète a. riens, fut unanimement rejetée par
 fit dressés les Catholiques. Mélancthon, qui l'avoit
 la liberté dressée avec tout l'art capable de modi-
 urs se pré. fier & d'adoucir les nouveaux dogmes &
 Luthérien. le nouveau culte de la Réforme, en
 ni avoient. publia une Apologie où il déploya toutes
 une pro. les ressources de son esprit, de son
 contre d. éloquence & de son érudition. Les
 e les Sec. Luthériens ne séparent point ces deux
 es Hérétiques, dont la seconde sert de commen-

taire & de développement à la première
XVI. C'est à l'une & à l'autre qu'il faut re
REGLÉ. courir, pour savoir exactement quelle
 est leur foi, leur discipline & la forme
 extérieure de leur culte.

Les Princes Protestans ne doutant
 point que l'intention de Charles-Quint
 ne fût de les attaquer enfin à force ou
 verte, tinrent entr'eux une assemblée
 Smalkalde, petite ville de Franconie
 au mois de Janvier 1531. Ils y signerent
 une Ligue défensive pour repousser par
 la force les attaques qu'on pourroit leur
 livrer. Les villes Luthériennes qui vou
 lurent entrer dans la confédération, y
 furent reçues. On régla le contingent
 de Troupes que chaque membre de la
 Ligue seroit tenu de fournir pour la
 défense commune. Luther fut l'ame de
 cette entreprise. Il avoit enseigné sou
 vent, de vive voix & par écrit, qu'il
 n'est jamais permis de prendre les armes
 contre son légitime Souverain. C'étoit
 pour dissiper les alarmes des Princes
 Catholiques, & les empêcher d'em
 ployer les voies de contrainte, contre
 ceux de leurs Sujets qui se déclaroient
 pour lui, qu'il avoit souvent insisté sur
 cette maxime utile, dans le tems que

on parti étoit
 changea de
 y a, disoit-
 lières où l'o
 aut agresseur
 ammes évid
 rconstances,
 er la vraie D
 ée sur la pu
 insi que les
 exibles dans
 e plient au g
 leurs passions
 Peu de ten
 Monde Chr
 encore plus
 Hesse étoit
 recteurs de
 falloit bien c
 conforme à la
 Ce Prince
 dans ses mo
 plus honteu
 eût pour ép
 avoit donné
 tenoit publ
 dont il éto
 Ce scandale
 & n'étoit

première
l faut re
nt quell
la form
doutan
es-Quint
force ou
emblée
anconie
figneren
uffer pa
rroit leu
qui vou
ation, y
ontingen
ore de la
pour la
l'ame de
gné sou
it, qu'il
es armes
C'étoit
Princes
d'em-
contre
claroient
assisté sur
ems que

un parti étoit encore foible. Mais alors ~~_____~~
changea de principes & de langage. XVI.
y a, disoit-il, des circonstances parti- ~~_____~~
lières où l'on peut se défendre contre
ut agresseur ; or, ajoutoit-il, nous
mmes évidemment dans une de ces
rconstances, puisqu'il s'agit de conser-
er la vraie Doctrine de l'Évangile, fon-
ée sur la pure parole de Dieu. C'est
insi que les vérités mêmes, devenues
flexibles dans la bouche des Hérétiques,
e plient au gré de leurs intérêts & de
leurs passions.

Peu de tems après, Luther étonna le
Monde Chrétien, par une décision
encore plus étrange. Le Landgrave de
Hesse étoit un des plus zélés Pro-
recteurs de la Réforme ; mais il s'en
falloit bien qu'il ne vécût d'une manière
conforme à la Doctrine du pur Évangile.
Ce Prince étoit licencieux & déréglé
dans ses mœurs. Il s'abandonnoit aux
plus honteuses foiblesses, & quoiqu'il
eût pour épouse une Princesse qui lui
avoit donné plusieurs enfans, il entre-
tenoit publiquement une Concubine
dont il étoit éperdument amoureux.
Ce scandale faisoit beaucoup de bruit,
& n'étoit propre qu'à déshonorer la

XVI.

S I È C L E.

prétendue Réforme, dans l'opinion de ceux qui l'avoient embrassée, comme une Religion plus pure & plus parfaite. en rougissoit lui-même, quoique les nouveaux Docteurs n'osassent lui en parler eux qui déclamoient si hardiment contre les vices des Pasteurs, contre le Pape & l'Empereur même. Pour accorder l'honneur de sa communion, & les remords de sa conscience avec sa passion, le Landgrave imagina d'engager Luther & les principaux Théologiens de la nouvelle Eglise, à lui accorder la permission d'épouser sa Maîtresse, du vivant de la Princesse Christine de Saxe, sa femme. La demande du Prince jetta les Docteurs du pur Evangile dans un grand embarras. Comment condescendre aux desirs du Landgrave, sans décréditer la Réforme dans toute l'Europe, & sans introduire la Polygamie dans tous les Etats où elle s'étoit établie ? Mais aussi, comment s'exposer à perdre un Protecteur aussi nécessaire que le Prince de Hesse, dans le tems où l'Empereur se préparoit à réunir toutes ses forces pour écraser la Réforme ? Luther & ses Disciples les plus dignes de sa confiance, s'assemblerent à Wirtemberg, pour délibérer sur cette im-

C H

portante affaire. On a vu que l'Empereur avoit cherché les incrédules & ceux du r...
 avoir trouvé l...
 en permettant...
 secrètement...
 cœur, à con...
 Saxe conserv...
 & jouiroit s...
 son rang. En...
 mission, le P...
 Saal; c'étoit...
 me. Mais le...
 dé, malgré...
 que la chose...
 chée; on eu...
 toit passé...
 dans ces fo...
 fortifiées pa...
 ne put déro...
 rieux, se ch...
 Adversaires...
 pas échapp...
 faire retom...
 les traits fa...
 lancer cont...
 où sa com...
 les noms qu...
 difficile de

importante affaire. Après, avoir bien confi-
 déré les inconvéniens de la dispense XVI.
 & ceux du refus, les Docteurs crurent S I È C L E ;
 avoir trouvé le moyen de tout concilier,
 en permettant au Landgrave d'épouser
 secrètement celle qui possédoit son
 cœur, à condition que la Princesse de
 Saxe conserveroit le titre de Landgrave,
 & jouiroit seule des honneurs attachés à
 son rang. En conséquence de cette per-
 mission, le Prince épousa Marguerite de
 Saal; c'étoit le nom de cette seconde fem-
 me. Mais le secret ne put être si bien gar-
 dé, malgré les précautions prises, pour
 que la chose demeurât parfaitement ca-
 chée; on eut des soupçons de ce qui s'é-
 toit passé, & comme c'est l'ordinaire
 dans ces fortes de cas, les soupçons,
 fortifiés par mille circonstances qu'on
 ne put dérober à l'œil pénétrant des cu-
 rieux, se changèrent en certitude. Les
 Adversaires de Luther ne laisserent
 pas échapper une si belle occasion de
 faire retomber sur lui & sur les siens
 les traits satyriques qu'il n'avoit cessé de
 lancer contre eux. On publia des Ecris
 où sa complaisance étoit désignée par
 les noms qui lui convenoient. Il lui étoit
 difficile de se défendre. Sa ressource fut

XVI. donc uniquement de déclarer qu'il ne re-
 S I È C L E. connoissoit d'autre Landgrave de Hesse,
 que la Princesse Christine de Saxe; équi-
 voque misérable, qui constatoit sa hon-
 te, & qui avoit toute la force d'un aveu.

Luther ne survécut pas long-tems au
 mariage scandaleux du Prince de Hesse.
 Les Comtes de Mansfeld l'inviterent à
 se rendre auprès d'eux, pour terminer
 quelques différends qui s'étoient élevés
 entre ces Princes, au sujet du partage de
 leur succession. Sur cette invitation, il
 partit avec ses trois fils & quelques
 amis. Arrivé à Islèbe sa Patrie, il se
 sentit attaqué d'une violente colique
 d'estomac. Une poudre qu'il prit dans
 du vin, parut le soulager; mais les dou-
 leurs ayant augmenté, il ne douta pas
 que sa fin ne fût proche. Il exhorta ceux
 qui l'entouroient à redoubler de zèle
 pour le maintien de la Doctrine qu'il
 avoit enseignée, & à résister courageu-
 sement aux efforts de l'Empereur & à
 l'autorité du Concile de Trente, qui
 travailloient par des moyens différens à
 la ruine de la Réforme. Il ne fit paroître
 aucun retour d'inquiétude sur les événe-
 mens de sa vie, & ne montra pas la plus
 légère crainte des Jugemens de Dieu:

contraire.
 terme assuran
 récompens
 pour épurer
 Il conserva c
 qu'à son der
 18 Février 1
 ans. Cet H
 même par se
 On ne peut
 vigoureux,
 feu, & qu'il
 nécessaires à
 rage, l'énerg
 tout l'audace
 fortes qui s
 grandes révol
 on ne peut
 fût rempli d
 portement;
 dominer sur
 tout le mon
 ne trouve en
 ce fanatisme
 arriver à son
 qui s'oppose
 Avant de r
 me avoit vu
 Disciples, &

contraire, il témoigna qu'il avoit une ~~_____~~
 ferme assurance de recevoir dans le Ciel XVI.
 la récompense de ce qu'il avoit fait SIÈCLE
 pour épurer & rétablir la Religion.
 Il conserva cette effrayante sécurité jus-
 qu'à son dernier moment. Il mourut le
 18 Février 1546, âgé de soixante-trois
 ans. Cet Hérésiarque s'est peint lui-
 même par ses actions & dans ses écrits.
 On ne peut nier qu'il n'ait été un génie
 vigoureux, actif, intrépide, plein de
 feu, & qu'il n'ait eu toutes les qualités
 nécessaires à un Chef de Secte, le cou-
 rage, l'énergie, la véhémence, & sur-
 tout l'audace & la constance de ces ames
 fortes qui sont faites pour opérer de
 grandes révolutions dans le monde. Mais
 on ne peut disconvenir aussi qu'il ne
 fût rempli d'orgueil, de vanité, d'em-
 portement; que sa passion ne fût de
 dominer sur les esprits, de soumettre
 tout le monde à ses opinions, & qu'on
 ne trouve en lui tous les caractères de
 ce fanatisme à qui rien ne coûte pour
 arriver à son but, & renverser tout ce
 qui s'oppose à ses desseins.

Avant de mourir, l'auteur de la Réfor-
 me avoit vu la division naître parmi ses
 Disciples, & les principes qu'il avoit

donnés pour base de son édifice, pro-
 XVI. duire déjà les pernicious effets dont il
 S I È C L E. devoient nécessairement être la cause.
 Carlostad, Bucer, Mélancthon même,
 qui lui étoit plus attaché qu'aucun autre,
 soutinrent une Doctrine opposée à la
 sienne sur le dogme essentiel de la pré-
 sence réelle de Jesus-Christ dans l'Euc-
 charistie. Zuingle & Calvin dont nous
 parlerons bientôt, allèrent encore plus
 loin. Les uns & les autres se fondoient
 sur la parole de Dieu, & croyoient
 voir leurs sentimens avec autant d'évi-
 dence que leur Maître prétendoit y voir
 les siens. Comment auroit-il pu les con-
 vaincre d'erreur ! L'Ecriture qu'il avoit
 donnée à tous les Chrétiens comme la
 seule règle de Foi qu'ils devoient sui-
 vre, est une source ouverte à tout le
 monde, & chacun ayant un droit
 égal de l'interpréter, Luther ne pouvoit
 sans tomber en contradiction avec lui-
 même, condamner les sens que d'autres
 y découvroient, quoiqu'ils fussent dif-
 férens de ceux qu'il proposoit comme
 véritables. L'autorité n'étoit plus une
 voie praticable, depuis qu'il avoit établi
 pour fondement de sa doctrine, qu'il
 n'y a point dans l'Eglise de Tribunal

C
 dont les dé-
 de Loi, &
 ce qu'il faut
 porter. Ains
 sein le germ
 nions & de
 commençoi
 y eût moye
 multiplication &
 que Luther
 ciples le po
 la liberté c
 coient un c
 moins inju
 bornes, qu
 vement aux
 Le Patria
 être d'accor
 considérer a
 railiblement
 suite des p
 Mais les exc
 secte qui n
 si crians, d
 Société, si
 tout l'effroi
 douleur le p
 contre l'Egli
 ciples, fut

fice, pro- dont les décisions puissent avoir force
 s dont il de Loi, & déterminer infailliblement **XVI.**
 la cause ce qu'il faut croire & ce qu'il faut re- **SIÈCLE.**
 on même tter. Ainsi la Réforme portoit dans son
 un autre sein le germe fécond des nouvelles opi-
 océe à la ions & des nouvelles sectes, que l'on
 de la pré commençoit à voir éclore, sans qu'il
 dans l'Eu y eût moyen d'en empêcher la mul-
 dont nou- tiplication & d'en réprimer l'audace. Ce
 core plu- que Luther avoit pu, chacun de ses Dif-
 fondoient- ciples le pouvoit aussi; & tous usant de
 royoient la liberté qu'il s'étoit donnée, exer-
 rant d'évi- çoit un droit auquel il n'étoit pas
 doit y voir moins injuste de vouloir mettre des
 ou les con- bornes, que de se l'approprier exclusi-
 qu'il avoit vement aux autres.

comme la Le Patriarche de la Réforme, pour
 voient sui- être d'accord avec lui-même, auroit dû
 à tout le considérer avec indifférence, & tolérer
 un droit paisiblement tout ce qui n'étoit qu'une
 e pouvoit suite des principes qu'il avoit posés.
 avec lui- Mais les excès des Anabatistes, première
 e d'autres secte qui naquit de la sienne, étoient
 assent dif- si crians, & leurs attentats contre la
 it comme Société, si capables de répandre par-
 plus une tout l'effroi, qu'il ne put voir sans
 voit établi douleur le premier fruit de sa révolte
 ine, qu'il contre l'Eglise. Stork, l'un de ses Dif-
 Tribunal- ciples, fut le Chef de ces Fanatiques

XVI.
S I E C L E

extravagans & sanguinaires, qui joignirent la terreur du glaive à l'efficacité de la parole. Luther avoit enseigné que l'on ne doit admettre comme révélé, que ce qui est clairement contenu dans l'Écriture, & que l'homme n'est pas justifié par la vertu propre des Sacremens, mais seulement par la Foi. Stork concluoit de ces deux principes, premièrement, que le baptême conféré aux enfans, étoit nul, parce qu'il est dit seulement des adultes, que ceux qui renaissent de l'eau & du Saint-Esprit, seront sauvés; secondement, qu'il falloit rebaptiser tous ceux qui l'avoient été avant l'âge de raison, parce qu'ils n'avoient pu former l'Acte de Foi par lequel l'homme s'applique les mérites de Jesus-Christ. Un autre principe de Luther, étoit que chaque Fidèle est Juge compétent du sens des Ecritures, & qu'il est assisté d'une lumière speciale du Saint Esprit, pour discerner la véritable interprétation des textes les plus obscurs. Appuyés sur cette maxime fondamentale de la nouvelle doctrine, tous les Disciples de Stork s'érigerent en Docteurs, & chacun d'eux se donnant pour inspiré, toute la Secte des

anabatistes
prophètes. H
ans, ignora
interpréter
parole de
étoit inf
l'action
veut. C'éto
princes des
régées, &
Chrétienne
On ne ta
ques-uns de
dans l'Écritu
dit à ses Ap
dominer su
Princes sur
soumises,
bles, se mi
ce & l'égal
rent les Pa
soulever co
avoir parco
brûlant &
rent la Vi
lie, s'en
un Royaume
me de S
Tailleur c

anabatistes ne fut composée que de ~~_____~~
 prophètes. Hommes, femmes, sa- XVI.
 ans, ignorans, tout le monde se mêla S I È C L E.
 à interpréter l'Écriture, & de prêcher
 la parole de Dieu, selon le sens qui
 lui étoit inspiré par le Saint-Esprit,
 dont l'action est libre, & qui souffle où
 il veut. C'étoit abandonner la Foi aux
 caprices des imaginations les plus dé-
 réglées, & introduire dans la Société
 Chrétienne une horrible confusion.

On ne tarda pas à l'éprouver. Quel-
 ques-uns de ces Enthousiastes ayant lu
 dans l'Écriture, le passage où Jesus-Christ
 dit à ses Apôtres, qu'ils ne doivent pas
 dominer sur leurs freres, comme les
 Princes sur les Nations qui leur sont
 soumises, & d'autres textes sembla-
 bles, se mirent à prêcher l'indépen-
 dance & l'égalité des conditions. Ils arme-
 rent les Paysans, les porterent à se
 soulever contre leurs Seigneurs; & après
 avoir parcouru diverses Provinces en
 brûlant & saccageant tout, ils attaque-
 rent la Ville de Munster en Westpha-
 lie, s'en emparerent & y établirent
 un Royaume qu'ils appellerent le Royau-
 me de Sion. Jean Bécold, Garçon
 Tailleur de Leyde, fut élu Roi de

XVI. ce nouvel Etat. Il usa du pouvoir su-
 S I È C L E. prême, comme on devoit s'attendre
 qu'un homme de son espèce en useroit.
 La cruauté la plus barbare & la licence
 la plus effrénée caractériserent le Gou-
 vernement de cet étrange Monarque.
 Mahomet n'avoit pas été plus sangui-
 naire & plus débauché. Heureusement
 son règne fut court. L'Evêque de Mun-
 ster, à qui la Souveraineté de la Ville
 appartenoit, l'assiégea & s'en rendit
 maître, malgré l'opiniâtreté des Fanati-
 ques, qui supportèrent toutes les horreurs
 de la famine. Jean Bécold fut pris &
 périt dans les supplices, sans regretter
 sa grandeur passagère, ni la vie. Il
 n'étoit âgé que de vingt-six ans.

Après la mort de Luther, la ligue
 des Princes Protestans serra de plus en
 plus les nœuds de l'union qui faisoit
 toute sa force. Charles-Quint, ligué de
 son côté avec le Pape Paul III, qui
 lui fournissoit de l'argent, se prépara
 vigoureusement à les attaquer. Il pu-
 blioit que cette guerre n'étoit point une
 guerre de Religion, & qu'il ne l'entre-
 prenoit que pour faire rentrer dans le
 devoir l'Électeur de Saxe & le Land-
 grave de Hesse, qui avoient été mis au

an de l'Em
 andirent un
 e prouver
 autre moti
 our prendr
 bataille de N
 es au mois
 grand diffé
 Jean Frédér
 le Landgrav
 de venir se
 l'Empereur.
 soit abattu
 & parut p
 sous la con
 à qui Char
 de l'Electe
 Mulberg.

Cepend
 pacifier les
 tourner ses
 mis, affe
 en 1548.
 Religion,
 choisis pa
 Protestans
 qui parur
 les deux p
 laire le no

voir su-
 s'attendre
 n useroit
 la licence
 le Gou-
 onarque
 s sangui-
 eusement
 de Munf-
 la Ville
 n rendit
 es Fanati-
 s horreurs
 t pris &
 regretter
 a vie. Il
 ns.
 la ligue
 e plus en
 i faisoit
 ligué de
 III, qui
 prépara
 . Il pu-
 oint une
 e l'entre-
 dans le
 e Land-
 mis au

in de l'Empire. Mais ces Princes ré-
 andirent un Manifeste, où ils tâchoient
 e prouver que l'Empereur n'avoit pas
 autre motif que celui de la Religion,
 our prendre les armes contre eux. La
 bataille de Mulberg, gagnée par Char-
 es au mois d'Avril 1547, décida ce
 grand différend. L'Electeur de Saxe
 Jean Frédéric y fut fait prisonnier, &
 le Landgrave de Hesse se vit contraint
 de venir se remettre au pouvoir de
 l'Empereur. Le parti Protestant paroif-
 soit abattu; mais bientôt il se releva,
 & parut plus formidable que jamais
 sous la conduite de Maurice de Saxe,
 à qui Charles avoit donné la dépouille
 de l'Electeur défait à la bataille de
 Mulberg.

Cependant l'Empereur qui vouloit
 pacifier les troubles d'Allemagne, pour
 tourner ses armes contre d'autres enne-
 mis, assëmbra une Diète à Ausbourg
 en 1548. On y dressa un formulaire de
 Religion, rédigé par des Théologiens
 choisis parmi les Catholiques & les
 Protestans, & conçu dans les termes
 qui parurent les plus propres à concilier
 les deux partis. On donna à ce formu-
 laire le nom d'*interim*, parce qu'il devoit

être observé en attendant la décision du
 XVI. Concile de Trente, dont le travail ve-
 S I È C L E. noit d'être interrompu, sans qu'on pût
 savoir dans quel tems il pourroit être
 repris & terminé. On revêtit l'*interim*
 du sceau de l'autorité publique, & l'on
 en prescrivit l'exacte observation dans
 tous les Etats de l'Empire. Mais cette
 Loi eut le Sort du Type de Constantin
 & de l'Echèse d'Héraclius, dans l'affaire
 du Monothélisme. Elle ne contenta
 personne, & loin de contribuer au réta-
 blissement de la paix, elle excita de nou-
 velles dissensions. Les Catholiques se
 plaignirent que les Rédacteurs de ce
 Règlement avoient trahi les intérêts de
 la Foi, & s'étoient trop rapprochés du
 langage des Protestans. Ceux-ci, de leur
 côté, trouvoient qu'on avoit déguisé
 leur doctrine, & qu'on leur prêtoit des
 idées qu'ils ne pouvoient admettre sans
 renoncer aux sentimens qui les avoient
 toujours distingués des Catholiques. On
 n'étoit pas plus satisfait à Rome. On y
 voyoit avec déplaisir que l'Empereur eût
 mis la Foi en compromis, & qu'il se
 fut arrogé le droit de prononcer sur des
 questions qui n'étoient pas de sa com-
 pétence; mais Charles-Quint, le plus

impérieux
 souffroit jan
 son caractèr
 la supériori
 rendoit plu
 mais été.
 mécontente
 n'avoient es
 esprits s'écl
 moyen qu'
 les calmer.

Tandis
 toute son a
 à faire ob
 réclamation
 testans, ce
 mesures po
 avoient à
 Electeur de
 le plus ca
 projet, de
 de l'exécu
 gagné la
 qui n'avoit
 Prince tou
 imagina po
 sans s'unif
 ce seroit
 vice qu'il

impérieux de tous les Monarques, ne souffroit jamais la résistance. Il étoit dans son caractère de vouloir être obéi; & la supériorité qu'il venoit d'obtenir, le rendoit plus absolu qu'il ne l'avoit jamais été. Il pressa, il sévit, & les mécontentemens éclaterent plus qu'ils n'avoient encore fait: de sorte que les esprits s'échauffèrent de nouveau par le moyen qu'on avoit cru le plus sûr pour les calmer.

Tandis que l'Empereur employoit toute son adresse & toute son autorité à faire observer l'*interim*, malgré la réclamation des Catholiques & des Protestans, ceux-ci prenoient en secret des mesures pour réparer leurs pertes. Ils avoient à leur tête, Maurice, nouvel Electeur de Saxe, le Prince de son tems le plus capable de former un grand projet, de le conduire avec sagesse & de l'exécuter avec vigueur. Il avoit gagné la confiance de Charles-Quint qui n'avoit pas sçu le pénétrer; & ce Prince tout clairvoyant qu'il étoit, n'imagina point que si jamais les Protestans s'unissoient pour lui faire la guerre, ce seroit sous les drapeaux de Maurice qu'ils se rassembleroient. Il fut

XVI.

SIÈCLE

XVI. dérober ses desseins & ses démarches à la politique soupçonneuse de l'Empereur ; en sorte que la nouvelle confédération étoit formée, & que Maurice agissoit déjà, suivi d'une armée de trente-mille hommes, sans que Charles, qui étoit à Inspruck, retenu par la goutte, se doutât de rien.

Maurice n'avoit pas moins de talents pour la guerre que pour les affaires. Il étoit animé par deux motifs également puissans, le desir de rendre à son parti le privilège dont il avoit été dépouillé par l'Empereur, depuis la victoire de Mulberg, & de venger ses injures particulières. Tout plia devant lui. Les Villes Protestantes que Charles avoit soumises, lui ouvrirent leurs portes, comme à un Libérateur qui venoit rompre leurs fers ; & les places qui tenoient pour les Catholiques, défendues par de foibles garnisons, ou n'en ayant point du tout, étoient hors d'état de lui résister. La rapidité de ses progrès lui fit naître la pensée de marcher droit à Inspruck, & d'y surprendre l'Empereur. Peu s'en fallut qu'il ne réussît. Charles eut à peine le tems de se sauver à pied, laissant tout ce qui

lui appartenoit, & qui se trouvoient en possession de l'ennemi. L'Empereur ne pouvoit pas se défendre en même & par le parti d'eux, & la pour le lieu & les Princes Ferdinand de l'Empereur accompagné des signa un traité sans s'engager mes, & l'Empereur exercice de rétablir dans les lieux qu'ils avoient perdus.

Ce traité fut signé le 1552. Il étoit la condition d'un traité dressé trois ans auparavant d'Ausbourg. Les mains, y étoient plus dures. Ce traité étoit honorable pour Charles, mais dans cette

démarche de l'Empereur, qui appartenait, & tous ceux qui composoient sa maison, à la discrétion de l'ennemi. Les avantages des Protestans ne pouvoient être plus marqués. L'Empereur en craignit les suites pour lui-même & pour sa dignité. Il prit donc le parti d'entrer en négociation avec eux, & la Ville de Passaw fut indiquée pour le lieu des Conférences. Maurice & les Princes confédérés s'y rendirent; Ferdinand, Roi des Romains, frère de l'Empereur, s'y trouva aussi, accompagné des Princes Catholiques. On y signa un traité, par lequel les Protestans s'engagèrent à mettre bas les armes, & l'Empereur à leur laisser le libre exercice de leur Religion, & à les rétablir dans la jouissance des privilèges qu'ils avoient obtenus précédemment.

Ce traité est du premier jour d'Août 1552. Il prépara les voies à l'acceptation d'un autre règlement, qui fut dressé trois ans après, dans la Diète d'Ausbourg. Ferdinand, Roi des Romains, y représenta le Chef de l'Empire. Ce Prince qui ne fit rien de remarquable lorsqu'il fut Empereur, montra dans cette assemblée de grands talens

XVI.

SIÈCLE.

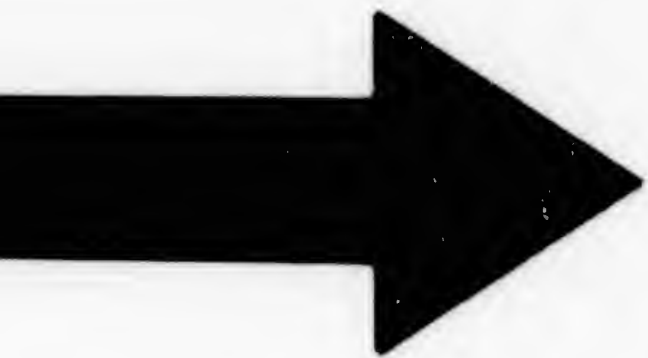
pour la conciliation des esprits. Il
 conduisit avec tant d'habileté, qu'il
 XVI. consentir les Membres de la Diète
 S I È C L E. un Recès qui pût être regardé dans
 suite comme le fondement de la con-
 corde & de l'union entre les divers
 Membres du Corps Germanique, mal-
 gré la différence des sentimens qui le
 divisoient sur la Religion. Les prin-
 cipaux articles de cet acte furent, que
 les Princes & les Villes de la Confes-
 sion d'Ausbourg seroient libres de pro-
 fesser la doctrine, & d'exercer le culte
 qui leur étoient propres; que les Pro-
 testans de leur côté ne troubleroient ni
 les Princes, ni les Etats qui avoient
 conservé les dogmes & les cérémonies
 de l'Eglise Romaine; qu'à l'avenir on
 ne tenteroit jamais de terminer les dis-
 putes de Religion, que par des voies
 pacifiques; que le Clergé Romain ne
 réclamerait aucun droit de Jurisdic-
 tion sur ceux de la Confession d'Aus-
 bourg; que les biens ecclésiastiques
 resteroient entre les mains de ceux qui
 s'en étoient emparés; que la puissance
 civile auroit dans chaque état le droit
 d'établir la doctrine & le culte qu'elle
 jugeroit convenable; enfin, que tous

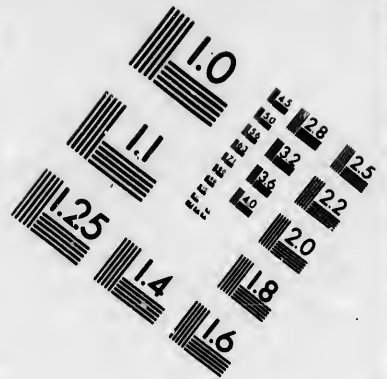
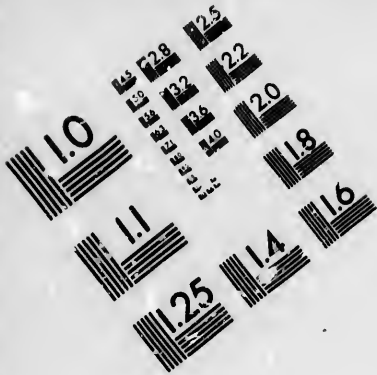
C H
 articles seroient
 es comme u
 e l'Empire.
 traité de
 six religieu
 us les Rég
 our détermi
 es respectif
 Au milieu
 es guerres c
 Luthéranis
 e Nord, &
 antiers. Deu
 roduisirent
 progrès dans
 qui porta G
 après l'expul
 asa qui a
 e pouvoir d
 a nouvelle
 elle prit le
 gion domin
 en Danemar
 le Néron d
 avoient seco
 aliéné de lu
 tés, Frédér
 vœu de la
 autorisa le I
 Tome V.

articles seroient inviolablement obser-
 vés comme une loi fixe & perpétuelle
 de l'Empire. Ces Recès d'Ausbourg &
 le Traité de Passaw, ont été appelés la
 Basse Religion, & ont servi de base à
 tous les Réglemens qu'on a fait depuis,
 pour déterminer les droits & les privilè-
 ges respectifs des deux Religions.

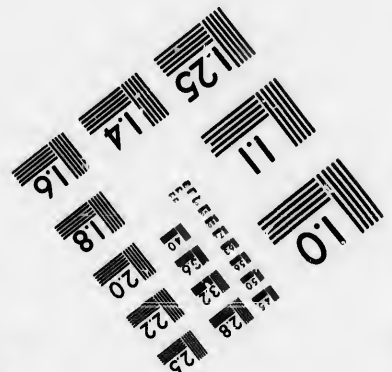
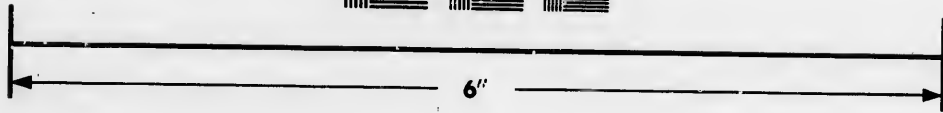
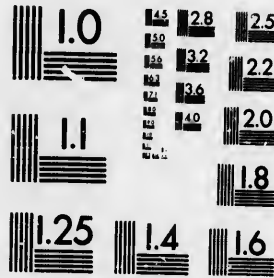
Au milieu de ces contestations & de
 ces guerres qui agitoient l'Allemagne,
 le Luthéranisme s'étendoit au loin vers
 le Nord, & subjugoit des Royaumes
 entiers. Deux Disciples de Luther l'in-
 troduisirent en Suede. Il y fit de grands
 progrès dans le tems de la révolution
 qui porta Gustave-Vasa sur le Trône,
 après l'expulsion du Tyran Christiern II.
 Vasa qui avoit intérêt de restreindre
 le pouvoir des Ecclésiastiques, favorisa
 la nouvelle Doctrine. En peu de tems
 elle prit le dessus, & devint la Reli-
 gion dominante. Il en arriva de même
 en Danemarck. Ce même Christiern,
 le Néron du Nord, dont les Suédois
 avoient secoué le joug, ayant également
 aliéné de lui les Danois, par ses cruau-
 tés, Frédéric Duc de Holstein, que le
 vœu de la Nation plaça sur le Trône,
 autorisa le Luthéranisme, pour se venger







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

10
18
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10
11
12.5
15
18
20
22.5
25
28
32
36
40
45
50
56
63
71
80
90
100

10
11
12.5
15
18
20
22.5
25
28
32
36
40
45
50
56
63
71
80
90
100

du Clergé qui lui étoit contraire.

XVI. Doctrine de Luther pénétra dans
 S I È C L E. même-tems en Pologne, en Hongrie
 en Poméranie, en Prusse & dans plu-
 sieurs autres Etats, où elle s'est con-
 servée jusqu'à nos jours. Elle est dans
 quelques-uns la Religion dominante
 dans d'autres, elle est seulement tolérée.
 Cette Religion n'a pas la même poli-
 tique extérieure & la même économie dans
 tous les Pays où elle a pris racine,
 mais sous quelque forme qu'elle
 gouverne, c'est de toutes les Sectes mo-
 dernes, celle dont le culte & les pra-
 tiques approchent le plus du Catholicisme.
 L'affinité sensible qui subsiste entre ces
 deux Religions, a fait naître différens
 projets de conciliation, pour les rap-
 procher l'une de l'autre. Mais jusqu'à
 présent ces projets ont toujours échoué.
 L'usage de la coupe, auquel le peuple
 est très-attaché parmi les Luthériens
 & que l'Eglise Catholique refuse aux
 Laïcs pour de bonnes raisons, a été
 jusqu'ici un des plus grands obstacles
 qui se soient opposés à la réunion.



Schisme d'Angleterre
Henri VII
VI, & con

C'EST ENCORE
 qu'il faut res-
 premier ger-
 dont nous al-
 d'Angleterre
 tis ; Arthur
 devoit lui su-
 d'Yorck, qu'
 maria l'aîné
 fille de Ferdin-
 étant mort a-
 Henri VII,
 on, la dot d'
 fidérable, la
 devenu hérit-
 ronne. Le R-
 à se faire ob-
 l'intérieur d'
 gouvernemen-
 leurs, le j-
 dix-sept ans

ARTICLE VII.

Schisme d'Angleterre commencé sous Henri VIII, continué sous Edouard VI, & consommé sous Elisabeth.

C'EST encore au Pontificat de Jules II, qu'il faut remonter, pour trouver le premier germe du grand événement dont nous allons faire le récit. Le Roi d'Angleterre, Henri VII, avoit deux fils; Arthur, Prince de Galles, qui devoit lui succéder, & Henri, Duc d'Yorck, qui lui succéda en effet. Il maria l'aîné à Catherine d'Arragon, fille de Ferdinand; mais le jeune Prince étant mort au bout de quelques mois, Henri VII, pour ne point rendre diton, la dot de Catherine qui étoit considérable, la fit épouser au Duc d'Yorck, devenu héritier présomptif de la Couronne. Le Roi d'Angleterre accoutumé à se faire obéir, étoit aussi absolu dans l'intérieur de sa famille, que dans le gouvernement de son Royaume; d'ailleurs, le jeune Duc, à peine âgé de dix-sept ans, ignoroit encore les effets

XVI.
S I È C L E.
 des grandes passions, & son cœur lib
 de tout engagement, étoit indiffère
 sur le choix d'une épouse. Jules
 donna une Bulle pour autoriser
 mariage. Le Pontificat d'Alexandre V
 son prédécesseur, fournissoit l'exemp
 d'une pareille dispense. Ce Pape av
 permis à Emmanuel, Roi de Portuga
 d'épouser les deux sœurs. Jules se rég
 sur cet exemple, sans qu'il lui fût po
 sible de prévoir les suites funestes
 sa dispense.

Il y avoit quatre ans que le D
 d'York vivoit en époux avec la veu
 de son frère, lorsqu'il parvint à la Co
 ronne par la mort de son père, en 150
 Il fit examiner de nouveau la validité
 son mariage, & ceux qu'il consulta ay
 trouvé que tout s'étoit fait suivant l
 règles, il le ratifia solennellement
 avec pleine liberté. Henri continua
 traiter Catherine comme son épouse
 pendant près de vingt ans. Il en eut pl
 sieurs enfans, entr'autres cette Princ
 Marie qu'il fit déclarer bâtarde & q
 ne fut pas moins reconnue habile
 monter sur le Trône. Ce ne fut qu'en
 1526, que Henri sentit naître quelque
 inquiétudes sur la légitimité de son

C H I
 riage. C'est
 prouver les
 pour violent
 suite la Reli
 son Royau
 de d'honneur
 mé cette par
 ignoit les gr
 es de la beau
 sus artificieuf
 e d'ambition
 empire qu'ell
 sur l'engager
 son choix. L
 le dédaigna
 comme un dé
 sistance invin
 ant qu'elle n'a
 t même celu
 it le caract
 elle savoit q
 es penchans à
 le condui
 irriter son a
 es premiers l
 xte. La sui
 emme adroit
 as trompée,

mariage. C'est qu'alors il commençoit =====
 éprouver les premières atteintes d'un XVI.
 amour violent, auquel il sacrifia dans SIÈCLE.
 la suite la Religion, les loix & le repos
 de son Royaume. Anne de Boulen,
 le d'honneur de la Reine, avoit al-
 léché cette passion dans son cœur. Elle
 méritoit les graces de l'esprit aux char-
 mes de la beauté. Cette femme, encore
 plus artificieuse que belle, étoit devo-
 uée à l'ambition. Elle fut profiter de tout
 l'empire qu'elle avoit pris sur le Roi,
 pour l'engager à couronner en elle l'objet
 de son choix. Elle feignit des scrupules,
 & le dédaigna le nom de Maîtresse,
 comme un déshonneur, opposant une
 résistance invincible aux desirs de Henri,
 tant qu'elle n'auroit pas le titre d'épouse
 que même celui de Reine. Elle connois-
 soit le caractère impétueux du Prince.
 Elle savoit qu'incapable de soumettre
 des penchans à la raison, le vrai moyen
 de le conduire où elle vouloit, étoit
 d'irriter son amour par des refus dont
 les premiers liens n'étoient que le pré-
 texte. La suite fit bien voir que cette
 femme adroite & ambitieuse ne s'étoit
 pas trompée, dans le jugement qu'elle

avoit porté d'un Monarque accoutumé
 XVI. ne rien desirer en vain.

S I È C L E. Dès que Henri VIII connut clair-
 ment à quelle condition Anne de Bo-
 len vouloit être à lui, & qu'il ne pouvoit
 espérer de la posséder autrement, il re-
 solut de mettre tout en usage pour rom-
 pre son premier engagement. Il fit dre-
 ser par d'habiles Jurisconsultes, un Mé-
 moire dans lequel on exposoit les raisons
 qu'il avoit de croire son mariage avec
 Catherine d'Arragon, nul & illégitime.
 Ce mémoire fut présenté au Pape Clément
 VII, par des Ambassadeurs en-
 voyés exprès. Ils avoient ordre de presen-
 ter vivement cette affaire, & de ne pas
 dissimuler au Pontife, que s'il ne se ren-
 doit pas favorable aux vues du Roi, ce
 Prince étoit déterminé à se pourvoir
 d'une autre manière, & qu'alors Rome
 pourroit bien perdre l'Angleterre, com-
 me elle avoit déjà perdu tant d'autres
 Pays. Sans doute le Pape ne se persuada
 point que cette menace pût jamais
 être confirmée par l'effet. L'Angleterre
 étoit de tous les Royaumes de la chré-
 tienté le plus soumis au Saint-Siège, &
 celui d'où les Papes tiroient depuis long-
 tems de plus
 son qui, ce f
 plus facile, da
 la révolte
 ment, lui p
 craindre d'u
 seurs avoie
 fidèle. Il r
 les Ambassa
 naire, il mon
 vorables &
 plus sincère d
 leur repré
 cate, que
 maturité con
 malités à rem
 & qu'enfin il
 neur du Saint
 de ne rien pr
 Cette répo
 étoit encore
 l'impatience
 son espoir. I
 formalités j
 qu'il lui fall
 voit se per
 pas disposé à
 sons le por
 cette pensée

de plus abondans secours. Cette
 raison qui, ce semble, auroit dû le rendre
 plus facile, dans un tems où l'exemple XVI.
 de la révolte & du schisme étoit si fré- S I È C L E.
 quent, lui persuada qu'il n'avoit rien
 à craindre d'une Nation que ses prédé-
 cesseurs avoient toujours trouvée docile
 & fidèle. Il ne rejetta pas la demande
 des Ambassadeurs Anglois : au con-
 traire, il montra les dispositions les plus
 favorables & le desir en apparence le
 plus sincère d'obliger leur Maître ; mais
 leur représenta que l'affaire étoit dé-
 licate ; que pour la discuter avec la
 maturité convenable, il y avoit des for-
 malités à remplir qui exigeoient du tems,
 & qu'enfin il étoit intéressant pour l'hon-
 neur du Saint Siège & pour celui du Roi
 de ne rien précipiter.

Cette réponse, dictée par la politique,
 étoit encore plus propre à augmenter
 l'impatience de Henri, qu'à nourrir
 son espoir. Une discussion longue, des
 formalités judiciaires n'étoient pas ce
 qu'il lui falloit ; cependant il ne pou-
 voit se persuader que le Pape ne fût
 pas disposé à le satisfaire. De fortes rai-
 sons le portoient à s'entretenir dans
 cette pensée. Il avoit servi Rome contre

XVI. Luther, en publiant un Livre savant où les faux dogmes de ce Novateur étoient réfutés, & la Doctrine Catholique défendue par les argumens les plus solides & les plus concluans que la Théologie pût fournir. Cet ouvrage présenté au Pape Léon X, avoit reçu de grands éloges en plein consistoire & le Conseil du Pontife n'avoit paru cru trop faire pour témoigner sa reconnaissance, que d'accorder à Henri, & à ses Successeurs, le beau titre de défenseur de la Foi. D'un autre côté Clément VII, outragé par Charles Quint, qui l'avoit tenu prisonnier dans sa Capitale, & qui l'avoit obligé d'empuniser ses trésors pour acheter sa liberté, devoit avoir dans le cœur un vif sentiment de ces injures, & il ne pouvoit trouver une occasion plus naturelle de s'en venger, que de consentir au déshonneur de Catherine d'Arragon, tante de l'Empereur.

Mais Clément étoit d'un caractère timide & pusillanime. Sensible aux affronts & aux mauvais traitemens qu'il avoit reçus de Charles, il desiroit sans doute d'en tirer vengeance ; mais ce desir & le sentiment qui le produisoit,

oient affoiblis
pression que
cassée, & par
un Prince qu
menagemens
pouvoit en r
qui se trouvo
cette crainte
celle de Clé
es moyens q
affaire en lo
point rebute
l'entretenit d
qu'il desiroit
fit expédier u
promettoit l
telle person
que son mar
rine fût déc
pour Comm
l'examen de
le Cardina
d'Yorck, c
de Henri. C
démarches
qu'à tromp
qu'il étoit
corder à ce
mande. No

oient affoiblis dans son ame, par l'im-
 pression que ses malheurs y avoient
 laissée, & par la crainte que lui inspiroit
 un Prince qui ne connoissoit point les
 menagemens & les égards, quand il
 pouvoit en manquer impunément, &
 qui se trouvoit alors maître de l'Italie.
 Cette crainte, jointe à l'indécision na-
 turelle de Clément, lui fit prendre tous
 les moyens qu'il put imaginer pour tirer
 l'affaire en longueur. D'abord pour ne
 point rebuter le Roi d'Angleterre, &
 l'entretenir dans l'espérance d'obtenir ce
 qu'il desiroit si passionnément, le Pape
 fit expédier une Bulle par laquelle il lui
 promettoit l'entière liberté d'épouser
 telle personne qu'il voudroit, en cas
 que son mariage avec la Reine Cathé-
 rine fût déclaré nul. Ensuite il nomma
 pour Commissaire & pour Légat, dans
 l'examen de cette importante affaire,
 le Cardinal de Wolsey Archevêque
 d'Yorck, créature & premier Ministre
 de Henri. On a prétendu que, par ces
 démarches Clément VII ne cherchoit
 qu'à tromper le Roi d'Angleterre, &
 qu'il étoit bien résolu de ne point ac-
 corder à ce Prince le fonds de sa de-
 mande. Nous croyons au contraire que

XVI.

SIÈCLE.

si le Pape eût eu la force de suivre son inclination, l'affaire eût été promptement terminée, au gré du Monarque Anglois. Le choix seul de Wolfey pour conduire la procédure, ne laisse aucun doute sur les intentions de Clément VII. Mais la puissance de Charles-Quint l'intimidoit au point d'étouffer tous ses autres sentimens, pour n'écouter que celui de la crainte. On doit donc penser que si Clément VII se comporta dans cette affaire d'une manière absolument opposée à ce qu'exigeoient de lui le véritable intérêt de la Religion & celui du Saint-Siège, l'ascendant que le génie de Charles-Quint avoit pris sur l'ame foible du Pontife, en fut l'unique cause.

Wolfey, que le Pape avoit chargé d'examiner les moyens de nullité allégués par le Roi pour obtenir la dissolution de son mariage, étoit un de ces ambitieux, qui, nés dans l'état le plus bas, se frayent un chemin à la fortune, par beaucoup d'intrigues soutenues de quelque mérite. Il étoit fils d'un boucher. De bonnes études & une grande aptitude pour les sciences, lui procurèrent une Chaire dans l'Uni-

C
 versité d'Oxford.
 pelain &
 Une certaine
 de caractères
 ce Prince.
 de plusieurs
 de l'Archiduc
 tenu le Comte
 dans le
 immenses
 l'esprit du
 affaires &
 cette élévation
 grands M
 que sorte
 tion n'étoit
 piroit au
 Quint l'av
 parvenir,
 trompé.
 tant plus
 il avoit
 contre F
 dans l'af
 motif qu
 les moye
 tage de
 mier, c
 second p

versité d'Oxford. Il devint ensuite Cha-
 pelain & Aumônier de Henri VIII. Une certaine conformité de génie & de caractère l'ayant rendu agréable à ce Prince, il le pourvut successivement de plusieurs riches Bénéfices, & enfin de l'Archevêché d'Yorck. Ayant obtenu le Chapeau de Cardinal, il vécut dans le faste, amassa des richesses immenses, & prit tant d'empire sur l'esprit du Roi, qu'il fut l'ame des affaires & le canal des graces. Dans cette élévation, caressé par les plus grands Monarques, & traitant en quelque sorte d'égal avec eux, son ambition n'étoit pas encore satisfaite. Il aspirait au Trône Pontifical. Charles-Quint l'avoit flatté deux fois de l'y faire parvenir, & deux fois ce Prince l'avoit trompé. Il en fut outré de dépit, d'autant plus que, dans toutes les occasions, il avoit épousé les intérêts de Charles, contre François I. Ainsi Wolfey avoit dans l'affaire du divorce, un double motif qui l'engageoit à chercher tous les moyens de la terminer au désavantage de Catherine d'Arragon. Le premier, de plaire à son Maître, & le second plus actif & plus pressant en-

core, de satisfaire sa haine contre Charles-Quint.

XVI.
S I È C L E. Cependant le Pape qui vouloit ménager l'Empereur, & garder les dehors d'une entière impartialité, donna un Adjoint au Cardinal Wolfey : c'étoit le Cardinal Campège, Titulaire de l'Évêché de Salisbéri en Angleterre. Ce nouveau choix prouve encore que Clément VII n'avoit pas intention de déshonorer Henri VIII. Mais cet autre Commissaire avoit des ordres particuliers, qu'il ne devoit communiquer à personne, & ses instructions secretes portoient sur-tout, de ne rien oublier pour traîner l'affaire en longueur. Outre que c'étoit la politique ordinaire de la Cour de Rome, dans tous les cas embarrassans, dont la décision pouvoit entraîner des inconvéniens d'une part ou d'une autre, cette marche lente & circonspecte étoit dans le caractère irrésolu & timide du Pontife. D'ailleurs il espéroit tout du tems. Charles-Quint pouvoit perdre la supériorité dont il jouissoit alors ; Henri pouvoit se dégoûter d'Anne de Boulen, & porter ses vœux sur un nouvel objet, les passions violentes étant de nature à ne pas durer. Catherine

Arragon qui mourir ; éviter la honte ; croit son mal ; er persuader ; ion. Ce de ; es Ministres ; ortement ; Campège ; ommission. Mais rien ; es conserva ; efforts de s ; Henri, loin ; es jours d ; qu'elle n'éto ; la possession ; languissante ; de vivre ; & ; crets que lu ; ces de sa m ; accommoder ; & suspecta ; Commissaire ; tout, qui e ; l'époux inf ; perdre, elle ; cédures con ; de tout ce

re Char- Arragon qui étoit infirme, pouvoir mourir ; enfin cette Princesse, pour éviter la honte d'une sentence qui déclareroit son mariage nul, pouvoit se laisser persuader de consentir à la dissolution. Ce dernier point étoit celui que les Ministres de Rome avoient le plus fortement recommandé au Cardinal Campège, & l'objet principal de sa commission.

Mais rien de tout cela n'arriva. Charles conserva sa supériorité, malgré les efforts de ses ennemis : la passion de Henri, loin de s'éteindre, prenoit tous les jours de nouvelles forces, parce qu'elle n'étoit pas encore parvenue à la possession de son objet. Catherine languissante & mal saine, ne cessa point de vivre ; & soutenue par les avis secrets que lui faisoient donner les Princes de sa maison, elle se refusa à tout accommodement. Elle fit même plus, & suspectant l'impartialité des deux Commissaires du Pape, de Wolfey surtout, qui étoit visiblement dirigé par l'époux infidèle qu'elle craignoit de perdre, elle appella au Pape des procédures commencées en Angleterre, & de tout ce qui pourroit s'ensuivre. Par-

là Clément VII fut obligé d'évoquer l'affaire à Rome, & d'ordonner que les Parties enverroient respectivement leurs représentans pour plaider à son Tribunal. Nouvel incident qui annonçoit au Roi d'Angleterre, des difficultés dont il craignoit de ne pas voir si-tôt la fin.

Ce Prince, dont l'impatience augmentoit en raison des obstacles qui s'opposoient à l'accomplissement de ses vœux, avoit consulté les plus célèbres Universités, sur la validité de son mariage avec Catherine d'Arragon. La plupart de ces Compagnies savantes lui avoient été favorables; soit que dans les mémoires qu'il leur avoit fait remettre, ses raisons fussent exagérées, & celles de la Reine affoiblies; soit, comme quelques-uns l'ont prétendu, qu'il eût répandu beaucoup d'argent pour acheter des suffrages. Quoi qu'il en soit, l'affaire du divorce, évoquée à Rome, s'y poursuivoit, & le Roi, instruit par ses Agens, conçut moins d'espérance que jamais du côté de Clément VII, dont les dispositions lui devenoient de jour en jour plus contraires. Il étoit dans le caractère de

ce Prince, contre les fier à sa p tion qu'il tout le mal épousé sec il voulut qu & que par ment, le celui d'épo au triomphe son cœur &

Dès que arrêté à ce plus de ce par un raff caractère capable, disposition liaison & gleterre & crut que faite pour ver, & pe Aussi dep dans sa plus de r Il affecta dureté,

ce Prince, fier & violent, de se roidir
 contre les obstacles, & de tout sacri- XVI.
 fier à sa passion. Ce fut aussi la résolu- S I È C L E.
 tion qu'il prit, sans être effrayé de
 tout le mal qu'il alloit faire. Après avoir
 épousé secrètement Anne de Boulen,
 il voulut que son mariage devînt public,
 & que par la cérémonie du couronne-
 ment, le titre de Reine étant joint à
 celui d'épouse, il ne manquât plus rien
 au triomphe de celle qui avoit subjugué
 son cœur & sa raison.

Dès que Henri se fut déterminément
 arrêté à cette pensée, il ne s'inquiéta
 plus de ce qui se faisoit à Rome. Mais
 par un raffinement de politique, dont un
 caractère si fougueux ne paroïssoit guère
 capable, il fit instruire le Pape de la
 disposition où il étoit de rompre toute
 liaison & toute dépendance entre l'An-
 gleterre & le Saint-Siège. Clément VII
 crut que cette déclaration étoit moins
 faite pour le fléchir, que pour le bra-
 ver, & peut-être ne se trompoit-il pas.
 Aussi depuis ce moment fit-il paroître
 dans sa conduite à l'égard de Henri,
 plus de ressentiment que de prudence.
 Il affecta de le traiter avec hauteur &
 dureté, comme s'il eût pensé que le

vrai moyen de retenir ce Prince dans
 XVI. la soumission qu'il devoit à l'Eglise, en
 S I È C L E. qualité de Chrétien, étoit de ne le pas
 ménager davantage, que s'il eût été un
 particulier sans pouvoir. A cet égard,
 on ne peut justifier Clément VII, ni
 son Conseil, & l'on doit regarder la
 conduite étonnante qu'il tint dans la
 plus importante affaire que la Cour de
 Rome eût eu à traiter depuis long-tems,
 comme la vraie cause du schisme; car
 Henri VIII, malgré la bisarrerie & la
 violence de son humeur, étoit sincé-
 rement attaché à la Religion Catholi-
 que; il détestoit Luther & sa doctrine;
 il avoit du zèle pour le maintien des
 loix ecclésiastiques, comme la suite le
 fit voir; & jamais peut-être ne se seroit-
 il déterminé à rompre les liens de l'u-
 nité, si, en méprisant tout à la fois son
 rang & sa personne, on n'eût pas allumé
 dans ce cœur indomptable le desir de
 la vengeance.

Henri étoit sûr que son Parlement,
 tout composé d'Esclaves, applaudiroit
 à ses volontés, & les consacrerait par
 des Loix. Mais il lui falloit un Prélat
 également dévoué, qui fût à la tête de
 tout le Clergé d'Angleterre par l'émi-

nence de sa c
 pule ce que
 Wolfey n'éc
 qui savoit qu
 la passion de
 prévoyoit les
 venue son
 son crédit t
 artifices pou
 pouillé de f
 étoit mort
 peut-être c
 faud. Warh
 torbéri & F
 vertueux &
 déclaré ouv
 du Roi, &
 pendant on
 tre qu'à lui
 par sa mort
 tes. Henri a
 homme tel
 plir ce gran
 présente,
 manière co
 le Docteur
 ces ambitie
 remords,
 Roi l'avoit

nence de sa dignité, & qui fit sans scrupule ce que le Pape refusoit de faire. XVI. Wolfey n'étoit plus. Anne de Boulen, SIÈCLE. qui savoit que ce Prélat avoit combattu la passion de son Maître, parce qu'il en prévoyoit les suites funestes, étoit devenue son ennemi. Elle avoit employé son crédit sur l'esprit du Roi, & ses artifices pour le perdre. Ce Ministre, dépouillé de ses dignités & de ses biens, étoit mort dans la disgrâce, à la veille peut-être de porter sa tête sur l'échafaud. Warham, Archevêque de Cantorbéri & Primat d'Angleterre, Prélat vertueux & zélé pour les règles, s'étoit déclaré ouvertement contre le divorce du Roi, & son second mariage; cependant on ne pouvoit s'adresser à d'autre qu'à lui. Mais la difficulté fut levée par sa mort qui arriva sur ces entrefaites. Henri avoit alors sous sa main un homme tel qu'il le lui falloit pour remplir ce grand Siècle, dans la circonstance présente, & pour s'y conduire d'une manière conforme à ses vues. C'étoit le Docteur Thomas Cranmer, l'un de ces ambitieux qui sacrifient tout sans remords, à la passion de s'élever. Le Roi l'avoit employé à Rome pour y sol-

liciter l'affaire du divorce. Il s'y étoit fait admirer par son esprit & ses talens. A son retour, il étoit passé par l'Allemagne, pour se lier d'une façon particulière avec les Protestans, dont il adoptoit les erreurs; & ce fut dans ce voyage qu'il épousa la sœur d'Osiander, l'un des Chefs de la Réforme. Son penchant au Luthéranisme l'auroit éloigné pour toujours des grandeurs auxquelles il aspireroit, si Henri l'en eût soupçonné. Mais sa profonde dissimulation avoit sçu dérober au Roi la connoissance de ses sentimens; elle les avoit même rendus impénétrables aux regards des Italiens, encore plus clairvoyans. D'ailleurs, il avoit pour lui Anne de Boulen, qui pensoit à peu près de même en matière de Religion. Il fut donc nommé à l'Archevêché de Cantorbéri, & le Pape qui avoit conçu de l'estime pour lui, ne fit pas difficulté de concourir à son élévation, car le schisme n'étoit pas encore déclaré, & peut-être l'opinion qu'on avoit à Rome des talens de Cranmer, faisoit-elle espérer qu'il sauroit écarter ce malheur.

A peine Cranmer fut-il assis sur le Siège Primatial de l'Angleterre, que

son premier
 son autorité
 avoient port
 cette place
 étoit encein
 sible de gard
 avec Henri.
 eux, feigna
 un si grand
 une lettre t
 faire cesser.
 tre le lang
 & déclara
 ne pouvoit
 torité de sc
 au désordre
 parvenue j
 il cita le
 à comparo
 20 Mai 15
 mer s'y re
 sieurs Evêc
 Procureur
 lut pas re
 ce Tribun
 personne r
 déclara co
 toutes les
 & après c

son premier soin fut de faire servir son autorité à remplir les vues qui avoient porté le Roi à le choisir pour cette place éminente. Anne de Boulen étoit enceinte, & il n'étoit plus possible de garder le secret sur son mariage avec Henri. Cranmer, d'accord avec eux, feignant de ne pouvoir souffrir un si grand scandale, écrivit au Roi une lettre très-forte pour l'engager à le faire cesser. Il emprunta dans cette lettre le langage du zèle le plus pur, & déclara qu'en qualité de Pasteur, il ne pouvoit s'empêcher d'employer l'autorité de son ministère, pour remédier au désordre dont la connoissance étoit parvenue jusqu'à lui. En conséquence, il cita le Roi & la Reine Catherine à comparoître devant lui à Dunstal, le 20 Mai 1533. Au jour marqué, Cranmer s'y rendit, accompagné de plusieurs Evêques. Le Roi comparut par Procureur; la Reine Catherine ne voulut pas reconnoître la compétence de ce Tribunal. On la cita trois fois, & personne n'ayant paru pour elle, on la déclara coutumace: ensuite on examina toutes les pièces de ce grand procès, & après qu'on en eut fait le rapport,

XVI.

SIÈCLE.

XVI.
S I È C L E.
Cranmer prenant la qualité de Légat du Saint-Siège, pour donner plus de poids à son jugement, prononça la nullité du mariage de Henri, Roi d'Angleterre, avec Catherine Princesse d'Aragon, comme contraire à la Loi de Dieu, & ratifia l'union de ce Prince avec Anne de Boulen. Ces deux sentences sont, l'une du 23 Mai 1533, l'autre du vingt-huit. Quatre jours après, Anne de Boulen fut solennellement couronnée, avec une pompe & une magnificence dont il n'y avoit point encore eu d'exemple.

Sitôt qu'on eut appris à Rome ce qui s'étoit passé en Angleterre, le Pape en parut extrêmement courroucé. Les Cardinaux de la faction de l'Empereur n'oublioient rien pour augmenter sa colère, & le porter, sans plus attendre, à éclater d'une manière qui ne laissoit au Monarque Anglois d'autre ressource que celle du repentir & de la soumission. Mais tout ce qu'il y avoit de meilleures têtes dans le sacré Collège, ne goûtèrent point ces conseils violens. Ils représentèrent au Pontife, que la précipitation & la rigueur perdroient tout, que le Royaume d'Angleterre se déta-

C
cherait pour
& qu'on re
d'avoir occa
rable. Ces
puyées par
Paris, envo
pour m'nag
tre le Pape é
lé; il prom
Courier que
l'Angleterre
Impériale re
le Pape, on l
de Charles-
que Henri d
Saint-Siège;
ressorts, qu
mina tout d
définitif. M
que la prud
lui faire rej
Paris & les C
le conjurère
quelques jou
suspendu de
rien écouter
le 23 Mars
à l'avantage
sentence du

cheroit pour toujours du Saint-Siège , XVI.
 & qu'on reprocheroit à sa mémoire d'avoir occasionné un schisme si déplorable. Ces représentations furent appuyées par Jean du Bellay, Evêque de Paris, envoyé par le Roi François I, pour ménager un accommodement entre le Pape & Henri. Clément fut ébranlé ; il promit d'attendre le retour d'un Courier que du Bellay dépêcha pour l'Angleterre. Mais bientôt la faction impériale reprit le dessus. On intimida le Pape, on lui fit craindre le ressentiment de Charles - Quint ; on exagéra l'insulte que Henri & Cranmer avoient faite au Saint-Siège ; enfin on fit jouer tant de ressorts , que le foible Pontife se déterminâ tout d'un coup à prendre un parti définitif. Malheureusement ce fut celui que la prudence & la politique devoient lui faire rejeter. En vain l'Evêque de Paris & les Cardinaux bien intentionnés, le conjurèrent-ils de différer encore de quelques jours un jugement qu'il tenoit suspendu depuis six ans ; il ne voulut rien écouter. Il assembla son Consistoire le 23 Mars 1534 ; l'affaire y fut jugée à l'avantage de la Reine Catherine. La sentence du Pape ordonnoit au Roi

XVI. d'Angleterre de la reprendre, de voyer Anne de Boulen, & annulloir tout ce qui s'étoit fait en Angleterre dans le cours du procès, au préjudice des droits & de l'autorité du Saint-Siège.

La nouvelle du Jugement prononcé à Rome, surprit d'autant plus Henri VIII, que ce Prince avoit consenti à tout ce que l'Evêque de Paris lui avoit proposé. Sa colère se manifesta par tous les emportemens auxquels un caractère si fougueux étoit capable de se livrer. Il ne garda plus de mesures, & il travailla sans délai à exécuter la résolution qu'il avoit déjà prise de rompre tout rapport & toute correspondance avec Rome. Le Parlement accoutumé à plier servilement au gré de ses volontés, étant rempli de personnes depuis long-tems ennemies du Pape & du Clergé Romain, entra dans les vues du Prince avec chaleur. Ce Corps qui, par la constitution de l'Etat, partage le pouvoir législatif, fit un règlement par lequel, 1°. le mariage du Roi avec Catherine d'Arragon, fut déclaré nul & illégitime; 2°. celui qu'il avoit contracté avec Anne de Boulen, ratifié, & la succession du Trône assurée aux enfans

C
qui naîtroient
diction du
tie; 4°. les
fécration de
tropolitains
& ce droit
accordé au
de l'Eglise
matie dont
de tous ses
Loi fonda
l'Etat.

En vertu
na la visite
chargea un
basse naissa
mœurs, de
dresser des
étoit de ren
régnoient c
gieuses. Par
la professio
des peuples
suppression
nation resp
de servir d
supprima p
qui n'avoie
livres sterli

qui naîtroient de cette union; 3°. la jurif-
 diction du Pape sur l'Angleterre anéan-
 tie; 4°. les Elections rétablies, & la con-
 fécration des Evêques dévolue aux Mé-
 tropolitains; 5°. les Annates abolies, &
 & ce droit que le Pape s'étoit attribué,
 accordé au Roi, comme Chef suprême
 de l'Eglise Anglicane; 6°. cette supré-
 matie dont Henri étoit plus jaloux, que
 de tous ses autres titres, fut érigée en
 Loi fondamentale & perpétuelle de
 l'Etat.

En vertu de cette Loi, Henri ordon-
 na la visite de tous les Monastères. Il
 chargea un nommé Cromwel, homme de
 basse naissance & très-dérégé dans ses
 mœurs, de faire cette visite, & d'en
 dresser des procès-verbaux, dont l'objet
 étoit de rendre publics les désordres qui
 régnoient dans quelques Maisons reli-
 gieuses. Par-là il cherchoit à décréditer
 la profession monastique dans l'esprit
 des peuples, afin de les préparer à la
 suppression de ces maisons dont la desti-
 nation respectable par son objet, étoit
 de servir d'asyles à la piété. En effet, il
 supprima peu après tous les Monastères
 qui n'avoient pas plus de deux mille
 livres sterling de revenu, & il en ven-

XVI.

SIÈCLE.

XVI.
S I È C L E.

dit les biens aux Seigneurs de chaque canton, qui voulurent les acquérir. Le nombre des Maisons religieuses supprimées par cette première opération monta, suivant les mémoires du tems, à trois cent soixante-seize. Mais Henri ne s'en tint pas-là; il ordonna une seconde visite, où l'on prétendit avoir découvert des abus encore plus grands & plus scandaleux que dans la précédente. Cromwel & les autres Commissaires qui le secundoient, persuadèrent aux Abbés & aux Prieurs des grands Monastères, de faire au Roi un abandon de tous leurs biens. Le Parlement, toujours dévoué aux passions du Prince, ratifia cette cession extorquée, qui passa pour volontaire. En conséquence, le Roi s'appropriant tout ce qui avoit appartenu à ces maisons opulentes. Il vendit les terres, les forêts, les domaines; il s'empara de l'argenterie des Eglises, des ornemens, des châffes, & en retira une somme immense. En même-tems, le Parlement légitima toutes ses usurpations, abolit la profession monastique en Angleterre, & délia de leurs vœux tous ceux qui l'avoient embrassée avant l'âge de vingt-quatre ans.

Tant

Tant de f
violente dor
quantité d'en
es dans tout
Les Seigneu
en détruisan
rendre les bi
familles d'ou
nation de le
qui vivoient
distribuait ab
de ces maif
douleur qu'o
rance; les g
ouvriers de
un travail &
leurs famille
les Religieu
& réduits à
res & sans
parler qu'av
qui les avoi
possédoient.
se souleva,
envoyer des
& comme
vaincre par
accommoder
griefs, & p

Tome VI

chaque
 érir. Le
 s suppri
 ération
 du tems
 is Henri
 une fe
 voir dé
 rands &
 écédente
 aires qu
 x Abbés
 nastères
 ous leurs
 dévoué
 cette cel
 r volon
 ppria
 ces mai
 rres, les
 para de
 nemens,
 me im
 arlement
 abolit la
 terre, &
 qui l'a
 le ving-

Tant

Tant de suppressions, & la manière
 violente dont elles furent exécutées en
 quantité d'endroits, excitèrent des plain-
 tes dans toutes les parties du Royaume.
 Les Seigneurs prétendoient que le Roi,
 en détruisant les Monastères, devoit
 rendre les biens dont ils jouissoient aux
 familles d'où ils étoient fortis, par do-
 nation de leurs ancêtres. Les pauvres,
 qui vivoient des aumônes qu'on leur
 distribuoit abondamment dans la plupart
 de ces maisons riches, voyoient avec
 douleur qu'on les privoit de leur subsis-
 tance; les gens de la campagne & les
 ouvriers de toute espèce, qui perdoient
 un travail & du secours, nécessaires à
 leurs familles, murmuroient hautement;
 les Religieux chassés de leurs retraites,
 & réduits à errer çà & là, sans deme-
 res & sans ressources, ne pouvoient
 parler qu'avec horreur du Prince injuste
 qui les avoit dépouillés de tout ce qu'ils
 possédoient. Dans plusieurs cantons on
 se souleva, on prit les armes. Il fallut
 envoyer des troupes contre les rebelles;
 & comme le désespoir est difficile à
 vaincre par la force, il fallut entrer en
 accommodement avec eux, écouter leurs
 griefs, & promettre d'y satisfaire. Ce

XVI.

SIÈCLE.

dernier article ne coûtoit rien à Henri,
 XVI. parce qu'il étoit toujours sûr de trouver
 S I È C L E S . des moyens de ne pas tenir parole.

Au milieu de tous ces changemens ;
 Henri ne toucha point aux anciens dog-
 mes , au culte établi , ni aux loix essen-
 tielles de la discipline. Au contraire , ce
 Prince à qui l'on peut dire qu'il étoit
 réservé de rapprocher les choses les plus
 opposées , fut allier le schisme avec la
 catholicité. Aussi-tôt après la suppression
 des Monastères , parut la loi des six
 articles , loi que les Protestans ont ap-
 pellée , le statut de sang. Elle condamnoit
 à être brûlés ou pendus , 1^o. ceux qui
 nioient la transsubstantiation ; 2^o. ceux
 qui demandoient la communion sous les
 deux espèces ; 3^o. ceux qui croyoient le
 mariage des Prêtres légitime ; 4^o. ceux
 qui pensoient qu'on peut rompre le vœu
 de virginité ; 5^o. ceux qui regardoient
 les messes basses comme inutiles , & qui
 vouloient les supprimer ; 6^o. ceux qui
 ne croyoient pas que la confession auri-
 culaire fût nécessaire au salut. Ainsi ,
 c'étoit un crime égal aux yeux de Henri ,
 d'adopter la doctrine des Luthériens ,
 ou de ne pas professer le Catholicisme ,
 dans la forme qu'il avoit établie. Mais

C H

e plus gran
 le ne pas rec
 même de l'
 le signer l'ac
 devoit s'atten
 sur ce point,
 able. Il en co
 ter Thomas M
 ischer, Evêq
 Précepteur
 hommes les p
 avans qu'il y
 l'un & l'autre
 échafaud, par
 au gré de Hen
 matie.

Depuis que
 claré, il n'y eu
 sion en Ar
 Royaume fut
 variété des
 les prétextes
 déplaisoient a
 pour les faire
 cruels tyrans n
 rable à cel
 années de sa
 qui amolissen
 hommes, ne

le plus grand de tous les crimes, étoit de ne pas reconnoître en lui le Chef suprême de l'Eglise. Quiconque refusoit de signer l'acte qui lui conféroit ce titre, devoit s'attendre au dernier supplice. Sur ce point, le soupçon seul rendoit coupable. Il en coûta la vie au grand Chancelier Thomas Morus, & au Cardinal Jean Fisher, Evêque de Rochester, qui avoit été Précepteur du Roi. C'étoient les deux hommes les plus respectables & les plus évanquans qu'il y eût alors en Angleterre. L'un & l'autre perdirent la tête sur un échafaud, parce qu'ils ne pensoient pas au gré de Henri, sur l'article de la suprématie.

Depuis que le Schisme eut été déclaré, il n'y eut plus que troubles & confusion en Angleterre. Ce malheureux Royaume fut inondé de sang; la contrariété des Loix fournissoit toujours des prétextes pour inquiéter ceux qui déplaisoient au Roi, & des motifs pour les faire périr. L'histoire des plus cruels tyrans ne présente rien de comparable à celles des douze dernières années de sa vie. Les passions tendres qui amolissent le cœur des autres hommes, ne servoient qu'à rendre le

XVI.

SIÈCLE.

XVI.
SIÈCLE.

rien plus dur & plus barbare. Il n'eut plus d'autre Loi, ni d'autre Religion que ses caprices & ses passions. Chaque jour il ajoutoit, il retranchoit, comme s'il eût été infallible; & dans ces variations continuelles, on étoit également coupable, soit qu'on fût attaché à ce qu'il avoit réglé la veille, soit qu'on n'aplaudît pas à ce qu'il ordonnoit le lendemain. Enfin ce Prince mourut au mois de Janvier 1547, également abhorré des Catholiques & des Protestans qui l'avoit persécutés avec une égale fureur. « On compte, disent les Auteurs de l'art de vérifier les dates, pag. 789, » parmi les victimes sacrifiées à ses passions, deux Reines, deux Cardinaux, » trois Archevêques, dix-huit Evêques, » treize Abbés, cinq cens Prieurs, » Moines & Prêtres, quatorze Archidiaques, soixante Chanoines, cinquante Docteurs, douze tant Ducs que » Marquis & Comtes, avec leurs enfans, vingt-neuf Barons & Chevaliers, » trois cent trente-cinq Nobles moins distingués, cent vingt-quatre Citoyens & cent dix Femmes de condition ». Toutes ces personnes, excepté les deux Reines, furent mises à mort

C
pour avoir d
es autres dé
ont fait du
des plus affr
Henri VI
Parlement,
succession a
qui suit :
qu'il avoit
devoit y m
Princesse M
avec Cather
de celle-ci,
Boulen. C
tions, Edo
feu Roi av
tuteurs, C
que l'unif
établir, &
n'y fit pas
de Somme
qui joigno
des talens
d'attirer à
quelque te
teur. Il av
nouveaux
l'Archevêq
Part de dé

pour avoir désapprouvé le Schisme, & ~~les autres~~ XVI.
 les autres désordres de tout genre, qui S U R C I E.
 ont fait du règne de Henri VIII, une
 des plus affreuses époques de l'histoire.

Henri VIII, en vertu d'un acte du
 Parlement, avoit réglé l'ordre de la
 succession au Trône, de la manière
 qui suit : Edouard âgé de neuf ans,
 qu'il avoit eu de Jeanne Seymour,
 devoit y monter après lui, ensuite la
 Princesse Marie, née de son mariage
 avec Catherine d'Arragon, & au défaut
 de celle-ci, Elifabeth, fille d'Anne de
 Boulen. Conformément à ces disposi-
 tions, Edouard VI fut proclamé. Le
 feu Roi avoit nommé à son fils douze
 tuteurs, Conseil trop nombreux, pour
 que l'uniformité de principes pût s'y
 établir, & que la jalousie du pouvoir
 n'y fit pas naître la discorde. Le Duc
 de Sommerset, oncle du jeune Roi,
 qui joignoit une ambition démesurée à
 des talens supérieurs, trouva moyen
 d'attirer à lui toute l'autorité, & régna
 quelque tems sous le titre de Protec-
 teur. Il avoit embrassé la doctrine des
 nouveaux Réformateurs, de même que
 l'Archevêque Cranmer, qui avoit eu
 l'art de dérober ses sentimens à la pén-

XVI. **SI È C L E S.** tration inquiète & soupçonneuse de Henri VIII. Ces deux hommes unis ensemble pour l'entière abolition de l'ancien culte, élevèrent un nouveau système de Religion, sur les fondemens que le feu Roi avoit jettés. La suprématie, ce dogme favori de Henri VIII, en fut la base, & la première conséquence qu'on tira de ce principe, fut que le Roi, comme Magistrat suprême, ayant une égale autorité dans l'ordre spirituel & dans l'ordre civil, il exerçoit la première par les Evêques & les Pasteurs du second rang; la seconde par les divers Agens de l'administration politique. Il suivoit encore delà que le Roi pouvoit établir une nouvelle Liturgie, instituer & destituer les Pasteurs, prescrire une forme pour les ordinations & l'administration des Sacremens, changer les rits & les cérémonies du culte extérieur, étendre ou restreindre les fonctions du ministère spirituel, & donner force de loi aux points de doctrine, aux règles de police ecclésiastique qu'il jugeoit convenable d'établir.

Tout cela fut bientôt mis en pratique. Il parut une nouvelle confession de foi,

C. qui érigeoit de la Théologie nouvelle Liturgie les Réformées établie dans de nouvelles loix prises d'après parmi les luthériens de Luther. licité que dans le second tiers devint la Religion. Le Parlement dernier règlement le nouveau qu'on vouloit Loix qu'il Henri VIII nouvelles, pour qu'ils venoient On fit voir dans les Pays où le Théologie enseignée en considération donna des emplois qu'ils avoient

qui érigeoit en dogmes toutes les erreurs de la Théologie Luthérienne, une nouvelle Liturgie conforme à celle que les Réformateurs d'Allemagne avoient établie dans leurs Eglises, & de nouvelles loix de discipline également copiées d'après celles qui étoient en usage parmi les Protestans de la Communion de Luther. Ainsi l'extérieur de la Catholicité que Henri VIII avoit conservé dans le sein même du schisme, fut entièrement anéanti. Le Protestantisme devint la Religion du Prince & de l'Etat. Le Parlement servile & lâche sous le dernier règne, ne le fut pas moins sous le nouveau gouvernement. Il fit tout ce qu'on voulut. Il abolit & modifia les Loix qu'il avoit dressées pour obéir à Henri VIII, & il en publia de nouvelles, pour complaire à ceux qui gouvernoient sous le nom d'Edouard VI. On fit venir d'Allemagne & des autres Pays où le Luthéranisme dominoit, des Théologiens, des Prédicateurs, pour enseigner la nouvelle doctrine. Ils furent en considération à la Cour. On leur donna des pensions, des bénéfices, & ils employèrent avec ardeur tout ce qu'ils avoient d'éloquence & d'érudi-

dition, à seconder les vues du ministre.

XVI.

SIÈCLE. Cramer & Sommerfet étoient les auteurs de tous ces changemens. Mais, quoique le nombre de leurs partisans augmentât de jour en jour, & que les Evêques même, à l'exception d'un seul, eussent adopté la nouvelle Liturgie, il s'en falloit beaucoup qu'ils n'eussent subjugué le corps entier de la nation. Les Catholiques formoient encore la multitude, sur-tout dans les Provinces où le peuple est ordinairement plus attaché aux anciens usages, & moins exposé à l'influence de la nouveauté que dans la Capitale. Les auteurs de la révolution craignoient le nom de persécuteurs. Cependant ils crurent ne pouvoir se dispenser d'employer la terreur des peines, pour subjugué, ou du moins, pour réduire au silence ceux qui, par leurs discours & par leurs exemples, soutenoient la foi des autres. Ainsi, comme sous Henri, le schisme avoit été cimenté par le sang, l'hérésie le fut de même sous Edouard, quoiqu'avec moins de rigueur. Mais une persécution d'un genre nouveau causa de grands troubles dans tout le Royaume. Nous

voulons parler de tous côtés des anciens livres, qui se trouvoient attachés à ces livres, des E... & avec eux des manuscrits... dans qu'on se... de discernement... celle des ba... miers Musulmans tant de l'antiquité, perle.

Edouard
Juillet 1553
cesse Marie
rière de la C...
gré les intr...
berland, qui...
Gray, sa b...
VII. Marie
attachement
Catholique
anima l'espr...
toient comm...
voit le Roy...
conduite pl...
le sentoit m...

voulons parler des recherches qu'on fit =====
 de tous côtés pour enlever & détruire XVI.
 les anciens livres Liturgiques. On les ar- STÈCLE.
 rachoit violemment des maisons particu-
 lières, des Eglises, des Bibliothèques,
 &c; avec eux, on emporta quantité de
 manuscrits précieux qui furent brûlés,
 sans qu'on se donnât la peine d'en faire
 le discernement; fureur comparable
 à celle des barbares du Nord & des pré-
 miers Musulmans, qui livrèrent aux flam-
 mes tant de monumens inestimables de
 l'antiquité, dont on n'a pu réparer la
 perte.

Edouard VI étant mort au mois de
 Juillet 1553, âgé de seize ans, la Prin-
 cesse Marie se fit reconnoître pour héritière
 de la Couronne d'Angleterre, mal-
 gré les intrigues du Duc de Nortum-
 berland, qui avoit fait proclamer Jeanne
 Gray, sa bru, petite-fille de Henri
 VII. Marie avoit toujours montré un
 attachement inviolable à la Religion
 Catholique. Son avènement au Trône
 ranima l'espérance de tous ceux qui pen-
 soient comme elle. L'état où se trou-
 voit le Royaume, exigeoit d'elle une
 conduite pleine de circonspection. Elle
 le sentoit mieux que personne; & quoi-

qu'elle eût fort à cœur de réprimer l'hé-
 résie & de faire triompher le Catho-
 licisme, elle résolut d'abord de n'aller
 son but que par degrés, afin de ménager
 les esprits, & de ne pas rendre le mal
 plus grand qu'il n'étoit, en cherchant
 à le guérir par des remèdes trop violens.
 heureuse si elle ne se fût pas écartée
 de ces principes ! Le Pape Paul III.
 marchant sur les traces de Clément VII.
 son Prédécesseur, avoit excommunié
 Henri VIII & Edouard VI. Jules III.
 qui occupoit le Saint-Siege, lorsque
 Marie parvint au Trône d'Angleterre,
 se hâta d'envoyer un Légat à la nou-
 velle Reine, pour tirer de cet heureux
 événement tout le parti qu'il en pouvoit
 espérer. Il choisit un Anglois, homme
 d'un mérite généralement reconnu, pour
 cette importante commission. C'étoit
 le Cardinal Pool, qu'on nomme ordi-
 nairement Polus, esprit sage & mo-
 déré, dont la Reine auroit dû suivre
 toujours les avis. Il vouloit qu'on se
 contentât de rétablir la Religion Catho-
 lique, & de protéger d'une façon par-
 ticulière ceux qui la professoient, sans
 inquiéter ni poursuivre les partisans du
 schisme & de l'hérésie. La douceur, la

patience &
 lui, les f
 d'employe
 secouffes
 avoient d
 vérité. S'il
 feroit épar
 lui ont fai
 personnes
 tions.

Mais le
 que de W
 Anglois c
 tions de
 portèrent
 avoit du
 tère sévèr
 réduire le
 ter que s
 en divers
 & soutin
 faire revi
 à la char
 la liberté
 zèle. Le
 impressio
 aux vues
 ce qui av
 niers règ

patience & l'instruction étoient, suivant ~~_____~~
 lui, les seuls moyens qu'il convenoit **XVI.**
 d'employer pour ramener ceux que les **SIÈCLE.**
 secouffes des deux derniers règnes
 avoient détachés de l'unité & de la
 vérité. S'il en eût été cru, Marie se
 feroit épargné des actes de sévérité qui
 lui ont fait perdre aux yeux de bien des
 personnes le mérite de ses bonnes inten-
 tions.

Mais les conseils de Gardiner, Evê-
 que de Winchester, le seul des Prélats
 Anglois qui se fût refusé aux innova-
 tions de Henri & d'Edouard, l'em-
 portèrent sur ceux de Polus. Gardiner
 avoit du zèle; mais il étoit d'un carac-
 tère sévère & dur. Il prétendit que pour
 réduire les Protestans, il ne falloit com-
 pter que sur l'exécution des loix portées
 en divers tems contre les Hérétiques,
 & soutint qu'il étoit nécessaire de les
 faire revivre. La Reine qui l'avoit élevé
 à la charge de Chancelier, lui donna
 la liberté d'agir selon l'étendue de son
 zèle. Le Parlement flexible à toutes les
 impressions qu'on lui donnoit, se prêta
 aux vues du nouveau ministère. Tout
 ce qui avoit été fait sous les deux der-
 niers règnes, fut révoqué. La Liturgie

~~_____~~
 XVI. d'Edouard abolie, la Messe rétablie, l'autorité du Pape reconnue : ou fit même plus, le Parlement dressa un acte, par lequel il témoignoit au nom de toute la Nation, un regret sincère d'avoir refusé au Saint-Siège l'obéissance qui lui est due, & un vif desir de rentrer en grace avec lui. Le Légat, pour répondre à ces heureuses dispositions, se rendit au Parlement, avec la Reine Marie & le Roi d'Espagne Philippe II qu'elle venoit d'épouser, & donna une absolution solennelle des censures que les Papes avoient fulminées contre le Royaume d'Angleterre. Les Evêques, dépouillés de leurs Sièges, y furent rétablis, de même que les Pasteurs du second ordre, chassés de leurs Cures. Les Eglises, les Chaires, les Ecoles furent rendues aux Catholiques, & les Docteurs réformés furent expulsés à leur tour.

Mais Gardiner ne s'en tint pas là. Il fit arrêter un grand nombre de Protestans tant à Londres que dans les Provinces. En vertu des anciennes loix qu'on venoit de renouveler, leur crime devoit être puni de mort, s'il étoit prouvé. La plupart épargnèrent la peine

C
 en cherch
 tout haut q
 qu'on accu
 allumés, &
 détruire, r
 loient au
 digne d'un
 exécutions
 étoient les
 leur de l'
 tous les S
 opinions. I
 & regarda
 crainte qu
 ils se don
 qu'ils étoie
 pables aug
 se croyoit
 les Hérétie
 beau nom
 avec plus
 ordres. C
 au véritab
 Cardinal I
 dit le gou
 rie si odier
 ques mêm
 rapport au
 leur Relig

n'en chercher la preuve, en confessant tout haut qu'ils professoient la doctrine qu'on accusoit d'erreur. Les bûchers allumés, & les gibets dressés pour les détruire, ne les effrayoient pas. Ils alloient au supplice avec une constance digne d'une meilleure cause. Mais ces exécutions & la fermeté de ceux qui en étoient les victimes, excitoient la chaleur de l'enthousiasme dans l'ame de tous les Sectaires attachés aux mêmes opinions. Ils en devenoient plus hardis; & regardant comme une foiblesse la crainte qui les avoit portés à dissimuler, ils se donnoient publiquement pour ce qu'ils étoient. Ainsi le nombre des coupables augmentoit, & le ministère qui se croyoit outragé par une audace, que les Hérétiques persécutés appelloient du beau nom de liberté généreuse, pressoit avec plus de sévérité l'exécution de ses ordres. Cette conduite peu conforme au véritable esprit de l'Eglise, & que le Cardinal Polus n'approuvoit pas, rendit le gouvernement de la Reine Marie si odieux, qu'à sa mort les Catholiques même ne la regrettèrent que par rapport au zèle qu'elle avoit montré pour leur Religion.

 XVI.
 SIÈCLE.

XVI.
S I È C L E. Elifabeth qui lui succéda, née d'Anne de Boulén, avoit en quelque sorte puisé dans le sein maternel la haine du Pape, & de la Religion Romaine. Elle avoit été nourrie dans les principes de la Réforme; mais sous le règne de Marie, elle avoit dissimulé ses sentimens. Elle fit part au Pape Paul IV, de son avènement au Trône d'Angleterre. On ignore quel fut le motif de cette démarche; car dès-lors elle étoit bien résolue d'annuler tout ce que sa sœur avoit fait en faveur du Catholicisme. Peut-être avoit-elle été instruite des dispositions du Pontife à son égard, & ne chargea-t-elle son Ambassadeur de lui présenter son hommage, que pour lui donner occasion de s'expliquer d'une façon qu'elle pût faire servir à l'exécution de ses desseins. En effet, Paul répondit à l'Ambassadeur, que sa maîtresse n'avoit aucun droit au Trône d'Angleterre; que ce Royaume étant un fief du Saint-Siège, elle n'avoit pu s'en faire déclarer Souveraine, sans avoir obtenu son consentement; que d'ailleurs étant née d'un mariage illégitime, elle ne pouvoit prétendre à la Couronne, & que lui Vicair de Jesus-Christ, obligé par conséquent

à maintenir
 pouvoit ré
 VII & de
 sa naissanc
 réponse po
 le Pape,
 plan de R
 d'établir.

L'abolit
 culte catho
 Conseil, &
 changé tr
 objet, se
 que la no
 de lui. Il
 nante sup
 temporelle
 & il ordo
 constituées
 de prêter l
 peine d'êtr
 bénéfices,
 posséder à
 loi, & le
 les Provin
 trouvèrent
 siastiques
 Royaume
 cinquante

à maintenir les loix de l'Eglise, ne
 pouvoit révoquer les Bulles de Clément XVI.
 VII & de Paul III, qui avoient flétri S I È C L E.
 sa naissance. Elifabeth se servit de cette
 réponse pour soulever les esprits contre
 le Pape, & les préparer à recevoir le
 plan de Religion qu'elle se proposoit
 d'établir.

L'abolition des actes favorables au
 culte catholique, fut résolue dans son
 Conseil, & le Parlement, qui avoit déjà
 changé trois fois de systême sur cet
 objet, se prêta complaisamment à ce
 que la nouvelle Reine exigeoit encore
 de lui. Il la reconnut pour Gouver-
 nante suprême, tant dans les choses
 temporelles que dans les spirituelles,
 & il ordonna que toutes les personnes
 constituées en dignité, seroient tenues
 de prêter le serment de suprématie, sous
 peine d'être privées de leurs charges ou
 bénéfices, & déclarées incapables d'en
 posséder à l'avenir. Tout plia sous cette
 loi, & les Commissaires envoyés dans
 les Provinces pour la faire recevoir, ne
 trouvèrent, sur environ dix mille Ecclé-
 siastiques titulaires qu'il y avoit dans le
 Royaume, que quatorze Evêques, & cent
 cinquante Ecclésiastiques du second or-

dre, qui eurent le courage de ne pas con-
 XVI. sentir à leur avilissement. Les Evêques
 S I È C L E. furent déposés, & les autres perdirent
 leurs bénéfices.

Elisabeth, considérant que les varia-
 tions perpétuelles qu'il y avoit eu dans
 le Royaume sur le fait de la Religion,
 jettoient les esprits dans l'incertitude,
 & les empêchoient de se fixer, sentit
 le besoin de régler d'une manière con-
 stante & irrévocable, tout ce qui con-
 cernoit la croyance, le culte, la disci-
 pline & le gouvernement ecclésiastique.
 Elle chargea de ce travail des personnes
 choisies; mais elle voulut qu'il fût exé-
 cuté selon ses vues. Les dogmes & les
 pratiques du Luthéranisme furent la
 base de son plan. En le faisant rédi-
 ger, elle eut soin qu'on se rapprochât,
 autant qu'il seroit possible, de l'ancienne
 doctrine & des cérémonies en usage
 parmi les Catholiques. Sur les points
 délicats, & qui étoient depuis long-tems
 un objet de controverse entre les Doc-
 teurs des différentes Communions, elle
 voulut qu'on s'exprimât dans des termes
 vagues & réservés, pour laisser à cha-
 cun la liberté de penser ce qu'il vou-
 droit. Elle adopta la Liturgie & le Rituel

d'Edouard
 changemens
 les dignités
 tions des E
 habits sacro
 & la plupart
 à la pompe
 reste, elle f
 Luthériens,
 sous le règn

Ce corps
 contenant t
 cepté dans
 en 1562. T
 sousscrire,
 bénéfices;
 étoit plus
 peines. Ma
 la persécut
 beth étoit a
 que, soit p
 éloignée d
 l'expérience
 violens ne
 esprits, &
 capable de
 bout de q
 le Clergé
 mation rec

d'Edouard VI, en y faisant quelques
 changemens. Elle conserva les Prélatures, XVI.
 les dignités ecclésiastiques, les ordina- S I È C L E.
 tions des Evêques & des Prêtres, les
 habits sacerdotaux, les Autels, les Croix,
 & la plupart des choses qui contribuent
 à la pompe du culte public. Sur tout le
 reste, elle se conforma à la croyance des
 Luthériens, & à ce qui avoit été réglé
 sous le règne d'Edouard VI.

Ce corps de doctrine & de discipline,
 contenant trente-neuf articles, fut ac-
 cepté dans un Synode tenu à Londres
 en 1562. Tous ceux qui refusèrent d'y
 souscrire, furent dépossédés de leurs
 bénéfices; plusieurs dont la résistance
 étoit plus marquée, subirent diverses
 peines. Mais dans ces commencemens
 la persécution ne fut pas violente. Elisa-
 beth étoit absolue; mais, soit par politi-
 que, soit par caractère, elle se monroit
 éloignée de la tyrannie. Elle savoit, par
 l'expérience du passé, que les moyens
 violens ne servent qu'à échauffer les
 esprits, & à leur inspirer un courage
 capable de tout entreprendre. Mais au
 bout de quelque tems, lorsqu'elle vit
 le Clergé soumis, & son plan de réfor-
 mation reçu presque généralement, elle

changea de maxime & de conduite. L'XVI. résistance devint un crime. Les Catholiques furent regardés comme des sujets peu fidèles, dont on avoit tout à craindre. On leur imputoit des discours séditieux, des projets de conjuration, des intelligences secrètes avec les Puissances ennemies. Tout cela n'étoit fondé que sur le zèle peu mesuré de quelques Missionnaires, & sur l'indiscrétion de quelques Catholiques plus ardens que les autres. Mais c'en fut assez pour engager le Parlement à publier une loi terrible contre les Catholiques. Ils furent recherchés avec rigueur, arrêtés, traînés en prison, & un grand nombre expirèrent dans les supplices. Il y eut parmi ces derniers des personnes de la plus haute naissance. C'étoient les Catholiques de cette classe, qui donnoient le plus d'ombrage au ministère, & après les Prêtres Romains, ceux qu'on traitoit avec le plus de sévérité.

Tel fut le dernier état de la Réforme en Angleterre; & cet état, ouvrage de la Reine Elisabeth, du Clergé, du Parlement, est celui qui subsiste encore dans ce Royaume. Ainsi les Anglois, après avoir été Schismatiques & Catho-

liques tout
Luthériens
ques encon
vinrent à f
Religion n
que chose
est un mèn
d'erreurs.
gion mi-pa
sectes, qu
doctrine d
vangile,
tage de l
d'abord le
unes devin
traint de
ensuite, &
on ne pou
que, s'app
fondament
trouve cla
role de D
droit à la
font venue
l'asyle de
ultérieur
nécessaire

liques tout ensemble sous Henri VIII, XVI.
 Luthériens sous Edouard VI, Catho- S I È C L E.
 ques encore sous la Reine Marie, par-
 vinrent à se faire, sous Elisabeth, une
 Religion nationale, qui tenant quel-
 que chose de toutes les autres doctrines,
 est un mélange singulier de vérités &
 d'erreurs. Mais du sein de cette Reli-
 gion mi-partie, il s'éleva de nouvelles
 sectes, qui prétendirent enseigner une
 doctrine d'autant plus conforme à l'E-
 vangile, qu'elles s'éloignèrent davan-
 tage de l'Eglise Romaine. On voulut
 d'abord les repousser; mais quelques-
 unes devinrent puissantes, on fut con-
 traint de les tolérer. D'autres parurent
 ensuite, & obtinrent la même liberté;
 on ne pouvoit la leur refuser, attendu
 que, s'appuyant sur le même principe
 fondamental, de ne croire que ce qu'on
 trouve clairement contenu dans la pa-
 role de Dieu, elles avoient le même
 droit à la tolérance. Enfin, les choses en
 sont venues au point que l'Angleterre est
 l'asyle de toutes les sectes. C'est le terme
 ultérieur où l'esprit de la Réforme devoit
 nécessairement conduire.



XVI.

SIÈCLE.

ARTICLE VIII.

Hérésies de Zuingle & de Calvin.

CARLOSTAD, qui avoit été l'un des premiers Disciples de Luther, quoique plus âgé que lui, fut aussi le premier qui s'éloigna de sa doctrine. Luther prétendoit avoir vu dans l'Ecriture, que Jesus-Christ est présent corporellement dans l'Eucharistie, sans que la substance du pain soit détruite, parce que les apparences du pain subsistent dans le Sacrement, & que la raison ne conçoit pas qu'il y ait des accidens sans sujet. Carlostad, avec autant, ou, pour mieux dire, aussi peu de raison, prétendit voir dans la même écriture une présence non-réelle & substantielle, mais seulement en figure, parce que l'esprit humain ne conçoit pas qu'un corps existe sans étendue, & qu'étant physiquement au Ciel, il soit encore sur la terre, en une infinité de lieux tour à la fois. Carlostad fut donc le Chef de ceux qu'on appella Sacramentaires, pour les distinguer des Luthériens. Ainsi la Ré-

C H

forme montr
les principes
voient être
sectes nouve
force le sent
ya, par des a
les paroles d
Corps, n'av
dans le sens
pouvoient é
littéral & d
Sacramenta
que s'il f
suivant l'in
toujours do
le sens pr
présentoien
la condamn
nation inco
moins oppo
relle & lit
d'une prés
C'est ainsi
se combatt
tournant a
l'envi contr
mêmes ar
pour les re
Tandis

forme montra, dès son origine, combien les principes d'où elle étoit partie, devoient être féconds en opinions & en sectes nouvelles. Luther combattit avec force le sentiment de Carlostad. Il prouva, par des argumens sans réplique, que les paroles de Jesus-Christ, *ceci est mon Corps*, n'avoient jamais été entendues dans le sens figuré, & qu'en effet elles ne pouvoient être prises que dans un sens littéral & direct. Carlostad & les autres Sacramentaires répondoient à Luther, que s'il falloit entendre ces paroles suivant l'interprétation qu'on leur avoit toujours donnée, & les prendre dans le sens propre & rigoureux qu'elles présentoient, il y trouveroit lui-même sa condamnation; l'opinion de l'impagination inconnue avant lui, n'étant pas moins opposée à la signification naturelle & littérale des termes, que celle d'une présence seulement spirituelle. C'est ainsi que les prétendus Réformés se combattoient les uns les autres, en tournant avec confiance & comme à l'envi contre leurs frères discidens, les mêmes armes que l'Eglise employoit pour les renverser tous.

Tandis que les Chefs de la Réforme

XVI.

SI È C L E :

se livroient en Allemagne sur un dogme essentiel, & que Luther traitoit en hérétiques ceux qui, marchant dans la route qu'il avoit ouverte, se servoient de la liberté qu'il s'étoit donnée; Zuingle appuyé sur les mêmes principes, formoit une nouvelle secte d'Evangelistes en Suisse. Il naquit à Wildehausen, Comté de Tokenbourg dans le Pays de Saint Gal, en Suisse, au mois de Janvier 1487. Il fit ses études à Rome, à Vienne en Autriche & à Basle. Il reçut le bonnet de Docteur dans l'Université de cette Ville. Il avoit été doué par la nature d'un esprit vif & pénétrant. L'étude des Langues savantes, entr'autres du Grec & de l'Hébreu, l'occupa pendant quelques années, ensuite il se livra par zèle & par goût, à la prédication pour laquelle il avoit beaucoup de talent, & se fit une réputation brillante par ses sermons. Il obtint successivement trois Cures; la dernière fut celle de Zurich dont on le pourvut en 1518. Son imagination pleine de feu, donnoit de l'ame à ses discours & les rendoit propres à faire des impressions profondes sur l'esprit de ceux qui l'écoutoient. D'ailleurs, il parloit avec grace, avec facilité, & mettoit

beaucoup d'oc
 ut ce qu'il
 foule à sa
 èrent à fair
 ent dangere
 prêcher l'err
 Ce fut, o
 vant les Ind
 carrière de
 alla les born
 réforme avoi
 n'il n'en vo
 en intention
 euple, en
 ées que les M
 es Indulgence
 eur tirer pl
 Constance app
 royoit pur d
 gnoit que
 prédicateur si
 en effet, des
 trité du Pape
 e Pénitence,
 sacremens, a
 manière dont
 & conservée.
 es bonnes œ
 oints, il av

beaucoup d'ordre & de précision dans tout ce qu'il disoit. Ces talens attiroient une foule à ses instructions, & contribuèrent à faire de lui un homme infiniment dangereux, lorsqu'il eut commencé à prêcher l'erreur.

Ce fut, comme Luther, en attaquant les Indulgences, qu'il débuta dans la carrière des Novateurs, où bientôt il passa les bornes que le Patriarche de la réforme avoit respectées. Il parut d'abord qu'il n'en vouloit qu'aux abus, & que son intention n'étoit que d'éclairer le peuple, en le détrompant des fausses idées que les Moines, chargés de prêcher les Indulgences, s'efforçoient d'en donner pour tirer plus d'argent. L'Evêque de Constance applaudissoit à son zèle, qu'il croyoit pur & sincère. Le bon Prélat ignoroit que dans peu, les écarts de ce Prédicateur si goûté exciteroient le sien. En effet, des Indulgences, il passa à l'autorité du Pape, à la nature du Sacrement de Pénitence, à l'efficacité des autres sacremens, au mérite de la Foi, à la manière dont la justification est produite & conservée dans les ames, à l'effet des bonnes œuvres, &c. & sur tous ces points, il avança des erreurs puisées

XVI.

SIÈCLE.

XVI.
SIÈCLE. dans les livres de Luther & des autres Docteurs de la Réforme, qu'il avoit lus avidement. L'Evêque de Constance voyant qu'il attaquoit, non les abus, mais la Foi même, voulut arrêter son faux zèle & le rappeler aux bons principes dont il s'étoit écarté. Alors Zuingle déclara qu'il prêcheroit malgré le Prêlat; & s'attribuant une mission extraordinaire, il prétendit qu'il étoit envoyé pour enseigner le pur Evangile, & ramener les Chrétiens aux vérités primitives, dont on avoit perdu la trace depuis long-tems. Mais il ne prouva cette mission nouvelle & immédiate, qu'en déclamant avec une chaleur sans égale contre le Pape & les Evêques, contre la Messe, les vœux monastiques, le célibat des Prêtres, le jeûne, les abstinences, le culte des Saints, les Loix de l'Eglise, &c. Cependant il ne proposoit encore aucun changement dans l'extérieur de la Religion.

Les discours de ce nouveau Prédicant ébranlèrent tellement ceux qui venoient de toutes parts pour l'entendre, qu'en peu de tems il eut un grand nombre de Sectateurs. Quand il vit que sa doctrine faisoit du progrès, que son crédit s'établissoit,

s'établissoit, plus considéré les sentimens des autres, dont il avoit formé une Ecole Catholique. avec maturité & importance, son de Zuingle née générale de deux partis d'roduiroient de leur doctrine faculté de chanciers établis. C'étoit s'ériger à annoncer d'autre. Le Délégué, & les autres avoient rendu l'ent contre l'qui s'arrogeoit verainement droit qui n'avoit qu'elle exerçoit Pasteurs. On protestation

établissoit, & que les personnes les plus considérables de l'Etat adoptoient les sentimens, il prit des mesures pour les faire autoriser. Le Sénat de Zurich, dont il avoit séduit la plupart des Membres, forma le projet d'abolir la Religion Catholique. Mais afin de paroître agir avec maturité dans une affaire de cette importance, les Magistrats, à la persuasion de Zuingle, indiquèrent une assemblée générale, où les Théologiens des deux partis disputeroient en public, & produiroient respectivement les preuves de leur doctrine. Le Sénat se réservoir la faculté de choisir celle qui lui paroîtroit mieux établie sur la parole de Dieu. C'étoit s'ériger en Juge de la Foi, & annoncer d'avance la décision qu'on devoit prononcer.

Le Député de l'Evêque de Constance, & les autres Ecclésiastiques qui s'étoient rendus à l'assemblée, protestèrent contre l'incompétence du Tribunal, qui s'arrogeoit le droit de juger souverainement en matière de doctrine, droit qui n'appartient qu'à l'Eglise, & qu'elle exerce par l'organe des premiers Pasteurs. On n'eut aucun égard à cette protestation, quoiqu'elle fût appuyée

=====
 XVI.
 S I È C L E. sur un principe que tous les siècles antérieurs avoient reconnu. Zuingle parla sans déguiser ses erreurs. Il dit, entre autres choses, que la lumière de la parole de Dieu ayant été obscurcie dans ces derniers tems, quelques personnes suscitées par des voies extraordinaires, avoient entrepris de lui rendre son ancien éclat; qu'il étoit de ce nombre, & qu'il s'offroit à prouver ce qu'il avoit avancé, par l'Écriture, ne connoissant point d'autre source de la vérité, ni d'autre fondement de la Foi. Il réduisit ensuite sa doctrine à soixante-sept articles, offrant de montrer qu'elle étoit en tout point conforme à l'Évangile. Cette doctrine étoit celle de Luther, avec les changemens que Zuingle y avoit fait pour l'ajuster aux opinions qui lui étoient particulières, & qui distinguoient les Sacramentaires des purs Luthériens.

Le Sénat étant déjà décidé sur le parti qu'il devoit prendre, & l'assemblée n'ayant été tenue que pour mettre quelque ombre de formalité dans ce qu'on avoit projeté de faire, on dressa un édit qui portoit que la doctrine de Zuingle seroit reçue dans tout le canton de Zurich, & que tous les Pasteurs seroient

C
 tenus de s'y conformer publiquement par la pureté civile, & par la pureté de la doctrine. Mais il ne fut pas possible de réformer l'ancien système, & de rétablir l'ancienne discipline. Une seconde & plus solennelle assemblée fut convoquée le 28 Mars suivant, par les Cantons suisses, l'Union de la douze autres Cantons, avec celui de la Helvétique. Cette assemblée de Zuingle fut composée de personnes respectables, & son triomphe fut complet. Celui qui devoit être le plus authentique & le plus autorisé, fut toujours de concert avec les Helvétiques & les Luthériens, & les contestés, le nouveau Code de la nouvelle Loi. Le canton l'exerça & les cérémonies furent supprimées de la plus sage & la plus pieuse & le catholicisme fut abolie, & aucune trace de

venus de s'y conformer dans l'enseigne-
 ment public. Ce premier acte de l'auto-
 rité civile, en faveur des opinions de
 Zuingle, est du mois de Janvier 1523.
 Mais il ne remplissoit pas toutes les vues
 du Réformateur, en ce qu'il laissoit sub-
 sister l'ancien culte. Il fit donc indiquer
 une seconde assemblée plus nombreuse
 & plus solemnelle pour le mois d'Octo-
 bre suivant. Les Evêques, les Ecclésiast-
 iques, l'Université de Basle, & les
 douze autres cantons, qui formoient
 avec celui de Zurich, la confédération
 Helvétique, y furent invités. Le but
 de Zuingle, en réunissant tant de per-
 sonnes respectables, étoit de rendre
 son triomphe plus complet, & l'Edit
 qui devoit abolir la Religion Romaine,
 plus authentique. En effet, après trois
 jours de conférences entre les Catholi-
 ques & les Réformateurs, sur les points
 contestés, le Sénat fit paroître sa nou-
 velle Loi. Elle supprima dans tout le
 canton l'exercice du culte catholique,
 & les cérémonies qui en dépendent. On
 supprima de même la Profession reli-
 gieuse & le célibat des Prêtres. La Messe
 fut abolie, & bientôt on ne vit plus au-
 cune trace de la Religion qu'on avoit pro-

XVI.

SIÈCLE:

fessée en paix durant tant de siècles, &
 XVI. défendue avec zèle contre tant de Sectes
 S I È C L E. dangereuses.

Zuingle étant parvenu à faire confa-
 crer sa doctrine, par l'autorité publique,
 pensa que pour l'étendre avec plus de
 facilité, il ne lui restoit plus qu'à com-
 poser divers écrits à l'usage du peuple,
 où il développeroit ses principes, & les
 revêtiroit de quelques preuves tirées de
 l'Écriture, & propres à les imprimer
 profondément dans les esprits. Ce moyen
 avoit réussi à Luther, & Zuingle ne
 tarda pas lui-même d'éprouver combien
 la nouveauté, présentée sous un vernis
 d'érudition, a d'empiré sur les hommes.
 Colampade & Bucer, qui jouissoient
 d'une grande réputation d'habileté parmi
 les Réformés, se joignirent à lui dans
 l'exécution de ce dessein, & lui prêtèrent
 aussi le secours de leur plume. Le pre-
 mier étoit, au jugement d'Érasme,
 l'homme de son tems qui raisonnoit avec
 le plus de force, & qui écrivoit avec le
 plus d'éloquence. Le second avoit dans
 l'esprit une subtilité qui le mettoit en
 état de tourner tellement ses pensées,
 & de les exprimer avec tant d'art, qu'el-
 les se concilioient sans effort avec toutes

les opinions
 deux avoient
 nastique,
 Réforme.

Zuingle,
 fut pour lui
 pour Luther
 dogme de
 qu'Érasme
 duisant & l
 encore fait

La doctrine
 celle de Luther
 en plusieurs
 enseignoit
 perdu toute
 activité par
 la grace agit
 manière irr
 d'un décret
 font sauvés
 à la mort ét
 ration de leur
 tianisme le
 pérant. Zui
 doit que l
 perdu de son
 premier hon
 point été t

les opinions des autres Novateurs. Tous deux avoient quitté la profession Monastique, pour embrasser la prétendue Réforme. Ils secondèrent puissamment Zuingle, sur-tout **O**colampade, qui fut pour lui ce que Mélancthon étoit pour Luther, & qui publia contre le dogme de la présence réelle un ouvrage qu'Érasme a regardé comme le plus séduisant & le mieux écrit que l'erreur eût encore fait éclore.

La doctrine de Zuingle puisée dans celle de Luther, s'en écartoit néanmoins en plusieurs articles essentiels. Luther enseignoit que le libre-arbitre avoit perdu toutes ses forces, & toute son activité par la chute de l'homme; que la grace agit sur le cœur humain d'une manière irrésistible, & qu'en vertu d'un décret absolu de Dieu, les Elus sont sauvés, les Réprouvés condamnés à la mort éternelle, sans aucune coopération de leur part. C'étoit le Prédestinarianisme le plus dur & le plus désespérant. Zuingle au contraire, prétendoit que le libre-arbitre n'avoit rien perdu de son énergie par le péché du premier homme; que ce péché n'avoit point été transmis avec l'existence du

XVI.
 S I È C L E. premier homme à ses descendans ; que c'étoit en nous une maladie , une foiblesse , & non pas un péché ; que personne n'est exclus du Ciel , à cause de ce péché , pas même les Payens ; que le Baptême n'a pas été institué par Jesus-Christ pour remettre ce péché , mais seulement pour être un signe d'adoption , & un moyen d'exciter dans les ames la Foi qui justifie. C'étoit le systême de Pélage suivi dans toutes ses branches , & dans tout le développement dont il est susceptible ; & même jamais cet ancien Hérétique , en niant le péché originel , en soutenant que les mérites du Rédempteur avoient rétabli le libre-arbitre dans tous ses droits , n'avoit poussé si loin les conséquences de son principe.

Luther & Zuingle ne différoient pas moins sur l'article de l'Eucharistie. Le premier ne cessoit de répéter que les paroles de Jesus-Christ dans l'institution de ce Sacrement ne peuvent s'entendre que d'une présence corporelle & substantielle ; que pour leur donner un autre sens , il falloit les tordre , les forcer , les dépouiller de leur signification naturelle & primitive ; qu'avec une pareille méthode , il n'y avoit plus rien de certain

dans l'Ecriture la Foi ; & m à lier les hon munication n changerait d d'objet , s'il expressions d usage univers elles se refuse pleins de for tièrement d Zuingle lui servoit de b Réforme. Le peut être co par la lumiè de la raison naturelle ver page figuré. l'institution des difficulté ion de ceu littéral.

Cependant objections p voit répondre il raconta qu cher le vér étoient l'ob

dans l'Écriture, plus rien de fixe dans la Foi ; & même que la parole, destinée à lier les hommes entre eux par la communication réciproque de leurs pensées, changeroit de nature, & n'auroit plus d'objet, s'il étoit permis de donner aux expressions dont le sens est fixé par un usage universel, des acceptions auxquelles elles se refusent. Ces raisonnemens étoient pleins de force ; mais ils la perdoient entièrement dans la bouche de Luther. Zuingle lui opposoit le principe qui servoit de base à tout le système de la Réforme. Le vrai sens de l'Écriture ne peut être connu par une autre voie que par la lumière intérieure de l'esprit & de la raison : or la raison, la lumière naturelle veulent qu'on réduise à un langage figuré, les paroles qui renferment l'institution de l'Eucharistie, pour éviter des difficultés insurmontables dans l'opinion de ceux qui s'en tiennent au sens littéral.

Cependant on faisoit à Zuingle des objections pressantes auxquelles il ne pouvoit répondre. Pour se tirer d'embarras, il raconta qu'étant occupé la nuit à chercher le véritable sens des paroles qui étoient l'objet de la dispute, un fan-

tome lui avoit apparu & lui avoit dit
 XVI. ne fais-tu pas ce qu'on lit dans l'Exo-
 S I È C L E . de ; l'agneau est la Pâque , c'est-à-dire
 qu'il en est le signe ? Il crut qu'on ne
 pouvoit rien opposer à cette étrange
 solution , & n'en donna jamais de meil-
 leure. Luther ne pouvoit pas la trouver
 insuffisante & ridicule. N'étoit ce pas
 d'après une conférence avec le Diable
 qu'il avoit aboli les Messes basses ? Le
 spectre de Zuingle ne méritoit-il pas
 autant d'être cru , que le démon de son
 adversaire ? Si des témoignages incontes-
 tables ne nous garantissoient pas la vérité
 de ces faits , pourrions-nous croire que
 des hommes savans , des esprits culti-
 vés par l'étude des lettres & de la philo-
 sophie , auroient eu recours à de pareilles
 machines , dans l'impossibilité de trouver
 un autre dénouement ?

Zuingle , Chef d'une Secte nouvelle
 dans le sein de la Réforme , parvenu à
 la célébrité , ayant , comme Luther ,
 un troupeau dont il étoit le Pasteur su-
 prême , & une Eglise qui l'écoutoit
 avec la soumission des premiers Fidè-
 les pour les Apôtres , voulut étendre
 ses conquêtes au-delà du canton de
 Zurich , & il y réussit. Ceux de Schaf-

houe , d
 sèrent fa
 le nouvea
 Ils exhort
 leur exem
 constamm
 leurs pèr
 pour se v
 leur con
 les Com
 voulurent
 elles , ni
 esprits s'a
 fut bientô
 en plus
 aguerris ,
 les Réform
 à la tête
 anciens H
 le premie
 quarante-r
 les Suisses
 honteux d
 le sang de
 querelles
 conclue à
 conserver
 alors profes
 les autres p

frouse, de Berne & de Basse embras-
 sèrent sa doctrine. Ils établirent chez eux
 le nouveau culte, par des Edits solennels.
 Ils exhortèrent les autres cantons à suivre
 leur exemple. Mais ceux-ci demeurèrent
 constamment attachés à la Religion de
 leurs pères. Les cantons Zuingliens,
 pour se venger d'un refus, qui étoit
 leur condamnation, rompirent avec
 les Communautés Catholiques, & ne
 voulurent plus vivre en commerce avec
 elles, ni leur porter des vivres. Les
 esprits s'aliénèrent, & la guerre civile
 fut bientôt allumée. Les Catholiques,
 en plus grand nombre, ou mieux
 aguerris, vainquirent jusqu'à cinq fois
 les Réformés. Zuingle, qui s'étoit mis
 à la tête de ceux-ci, comme un des
 anciens Héros d'Israël, fut tué dans
 le premier combat, en 1531, âgé de
 quarante-neuf ans. Quelque tems après,
 les Suisses entrèrent en négociation,
 honteux d'avoir pris les armes, & versé
 le sang de leurs compatriotes, pour des
 querelles de Théologiens. La paix fut
 conclue à condition que chaque Canton
 conserveroit la Religion dont il faisoit
 alors profession, sans se troubler les uns
 les autres pour ce sujet. Cet accommodement

XVI.

SIÈCLE.

XVI.
S I È C L E ment, mis au rang des loix nationales, est un des fondemens de la tranquillité publique de la Suisse.

La Réforme, en perdant l'un de ses Chefs dans la personne de Zuingle, en acquéroit un autre, qui se rendit encore plus fameux. C'étoit Jean Calvin, né à Noyon, de parens obscurs, au mois de Juillet 1509. Il avoit étudié les humanités à Paris, au Collège de la Marche, la philosophie au Collège de Montaigu. Ensuite il étoit allé à Orléans, où il avoit étudié le droit, sous les deux hommes les plus célèbres de leur tems, Pierre de l'Étoile & André Alciat. Le desir de se perfectionner dans les langues savantes, auxquelles il s'étoit déjà appliqué, l'avoit conduit à Bourges, où il y avoit dans ce tems-là, des Professeurs habiles. Dans ces différentes écoles, il avoit trouvé des savans étrangers, qui étoient imbus des nouvelles erreurs. Ce fut en conversant avec eux qu'il en prit le goût, & qu'il s'y attacha. En entrant dans cette route, il étoit assuré de parvenir à la célébrité, peut-être même à la domination, qui furent toujours ses passions favorites, au lieu qu'en restant dans la voie commune, il auroit été

confond
gré ses
une litta
noissance
savait le
il écrivit
dans son
étoit d'u
qu'on ac

Il déb
1532, p
les deux
de cleme
goût &
érudits
mettoien
vrai non
suivant
cet ouvr
de Calvi
il a toujo
mentaire
vans. M
forte de
jaloux, c
font des
vouloit
veaux R
ses desirs

confondu avec beaucoup d'autres, malgré ses talens & son érudition. Il avoit une littérature immense, & des connoissances très-étendues en tout genre. Il savoit le Grec, l'Hébreu, le Syriaque; il écrivoit bien le françois, tel qu'il étoit dans son tems; mais en latin, son style étoit d'une élégance & d'une pureté qu'on admire encore aujourd'hui.

Il débuta dans le monde littéraire en 1532, par un commentaire savant sur les deux livres de Sénèque, intitulés *de clementia*. Il y fit paroître plus de goût & de bonne philosophie, que les érudits les plus renommés alors n'en mettoient dans leurs productions. Son vrai nom étoit Calvin; il le latinisa, suivant l'usage du tems, à la tête de cet ouvrage, & le changea en celui de *Calvinus*; c'est delà que dans la suite il a toujours été appelé Calvin. Ce Commentaire lui fit honneur parmi les Savans. Mais il ambitionnoit une autre sorte de gloire, dont son cœur étoit plus jaloux, que les hommes ordinaires ne le font des honneurs & de la fortune. Il vouloit se faire un nom parmi les nouveaux Réformateurs. C'étoit l'objet de ses desirs & le but de ses travaux. Après

XVI.
S I È C L E. avoir passé quelque tems dans les villes d'Angoulême & de Poitiers, où il essaya le talent qu'il avoit de s'intinuer dans les esprits, & de communiquer ses erreurs, il revint à Paris. Mais ses liaisons avec des personnes suspectes dans la doctrine, & l'indiscrétion de ses discours attirèrent sur lui l'attention du gouvernement. On éclaira ses démarches, & bientôt il y eut des ordres pour l'arrêter. Il en eut avis, & s'étant évadé, il se retira d'abord à Basle. Ce fut là qu'il mit la dernière main à ses Institutions théologiques. C'est l'ouvrage le plus méthodique, le mieux raisonné, & le plus élégamment écrit de tous ceux qui ont été publiés par les différens écrivains de la Réforme. Il est à propos d'en donner ici une idée.

Luther n'avoit point mis d'ordre & de suite dans ses principes théologiques, comme nous l'avons déjà remarqué. Il ajoutoit & retranchoit aux premiers fondemens de sa théologie, à mesure qu'il sentoit le besoin d'établir de nouvelles notions, de modifier, de restreindre, ou d'étendre celles qu'il avoit déjà posées pour base de sa doctrine. Son système ressembloit à ces vastes Palais, dont le

plan n'a
savante,
riger les c
veaux corp
en abatta
vue. Mel
les autres
gile, avoi
leur maîtr
& la régu
pas plus
l'esprit m
qu'il eût a
cipes de l
mateurs a
doctrine c
quoit aux
précédé,
soumettre
système à
destiné à r
résolut de
talens & l
cessaires p
tholiques a
toutes les
posées av
clarté, &
raux dont l

plan n'a point été tracé par une main savante, & dont on ne parvient à corriger les défauts, qu'en ajoutant de nouveaux corps de bâtiment aux anciens, & en abattant ce qui choque davantage la vue. Melancthon, Brentius, Bucer & les autres Prédicateurs du nouvel Evangile, avoient bâti sur les fondemens que leur maître avoit jettés; mais l'ensemble & la régularité de l'édifice, ne les avoit pas plus occupés que lui. Calvin avoit l'esprit méthodique & conséquent. Dès qu'il eût approfondi les différens principes de la Théologie, que les Réformateurs avoient substituée à l'ancienne doctrine de l'Eglise, il vit ce qui manquoit aux travaux de ceux qui l'avoient précédé, & ce qui restoit à faire pour soumettre les différentes parties de leur système à un plan régulier. Il se crut destiné à remplir cette tâche pénible, & résolut de s'en charger. Il se sentoit les talens & le fond de connoissances nécessaires pour en venir à bout. Les Catholiques avoient plusieurs ouvrages, où toutes les vérités de la Religion sont exposées avec ordre, développées avec clarté, & déduites des principes généraux dont la révélation garantit la certitude.

XVI.

SIÈCLE.

tude. C'étoit un avantage que Calvin
 XVI. leur envioit, & il vouloit que la Réforme
 S I È C L E. n'en fût pas privée. Ce motif joint à
 celui de la gloire, lui fit surmonter les
 difficultés de son entreprise. Elles étoient
 en grand nombre & capables d'effrayer
 tout autre génie que le sien. En effet,
 il s'agissoit de ramener tous les dogmes
 théologiques de la Réforme, à des prin-
 cipes simples, liés entr'eux, & démon-
 trés par l'Écriture ; de former un corps
 de doctrine, qui ne contint rien d'inu-
 tile, & dont toutes les parties décou-
 lassent des premières vérités du Chris-
 tianisme ; en un mot, il s'agissoit de
 donner aux nouvelles Eglises une théo-
 logie complete, quoiqu'abrégée, qui fût
 à l'usage de toutes les conditions, &
 qui pût fixer à jamais tous les Evangé-
 liques dans la profession des articles de
 foi dont leur Symbole devoit être com-
 posé. Tel étoit le plan général de Calvin :
 en voici l'exécution.

La Religion Chrétienne offre à l'es-
 prit quatre grands objets, auxquels se
 rapportent toutes les vérités dont l'en-
 semble forme sa doctrine ; Dieu créa-
 teur & conservateur de toutes choses
 par sa puissance ; Jesus-Christ rédemp-

teur du
 législateur
 le Saint-
 qu'il purifi-
 enfin l'Ég-
 & se con-
 du Christ
 la division
 parties.

Premièrement
 Calvin po-
 monte à
 l'existence
 la création
 mien être
 que la na-
 s'obscurci-
 l'esprit de
 les passion-
 sance de l-
 lation pos-
 hommes &
 l'ancien &
 comment
 vres sont i-
 toutes les
 partienn-
 prétendent
 infallible

teur du genre humain, fondateur & législateur de la seule Religion divine ; le Saint-Esprit sanctificateur des ames qu'il purifie & qu'il éclaire par la grace ; enfin l'Eglise où la vraie foi s'enseigne & se conserve. Ces quatre grands objets du Christianisme ont fourni à Calvin la division de son ouvrage. Il a quatre parties.

Première partie, ou premier livre. Calvin pour procéder avec ordre, remonte à la première vérité. Il prouve l'existence de Dieu par les ouvrages de la création, & par la nécessité d'un premier être. Mais cette idée primitive que la nature nous retrace sans cesse, s'obscurcit, s'altère & se défigure dans l'esprit des hommes, par l'ignorance, les passions & l'empire des sens. Naissance de l'idolâtrie ; nécessité d'une révélation positive ; elle est accordée aux hommes & contenue dans les livres de l'ancien & du nouveau Testament. Mais comment connoissons-nous que ces livres sont inspirés, & qu'ils renferment toutes les vérités surnaturelles qui appartiennent à la foi ? Les Catholiques prétendent que c'est par le témoignage infallible de l'Eglise. Calvin rejette ce

XVI.

SIÈCLE.

principe comme la source de l'autorité
 XVI. que les Pasteurs de la communion Ro-
 maine se sont attribuée. Ce témoignage
 S I È C L E S . de l'Eglise n'est, suivant lui, qu'un té-
 moignage humain. Il en faut un plus
 sûr & plus immédiatement émané de
 Dieu. Quel est-il ! C'est le témoignage
 intérieur du Saint-Esprit, de cet Esprit
 de vérité qui a parlé aux Prophètes,
 aux Apôtres, & qui entre dans nos cœurs
 pour nous assurer que les Prophètes &
 les Apôtres n'ont dit que ce que Dieu
 leur a révélé. C'est uniquement par l'E-
 criture que nous connoissons Dieu & ses
 attributs, l'unité, l'éternité, la justice,
 la toute-puissance, la bonté, la miséri-
 corde, &c. Quoiqu'elle nous apprenne
 qu'il n'y a qu'une Divinité, on y décou-
 vre cependant que Dieu renferme trois
 personnes, dans la simplicité d'une mê-
 me essence, le Pere, le Fils & le Saint-
 Esprit, qui ne sont point trois substan-
 ces, mais trois personnes dans une
 substance unique. L'Ecriture défend de
 représenter Dieu sous des formes sen-
 sibles. Delà Calvin conclut que les Ca-
 tholiques sont tombés dans l'idolâtrie,
 en admettant l'usage & le culte des
 Images. Toutes les créatures sont sou-

mises à la
 clairement
 Mais on
 tout dan
 l'ordre pl
 nos déter
 que Dieu
 nos vert
 ment fon
 ce princi
 taux de
 partie, c
 son éten

Second
 parvenir
 Rédempt
 celles de
 Calvin r
 l'homme
 teur, co
 primitif
 tuelles de
 il trouve
 pere de
 dans un
 qu'il a pé
 muniqué
 conséque
 naissions.

l'autorité
 nion Ro-
 noignage
 qu'un té-
 un plus
 mané de
 noignage
 et Esprit
 prophètes
 os cœurs
 phètes &
 ue Dieu
 par l'E-
 en & ses
 justice,
 miséri-
 pprenne
 y décou-
 me trois
 une mè-
 e Saint-
 substan-
 ns une
 fend de
 nes fen-
 les Ca-
 blâtrie,
 lte des
 nt sou-

mises à la providence. Rien n'est plus
 clairement établi dans les livres inspirés. XVI.
 Mais on y voit encore que Dieu opère SIÈCLE.
 tout dans l'ordre moral comme dans
 l'ordre physique. Calvin infère delà que
 nos déterminations ne sont point libres,
 que Dieu les produit en nous, & que
 nos vertus & nos crimes sont égale-
 ment son ouvrage. Il revient encore à
 ce principe, l'un des points fondamen-
 taux de sa Doctrine, dans la seconde
 partie, où il le développe dans toute
 son étendue.

Seconde partie, ou second livre. Pour
 parvenir à la connoissance de Jesus-Christ
 Rédempteur du genre humain, & à
 celles des effets de la rédemption,
 Calvin recherche quel étoit l'état de
 l'homme en sortant des mains du Créa-
 teur, comment il est déchu de cet état
 primitif, & quelles sont les forces ac-
 tuelles de son ame. Occupé de cet objet,
 il trouve dans l'Écriture, qu'Adam,
 pere de tous les hommes a été créé
 dans un état d'innocence & de justice,
 qu'il a péché, que son péché s'est com-
 muniqué à tous ses descendans, & qu'en
 conséquence de ce premier péché, nous
 naissons tous enfans de colère. Il con-

clut de ces vérités, que la concupif-
 cence domine l'homme d'une manière
 impérieuse, absolue; qu'elle influe sur
 toutes ses actions, & qu'elle en est le
 principe; qu'elle les rend vicieuses; que
 l'homme n'a point de force pour lui ré-
 sister, que la liberté est une chimère;
 & que nous croyons agir librement,
 parce que nous suivons naturellement
 la pente que nous avons au mal. Il
 fonde cette impuissance de l'homme
 pour le bien, sur tous les passages où
 il est dit que sans Dieu l'homme ne
 peut rien. Mais Dieu n'a pas abandonné
 l'homme à son malheur. Le Fils de Dieu
 est venu sur la terre racheter les hom-
 mes pécheurs, & satisfaire pour eux.
 C'est Jesus-Christ, Dieu & homme tout
 ensemble. Il a réuni les deux natures
 divine & humaine, quoiqu'il n'y ait en
 lui qu'une seule personne. Il est média-
 teur entre Dieu & les hommes. Il a
 effacé le péché; il a obtenu grace pour
 les pécheurs. C'est l'effet propre de sa
 médiation; & ses mérites nous sont
 imputés par la foi.

Troisième partie, ou troisième livre.
 Calvin developpe de plus en plus son
 système dans cette troisième partie. Il

y examin
 Christ no
 nent pro
 tion nou
 ture, qu
 fication a
 la foi. se
 Christ n
 la foi se
 foi est un
 Saint-Esp
 dans les
 de & in
 pres les
 c'est par
 quoi con
 Dans un
 a de son
 acte inté
 Esprit, i
 bre des
 ver, &
 pour l'è
 foi qui n
 nous fait
 nous app
 missible
 opération
 variables

y examine comment les mérites de Jesus-Christ nous sont imputés & nous deviennent propres; comment cette imputation nous justifie, & quelle est la nature, quels sont les effets de la justification acquise par cette voie. C'est par la foi seule que les mérites de Jesus-Christ nous sont imputés; c'est donc la foi seule qui nous justifie. Mais la foi est une opération toute gratuite du Saint-Esprit. Il la répand & l'imprime dans les ames d'une manière profonde & ineffaçable. Elle leur rend propres les mérites de Jesus-Christ, & c'est par-là qu'elle les justifie. Mais en quoi consiste-t-elle cette foi justifiante? Dans une ferme persuasion que le fidèle a de son salut, c'est-à-dire, dans un acte intérieur, par lequel, aidé du Saint-Esprit, le fidèle croit qu'il est du nombre des élus, que Dieu veut le sauver, & lui a préparé tous les moyens pour l'être infailliblement. Telle est la foi qui nous unit à Jesus-Christ, qui nous fait devenir ses membres, & qui nous approprie ses mérites. Elle est inamissible de sa nature, parce que les opérations du Saint-Esprit ne sont point variables, passagères, mais stables &

XVI.

S I È C L E.

permanentes. La ferme persuasion que
 XVI. le fidèle a de son salut, est jointe à la
 S I È C L E. connoissance & à l'usage des moyens
 par lesquels il doit être sauvé : or, le
 principal de ces moyens, est la péni-
 tence ; ainsi la pénitence est nécessaire-
 ment liée avec la foi ; elles sont infé-
 parables l'une de l'autre, de sorte que
 celui qui a la foi justificante, a en même-
 tems la pénitence. Mais, suivant Cal-
 vin, la pénitence n'est pas autre chose
 que la conversion du cœur à Dieu, &
 le changement de vie. Ainsi, les Ca-
 tholiques qui la font consister dans la
 contrition, la confession, & la satisfac-
 tion, sont dans l'erreur. La contrition
 n'est propre qu'à troubler les consciences
 par l'incertitude qui l'accompagne
 toujours. La confession est une inven-
 tion humaine, introduite pour tyranni-
 ser les fidèles ; & la satisfaction est in-
 jurieuse à Jesus-Christ, en ce qu'elle
 attribue aux actions de l'homme un
 mérite capable de satisfaire à la justice
 de Dieu. Calvin dit la même chose
 des peines du Purgatoire, des Indul-
 gences & du suffrage des Saints. Si tous
 les hommes n'ont pas la foi qui justi-
 fie, c'est qu'elle n'est due à personne,

& que l'
 plaisir. E
 refusée au
 a choisi le
 autres po
 raison de
 solue. Ca
 sertions s
 il est dit,
 qu'il a ha
 fait ni bie

Quatriè
 vre. Calvi
 portion d
 moyens c
 faire entr
 Christ &
 par la foi
 sacremens
 de Jesus-C
 glise qu'e
 visible, qu
 vraie doct
 ministrati
 tués pour
 Il suit de
 société où
 rée, où le

& que Dieu l'accorde selon son bon plaisir. Elle est accordée aux Elus, & refusée aux réprouvés, parce que Dieu a choisi les uns pour être sauvés, & les autres pour être damnés, sans autre raison de ce choix, que sa volonté absolue. Calvin appuie ces dernières assertions sur le passage de l'Écriture, où il est dit, que Dieu a aimé Jacob, & qu'il a haï Esau, avant qu'ils eussent fait ni bien ni mal.

Quatrième partie, ou quatrième livre. Calvin examine dans cette dernière portion de son ouvrage, quels sont les moyens dont Dieu se sert pour nous faire entrer dans la société de Jesus-Christ & nous y conserver. On y entre par la foi, on y est conservé par les sacremens. Mais qu'est ce que la société de Jesus-Christ? C'est l'Eglise; & l'Eglise qu'est-ce que c'est? Une société visible, qui conserve la prédication de la vraie doctrine de Jesus-Christ, & l'administration des Sacremens qu'il a institués pour fortifier les ames dans la foi. Il suit delà, selon Calvin, que toute société où la parole de Dieu est altérée, où les sacremens sont confondus

XVI.

SIÈCLE.

avec des pratiques superstitieuses, & où
 des traditions humaines ont pris la place
 des anciennes vérités, n'est point la
 véritable Eglise de Jesus-Christ, la so-
 ciété des Saints & des prédestinés. Il
 conclut de cette maxime, que l'Eglise
 Romaine a cessé d'être la véritable Eglise,
 parce qu'elle est tombée dans l'idolâtrie,
 parce que la cène est devenue chez elle
 un sacrilège, & parce qu'elle a étouffé
 sous un nombre infini de superstitions,
 la pureté du culte établi par Jesus-Christ
 & par les Apôtres. L'Eglise doit avoir
 des Ministres pour annoncer la parole de
 Dieu, & administrer les sacremens; mais
 le ministère appartient à la société des
 Fidèles. C'est elle qui choisit ses Ministres,
 qui les institue, & ce n'est qu'en son nom
 qu'ils exercent le ministère, comme ses
 délégués. A l'égard des Sacremens, Calvin
 n'en admet que deux, le Baptême & la
 Cène; Luther y joignoit la Pénitence,
 mais le nouveau Réformateur l'identifie
 avec la foi, comme nous l'avons vu. Le
 Baptême n'est pas seulement un remède
 contre le péché originel, & contre les
 péchés commis avant

qu'on le
 tous ceux
 voir reçu.
 efface. La
 que son e
 les péchés
 reçu. Ain
 justifié pa
 mais la ju
 l'Eucharist
 & toute
 sa pensée
 sions forte
 fert, on v
 présence
 crement,
 son effet,
 Jesus-Chr
 selon Calv
 un sens p
 mangeons
 nous buv
 manducati
 manière i
 la Messe,
 ment de C
 été institu
 en sacrifi

qu'on le reçoive, mais encore contre tous ceux que l'on commet après l'avoir reçu. Le souvenir du Baptême les efface. La vertu du Baptême est telle, que son effet ne peut être détruit par les péchés que l'on commet après l'avoir reçu. Ainsi quand on a été une fois justifié par le Baptême, on ne perd jamais la justice. Lorsque Calvin parle de l'Eucharistie, il emploie toute son adresse & toute sa subtilité pour envelopper sa pensée. Mais au travers des expressions fortes & magnifiques dont il se sert, on voit clairement qu'il réduit la présence de Jesus-Christ dans ce Sacrement, à une présence en figure, & son effet, au souvenir de la mort de Jesus-Christ. Ce qui n'empêche pas, selon Calvin, qu'on ne puisse dire dans un sens propre & véritable, que nous mangeons la chair de Jesus-Christ, que nous buvons son sang, & que cette manducation ne nous unisse à lui d'une manière intime & ineffable. Quant à la Messe, c'est une idolâtrie, au sentiment de Calvin. L'Eucharistie n'a point été instituée pour être offerte à Dieu en sacrifice, ni pour être adorée. Le

XVI.

SIÈCLE.

seul sacrifice Chrétien est celui que Je-
 XVI. sus-Christ a offert & consommé sur la
 S I È C L E. Croix pour la rédemption des hommes.
 L'Eucharistie en retrace le souvenir &
 nous en applique les mérites. Tout ce
 qui est au-delà, doit son origine à l'i-
 gnorance & à la superstition.

Telle est en abrégé la doctrine que
 Calvin établit & développe dans les
 quatre livres de ses Institutions théo-
 logiques. Nous terminerons cet extrait
 par deux réflexions que nous ne pouvons
 omettre. 1° On voit que Calvin avoit
 emprunté ses principes des Réforma-
 teurs qui étoient venus avant lui. Il ne
 fit que les réunir, les lier ensemble,
 en former un plan suivi & raisonné. Il
 prit çà & là, dans la doctrine des au-
 tres, ce qui lui convenoit pour en com-
 poser son système, & il rejetta ce qui
 lui déplaisoit. Prédestination comme
 Luther, Sacramentaire comme Zuin-
 gle, ce qui l'a distingué de tous deux,
 ce qui lui est propre, c'est le culte qu'il
 a établi dans la société, dont il est de-
 venu le chef. Il retrancha de ses Tem-
 ples les autels, les croix, les images,
 les habits sacerdotaux, les encensemens,
 les

C
 es bénédic
 objets de v
 es propre
 ce que lu
 n culte s
 ne adorat
 °. Luther
 er en 151
 de l'Eglise
 Eucharisti
 es institut
 est que de
 espace de
 in-expliq
 Christ, dan
 qui est le c
 culte chréti
 interpréti
 de la Réfo
 nature & fo
 susceptible
 explications
 par trois C
 étoient tou
 ture, & q
 assez claire
 puissent y d
 vrais ou fa

es bénédictions, en un mot, tous les
 objets de vénération, toutes les cérémo-
 nies propres à nourrir la piété; & c'est
 ce que lui & ses disciples ont appelé
 un culte spirituel & digne de Dieu,
 une adoration en esprit & en vérité.
 Luther avoit commencé à dogmatiser
 en 1517; mais il n'attaqua le culte
 de l'Eglise & le dogme catholique sur
 l'Eucharistie, qu'en 1520. Calvin publia
 ses institutions en 1535. L'intervalle
 est que de quinze ans, & dans ce court
 espace de tems, la manière dont Cal-
 vin expliquoit les paroles de Jesus-
 Christ, dans l'institution d'un Sacrement
 qui est le centre & le point-essentiel du
 culte chrétien, étoit déjà la troisième
 interprétation donnée par les Docteurs
 de la Réforme, d'un texte qui par sa
 nature & son objet, devoit être le moins
 susceptible de plusieurs sens. Et ces trois
 explications opposées étoient données
 par trois Chefs de parti, qui se glori-
 fioient tous de ne suivre que l'Écri-
 ture, & qui prétendoient qu'elle est
 assez claire pour que les simples Fidèles
 puissent y découvrir quels sont les sens
 vrais ou faux sur les questions les plus

XVI.
 SIÈCLE.

difficiles qui s'élevent dans l'Eglise.

XVI. Calvin ne tarda pas à recueillir le fruit de ses travaux. La réputation qu'il s'étoit acquise par son livre des institutions, le fit appeller à Genève, en 1536, pour y remplir les fonctions de Prédicateur & de Professeur en Théologie. La Réforme avoit été introduite dans cette Ville, l'année précédente, par Guillaume Farel & Pierre Viret, tous deux Ministres sacramentaires de la Secte de Zuingle. Mais l'esprit inquiet & dominant de Calvin ne plaisoit pas à tout le monde. Il vint cependant à bout de faire recevoir un Catechisme, ou formulaire de foi qu'il avoit composé, & qui contenoit la substance de toute sa doctrine. Il éprouva de grandes contradictions dans cette entreprise ; parce qu'il y en avoit parmi les Ministres de Genève, quelques-uns, qui soutenoient les sentimens de Luther, d'autres ceux de Zuingle, & que la doctrine de Calvin sur l'Eucharistie, leur paroissoit contraire à la parole de Dieu. Néanmoins Farel & Viret le seconderent si bien, que son Catechisme fut adopté par les Magistrats, & revêtu du sceau

de l'autorité
 tems, le d
 ou il fut
 point de
 y auroit
 Temples,
 aussi bien
 qui ce rég
 la de s'y
 leurs Ma
 meur imp
 festée en
 chasser de
 bourg, o
 fonder un
 fut le pre
 de trois an
 peau. En
 favorable
 plus puissa
 Ville, où
 sence. Ce
 pour lui,
 le révoit
 gistrats lui
 folu de g
 faire tous
 nouvelles

de l'autorité publique. Dans le même
 tems, le canton de Berne tint un synode
 où il fut décidé que l'on ne se serviroit
 point de pain levé pour la Cène, qu'il
 y auroit des Fonts baptismaux dans les
 Temples, & qu'on célébreroit les Fêtes
 aussi bien que le Dimanche. Calvin à
 qui ce règlement ne plaisoit pas, refu-
 sa de s'y soumettre; de sorte que plu-
 sieurs Magistrats, choqués de son hu-
 meur impérieuse, qui s'étoit déjà mani-
 festée en différentes occasions, le firent
 chasser de Genève. Il se réfugia à Stras-
 bourg, où il obtint la permission de
 fonder une Eglise françoise, dont il
 fut le premier Ministre. Il conserva près
 de trois ans le gouvernement de ce trou-
 peau. En 1541, (le parti qui lui étoit
 favorable à Genève, étant devenu le
 plus puissant,) il fut rappelé dans cette
 Ville, où ses amis desiroient sa pré-
 sence. Ce rappel fut un vrai triomphe
 pour lui, & la joie qu'on témoigna de
 le revoir en rehaussa l'éclat. Les Ma-
 gistrats lui accorderent un pouvoir ab-
 solu de gouverner leur Eglise, & de
 faire tous les changemens, toutes les
 nouvelles institutions qu'il croiroit né-

=====
 XVI.
 SIÈCLE.

— affaires par rapport à la police & à la discipline.

XVI. Muni de cette autorité sans bornes
S I E C L E. Calvin régla seul, & selon ses vues particulières, tout ce qui concernoit le culte, les assemblées, l'instruction, la prière, les Sacremens, les sépultures. Il établit des Consistoires, des Colloques, des Synodes. Il fixa les différens degrés du Ministère, & les fonctions attachées à chaque ordre. Il déterminant la forme des élections & celle des jugemens, il composa un nouveau Catechisme, plus ample & plus développé que celui dont on avoit fait usage jusqu'alors, & fit ordonner, dans une Assemblée générale, qu'à l'avenir on n'en enseigneroit pas d'autre. Son autorité s'accrut encore en 1542, par l'arrivée d'un grand nombre d'étrangers, & surtout de François, qui se réfugièrent à Genève, pour y trouver la liberté qu'ils n'avoient pas dans leur patrie. Calvin les accueillit comme un tendre pere & un protecteur généreux. La reconnoissance les attacha plus fortement à lui que tous les autres. Il se servit d'eux avec confiance, & dans toutes les occasions où

il eut beso
 par la plu
 toujours s
 au gré de
 Calvin
 qui avoit
 ambition,
 flatteur po
 de domine
 mettre à
 vérité eût
 rieux, abs
 qu'il avoit
 pussent être
 pas la me
 dire, attrac
 conduite,
 c'étoit, à
 tous les cr
 ou parler
 toit l'anat
 contradict
 raison co
 supplice.
 Okin, &
 d'enseigne
 d'ajouter c
 à sa doctr

il eut besoin d'appuyer ses entreprises XVI
 par la pluralité des suffrages, il fut SIECLE.
 toujours sûr de tourner leurs volontés
 au gré de la sienne.

Calvin étoit parvenu à cet empire qui avoit toujours été l'objet de son ambition, & il jouissoit du plaisir si flatteur pour une ame comme la sienne, de dominer sur les esprits & de les soumettre à ses opinions, comme si la vérité eût parlé par sa bouche. Impérieux, absolu, ne rétractant jamais ce qu'il avoit dit ou fait, quelles qu'en pussent être les suites, il ne souffroit pas la moindre résistance. Le contredire, attaquer ses principes, blâmer sa conduite, censurer ses établissemens, c'étoit, à ses yeux, le plus grand de tous les crimes. Sitôt qu'on osoit penser ou parler autrement que lui, on méritoit l'anathême; & si l'on pouvoit la contradiction jusqu'à prétendre avoir raison contre lui, on étoit digne du supplice. Bolsec, Gentilis, Blandart, Okin, & tous ceux qui se permirent d'enseigner ce qu'il n'approuvoit pas, d'ajouter ou de retrancher quelque chose à sa doctrine, n'éviterent la mort que

par la fuite. Ne pouvant les exterminer, il les bannit; & comme s'ils ne devoient trouver d'asyle nulle part ailleurs qu'ils ne pensoient pas comme lui, il les poursuivit jusques dans les lieux où ils s'étoient retirés. On fait quelle fut la fin malheureuse de Michel Servet, qui périt dans les flammes, en 1553, en vertu d'une Sentence prononcée par les Magistrats de Genève, mais dictée par Calvin. Ses erreurs sur la Trinité étoient condamnables, sans doute; mais étoit-ce à Calvin, au Chef d'une Secte qui accusoit l'Eglise Romaine de tyrannie, parce qu'elle avoit proscriit les partisans des nouvelles opinions, d'allumer des bûchers, & de livrer aux bourreaux ceux qui venoient, l'Écriture à la main comme lui, enseigner une doctrine différente de la sienne? Ce qu'on auroit peine à croire, si la preuve de ce fait n'existoit pas encore, c'est qu'à l'occasion du supplice de Servet, Calvin composa un Traité où il déploie toute son érudition, pour montrer qu'on peut faire mourir les hérétiques. Est-on en droit d'invoquer la tolérance, quand on a de pareils

principe
tique?

La fo
noit pas
Genève
où sa c
ses Dis
Il entre
cette c
Royaum
rope; c
Ecosse,
Hollan
qu'au f
de mill
caractèr
décider
par son
tinuel,
d'emba
y a eu
été plu
mœurs
res. Il
la mor
de ses
que ses
jamais

principes, & qu'on les met en pratique ?

 XVI.

La sollicitude de Calvin ne se bor-
noit pas au gouvernement de l'Eglise de Genève, elle s'étendoit à tous les pays où sa doctrine avoit été reçue, & où ses Disciples avoient fait des Profélytes. Il entretenoit des correspondances, à cette occasion, dans la plupart des Royaumes & des Républiques de l'Europe; en France, en Angleterre, en Ecosse, en Allemagne, en Suisse, en Hollande, dans les Pays-Bas, & jusqu'au fond du Nord. On le consultoit de mille endroits, & il étoit dans son caractère de vouloir tout régler, tout décider. Il suffisoit, par son activité, par son esprit facile & son travail continuel, à cette multitude de soins & d'embarras. On peut donc assurer qu'il y a eu peu d'hommes dont la vie ait été plus laborieuse que la sienne. Ses mœurs étoient pures, & même austères. Il avoit été marié une fois. Après la mort de son épouse, il passa le reste de ses jours dans la continence, sans que ses plus grands ennemis lui aient jamais reproché la moindre foiblesse. Il

SIÈCLE.

632 SIÈCLES CHRÉTIENS.

XVI. n'eut d'autre passion que celle de dominer
SIÈCLE. sur les consciences ; elle absorba toutes
les autres. Il mourut à Genève, au mois
de Mai 1564, âgé de cinquante-cinq
ans.

Fin du septième Volume.

D E
Contenus

QU

ART. I. C

de la F

ART. II.

Occiden

ART. III.

ART. IV.

ART. V.

ART. VI.

Nation

ART. VII.

dent ;

Basle ;

ART. VIII.

ART. IX.

inction

ce siècl

ART. X.

ART. XI.

reté ;

ART. XII.

ART. XIII.

Chronolo

Synchron

T A B L E

D E S A R T I C L E S

Contenus dans ce septième Volume.

QUINZIEME SIÈCLE.

ART. I.	C HUTE de l'Empire Grec. Progrès de la Puissance Ottomane, pag. 1	1
ART. II.	Etat des Puissances politiques en Occident, 27	27
ART. III.	Découverte de l'Amérique, 62	62
ART. IV.	Etat des Lettres & des Sciences, 74	74
ART. V.	Etat de l'Eglise Grecque, 88	88
ART. VI.	Etat du Christianisme chez les diverses Nations de l'Europe, 97	97
ART. VII.	Continuation du Schisme d'Occident; Conciles de Pise, de Constance & de Basse, 113	113
ART. VIII.	Conciles de Ferrare & de Florence, 157	157
ART. IX.	Caractère des Papes, depuis l'extinction du grand schisme, jusqu'à la fin de ce siècle, 172	172
ART. X.	Héréses des Wicléfites & des Hussites, 204	204
ART. XI.	Personnages illustres par leur sainteté, 239	239
ART. XII.	Ecrivains Ecclésiastiques, 263	263
ART. XIII.	Mœurs. Usages. Discipline, 291	291
	Chronologie des Conciles, 327	327
	_____ des Papes, 342	342
	_____ des Patriarches d'Alexandrie, 346	346
	_____ des Patriarch. de Constantinop. 347	347
	Synchronisme des Souverains, 358	358

TABLE DES ARTICLES.

SEIZIEME SIECLE.

- ART. I. *Etat de la Puissance Ottomane*, 353
 ART. II. *Etat des Monarchies & des autres Puissances en Europe pendant le seizieme siecle*, 379
 ART. III. *Etat de l'esprit humain, par rapport aux Arts, aux Lettres & à la Philosophie*, 429
 ART. IV. *Etat du Christianisme en Orient*, 448
 ART. V. *Caractère des Papes qui ont gouverné l'Eglise pendant le seizieme siecle*, 470
 ART. VI. *Hérésie de Luther. Ses commencemens & ses progrès jusqu'à la fin de ce siècle*, 509
 ART. VII. *Schisme d'Angleterre, commencé sous Henri VIII, continué sous Edouard VI, & consommé sous Elisabeth*, 555
 ART. VIII. *Hérésies de Zuingle & de Calvin*, 596

Fin de la Table.

LES

E.

nant, 353

les autres

seizième

379

par rap-

la Philo-

429

ient, 448

gouverné

470

enemens

le, 509

commencé

Edouard

555

Calvin,

596



